LES MÉMOIRES
DE
Mgr. JEAN NASLIAN
ÉVÊQUE DE TRÉBIZONDE

SUR LES ÉVÉNEMENTS POLITICO-RELIGIEUX
EN PROCHE-ORIENT DE 1914 À 1968

VOLUMES I et II

1955 Beyrouth 2008

LES MEMOIRES

DE

Mgr. JEAN NASLIAN

LES MEMOIRES

DE

Mgr. JEAN NASLIAN

LES MEMOIRES

DE

Mgr. JEAN NASLIAN

EVEQUE DE TREBIZONDE

SUR LES ÉVÉNEMENTS POLITICO-RELIGIEUX EN PROCHE-ORIENT DE 1914 à 1928

I. VOLUME

«Personne n'ignore... que notre Communauté arménienne catholique aussi, tout comme la nation entière, a été décimée et a payé son tribut de sang durant les déportations.»

«Personne n'ignore avec quel désintéressement le Patriarcat Arménien Catholique, soit lorsque son siège était à Constantinople, soit après son transfert au Liban, a mis et met à contribution sa collaboration souvent efficace, au profit de la nation arménienne et de ses droits... quoique par des interventions restées très souvent sans publicité.»

(Lettre Pastorale de Son Eminence le Cardinal Grégoire Pierre XV. Aghadjanian, Patriarche Arménien Catholique de Cilicie — le 6 juillet 1946).

DECLARATION

Conformément aux décrets d'Urbain VIII, nous déclarons que l'on ne doit accorder qu'une foi humaine à tout ce qui est mentionné dans ce livre sur le martyre de nos victimes et sur les faits d'ordre miraculeux rapportés par des témoins, même sous serment.

De même les titres de Saint ou de martyr n'ont été employés que dans un sens large, sans préjuger des décisions de la Sainte Eglise, auxquelles nous nous soumettons d'avance avec une filiale obéissance.

QUE LE GLORIEUX MARTYRE

QUINZE FOIS CENTENAIRE

DES SS. LEONCE, VARTAN ET LEURS COMPAGNONS

TOMBES AUX CHAMPS D'AVARAÏR

POUR LA FOI DU CHRIST

(451—1951)

RECOUVRE DE SON AUREOLE

LE MARTYRE

DE NOS EVEQUES, PRETRES, RELIGIEUSES

ET D'INNOMBRABLES FIDELES

MASSACRES

EN HAINE DE LEUR FOI CHRETIENNE

ET DE LEUR NOM D'ARMENIENS

(1914—1924)

TRANSMIS A L'HISTOIRE

PAR CES MODESTES NOTES ET MEMOIRES

(1951)

PRÉFACE

Par la réédition de l'ouvrage *Les Mémoires de Mgr. Jean NASLIAN, évêque de Trébizonde, sur les événements politico-religieux en Proche-Orient de 1914 à 1928,* le Patriarcat arménien catholique voudrait honorer tous les Arméniens dont les corps ont jonché par milliers les sables du désert de Deir ez-Zor. Hommes et femmes de toutes conditions et de tous âges, ils ont, par leurs souffrances indicibles et le sacrifice de leur vie, glorifié le nom du Christ. Il est juste de perpétuer leur mémoire, afin que les convictions religieuses et nationales qui les animaient soient pour nous un exemple à suivre chaque jour.

C'est à l'Église qu'il revient de proclamer les martyrs de la foi, en les élevant à la gloire des Autels, ce qu'elle a fait pour l'archevêque de Mardine, Mgr. Ignace Maloyan et ses compagnons, en les proclamant bienheureux le 7 octobre 2001 par la bouche de son Pasteur suprême, le Vénérable Jean Paul II, à l'occasion du 17ème centenaire du baptême du peuple arménien.

Depuis l'an 301, date à laquelle la nation arménienne choisit d'adopter officiellement la religion de l'Amour universel, depuis le martyre de Sainte Hripsimé et ses compagnes, au début du IVe siècle, jusqu'au premier génocide du XXe siècle perpétré par les Jeunes Turcs contre le peuple arménien, Dieu seul connaît le nombre des Arméniens qui ont emprunté le chemin du calvaire.

Face au fanatisme et à la violence des peuples environnants, les Arméniens ont proclamé la loi de l'Évangile et pratiqué la douceur des mœurs familiales. Le martyre fut pour beaucoup d'entre eux l'ultime témoignage possible de leur foi.

En rééditant l'ouvrage de Mgr. Jean Naslian, déjà paru en deux volumes en 1955, le Patriarcat arménien catholique voudrait aussi redonner toute leur valeur aux témoignages poignants, véridiques et de première main, soit de témoins oculaires, soit de rescapés du génocide arménien, ce crime contre l'humanité, dont la réalité historique est systématiquement niée par les descendants de ceux qui l'ont organisé et exécuté.

Cette réédition se veut un vibrant hommage à un peuple souvent héroïque dans sa fidélité au Christ et à sa nation. Nous voulons en même temps sauver de l'oubli un document précieux pour les historiens du génocide arménien et, par là, contribuer à la victoire de la vérité sur ceux qui en nient la réalité. Car, reconnaître la vérité ne peut que servir la justice et la paix dans l'esprit des hommes du XXIe siècle pour éviter la répétition de ces tragédies, afin que tous les peuples du monde puissent mener une vie libre et honorable dans leur dignité d'hommes et de chrétiens.

Que le sang des martyrs arméniens nous aide à accomplir fidèlement la tâche qui nous incombe de donner un témoignage vivant de la foi reçue de l'Illuminateur du peuple arménien, Saint Grégoire.

Donné à Beyrouth, le 24 avril 2008, en la 93ème année du génocide arménien.

✠ Nersès Bédros XIX

Catholicos Patriarche de Cilicie

des Arméniens catholiques

Médaillon Commémoratif

du XVe Centenaire du Martyre des Saints Léonce et Vartan (451—1951)

AVANT-PROPOS

Un récit des massacres arméniens durant la guerre mondiale 1914—1918 et après ne présenterait en soi aucune nouveauté particulière devant l'opinion publique, éclairée depuis lors par de multiples publications partielles ou générales et par la poursuite de ce crime de lèse humanité par devant le Tribunal de la Conférence de la Paix après la même guerre. A l'appui de la Question Arménienne, les Livres officiels et officieux de toutes couleurs ont donné à ce sujet des rapports documentés, bourrés de témoignages incontestables.

Cependant, la mise en relief d'un des aspects historiques de ces mêmes massacres, — je veux dire, l'histoire spéciale du massacre des Evêques, Prêtres, Religieux et Religieuses arméniens catholiques, reconnus de tout temps par les Turcs eux-mêmes, comme les plus fidèles et inoffensifs sujets de l'Empire Ottoman, — était une lacune à combler, ne serait-ce que pour rehausser l'importance morale et politique de la Cause Nationale Arménienne et pour faire justice devant l'histoire du silence tendancieux ou négligent de la presse de cette époque.

A cette lacune historique nous devons ajouter le manque d'un exposé de ces mêmes événements du point de vue religieux et catholique, contre la thèse des adversaires qui les ont présentés comme un acte légitimé par les besoins de la sécurité territoriale et nationale de la Turquie. Sous ce fallacieux prétexte de défense nationale, invoqué par les auteurs du crime pour supprimer l'élément chrétien le plus important, la mentalité jeune turque n'envisageait qu'un moyen radical d'assurer dans le domaine politique le règne du Pantouranisme. Et c'est pourquoi le Comité Union et Progrès, dans l'exécution de son projet inhumain, a réservé les plus odieux et les plus barbares de ses traitements aux Ecclésiastiques arméniens en général et le «nec plus ultra» de ses sauvageries à nos Evêques, Prêtres, Religieux et Religieuses catholiques.

Par ailleurs, les Arméniens constituant, depuis des millénaires, l'élément autochtone des territoires envahis plus tard par les Turcs, ne pouvaient pas, sans violation du d r o i t n a t u r e l

et du droit des gens, être supprimés massivement, sans distinction d'innocents et de coupables, d'âge et de sexe.

Le Pape Benoît XV, le seul Souverain qui a pu élever sa voix de Père commun de la Chrétienté et de défenseur de la Justice, en faveur de ces victimes d'une fureur inhumaine et sans précédent, a signalé ce point de vue catholique, auquel nous venons de faire allusion. En la personne du Sultan Mahomet V., instrument inconscient dans les mains des dirigeants de l'Empire, il avertissait ceux-ci que s'ils avaient le droit d'user de rigueur, ils avaient en même temps l'obligation et le devoir strict de faire respecter la justice la plus franche et la plus complète en faveur des innocents d'une part et de garder d'autre part une juste proportion entre la faute et la sanction (Cfr. page 38).

Or cette justice n'a même pas été respectée dans ses exigences humaines les plus élémentaires. Les Catholiques surtout, bien qu'ils fussent, en vertu même de leur croyance religieuse et, pour ce qui est du clergé, de leur conscience professionelle, des sujets de l'Empire plus fidèles que les musulmans eux-mêmes, tombèrent tous comme leurs compatriotes sous les coups des massacres le long des routes des déportations. Il n'était tout de même pas possible que ceux qui, jusque là, étaient considérés comme des sujets fidèles et loyaux de l'Etat Ottoman, fussent devenus tous, simultanément et en un jour, coupables à un degré tel qu'ils aient mérité tous, sans distinction d'âge et de sexe, l'extermination.

Ce point de vue catholique, qui reflète celui du droit naturel sur «les devoirs d'un Souverain, père de tous ses sujets, dont, par disposition divine il était tenu de sauvegarder la vie», s'opposait nettement au principe adopté par les Jeunes Turcs de procéder à l'extermination de la race arménienne. Aussi n'est-il pas étonnant de les voir assouvir leur soif de sang en frappant avec plus d'acharnement les Arméniens catholiques.

Ainsi mis en relief le récit des massacres arméniens dans son ensemble revêt une importance doctrinale du plus haut intérêt pour le monde civilisé.

Et par suite, si les procédés d'extermination employés ont remué en faveur de la Question Arménienne l'opinion civile et politique du monde entier, et, surtout éveillé défavorablement l'attention des Puissances Alliées à l'égard de la Turquie, nul doute que la collaboration du Patriarcat Arménien Catholique eût conféré à la Cause Nationale une valeur morale plus remarquable encore. Les Jeunes Turcs l'ont sentie, qui n'ont pas manqué de discréditer préalablement cette valeur.

Malheuresement cette même valeur a été ignorée et méconnue, même par la plupart des historiens, surtout arméniens non-catholiques de cette époque.

C'était là encore une lacune dans l'histoire de nos malheurs et de nos droits communs.

Soustrait, par une absence providentielle de mon Diocèse de Trébizonde, au triste sort d'une mort inexorable, dont furent frappés tout mon clergé et mes ouailles, j'ai eu celui, plus déchirant, des survivants aux massacres, en étant témoin d'horribles détails et en éprouvant toute la suite des déceptions que la Diplomatie européenne a causées par sa manière de traiter la Question Arménienne.

J'ai donc eu l'occasion de prendre note des événements les plus tristes de la grande tragédie nationale et des vicissitudes que la Question Arménienne a dû traverser depuis son épanouissement le plus prometteur aux débuts de l'Armistice, jusqu'à son enterrement le plus décevant à Lausanne.

Ces notes demeurées éparses par suite de mes continuels déplacements d'un pays à l'autre, j'ai pensé plus tard à les rédiger sous la forme d'un rapport historique sur les massacres, particulièrement de nos Evêques et Prêtres (de vénérée mémoire) non seulement pour en garder le souvenir par écrit, mais aussi pour donner à notre histoire ecclésiastique le sujet d'une étude plus détaillée des circonstances de ce glorieux martyre.

La part prise par les Arméniens Catholiques ainsi que la collaboration apportée par notre Patriarcat pour le triomphe de la cause nationale méritent d'être appréciées à leur juste valeur. En effet «personne n'ignore avec quel désintéressement le Patriarcat Arménien Catholique, soit lorsque son siège était à Constantinople, soit après son transfert au Liban, a contribué et contribue encore par sa collaboration souvent efficace au service de la nation arménienne et pour la défense de ses droits... quoique par des interventions restées très souvent sans publicité». (Lettre Pastorale de S. E. le Cardinal Patriarche Grégoire XV. Agadjanian.)

Cette part de collaboration, d'ailleurs, et toute une longue activité basée sur des principes de haute conception catholique ont eu de tout temps leur appui et leur encouragement en celle du Saint Siège «dont la voix de pleine autorité, au dire de Noubar Boghos Pacha, chef de la Délégation Nationale à la Conférence de la Paix, est l'unique facteur qui puisse encore tourner les nations puissantes en faveur des faibles menacés d'oppression et

de mort» (Lettre à S. S. Benoît XV, en 1920. II. Volume, 4ème partie. C'est un point de haute valeur à signaler dans ces notes, dont la publication n'a en vue que de rendre un modeste service à l'histoire, surtout religieuse [1]) de ma nation.

J'ai préféré garder ce nom de «Mémoires» à l'ensemble de mes récits pour en justifier ainsi l'absence voulue de forme et de style, requis pour une histoire proprement dite. Par ailleurs ces Notes ne présentent qu'un extrait partiel de celles que je pouvais avoir dans mes carnets de journal personnel et dans mes correspondances officielles.

C'est pourquoi je les ai classées et distribuées en parties et numéros, mais non en Livres et Chapitres, sans me tenir souvent à l'ordre chronologique pour éviter, autant qu'il était possible, des répétitions. Pour cette même raison, j'ai dû grouper sous un numéro les détails des déportations et des massacres, dont la méthode d'exécution a été identique dans tous les Diocèses; aussi, arrivé aux d é t a i l s p a r d i o c è s e (II.ème partie), je n'ai eu

---

[1]) Au mot Histoire je joins le qualificatif «r e l i g i e u x» parce que mon but principal est avant tout de mettre en relief qu'elle a le caractère d'un «martyrologe» dans le sens ecclésiastique du mot et ce, encore, pour fournir une documentation préliminaire à une éventuelle enquête canonique pour la glorification d'un assez grand nombre de nos victimes, qui auraient été tuées surtout en haine de la foi chrétienne et catholique. Le Patriarcat avait déjà, dans ce but, amorcé en 1932 une enquête auprès des témoins oculaires parmi les colonies les plus importantes des réfugiés et reçu à cet effet (30 mars 1935) de la Sacrée Congrégation des Rites de Rome les normes de rédaction des lettres postulatoires d'usage dans les procès de Béatification et Canonisation. Parce que les événements depuis 1914 à 1928, objet de ces notes, n'ont pas été exclusivement politiques, mais bien «politico-religieux» comme nous les avons intitulés. Puisse ce livre contribuer à la reprise, de cette procédure ecclésiastique qui n'a pas pu répondre jusqu'à présent aux voeux de nos catholiques. De plus mon humble travail ne saurait être inspiré par un sentiment autre que d'admiration, ainsi que par l'intention de rendre hommage à la fermeté et à la persévérance montrées par nos Evêques, Prêtres, Religieuses et fidèles durant cette épreuve décisive dans l'amour pour la vérité chrétienne, dans la foi en Jésus-Christ et dans leur attachement à son Eglise.

Aussi bien mon travail ne saurait-il blesser des susceptibilités politiques ou nationales, même chez les Turcs actuels. Et ceci d'autant plus que la grande majorité parmi ces derniers et les plus sensés d'entre eux ont reconnu et déploré le crime de lèse humanité commis par les Jeunes Turcs, qui à un moment donné traînèrent jusqu'au bord de la ruine l'Etat et le gouvernement turc lui-même par suite de leur folie sectaire et inhumaine. Ata Turk, le grand fondateur de l'actuelle République turque, a, nous le verrons, solennellement reconnu devant un Tribunal international l'injustice inique commise contre les Arméniens sans armes et donc inoffensifs par le fait des déportations et des massacres qui s'en suivirent.

Mon but n'est donc pas, je le répète, politique mais purement historique. Toutefois, l'on comprendra qu'il est impossible pour un historien de rapporter l'ensemble des événements sans faire mention des activités et agissements politiques de l'époque, dont restera le principal responsable le Comité soi-disant «Union et Progrès».

que des notices locales à rapporter pour chacune de nos Missions et pour nos Martyrs, je me suis borné souvent à en donner de simples listes.

Il y aura toujours des lacunes à combler, tellement est vaste le sujet de ces quelques notes et, pour ce qui est du détail, varié!

Je laisse à des historiens proprement dits, qui voudraient et pourraient mieux rehausser la grandeur tragique de l'hécatombe, la gloire de ce martyrologe arménien. Etant donné enfin que ces Mémoires ne concernent principalement que le Martyre de nos Evêques, Prêtres, Religieux et Religieuses, leur partage est fait par Diocèse et non par Provinces habitées par les Arméniens.

J'ai dédié ces Notes à la mémoire de nos héros du V.ème siècle, Saint Léonce et l'Episcopat de l'époque, Saint Vartan Mamigonian et leurs frères d'armes tombés au nombre de Mille trente six sur le champ de bataille d'Avaraïr au cours de la lutte engagée par la nation en 451 pour la sauvegarde et la défense de la Foi chrétienne et de la Patrie.

Cette idée m'a été suggérée par l'heureuse coïncidence que formera la présente publication avec le 15ème centenaire (451—1951) de cette glorieuse épopée r e l i g i e u s e et p a t r i o t i q u e qui rapproche l'un de l'autre les deux martyres, dont le premier, plus épique, couvre de son auréole le deuxième plus tragique, en relevant le sens surtout moral.

Que la grandeur historique de ces deux événements de l'histoire arménienne comble les lacunes de ce martyrologe! Que son triomphe final en soit le dénouement glorieux!

Fête des Saints Vartan et Compagnons martyrs.
Beyrouth, le 1 février 1951.

REMERCIEMENTS

A l'occasion de l'heureuse issue de l'impression de ces Mémoires, l'Auteur tient à exprimer publiquement sa plus profonde gratitude à tous ceux qui ont bien voulu l'encourager à les rédiger et qui, par la suite, ont largement contribué à la quête organisée pour fournir à l'Auteur les moyens financiers qui lui ont permis de répondre à leurs pressants vœux de voir ces Mémoires publiés.

N'ayant pu y arriver, comme il se le promettait, à l'occasion du XVème. centenaire de l'épique fait d'armes et du martyre d'Avaraïr, l'Auteur est heureux de pouvoir le faire tout au moins au quarantième anniversaire du martyre de tout son peuple.

Il tient à relever ici, tout particulièrement, le bienveillant encouragement dont il a été l'objet de la part de Son Eminence le Cardinal-Patriarche Agagianian qui lui a démontré un réel intérêt en contribuant largement à l'aide financière susmentionnée. De plus, Son Eminence a bien voulu s'entremettre efficacement auprès de la Sacrée Congrégation Orientale de Rome, afin d'obtenir à l'Administration du Collège Pontifical «Léonin Arménien» l'autorisation pour une contribution exceptionnelle à une quête au moyen de laquelle les nécessités financières ont pu être comblées.

Après ces hauts et obligeants encouragements l'Auteur se croit en devoir de remercier aussi tout spécialement

Mgr. Cyrille Jean Zohrabian — Evêque Capucin,

Mgr Stepan Stépanian — Archiprêtre-Curé de Philadelphie des Etats-Unis,

et Mr. le Docteur Ouzounian

pour leurs généreuses et exceptionnelles contributions grâce auxquelles il a été possible de réaliser définitivement l'impression de cet ouvrage de haut intérêt historique.

Enfin l'Auteur tient à remercier tout spécialement le R. P. L. Huet S.J. pour sa dévouée et précieuse collaboration dans la révision du texte, ainsi que Mr. Le Professeur Oscar Papasian-Masse pour avoir épargné à l'Auteur une ultérieure fatigue des corrections d'impression.

Le 6 janvier, 1955.

Jean N a s l i a n, Archevêque

Carte Topographique
Des Massacres et des Déportations
Dans les Diocèses en Anatolie

(Adaptée de celle publiée par
La Délégation Nationale Arménienne
en 1920 à la suite de XVII. Planches
historiques de l'Arménie).

PREMIERE PARTIE

APERÇU GENERAL DES MASSACRES ET DE LEUR RESPONSABILITE

I. Les massacres des Arméniens en général au point de vue politique et religieux

L'extermination des Arméniens de l'Empire Ottoman a été conçue et projetée par le Comité Jeune Turc, autorisée par le gouvernement de la Sublime Porte, exécutée par la population musulmane avec l'appui et l'encouragement des Autorités Civiles et Militaires de l'époque sous la direction de la gendarmerie d'escorte préposée aux déportations. Dans la suppression radicale d'une si forte race, chrétienne, et originaire du pays depuis des millénaires, les Turcs, en raison de leur mentalité, poursuivaient des buts politiques dans la conception de ce plan et des desseins religieux dans son exécution.

Surtout après le passage du Comité Jeune Turc au pouvoir, on ne rêvait en Turquie que l'absorption par la fusion des différentes races avec la race turque et en cela, c'étaient les Arméniens qui étaient visés en premier lieu, parce qu'ils constituaient le groupement le plus important en valeur numérique, ethnique, sociale et financière. Mais cette idée de fusion, élaborée dans le cerveau jeune turc et qui correspondait en fait non seulement à l'absorption des races mais aussi à leur islamisation, devait rencontrer l'opposition la plus vive et la plus énergique surtout chez les Arméniens qui, par leur attachement à leur pays natal et à leurs traditions nationales et religieuses, avaient su et pu, en face des races turques, conserver leur identité nationale et religieuse et, malgré leur état de servitude vis-à-vis des envahisseurs, s'organiser en communautés et Eglises revêtues, dans la suite, de privilèges et attributions octroyés par firmans impériaux et que le Gouvernement turc leur reconnaissait en vertu d'engagements officiels pris dans des actes internationaux. Doués d'énergie et d'aptitudes

raciales particulières, les Arméniens avaient fait des progrès remarquables dans les domaines de la culture intellectuelle, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture: aussi ne devaient-ils pas échapper à la jalousie de leurs concitoyens turcs. Plus l'Arménien élevait son niveau de vie, plus la haine du Turc s'envenimait à son égard... et le fossé s'élargissait entre les deux races.

Par ailleurs, l'empire turc était fondé sur l'exploitation de l'énorme majorité non-musulmane par la minorité des conquérants turcs musulmans. Les sultans, fondateurs de cet empire et devenus en même temps Califes des Musulmans du monde, exerçaient un pouvoir musulman despotique dont un des principaux fondements consistait en l'inégalité foncière entre les sujets musulmans et les sujets chrétiens. Aux deux principes fondamentaux de l'Etat ottoman, le despotisme et l'islamisme, les Jeunes Turcs en ajoutèrent un troisième, le nationalisme turc, et les Arméniens, pour conserver leur personnalité morale et leur conscience nationale, devaient résister à la poussée montante de ces trois facteurs combinés.

Les Puissances occidentales, à leur tour, ne manquaient pas de tirer profit de cet état de choses pour intervenir dans les affaires intérieures de la Turquie en vertu des traités conçus pour la protection des chrétiens en général et pour la sauvegarde de la liberté de conscience et du culte, conformément aux traditions de chacune des communautés, des Catholiques en particulier.

Un double danger arménien était ainsi envisagé par les dirigeants turcs: le développement prodigieux de la race arménienne poussé à l'excès pouvait diminuer moralement la prédominance turque et, en fait, la direction dans tous les domaines du progrès tenue par les Arméniens risquait d'intervertir les rôles et de mettre le Turc dominateur à la place du «sujet». Par ailleurs la politique européenne qui ne cherchait en Turquie que des concessions fructueuses ou des territoires à prendre, pouvait tendre à profiter de cet état de choses en exploitant l'élément arménien. Or, comme l'écrivait un politicien jeune-turc, «l'intérêt religieux et l'intérêt matériel ont été les mobiles de cette politique» européenne qui, d'après lui, «n'a jamais été subordonnée à la morale, mais bien à des visées mercantiles et de conquêtes, qui se dissimulaient parfois sous des apparences pieuses et désintéressées». (La faillite morale de la politique occidentale en Orient — Ahmed Riza — 1922. Librairie Picart, Paris.)

Contre ce double danger le peuple et le gouvernement turcs étaient décidés à réagir, mais par le fanatisme religieux et l'ins-

tinct de la force brutale érigés en principes de droit, par «la religion de l'épée et le pouvoir absolu de la tyrannie et, comme conclusion nécessaire de ce postulat, le Chrétien aux yeux du Turc, n'était pas seulement un esclave de naissance, mais encore un «objet massacrable à merci». [2])

Pourquoi s'acharner contre le Chrétien? A cette réflexion, le Père Hyacinthe Simon répond ainsi:

«On avait prêché aux Musulmans avec force et éloquence que le Chrétien devait disparaître, non pas seulement comme traître à ses services civiques, mais comme obstacle à la force idéale de l'Empire Ottoman.

«La force idéale de l'Empire ottoman, qu'on le sache bien, c'est la force d'inertie. Tout progrès le gêne; il l'accepte, mais à contre-coeur.

«On le pousse, il marche; mais il marche parce qu'on le pousse et il marchera tant que durera l'influence de la motion reçue. Alors il s'arrêtera, mais pour reculer et revenir à son point de départ... C'est un être figé. Le Chrétien était l'antithèse parfaite du Musulman en Turquie. Il ne va pas à la remorque, lui; il ne mendie pas une poussée, il va de lui-même en avant et il entraîne avec lui ses voisins. Il est éminemment progressif.

«Or l'Arménien personnifie cette activité par l'acuité de son esprit et l'énergie de sa volonté. A lui le commerce, à lui l'industrie, à lui le travail sous toutes ses branches, à lui donc la supériorité, à lui les carrières libérales, à lui la richesse du monde musulman sous toutes ses formes. Il fait vraiment bosse sur la platitude du monde. Eh bien, on le nivellera. Son élan soutenu

---

[2]) Lamartine déclarait le 24 Juin 1839 à l'Assemblée française que «le fanatisme des musulmans conservait la Turquie et que, s'il diminuait, les Grecs et les Arméniens se relèveraient.» Le régime laïc des Jeunes Turcs, après avoir exploité ce fanatisme contre l'élément arménien pour le supprimer, a essayé ensuite de l'affaiblir en déclarent l'Etat turc areligieux et l'a fait ainsi dégénérer en une xénophobie outrée. Ce même Larmartine qui, dans les salles du Collège arménien Mouradian, dirigé à Paris par les Pères Méchitaristes de Venise, avait prononcé des discours enthousiastes d'arménophilie, ne cachait pas son admiration et sa sympathie pour les Turcs. «Les Turcs, disait-il, occupent la première place parmi les populations d'Orient et en sont les plus dignes en tant qu'hommes et nation.» Leur caractère est le plus noble, le plus élevé. Leur courage se maintenant intact, leurs vertus religeuses, civiques, familiales imposent l'admiration à toute intelligence impartiale, une pareille race fait honneur à l'humanité.

Et l'histoire de nos massacres, où ce n o b l e caractère, dégénéré par le fanatisme d'une population la plus arriérée de l'Orient, par le sectarisme des dirigeants Jeunes-Turcs athées et sans conscience morale, s'est révélé le plus bestial et inhumain. Cette triste histoire, dis-je, sera la plus écrasante réplique à ces expressions oratoires de l'écrivain français pour dire que la phraséologie poétique n'arrivera jamais à égaler la réalité de l'histoire!

est sa condamnation. Eh bien, il sera lui-même condamné. Et pour mieux briser son élan et affaiblir ses forces, on tarira les deux sources de ses succès. Il pense et il trafique: 1°) il a une tête et qui raisonne 2°) il a de l'argent et qui fructifie. On supprimera et sa tête et son argent; on lui enlèvera et la vie et la bourse ...

«Voilà le pourquoi de cette frénésie turque se jetant sur les biens des pauvres chrétiens massacrés ou exilés ... Seulement on a oublié une seule chose essentielle: il est facile de ruiner une nation qui ne peut se défendre; il est malaisé d'anéantir une nation qui veut vivre. Demain, qui est à Dieu, dira si j'ai tort ou raison». (Mardine la ville héroïque.)

Après la guerre balkanique, une nouvelle doctrine politique était née en Turquie: le pantouranisme. Toute la jeunesse turque était empoisonnée par elle, sans même considérer un instant si, en pratique, elle était réalisable. Le pantouranisme enseignait à tort que la race turque s'étendait de la Turquie à l'Azerbaïdjan russe et persan et de là au Turkménistan, Tadjkistan, Ouzbékistan, Kirghisié et Mongolie ... de Constantinople à la frontière japonaise! Il préconisait en conséquence la création d'un seul Etat touranien englobant ces pays. Tout une littérature nouvelle était née, chauffant à blanc l'imagination turque pour la réalisation de ce rêve grandiose et fantastique, de cet empire aux dimensions colossalement disproportionnées. Pour cela, il n'y avait, d'après cette doctrine, qu'un seul obstacle: la race arménienne qui, dominant notamment le haut plateau d'Erzéroum, de Kars et les régions de Bitlis et de Van, formait un mur infranchissable. La solution? ... Elle était bien simple pour le cerveau rudimentaire d'un turc: il n'y avait qu'à la supprimer par l'épée. Hypnotisés par cette idée fixe, les Turcs en arrivaient à accuser les sultans califes, fondateurs de leur empire, de n'avoir pas adopté autrefois dans toute sa pureté et perfection cette solution, qu'ils n'avaient en fait appliquée qu'en partie.[3]) Aussi, la guerre mon-

---

[3]) Ces applications partielles de la solution radicale souhaitée par des Turcs de certaine catégorie, ont provoqué dans le passé les protestations et parfois l'intervention, non seulement des Puissances européennes, mais aussi des réactions de la part des chrétiens eux-mêmes, victimes du régime de l'épée, où cela était possible. Cette réaction, qui se bornait à la légitime défense de vie contre les dangers et menaces de sa suppression, ne saurait être présentée comme de la révolte, ainsi que les Turcs auraient voulu le faire croire à l'opinion mondiale; elle était provoquée par les dirigeants de l'époque. «Les massacres de 1895 commencés à Marache en Octobre et continués ailleurs, écrit Enrico Vitti, furent voulus, ordonnés et dirigés par le Sultan. Ce sont ces massacres, qui provoquèrent le soulèvement des Arméniens de Zeitoun contre les troupes turques dont la défaite ramena le calme au mois d'avril». (Les Arméniens à Zeitoun. Vol II P. 109).

diale de 1914—1918, dans laquelle se trouvaient engagées toutes les grandes puissances signataires et chargées des garanties internationales pour la protection des Chrétiens, présentait-elle l'occasion la plus favorable, à l'abri de toute réaction, pour écarter et supprimer radicalement, une fois pour toutes, le danger précité et surtout le temps le plus propice aux Turcs pour exterminer la redoutable race arménienne.[4])

Le régime tragique de l'Epée des Sultans aboutit à la Révolution Jeune Turque et de cette chaudière qu'on appelait le Comité «Union et Progrès» (écrit le P. G. Missionaire Franciscain qui, à son tour, partage et cite les idées d'Enrico Vitti) on espérait voir la miraculeuse renaissance de l'Orient. Un an s'était à peine écoulé depuis le retentissant appel des «héros» de Macédoine, qui promettaient de briser toutes les chaines, que des clameurs d'épouvante s'élevaient des bords du Sarus (Cilicie) 25.000 Arméniens étaient égorgés dans la région d'Adana... C'était parmi les opprimés un amer désenchantement... Tous ceux qui avaient prêté le plus ferme appui à la Révolution se virent frappés d'ostracisme. Ils étaient condamnés à des poursuites ou à se fondre totalement dans le creuset turc.»

Les réformateurs de Salonique entendaient niveler le pays de telle sorte qu'il n'y eût plus, sous l'autorité de la Porte, que des Turcs. Dans son projet d'Union et Progrès, la Turquie fut battue par la Ligue balkanique. Il ne lui restait plus qu'une seule faute à commettre... attaquer les trois grandes puissances qui, en lui grantissant son intégrité territoriale balbutiaient de vagues promesses de réformes (fantômes).

Et c'est sous ces prétextes de réformes, faute, pour les Arméniens, de les avoir réclamées, qu'on décida leur suppression, profitant de la conflagration mondiale pendant laquelle aucune puissance n'aurait pu empêcher l'exécution de leur projet. Le Régime nationaliste de Kémal a achevé l'oeuvre commencée avec l'aide des mêmes alliés, dont la victoire semblait l'avoir ébranlée.

[4]) Il serait utile pour l'intelligence de ce que nous venons d'exposer, de rappeler aux lecteurs quelques dates et données historiques qui ont provoqué en Turquie le mouvement ou la révolution du Comité «Union et Progrès» des Jeunes Turcs.

L'intervention des Puissances Occidentales dans les affaires intérieures de la Turquie a été l'objet de tout temps d'exploitations politiques de la part de celles-là, rivalisant de se faire prévaloir l'une sur l'autre sous le prétexte de Protectorat des Minorités coreligionnaires et par conséquent de réclamation de réformes en leur faveur; et, de la part de celle-ci, réagissant contre cette atteinte à ses droits de souveraineté.

Le Traité de Paris, qui suivait le Hatti Humayoun de 1856 assurant le maintien des privilèges et immunités accordés par le Sultan Mahomet II. aux communautés chrétiennes, interdisait en même temps aux puissances signataires toute immixtion séparée ou collective en permettant par là même l'inexécution du susdit Hatti; et celui-ci restant lettre morte provoquait par contre des discussions diplomatiques aboutissant à l'immixtion interdite. Aussi le Hatti impérial laissé au bon plaisir du Sultan dans son exécution et le Traité de Paris garantissant l'exécution s'infirmaient-ils réciproquement: l'interdiction d'immixtion de celui-ci, aussi légitime qu'officielle, encourageait le Sultan à l'inexécution et l'inexécution à son tour entraînait l'immixtion des Puissances pour réclamer l'application des engagements pris par le Hatti-Humayoun. Traité et Hatti se créaient un enjeu de complications politiques et d'événements sérieux sur le sort des Minorités Chrétiennes. Des réclamations et des déclarations de part et d'autre n'ont fait que se jouer et des conflits et des compétitions se sont succédé pour donner lieu à la fin ou à l'émancipation de différentes populations Balkaniques ou à l'empirement de la condition de celles de l'Anatolie.

Une dernière concession du Sultan Hamid dans les Balkans suivant l'article 23 du Traité de Breslau qui partageait en Août 1905 la Macédoine en des «Zones nationales» a servi de prétexte aux Jeunes Turcs réfugiés en Europe pour se soustraire aux poursuites hamidiennes, à s'agiter et à créer le mouvement révolutionnaire qui a abouti à la destitution du Sultan Hamid lui-même et à la proclamation de la Constitution élaborée par Mihdat en 1876 Décembre II/23 et proclamée par le même Sultan à son avènement au trône impérial.

Salonique, centre de réformes, a fini par être le siège de la nouvelle Révolution qui, sous la présidence d'Ahmed Riza, donnait naissance au Comité Jeune Turc, surnommé d'abord «Ordre et Progrès» et, plus tard, «Union et Progrès» se fixant par là le projet de l'unification de toutes les races en Turquie.

Le conquérant de Bagdad, disaient-ils (et je l'ai entendu de la bouche même de quelqu'un de ces jeunes turcs, alors mal vus et exilés) ayant occupé un grand temple chrétien, l'a partagé en deux en laissant une partie au culte chrétien, et affectant l'autre partie au culte mahométan; deux différents cultes donc, pourraient coexister sous le même toît: pourquoi ne pourra-t-il se réaliser une union analogue en Turquie, patrie commune des différentes croyances? Cette idée flatteuse de rapprochement des confessions si variées en Turquie, aboutira au projet de la fusion des races, but principal du Comité «Union et Progrès».

Aussi, ces Jeunes Turcs, après avoir fixé leur plan de réformes radicales dans l'empire, occupèrent-ils plus tard Constantinople par leurs armées, auxquelles cédaient celles du Sultan faisant semblant de se conformer au changement de gouvernement. Au 13 Mai 1908, le nouveau Ministère, maître de la situation, réclamait au Sultan la proclamation du régime constitutionnel en l'assurant de consolider son autorité de Sultan et de Calife, puisque, par la liberté octroyée aux minorités par la Constitution, ils semblaient donner les garanties prévues par les Réformes, objet et cause de fréquentes complications politiques entre la Turquie et les Puissances Européennes.

On sait comment le Comité de ce mouvement préconisé au nom d'«Union et Progrès», après la défaite de la Turquie dans les Balkans attribuée surtout à l'inhabileté des officiers Jeunes Turcs, voulut d'abord, pour relever son prestige ainsi compromis, exploiter les rivalités des Puissances étrangères qui s'entrecroisaient à cette époque dans la question toujours débattue des Réformes et dans les compétitions en vue d'obtenir des concessions de lignes de chemin de fer en Anatolie (N° VIII B. de cette partie, Rivalité des Puissances Occidentales); il crut ensuite avantageux pour l'exécution de l'ensemble de son programme général et secret de politique extérieure et intérieure, de s'engager dans la conflagration mondiale de 1914 aux côtés de l'Allemagne.

Après avoir consolidé ainsi son pouvoir par l'appui surtout de l'Allemagne se disant amie de l'Islam, il poussa le souffle islamique jusqu'à faire proclamer le Djihad (guerre sainte contre les chrétiens) et il finit par créer des hostilités à mort dressant les Turcs contre les autres éléments de races différentes et par traîner l'Empire jusqu'au bord d'une ruine certaine qui aurait été fatale pour la Turquie elle-même sans l'avènement du Régime Républicain actuel.

Nous ajouterons à ces notices ce qu'écrit Docteur Lepsius dans son Rapport secret (pg. 180—193) au sujet du Comité Jeune-Turc. «Nous avons souvent, dans les récits, constaté le fait que le gouvernement, dans les provinces, était soit excité, soit retenu par les organes d'un second gouvernement placé à côte du premier et portant, bien qu'irresponsable, le caractère d'une haute instance. C'est l'organisation des Clubs «Comité Union et Progrès», qui comme autrefois le système d'espionnage d'Abdul Hamid, règle en dernier ressort les actes du gouvernement à l'intérieur. Cette organisation, n'est pas une organisation de parti, au sens européen, car elle n'est composée que de chefs et n'a pas une masse populaire derrière elle. Elle n'est qu'une petite collection d'intellectuels turcs avec leurs créatures. Avant l'écrasement de l'opposition turque, en 1912, l'organisation actuelle avait encore à compter avec une certaine résistance de la part des tenants l'opposition libérale et des

Vieux turcs de marque. A présent, elle règne toute seule et veille à ce qu'aux élections, les seuls candidats désignés par le «Comité Union et Progrès» soient élus. Il n'y a pas, pour le moment de parti d'opposition dans le parlement turc. Bien que l'organisation gouvernementale, avec laquelle les autorités militaires agissent de concert, soit seule capable de mettre à exécution une mesure comme celle de l'expropriation et la déportation des arméniens.»

Un complot du parti libéral turc de 1912, révélé plus tard, a été exploité en 1915 «pour laisser croire que le gouvernement turc avait découvert les fils d'une conjuration englobant tous les arméniens de Turquie.» Docteur Lepsius reproduit ensuite les points essentiels du récit: — «Le complot remonte à l'année 1912 et avait été déjà découvert avant que la guerre européenne éclate. On sait que le parti Jeune-Turc, actuellement au pouvoir, a été renversé deux fois depuis la proclamation de la Constitution; une fois en 1909 par le parti Vieux-Turc, quand Abdul Hamid gouvernait encore nominalement, et une autre fois en 1912, par une opposition qui s'était formée au sein même du Comité «Union et Progrès» — elle se nommait «Hurriet ve Ittihad» ou bien tout court «Ittihad» — et avait obtenu la majorité. L'occasion qui en amena cette deuxième chute fut la formation d'une ligue d'officiers sous la direction du lieutenant Sadik bey. Les membres dissidents du Comité s'unirent au parti de l'Union libérale appelé «Hurriet ve Italat», ou tout court «Italat», et travaillèrent à renverser le gouvernement. La première victime de la dictature de la ligue des officiers fut le Ministre de la Guerre, Mahmoud Chevket pacha, qui dut démissionner le 10 Juillet; la deuxième fois la Chambre turque, qui fut dissoute le 5 Août par le nouveau cabinet Moukhtar pacha. Le parti de l'Union libérale, qui travaillait maintenant de concert avec les hommes de l'ancien régime, comme Ahmed Moukhtar pacha et Kiamil pacha, n'avait certes pas les rênes du gouvernement entre les mains. Il formait cependant un facteur important dans la vie politique. Les chefs étaient le prince Sabah-Eddine, Ismaïl de Gumuldjina et le Hodja Sabri Effendi. Le Ministère des «B e u y u k l e r s» (grands hommes), qui avait groupé les hommes politiques, les plus importants du vieux temps pour le salut de la patrie, perdit la guerre balkanique et la Turquie d'Europe. Lorsque Kiamil pacha fut sur le point de conclure une paix qui stipulait la perte d'Andrinople, les Chefs du parti Jeune-turc renversé reprirent de nouveau les rênes. Dans le coup de théâtre mis en scène par Enver bey, périt le Ministre de la Guerre, Nazim pacha, et les chefs actuels Talaat bey et Enver pacha, prirent place au char du gouvernement. C'est à partir de ce coup d'Etat que commence la conjuration du parti de l'Union Libérale. Son premier acte fut l'assassinat du ministre de la Guerre Chevket pacha, le 11 Juillet 1913. Le parti au pouvoir répondit à cet attentat par une persécution sans merci contre tous les membres de l'opposition, dont les chefs s'enfuirent à l'étranger. C'est à cette époque que remonte le complot qui avait comme objet de renverser le gouvernement, mais qui fut découvert à temps, par la trahison d'un des principaux conjurés. Les chefs de l'opposition s'étaient mis à Paris, en relation avec l'ennemi le plus acharné du Comité, Chérif pacha, qui disait avoir à sa disposition de puissants moyens. Les chefs du complot étaient le prince Sabah Eddine, le lieutenant Sadik, Ismaïl de Gumuldjina, et Chérif pacha, qui devait fournir les moyens. L'Arménien Sabahgulian, qui avait été membre d'un comité Hintchakiste en Egypte et en avait été exclu, fut aussi impliqué dans ce complot. Un certain Midhat Effendi, co-fondateur de la Ligue d'Officiers «Sauveurs de la Patrie» (Halaskiaran Djémiéti) initié à Paris aux secrets de la conspiration, la dénonça à la police de Constantinople, tout en feignant pendant deux ans d'en être l'instrument à Constantinople. Le T a n i n e révéla les menées du complot en publiant une série de lettres d'Ismaïl de Gumuldjina et de Chérif pacha, écrites toutes avant la guerre; elles dataient du 31 Juillet 1913 au 22 Juillet 1914.»

A cause du rôle tout à fait secondaire de quatre arméniens de l'étranger, on ne pouvait pas avoir l'idée de faire passer la conspiration des chefs du parti de l'opposition turque pour une révolution arménienne, comme l'a voulu faire le Comité Jeune Turc, qui étant au pouvoir, après avoir arrêté ces quatre arméniens il les laissa toute une année en prison et on ne les en

II. Principes invoqués par les Jeunes-Turcs à l'appui de leur programme et de leur méthode d'extermination

René Pinon a ses raisons d'intituler son Livre «La suppression des Arméniens» (Paris Librairie Académique — 1916): «Méthode Allemande — Travail Turc»; nous croyons plus exact de préconiser cette suppresion — «Méthode Sectaire — Travail Jeune-Turc».

En effet, le caractère sectaire de ce travail criminel n'a pas été caché par les auteurs eux-mêmes, qui ont eu le courage cynique de l'aggraver par la proclamation de certaines maximes dans la Presse, pour en tirer une doctrine de justification de leur attentat contre le droit de l'homme à la vie. Ces principes, qui ont été de tout temps la règle des religions d'épée, ont été exposés avec revêtement pseudo-scientifique dans le quotidien «Hilali-Ahmer», organe en langue française du Comité «Union et Progrès».[5]) En voici quelques uns que nous avons pu recueillir:

---

tira que le 17 Juin 1915 pour les pendre sur la place du Ministère de la guerre avec 17 autres arméniens, que l'on a fait passer intentionellement pour membres du Comité Hintchakiste et faire ainsi croire qu'il s'agissait d'un complot arménien pendant la guerre. «D'autres arméniens encore, dont on trouva les noms sur des enveloppes ou des carnets de poche des prisonniers, furent pendus en même temps pour donner à l'affaire l'apparence d'une grande conspiration» (arménienne).

Le complot turc, qui avait été ourdi par les chefs de l'opposition turque, fut tourné en ridicule par la publication du Tanine, sous le titre: «Une Comédie Politique.» C'est cette comédie qui devrait aboutir à la tragédie d'un coup contre tout le peuple arménien, comme le fit connaître aussi la presse allemande de l'époque... «On confessa cependant publiquement, du côté jeune-turc, que le parti des Daschanakzagan et surtout le peuple arménien de Turquie, n'avaient été impliqués en rien dans ce complot.»

La pendaison donc de 21 Hentchaguistes du 17 Juin 1915 ne fut qu'une exécution démonstrative renvoyée à cette époque par le Comité Jeune-turc pour faire croire, comme le prouva la publication de l'interview du Dr. Rifaat, à l'existence d'un vaste complot révolutionnaire arménien, organisé avec l'argent anglais. «Malheureusement, avoue Dr. Lepsius, la presse allemande (du temps de la guerre) est tombée dans ce piège grossier».

Tous les actes de précaution, de sincère fidélité au gouvernement turc, à l'Empire du Sultan, rendus publics par les Patriarcats ne valurent à faire changer de propos le Comité «Union et Progrès», décidé à tout prix en venir à l'exécution de son projet arrêté d'avance, depuis 1910—11 de suppression des arméniens de Turquie.

Ce triste récit d'un Allemand, comme Lepsius, méritait d'être résumé ici pour jeter de la lumière sur les louches manoeuvres du Comité Jeune-turc «Union et Progrès» et de son gouvernement agissant en maître absolu de vie et de mort contre les arméniens pendant l'époque propice de la Conflagration mondiale qui l'exemptait de tout contrôle international.

[5]) Les Jeunes Turcs se proclamaient formés par les principes de l'Ecole d'Auguste Comte, fondateur du positivisme matérialiste (1798—1857) en Occident. Leur système de gouvernement se basait donc sur une doctrine anti-chrétienne et surtout anti-catholique.

1°) Les races inférieures, d'après les lois de la nature, doivent être la nourriture des races supérieures.

2°) La guerre est le régime de la force et elle est à la libre disposition des races dominantes pour leur défense contre les faibles, qui doivent en subir les conséquences, quelque désastreuses qu'elles soient pour eux.

3°) Massacrer, c'est la colère de la noblesse contre les races ignobles tenues pour dangereuses et hostiles à leur programme d'action.

4°) Une fois décidé, pousser à fond le projet des massacres, sans se laisser influencer par personne et par aucun motif de sentimentalisme... et cela n'est pas de la cruauté, mais de la force d'âme.

5°) Le massacre des peuples, sans distinction d'âge et de sexe, est une nécessité militaire.

Se proclamant ainsi des libéraux à outrance, ils prétendirent, surtout après la destitution du Sultan rouge Abdul Hamid, ne poursuivre que l'Egalité, la Fraternité et la Liberté de tous les sujets de la Turquie sans distinction de races et de religions; cependant, depuis 1908, ils se révélèrent des nationalistes outrés; ils prirent même, sans s'en cacher, pour base de leur politique la formule: «La Turquie exclusivement aux Turcs» sans autres éléments hétérogènes par la nationalité ou la croyance. Cette maxime politique fut appuyée sur des bases de conception laïque et sanctionnée par des mesures concrètes et radicales dans leur Congrès secret de Salonique, tenu le 10 août 1910. Mais, pendant le sexennat de leur gouvernement, depuis la proclamation du régime constitutionnel jusqu'à leur participation à la guerre mondiale, ils ménagèrent surtout les Grecs et les Arméniens et cachèrent leur arrière-pensée qui visait à l'exécution de la décision du congrès de 1910, décision précisée encore quant à l'application concrète de la susdite maxime à l'égard surtout des Arméniens dans celui de 1911. Ils exposèrent ainsi leur programme politique en ces formules flatteuses, particulièrement pour ces derniers: «Tous les ottomans (sans distinction de races et de religions) sont égaux devant la loi». Aussi les non-musulmans seront-ils appelés à occuper des postes dans le gouvernement du pays d'après leurs capacités. Les intérêts de toutes les races seront réconciliés avec ceux de l'unité politique de la Turquie. Sera incessamment réalisée la décentralisation administrative de l'Etat. Les provinces auront, à l'instar de celles des Etats-Unis d'Amérique, leurs droits provinciaux. On respectera le droit à la culture nationale pour chaque communauté, ainsi qu'à la libre administration de ses institutions sociales. Les éléments non-turcs, surtout les Arméniens, alléchés par ces flatteuses promesses, s'approchèrent plutôt du parti jeune-turc que de celui des libéraux-turcs, et aux deuxièmes élections de députés, les premiers gagnèrent 230 sièges sur 245, composés comme suit: Turcs: 142; Arabes: 67; Chrétiens: 33; Juifs: 3 = 245. L'enthousiasme des Arméniens à la promulgation de la Constitution et à leur admission dans le Parlement turc, se traduisit dans la pratique et se manifesta bien sincère pendant la discussion à la nouvelle Chambre législative sur la loi de mobilisation des chrétiens en Turquie. Ceux-ci, exclus jusqu'alors du service militaire, payaient la Bédéli-Askérié (contribution annuelle en argent pour l'exemption de ce service). La loi, quoique approuvée par le Parlement, souleva une question dans la politique intérieure du pays;

6°) Le massacre d'enfants d'une race hostile est une mesure préventive de défense nationale.

7°) Même dans le sein de leurs mères, ces enfants sont des rejetons réprouvés et indignes de vivre (c'est en vertu de ce principe que toutes les femmes enceintes arméniennes furent éventrées impitoyablement pendant les massacres et que les enfants furent écrasés contre des rochers et des arbres. Plusieurs femmes, au moment même de devenir mères, furent obligées de marcher des jours et des jours, ou mieux, de se traîner sous les atroces coups de fouet pour terminer leur vie).

8°) L'existence de l'Empire dépend de la force du parti Jeune Turc et de la répression de toutes les idées antagonistes (Congrès jeune-turc tenu à Salonique en 1911). La partie négative du plan d'action, arrêté à ce congrès, contenait des décisions d'extermination des Chrétiens en général à la première occasion propice.[6])

9°) Puisque «l'Europe officielle n'est pas suffisamment affranchie des conceptions théologico-métaphysiques et puisque

---

les musulmans se méfiaient de l'armement des chrétiens, ceux-ci le réclamaient à condition d'avoir le droit de promotion dans la hiérarchie militaire jusqu'au grade de commandant. Les Jeunes Turcs, tout en donnant aux chrétiens de bons espoirs d'égalité de droit entre musulmans et chrétiens en cette affaire, finirent par les en écarter et leur réserver le rôle de subordonnés des officiers turcs. Les médecins, qui ne pouvaient avoir charge de poste comportant l'usage d'armes, furent seuls exceptés de cette exclusion.

Cette mobilisation «sui generis» de soldats sans armes fut une des précautions prises par le gouvernement (Talaat-Enver) sur tous les fronts dans l'exécution des mesures de suppression des Arméniens pendant la guerre, comme nous le verrons. Les troupes d'ouvriers-soldats n'étaient constituées que d'Arméniens, pour se creuser souvent leurs tombeaux dans les tranchées ou pour mourir de faim et de privations en cassant les pierres sur les longues routes d'Anatolie.

La politique avait pénétré dans l'armée contre l'opposition de Chefket Pacha, qui, au passage du Comité Jeune Turc au pouvoir, fut le premier Président du Conseil des Ministres. Homme clairvoyant et d'esprit moins borné, il avait interdit cette pénétration des partis politiques dans l'armée, mais renversé de son pouvoir, le céda aux dirigeants plus jeunes et plus fanatiques, qui ne tardèrent pas à tourner toute l'armée de leur côté et par elle prirent en main les destinées de l'Empire en maîtres absolus. —

[6]) Au congrès des Jeunes Turcs à Salonique en 1910 le 10 Août Talaat, simple employé de la Poste, déjà appelé au pouvoir, exposait les lignes à suivre par leur gouvernement dans la politique extérieure et intérieure et il y déclarait que le Comité étant maître de la situation, se trouvait en état de l'exécuter.

Dans le programme de la politique intérieure, il inculquait la nécessité de maintenir à tout prix la supériorité de l'élément turc sur les non-turcs. Cette supériorité programmatique plus tard, dans le congrès de l'année suivante (1911) impliquait la suppression surtout des Arméniens.

Un des membres de ce congrès secret, ami du drogman du Consulat français à Erzéroum, M. Srabian (arménien catholique) lui a confidentiellement révélé qu'à l'égard des Arméniens avaient été prises des décisions de nature à faire dresser les cheveux sur la tête. Donc, les mesures appliquées plus tard pendant la guerre étaient bien préméditées.

les préjugés et le fanatisme religieux restent vivaces en elle et se manifestent à tout instant», les musulmans aussi, faisant appel aux préceptes du Coran, ont le droit de se dresser en bloc dans une guerre sainte contre les infidèles voisins ou lointains. Et le Djihad a été proclamé le 15 Novembre 1914 pour remuer les Musulmans de tous les pays du monde contre la Chrétienté, bien que, par l'ironie des choses, les fauteurs de cette comédie de guerre sainte se fussent alliés avec d'autres puissances chrétiennes aux conceptions théologico-métaphysiques. Le Coran, à ce propos, prescrit: «O croyants, combattez les infidèles qui vous avoisinent; qu'ils trouvent toujours en vous un rude accueil (C. IX-124). «Ne vous ralentissez point dans la poursuite de vos ennemis (C. IV-105). «Ne montrez point de lâcheté et n'appelez point les infidèles à la paix quand vous êtes les plus forts et que Dieu est avec vous (C. X. 4. 11. 37). Sur la base de ces principes, le Fetva du Djihad a été prononcé comme suit:

> «Lorsque plusieurs ennemis s'unissent contre l'Islam, lorsque les pays de l'Islam sont pillés, la population musulmane opprimée et emprisonnée, lorsque dans ces circonstances le khalifat de l'Islam proclame la guerre sainte selon les saintes prescriptions du Coran, la guerre n'est-elle pas du devoir de tous les musulmans, jeunes ou vieux, fantassins ou cavaliers, et tous les musulmans ne doivent-ils pas être animés du désir de mener la guerre pour la foi? Réponse: Oui. Les sujets musulmans de la Russie, de la France, de l'Angleterre et des pays qui les soutiennent, ne doivent-ils aussi mener la guerre sainte contre le gouvernement dont ils dépendent? Réponse: Oui.»

Ces grandes affirmations ne pouvaient franchir les frontières occupées par les armées turques et celles de leurs alliés et n'ont retenti seulement qu'à l'intérieur de la Turquie et surtout, d'après le principe invoqué par le Comité jeune turc: «Les peuples, dans leurs propres affaires intérieures ont seuls le droit de s'en émouvoir.» Les musulmans de tous les autres pays ennemis ont combattu dans leurs armées respectives contre les troupes des jeunes turcs considérés par eux comme des renégats de l'islamisme et ils ont combattu avec autant de dévouement que les soldats chrétiens. Par contre, ce Djihad n'a servi qu'à exciter au paroxysme la haine des musulmans turcs contre leurs concitoyens chrétiens, notamment contre les Arméniens (Voir note en marge No 3 page 4). C'est pourquoi, si le programme de l'extermination de cette race désarmée n'avait au début que des mobiles politiques, son exécution

a été cependant animée par des mobiles purement religieux évoqués par le Djihad.

Il n'est pas inutile d'exposer encore quelques unes des autres maximes jeunes-turques:

10°) Tout un système de doctrine religieuse et philosophique qui a déterminé la politique des Sultans-califes n'a été nullement modifié par la révolution jeune-turque, puisque ces mêmes fils de la révolution laïque et anti-religieuse ont gardé toujours un reste de la foi de leurs aïeux ainsi que toute leur haine contre le christianisme qui se résume dans ces principes de barbarie: «le Turc seul est homme, le reste de l'humanité ne présente que le rebut de la nature; le Turc seul a droit à la vie, à la domination; tous les non-turcs ne sont destinés qu'à disparaître ou à servir le Turc.»

11°) Le fatalisme du peuple turc a fini par rejeter la responsabilité des massacres dont il a été l'exécuteur fidèle d'après les ordres reçus et il s'en est excusé en invoquant sa croyance coranique qui lui dit: «Dieu vous a créé et tout ce que vous faites» (C. III-VII. 94). Par conséquent les actes les plus criminels perpétrés pendant les massacres, tels que: viols, vols et rapines, ayant été permis, tolérés par Dieu ont été approuvés aussi par Lui.

12°) La loi naturelle, le droit naturel même n'ont pas de raison d'être devant la volonté du Calife, ombre de Dieu sur la terre; l'autorisation de celui-ci est suffisante pour justifier n'importe quel acte de l'Islam, car il n'est qu'un instrument irresponsable dans les mains de son gouvernement, seul arbitre et maître absolu de la vie même de ses sujets. Ainsi, tout acte de sévice, d'oppression, de spoliation et de supplice était impunément permis contre les Arméniens condamnés à mort par le Gouvernement et, bien loin d'être considéré comme un crime, il était au contraire tenu pour méritoire envers son auteur turc. C'est pourquoi le docteur Hassan Fouad, arrêté et conduit devant le Tribunal de Mossoul pour avoir assassiné deux prêtres chaldéens de cette ville, fut mis en liberté par le juge d'instruction dès qu'il lui déclara avoir ignoré l'identité de ses victimes qu'il avait prises pour des Arméniens, ce qui prouve que le massacre de ces derniers était autorisé.

13°) Les Turcs ont cherché à justifier cette autorisation préméditée par la légende d'une révolte arménienne étouffée dès ses débuts par le Gouvernement. On a ainsi cyniquement proclamé que le massacre n'a été que la répression de cette insurrection . . . et cependant Enver Pacha, Ministre de la Guerre et Généralissime de l'Armée, à la date du 26 janvier 1915, félicitait le Prélat

arménien-grégorien de Konia pour la fidélité des Arméniens et le chargeait de présenter à la nation Arménienne, dont le parfait dévouement à l'égard du Gouvernement impérial ottoman est connu l'expression de «sa satisfaction et de sa reconnaissance.» Plus tard, à Diarbékir, à Malatia et ailleurs, des monceaux de cadavres arméniens aux têtes enveloppées de turbans étaient photographiés par les assassins eux-mêmes comme preuve d'assassinat de turcs par les arméniens: telle révolte, telle preuve!

14⁰) Cette doctrine, prescrivant le massacre et son ordre, était d'ailleurs étendue à tous les chrétiens dans une brochure en langue arabe distribuée dans tout le monde islamique. Il y était dit notamment: «L'extermination des misérables (chrétiens) est une tâche sainte, qu'elle soit accomplie secrètement et ouvertement, suivant l'ordre du Coran: prenez-les, tuez-les où que ce soit que vous les trouviez: nous vous donnons sur eux pouvoir absolu.» Il y a en effet dans le Coran de pareilles expressions, mais elles sont plutôt dirigées contre les idolâtres; toutefois il reste à l'interprète de ce livre — qui fait autorité divine chez les musulmans — surtout à l'interprète suprême investi d'un pouvoir spécial, le Cheik-ul-Islam, d'en adapter les prescriptions et les textes à des ordres émanant à ce propos du Sultan, directement ou par l'entremise de son gouvernement. Dans le cas considéré, c'était le gouvernement jeune-turc qui imposait au sultan Mahomet V ses interprétations dans le sens de la brochure susmentionnée.

III. Mentalité jeune-turque et dispositions particulières à l'égard des Arméniens-catholiques pendant les déportations et massacres de 1914—1918

Le bruit trop criant de l'extermination totale d'une race si connue d'Orient, et cela sans distinction d'innocents ou de coupables, d'enfants ou de vieillards, de Prêtres et de femmes, sans aucun égard aux différences confessionnelles de Grégorien, de Catholique, de Protestant, avait tardivement soulevé, contre le gouvernement turc, l'opinion publique dans les pays neutres et même chez les Alliés de la Turquie.

Le Pape Benoît XV était intervenu auprès du Sultan Mahomet V. Le professeur Lepsius avait dévoilé la réalité trop inhumaine des atrocités turques dans un rapport bien documenté et sur enquête menée par lui-même en Turquie. Les secrets

diplomatiques n'avaient pas pu rester longtemps dans les archives du Département d'Etat à Washington et au moment où Naoum Effendi, grand rabbin de Constantinople, en mission spéciale pour les Turcs en Amérique du Sud y déployait cent mille artifices de propagande en faveur de la Turquie contre les Arméniens «révoltés», un autre Juif, mais celui-ci en sa qualité d'Ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople avec plus d'autorité, mettait en pleine lumière l'atroce réalité de cette extermination sans précédent.

Devant l'émotion de l'opinion mondiale, les Jeunes-Turcs ont cru pouvoir jeter de la poudre aux yeux des Catholiques et des protestants, surtout des pays alliés et neutres, en faisant circuler le bruit d'ordres donnés en faveur des Arméniens de ces deux confessions. On avait, de fait, lancé de pareils ordres quand les déportations en vue des massacres avaient déjà atteint leur fin tragique: ces ordres, d'ailleurs, étaient accompagnés d'instructions secrètes prescrivant de ne les appliquer que dans des cas tout à fait exceptionnels laissés à l'arbitraire et au bon plaisir des exécuteurs[7]).

---

[7]) Un ordre du Ministre de l'Intérieur en date du 17 août fut donné disant que les Protestants Arméniens doivent rester à leur place, mais un contre-ordre du 19 du même mois commande que tous les Arméniens s a n s e x c e p t i o n, soient exilés.

Le Docteur Mordtmann, de l'Ambassade d'Allemagne, entreprit des démarches pour faire exempter des mesures de déportation les Catholiques arméniens d'Adana et d'Ankara, ou tout au moins les déportés de cette dernière ville et de les garder à Eskichéhir comme ceux qui étaient arrivés à Konia, Talaat lui donna une réponse évasive.

Au Consul allemand de Jérusalem (M. Schmidt) qui, le 9 Septembre 1915, avait fait des démarches en faveur des déportés protestants auprès de Djemal Pacha, celui-ci répondit que par ordre exprès de Talaat il ne pouvait s'occuper que des transports militaires.

L'Ambassade d'Autriche, après avoir obtenu de Talaat un ordre d'exemption en faveur des Catholiques arméniens de l'Archidiocèse de Sivas, l'avait communiqué par télégramme directement à l'Archevêque de Sivas; Mouammer, le Préfet de cette Province, n'a fait parvenir cette dépêche au destinataire qu'après le départ en exil de nos catholiques, départ ordonné par lui-même et communiqué au même Archevêque à l'occasion d'une démarche de celui-ci à ce propos. Nous le verrons dans les détails de l'Archidiocèse de Sivas (II. P.).

Dès que se fut répandue la nouvelle de l'exemption des Protestants, des Pasteurs de certaines villes s'opposèrent à l'exode, mais les gouverneurs locaux intervinrent et menacèrent de pendaison tous ceux qui ne se soumettraient pas ou essayeraient d'empêcher l'exécution de la mesure de l'exil général. Et tout ceci arriva, contrairement aux interventions américaines et aux promesses obtenues par ceux-ci. Les professeurs et les élèves des établissements americains de Nicomédie, d'Adapazar, de Konia, de Mersifoun, de Kharpouth etc. furent tous exilés et ensuite massacrés. Aux promesses données par le gouvernement central, on donnait une interprétation arbitraire. Ils y étaient autorisés par le même gouvernement central.

Le Docteur Lepsius a relevé la rigueur spéciale des mesures de suppression du clergé prises pour que les ouailles restassent sans bergers.

Cependant, aux yeux du Comité jeune turc, les Arméniens catholiques présentaient un danger plus réel, du fait qu'ils étaient considérés comme des protégés de la France ennemie et qu'ils intéressaient aussi les Catholiques des pays alliés de la Turquie. Les Arméniens catholiques contrairement aux aveux réitérés des gouvernements ottomans les reconnaissant pour des sujets fidèles et disciplinés, constituaient, au regard des Jeunes Turcs, un élément encore plus dangereux que les Arméniens grégoriens, en raison même de leur union confessionelle avec l'Occident catholique par lequel ils pouvaient, comme dans le passé, provoquer une intervention des Puissances européennes plus fondée, en droit et en fait, contre le programme jeune-turc d'une Turquie aux Turcs gouvernée exclusivement par des Turcs et soigneusement tenue à l'écart de tout contrôle étranger, de toute immixtion de l'Europe chrétienne. Aussi des ordres très sévères avaient-ils été donnés pour sévir avec plus de rigueur contre les Arméniens catholiques en vue de leur extermination et pour devancer les recours éventuels du Patriarcat arménien catholique de Constantionple et éviter en conséquence les protestations de la Délégation Apostolique auprès des Ambassades d'Autriche, d'Allemagne, des Etats-Unis et autres[8]). En un mot, les Arméniens catholiques, du fait qu'ils étaient plus disciplinés et plus concentrés autour de leur Patriarcat et, dans leurs diocèses, disséminés sur toute l'étendue de l'empire turc, autour de leurs évêques, étaient considérés par les Jeunes Turcs comme un élément conspirateur par principe et par doctrine contre l'indépendance absolue de la Turquie et inspiré par des tendances séparatistes en tant que coreligionnaires de la plupart des chrétiens d'Occident. La preuve de cette mentalité est dans la suppression de la presque totalité du clergé arménien catholique et dans les principes et propositions d'Ahmed Riza bey, publiés dans son livre précité et dont nous reproduisons ci-dessous une partie:

«1°) Malgré leur soi-disant émancipation religieuse, la plupart des Occidentaux partagent encore les idées des Croisés, leurs ancêtres. Les mobiles profonds de leurs actes n'ont pas changé.

«2°) Une longue période de neuf siècles n'a pu faire disparaître ces sentiments de haine accumulée par les Croisades contre les Turcs, chez les peuples chrétiens ou modifier la politique orientale des hommes d'Etat de l'Occident.

---

[8]) Cette importance morale de l'élément arménien-catholique au point de vue national a été si bien reconnue par le gouvernement turc qu'il a voulu de tout temps exploiter contre lui certains préjugés anticatholiques pour lui créer des persécutions périodiques.

«3⁰) La papauté pour réaliser ses expéditions avait fanatisé l'Europe, surexcité les sentiments et éveillé des espérances par des promesses insensées. Sous le masque de la civilisation moderne, on retrouve encore des idées et les croyances du Moyen Age.

«4⁰) Nombreux sont encore en France les hommes politiques (et parmi ceux-là mêmes qui se disent et qui se croient peut-être les fils légitimes de la Révolution et qui sont les plus farouches anticléricaux) qui ont gardé un reste de la foi de leurs aïeux. Ils sont catholiques de tradition, libres-penseurs de tempérament, très démocrates dans leurs discours, lorsqu'ils ont à ménager l'opinion publique, mais lorsqu'il s'agit de mettre leurs actes d'accord avec leurs paroles, on ne les reconnaît plus.»

«5⁰) La France et l'Italie conservent encore une structure catholique. Des millions de gens qui ne pratiquent pas sont religieux par sentiment; et ce sentiment est plus fort que la croyance.»

«6⁰) Pendant tout le Moyen Age on ne considérait comme vrai que ce qui était admis par l'Eglise. Ces erreurs et ces préjugés se sont transmis de génération en génération; le Foreign Office, le Quai d'Orsay et la Consulta se sont substitués à l'Eglise, les préjugés religieux sont suppléés par les illusions politiques; les agents soumis à leur croyance continuent à propager les mêmes chimères.

«7⁰) D'après l'Européen instruit par une partie de la presse et par l'Eglise le Turc n'est qu'un barbare toujours souillé du sang de ses victimes ... c'est un être malfaisant, cause de tous les malheurs de l'Europe. Nourri de haine il ne doit inspirer que de la haine ... et de son extermination dépend la tranquillité du monde.

«8⁰) Il faut que l'Occident se régénère d'abord avant d'être digne de transformer l'Orient. Je ne conçois rien de plus absurde et en même temps rien de plus impertinent que la prétention des Chrétiens à diriger le genre humain (paroles de Pierre Laffitte citées par Ahmed Riza). Les idées théologiques ne suffisent pas à réaliser l'Unité des peuples ni à les rapprocher entre eux.

«9⁰) En réalité aucun état chrétien n'a le droit au point de vue moral surtout, d'imposer des lois à la conscience des Musulmans et de régler leurs actions.

Ces quelques pensées d'un Jeune Turc convaincu[9]) dévoilent tout une psychologie anti-catholique, dressée surtout et en tout

---

[9]) Ce Jeune Turc convaincu qui avait la réputation d'homme modéré était Ahmed Riza; il dirigeait le journal Mechveret (Moniteur) et il avait groupé comme collaborateurs des Jeunes Turcs.

Il fut élu Président de la nouvelle Chambre des députés contre Ismaïl Kémal du Parti libéral et chef de l'opposition du Comité Jeune Turc.

contre l'Eglise et la Papauté dont les adeptes, «ne voulant qu'élargir son royaume et tyranniser le monde» constituent par là même l'élément le plus dangereux pour la Turquie. Dès lors, il ne faut pas s'étonner si les Catholiques arméniens furent aussi maltraités que les agents des comités révolutionnaires arméniens.

IV. Le fait des massacres. Responsabilité
(v. Annexe VI)

Dans son livre documentaire intitulé «La Société des Nations et les Puissances devant le problème arménien», M. André Mandelstam, ancien premier drogman de l'Ambassade de Russie à Constantinople et ancien directeur au Ministère des Affaires Etrangères de Russie, consacre un chapitre presque entièrement réservé aux documents diplomatiques de premier choix relatifs aux massacres. Nous en reproduisons ici un extrait: «Le Gouvernement jeune-turc a profité de la guerre mondiale pour faire massacrer ou laisser périr par la faim, la soif et les maladies et sous les mauvais traitements près d'un million de sujets arméniens de Turquie. Au cours du printemps et de l'été de 1915, sur l'ordre du gouvernement Jeune Turc aux commandants d'armée et aux autorités civiles des provinces, une partie des Arméniens des vilayets orientaux de la Turquie furent massacrés sur place, d'autres déportés vers le sud et décimés en route[16]). Les autorités turques, non seulement ne prenaient aucune mesure pour le ravitaillement et la sécurité des convois, mais encourageaient et souvent même en organisaient l'attaque et le pillage par les villageois et les brigands turcs et kurdes ou le massacre par les gendarmes chargés de leur protection. Des milliers des déportés tombaient épuisés de faim, de soif et de fatigue. Parfois les bour-

[16]) 1914—1915. Les persécutions et les massacres des arméniens à cette époque furent plus cruels que les précédents. Les Turcs pouvaient-ils ne pas profiter de ce moment propice pour supprimer et anéantir les détestables chrétiens? Aux déportations et massacres dans l'Arménie Majeure et Mineure succéda une famine provoquée par les Turcs pour exterminer la race arménienne, partout dans les villes et les villages on ne rencontrait que des caravanes d'Arméniens destinés en masse à la boucherie. Le chiffre des victimes depuis le littoral de la Mer Noire jusqu'aux déserts de la Syrie et de la Mésopotamie fut estimé de plus d'un million? (Témoignage d'un missionnaire italien. P. G.) René Pinon dans son livre «La suppression des arméniens» publié en 1916, au cours donc des massacres commencés dans la moitié de l'année précédente, trouve exagéré le chiffre, donné alors par certains journaux, de 850.000, et il le croit voisin de 500.000. Nous pouvons y ajouter sans exagération un million encore de victimes par suite des mesures prises pendant et après la guerre jusqu'à la date de l'évacuation de Cilicie et des vilayets d'Anatolie, où bon nombre de survivants avaient pu rentrer à l'annonce de l'Armistice de Moudros.

reaux noyaient leurs victimes dans les fleuves, les brûlaient vifs ou les assommaient avec des raffinements de torture. Souvent aussi les jeunes femmes et les enfants étaient enlevés et vendus aux harems musulmans. D'autres déportés mouraient d'inanition ou de maladie à leur arrivée dans les camps malsains de concentration en Mésopotamie ou dans le désert arabique: parfois ils y étaient tout simplement massacrés. La déportation des Arméniens, a dit Lepsius, témoin allemand, n'a été qu'une forme polie de massacre»[11]).

Ces faits atroces ont été établis au cours même de la grande guerre, par des preuves irréfutables. Un Livre Bleu anglais et une publication du comité suissse de l'«Oeuvre de secours aux Arméniens» ont réuni un matériel accablant pour la Turquie, provenant, pour la plupart, de témoins oculaires de nationalité neutre (Américaine, Suisse, Danoise) — missionnaires, sœurs de charité, employés de la Croix-Rouge, médecins, professeurs; quelques uns des témoignages émanent même d'Allemands (par exemple le professeur Martin Niephage). Et après la guerre le gouvernement allemand lui-même a autorisé le Dr. Johannes Lepsius à publier la correspondance du Ministère des Affaires Etrangères pendant les années 1914—1918, correspondance mettant complètement à nu les horreurs commises par l'allié turc de l'Allemagne (Deutschland und Armenien — Von Johannes Lepsius, Potsdam 1919). (V. Appendice — Annexe VII. Résumé du Rapport sur la situation du Peuple Arménien en Turquie par le même auteur).

Cette dernière publication, provenant d'un gouvernement allié de la Turquie, doit surtout retenir notre attention. Elle a été certainement autorisée par le Gouvernement allemand républicain dans le but de laver le nom allemand d'un terrible soupçon. Pendant la grande guerre, le Gouvernement Impérial allemand a été souvent accusé d'avoir conservé une neutralité bienveillante devant les massacres que, lui seul, grâce à son influence sur son allié turc, aurait pu prévenir. Les déclarations publiques du Chancelier Von Bethmann-Hollweg et les ambassadeurs d'Allemagne tantôt niant les faits, tantôt les excusant par la soi-disant trahison des Arméniens, ainsi que l'attitude de la presse officielle allemande, ne faisaient que fortifier le soupçon que le Gouvernement allemand voyait sans trop de déplaisir l'élimination d'un élément

---

[11]) Le 6 Mai 1915 Wangenheim communiquait à son gouvernement la nouvelle des déportations et ajoutait que celles-ci n'étaient que de vastes mesures de précaution prises pour prévenir le développement du soulèvement arménien (?).

généralement hostile à l'infiltration allemande en Turquie. Le nouveau gouvernement de l'Allemagne n'a apparemment pas voulu laisser durer cette équivoque. Il a autorisé la publication d'un Recueil qui nous paraît établir le véritable rôle de la diplomatie allemande, rôle d'ailleurs peu flatteur pour le gouvernement de Guillaume II.

Il résulte de cette publication que la déportation des arméniens a été en effet approuvée par le Gouvernement Impérial allemand, mais que ce Gouvernement a adressé de nombreuses protestations à la Sublime Porte — protestations restées d'ailleurs sans le moindre effet, — dès qu'il s'est rendu compte du véritable caractère de la «déportation».

Le rôle de la diplomatie allemande dans la déportation des Arméniens se trouve éclairé par le télégramme suivant adressé au Ministère des Affaires Etrangères allemand, le 31 mai 1915, par l'Ambassadeur Baron Wangenheim:

> «En vue d'enrayer l'espionnage arménien et de prévenir de nouvelles levées en masse d'Arméniens, Enver Pacha a l'intention de se servir de l'état de guerre pour fermer un grand nombre d'écoles arméniennes, interdire la correspondance postale arménienne, supprimer les journaux arméniens et établir (ansiedeln) en Mésopotamie toutes les familles pas entièrement au-dessus de la suspicion. Il nous prie instamment de ne pas arrêter son bras.
>
> «Ces mesures turques provoqueront naturellement dans tout le monde ennemi une nouvelle grande excitation et seront également exploitées contre nous-mêmes. Il est aussi certain que ces mesures comportent une grande dureté envers la population arménienne. Je suis cependant d'avis que nous pouvons les mitiger dans leur forme, mais non pas les empêcher en principe. Le travail de sape arménien, nourri par la Russie, a pris des dimensions qui menacent l'existence de la Turquie.
>
> «Je vous prie d'informer le Dr. Lepsius et les comités allemands pour l'Arménie qu'en présence de la situation politique et militaire de la Turquie, les mesures sus-indiquées ne peuvent malheureusement pas être évitées. J'ai informé confidentiellement les Consulats d'Erzéroum, Adana, Alep, Mossoul et Bagdad.»

La Wilhelmstrasse partagea évidemment l'avis de son Ambassadeur, car elle n'arrêta pas le «bras» d'Enver et n'empêcha pas la «déportation» des Arméniens. Et cependant les diplomates allemands qui connaissaient profondément les Turcs devaient se douter de quelle manière ces derniers se serviraient de l'approbation de leurs alliés.

S'il résulte ainsi du Recueil que la Diplomatie allemande avait, avec la plus coupable légèreté, autorisé la déportation des Arméniens «suspects», les documents publiés d'autre part, nous la montrent intervenant auprès de la Sublime Porte, dès que les rapports des Consuls allemands l'eussent éclairée sur le véritable caractère de la «déportation».Le même baron Wangenheim, et après lui les Ambassadeurs allemands qui le remplacèrent successivement — le Prince Hohenlohe-Langenburg, le Comte Wolff-Metternich et M. Von Kühlmann — adressèrent à la Porte de très énergiques protestations. Mais ces protestations restèrent sans aucun effet. Les Turcs ne croyaient peut-être pas en la sincérité de l'indignation allemande ou bien ne considéraient par leurs alliés comme particulièrement qualifiés pour leur donner des conseils de clémence et des leçons d'humanité; mais surtout, ils se rendaient compte que les Allemands n'iraient jamais au delà des représentations.

Quelques autres déclarations et aveux d'Ambassadeurs et Consuls allemands confirmèrent encore mieux ce que nous venons de dire.

Wangenheim répétait souvent aux remarques faites par ses collègues des nations neutres: «Les Arméniens sont des ressortissants de la Turquie et notre Gouvernement ne pourra rien faire officiellement en leur faveur.» L'Ambassadeur américain Morgenthau réfute de la façon la plus formelle la réponse que lui fit Wangenheim que le Gouvernement allemand avait fait tout son possible en faveur des Arméniens; Morgenthau insiste sur le fait que le gouvernement aurait pu empêcher les déportations et les massacres: «L'Allemagne, poursuit-il, est moralement responsable des crimes perpétrés par son allié le gouvernement turc. Les Allemands auraient pu, dès le début des événements, les arrêter; Wangenheim a refusé de faire le moindre effort pour empêcher la suppression de toute une race.» Il est célèbre ce mot de M. Hoffmann, le procureur personnel de Guillaume II l'Empereur allemand: «Arméniens et Turcs ne peuvent cohabiter, l'une ou l'autre de ces races doit disparaître; par conséquent, les Turcs ont le droit de supprimer les Arméniens qui, dans cette guerre, sont contre nous et contre les turcs.»

Avec cette mentalité on explique pourquoi le même ambassadeur allemand, pour s'excuser de son refus d'intervention en vue de faire cesser les massacres, prétextait que le gouvernement central des Jeunes Turcs aurait objecté à ses démarches son impuissance à empêcher les désordres locaux dans les Provinces à

cause de l'état de guerre. Mais ce n'est certainement pas à l'insu de cet ambassadeur, le plus turcophile des représentants de l'Allemagne, que ce même gouvernement central pouvait se servir de la presse allemande pour propager de pareils mensonges. Le Consul allemand de Mossoul, révolté par des publications de ce genre, écrivait à son Ambassade à Constantinople, le 14 Août 1915: «J'ai lu dans différents journaux allemands des démentis officiels turcs au sujet des massacres des chrétiens et je me suis étonné de la naïveté de la Sublime Porte qui croit pouvoir effacer par des mensonges aussi grossiers l'énormité des crimes perpétrés par ses subordonnés», il aurait pu ajouter «sur ses ordres officiels et catégoriques.» Le Consul allemand d'Adana avait mis son ambassade au courant de cette part directe prise par le gouvernement central des Jeunes Turcs en écrivant le 10 Septembre 1915, que ceux-ci auraient menacé de massacrer tous les Chrétiens si le massacre des Arméniens avait été empêché. Le 7 décembre 1915 le Comte de Metternich écrivait sur un ton plus correct et plus réaliste à propos de l'impuissance de l'ambassade devant les décisions prises par le Gouvernement Jeune Turc et déjà en cours d'exécution. On aurait dû prévenir ces iniques et inhumaines décisions à l'époque même où ce même gouvernement Jeune Turc mettait pour condition d'alliance avec l'Allemagne la non-intervention dans ses affaires intérieures et surtout à l'égard de sa conduite vis-à-vis de ses sujets. L'Allemagne ne pouvait ignorer les intentions et le projet des Jeunes Turcs pour lesquels ceux-ci se décidaient à entrer en guerre à ses côtés. Aussi toutes les démarches du successeur de Wangenheim étaient-elles tardives après les engagements de ce dernier. Il écrivait de fait le 7 décembre 1915: «Les protestations ne valent rien et les assurances données par les Turcs à la suite de nos démarches que de nouvelles déportations d'Arméniens n'auraient plus lieu, ne mérite aucune foi. D'autres mesures plus sérieuses sont nécessaires pour faire arrêter celles prises par les Turcs: ... et si des raisons militaires ne nous permettent pas de faire des démarches plus efficaces, il ne nous reste plus qu'à continuer d'inutiles protestations et celles-ci ne finiront que par faire empirer la situation. Nous sommes dans l'obligation de rester spectateurs passifs pour voir comment notre allié poursuit les massacres.»

Le même aveu de l'inefficacité des démarches et protestations tardives est fait par le Secrétaire d'Etat Jagow, qui déclara le 19 septembre 1916 qu'on avait fait des démarches auprès du Gou-

vernement turc et qu'on lui avait donné des avertissements au point d'exaspérer les dirigeants pour les faire se désister des mesures exécutées contre les Arméniens. «Nous avons fait tout notre possible écrit-il, il ne nous restait que de rompre notre alliance, mais cela n'était pas possible. Ce qui aurait été plus raisonnable, c'eût été de déclarer au moment opportun dans la Presse allemande comme le suggérait le Prince Hohenlohe, que nous autres n'avions aucune part dans les mesures prises par le gouvernement turc contre les Arméniens; en outre, nous aurions dû faire une plus large place dans notre Presse aux plaintes contre ces mesures et nous n'aurions pas dû y permettre des démentis turcs.» Choses manquées, non seulement à cause de l'impossibilité de rompre l'alliance, mais surtout à cause de la connivence directe ou indirecte des diplomates allemands qui ont conclu l'acte même de l'alliance et ont poussé à cette guerre d'aventure à leurs côtés les Jeunes Turcs dont ils ne pouvaient pas ignorer le projet, projet dont ils ont essayé de justifier l'exécution, comme nous avons entendu faire Wangenheim. Aussi tous les aveux postérieurs à ce premier acte d'entente et d'alliance avec le Gouvernement des Jeunes Turcs ne pourraient-ils recouvrir ou alléger la part de ces responsabilités, qui pèse devant l'histoire sur l'Allemagne alliée de la Turquie de cette époque.

La responsabilité de l'Allemagne dans les déportations et les massacres des Arméniens ne tomberait que sur le gouvernement et non sur la population allemande. Toutefois, il faut remarquer que certains diplomates allemands en Turquie ont essayé d'intervenir en faveur des Arméniens; mais leurs efforts furent souvent paralysés parce que l'Allemagne était trop engagée vis-à-vis de la Turquie par suite du traité d'alliance et parce que, dans l'état de guerre, les opérations militaires primaient tout. Quant à la population allemande, malgré la présence d'éléments turcophiles très zélés, catholiques et même protestants auraient agi efficacement si la censure et l'état de guerre ne le leur avaient interdit. A l'appui de cette affirmation, nous citerons le témoignage de M. Erzberger, Président du Centre catholique allemand et ancien Ministre des finances d'Allemagne.

Dans son livre intitulé «La vie pendant la guerre mondiale», il soutient «qu'après une exacte connaissance des événements, il n'est pas possible d'incriminer le gouvernement allemand au sujet

des très déplorables incidents en Arménie. Les autorités allemandes et les catholiques allemands ont tout fait pour épargner (aux Arméniens) la terreur (le désastre). «C'est l'ensemble de ces événements que M. Erzberger appelle Question Arménienne. Nous le résumons, convaincu de la sincérité de cet homme consciencieux pour ce qu'il dit de l'activité et des démarches faites par le Centre Catholique en faveur des Arméniens. Mais quant au gouvernement allemand, nous croyons devoir nous maintenir dans une certaine réserve, ayant constaté de tout près la complicité tout au moins passive de certains de ses représentants en Turquie dans les déportations et les massacres des Arméniens.

«Sans doute, écrit M. Erzberger, la question arménienne est une des pages les plus noires dans le compte-rendu européen. Presque tous les différends que la Turquie a eus avec n'importe quelle grande Puissance ont causé des vexations aux Arméniens. La Russie poursuivait avec entêtement le but de mettre les Arméniens sous sa juridiction politique et religieuse. Le Gouvernement Turc, à son tour, se tenait à l'égard des Arméniens, plein de soupçons, souvent sans fondement. Pendant la guerre balkanique, d'où la Turquie est sortie très affaiblie, les Arméniens se tinrent avec fidélité aux côtés du Sultan, quoique à cette époque le rêve de la constitution d'un Etat indépendant inspirait plus que jamais l'espoir d'un succès. Dans toutes les preuves contraires que des ministres et des diplomates turcs bien autorisés me donnaient, j'avais acquis cette impression que ce n'étaient pas des motifs nationaux qui prévalaient dans la question arménienne, mais surtout ceux du fanatisme musulman.

«Avant la participation de la Turquie à la guerre mondiale en 1914, l'ambassadeur allemand à Constantinople était entré en relations avec le Patriarche des Arméniens et avec certains dirigeants arméniens, et il leur avait fait comprendre que l'heure fatidique pour leur peuple avait sonné et qu'ils devraient se comporter en fidèles citoyens de l'Empire ottoman. Les arméniens avaient assuré qu'ils resteraient pleinement loyaux vis-à-vis de la Turquie. Les autres populations chrétiennes avaient ainsi affirmé leur fidélité inébranlable à l'égard de l'empire ottoman.» (Il existe des lettres pastorales à ce sujet: le 14 Novembre 1914, de l'Archevêque maronite de Chypre; le 15 Novembre 1914, du Patriarche syrien catholique d'Antioche). «Malgré tout et même en dépit de l'intervention de Benoît XV. par l'entremise de son Délégué à Constantinople et par une lettre autographe au Sultan, toutes les promesses données par le gouvernement turc n'ont pas été tenues et tous les Armé-

niens, y compris les catholiques furent déportés et massacrés. Le prétexte allégué était des actes de trahison attribués aux Arméniens pendant l'avance russe en Turquie. Si les Arméniens qui s'appuyaient sur les russes ou ceux qui avaient été élevés dans des collèges américains caressaient des idées d'indépendance, les catholiques arméniens, eux, suivaient une conduite très disciplinée, et, pour cette raison, ils auraient dû être exemptés des mesures prises. Mais ils ne le furent en aucune façon. Cinq évêques furent tués (4 déportés ou morts par suite de déportation), trois seulement furent laissés dans leur diocèse. Vers la fin de 1915, le nombre des prêtres et des religieux assassinés atteignait le chiffre de 140. Les religieuses massacrées étaient plus de 40. Angora, ville qui avait le plus grand nombre de catholiques, (après les déportations) a subi de lourdes pertes pendant l'incendie de 1916. Aux chrétiens qui restaient en ville toute assistance religieuse et cultuelle étaient défendue. A un prêtre allemand, il fut interdit d'exercer publiquement son ministère. Un médecin allemand de la Croix-Rouge écrivait en 1915 ce qu'il avait vu:

«Tandis que les premières caravanes de femmes et d'enfants déportés étaient poussées en avant sous l'escorte de quelques hommes armés, celles qui vinrent ensuite avaient des montures et du bétail. Dernièrement sont arrivés les habitants d'Erzeroum, énorme défilé de chariots bien équipés. Ils se portaient bien, ils voyageaient en petits groupes et ils étaient protégés par de nombreux gendarmes et des officiers». Toutefois, cette assistance était due à la bienveillance personnelle du gouverneur, dit le rapporteur, tandis que d'autres gouverneurs avaient agi avec beaucoup d'impudence.

«Aussi, non seulement des provinces arméniennes, mais aussi d'autres contrées de la Turquie parvinrent des nouvelles de massacres et de déportations des chrétiens. Ces nouvelles donnèrent au Conseil missionnaire des catholiques allemands l'occasion d'élever la voix en octobre 1915 pour réclamer la fin de ces mesures excessives, qui venaient d'être appliquées par le gouvernement turc contre les Arméniens. Quelles que soient les plaintes contre ces derniers, il y a un sens humanitaire qui doit s'imposer et le gouvernement turc ne peut le mépriser. Ce sens humanitaire commande impérieusement que la suppression imminente de toute une race soit arrêtée. Le Conseil missionnaire réclamait du gouvernement allemand de faire valoir son influence sur la Turquie pour améliorer la situation des Arméniens, de prendre les mesures indispensables pour cela et de déclarer en même temps au gou-

vernement turc que «la population chrétienne de l'Allemagne, contrairement à son amitié diplomatique d'alliance, sera profondément émue si ses coreligionnaires de Turquie restent gravement opprimés. Le Président du Conseil avait répondu à cet appel que «le gouvernement regardera dorénavant, comme il l'a fait jusqu'à présent, de son devoir de faire valoir son influence pour que les populations chrétiennes ne soient pas persécutées à cause de leurs croyances.»

«L'Ambassadeur allemand, à l'arrivée de ces premières protestations, s'est mis inlassablement à l'oeuvre de la protection des chrétiens, intervenant en même temps auprès du Patriarcat arménien pour faire maintenir le calme dans les contrées en question. Déjà depuis le mois de Décembre 1914, le même ambassadeur avait présenté à la Sublime Porte les protestations arméniennes. Le Grand Vizir avait fait retomber la responsabilité des événements sur les instigations arméniennes, disant que les Arméniens avaient ouvertement pris position contre la Turquie. Plusieurs fois, l'Ambassadeur allemand avait assuré au Patriarche que l'Allemagne avait tâché de travailler tout au moins en faveur des arméniens catholiques. Quand le gouvernement turc avait manifesté pour la première fois ses intentions de déporter les Arméniens, l'Ambassadeur allemand s'était immédiatement dépensé pour modérer ces mesures. Les consuls allemands, au dire même de témoins oculaires neutres, avaient tout fait pour tempérer les mesures atroces. Moi-même, poursuit M. Erzberger, j'ai redoublé l'influence de ma présence à Constantinople en 1916 pour faire des démarches en faveur des Arméniens. Le Patriarche arménien catholique m'a exposé ses pressants désirs de voir rentrer dans leurs Diocèses les Evêques, les religieuses et les novices déportés, et d'empêcher de nouvelles déportations ainsi que les islamisations forcées et le maintien des orphelins arméniens dans des établissements turcs, d'obliger le gouvernement turc à protéger la vie des déportés.

«Le 10 février 1916[12]) au cours de mon entrevue avec Enver Pacha et Talaat Pacha, je n'ai pas manqué de commencer immédiatement mon discours par la question arménienne. Enver pacha m'a formellement promis que des mesures ultérieures contre les Arméniens ne seraient plus prises. Les Arméniens seraient établis en des zones limitées et la liberté religieuse leur serait garantie.

---

[12]) A cette époque le crime avait été déjà perpétré dans toute son étendue et sa rigueur contre les Arméniens en général, sans faire de distinction entre les catholiques, les protestants ou les grégoriens.

Talaat pacha a promis à son tour que les églises arméniennes seraient rouvertes ainsi que les séminaires et les écoles, à condition que les intérêts de l'Etat turc n'en soient pas lésés. Aussi les deux ministres me prièrent-ils de leur présenter par écrit les moyens que je désirais voir appliquer, ce que j'ai fait de suite.

«Dans la rédaction de mon rapport à Enver Pacha, je m'étais laissé guider par l'idée qu'il fallait passer par les chemins que les vues nationales turques permettraient et d'autre part qui pouvaient donner la possibilité de faire renaître les droits des chrétiens. Les pensées fondamentales qui me guidaient dans la rédaction de mon memorandum étaient les suivantes. La Turquie, pour premier but de son entrée en guerre a eu en vue de s'unifier politiquement et intérieurement. Son principal but était de supprimer les privilèges (monopoles). Les alliés, au cours de la conclusion de la paix, essayeront par tous les moyens dont ils disposent d'empêcher la réalisation des buts poursuivis par la Turquie. La plus grande victoire des puissances centrales ne suffira pas pour réaliser ces buts, si le gouvernement turc ne donne pas des preuves, même au cours de la guerre, qu'il a décidé de respecter la vie et la liberté religieuse des chrétiens qui se trouvent en Turquie. Certains événements qui ont eu lieu en Turquie ont profondément ému la population chrétienne de l'Allemagne. Si cette émotion ne s'est pas manifestée publiquement et dans la presse, cela est dû à la censure et à l'intention de la population de ne pas créer d'embarras aux autorités allemandes. Mais après la cessation de la guerre, il est probable qu'auront lieu avec un empressement extraordinaire des échanges d'idées pour rétablir les monopoles (Capitulations) et pour créer des garanties en faveur des chrétiens. Si donc le gouvernement turc désire atteindre le but pour lequel il est entré en guerre, il ferait bien pour les intérêts communs, si dès maintenant il tournait sa pleine attention aux desiderata des populations chrétiennes.»

Puis M. Erzberger énumère les différentes mesures qui devront être prises en faveur des chrétiens de l'Empire ottoman, lorsque l'Allemagne aura gagné la guerre. (Noublions pas que M. Erzberger est un allemand et qu'il parle d'événements futurs.) Ensuite, exposant l'état déplorable des diocèses arméniens à la suite des déportations, il déclare que pour apaiser l'opinion publique européene excitée par les accusations et la propagande des Alliés, il serait dans l'intérêt même du gouvernement turc de prendre des mesures en faveur de la population arménienne.

M. Erzberger expose alors quelles pourraient être ces mesures:

«J'ai donc proposé, dit-il, des moyens à exécuter immédiatement comme suit:

1°) Ne pas donner à des individus la possibilité d'aborder les déportés, mais à une mission de Chevaliers de Malte qui se prépareraient en Allemagne et qui travailleraient gratis. Par l'entremise de cette mission, on distribuera du pain et d'autres denrées alimentaires, qui seraient fournies par le gouvernement turc ou allemand.

2°) Retour successif des déportés et leur installation si possible auprès des lignes de chemin de fer, afin qu'ils puissent être surveillés plus facilement et que leur assistance soit plus commode. En tout cas, les tenir éloignés des endroits qui sont considérés comme des zones de guerre. Leur installation doit être concentrée en Asie Mineure et non en Syrie ou en Arabie. Le gouvernement doit mettre à la disposition des rapatriés autant de bons terrains qu'ils en possédaient auparavant. Pour les dédommager de la perte de leurs logis et de leurs meubles, il faut leur procurer gratuitement des matériaux de construction, des instruments aratoires et des semences. Leur rapatriement et leur installation seront effectués sous l'égide des représentants des Chevaliers de Malte.

3°) Il faut leur assurer l'assistance religieuse. Ainsi à Ankara, 2000 Arméniens catholiques se trouvent sans prêtre ni évêque quoiqu'on ait essayé d'y envoyer un prêtre. Il faut rouvrir les Eglises fermées et restituer les objets du culte et il ne faut pas empêcher le retour au christianisme de ceux qui, par crainte des déportations, ont embrassé l'islamisme.

4°) Il faut que les Arméniens retournent dans leurs villes d'origine si celles-ci ne se trouvent pas dans les zones de guerre.

5°) Il faut rapporter la loi de liquidation, ou tout au moins ne pas l'appliquer aux Arméniens qui sont déjà de retour.

6°) Considérant que les Arméniens catholiques dans une mesure connue n'ont pris part à aucune agitation révolutionnaire, il faut leur accorder la priorité dans le rapatriement.

En prenant de telles mesures, il sera possible d'effacer toute trace d'indignation chez les Chrétiens des Puissances centrales. L'ordre des Chevaliers de Malte est le mieux indiqué pour l'application de ces mesures. L'argent nécessaire pour ces opérations pourrait être fourni par le gouvernement allemand au compte du gouvernement turc.

«Ces Propositions sont inspirées par le désir d'écarter les obstacles qui s'opposeraient à la réalisation des buts de la guerre.

Nous croyons tenir compte largement de toutes les justes vues du gouvernement turc. Par ailleurs, ces propositions présentent des garanties de parfaite liberté de conscience, soit pour les catholiques à l'étranger, soit pour ceux de Turquie.

«Malgré les fréquents rappels de l'Ambassade allemande, le gouvernement turc n'a donné aucune réponse à ce mémorandum que lui-même avait désiré. Mais mon activité en faveur de la population (arménienne) n'a pas été paralysée pour cette raison.

«A mon retour de Constantinople, j'ai entrepris avec beaucoup de zèle une organisation de bienfaisance en faveur des Arméniens. Des personnes privées m'ont offert des sommes assez considérables, et l'Episcopat allemand a organisé une quête pour les Arméniens. Le Patriarcat arménien (catholique) continuait à entretenir des relations amicales avec le représentant à Constantinople des Catholiques d'Allemagne; celui-ci pouvait subventionner la malheureuse population. Nous l'aidions autant que nous le pouvions. Et j'ai reçu de nombreuses lettres de remerciements, soit du Patriarcat, soit des Prélats arméniens les plus en vue.

«En ces jours, j'ai parlé sur la question arménienne devant les cercles ayant une certaine autorité, pour déclarer si le moment n'était pas venu d'exercer sur la Turquie une pression telle que les Alliés ne puissent affirmer que rien n'a été fait de notre part. Mais après de sérieuses réflexions, nous nous sommes abstenus d'agir ainsi, considérant que cela pourrait être plus nuisible qu'utile aux Arméniens.

«Quand, au début de 1918, par suite de la conclusion de la paix avec la Russie, d'autres territoires arméniens furent cédés à la Turquie, je me suis dépensé avec toute mon énergie pour éviter aux Arméniens de nouvelles terreurs; en particulier, nous avons envoyé un contingent assez important de soldats allemands contre les armées turques qui avançaient. Et généralement, en ce cas aussi, nous avons obtenu des résultats satisfaisants[13]).

Ainsi donc les Diplomates et les Consuls allemands n'ont pas pu ou su empêcher les massacres des Arméniens; mais ils ont au moins enregistré de la façon la plus minutieuse les méfaits de

---

[13]) M. Erzberger semble ignorer la xénophobie turque en général et le but principal de l'entrée en guerre des Jeunes Turcs, à savoir celui d'écarter pour toujours toute intervention étrangère en Turquie dans l'exécution de leur projet de suppression de l'élément non musulman, surtout de l'Arménien dont le sort a servi de tout temps pour prétexte aux puissances d'intervenir tantôt pour leur assurer le maintien et l'observation des privilèges octroyés par les Sultans, tantôt pour réclamer des Réformes dans les provinces habitées par eux.

leurs alliés . Et le Recueil de M. Lepsius qui publie tous ces rapports, est une réfutation définitive de toutes les légendes et de tous les mensonges mis en cours par les Jeunes-Turcs pour nier et atténuer leurs responsabilités. En outre, le Recueil a coupé court à la légende officielle turque sur des insurrections arméniennes. Avant la déportation, il n'y eut que trois rencontres insignifiantes entre des gendarmes et des déserteurs (à Mouch, à Zeitoun et à Van). Après le commencement des massacres, dans certains endroits, — à Van, à Chabin-Karahissar, à Ourfa et à Suédiyé — les Arméniens n'opposèrent qu'une résistance armée aux massacreurs, résistance qui dut peut-être sembler criminelle aux Turcs habitués selon une bonne vieille tradition à une attitude plus passive de leurs victimes. Ainsi la célèbre «révolte» de Van consista en ceci: après que le Vali Djevdet bey eût commencé à massacrer les villages des environs et fait assassiner quelques chefs arméniens, les Arméniens de Van se barricadèrent dans leur quartier et se défendirent avec succès contre les troupes turques jusqu'à l'arrivée des Russes.

Et cependant, dans toutes ces soi-disant insurrections[14]) les Turcs ne perdirent pas plus de 300 hommes au dire des allemands (Deutschland und Armenien, page LXXVIII—LXIX).

Les rapports consulaires allemands infligent un démenti formel à une autre accusation produite par les Turcs contre les Arméniens, celle d'avoir projeté un soulèvement général dans tout l'Empire. Ces rapports certifient, au contraire, que la conduite des Arméniens a été irréprochable et qu'il n'y avait aucune preuve de leur trahison (Deutschland und Armenien p. LXX).

Enfin les racontars turcs sur les massacres perpétrés par les Arméniens sur les Turcs sont du domaine de la plus pure fantaisie. M. Lepsius donne un exemple frappant de la mauvaise foi insigne des accusations turques. Ainsi, un communiqué turc du 29 juin 1915 affirme que des 180.000 habitants musulmans du vilayet de Van, 30.000 à peine ont pu se sauver, les autres restant exposés aux assassinats des Russes et des Arméniens sans qu'on eût pu avoir des nouvelles de leur sort. Enver Pacha fait une déclaration disant à son tour que des 150.000 turcs du vilayet de Van,

---

[14]) L'Ambassadeur Wangenheim dans un rapport à son gouvernement décrit en des couleurs mensongères et présente comme colossal le soulèvement arménien contre le gouvernement turc: tandis que son consul d'Erzéroum le dément en écrivant: «Il n'y a à craindre aucune insurrection de la part des Arméniens. Ces mesures de déportations sont donc cruelles et sans motif. (Scheubner, consul allemand à Erzèroum: 16 mai 1915).

30.000 seulement sont en vie. Et enfin, un communiqué de l'ambassade turque à Berlin du 1er octobre 1915 parle d'une révolte arménienne qui a coûté la vie aux 180.000 musulmans de Van! En réalité, les 30.000 Turcs de Van s'étaient enfuis non pas devant une révolte arménienne, mais devant l'avance de l'armée russe. Quant aux 150.000 musulmans kurdes restés dans le pays, ils n'ont eu à souffrir ni des Russes, ni des Arméniens. Et les pertes des Turcs pendant les troubles de Van s'élèvent d'après Lepsius non pas à 180.000 mais à 18 environ (Deutschland und Armenien, p. LXXII—LXXIV). Il s'agissait là d'une défense en règle des Arméniens attaqués par les turcs. Nous en rapporterons quelques détails dans la IIème partie de ces notes.

Des actes individuels de vengeance de la part des Arméniens peuvent certainement avoir eu lieu, mais comme le fait ressortir avec raison M. Lepsius, il importe de constater que ces actes, au dire même des sources turques, auraient eu lieu, non pas avant mais après la déportation et les massacres (Deutschland und Armenien p. LXXVI); mais la contribution la plus importante que le Recueil allemand fournit à l'histoire des relations turco-arméniennes pendant la Grande guerre est certainement la confirmation qu'il apporte à tous les témoignages précédents sur le rôle du gouvernement turc dans l'organisation des massacres.

Tous les rapports consulaires et diplomatiques allemands s'accordent à constater que les massacres ont été perpétrés sur l'ordre du gouvernement poursuivant le plan méthodique d'une destruction complète du peuple arménien.

Voici les extraits de quelques uns de ces rapports (Deutschland und Armenien p. LXXVI).[15])

«Il ne s'agit de rien moins que de la destruction ou de l'islamisation par force de tout un peuple»; (Rapport du Consul Kuckhoff, de Samsoun, du 4 Juillet 1915, No 116 du Recueil).

Le 7 Juillet 1915 on trouve l'aveu suivant du Représentant de l'Allemagne, décidé enfin à donner au gouvernement turc un sévère avertissement: «Il y a 15 jours à peine, l'exil et la déportation des Arméniens étaient limités aux villes limitrophes du front oriental de la guerre et à quelques zones de la Province

---

[15]) Pour une documentation plus complète sur les déportations et massacres des Arméniens, nous renvoyons le lecteur à la publication de recueils N° 136 de la Bibliothèque Nationale «La Déportation de la Nation Arménienne d'après les documents allemands» (Vienne 1922 — P. J. Dashian).

d'Adana. Mais depuis, la Sublime Porte a décidé d'étendre la même mesure aux Provinces de Trébizonde, de Mamuret-el-Aziz, de Sivas et elle en a déjà commencé l'application, quoique ces régions ne soient pas sous la menace immédiate d'une avance ennemie. Cette circonstance et la méthode de l'exécution des mesures prouvent que le Gouvernement (turc) a réellement l'intention de supprimer la race arménienne de l'Empire.»

> «Je suppose que mes rapports précédents ont démontré que le gouvernement turc a de beaucoup dépassé les limites des mesures justifiées de protection contre des intrigues arméniennes, réelles ou présumées, et que par l'extension aux femmes et aux enfants des ordres dont il a imposé l'exécution aux autorités dans les formes les plus dures et les plus raides, ce gouvernement poursuit consciemment la destruction d'aussi grandes parties que possible du peuple arménien, par des moyens empruntés à l'antiquité et qui sont indignes d'un gouvernement qui veut être l'allié de l'Allemagne. Il a, sans nul doute, voulu se servir de la circonstance qu'il se trouve en guerre avec la quadruple Entente, pour se débarrasser de la question arménienne dans l'avenir, en ne laissant subsister que le nombre le plus minime possible de communautés arméniennes organisées. Il a fait des hécatombes d'innocents avec les quelques coupables (Rapport du Consul Russler, d'Alep, du 27 Juillet 1915 No 120 du Recueil).
>
> «Les partisans de la dernière orientation (l'orientation extrême du Comité Jeune-Turc) conviennent que le but final de leur action contre les Arméniens est leur extermination complète en Turquie. Après la guerre nous n'aurons plus d'Arméniens en Turquie, a dit textuellement une personnalité autorisée» (Rapport du Consul Von Scheubner-Richter, d'Erzeroum, du 28 Juillet 1915 No 123 du Recueil).

Henry Wood, dans son rapport du 14 août 1915, publie une réponse d'Enver à des démarches faites en faveur des Arméniens innocents:

> «Il nous est difficile pour les exempter de discerner les innocents des coupables parmi les 2 millions d'Arméniens; en les supprimant tous, nous sommes sûrs d'atteindre les coupables».

Le Gouvernement Jeune Turc a décidé que la population arménienne de la Turquie devait être ramenée à une condition d'infériorité telle qu'elle ne puisse pas se relever pendant cinquante ans; à la race turque on doit assurer une supériorité absolue; c'est là une des maximes du régime Jeune Turc.

Les allemands de Konia écrivaient à leur ambassade à Constantinople le 16 août 1915: «Toutes ces mesures ont pour but, selon toutes les apparences, l'extermination des Arméniens. Ce

traitement inhumain constitue une honte indélébile devant l'Histoire.»

Les nouvelles d'islamisation forcée ayant soulevé l'indignation en Allemagne, un grand nombre de Protestants influents et les membres du Congrès Central des Missions Catholiques présentèrent un Mémorandum le 12 Novembre 1915 à M. Peter Holped, et celui-ci promit de faire son possible pour que les chrétiens de Turquie ne fussent plus persécutés pour leur croyance. Mais la suppression des races non turques était le but commun d'Enver et de Talaat; le premier voulait y arriver par la dispersion et la fusion des chrétiens parmi les musulmans; le second par les massacres. C'est pourquoi des enfants au-dessous de 13 ans et des femmes furent distribués dans des maisons turques et les autres Arméniens inexorablement conduits au massacre.

> «Un ingénieur allemand, qui était occupé, pendant les événements décisifs, à la construction du chemin de fer de Bagdad à Ras ul Aïn et à Tell Abiad et qui est entièrement digne de confiance, a donné des rapports émouvants qui permettaient de se rendre compte de l'extermination consciente et voulue des déportés par les organes du gouvernement turc». (Rapport du Consul Russler d'Alep, du 3 Janvier 1916, No 226 du Recueil.)
>
> «Une grande partie du comité jeune-turc procède du point de vue que l'Empire turc doit être construit sur une base purement musulmane et pan-turque. Les habitants non-musulmans et non turcs de l'Etat doivent être islamisés et turquifiés par la force et là où cela n'est pas possible, exterminés. Le temps actuel semble à ces Messieurs le plus propice pour la réalisation de ce plan. Le premier point de leur programme comportait la liquidation des Arméniens» (Rapport du Consul Von Scheubner-Richter daté de Munich, le 4 décembre 1916, No 300 du Recueil.)

Les Ambassadeurs allemands ne sont pas moins affirmatifs que les Consuls. Déjà à la date du 7 Juin 1915 l'Ambassadeur Wangenheim qui, le 31 mai, avait soutenu la mesure de déportation devant le Chancelier Bethmann-Hollweg, écrivait à ce même Chancelier que «Le Gouvernement (Jeune Turc) poursuit en réalité le but d'anéantir la race arménienne dans l'Empire turc.» Le même, le 17 Juin 1915, revenait à sa conviction en écrivant au même chancelier:

> «Il est évident que la déportation des Arméniens n'est pas motivée par les seules considérations militaires. Le Ministre de l'Intérieur, Talaat bey, a dernièrement, dans une

conversation avec le Dr. Mordtmann, actuellement au service de l'Ambassade impériale, déclaré ouvertement que la Porte voulait profiter de la guerre mondiale pour en finir radicalement (Gründlich aufzuräumen) avec leurs ennemis intérieurs (les Chrétiens autochtones) sans être gênés par l'intervention diplomatique de l'étranger» (No 81).

Le même Baron Wangenheim écrit le 17 Juillet dans son rapport sur l'extension de la mesure de déportation aux provinces qui ne sont pas menacées par une invasion ennemie:

«Cette circonstance et la manière avec laquelle s'effectue la déportation (Umsiedlungen) démontrent que le gouvernement poursuit réellement le but d'exterminer la race arménienne dans l'Empire Ottoman» (No 106).

Le Prince Hohenlohe télégraphie le 2 août 1915, au Consulat d'Allemagne à Alep:

«Toutes nos représentations ont été sans résultat, en présence de la détermination du gouvernement de se débarrasser des Chrétiens indigènes des provinces orientales» (No 127).

Très intéressant est également un rapport daté du 30 Juin 1916 adressé par le Comte Wolff-Metternich au Chancelier de l'Empire, où l'Ambassadeur décrit la pression que le comité Jeune Turc exerce partout sur le gouvernement qui est d'ailleurs son émanation; le rapport nous montre en même temps en quelle estime ce diplomate allemand tenait ses alliés jeunes-turcs:

«Le Comité, écrit l'Ambassadeur, exige l'extermination des derniers restes des Arméniens et le Gouvernement doit céder. Mais le Gouvernement n'est pas seulement l'organisation du parti gouvernemental dans la capitale. A toutes les autorités, du Vali au Caimacam est adjoint un membre du Comité pour les soutenir et les surveiller. Les déportations des Arméniens ont recommencé partout. Mais les loups affamés du Comité n'ont plus beaucoup à attendre de ces malheureux, si ce n'est l'assouvissement de leur fureur fanatique de persécution. Les propriétés sont confisquées depuis longtemps et leurs biens liquidés par une soi-disant commission des biens abandonnés (Envale-Metroukié). Si, par exemple, un arménien possédait une maison évaluée à 100 ltqs. elle a été adjugée à un turc, ami ou membre du Comité à 2 ltqs. Il n'y a donc plus rien à chercher chez les Arméniens. Aussi la meute se prépare avec impatience pour le moment où la Grèce, forcée par l'Entente, se déclarera contre la Turquie ou ses alliés. Il y aura alors des massacres sur une échelle plus grande que ceux des Arméniens. Les victimes sont plus nombreuses et le butin plus tentant. L'hellénisme est l'élément culturel de la Turquie. Il sera détruit comme l'élément arménien si des influences étrangères ne s'y opposent pas. Turquifier veut dire chasser ou tuer et exterminer tout ce qui n'est pas turc et

s'emparer par la force des biens d'autrui. En cela et dans le braillement des phrases révolutionnaires françaises consiste pour le moment la célèbre renaissance de la Turquie (No 282).

Terminons par la dépêche au Chancelier Bethmann-Hollweg du même Comte Wolff-Metternich, en date du 10 Juillet 1916:

«Dans la réalisation de son programme qui consiste à résoudre la question arménienne par la destruction de la race arménienne le gouvernement turc ne s'est laissé arrêter ni par nos représentations, ni par celles de l'Ambassade d'Amérique et du Délégué du Pape[16]) ni par les menaces de l'Entente, ni le moins du monde par des égards pour l'opinion publique de l'Occident» (No 287).

En résumé, la correspondance diplomatique allemande prouve péremptoirement que les massacres arméniens ont été exécutés sur les ordres du gouvernement Jeune-Turc désirant profiter de la Grande guerre pour en finir, une fois pour toutes, avec la question arménienne. Certes, pendant l'exécution de cette mesure administrative turque, le fanatisme, la cruauté, les instincts rapaces de la populace ont pu se manifester dans leur plus effroyable hideur. Mais l'initiative des massacres ne revient nullement à une explosion de l'indignation populaire provoquée par une prétendue trahison arménienne, comme tâchaient de le faire accroire les Jeunes Turcs. Aux légendes et mensonges turcs déjà réfutés dans la presse des Etats de l'Entente et des pays neutres, la publication de la correspondance diplomatique allemande a donné le coup de grâce. Il est en effet impossible d'incriminer la valeur des témoignages des fonctionnaires de l'Allemagne, alliée de la Turquie, renseignant leur gouvernement au jour le jour et en détail, sur la situation intérieure de l'Empire ottoman qui pouvait exercer la plus grande influence sur le cours de la Grande Guerre.

Nous ne saurions mieux clore ce chapitre consacré à l'établissement de la responsabilité des Jeunes-Turcs qu'en revenant à la déclaration du Grand Vizir Damad Pacha, faite devant le Conseil Suprême le 17 Juin 1919. Il y a lieu de souligner la reconnaissance des crimes du gouvernement jeune-turc par le gouvernement ottoman qui lui a succédé:

«Au cours de la guerre, déclare le Grand Vizir, presque tout le monde civilisé s'est ému au récit des crimes que les Turcs auraient commis. Loin de moi la pensée de travestir ces

---

[16]) Les Ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche à Constantinople poussaient souvent en avant dans les démarches auprès du gouvernement turc le Délégué Apostolique, en tant que prêtre et par conséquent plus dégagé de vues politiques et moins suspect de parti pris.

forfaits qui sont de nature à faire toujours tressaillir d'horreur la conscience humaine. Je chercherai encore moins à atténuer le degré de culpabilité des acteurs du grand drame. Le but que je me propose est de montrer au monde, avec des preuves à l'appui, quels sont les véritables auteurs responsables de ces crimes épouvantables.»

Ces auteurs responsables sont, d'après le Grand Vizir de Turquie, les chefs du Comité Union et Progrès, c'est-à-dire les membres ou les instruments du gouvernement jeune-turc pendant la Grande guerre.[17])

---

[17]) Un mot de précision. — La responsabilité du Comité Jeune-Turc «Union et Progrès» est contestée par Mihdat Chucri, secrétaire général d'antan de ce même Comité. Il la rejette sur Béhaeddine Chakir, Inspecteur de l'exécution des mesures contre les arméniens dans les Vilayets d'Anatolie. Nous alléguons cette déclaration de Mihdat avec notre réponse dans l'appendice de ce Volume (v. annexe VI.).

Un mot de précision à ce sujet de la responsabilité ne serait pas inutile pour mieux éclaircir ce point si complexe mais si important et capital pour l'histoire.

En me référant donc à ma note en marge (1. p. X) je tiens à déclarer être convaincu que les Turcs les plus sensés, à la lecture de ces notes, ne sauraient me taxer d'exagération ou d'injustice à l'égard des auteurs des crimes commis au temps de la guerre mondiale (1914—1918).

Cependant, j'ai cru de mon devoir d'ajouter ce mot de précision pour répondre à une question qu'on aurait pu me poser à ce sujet: La population turque toute entière peut-elle être accusée comme responsable de ce crime de lèse humanité? Je répondrai franchement et sans ambages: dans la décision et imposition des mesures: Non; dans l'exécution: Oui!

Cette négation et cette affirmation doivent être précisées par les considérations suivantes:

1º— En ce qui concerne l'élaboration du projet et du plan d'extermination de la race arménienne, le seul responsable est le Comité Jeune Turc «Union et Progrès».

2º— En ce qui concerne l'exécution du projet, le principal responsable est ce même comité qui se trouvait, pendant la guerre, à la tête du Gouvernement.

3º— La masse du peuple n'a agi que:

— par esprit de soumission aveugle aux autorités constituées;

— par le fanatisme religieux que les Jeunes Turcs éveillèrent et exploitèrent contre les Guiavours;

— par erreur, car les agents locaux du Comité «Union et Progrès» firent croire partout qu'une révolte arménienne était latente et préparait la ruine du pays.

4º— Le peuple turc en général, à l'exception des bandits et des tribus sauvages, est discipliné et obéit aveuglément aux ordres donnés par les autorités.

5º— Sa croyance coranique, sa mentalité antichrétienne, sa formation de sujet docile, qui regardait comme divine l'autorité des Sultans et celle de son Gouvernement, ont été les normes de conduite du Turc fidèle à l'égard de ses compatriotes non-musulmans. La guerre sainte (Djihad) est pour le musulman un ordre divin.

Nous répéterons donc ce que nous avons dit dès le début de ces Notes que si le programme de l'extermination de cette race désarmée n'avait au début que des mobiles politiques, son exécution a été cependant animée par des mobiles purement religieux évoqués par le Djihad (p. 1 et 9). Ainsi le but de ces mesures fut politique dans la conception, mais revêtu de desseins religieux dans son exécution.

V. La réaction mondiale devant les massacres

Ludovic de Contenson, dans son Livre «Chrétiens et Musulmans — voyages et Etudes» (Paris-Librairie Plon), écrivait en 1901 — après les massacres Hamidiens:

«L'Empire ottoman a passé en ce siècle-ci (XIX) par de terribles crises où l'on eût cru plusieurs fois qu'il devait sombrer. Naguère encore l'écho des massacres arméniens tintait à nos oreilles. Il semblait que de t e l l e s a b o m i n a t i o n s eussent dû soulever le dégoût de tous les peuples civilisés et amener la ruine définitive d'un régime basé sur des vexations de toutes sortes, sur des assasinats en masse renouvelés des modes antiques. Mais faute de savoir s'entendre sur le partage, les nations p r é t e n d u e s c i v i l i s é e s laissèrent la Turquie sortir indemne de cette secousse périodique qui, tous les vingt ans environ depuis le commencement du siècle, semble la menacer de mort

---

6º— Malgré tout, un certain nombre de Turcs, conscients du droit naturel, désapprouvèrent les mesures d'extrême rigueur prises contre les Arméniens.

7º— Beaucoup de ces Turcs équitables seraient certainement venus au secours des Arméniens, si le Gouvernement Jeune Turc ne les avait menacés des mêmes mesures, pour les récompenser de ce mouvement charitable et humain.

8º— Les fonctionnaires de tout rang qui s'opposaient ouvertement aux ordres donnés par le Gouvernement Jeune Turc ou qui ne les exécutaient pas, furent destitués, déplacés ou rayés du cadre des fonctionnaires.

9º— Beaucoup de croyants musulmans (nous en avons connu), s'attendaient à un châtiment divin ou à la justice humaine après la guerre. Ils ont dénoncé les vrais criminels, en ont donné des listes complètes, et ils ont révélé des documents officiels et secrets prescrivant les mesures de massacre.

10º— La population turque, grâce à sa discipline, a su garder secrets les ordres qui lui étaient donnés contre les Arméniens, et elle a manifesté cette réserve principalement dans l'exécution de ces ordres.

11º L'hospitalité est sacrée chez le musulman, même à l'égard des infidèles, confiés, croient-ils, par la Providence divine à leur bonne garde. Le musulman observe religieusement cette croyance en tout temps mais quand le Gouvernement lui prescrit le contraire, il se croit dispensé par Allah lui-même de ce devoir sacré.

Ainsi le peuple turc a essayé lui-même après l'armistice de déverser toute la responsabilité sur un Comité aux principes antihumains, comité qui aurait précipité tout le pays dans l'abîme s'il avait survécu aux méfaits qu'il a perpétrés durant la guerre mondiale de 1914—1918 et dont les dirigeants se sont éclipsés à la signature de l'armistice pour le bonheur de la Turquie.

Par conséquent, l'intention de ces Notes est de ne transmettre à l'histoire que l'exacte vérité, sans aucun parti pris, sans esprit de haine ou de vengeance contre la population turque dont j'ai tenu à garder la nationalité. En tant qu'Evêque catholique, tout en soutenant que les motifs de nos massacres dans leur décision furent politiques et que dans leur exécution ils furent religieux, je ne puis que souhaiter à la population turque une évolution dans la vie sociale et humanitaire, telle qu'elle puisse corriger un jour les fautes injustifiables de ses ancêtres.

(page 217). Le même auteur avait préaverti dès lors qu'il serait dangereux et peu honorable d'attendre le retour périodique d'événements qui attristent le monde civilisé (page 171). Toutefois ce prévoyant écrivain semble s'acquiescer à l'opportunisme de la politique dans le désintéressement des massacres de cette époque-là, quand il écrit: «Craignant des ambitions rivales prêtes à profiter de la réprobation soulevée par les massacres arméniens, nos hommes d'Etat ont professé une politique de désintéressement, qui semblait s'accorder avec notre intérêt immédiat» (page 181).

Mais pendant la guerre des Alliés contre la Turquie cette politique a dû se replier dans le sens inverse et dans tous les pays surtout alliés s'est dressée ouvertement pour réclamer justice radicale de ses méfaits de lèse-humanité jusqu'à un projet de partage de la Turquie criminelle pour y mettre fin à ces événements tragiques qui visaient cette fois la suppression nette des arméniens. Mais nous verrons dans la IIIème Partie de ces Mémoires et plus spécialement dans la IVème Partie, comment cette politique des Alliés mêmes vainqueurs se fléchit encore une fois en faveur de la Turquie Nationaliste au détriment des intérêts immédiats surtout de la France et de tout le monde civilisé.

A l'époque où nous sommes de la guerre Mondiale et précisément en 1915 les principes des Jeunes-turcs énumérés précédemment [page 8—35], ne pouvaient que conférer aux massacres un caractère encore plus grave aux yeux de ce monde civilisé. Non seulement rien ne s'y était amélioré depuis 1895, année où le Sultan Rouge signait par dérision le projet de réformes, mais au contraire après les avoir réclamées des Puissances Européennes les dirigeants Jeunes-turcs du gouvernement Ottoman, entrés en guerre contre les Alliés, ont expulsé les Commissaires étrangers invités par eux pour la mise en exécution des susdites réformes et ils sont allés au plus pressé pour s'en moquer et pour les appliquer de leur façon, c'est-à-dire, à l'exemple du Sultan Hamid ont donné l'ordre de massacres sur une plus grande échelle dans l'intention de supprimer une fois pour toutes et les réformes et toutes autres aspirations avec leurs réclamants, les Arméniens.

Parfaitement conscients de leur crime, les Turcs ont gardé secrète, aussi longtemps que possible, la tragique réalité du fait accompli de l'extermination de tout un peuple dans les impraticables détours des déportations. Cependant, il ne leur a pas été

possible d'étouffer jusqu'au bout le cri du sang innocent: alerté, le monde civilisé a, durant la guerre même, protesté contre le crime de lèse humanité, unique dans l'histoire, par son étendue et les raffinements sauvages de sa cruauté.

C'est au Souverain Pontife Benoît XV. que revient l'honneur d'avoir fait entendre la voix de la justice auprès du Gouvernement ottoman: au-dessus de tout intérêt politique et mû par la pure conscience de son devoir de Père de la Chrétienté, avait écrit une lettre autographe au Sultan Mahomet V. pour lui rappeler ses devoirs de Souverain et de père de tous ses sujets dont il était tenu de sauvegarder la vie; et il lui rappelait que s'il était en droit d'user de rigueurs envers des criminels et cela en gardant la juste proportion entre la faute et la punition, il avait en même temps l'obligation et le strict devoir de faire respecter la justice la plus loyale et la plus complète en faveur des innocents. Il n'était tout de même pas possible, voulait-il dire, que les Arméniens, qui par la religion même qu'ils professaient, étaient obligés à maintenir la fidélité envers la Personne et le Gouvernement de Sa Majesté, fussent devenus tous, simultanément et en un seul jour, coupables et coupables à un degré tel qu'ils méritassent tous, sans distinctions d'âge et de sexe, les plus inexorables déportations et massacres dont la responsabilité retomberait sur le Chef de l'Empire ottoman.

Cette lettre du Saint-Père n'a pu être présentée au Sultan que trop tard après l'annonce de son arrivée: elle avait dû, d'abord, passer par les mains des Jeunes-Turcs qui l'estimèrent trop dure pour mériter une réponse. Les Turcs firent au Délégué du Pape des remarques sévères à propos de cette lettre qu'ils déclarèrent basée sur des nouvelles fausses ou tout au moins très exagérées excipant du fait qu'en temps de guerre on ne pouvait contrôler les coins reculés de l'Anatolie, ils émirent pour l'avenir, quelques vagues promesses en faveur des survivants.[18])

Le Souverain Pontife ne pouvait se tenir pour satisfait de ces vagues promesses et il crut de son devoir de dénoncer au monde

---

[18]) Ce résumé de la Lettre Papale, le récit des circonstances et modalités dans lesquelles elle put être remise au Sultan, nous ont été communiqués par Mgr. Dolci en personne, qui de plus nous a fait l'honneur de la confiance de mettre sous nos yeux le texte latin du document qu'il allait remettre, avec sa traduction en turc, au Sultan Mahomet V. — Nous y reviendrons ailleurs — A l'occasion de la rédaction de ces pages de nos Mémoires nous l'avons eu en italien par l'entremise de la Nonciature Apostolique à Beyrouth. Nous l'insérons ce texte daté du 1er Septembre 1915 pour son importance et sa haute valeur à la tête des Annexes de l'Appendice sous le N° I.

entier le crime de l'anéantissement de tout un peuple et il le signala, comme le plus singulier méfait de la guerre enragée dans son Allocution au Consistoire du 6. Décembre 1915: en voici les paroles textuelles:

«Au bout de seize mois, malgré l'amoncellement pitoyable de tant de ruines, malgré le désir croissant de la paix dans les âmes, malgré les prières de tant de familles en pleurs pour demander la paix, bien que nous-même nous n'ayons rien négligé de ce qui était de nature à hâter la paix et à régler les différends, cette guerre désastreuse dure encore sur terre et sur mer, et voici en même temps que les malheureux Arméniens sont presque entièrement détruits (dum miserrima Armeniorum gens prope ad interitum adducitur)». C'est dire, sachez belligérants, que toute une population vient d'être traînée à la mort, pendant que vous vous obstinez à prolonger ce conflit sanglant qui obstrue toute voie de communication pour arriver au secours de malheureuses victimes, pour alléger les maux par des remèdes qui vous sont bien connus.[19])

Plus tard, revenant à la charge, Benoit XV, par un envoyé spécial, demanda au Sultan la cessation des horreurs commises sur les Arméniens. Le Sultan, assisté d'un interprète jeune-turc

---

[19]) Avant cette Allocution Pontificale et avant même la Lettre Autographe au Sultan et précisément en date du 28 Juillet 1915, Benoît XV. en dépit de toute la surveillance la plus rigoureuse en Turquie et en Allemagne surtout, alerté par les premiers bruits de la tragédie arménienne aussi, qui venait de commencer, s'était adressé, par un appel très digne et très touchant, aux populations belligérantes en général, pour flétrir tout acte d'oppression et d'abus de pouvoir. Le Pape de la Paix, qui avait succédé «au doux Pape Pie X, dont la vie sainte et bienfaisante fut abrégée par la lutte fratricide, allumée peu auparavant en Europe», soucieux du sort des peuples les plus exposés et les moins pourvus de moyens de défense, il rapelle d'abord en des termes émus et graves aux Puissances en conflit «les droits et les aspirations de ces peuples» à régler «non pas au tranchant de l'épée, mais aux raisons de l'équité et de la justice.» Il les invite par conséquent après un an de carnage et de destructions inutiles à venir à la solution des différends en étudiant avec calme et pondération les moyens pacifiques et équitables.» — Il y fait ensuite allusion à la survivance des peuples humiliés et opprimés, qui garderaient à l'avenir dans leurs esprits exaspérés des sentiments de vengeance. «Qu'on réfléchisse bien, que les nations ne meurent pas. Humiliées, opprimées, les nations portent en frémissant le joug qui leur est imposé, elles préparent leur revanche et transmettent de génération en génération un triste héritage de haine et d'hostilité.» — Nous sommes venus à la connaissance de cet appel Papal le 15 Septembre 1915 seulement, quand les mesures de suppression contre les arméniens de Turquie étaient en pleine exécution. Les auteurs de ces mesures inhumaines auraient dû ressentir toute la gravité de l'avertissement Pontifical, quand ils permettaient sa publication dans leur journal «Hilali Ahmer» en même temps qu'il venait de paraître sur le Bulletin du Vicariat Latin de Constantinople. A cause de sa publication tardive nous en plaçons le texte en français, comme nous l'avons lu dans le susdit Bulletin, au N° II. Annexe de l'Appendice.

pendant l'audience esquiva la question sans vouloir donner la moindre marque de compréhension même politique. L'Autrichien chargé de cette mission, a dû, après cette réception, relater dans un rapport ses tristes impressions sur l'esprit des alliés de son pays.

La note du Pape aux belligérants du 1er août 1917 pour solliciter la fin de la guerre, proposant à cette occasion la création d'une Arménie indépendante, comme une des cinq conditions de paix, fut une juste réponse au silence turc devant les démarches pontificales pour les Arméniens. En voici l'article concernant ces derniers, dont la condition aggravée pendant la guerre réclamait la création d'un territoire indépendant: «Le même esprit d'équité et de justice devra diriger l'examen des autres questions territoriales et politiques et notamment celles relatives à l'Arménie.» ... Aussi l'une des «principales bases sur lesquelles», croit Benoît XV, doit s'appuyer la future réorganisation des peuples, devrait être la création d'une Arménie indépendante. (V. Appendice-Annexe III.)

Plus tard, Ahmed Riza, cité plus haut, aurait osé donner une insolente réplique en alléguant les faits de la répression des Albigeois: «Jamais, dit-il, les Turcs n'ont commis de tels excès de barbarie. Aucun des massacres qu'on leur impute ne peut dépasser la férocité de ces interminables boucheries. Lorsqu'on a un tel passé, on doit y regarder deux fois avant d'appeler les Turcs des «massacreurs».[20])

Les démarches réitérées de l'Ambassade des Etats-Unis n'ont pas abouti à de plus heureux résultats. La négation catégorique des faits, l'ignorance de ce qu'on venait de lui reprocher, l'impuissance du Gouvernement en état de guerre de pouvoir répri-

---

[20]) Mgr. Zaven, Patriarche grégorien de Constantinople, écrit dans ses mémoires que Ahmed Riza n'était ni du Comité Ittihad, ni partisan de son programme et qu'il aurait fait de graves et énergiques reproches au sénat, dont il était membre contre le Gouvernement en pouvoir au sujet de la malheureuse situation créée aux Arméniens (pg. 171—241). Nous ajouterons qu'il est même venu à notre Patriarcat pour y présenter ses condoléances et protestations contre les mesures atroces de déportations et de massacres; mais nous avons constaté nous-mêmes l'activité de ce même Ahmed Riza surtout à Paris pendant l'armistice pour justifier auprès des Puissances alliées l'attitude du gouvernement jeune-turc à l'égard des Arméniens. Il a osé même dire au Cardinal Amette, Archevêque de Paris que c'était les Arméniens qui auraient massacré des Turcs «innocents comme des agneaux». Ensuite il s'est élevé surtout dans son Livre, cité plus haut contre la Papauté pour ses actes en faveur des Arméniens. Nous y reviendrons dans la IV partie de ces notes. Ahmed Riza a présidé l'une des plus importantes séances du Congrès jeune-turc à Salonique (V. note 2). Il avait été élu Président à la nouvelle Chambre en 1908 par les jeunes-turcs contre Ismaïl Kémal, leader des soi-disant Libéraux turcs.

S. S. Benoît XV

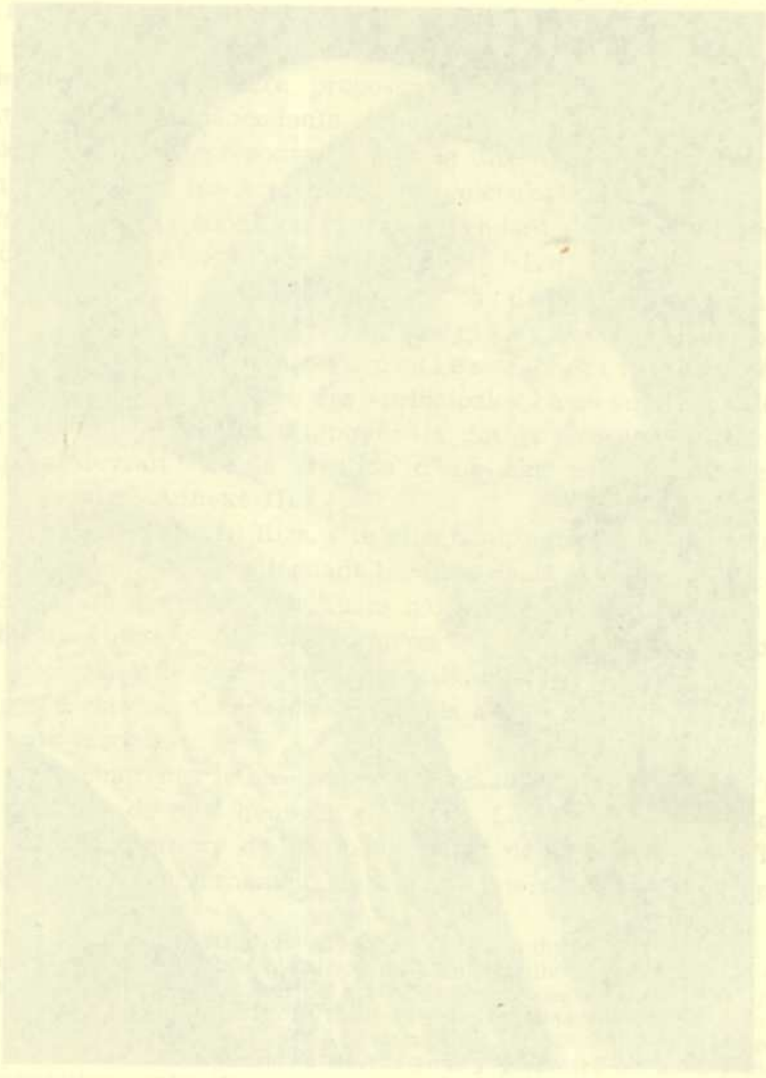

mer tout désordre provoqué le plus souvent (sic) par les déportés eux-mêmes, l'assurance de leur bon traitement de la part des fonctionnaires, l'exagération des faits imputés, c'étaient les formules usuelles de réponses évasives des autorités turques à M. Morgenthau, Ambassadeur: celui-ci bien renseigné par les rapports des consuls américains dans les provinces turques, dévoila, plus tard, à la presse mondiale l'affreux tableau de la tragédie arménienne, la plus terrible qu'ait enregistrée l'histoire, ainsi que la vraie portée des événements.

Jacques de Morgan, entre bien d'autres, en mai 1916 résumait en ces lignes l'hécatombe du peuple arménien, devant l'opinion publique française:

> «La nation arménienne agonise sous les coups des barbares. Ce sera le plus grand crime du XXe siècle parmi les forfaits sans nombre dont rougissent ses jeunes années; ce sera la grande honte de la Turquie dont l'histoire est déjà si riche en cruauté. Omar et ses bandes d'Arabes pillards, Djenghiz-Khan, Timourlenk et tous les grands conquérants de l'Islam ont écrasé des empires, anéanti des royaumes, renversé des trônes; mais aucun d'entr'eux n'a froidement ordonné l'extermination d'un troupeau d'êtres sans défense... C'est aux jeunes-turcs... qu'il était réservé d'accomplir, à la face du monde, le plus monstrueux attentat qui se soit vu depuis le temps de la barbarie assyrienne».

En Allemagne, tandis que le professeur Lepsius publiait ses constatations personnelles sur l'œuvre de l'extermination méthodique des Arméniens, le Pasteur N a u m a n n dépeignant la part prépondérante de responsabilité de la politique allemande dans ces horreurs criait: «C'est un acte horrible. Une ignominie dans les détails mais cependant un morceau de politique à la façon asiatique».

Le monde civilisé se trouvait ainsi suffisamment saisi et ému pour provoquer une intervention des Puissances: ce fut alors que la France, la Grande-Bretagne et la Russie se décidèrent à faire la déclaration suivante á Londres, à la date du 23 mai 1915:

> «Depuis un mois environ, la population kurde et turque d'Arménie procède, de connivence et souvent avec l'appui des autorités ottomanes, au massacre des Arméniens. De tels massacres ont eu lieu à la mi-avril à Erzéroum, Terndjan, Aguine, Bitlis, Mouch, Sassoun, Zéitoun et dans toute la Cilicie. Les habitants d'une centaine de villages des environs de Van ont été assassinés et le quartier arménien est assiégé par les populations kurdes. En même temps à Constantinople, le Gouvernement ottoman a sévi contre la population inoffensive.

«En présence de ces nouveaux crimes de la Turquie contre l'humanité et la civilisation, les Gouvernements alliés font savoir publiquement à la Sublime Porte qu'ils tiendront personnellement responsables des dits crimes tous les membres du Gouvernement ottoman, ainsi que ceux de ses agents qui se trouveraient impliqués dans de pareils massacres».

La Turquie opposa à cette note une négation pure et simple dans le démenti offiiciel suivant:

«Le Gouvernement impérial dément toutes les allégations et accusations contenues dans la note des alliés. Aucun massacre n'a eu lieu dans les limites de l'Empire ottoman. Pour rétablir la vérité sur les événements, les déclarations suivantes sont faites: à Erzéroum, Terdjan, Aguine, Sassoun, Bitlis, Mouch et en Cilicie, les Arméniens n'ayant rien fait pour porter atteinte à la tranquillité publique, les consuls des pays neutres en sont témoins, les fonctionnaires de l'Etat ne se sont pas vus dans la nécessité de prendre des mesures contre eux. Les accusations des Puissances de l'Entente ne sont que des calomnies gratuites». (Livre Rouge turc 1916, page 239—240.)

Cette négation si effrontée et officielle du fait de la destruction générale et méthodique des Arméniens dont, entretemps, le sang coulait à flots et dont les cadavres et les squelettes jonchaient les montagnes et les déserts avait pu être mise en avant parce qu'à l'abri de l'état de guerre, le gouvernement turc ne pouvait être menacé d'une enquête ou poursuite immédiate de la part des alliés. Par ailleurs, les Gouvernements allemand et autrichien s'interdisaient de se mêler dans les affaires intérieures de la Turquie, leur alliée dont ils avaient, disaient-ils, besoin et qui, à la moindre occasion, menaçait de les abandonner et de se tourner vers les alliés. Cependant, l'influence allemande était prépondérante à Constantinople et les consuls allemands se trouvaient à leur poste dans les centres les plus importants de l'Asie Mineure, et c'est pourquoi des moyens au moins indirects ne leur manquaient pas pour humaniser tant soit peu les atroces mesures de barbarie: ils pouvaient exiger au moins la limitation de ces déportations à quelques villes limitrophes de la Russie ou à des catégories d'hommes seulement capables de porter les armes. Mais Allemands, Autrichiens et même Bulgares tous, alliés d'armes, s'imposaient des discrétions qui paralysèrent toute initiative d'assistance ou de sauvetage.

C'est ainsi que même des Turcs, pour se disculper de ce crime collectif, œuvre à la fois des autorités et de la majorité

turques, purent, plus tard, en rejeter la responsabilité sur quelques chefs dirigeants du comité «Union et Progrès», grâce à une série de procès que le Gouvernement central du temps de l'armistice ordonna contre quelques auteurs de massacres. Moustafa Kémal lui-même qui se vantait de n'avoir jamais trempé les mains dans le sang, tout en ne chargeant de responsabilité que quelques personnages, a fait, le 28 janvier, l'aveu suivant devant la Cour Martiale:

> «je me suis rendu avec obéissance à l'invitation de cette Cour constituée par décret impérial. Ceux qui me connaissent s'étonneront de ma comparution. Les pachas qui ont perpétré ces crimes inouïs et inconcevables et qui ont ainsi entraîné le pays dans la situation présente pour assurer leurs intérêts personnels, suscitent encore des troubles. Ils ont instauré toutes sortes de tyrannie et organisé les déportations et les massacres, brûlé avec du pétrole les enfants à la mamelle, violé des femmes et des jeunes filles en présence de leurs parents garottés et blessés, séparé les jeunes filles de leurs père et mère, confisqué leurs biens meubles et immeubles et les ont exilés jusqu'à Mossoul dans un état lamentable, en exerçant toutes sortes de violences. Ils ont embarqué à bord des caïques des milliers d'innocents et les ont jetés à la mer. Ils ont fait proclamer par des hérauts la nécessité, pour les non-musulmans fidèles au Gouvernement ottoman, de renier leur religion pour embrasser l'islamisme; ils les ont contraints à cette conversion; ils ont fait marcher des mois entiers des vieillards affamés; ils les ont astreints à des travaux forcés. Ils ont fait jeter les jeunes femmes dans des maisons de tolérance établies dans des conditions épouvantables et sans précédent dans l'histoire d'aucune nation».

Toute cette histoire de procès n'était que de la comédie légale, à la Turque, puisque les exigences des formalités judiciaires poussées jusqu'au scrupule ne tendaient en pratique et dans la pensée des magistrats qu'à assurer aux coupables des moyens d'esquiver la condamnation. Dans un procès si exceptionnel, la justice aurait dû être plus sommaire et plus dégagée de certaines formalités bureaucratiques, car un ensemble de crimes innombrables et inouïs, perpétrés par toute une population influencée et aidée de son Gouvernement, en des conditions de lieu, de temps et de moyens choisis et préparés spécialement en vue de les cacher aux yeux même de ceux parmi les Turcs qui auraient pu les désapprouver et se porter ensuite témoins par devant les Tribunaux, tout cet ensemble, dis-je, de délits si multiples, si vastes et si généraux n'auraient que dû être poursuivis selon les voies légales pour aboutir à des résultats positifs et précis.

Cependant Férid Pacha a eu le courage de faire le naïf en se vantant d'actes de haute justice turque dans son mémorandum présenté à la Conférence de la Paix, où après avoir déploré «le meurtre d'un grand nombre de ses conationaux chrétiens» il ajoutait: «la vérité commence depuis quelque temps à pénétrer dans l'opinion publique européenne. Les grands procès des Unionistes à Constantinople, ont montré les responsabilités des chefs du Comité qui tous occupèrent les plus hautes positions de l'Etat durant la guerre et les événements tragiques de l'Orient: c'est la réhabilitation de la nation ottomane».

Le vieux Turc lui-même ne pouvait pas donner d'importance à ces paroles et les dernières illusions de ceux qui croyaient encore à la justice turque, durent se détromper devant le jeu de cache-cache jeune et vieux-turc. En effet, de tous les principaux coupables, un seul fut pendu, Kémal, le bourreau de Yozgad: son enterrement donna, cependant, lieu à une grande manifestation patriotique turque en sa faveur, avec le concours de 50.000 Turcs qui, sous les yeux mêmes des Puissances alliées occupantes, se déclaraient par là même approbateurs et solidaires des massacres que le condamné avait perpétrés. Seulement deux voix turques s'élèverent contre cette parodie de justice: l'«Alemdar» du 18 juillet a poussé un cri d'indignation:

> «Ainsi donc, dit-il, il n'y aura qu'une seule condamnation à mort, Kémal, pour tant de victimes dont le sang crie vengeance? Les crimes politiques, les trahisons intérieures, le brigandage et le banditisme, les massacres, les incendies, toute la honte inoubliable qui s'attache à un état de six siècles, peut-elle être effacée par la pendaison d'un seul homme?»

Et le 28 janvier 1919, Ali Kémal bey, rédacteur en chef du «Sabah» qui fut peu après kidnapé par la police turque d'Istanbul et pendu en Anatolie comme traître à la nation par les Nationalistes, écrivait l'article ci-dessous:

> «Il y a quatre ou cinq ans, un crime unique dans l'histoire a été commis, un crime qui fait frémir le monde. Vu son étendue et sa mesure immense, les auteurs n'en sont pas cinq ou dix personnes, mais des centaines de mille. Si les massacrés au lieu de 600.000 n'avaient été que 300.000, même 200.000 ou 100.000, seulement 100, 500 et 1000 criminels n'auraient pas été suffisants pour exterminer tant de personnes. Il est déjà, en fait, prouvé que cette tragédie fut projetée sur la décision et l'ordonnance du Comité Central de l'Union et Progrès. Après que le programme du crime fut arrêté par des formations spéciales, par quelques Ministères et quelques Ministres, il fut régulièrement mis à exécution

par les préfets et les Préfectures, les gendarmes, le peuple ... Or, n'est-ce point une ironie contre la justice que de laisser de côté une foule de grands et de petits criminels et de n'arrêter seulement que les préfets de Diarbékir, de Sivas, et de Kharpout, qui ne furent, d'ailleurs, jamais jugés et quelques hauts fonctionnaires plus ou moins importants?»[21]).

C'est la conscience humaine qui parle par ces écrivains turcs pour protester non seulement contre les crimes contemporains, mais aussi contre le système criminel de tous les temps, honte de six siècles. Puisque «les souverains ottomans, dès l'origine de leur dynastie, ont toujours évité de se rencontrer avec le christianisme sur un pied d'égalité, ils ne recoururent, jamais à la raison mais toujours à l'épée; craignant l'égalité, ils ont toujours désarmé les Chrétiens, leur déniant des droits égaux et même un droit quelconque devant la loi ... et toutes les fois que les Chrétiens, même réduits à cette impuissance, ont dépassé la population musulmane sous le rapport soit du nombre, soit de l'éducation ou de la prospérité, les souverains mahométans, continuant la politique des Pharaons contre les Israëlites esclaves, ont diminué la population chrétienne par les massacres perpétrés en Bulgarie (1876) et à Sassoun (1894) et réduit les survivants à l'incapacité en les écrasant sous le poids de lourds impôts (L'Arménie devant l'Europe. Malcolm page 44). Sous le règne d'Abdul-Hamid, la méthode d'extermination se développe dans toute l'Asie Mineure et notamment dans la Cilicie et l'Arménie turque.

Nous terminerons ce paragraphe par une comparaison, avec laquelle Mr. René Pinon résume les faits de ces massacres citant des témoignages irréfutables de Consuls étrangers, même allemands, des infirmiers de la Croix-Rouge allemande et de la Presse allemande.

«Sur les bas-reliefs de Ninivé qui représentent les exploits et les conquêtes des Sargons ou des Assourbanipal, on voit les lamentables troupeaux des peuples vaincus, enchaînés, traînés en esclavage vers le palais des vainqueurs; le fouet à la main, des cavaliers assyriens font avancer le troupeau humain; ils percent de leurs lances ceux qui s'écartent et foulent ceux qui tombent aux pieds de leurs chevaux; ceux qui parviennent au terme du voyage sont égorgés ou vendus comme esclaves ... Ces temps

[21]) Les dépouilles mortelles de Talaat Pacha assassiné en plein Berlin pendant l'armistice par un jeune arménien, qui le guettait, ont été plus tard transférées à Constantinople avec toute la pompe funèbre réservée à des héros de la Patrie turque, et déposées (ironie des choses) dans un mausolée sur la colline de la Liberté par les soins et aux frais du Gouvernement.

sont revenus. La déportation des arméniens, femmes, enfants et vieillards, n'était qu'un arrêt de mort hypocrite et déguisé. Le massacre sur place eût été plus humain et eût épargné d'épouvantables souffrances. — La scène se passe partout à peu près de la même manière». (La suppression des Arméniens, page 11—58.)

Nous renvoyons les lecteurs à ce Livre ainsi qu'à ceux cités ou indiqués par lui p. e. Le Rapport du Comité Américain de New York sur les atrocités commises en Arménie (Octobre 1915) et la brochure: Armenian atrocities. The murder of a nation, par Arnold J. Toynbee, précédée du superbe discours prononcé par Lord Bryce à la Chambre des Lords (Londres et New York, Hodder et Stroughton). L'Arménie, les Massacres et la Question d'Orient (édition de Foi et Vie) par M. Emile Doumergue, l'émouvante et substantielle brochure. La page la plus noire de l'histoire moderne. Les derniers massacres d'Arménie, Les responsabilités, par Herbert Adams Gibbons (ib. pag. 58). Nous y pourrions ajouter une bibliographie interminable de livres, d'extraits de journaux, de rapports officiels et officieux, tellement le monde entier était bouleversé aux premières annonces de ces énormités commises par les jeunes-turcs; nous nous contenterons de résumer dans l'Appendice le Rapport secret du Docteur Johannes Lepsius avec Préface par René Pinon lui-même, que nous venons de citer. (V. Annexe VII.)

VI. Quelques témoignages d'hommes politiques, et documents sur la nature et les méthodes des massacres

L'Ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, Henri Morgenthau a écrit:

> «Les faits relatés dans les rapports reçus par l'Ambassade et qui étaient racontés par des témoins absolument dignes de foi, dépassent les plus bestiales et les plus diaboliques cruautés perpétrées ou imaginées dans l'histoire du monde».

Emile Doumergue, dans une conférence sur l'Arménie à la date du 16 janvier 1916, dénonçait ainsi les massacres:

> «Une abomination, qui a beau être vraie, elle reste invraisemblable, impossible même pour l'imagination la plus déséquilibrée».

Paul Painlevé, dans son discours du 9 Avril 1916 à la Sorbonne a ainsi parlé:

> «Il est des horreurs que notre imagination se refuse à concevoir. Quand on songe que ces crimes s'accomplissent

impunément depuis un an, quand on songe qu'ils affligent non pas quelque tribu sauvage ... que sa grossièreté même préserve dans une certaine mesure contre la douleur, mais une des races les plus hautement civilisatrices, admirablement douées pour les œuvres de la paix; quand on songe que cette jeune fille dont parle un témoin, qui a vu onze de ses parents, toute sa famille massacrée, a reçu l'éducation dans nos écoles; quand on pense que ce mobilisé arménien revenant en permission à son foyer trouve sa maison occupée par des Turcs et les petits cadavres mutilés de ses enfants gisant le long de l'Euphrate; quand on pense que ce n'est pas fini; qu'à l'heure même où nous sommes réunis, les mêmes tueries se répètent sur toute la surface de l'Arménie et que ce sont des êtres à face humaine qui organisent ces choses, que dire, si ce n'est se sentir épouvanté d'être homme».

G. Gorrini, Consul d'Italie à Trébizonde:

«Ah! si l'on savait ce que je sais, tout ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles, la chrétienté toute entière se demanderait si tous les cannibales et toutes les bêtes féroces de ce monde ne se seraient pas réfugiés à Stamboul» (Déclaration faite en 1915 le 25 août).

Harri Sturmer, allemand, pour soulager sa conscience vis-à-vis de la vérité et de la civilisation a abandonné son poste de correspondant particulier de la «Gazette de Cologne» à Constantinople et publié ses impressions de «Deux ans de guerre à Constantinople». Il y prouve qu'il existe encore des Allemands, qui malgré tout, se sentent incapables de se taire devant tant de saleté morale et de bêtises politiques au sein de son gouvernement et de ses alliés. Il dénonce, en conclusion, «la responsabilité allemande dans cet horrible chaos de massacres et d'atrocités».

Lepsius[22]), l'enquêteur scrupuleux qui osa le premier se documenter sur les massacres, décrivant la mauvaise foi turque dit:

«La question de savoir si un Arménien est coupable ou non, si l'on a contre lui des soupçons de crimes contre l'Etat, s'il est convaincu ou non de fautes devant un tribunal régulier, n'existe pas pour la conscience d'un Mahométan.» (Rapport secret.)

René Pinon se bornant seulement au sort des soldats arméniens dans les rangs des armées turques, écrit:

«Rien ne saurait excuser l'assassinat des Arméniens mo-

[22]) J'ai eu moi-même un rendez-vous avec ce Monsieur dans une maison où nous avons dû nous entretenir à huis clos; à la clôture de notre entrevue, nous avons dû nous séparer en des directions opposées par des portes secrètes. L'excellent Professeur, malgré la notoriété de sa mission, évitait la surveillance de la Police turque dans ses rencontres avec des Arméniens.

bilisés par leurs frères d'armes, ni la conversion forcée des survivants à l'Islamisme, ni le pillage organisé, ni tant d'abomination que la plume se refuse à écrire et que pour l'honneur de l'humanité on voudrait effacer de l'histoire.»

Au sujet des premiers signes avant coureurs du drame horrible qui allait se jouer, voici ce qu'écrit dans son manuscrit, non encore imprimé, le R. P. Hyacinte Simon des F. Prêcheurs, témoin oculaire et auriculaire des événements de Mardine, qu'il dénomme «Ville héroïque, Autel et tombeau de l'Arménie»:

«Le peuple arménien ne fit pas grand effort (dix février 1915), pour pressentir quel horizon lui apporterait le danger. Le péril pour lui ne devait pas sortir des forêts du Caucase Russe, mais bien des jardins du Bosphore ottoman. Il n'eut qu'à poser l'oreille sur le sol et qu'à écouter: le bruit des pas ennemis venait de Constantinople. En effet, il parut d'abord une note très discrète d'une agence télégraphique turque, disant que le Gouvernement remettait au pays lui-même le soin de punir les traîtres à la patrie. Un point et c'est tout. On ne disait ni le nom des traîtres, ni la nature de leur félonie. Et le peuple croyait que ceux-là seuls seraient frappés qui auraient tourné le dos au canon de Nicolas II. Il fut détrompé au reçu d'une ordonnance impériale qui prescrivait de désarmer d'abord les gendarmes et les soldats chrétiens, puis toutes les populations nonmusulmanes. Le peuple crut, cette fois-ci encore, que les soldats chrétiens seraient versés soit dans les services de trains et de manutention, soit dans les hôpitaux et les ambulances.»

«Nouvelle déception! Les officiers turcs reçurent même l'ordre d'éloigner de leur voisinage et de leur domesticité tout soldat chrétien.»

«Et donc qu'allait-on faire de tous ces serviteurs de la Patrie, depuis six mois sous le froid de la neige et sous le feu des Cosaques? Ici, le peuple arrêta ses explications; il ne comprenait plus.»

«Il comprit moins le jour où les employés civils chrétiens, copistes, comptables, télégraphistes, percepteurs d'impôt etc. ... furent licenciés.»

«Il comprit moins encore lorsqu'il vit des fonctionnaires turcs, des députés même, parcourir les tribus kurdes, et, sous prétexte d'une levée nouvelle de chameaux pour l'armée, prêcher aux Kurdes le seul langage à leur portée: la mort aux Guiavours!»

Ceci se passait en février 1915.

«Enfin, le Gouvernement ordonna la création d'une milice: tout musulman non enrôlé, âgé de 50 à 60 ans, reçut un fusil et un sabre, une giberne au dos et insigne rouge au bras: et cela, sous prétexte que les villes n'étaient pas alors

suffisamment protégées contre un coup de main de l'ennemi».

Ceci avait lieu en avril 1915.

«Alors, mais alors seulement, le peuple arménien, resté jusque là aveuglé sur certains points des susdites ordonnances, saisit soudain où devait opérer la milice nouvelle [23]). Il avait vu tant de déserteurs musulmans à l'époque de la mobilisation; pourquoi donc aujourd'hui, chez des hommes âgés, pourquoi tant d'empressement à revêtir des livrées militaires? C'est que ces hommes ne devaient jamais voir un vrai champ de bataille et que leurs fonctions seraient exercées à un butin et à un massacre sur place ... et voilà la première leçon grosse de conséquence lugubre que le peuple chrétien tira des agissements gouvernementaux.»

„La seconde leçon ne fut ni moins claire, ni moins étrange.»

«Il se préparait un massacre général; mais ce massacre général, il fallait l'accomplir dans les formes les plus polies, si je puis m'exprimer ainsi.»

«Pour lui donner un certain air de légalité, on assit l'oeuvre d'anéantissement sur les bases d'une quasi société et sur un règlement.»

«Cette société sera la plus autorisée par l'influence de ses membres; elle sera la plus terrible par la rigueur de ses moyens.»

«Elle s'est formée en janvier 1915 je tiens l'information d'un officier supérieur de l'armée — sous le nom de ‚Comité Secret'.»

---

[23]) D'après un Allemand bien renseigné, témoin oculaire de l'état des soldats turcs, ceux-ci étaient tellement mal assistés et peu soignés, qu'en dehors de ceux qui succombèrent par milliers à des maladies incurables, plusieurs d'entr'eux désertèrent et s'adonnèrent au banditisme. Un Commandant turc lui aurait communiqué que le nombre des déserteurs de cette catégorie dépassait le chiffre de 300.000.— Eh bien! ces bandits, au lieu d'être punis d'après les lois martiales, furent enrôlés, dans les cadres des miliciens par les fonctionnaires et les Comités locaux chargés des déportations et des massacres. Aussi les dirigeants du Régime jeune-turc prouvèrent-ils, encore une fois, qu'ils donnaient moins d'importance aux opérations de guerre qu'à celles de la suppression des Arméniens. Il est très connu ce dilemme posé par Enver Pacha en réponse aux démarches et aux remarques de l'Ambassade Américaine sur la responsabilité que les Dirigeants de la Turquie s'assumaient par ces mesures de suppression de toute une race devant le monde civilisé: «Si nous sommes vainqueurs, personne n'osera nous demander des comptes de ce que nous avons fait; si, au contraire, nous sommes vaincus, même si nous disparaissons, le problème arménien sera résolu par le fait que les Arméniens n'existeront plus. — Vos cuirassés, autrefois, nous imposaient le respect, actuellement ils ne nous causent plus aucune peur. Vous autres, ne vous immiscez pas dans nos affaires, occupez-vous des vôtres». Talaat a tenu le même langage et dans ses ordres chiffrés pour les massacres, souvent il insiste sur la haute politique poursuivie dans ces mesures contre les Arméniens, «élément d'embarras pour la Turquie depuis des siècles». Nous reproduirons quelques uns de ces télégrammes chiffrés dans la II Partie, dans les détails sur Alep.

«Le chefissime fut Talaat bey, ministre de l'Intérieur; le lieutenant en premier rang sera Réchid bey, vali de Diarbékir.»

«Chaque fonctionnaire dans son district devra exécuter les ordres du dit Comité, sous peine de destitution ou de mort...».

«Le Comité secret entra aussitôt dans certains détails et édicta le mode de procéder dans toutes les localités.»

«La chose sera exécutée comme lettre du Coran; on se fera un religieux scrupule d'assassiner d'après une méthode; et la méthode la voici:

1/- Arrêter en masse les hommes et tout d'abord les notables.

2/- Les convoyer vers une destination qui leur sera toujours inconnue.

3/- En cours de route diviser le convoi en groupes de 50 ou de 100.

4/- Sur le lieu d'exécution, obliger les victime à quitter leurs vêtements, puis les massacrer, jeter leurs cadavres dans des puits profonds.

5/- En vertu du silence juré sur le Coran, taire à tout Chrétien de la ville les faits et gestes des exécuteurs et le sort des exécutés.

«De la sorte, la ville ou le village qu'on massacrerait ne serait ni troublé par les cris des victimes, ni maculé de leur sang. De la sorte aussi, on sentirait davantage l'oeuvre du gouvernement; et qui peut résister à un gouvernement, surtout quand les actes commandés par lui sourient aux sentiments du peuple.»

— Quant à la nature des massacres et à la méthode étudiée et suivie par les Turcs, nous laisserons encore une fois parler des étrangers qui ont voulu par eux-mêmes se renseigner et se documenter.

Jacques de Morgan, cité plus haut, étudie les différentes mesures et étapes planifiées de l'extermination.

«Une méthode telle que la plus grande partie des déportés doive mourir: élaborée dans les bureaux de Talaat et d'Enver; cette méthode a été mise en pratique dans le territoire ottoman et se compose de quatre phases distinctes:

a) Mobilisation de la jeunesse pour retirer des centres chrétiens tous les éléments capables de résistance; emploi de ces hommes à des travaux de route ou de fortification, puis exécution en masse de cette jeunesse.

b) Mise à sac des centres chrétiens et massacres d'une partie de la population; distribution ou vente des femmes ou des jeunes filles sur les marchés publics à raison le plus souvent d'un medjidié (5 francs) par tête; pillage des biens meubles et immeubles des infidèles.

c) Déportation du reste de la population avec massacre tout le long de la route, extermination des vieillards et des enfants mâles, distribution de ce qui se trouve encore de femmes et de jeunes filles aux habitants des pays traversés par les misérables colonnes.

d) Concentration des êtres qui n'ont pas encore péri dans les camps de Mésopotamie, c'est-à-dire un abominable esclavage dans des conditions et sous un climat tel que la plus grande partie des déportés doive mourir.»

Une loi avait été publiée invitant toute la population ottomane à remettre aux autorités toutes armes, même de chasse, qu'elle pouvait avoir et cela sous les plus sévères sanctions; en fait, elle n'avait été promulguée que contre les Arméniens. Cette mesure de désarmement, en même temps qu'elle mettait les candidats à la mort dans l'impossibilité de réagir, servait aussi en réalité et dans la pensée des dirigeants turcs à créer l'illusion publique d'une soi-disant insurrection arménienne qui, à son tour, devait servir de prétexte aux massacres. Le Gouvernement de Talaat et d'Enver en donnant l'ordre de perquisitionner, afin de trouver des armes, toutes les maisons, églises et écoles et boutiques arméniennes ne tendait à rien autre chose qu'à faire croire à la population turque que les Arméniens étaient certainement en train de préparer une insurrection contre la Turquie, à un moment où celle-ci luttait sur quatre fronts de guerre. Et pourtant, tous les Arméniens capables de porter les armes se trouvaient dans les rangs de l'armée turque...

La perquisition, n'ayant pas, comme il fallait s'y attendre, donné les résultats désirés, des descentes à domicile eurent lieu dans chaque maison ou église. Tous les chefs de familles et de communautés furent mis en demeure de livrer immédiatement des armes de toutes espèces. La peine de mort était décrétée contre tous ceux qui n'auraient pas exécuté cet ordre dans les vingt quatre heures; les uns s'empressèrent d'apporter aux autorités ce qu'ils détenaient, fusil de chasse, couteau et hâche de cuisine ... cela suffit à les faire arrêter et emprisonner, mais d'autres, et ils étaient les plus nombreux, qui se présentèrent les mains vides pour la simple raison qu'ils n'avaient jamais possédé d'armes, furent soumis à des tortures inouïes, jusqu'à ce qu'ils se procurassent des armes, de quelque nature qu'elles fussent et par n'importe quel moyen; la plupart de ces malheureux durent acheter aux Turcs eux-mêmes, à des prix fous, des fusils, des pistolets et des sabres pour les livrer ensuite à leurs bourreaux sur promesse d'avoir la vie sauve, mais cette même livraison

d'armes qu'ils avaient dû acheter aux Turcs était justement le prétexte recherché pour leur inculpation et leur condamnation sommaire ou à l'exil ou à la mort.

Beaucoup d'autres furent obligés d'apposer leur signature sous des déclarations fausses d'avoir transporté et fourni des munitions à des établissements ou Comités arméniens. Ceux qui refusaient de signer ou qui protestaient contre de telles supercheries, subirent les pires traitements dans les prisons dont ils ne sortirent plus ou bien ils furent tués sur place. C'est de cette façon que des tas d'armes furent amoncelés et ensuite photographiés pour être insérés, plus tard, dans les rapports du Comité Union et Progrès, comme preuves et documents de la prétendue révolte arménienne étouffée par des mesures de représailles à la turque, par des massacres en masse des populations arméniennes. Il n'est donc pas étonnant si ces tas d'armes, ainsi procurés, furent ensuite complétés par des canons, des mitrailleuses et des armes modernes retirés des casernes militaires des lieux où se passaient ces tristes opérations.

La véritable persécution contre les Arméniens commença le 11/24 Avril 1915, quand 270 intellectuels furent arrêtés à Constantinople et exilés à Ankara. Le Gouvernement turc assura au Patriarcat arménien qu'il n'y avait rien à craindre pour le peuple. Comme Ministre de l'Intérieur, Talaat bey — plus tard pacha — déclara au Patriarche que «Le Gouvernement suspectait certains Arméniens de projets séparatistes et qu'on allait isoler seulement ceux qui pourraient par la parole, par la plume et par d'autres actions, faire de la propagande pour la formation de l'Arménie». Il ajouta de plus qu'une enquête était commencée à ce sujet et que les innocents allaient être relâchés immédiatement. Et même, pour mieux tromper, il fit revenir au bout de deux semaines quelques-uns de ceux qui avaient été exilés de Constantinople, alors que dans toutes les provinces, il fallait incarcérer indistinctement tous les intellectuels et notables arméniens.

> «Dès le 21 avril 1915, l'extermination massive des Arméniens était décidée. Le Grand vizir Saïd Halim Pacha, le président de la Chambre Halil bey et le Cheikh-ul-Islam étaient opposés à la déportation, mais comme Talaat bey mit son influence toute puissante pour l'adoption de cette mesure d'extermination, ils finirent par se ranger de son côté et la décision en fut prise» (Lepsius).

On avait d'avance étudié et prescrit toutes les dispositions les plus détaillées et les précautions les plus minutieuses à suivre pour que le résultat fut total et que personne n'en pût s'échapper. Une

commission «ad hoc» du nom d'organisation spéciale (Techkilat Mahsoussié) était chargée d'en surveiller l'exécution et tracer les trajets à faire parcourir aux déportés, d'étudier les manières et moyens de massacres auxquels les Arméniens étaient inexorablement condamnés; pour chaque province, pour chaque ville, tout était déterminé d'avance, les dates, les lieux d'acheminement où des foules d'enfants, de femmes, de vieillards devaient être massacrés sans répit.

On eut, tout d'abord, le soin de donner aux déportations une forme légale, en les justifiant par des prétextes de mesures militaires que la guerre nécessitait. On a déclaré ensuite que ces déplacements n'étaient que provisoires pour une durée à déterminer et que les déportés devaient plus tard rentrer chez eux.

Ces formalités légales ainsi établies, des émissaires spéciaux partirent pour chacune des provinces à évacuer, avec la charge d'y instruire les populations turques sur la façon de se comporter envers les déportés et d'intimider par des menaces ceux parmi les Turcs qui témoignaient des sentiments de pitié pour eux; des rappels aux lois coraniques contre les «Ghiaours» traîtres et ennemis de l'Islam; on faisait circuler des bruits de prétendues révoltes arméniennes dans les autres provinces. Ainsi la fureur populaire, chauffée à blanc, se préparait à assouvir ses pires instincts sur les caravanes interminables de déportés sans armes qui devaient plus tard traverser les milieux kurdes et turcs.

L'exode était toujours ordonné par surprise, le départ toujours fixé de manière à ne pas permettre aux gens de préparer le nécessaire, de s'entendre entre membres d'une même famille, de se revoir avec les absents et de les rejoindre. Les exécuteurs de l'ordre barbare ne visaient par là qu'à les séparer mieux, à disperser les membres d'une même famille, dont les chefs étaient en premier lieu arrêtés et emprisonnés. A chaque étape de la route douloureuse, les Turcs opéraient de nouveaux triages parmi les épaves déportées: ils choisissaient et se distribuaient les jeunes filles et les petits garçons; ils se vendaient les jeunes femmes et le restant était acheminé vers des destinations différentes et par des itinéraires capricieux. Les caravanes ainsi s'entrecroisaient, se confondaient et changeaient de nombre et de physionomie par l'arrivée de nouvelles recrues de déportés ou la dispersion d'autres au sein de cette foule. Des groupes de cinq à vingt mille personnes fourmillaient à la fois sur les routes, sans issue, de l'exil, à travers des contrées inconnues, des montagnes impraticables, au milieu de populations nomades et hostiles.

Dans ces conditions, les infortunées caravanes, étaient exposées à de fréquentes attaques de bandes organisées d'avance par le Gouvernement, prêtes aux actes de la plus navrante sauvagerie. Les jeunes filles et les femmes étaient traquées comme des bêtes, marchandées et vendues de mains en mains; le viol, le meurtre et le pillage de ces troupeaux étaient laissés au gré des gendarmes d'escorte. Pleins pouvoirs avaient été donnés à ces gardiens de l'ordre public de les laisser en route, de les garder en caravane ou de les livrer à la première réclamation des bandes d'assassins. Souvent les déportés avalaient leur or pour le céler et sur un soupçon des gendarmes, ils étaient éventrés pour extraction de la monnaie ou brûlés pour pouvoir ensuite ramasser l'or soupçonné.

C'est ainsi que sur la longue route du Calvaire le nombre des déportés diminuait peu à peu: aussi la mort était-elle le moindre mal que les survivants se souhaitassent. Quant aux vieilles femmes et aux malades qui ne pouvaient plus se traîner, on les tuait à coups de fusils, de poignards, à coup de hâches ou de grosses pierres sur le crâne ou tout simplement par le feu dont les bourreaux se donnaient le plaisir de se faire lumière de nuit. L'eau même qui aurait dû désaltérer la brûlante soif de ces promeneurs forcés servait pour les bourreaux de nouveaux moyens de tortures raffinés; les gendarmes liaient leurs victimes à de gros pivots ou à des troncs d'arbres en face des rivières ou des ruisseaux ou bien en faisaient marcher d'autres le long des fleuves avec défense de s'en approcher, ou bien, ils ne leur permettaient de boire qu'aux points où les fleuves débordaient de cadavres pourris. Combien de malheureux s'y précipitaient pour étancher leur soif ou pour y rester noyés. Dans les villes à traverser, les fontaines étaient aussitôt encerclées par les gendarmes qui n'en donnaient à boire qu'au prix d'un quart de médjidié, le verre. On a vu même des gendarmes assoiffer les hommes pour se distraire en leur faisant boire le sang des morts!

Et les chemins étaient interminables, les marches sans arrêt, sauf quelques heures de la nuit entrecoupées par la visite soudaine de nouvelles bandes d'assassins ou des gendarmes eux-mêmes. Les nouvelles mises en circulation touchant l'évacuation de toutes les villes de l'empire, où habitaient les Arméniens, portaient à son comble la consternation des déportés. Et devant l'alternative de ne plus retrouver personne des leurs et de se livrer pour toujours, corps et âme, aux ennemis de leur race et de leur religion, une foule immense ne pouvant réagir autrement et se sauver,

se donna la mort en se précipitant du haut des montagnes dans les gouffres sans issue ou dans les flots vertigineux des fleuves[24]).

C'est ainsi qu'un dixième seulement des déportés pût atteindre les villes de concentrations où ils devaient être abandonnés à la plus complète misère, nus, affamés, malades et dépourvus de tout.

Les 9ème, 10ème et 11ème Corps d'Armée constituant la III[0] Armée turque et qui encerclaient surtout les centres arméniens se dressaient comme une muraille de Chine entre les déportés des provinces et les survivants de Constantinople et d'autres villes. Cependant, quelques dépêches et des nouvelles indirectes des graves événements de l'intérieur avaient pu franchir cette muraille de fer et alerter les Chefs religieux arméniens.[25]) Aussitôt des démarches furent faites par les Patriarcats auprès de la Sublime Porte et notamment auprès des Ambassades d'Allemagne et d'Autriche.

Pour toute réponse aux bruits de massacre, le Gouvernement turc n'opposait que des refus d'audience ou des négations nettes et catégoriques des terribles événements, qui se déroulaient à l'intérieur des provinces. Aux interventions d'Ambassadeurs émus des rapports de leurs Consulats et intéressés à la situation créée aux Arméniens, la Sublime Porte ne répondait que par des mots évasifs dans lesquels étaient souvent évoqués les soi-disant dispositions militaires imposées par l'état de guerre et le Ministre de l'Intérieur, Talaat, avait même eu le cynisme de déclarer que «le Gouvernement engagé dans la guerre, ne disposait pas de forces suffisantes pour empêcher les attaques des Kurdes et leurs crimes sur les déportés. En mars 1915, les combats aux Dardanelles, dit-il, ont imposé l'éloignement des Arméniens des environs mêmes de Constantinople: malheureusement de mauvais fonctionnaires, chargés d'exécuter le transport ont commis des excès de rigueurs». Et pourtant ces fonctionnaires ne faisaient que suivre ponctuellement les ordres donnés par le Gouvernement central. A l'appui de ce que nous venons de dire, parmi tant d'autres, voici seulement deux dépêches envoyées à ce sujet. En date du 18 novembre 1915, Talaat écrivait au vali d'Alep:

> «On voit, par l'intervention récente de l'Ambassade d'Amérique effectuée sur les ordres de son Gouvernement, qu'en certaines localités, les Consuls américains se procurent

---

[24]) Dans les détails par Diocèses (II Partie) nous verrons quelques uns de nombreux cas de pareil héroïsme, rappelant ceux des premiers Siècles de la chrétienté, pour la sauvegarde de la foi et de la pudeur surtout parmi les foules de femmes et de jeunes filles.

[25]) Notre Patriarcat en a eu d'Erzéroum, de Césarée et de Kharpouth.

des renseignements par des moyens secrets. Bien qu'on ait répondu que les déportations des Arméniens s'effectuent en toute sécurité et tranquillité, cela ne suffit pas pour les convaincre; tâchez donc de faire tout le possible pour qu'au moment où les Arméniens des villes, des districts et des centres se trouvent en route, il ne se produise pas d'événements attirant l'attention. Il importe, au point de vue de notre politique actuelle, que les étrangers, qui parcourent ces parages soient persuadés que la déportation des Arméniens ne se fait que dans le but de les transférer en des centres plus sûrs. Il importe que momentanément on tienne à leur égard une conduite de précaution et que les moyens connus (c'est à dire les massacres) ne soient appliquées qu'en des endroits propices. Quant à ceux qui donnent des renseignements à ce sujet, je vous recommande instamment de les faire arrêter et traduire devant le Conseil de guerre. «Le Ministre de l'Intérieur Talaat». — «Recueillez et élevez seulement des orphelins des personnes connues (arméniens) qui ne peuvent se souvenir du désastre auquel les parents sont exposés. Les autres, mettez-les dans les convois des déportés. — Talaat».

Malgré toutes ces précautions «il a été possible à Constantinople d'avoir non seulement des nouvelles directes sur «les moyens connus» et sur leurs victimes, mais aussi de soustraire, à la surveillance commandée par Talaat, certains orphelins, qui non seulement pouvaient se souvenir du désastre auquel leurs parents ont été exposés», mais qui, arrivés en cachette à Constantinople même, ont pu tout rapporter de tout ce dont ils avaient été victimes et témoins oculaires en même temps.

Entre autre il y eut le cas de mes neveux, restés orphelins et dispersés par suite du meurtre et de la déportation de leur mère et des proches parents. J'ai pu les faire venir et retenir à Constantinople, malgré les précautions gouvernementales très rigoureuses de l'époque. Et à la découverte de la façon interdite de ce transfert d'une province de l'intérieur à la Capitale, zone relativement privilégiée pour les arméniens, j'ai pu obtenir l'autorisation postérieure de Talaat lui-même par une requête personnelle.

Je rapporterai les détails de ce cas dans mes notes de la Deuxième Partie sur le Diocèse de Kharpout, mon pays d'origine et celui des cinq enfants ainsi sauvés.

C'est un cas typique et extraordinaire, qui, cependant, n'a pas été le seul pour nous faire avoir des nouvelles exactes de ce qui s'était passé dans le lointain intérieur de l'Anatolie. Une dame de la Croix Rouge autrichienne, par exemple, ayant rencontré nos Religieuses de Samsoun sur la route de la déportation, m'en a

renseigné; une autre dame turque, femme du député de Kharpout, arrivée à Constantinople, est venue me trouver au Patriarcat et me mettre au courant des détails du meurtre de Mgr. Israëlian, notre Evêque de cette ville, mon pays d'origine; l'Ambassade d'Autriche et d'Allemagne aussi n'ont pas manqué de nous fournir en sous main des nouvelles les plus certaines sur les déportations et les massacres; des Missionnaires étrangers éloignés ou venus d'eux-mêmes de l'intérieur qui avaient rencontré des malheureuses caravanes de déportés, dont ils avaient vu le traitement par les gendarmes d'escorte, avaient de quoi nous informer.

De nombreux survivants des déportés, rentrés après l'armistice à Constantinople et ailleurs, confirmèrent et complétèrent ces quelques détails sur la méthode des déportations et des massacres prémédités, organisés d'avance par le Gouvernement des Jeunes-Turcs à la base des décisions prises à leur Congrès de Salonique, comme nous l'avons rapporté.

Aussi avons-nous pu faire des démarches en toute connaissance de cause et preuves en main auprès de ces mêmes Ambassades et par leur entremise auprès du Gouvernement turc.

Il est bien caractéristique et significatif cet entretien qui eut lieu entre l'Ambassadeur d'Allemagne Wangenheim et notre Patriarche, accompagné de trois Evêques dont l'un était l'auteur de ces notes. Il les reçut en sa résidence d'Ayaz-Pacha et à leur demande et prière d'une intervention de la part de l'Allemagne, seule puissante auprès du Gouvernement turc, il se posa en parfait connaisseur des choses et leur parla ainsi:

> «En tant qu'alliés des Turcs, nous avons nous-mêmes approuvé leurs projets d'évacuer les villes limitrophes des pays ennemis, mais ces mesures ont été appliquées par eux à leur façon, sans admettre aucune remarque de notre part. Voyez-vous cet encrier, ajouta-t-il, un valet de chambre civilisé et attentif pourrait, en vue de nettoyer cette table, l'enlever et le mettre à l'autre bout sans le casser; ou bien agissant à la turque, le heurter violemment contre la plaque de verre qui le recouvre, ainsi briser cette plaque et l'encrier». Mais, lui répondit le Patriarche, «puisque vous êtes si bien au courant des événements en cours, vous pourriez intervenir efficacement pour arrêter les déportations». — Je vous ai dit, Messeigneurs, repliqua-t-il, que nous ne sommes que des alliés de guerre et que les Turcs sont jaloux de leur liberté d'action à l'intérieur de leur pays et qu'ils ne veulent absolument pas de notre intervention. Cependant, je vous assure que je suis déjà intervenu et que je le ferai, à nouveau, avec mon collègue autrichien pour que le Gouvernement turc

n'excède pas la mesure dans sa conduite à l'égard des Arméniens».

Le Patriarche et les Evêques prirent congé de lui en se rendant compte qu'à l'Ambassade allemande, on connaissait parfaitement bien les déportations inhumaines des Arméniens et qu'elle y avait sa part de complicité et de responsabilité.[26])

VII. Prétextes politiques de l'attitude hostile des Jeunes-Turcs à l'égard des Arméniens[27])

En dehors de la supposition par les Jeunes-Turcs d'un soulèvement arménien contre la Turquie, deux autres précédents prétextes eurent leur part immédiate et décisive dans les mesures de coercition contre la race arménienne tout entière: la question des Réformes et la Rivalité des Puissances étrangères pour intervenir dans les affaires intérieures de la Turquie sous le couvert de vouloir exécuter ces mêmes réformes.

Aussi avons-nous cru utile de donner à nos lecteurs un exposé succinct et à vol d'oiseau sur les actes internationaux antérieurs et contemporains de la Conflagration mondiale à propos des Réformes sus-mentionnées et des interventions étrangères consécutives pour la discussion avec la Turquie et pour la résolution de ce problème. On comprendra mieux, avec l'exposé de ces données historiques, la situation dans laquelle se trouvaient

---

[26]) M. Wangenheim à l'époque de notre recours à l'Ambassade n'ignorait pas la décision des Jeunes-Turcs de supprimer la race arménienne par les mesures de déportations; le 17 juin 1915 il avait communiqué à son Gouvernement «l'aveu sans réserve» de Talaat que la Sublime Porte avait voulu profiter de la guerre mondiale pour nettoyer (le pays) de ses ennemis intérieurs (les chrétiens indigènes) sans être gênée par la diplomatie (européenne) (v. p. 20 des déclarations ultérieures du même Ambassadeur). Aussi, notre conviction sur la part de responsabilité allemande dans les mesures d'extermination de la race arménienne était bien fondée. Les déportations accompagnées de massacres, qui n'envisageaient que la suppression des Arméniens, étaient organisées à la méthode allemande et exécutées à la turque: assauts des villages, crucifiements pendaisons, empalements des hommes, étranglements des mères ayant des enfants à la mamelle, enlèvements, rapts des jeunes filles et des femmes pour les Harems, tueries à coups de cannes, de hâches et de baïonnettes, au cri frénétique d'«Allah Akbar» (Dieu très grand); le but de tous ces traitements inhumains était de ne laisser survivre pas un seul arménien. — Plusieurs peuples furent malheureux (dans l'histoire) sous le joug de gouvernements iniques, mais aucun n'eut une destinée aussi tragique que celle du peuple arménien!

[27]) J'ai dû me référer à des citations d'anciennes dates, parce que la Question des Réformes en Anatolie et précisément dans les Provinces habitées par les arméniens est antérieure à son essai d'application en 1914. — Des articles à ce sujet assez judicieux de Mr. Khoren Capiguian, parus dans le journal Arménien de Beyrouth «Aztarar» (Moniteur), m'ont fourni d'importantes références.

en ce pays les populations chrétiennes — et particulièrement les Arméniens — vis-à-vis du Gouvernement jeune-turc à l'époque de la déclaration de guerre, ainsi que la psychologie turque en général et spécialement la mentalité des jeunes-turcs, responsables et de l'entrée en guerre contre les Alliés et de ses conséquences à l'intérieur de leur pays.

A) Problème des Réformes

Nous avons fait fréquente allusion à la question des Réformes en Turquie, qui servait de prétexte aux Puissances Etrangères pour intervenir dans les affaires intérieures du pays; et pour la part de ses sujets chrétiens, était considérée comme une tentative de soulèvement qui justifierait à ses yeux ses mesures de répression. Cette idée de répression, comme nous l'avons vu et le verrons dans la suite de ces Notes, a abouti finalement aux décisions de suppression des Arméniens, fauteurs principaux, au dire des Turcs, de ce problème. C'est justement à la veille de la guerre de 1914 que la question des Réformes avait été de nouveau l'objet de tractations diplomatiques entre les Puissances et la Sublime Porte.

De fait, après la guerre balkanique de 1912, une commission arménienne, sous la présidence de Boghos Noubar Pacha, avait réclamé des Puissances occidentales des réformes et, par l'appui de la Russie, les avait obtenues pour les provinces arméniennes de l'Anatolie. Quoique personnellement opposé au projet russe de ces réformes, Noubar Pacha l'avait cependant soutenu, réclamant en 1913 l'exécution de l'article 16 du traité de San Stéphano de 1879[28]). Ces démarches, appuyées par la Russie, ont provoqué chez les Turcs, vieux et jeunes, de la méfiance à l'égard des Arméniens. Les deux Inspecteurs généraux, désignés par les Puissances pour l'étude et l'application des réformes étaient déjà arrivés à Constantinople, en 1914, quand les Turcs se décidèrent à s'allier avec l'Allemagne contre la Russie. Aussi, à la déclaration de la Grande Guerre, quand les Ambassadeurs des Puissances belligérantes alliées furent parties, les deux Inspecteurs

---

[28]) «L'Arménie» du Traité de San Stéphano par les intrigues de l'Angleterre est changée dans celui de Berlin en «Provinces habitées par les Arméniens». En effet l'Article 61 du Traité de Berlin est ainsi stipulé: «La Sublime Porte s'engage à réaliser sans plus de retard les améliorations et les réformes dans les Provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Tscherkesses et les Kurdes. Elle donnera périodiquement connaissance des mesures prises à cet effet aux puissances, qui en surveilleront l'application.»

pour les réformes furent-ils, à leur tour, invités à s'éloigner l'un de Constantinople (Westenenk) et l'autre (Hoff) de la province de Van, où ils étaient déjà entrés en fonction, malgré qu'ils aient été choisis par l'Allemagne conjointement avec la Russie.

Le Chef des socialistes français, ami des Jeunes-Turcs, après la défaite de ceux-ci dans les Balkans, trouve dangereuse la propagande de Réformes en Arménie; aussi suggère-t-il aux dirigeants jeunes-turcs de les entreprendre d'eux-mêmes. C'est sur ces entrefaites que le Grand-Vezir Tewfik Pacha, le Ministre des Affaires Etrangères et Talaat lui-même se mettent d'accord pour inviter, le 12 juin 1913, l'Angleterre à envoyer des spécialistes pour les Réformes, des Conseillers pour chacun des Ministères, et des experts militaires. Après quoi, par l'entremise de son Ambassadeur à Londres le Gouvernement turc présenta au Foreign Office un mémorandum à ce propos, le 1er juillet 1913. L'Angleterre d'abord y consent, mais, à cause de l'intervention russe s'abstient finalement. Elle soupçonnait Noubar Pacha d'être poussé dans cette œuvre de propagande pour les Réformes par la Russie désireuse, de donner ainsi un dernier coup à la Turquie. C'est alors que l'Ambassadeur russe prévient celui de la Grande-Bretagne que les Réformes, quoiqu'ayant trait à la situation au Caucase, pourraient cependant être poursuivies sous contrôle international. L'intention de la Russie, dans ses démarches pour les réformes, n'était que d'empêcher la poursuite par l'Allemagne de la construction de la ligne du Chemin de fer vers ses frontières.

Dans l'entrevue du Kaiser et du Tsar du 30 novembre 1910, le premier avait consenti à ne pas prolonger la ligne de chemin de fer, dite de Bagdad, vers les provinces limitrophes du Caucase, le deuxième, à son tour, s'était engagé à ne pas empêcher l'emploi des capitaux étrangers dans la construction de cette même ligne. En même temps que la ligne de chemin de fer progressait vers Bagdad, l'Angleterre et la France procédaient à des acquisitions de terrains en Mésopotamie.

Quand Sassanow pendant sa visite à Londres s'opposait à ce que les Réformes fussent entreprises sous contrôle anglais, Poincaré, dans la même année (1912) faisait des démarches auprès du Gouvernement russe, pour en obtenir le consentement à la construction de la ligne de chemin de fer Samsoun-Sivaz-Karpouth-Erzéroum sur une longueur de 2.000 Kms. Une intervention des Etats-Unis d'Amérique pour la même ligne de chemin de fer conduisit la Russie à soupçonner que la construction de cette ligne était dirigée contre ses intérêts.

La France, ayant obtenu l'autorisation pour la construction de la susdite ligne de chemin de fer, consentit à accorder à la Turquie un emprunt de 800 millions de francs que celles-ci demandait depuis 1909.

Quand la Russie soulevait la question des Réformes la France déclarait par l'entremise de Poincaré le 14 février 1912 que l'intégrité territoriale de la Turquie dans les Balkans et les Provinces orientales était nécessaire pour le maintien de la paix mondiale. L'Angleterre laissait à l'Allemagne le soin de s'opposer aux Réformes, parce qu'elle ne pouvait le faire ouvertement elle-même en tant qu'alliée de la Russie[20]). Celle-ci, à son tour, retenait pour indispensables les Réformes mais ne les voulait pas voir mises sous contrôle anglais. La Triple Entente consentait aux Réformes sous condition de sauvegarder les Droits de la Souveraineté du Sultan et l'intégrité territoriale de la Turquie, et d'y faire participer un délégué du Gouvernement turc; elle craignait que les Réformes, qui seraient d'ailleurs locales, en faveur des communautés chrétiennes, n'aboutissent au démembrement de l'Empire ottoman.

En 1914, quand les Commissaires étrangers eurent été nommés pour les Réformes, comme nous l'avons dit, dans les Provinces d'Anatolie, la Russie poussa à la révolte les Kurdes, à Bitlis, après la répression de la part du Gouvernement turc, le Chef kurde de ce mouvement se réfugia au Consulat russe qui fut blâmé pro forma par son gouvernement. L'essai des Réformes aurait ainsi servi de motif aux Russes pour pénétrer dans les Provinces Orientales de l'Anatolie, où d'autre part ils encourageaient le mouvement arménien pour l'indépendance, sans vouloir la réaliser; en effet, les Russes n'ont jamais voulu créer une nouvelle Bulgarie au pied du Caucase, où elle serait un danger pour l'équilibre (sic) s'il s'y dégageait une majorité en faveur des Arméniens sur les autres races du Caucase. Les Réformes étaient donc impossibles, et voilà pourquoi les Jeunes-Turcs, sur le conseil de Jaurès, voulaient prévenir toute démarche russe en ce sens.

---

[20]) En 1878, l'Angleterre s'était engagée à s'unir à la Turquie et à lui fournir une aide militaire, pour le cas où la Russie, après avoir occupé Kars, Ardahan, Batoum, essayerait de pousser son avance vers le Sud. En échange de cette aide militaire, le Sultan devrait introduire des Réformes. Entre temps, contre l'occupation russe des villes susmentionnées, l'Angleterre obtenait l'annexion de l'île de Chypre. Ainsi les deux puissances rivales étaient satisfaites et obtenaient des annexions au détriment de la Turquie, les couvertures diplomatiques de ces extorsions de part et d'autre étant le Problème de ces Réformes qui ne se réaliseraient jamais.

Malgré les déclarations de Noubar Pacha, faites le 19 novembre 1913 dans un congrès d'arménophiles selon lesquelles, en demandant les Réformes, les Arméniens ne désiraient ni l'indépendance, ni leur séparation de la Turquie, mais seulement l'amélioration de l'état des populations chrétiennes en Anatolie, déclarations confirmées par une lettre ouverte au «Times» le 16 février 1914[30]), les diplomates entrevoyaient dans ces Réformes le délabrement de l'Asie Mineure[31]).

Lord Bryce, le grand ami des Arméniens, écrivait, sur le sort de l'empire ottoman: «Les Arméniens ont tout intérêt à travailler non pas à la destruction mais à la reconstruction et conservation de la Turquie, puisqu'ils sont disséminés dans toute l'étendue de l'empire et dans aucun coin ne forment la majorité; ils ne peuvent s'attendre à l'indépendance comme les Grecs et les peuples slaves; ils peuvent cependant espérer se partager avec les Turcs le domaine de l'empire; aussi une entente avec ceux-ci est vitale pour les Arméniens».

Le 14 août 1913, le Ministre des Affaires Etrangères allemand déclarait qu'il désirerait la réalisation des Réformes sans le délabrement de la Turquie. Les Arméniens de fait, comme s'exprimait René Pinon, ne constituant dans aucune vilayet une majorité ne pouvaient pas prétendre au bénéfice exclusif de ces Réformes, mais bien en voudraient voir profiter toutes les races de l'Anatolie.

Le secrétaire du Foreign Office écrivait le 7 septembre 1913 qu'il faudrait faire accepter aux Turcs les Réformes sans les y contraindre.

---

[30]) Les Réformes réclamées n'étaient dans l'ensemble qu'une garantie internationale pour sauvegarder la vie, l'honneur, et le droit de propriété des chrétiens en Turquie et ne les voir pas exposés aux dangers de massacres, de viols, et de vol de la part des Turcs. Mais ces actes que l'on voulait proscrire servirent plus tard de représailles contre toutes les démarches et notes diplomatiques en vue des Réformes. De fait, les réclamations diplomatiques après le Traité de San-Stephano aboutirent aux massacres de 1895, et celles de 1912—1913 eurent leur triste dénouement dans les mesures de suppression que nous venons d'exposer.

[31]) Malheureusement, la Russie qui paraissait être la principale promotrice des Réformes, sans le vouloir sincèrement, n'a pas tardé à justifier ce soupçon des diplomates en attribuant aux démarches de Boghos Noubar Pacha des vues politiques vers l'indépendance ou l'autonomie arménienne. Malgré les déclarations réitérées de ce dernier de n'avoir jamais eu de telles arrières-pensées, le chargé d'affaires de l'Ambassade russe, Goulkovich, écrivait à son gouvernement: «Les Arméniens ne peuvent ignorer, que maintenant est fait le premier pas vers leur délivrance du joug turc pour la simple raison qu'il avait signé l'accord turco-russe pour les Réformes. Et quelques chefs religieux arméniens eurent la naïveté de se féliciter à cette époque de ce succès éphémère.

Wangenheim, l'Ambassadeur allemand à Constantinople, regardait la question des Réformes comme l'ouverture de la porte de Constantinople à la Russie. Cependant, il voulait voir étendues les Réformes dans les provinces de la Cilicie, parce qu'il disait que celles-ci, avec Alep, avaient un demi million d'habitants arméniens qu'il voudrait gagner à son amitié.

Le 13 septembre 1913, sir Mac Seix écrivait que la Grande-Bretagne regardait pour impossible les Réformes en Turquie puisque l'état d'esprit international, désire plutôt que de réformer la Turquie la transformer en un bazar d'exploitation. Elle préférait donc laisser la Turquie se désorganiser plutôt que se relever et devenir ainsi indépendante financièrement.

La Turquie, voyant sur cette question le désaccord des Puissances européennes, s'opposait aux Réformes tandis que le Patriarcat grégorien depuis le mois d'octobre 1912 jusqu'au 21 décembre, présentait à la Sublime Porte 173 requêtes (takrir) ou rapports sur les oppressions commises dans les provinces contre les Arméniens.

Ce désaccord a existé de tout temps dans la politique des Puissances en Turquie. Pour en donner quelques preuves historiques, nous citerons des épisodes et des déclarations depuis la deuxième moitié du XIX. siècle.

Un premier pas vers les Réformes était fait par le Sultan Mahmoud en 1826 quand il abolissait la loi reconnaissant comme propriété de la Cour tous les biens immeubles de ses sujets.

En 1839, le 1er juin, Lamartine dans son discours historique, parle de réformes de la Turquie, laquelle seule et dans l'état où elle se trouvait, ne pourrait constituer une barrière devant la Russie, puisqu'elles n'était qu'un spectre. «Les grandes puissances, disait-il, pourraient très bien s'entendre à ce sujet. — Quatre millions de Turcs dominent une population de quarante millions formée de races hétérogènes — «Aussi termine-t-il son discours en proposant à la Turquie ou de mourir en paix ou bien de vivre en se réformant et en invitant les Valaques, les Moldaves, les Bulgares, les Grecs, les Arabes et les Arméniens à se soulever avec promesse de les aider. Dans ce pays, ajoutait-il, emplois et ambitions sont des objets de malchances. Les pachas dépouillent les provinces et les sultans à leur tour dépouillent les pachas. C'est l'ancienne méthode romaine dans laquelle, selon la comparaison de Pline l'Ancien, les consuls étaient employés comme éponges; quand ils venaient d'être gonflés, le Sénat les convoquait à Rome

pour les vider et les renvoyer ensuite ailleurs dans les mêmes fonctions d'absorption des richesses locales.

Mustafa Fazil Pacha écrivait dans un rapport: «tout le monde est souffrant dans ce pays parce qu'il n'y a pas de justice; la corruption est générale; les chrétiens sont exploités par les employés turcs; et les patriks devraient pressurer leurs ouailles pour pouvoir payer des taxes et suborner ainsi les gros bonnets de la Sublime Porte. Les revenus du Sultan atteignent la somme de 140 millions de francs.

Las Mellington disait en 1840 qu'au delà de Constantinople, vous entrez dans un pays privilégié par la nature, ancien berceau de civilisation, d'industrie et de culture, et vous y voyez des villages abandonnés, des champs déserts, des montagnes qui sont des nids de brigands, un régime corrompu, un peuple arriéré et c'est le désert qui gagne. Par conséquent, la Turquie a besoin de réformes.

Le Hatti-Humayoun de 1856 fut la deuxième étape des réformes mais, dans son exécution, n'a fait que maintenir la même mentalité et le même système d'administration d'antan. Fouad Pacha, dans une réponse à Gortchakof[32]) déclarait en 1867, le 15 mai, que la Turquie avait respecté de tous temps les privilèges octroyés aux communautés non-musulmanes et que, par conséquent, il n'y avait pas lieu de parler d'intervention et de réformes.

En 1876, quand venaient d'être proposées à la Turquie les Réformes pour les provinces de Bosnie et d'Herzégovine, le Président du Conseil des Ministres russe télégraphiait à son ambassadeur de Berlin que les Arméniens et les Grecs réclameraient la même chose pour leurs provinces et qu'il faudrait les satisfaire. Aussi dans l'accord de cette même année entre l'Autriche et la Russie, le premier article était celui qui visait les réformes.

Cependant, les Arméniens, à la même époque, déclaraient que les réformes pour eux et leurs progrès à l'avenir dépendaient de l'existence de l'autorité ottomane. Par conséquent, leur désir n'était que vivre sur pied d'égalité avec les mahométans (Léontin Le-Duc: Mihdat Pacha) Le Sadrazame suggère au patriarche grégorien de présenter un rapport sur les oppressions subies par les Arméniens dans les provinces. Ce rapport fut l'objet de discussions dans l'Assemblée du Patriarcat où l'on déclara avec

---

[32]) Cet Ambassadeur de Russie avait élaboré un projet de Réformes à présenter aux grandes puissances pour la sauvegarde des privilèges patriarcaux de chaque communauté chrétienne. Avec le maintien seul de ces privilèges ou attributions civiles, il croyait avoir tout réformé.

enthousiasme que les Arméniens devaient la conservation de leur religion, langue et nationalité, le salut en somme de leur peuple, à l'empire ottoman. Une seule voix s'éleva pour dire qu'en tout ceci se cachait une intrigue contre la nation arménienne résultant de la pression des autorités.

La France, l'Angleterre, l'Allemagne étaient d'accord sur la réalisation des réformes pour enlever à la Russie un prétexte de pénétration en Turquie. De fait, la Russie réclamait la mise sous son contrôle des six Provinces pour l'exécution des réformes mais, en réalité, en poursuivant ces Réformes, elle n'avait pour but que d'empêcher la construction des lignes de chemin de fer en Turquie. C'est en ce sens que s'exprime dans son rapport Moukhtar Pacha, Ambassadeur turc à Berlin.

Les réformes réclamées par les Arméniens à cette époque ne consistaient que dans un projet de répression des bandes kurdes et de nominations d'employés justes et honnêtes; un gouverneur de l'Arménie turque serait nommé pour six ou sept ans; ainsi serait conservée l'intégrité territoriale et écarté tout prétexte d'intervention russe.

Les améliorations proposées en 1895 par les Ambassadeurs étaient les suivantes: Affermissement du pouvoir central dans les Vilayets d'Erzéroum, Sivas, Diarbékir et Mamouret-ul-Aziz; — Développement de la vie Communale; — simplification de la justice et des finances; — Admission des chrétiens aux hautes fonctions civiles, ainsi que dans la Gendarmerie et la Police; — Protection contre les Kurdes. Le Sultan devra nommer un Haut-Commissaire pour surveiller l'application des Réformes. Le 20 Octobre de la même année le Sultan signait par dérision ce projet de Réformes des six Vilayets arméniens présenté par les Ambassadeurs de France, de Russie et d'Angleterre... il donnait en même temps l'ordre des grands massacres, qu'aussitôt et par des mois devrait atteindre à une intensité d'horreur (Lud. De Contenson, Chrétiens et Musulmans, page 187). Et au lendemain de ces horreurs en 1896, Mr. Albert Vandal dans une célèbre Conférence prononçait avec sa haute compétence les paroles suivantes: Devant cette terrible leçon succédant à tant d'autres, l'Europe reconnaîtrait-elle enfin que la réforme générale et volontaire de la Turquie, agissant sur elle-même, est un leurre, une impossibilité, une duperie, un trompe l'œil avec des envers sinistres?»

Et dire qu'au fond, de pareilles réformes étaient à l'avantage de la Turquie, parce que celle-ci, comme le prévoyait en 1861

Saint-Marc Gérardin, par la voie de vexations et de dépouillements de ses sujets, se frayait le chemin de la ruine.

En 1877, les deux Patriarcats arméniens (le Grégorien et le Catholique) ont été interpellés séparément par l'Ambassadeur de Grande-Bretagne (V. la Note en marge 33): Tous les deux ont tenu le même langage, affirmant vouloir garder leur sujétion au gouvernement turc, mais signalant la mauvaise administration de celui-ci, qui avait besoin d'être réformé; ils se sont amèrement plaints de la politique russe à la recherche de prétextes pour intervenir en Turquie. Ces plaintes furent agréées par l'Ambassadeur parce que l'Angleterre était depuis toujours favorable à l'application de Réformes pour enlever ce même prétexte à la Russie. Elle appuyait surtout l'exécution immédiate et intégrale de l'article 61 du traité de Berlin et n'aurait jamais consenti à ce que l'Arménie fût livrée à un Protectorat russe[33]).

C'est l'essai de ces mêmes Réformes en 1913—1914 qui finit par décider les Jeunes-Turcs à entrer en guerre avec l'Allemagne et l'Autriche contre les Alliés, pour pouvoir, sur toute l'étendue de leur territoire, exécuter librement leur projet d'extermination de la race arménienne, cause principale de l'immixtion étrangère en Turquie.

Déjà, en 1855, par un mémorandum, le Gouvernement russe exigeait de la Turquie des garanties pour la libre et indépendante culture de tous les peuples et en faveur des institutions religieuses et communautaires, en vue de sauvegarder leurs caractères nationaux.

En 1857, le même gouvernement russe présentait à celui de la Turquie un projet pour consacrer les privilèges des communautés non-islamiques.

En 1876, le 13 Mai, le Gouvernement russe, à l'occasion des massacres des Bulgares, déclarait que la conservation de la Tur-

---

[33]) Ce même Ambassadeur, sincèrement désireux du bien-être des Chrétiens, s'était permis d'ajouter confidentiellement à ses interlocuteurs que la Turquie était une bête féroce, qu'il ne fallait pas réveiller par des actes provocateurs, parce que, une fois réveillée, aucune Puissance ne pourrait la retenir dans sa rage d'aller à l'excès contre ses sujets non-turcs. Des Puissances rivales chacune ne chercherait qu'à tirer des avantages pour son compte et au prix de quelque concession finirait par ne pas la molester pour les méfaits commis.

Les événements prouvèrent la vérité de la prévision de ce diplomate consciencieux qui était un catholique. Des démarches ultérieures, et des dénonciations continuelles, de la part surtout du Patriarcat grégorien, de l'hostilité turque en libre activité dans les provinces contre les Arméniens, provoquèrent de nouveaux massacres locaux et ceux de plus vaste proportion de 1895.

quie était indispensable au maintient de l'équilibre européen, mais que, cependant, si la Turquie refusait d'admettre des Réformes, il faudrait venir en aide aux communautés chrétiennes pour assurer leur progrès.

La Russie exigeait ainsi, d'une part, de la Turquie la sauvegarde des privilèges religieux des communautés chrétiennes, et, d'autre part, voulait s'en servir comme prétextes pour s'assurer en Turquie des centres d'influence.

Les questions intérieures de la Turquie donnaient donc lieu à de fréquentes interventions étrangères et par là devenaient des questions d'ordre international. C'est pour cette raison que la question des Réformes en Anatolie, soulevée par les Arméniens en 1912—1913, a revêtu ce caractère international. Par la proclamation de la Constitution turque, le Comité Union et Progrès croyait pouvoir empêcher toute intervention étrangère dans les affaires intérieures de la Turquie; toutefois la Question des Réformes en Anatolie, les concessions des lignes de chemin de fer et l'alliance balkanique donnèrent lieu à cette intervention redoutée.

B) Rivalités des Puissances européennes dans leurs interventions en Turquie

Les quelques notices sur l'historique des Réformes auraient suffi à prouver combien étaient fréquentes et souvent sans motif les interventions étrangères en Turquie; cependant, un résumé sur la nature des compétitions de ces Puissances prouvera de plus que leur but n'était jamais de voir établies les Réformes mais de les exploiter au mieux de leurs intérêts particuliers. Ces rivalités donc, non seulement empêchèrent la réalisation de ces Réformes et d'autres améliorations dans l'Empire ottoman, mais finirent par déclencher la plus radicale réaction contre elles, la suppression surtout des Arméniens de la Turquie par les déportations et les massacres.

En fait, le deuxième prétexte invoqué par les Jeunes-Turcs pour justifier leur projet d'Unification des races en Turquie par la fusion ou la suppression, était l'intervention des Puissances européennes dans les affaires intérieures de leur pays.

A cause de ces compétitions, des gouvernements européens rivalisèrent continuellement aux dépens de la Turquie et de ses ressortissants non-turcs, dont ils maintenaient et alimentaient la méfiance réciproque pour en tirer l'occasion de nouveaux dé-

sordres, la Turquie pouvait, à son tour, renvoyer ad calendas l'exécution de ses engagements et promesses. C'est ainsi que dans les Provinces d'Anatolie, l'arbitraire des Administrations, les oppressions, les injustices de toutes sortes à l'égard des Arméniens, faisaient leur œuvre de destruction et affaiblissaient en même temps le pouvoir des Sultans en donnant lieu à des plaintes et réclamations incessantes des populations chrétiennes.

Il est important, pour notre point de vue catholique, de signaler ici que la juridiction du Saint-Siège elle-même était regardée comme une autorité étrangère, même pour les catholiques orientaux, ce qui explique que ses actes, purement ecclésiastiques et d'ordre exclusivement religieux aient été considérés parfois comme des actes d'ingérence dans les affaires intérieures de la Turquie.

Nous avons entendu à ce propos parler Ahmed Riza (p. 15—16) qui représente la mentalité jeune-turque de l'époque. Et cette mentalité, d'après le souffle de la Politique mondiale ou de quelque Puissance particulière, conduisait le gouvernement turc à s'apaiser ou s'irriter pour sévir contre telle ou telle communauté catholique et la persécuter. Comme les gouvernements des Chah-in-Chahs persans, jaloux de Byzance, entravaient toute communications des Arméniens avec Byzance, cet empire de l'Occident d'alors, ainsi les Turcs se sont efforcés d'empêcher toutes correspondances avec l'Occident chrétien: le Schisme arménien, en séparation finale de la plus grande partie des Arméniens du Centre de la chrétienté, est dû à cette hostilité turque contre l'Occident et la papauté (le livre d'Ahmed Riza «La faillite de la politique occidentale en Orient» est imprégné de cette haine surtout contre la Papauté). Les persécutions périodiques contre les Arméniens catholiques revêtent de façon très nette ce caractère surtout celles de 1700 à 1828.[34]) La dernière des persécutions de cette série fit intervenir par l'entremise du Saint-Siège la France et l'Autriche, puissances catholiques, pour faire insérer

[34]) Voici une liste de ces persécutions: en 1700 sous le Patriarcat d'Ephrem — en 1702—1705 sous le Patriarcat d'Avédik — en 1707 sous le Patriarcat de Jean de Smyrne — en 1712 sous le Patriarcat de Sahag d'Ani — en 1715 sous le Patriarcat de Jean de Canzag — en 1720 sous le Patriarcat de Jean Golode — en 1744 sous le Patriarcat de Jacques Nalian — en 1780 sous le Patriarcat de Zacharie — en 1782 sous le Patriarcat de Jean de Hamadan — et en 1828 sous le Patriarcat de Boghos. — Celle-ci fut la dernière et la plus cruelle à cause des déportations en masse de Constantinople en Anatolie de 40.000 Arméniens catholiques après confiscation de tous leurs biens. Cette persécution semble préfigurer celles plus générales de tous les Arméniens en 1915—1918.

dans le Traité de Paix russo-turc de l'époque la Constitution des Arméniens catholiques en communauté civilement distincte de la grégorienne, comme elle en était distincte par religion et par juridiction ecclésiastique. Mais une persécution d'autre genre se déclarait sous le sultanat d'Abdul Aziz par l'intransigeance surtout du Ministre de la Guerre et Président du Conseil Hussein Avni Pacha, inspiré surtout et soudoyé par Bismarck, l'auteur du Kulturkampf allemand, contre les catholiques. Le motif invoqué pour cette persécution fut la publication d'une Bulle Pontificale de Pie IX pour l'organisation de la hiérarchie et des Diocèses, à l'occasion de l'unification du Siège Primatial et du Siège Patriarcal de Cilicie; cette Bulle fut proclamée et incriminée comme un Acte d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures du Gouvernement des Sultans, seul maître des communautés chrétiennes de son pays, même en matière de discipline ecclésiastique. La hiérarchie arménienne catholique avec son Chef le Patriarche, exilé et dépouillé de ses attributions civiles, fut soumise aux plus injustes poursuites anticatholiques jusqu'en 1878, date à laquelle, après la Constitution de Mihdat Pacha, le Sultan Abdul Hamid fit justice et reprit avec le Patriarche rentré et toute la communauté arménienne catholique des relations normales.

Le prétexte de cette dernière persécution, était donc, comme nous l'avons dit, l'intervention étrangère, compliquée cette fois par les rivalités de la France et de l'Autriche catholiques d'une part, et d'autre part de la Russie orthodoxe et de l'Angleterre et de l'Allemagne protestantes.

Le Gouvernement jeune-turc, dans sa volonté de suppression générale de la race arménienne et dans sa haine antireligieuse et sectaire contre la papauté, n'eut pas l'habilité d'exempter les catholiques, au moins pour la façade, comme Abdul-Hamid avait eu la finesse de le faire pendant les massacres ordonnés par lui en 1895.

Aussi ne doit-on pas s'étonner si nous avons parfois insisté sur le fait que les mesures prises en 1915—1918 contre les Arméniens en général ont été en quelques endroits plus sévères contre les catholiques arméniens (V. n° III de cette première partie de ces Mémoires, page 13).

Il est donc utile pour la compréhension plus profonde des événements que nous venons d'exposer de rappeler certaines dates et données des Rivalités des Puissances occidentales dans l'intervention en Turquie, après celles (A) des Réformes enterrées sous les ruines des Provinces à réformer.

Angleterre: Un des principes de la diplomatie anglaise était d'empêcher que la Russie avance vers le sud. Dès 1829, dans un Conseil secret, elle révélait que pour la Russie valait mieux le voisinage d'une Turquie faible et facile à exploiter;

Depuis 1857 une société anglaise demandait l'autorisation de construire la ligne de chemin de fer Samsoun—Sivas; la Russie s'y opposa.

En 1876 pendant les troubles de Bosnie et d'Herzégovine, l'Angleterre, les attribuant à des instigations étrangères, se lève pour la défense de l'intégrité territoriale de la Turquie et propose des Réformes.

— Quand les Bulgares se soulevèrent, en 1876, et que la Turquie réagit par un massacre, l'Angleterre protesta avec véhémence contre la Turquie, qui dût, sur cela, accepter le projet de Réformes présenté par l'Autriche.

— En 1855, le 26 septembre, Touvenel, Ambassadeur français en Turquie se plaignait de ce que l'Angleterre agissait contre l'influence française et que par là, après la guerre, aurait augmenté l'influence de la Russie alors que s'affaiblissait celle de l'Angleterre et de la France.

— Ainsi, l'Angleterre à la guerre Turco-russe de Crimée sacrifiait avec la France en faveur de la Turquie 100.000 soldats et 3 milliards de francs.

— En 1878, à la signature de la Convention de Chypre, le gouvernement britannique s'engageait à prêter à la Turquie son aide armée pour le cas où la Russie, après avoir gardé Kars, Ardahan, Batoum, qu'elle avait occupées, essayerait de pousser son avance vers le Sud. La Turquie, en retour, promettait les Réformes dans les Provinces d'Anatolie.

On déclarait en Angleterre que les bonnes relations entre elle et la Russie ne pouvaient pas être durables, si celle-ci ne renonçait pas officiellement à ses prétentions de protectorat de n'importe quelle communauté chrétienne, sous prétexte de sauvegarder leur croyance confessionnelle. Le Gouvernement Impérial aurait suffisamment garanti le respect des privilèges religieux de chacune des Communautés, et évité par là de mettre en danger son indépendance.

Allemagne — En 1876, après l'assassinat du Sultan Abdul-Aziz dans une entrevue des deux empereurs à Berlin, le Kaiser a déclaré que toute politique slave tendant à l'ébranlement de la Turquie serait contre les intérêts généraux de l'Europe.

Bismarck déclarait que l'Emipre ottoman avait tous les éléments nécessaires à son progrès et à son dévelopement; aussi l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche ne pouraient-elles pas laisser à la Russie l'héritage de la Mer Noire et du Bosphore.

Le même déclarait en 1883 que l'Allemagne n'attachait aucune importance aux Réformes en Arménie.

— L'Allemagne a obtenu en 1903 l'autorisation de construire la ligne du Chemin de fer de Bagdad avec le droit d'exploiter 20 Kms de part et d'autre de la ligne, sur toute sa longueur.

— Quand une compagnie américaine en 1910 faisait des démarches pour avoir la concession de la ligne du Chemin de fer à construire entre Samsoun et Sivas, l'Allemagne l'appuyait parce qu'elle était contente de voir ainsi fortifiée la Turquie contre la Russie.

La France — Napoléon aurait dit au Sultan Sélim que tout ce qui arriverait d'heureux ou de malheureux à la Turquie serait au bonheur ou au malheur de la France.

— La défaite de la Turquie en 1828 causa des préoccupations à la France, puisque le Gouvernement de Louis-Philippe désirait voir la Turquie servir de rempart contre la Russie.

— En 1831, le Général Guillomineau cherchait à trouver des Alliés en cas d'une guerre générale.

— Lamartine, après son voyage en Orient en 1835, publia ses impressions. Prenant la parole à l'Assemblée française, le 24 Juin 1839, il déclarait que la Turquie devait sa conservation au fanatisme islamique et que la diminution de ce fanatisme conduirait au relèvement des populations grecques et arméniennes. J'ai la faiblesse, disait-il, avant d'être français d'avoir en considération l'intérêt de l'humanité. S'il y a contradiction entre le nationalisme et l'intérêt du genre humain, que périsse, dirai-je, celui-là et que triomphe le droit humain.

— En 1855, le 13 juin, l'Ambassadeur français écrivait qu'il fallait créer un nouveau système d'entente entre les différents éléments de l'Empire pour que soit possible la cohabitation de toutes les races.

— En 1856, le 15 février, à la publication du Hatti-Humayoun par le Sultan Médjid, le Moniteur écrivait que celui-ci donnait, par cet acte, une preuve de sa volonté d'introduire des Réformes pour réparer les dégâts causés par la guerre.

Napoléon III. en 1867, fait pression sur le Sultan Abd-ul-Aziz et obtient de lui qu'il n'enverra pas des troupes contre les gens du Zeîtoun, les plus braves et les plus belliqueux des Arméniens, et

qu'en échange de leur soumission, ils obtiendront d'avoir toujours un gouverneur chrétien. Le même Empereur le 23 Mars 1867, recommandait à son Ambassadeur à Constantinople, Touvenel, de ne pas faire de distinctions entre sujets mahométans et chrétiens en Turquie, parce que la France désirait y voir constituée une forte nation ottomane par la fusion des races.

— Une dépêche envoyée, le 18 Mai 1886, par le gouvernement français à son Ambassadeur à Constantinople disait: Nous restons toujours fidèles à la politique traditionnelle visant à maintenir l'intégrité territoriale de la Turquie.

— Le Ministre des affaires étrangères Monsieur Dracen de Louise écrivait: «Aucune puissance n'a le droit d'intervenir seule en Turquie pour la protection des intérêts chrétiens. Il faut que les quatre Puissances proposent au Gouvernement turc de sauvegarder de lui-même les privilèges des populations chrétiennes, sans risques pour son indépendance.

Quand la France dut intervenir au Liban en faveur des maronites et y débarqua des soldats, l'Angleterre s'y opposa, la Russie protesta, et des Agents étrangers accusèrent la France d'être l'adversaire de l'Islam.

— L'Ambassadeur Touvenel se plaignait auprès de son Gouvernement que la Grande-Bretagne, leur alliée, essayait de diminuer l'influence française sur tous les points.

— Bérard écrivait en 1917 que l'Allemagne aurait aidé le développement des Arméniens, et que, par conséquent, l'Angleterre n'aurait pas dû s'opposer à la pénétration allemande en Cilicie.

La Russie — La confiance des Arméniens en la Russie était illusoire, et n'était qu'un rêve insensé parce que 1) — la Russie par sa position et par ses intérêts politiques, ne pouvait être qu'une adversaire des aspirations arméniennes. 2) — la Russie ne pourra jamais tolérer que sur son chemin vers la Méditerranée se trouve une Arménie sous protectorat européen. 3) — la Russie souleva les Kurdes contre les Arméniens quand la Turquie sembla accorder des privilèges à ces derniers.

— Quand en 1855 la Russie réclamait le maintien intégral des privilèges de l'Eglise orthodoxe en Turquie, l'Angleterre et la France étaient d'accord pour le maintien sous le Protectorat collectif des Grandes Puissances dont aucune ne devrait se réserver le protectorat exclusif d'une croyance quelconque.

— En 1872, à peine le colonel Wilson venait-il d'être nommé Consul Général pour les Provinces orientales que la Russie décidait, à son tour, de nommer des Consuls dans les principales villes

d'Anatolie. La rivalité des deux gouvernements en Arménie s'accentuait. Le journal arménien Massis, le 13 mai de la même année, recommandait à ses lecteurs de rester neutres et ne pas se faire les instruments de l'une ou l'autre des puissances rivales.

— Le Ministre des Affaires Etrangères de Russie disait à l'Ambasadeur de France: «L'Angleterre cherche à dresser une nouvelle Bulgarie aux flancs du Caucase; nous ne le permettrons jamais».

— Un massacre d'Arméniens par les Kurdes aurait servi de prétexte à la Russie pour intervenir. Une telle intervention compliquait la situation internationale.

— Ainsi la Russie encouragait tout soulèvement arménien mais elle était bien loin de soutenir leurs aspirations.

— Dans la même lutte pour empêcher tout autre gouvernement d'intervenir en Arménie, la Russie a tenté de s'assurer avant tout le monopole des lignes de Chemin de fer en Arménie.

— Khalil Bey dans ses mémoires prévoit les conséquences de l'exécution du projet russe en Arménie: sous l'administration d'un gouverneur chrétien, les arméniens obtiendraient une position supérieure à celle des Musulmans, alors ceux-ci se révolteraient contre les premiers ce qui donnerait prétexte à la Russie d'occuper l'Arménie.

— La Russie a, de tout temps, considéré comme dangereuse pour ses intérêts la création d'une Arménie indépendante au pied du Caucase; elle aurait voulu une Arménie sans arméniens (Revue Politique Internationale). Aussi fut-elle complice dans les massacres hamidiens de 1895.

— La Bulgarie flétrit en 1877 l'indifférence du gouvernement turc vis-à-vis des hostilités kurdes contre les Arméniens et la dévoila comme suite à une décision secrète prise contre un soulèvement éventuel des Arméniens. La Grèce aussi éleva sa voix contre les oppressions exercées sur les Arméniens et réclama des mesures immédiates pour les faire cesser.

— Depuis 1847, des Arméiens du Caucase, prévoyant le danger d'une fusion avec l'énorme géant qu'était le peuple russe par rapport à leur peuple, espéraient se sauver de ce danger en gardant la différence de leur croyance et de leur langue (Lettre de Nazarian à l'Evêque Chahkhatounian).

— En 1877, Spentarian, mettait en garde les Arméniens contre le risque de se faire un instrument aveugle entre les mains de la Russie; l'histoire devait les en instruire.

— Le 3 décembre 1876, les trois communautés arméniennes (grégorienne, catholique, protestante) adressèrent au tzar par l'entremise du Gouvernement de Tiflis une requête en faveur de leurs compatriotes de Turquie, et l'Empereur par le même organe envoyait aux Arméniens son agrément et la promesse de son appui.

Depuis 1828, le Gouvernement turc avait défendu au Patriarcat arménien de commémorer dans les Offices liturgiques le nom du Catholicos d'Etchmiazine (considéré comme le chef suprême de l'Eglise grégorienne). Le Patriarche Mathée Tchoukadjian le commémore pour la première fois après cette défense le 23 juillet 1844 et le Gouvernement russe content de cet acte veut lui décerner une décoration; le Catholicos d'Etchmiazine l'en dissuade pour ne pas exciter la susceptibilité turque et se contente d'envoyer de sa part une plaque distincte au même Patriarche. La Russie regardait ainsi l'acte du Patriarche comme l'expression de la disposition des Arméniens de Turquie à s'unir définitivement à l'Eglise russe, recommandant d'empêcher le catholicisme de progresser au sein du peuple arménien.

— Les centres d'influence recherchés par la Russie étaient les principaux points de l'Arménie majeure et mineure; d'Erzéroum à Payas dans le golfe d'Alexandrette. C'était dans cette vue qu'elle voulait se réserver toute construction de ligne de chemin de fer en Anatolie.

— Pendant la guerre mondiale de 1914 il était bien naturel et à la portée de la Russie d'occuper de suite Erzéroum, Van, etc... Or, elle n'est entrée dans la première qu'après son évacuation des Arméniens, et dans la seconde qu'obligée par l'autodéfense des arméniens qui avaient dû reculer vers la frontière russe; cet acte a d'ailleurs mécontenté le commandement russe qui l'a considéré comme une opération précipitée et gênante.

Autriche — En 1876, la Russie proposait à l'Autriche d'occuper ensemble les provinces de Bosnie et d'Herzégovine, si la Turquie n'avait pas adhéré au projet de Réformes. Elle regardait comme dangereuse pour ses intérêts l'occupation par l'Autriche seule.

— Les peuples balkaniques considéraient l'annexion des deux Provinces de Bosnie et d'Herzégovine comme un signe de faiblesse de l'Autriche vis-à-vis de leur coalition, et regardèrent la défaite turque comme celle de l'Autriche. Ceci explique le mot de Kiamil Pacha à l'Ambasadeur autrichien: «Vous nous avez abandonnés, mais sachez que nous aurons à mourir ensemble».

— L'Ambassadeur d'Autriche déclarait au représentant de la Russie que jusqu'à ce que celle-ci déclenche une guerre d'extermination contre la Turquie, l'Europe serait avec elle, mais que lorsqu'à la tête des peuples slaves elle marcherait contre l'Empire ottoman, elle ne pourrait compter sur la neutralité de l'Europe.

— La Russie pour atteindre la Méditerranée devrait obtenir son passeport de Vienne, parce qu'à son entrée en guerre contre la Turquie et l'Autriche, elle trouverait aux côtés de celle-ci l'Allemagne.

— L'Autriche était contraire à la constitution d'un Etat panslave dans les Balkans.

— Les points de l'accord de 1876 entre l'Autriche et la Russie étaient les suivants:

1) Si les Turcs sont vainqueurs, les deux puissances interviendraient pour faire réaliser les Réformes promises par le Sultan.

2) Si les Turcs sont vaincus, le Monténégro et la Serbie se fondraient; la Bosnie et l'Herzégovine seraient annexées à l'Autriche.

3) La Russie occuperait en Anatolie autant de territoire qui lui serait nécessaire.

4) La Bulgarie, la Roumanie, l'Albanie pouraient se proclamer autonomes.

5) La Thessalie, la Crête seraient annexées à la Grèce.

6) Constantinople avec ses faubourgs se constituerait en ville libre.

L'Autriche, le 30 Janvier 1876, présenta à la Turquie un projet de réformes pour la Bosnie et l'Herzégovine, après avoir obtenu le consentement des Puissances signataires du Traité de Paris.

En 1877, le 18 mai, le Président du Conseil russe répétait la déclaration de Nicolas I. selon laquelle Constantinople ne devrait appartenir à aucune des Grandes Puissances; l'avenir de cette ville était d'intérêt commun. Mais aucune des Puissances ne prêtait foi aux déclarations de la Russie.

— Après l'armistice, on pensera à une internationalisation de Constantinople, mais ce projet échouera par suite de la méfiance réciproque des Puissances. Tout au plus arrivera-t-on à établir un contrôle international des Détroits qui sera éphémère.

— Le 12 Mars 1912, l'Alliance d'armes de la Serbie et de la Bulgarie était constituée contre la Turquie et l'Autriche; en conséquence celle-ci proposa au Sultan la décentralisation dans les Balkans.

Les Balkans — En 1876, le 13 Avril, les Bulgares se soulèvent contre la Turquie. L'Armée turque massacre 1.500 Bulgares, détruit 79 villages, 14 couvents, et réquisitionne 50.000 bestiaux. Après ces événements, les Bulgares ne se contentent plus des Réformes et exigent l'éloignement de l'armée turque de leur territoire. L'Allemagne et l'Autriche invitent la Turquie à une trêve.

— Le 5 Octobre 1908, avec la proclamation de l'indépendance Bulgare commence à augmenter l'influence russe.

L'Autriche en est préoccupée; la Grèce en est impressionnée; l'Allemagne et la Slavonie restent sur la réserve.

— Les membres chrétiens du Parlement turc proposent une alliance d'armes avec les Pays balkaniques, chose que les Grandes Puissances regardaient comme impossible, puisque chacune d'elle espérait en avoir sa portion.

— En 1912, les Allemands, pour ne pas blesser les jeunes-turcs, ne voulurent pas intervenir dans ce conflit.

— L'Autriche pour isoler la Serbie voulait créer une collaboration entre Roumanie et Bulgarie.

— Les Turcs par rapport aux chrétiens constituaient une minorité dans les Balkans et cependant ils les opprimaient par de croissants impôts. Les Chrétiens avaient leur administration religieuse distincte de celle des Turcs, mais ils étaient privés de leur sécurité. C'est cet état de choses qui provoqua le soulèvement d'abord, l'émancipation ensuite et l'autonomie plus tard, qui les rendit capables de se mesurer avec la Turquie par les armes.

Le Mémorandum du 11 Mai 1895, rédigé par les Ambassadeurs de France, de Russie et d'Angleterre, accepté par la Porte, définit et précise ces réformes. Ce dernier programme né des massacres Hamidiens (1894—1898), fut oublié dès que les clameurs des victimes cessèrent de troubler la sérénité des chancelleries, mais il en est resté la base juridique et dont les arméniens ont pu croire en 1914, que la réalisation était proche (R. Pinon, page 6—7 en note).

Nous pourrions prolonger la citation de ces pourparlers, déclarations et données diplomatiques, qui créèrent la question du Proche-Orient en général et en firent un enjeu de compétitions pour ne la résoudre jamais. La question des Réformes et de l'Arménie en était un épisode.

La politique jeune-turque, dont nous allons donner un aperçu dans le numéro suivant, crut pouvoir en trancher le nœud gordien par des mesures radicales de suppression pour l'unification des éléments du pays. Les Nationalistes turcs, comme nous le ver-

rons dans la quatrième partie, crurent parachever l'œuvre des jeunes-turcs par le Régime républicain, à base de conceptions laïques. Tous les deux prononcèrent le même mot d'ordre contre toute ingérence étrangère, contre toutes aspirations de races et de populations: l a T u r q u i e a u x T u r c s !

VIII. Politique jeune-turque

Pour résumer tout ce que nous avons dit en général dans cette partie sur les événements en Turquie et ce que nous allons exposer dans la suite de ces Notes, je crois utile, pour la clarté des choses, de jeter un aperçu sur l'ensemble de la Politique du Comité Jeune Turc «Union et Progrès».

Dans le congrès secret de Salonique du 10 août 1910, comme nous l'avons fait remarquer, Talaat exposait les grandes lignes de la politique intérieure et étrangère à suivre par le Comité qui, déclarait-il, était déjà maître de la situation en Turquie. La politique intérieure des Jeunes Turcs serait de maintenir cette position de supériorité numérique des éléments turcs sur les non turcs. De fait, le sexennat depuis la proclamation de la nouvelle Constitution turque jusqu'à la guerre est une période de compétition entre le comité et les éléments non-turcs. A la place d'un seul, une dizaine de tyrans prennent en mains la destinée de l'Empire et gouvernent le pays avec l'appui d'une armée et d'un gouvernement Jeunes Turcs. Chevket Pacha, nous l'avons noté, pour empêcher cet amalgame désastreux de l'élément révolutionnaire et l'organisme politique du pays en général, défendit l'entrée du Parti dans l'Armée. Le triumvirat du Comité, pour réagir contre cette attitude du Premier Ministre, mit à la tête du Ministère de la Marine le Général Moukhtar Pacha, gouverneur du vilayet de Smyrne. Des officiers jeunes-turcs ou sympathisants au Comité «Union et Progrès» étaient placés dans l'Armée. Ceux-ci n'avaient pas une préparation de spécialistes en la matière et voilà pourquoi, dans la guerre balkanique qui survint peu après ce changement brusque, malgré l'héroïsme du soldat turc, qui combattait, il faut l'avouer, courageusement, les nouveaux officiers manquaient de compétence dans l'organisation des troupes qui était défectueuse. Le journal MYR de Sofia, les correspondants du «Morning Post» (21 Novembre 1912) et du «Times» (19 Novembre 1912) relèvent le côté faible des Jeunes Turcs. Les Allemands, connaissant cette faiblesse de l'armée turque, ne voulurent pas intervenir pour ne pas blesser les petits rois ou dirigeants jeunes-turcs, leurs amis.

D'après le programme jeune-turc, rédigé selon les principes positivistes de l'Ecole d'Auguste Comte, les chefs du Comité déclarèrent que chaque citoyen turc, sans distinction de race et de religion, aurait droit à la complète liberté et égalité sous leur régime, à charge des devoirs. Tous les Ottomans de l'Empire étaient égaux devant la loi dans leurs droits et devoirs de citoyens. Aussi les emplois gouvernementaux seraient-ils accessibles à tous selon la capacité de chacun (art. 9).

Ce programme adoptait la disposition de l'article 11 de la Constitution, mais il y ajoutait que «toutes les écoles se soumettaient au contrôle de l'Etat, qui respecterait le principe de non intervention dans l'enseignement de la langue maternelle, des religions et de la littérature nationale» (art. 18). Les Patriarcats refusaient d'admettre cet article et le gouvernement, à son tour, mettait des restrictions aux attributions des Conseils d'Instruction des mêmes Patriarcats.

L'instruction primaire serait gratuite et obligatoire dans les écoles privées et publiques. A cet effet devrait être prévu un budjet. Dans celui du gouvernement de 1913 était affectée la somme de 2.200.000 Ltqs. pour la gendarmerie et de 500.000 seulement pour l'Instruction Publique.

Le Parti libéral turc, qui prétendait être de l'école de Le Play et de Démolins, avait opté pour un programme très large à base de décentralisation. «Concilier les intérêts des populations formant l'Empire ottoman avec l'unité politique de la Turquie, donner de larges prérogatives à toutes ces populations dans les administrations religieuses, économiques et nationales, à condition qu'elles ne s'opposent pas à l'unité politique.» (art. 16, 17, 18).

Le Parti libéral était partisan de la décentralisation administrative, de la formation de Conseils provinciaux et locaux avec de larges juridictions (art. 31 et 32). Ainsi les Provinces auraient des droits à l'instar de ceux des Etats-Unis (art. 47). Le Parti respecte le droit des différentes nationalités, la culture et les institutions sociales (art. 64 et 71).

C'était une catégorie d'intellectuels qui formait ce parti dont le programme cependant ne rencontra pas l'agrément de la majorité turque. Les éléments non-turcs aussi s'approchèrent plutôt des Jeunes Turcs que des libéraux, parce que le programme de ceux-là donnait plus de satisfaction à leurs exigences. Aussi à la deuxième élection de députés, les Jeunes Turcs gagnèrent une majorité écrasante. Sur les 245 députés, 209 étaient mahométans,

(142 turcs, 67 arabes) 33 chrétiens, 3 Juifs. De tous ces députés, 230 appartenaient au Parti des Jeunes Turcs.

Les mahométans s'opposent à la mobilisation des chrétiens parce qu'ils redoutent une révolte militaire. Les chrétiens exigent l'égalité dans les promotions aux grades et réclament de pouvoir arriver jusqu'au commandement s'ils le méritent.

Le Patriarcat grec réclame la création de troupes grecques et la faculté pour les prêtres de visiter les casernes. Le gouvernement repousse les réclamations grecques; la formation d'une armée chrétienne est considérée comme un danger pour l'empire. La domination ottomane est fondée sur la supériorité militaire, et voilà que les chrétiens pourraient ainsi obtenir des avantages militaires.

Les chrétiens n'avaient pas d'officiers; par conséquent devraient-ils se soumettre au commandement d'officiers turcs. Les dépenses de l'armée seraient augmentées en proportion de l'augmentation du nombre des soldats et les recettes diminueraient de 1,400.000 livres turques parce que les chrétiens auraient cessé de payer l'impôt de B e d e l A s k a r i é (contribution pour le service militaire). Aussi le Parlement vota-t-il pour l'enrôlement des chrétiens, tout en maintenant cet impôt. Le riche se soustrayait au service par le payement de l'impôt du B e d e l, le pauvre désertait en se réfugiant à l'étranger. Les Turcs furent contents de cette décision et ils fermèrent les yeux sur la désertion.

Les Turcs, n'ayant pas un esprit d'organisateurs, n'ont pas pu fusionner les communautés qui leur restaient en héritage de l'Empire Byzantin. Ils furent larges pour accorder des privilèges aux Européens, constituèrent à l'intérieur des nationalités sur des bases confessionnelles (Millet) et ils compromirent ainsi l'unité politique. La nonchalance orientale, la Monarchie absolue, le fanatisme religieux, furent autant d'obstacles à la formation d'un Etat régulier. «En Italie, écrivait Renan, toute défaite était une victoire (de parti) parce qu'elle renforçait le sentiment national; toute victoire en Turquie était une défaite, parce qu'elle affaiblissait l'unité politique en subjuguant une nouvelle population (non-turque).»

Sélim Ier (1469—1524) eut la pensée d'islamiser les chrétiens (1520) mais le Cheik-ul-Islam Ali Djémali déclara qu'il était contre la loi du Chérié d'effectuer l'islamisation par contrainte.

Le Sultan Hamid aussi pensait à la fusion de tous les éléments de l'Empire. «Ce fut la faute de nos ancêtres de n'avoir pas islamisé les slaves, quoique ce fût chose difficile. Nous devrons fondre

en une seule race les Kurdes et il ne nous sera pas difficile d'effectuer la fusion des Grecs et des Arméniens (Pensées et Mémoires, 1916, page 15). Sélim et Hamid croyaient que par l'islamisation et l'union religieuse, ils auraient pu créer l'unité politique tandis que les obstacles provenaient autant des musulmans que des éléments non-turcs.

Les Jeunes Turcs voulurent suivre la politique hamidienne, mais ils se heurtèrent à l'opposition des non-turcs. Les Albanais, dans les congrès de Monastir (Novembre 1908) exigent l'usage des lettres latines pour leur langue, la reconnaissance de celle-ci comme langue officielle, ils refusent de payer les impôts, esquivent le recensement. Les Turcs en revanche incendient les villages Albanais.

Les députés arabes réclament que les gouverneurs des provinces arabes soient de leur race, un nombre proportionnel dans les emplois publics gouvernementaux, la reconnaissance de l'arabe comme langue officielle et la publication en arabe des nouvelles officielles (1910).

Les Grecs également demandent une position proportionelle à leur nombre dans l'organisation constitutionnelle. Les Jeunes Turcs le leur refusent. Par contre les journaux turcs écrivaient: Les curies ecclésiastiques devraient cesser d'être des centres d'intrigues: «Le boycottage exécuté contre la Grèce était en réalité une attaque contre les sujets grecs de l'empire. Le nombre des Grecs de Constantinople atteignait 304.459 et sur le territoire s'étendant de la mer de Marmara jusqu'en Atalia habitaient 1,383.000 Grecs. Leur nombre augmentait dans les Provinces de Brousse, Konia, de Aïdin, et celui des Turcs diminuait. Smyrne était une ville grecque.

Aussi les rivalités intérieures entre races donnaient lieu à des interventions étrangères qui excitaient l'enthousiasme des populations non-turques et les questions d'ordre intérieur se changeaient en des questions d'ordre international. Et voilà que les grandes puissances se lancent dans le combat pour la délivrance des petites populations.

La révolution jeune-turque a cru pouvoir arrêter les rivalités des puissances européennes et leurs interventions en Turquie par la reprise et proclamation de la Constitution de Mihdat Pacha. Par une ironie des choses, à la même date du 23 Juillet, 25 ans après, le Traité de Lausanne de 1923 enterrait les aspirations des chrétiens qu'avait encouragées cette constitution: la proclamation de la constitution de 1908 fut le point de départ de la tragédie orien-

tale et la signature du traité marqua la fin de l'Empire Ottoman. La malhabile diplomatie des Jeunes-Turcs, avec leur politique xénophobe, avait détruit l'empire séculaire des Sultans.

La révolution éclata en Macédoine, centre de révoltes, et provoqua la chute d'Abdul Hamid auquel succédèrent de nouveaux Hamides constitutionnels, qui réclamèrent et proclamèrent la liberté pour tous les sujets de l'empire, mais préparèrent la pire des tyrannies; ils détrônèrent le Sultan rouge pour le remplacer par de multiples chefs plus rouges que lui.

D'après l'article 23 du Traité de Berlin, la Turquie promettait de réformer la Macédoine selon l'accord russo-autrichien du 2 octobre 1903. En ce pays furent établis des gendarmes chrétiens sous le commandement d'officiers européens. L'Angleterre proposa des réformes administratives en août 1903 et une réorganisation judiciaire dans le même mois de 1907. Le Sultan Hamid partagea en 1905 la Macédoine en zones nationales pour épuiser les rivalités raciales.

Les Jeunes Turcs, échappant en Europe à la poursuite des hamidiens, ne virent pas d'un bon œil cette surveillance européenne parce qu'ils y prévoyaient la formation d'un nouvel état. Depuis lors Salonique, centre des initiatives de réformes fut aussi le centre de pièges politiques. Les Jeunes Turcs groupés autour d'Ahmed Riza et ayant leur organe officiel Mechvéret, prirent pour leur comité le nom d'«Ordre et Progrès» qu'ils changeaient ensuite contre celui d'«Union et Progrès». Ahmed Riza restait toujours un fanatique turc et un musulman convaincu; il écrivait que l'islamisme était l'ensemble de toutes les vérités et de toutes les vertus enseignées dans le passé. Les dirigeants de ce centre de Salonique, Talaat, simple employé des postes et télégraphes, Enver, un officier, Djavid, un juif converti à l'islamisme, identifiaient à la nation la race, et à l'union la fusion des différentes races de l'empire; aussi en poursuivant le programme d'une nationalité ottomane unifiée procéderaient-ils à la turquisation des ces mêmes races.

Quand le Roi d'Angleterre eut une entrevue avec le Czar à Reval, le 10 Juillet 1908, et qu'il soupçonna qu'avait été soulevée la question des Réformes en Macédoine, nos Jeunes Turcs se mirent à l'œuvre. Leur recours à Abdul Hamid par le Comité de Paris le 13 Mai 1908, où ils l'assuraient que «le régime constitutionnel ne pouvait être un danger ni matériel ni moral pour ses droits de souveraineté et qu'au contraire il aurait consolidé son trône, resta sans réponse. Ce comité, de fait, croyait que la proclamation du

Régime constitutionnel avait empêché l'intervention européenne en Macédoine. Un officier albanais Niazi bey se révoltait à Resnay contre l'attitude du Sultan en réclamant le rétablissement de la Constitution de 1876. Enver levait la tête à Salonique en connivence avec Niazi et chacun à la tête de ses troupes marchait contre le Sultan en direction de Constantinople, le 23 juillet. Le lendemain Hamid cédait devant ce soulèvement militaire et rappelait à la vie la Constitution de Mihdat, proclamée jadis à son avènement au trône, en 1876.

Cette révolution jeune turque conduite sans effusion de sang, enthousiasme les révolutionnaires de mêmes principes réfugiés en Europe. La Constitution préconisant l'égalité de toutes les races ne laissait lieu à aucun Protectorat des chrétiens en Turquie. Les commissions européennes pour les Réformes quittèrent la Macédoine et la souveraineté turque y fut rétablie. L'ile de Crète qui, depuis 1897, s'était proclamée autonome et où des garnisons des Puissances restaient pour assurer l'ordre et la paix, rentra sous le pouvoir turc puisque, le 11 mai 1909, cette occupation militaire fut jugée superflue et les troupes en partirent (en Juillet).

L'hymne constitutionnel avait remplacé celui de Hamid et se faisait entendre depuis les rivages du Bosphore jusqu'aux coins les plus reculés de l'Empire.

Toutes les maisons étaient pavoisées au même drapeau, tout le monde saluait la Liberté, la Fraternité, la Justice et l'Egalité. Toutes les races ainsi mises sur le même pied d'égalité devant les lois, fraternisaient, toutes les confessions avaient la garantie d'être respectées par le régime constitutionnel, il ne restait plus de différence entre chrétiens et mahométans, il n'y avait plus d'élément dominant et de Raya (esclave).

A Athènes s'organisaient des démonstrations turcophiles devant l'ambassade turque, on acclamait «Vive la Turquie», «Vive la Constitution» et l'ambassadeur turc était porté de rue en rue sur les épaules des manifestants.

En même temps que cet enthousiasme s'emparait partout des esprits, un jeune homme grec était à Constantinople molesté publiquement par la foule turque parce qu'il entretenait des relations avec une jeune fille turque. L'Ambassadeur hellène à Constantinople télégraphiait à son minstre des affaires étrangères le 8 Octobre 1908 à cette occasion: «Le fanatisme turc reste inchangé, la différence entre turc et chrétien est maintenue.» A Stamboul venaient d'être distribuées des déclarations manuscrites invitant les musulmans à massacrer les Arméniens et les Grecs.

L'enthousiasme cependant suivait son cours. Prêtres et Mollahs s'embrassaient dans les rues: ceux-ci étaient admis dans les temples chrétiens à prêcher que tous, sans distinction de race, et de religion étaient fils de la patrie commune, que l'Islam aille à sa mosquée et le chrétien à son église, et vive la Patrie ottomane.

Ahmed Riza venait d'être élu Président de la nouvelle chambre, contre Ismaîl Kémal, qui était le chef du Parti libéral d'opposition aux Jeunes Turcs. Mais le parti nationaliste de ceux-ci s'opposait à toute tendance de libéralisme et il arrivait à prendre en main le pouvoir grâce au double appui de l'armée et de l'administration civile. Les officiers du parti opposé étaient persécutés, exilés et pendus; les personnes suspectes étaient internées au Yemen et en Mésopotamie; ainsi les garnisons de Constantinople, de Smyrne et d'Andrinople venaient d'être épurées progressivement. Les valis, les moutessarifs et les caïmacams venaient d'être mis sous le contrôle des comités locaux jeunes turcs et pour obtenir un emploi quelconque il suffisait de jouir de l'amitié du dernier membre de ce comité.

Hamid a essayé de réagir en soulevant le 13 avril une révolte dans l'armée contre les jeunes-turcs; ceux-ci mirent en mouvement l'armée macédonienne de Salonique qui occupait la capitale et détrônait le Sultan le 24 du même mois pour installer à la Sublime Porte un Triumvirat. Des aventuriers arrivaient au pouvoir qui n'avaient ni préparation intellectuelle ni qualités d'hommes d'Etat, ni principes de moralité.

A cette date avaient lieu les massacres d'Adana et le député arménien d'Andrinople, homme énergique, dévoilait, preuves à la main, la complicité du Comité local des Jeunes Turcs et la participation de l'armée dans le carnage de 30.000 Arméniens. Mgr. Terzian, évêque d'Adana, dénonçait à l'opinion publique européenne, par une brochure en français, les Jeunes Turcs comme auteurs des nouveaux massacres. Au temps du régime tyrannique, en 1709, Yérémia Tchélébi (frère de notre bienheureux Gomidas Koemurjian, prêtre et martyr) notable de l'époque, obtenait la pendaison d'un assassin turc. En 1909, Hilmi Pacha venait d'être destitué de ses fonctions pour avoir condamné à la potence quelques uns des auteurs des susdits massacres. Et cependant nos naïfs arméniens de Constantinople croyaient à la fraternité proclamée et regardaient les massacres d'Adana, organisés et voulus par les Jeunes Turcs, comme un incident fâcheux. Ils étaient trop incapables de prévoir à cette époque les répercussions de ces incidents dans les Provinces, où les Kurdes, étourdis d'abord devant

la proclamation de la Constitution, reprenaient courage pour passer de nouveau impunément à des actes d'oppression et de vexations. Ainsi dans les torrents du Sihoun rougis de sang, personne n'a pu entrevoir l'explosion prochaine de la grande tragédie arménienne. C'était un des premiers essais de la suppression, qui faisait partie du programme jeune-turc arrêté dans les congrès de 1908 à 1910.

Ainsi le mouvement de 1908, se disant libéral, fut fanatique et nationaliste, et les convertis du judaïsme à l'islamisme furent des Turcs les plus sectaires.

L'Empire était une mosaïque de races, de langues et de confessions: un journal en comptait vingt-six. Cet amalgame de pays composé d'éléments hétérogènes jamais fusionnés, ne pouvait avoir l'idée de patrie commune. Le Turc, intrus par le pouvoir de l'épée, voulait rester maître, tandis que chacun des autres éléments s'isolait dans son unique organisation reconnue et permise par les Hatti Houmayoun, Bérats et firmans, émanés de l'autorité des sultans, source unique et juridique de tous droits pour ses sujets de toutes croyances, parce que l'ombre de Dieu, disait-il, sur la terre en tant que chef suprême de la seule religion vraie, l'islamisme, né pour dominer tout le monde.

Devant ces conceptions, enracinées dans les esprits, la Constitution venait de promettre l'égalité la plus absolue, mais c'était en réalité l'inégalité la plus disparate qui venait de s'instaurer selon les aspirations de chaque élément. Sans ce nouveau revirement de tendances opposées, l'élément turc devenait une minorité par rapport à l'ensemble des autres éléments, y compris ceux de la Péninsule balkanique: Arméniens, Kurdes, Arabes, Circassiens, Grecs, Bulgares, Albanais, Slaves de toutes nuances.

Malgré cette minorité dans les élections de députés de 1908, comme nous l'avons signalé, les Turcs s'emparèrent avec violence de la majorité des sièges: sur les 295 les Turcs emportèrent 163 (arabes: 60, Albanais: 25, Grecs: 25, Juifs: 5, Serbes: 3, Bulgares; 4, Arméniens: 12). Le régime constitutionnel ne put pas et ne pouvait pas seul, dans cet état de civilisation traditionnelle turque, inspirer l'idéal supérieur à tout calcul médiocre et bas: la morale et l'esprit de sacrifice cédaient aux habitudes invétérées de paresse, d'alcoolisme, de bas instincts. Cet élément turc se croyait en pouvoir d'abuser de la liberté proclamée. Le révolution jeune-turque athée et laïque dans le mauvais sens du mot, insinua l'esprit de jouissance au jour le jour sans préoccupation de l'avenir; la pensée même de l'intérêt public s'assombrit et augmenta l'in-

différence à l égard des intérêts d'une patrie commune. Ce n'était pas l'éducation des écoles matérialistes et positivistes, dont les Jeunes Turcs se vantaient d'être les avant-gardes en Turquie, qui pouvait, avec son incrédulité, réformer les mœurs, consolider les liens de famille, réprimer la licence des passions les plus basses, surtout dans les classes arriérées de ce pays, asservies au domaine absolu d'un empire corrompu à tout point de vue. A Constantinople, la classe des dirigeants ne quittait pas les tables de jeux de hasard, des particuliers s'enrichissaient tandis que le pays s'appauvrissait, et l'Etat semblait voué à la banqueroute. En 1912 —1913, le budget d'Etat comptait une recette de 680 millions de Ltqs. contre une dépense de 770 millions, et la dette publique atteignait la somme de 3 milliards francs-or. Contre ce dangereux déficit le Trésor public avait besoin d'un emprunt d'un milliard. Et chaque essai d'emprunt, en augmentant l'influence étrangère, donnait lieu à des renonciations aux droits de souveraineté. Toute société accordant les emprunts, toutes autorisations de gouvernements étrangers, conduisait à extorquer un nouveau monopole.

Contre cet état de délabrement, les jeunes-turcs crurent pouvoir réagir avec un coup d'Etat pour éloigner du gouvernement les éléments hamidiens avec Abdul Hamid lui-même, qu'ils avaient dû tolérer sous la pression des événements. Les nouveaux dirigeants du Comité «Union et Progrès» quoiqu'ils fussent en minorité, pendirent 12 chefs opposants, exilèrent leurs adversaires et gagnèrent de nombreux sympathisants parmi les éléments faibles du pays; sans principes ni caractère, toujours habitués à s'incliner devant le plus fort. Parmi ceux-ci, certains, avides d'emplois et de situations lucratives, exploitèrent la situation et se groupèrent autour du Comité.

Aussi les Jeunes Turcs, qui voulurent, avec la Constitution, sauver le pays d'une mort certaine, le blessèrent-ils à mort par leur système et leur mentalité. Par ce système, ils croyaient avoir écarté l'intervention de la diplomatie européenne en Turquie et pouvoir organiser un état fort à la base d'une unique nationalité ottomane, et tout au contraire cette politique d'unification des divers éléments de turquisation, provoqua le démembrement de l'Empire à la suite de nouvelles interventions étrangères.

Le premier démembrement fut celui de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche, dont le Ministre des Affaires Etrangères Ehrental avait obtenu le consentement du Ministre russe Iswolskij, le 15 septembre 1908.

La même année, le représentant à Constantinople de la Prin-

cipauté de la Bulgarie ne fut pas invité à un dîner diplomatique donné par les nouveaux dirigeants de la Turquie à l'occasion de la proclamation de la nouvelle Constitution. Sur ce fait, Sofia révoqua le 5 octobre son Chargé d'Affaires et proclama son indépendance définitive[35]). Par suite de cette indépendance encouragée par la Russie contre l'occupation autrichienne, l'influence russe se renforce dans le Balkans, l'Autriche en est préoccupée et la Grèce s'agite; le conflit germano-slave recommence.

L'Ile de Crète qui était autonome depuis 1897 est annexée à la Grèce le 6 octobre.

Les Hellènes qui avaient fêté la proclamation de la Constitution, la regardent comme un commencement d'émancipation des Grecs sujets turcs et considèrent les aspirations nationales de ces derniers comme une cause sacrée.

Les Turcs par contre soumettent au boycottage les marchandises grecques. A cette occasion, le journal India-Times (21 octobre 1908) suggère aux Grecs de renoncer aux tendances helléniques et d'adhérer sincèrement au régime constitutionel turc, parce qu'une Turquie solidement organisée serait un coup mortel porté aux tentatives de la Russie d'établir son domaine sur le Bosphore et à celles de l'Autriche d'avoir un port sur la mer Egée. L'intérêt des Grecs est donc d'appuyer la Constitution turque, mettant même de côté la cause sacrée de l'hellénisme. Ils doivent se résigner à rester une race gouvernée par les Turcs. L'avenir est aux Grecs: si les huit millions de Grecs de Turquie et de Grèce adhèrent à la Turquie, l'avenir de l'Hellade pourra être très prospère; au contraire, s'ils s'abstiennent d'apporter une aide à la Constitution turque, celle-ci sera certainement le tombeau de l'hellénisme.

Après les Grecs, les Arméniens, devant les plaintes pressantes des Provinces qui poussaient des cris de désespoir contre les actes de continuelle et croissante oppression, essayèrent des démarches auprès des Puissances européennes pour obtenir les Réformes jamais appliquées et même compromises après la promulgation de la Constitution, comme nous l'avons vu.

Les Puissances européennes à leur tour rivalisent pour mettre sous leur influence le nouveau régime turc. Le comte Metternich, ambassadeur d'Autriche à Londres, croyait que l'influence britannique aurait augmenté à Constantinople, parce que les Jeunes Turcs ayant adopté la Constitution de Mihdat Pacha, qui était

---

[35]) Depuis 1850 notre chef religieux était reconnu par la Sublime Porte comme représentant des Catholiques de Bosnie et d'Herzégovine et après 1867, il l'a été aussi de l'Erarchat des Bulgares.

nourri des principes libéraux de l'Angleterre, en paraissaient les continuateurs; mais l'ambassadeur autrichien à Constantinople, Marchal, était de l'avis que les auteurs de la nouvelle Constitution étaient plutôt germanophiles, pour cette raison que le Prince de Bulow, Chancelier, avait vers la fin de Juillet conseillé au Sultan de garantir la Constitution pour augmenter son autorité.

L'Italie, pendant ces événements, donne un deuxième coup à l'empire ottoman en occupant la Libye; dans cette occasion, selon Moukhtar Pacha, le Ministère de Hakki Pacha, dans lequel prédominaient les Jeunes-Turcs, manqua de clairvoyance et de courage politique.

Les membres chrétiens du Parlement turc proposent une alliance d'armes avec les Etats balkaniques pour en assurer l'indépendance politique, contribuer à leur développement économique et s'en faire une barrière contre toute invasion. Mais le Chargé d'Affaires français à St. Petersbourg, M. de Panafiou, le 22 décembre 1911, considérait comme impossible une coalition balkanique parce que ces Etats avaient surtout en commun l'ambition d'arracher une portion de la Turquie et même de s'extorquer entre eux des territoires, malgré l'identité de leurs systèmes religieux et communautaires, et de leur régime gouvernemental.

Les Etats balkaniques s'unissent, il est vrai, sur le conseil de la Russie, après la guerre italo-turque, mais pour expulser les Turcs de la péninsule. Le manque d'habileté diplomatique des Jeunes Turcs a permis l'alliance d'armes des Slaves et des Grecs, de la Serbie et de la Bulgarie, pourtant rivaux de toujours. La défaite turque, en ce cas, était celle de l'Autriche devant une victoire russe, et c'est pourquoi elle tourna le dos, à cette époque, aux Jeunes Turc; c'est à cette occasion que Kiamil Pacha dit à l'ambassadeur autrichien: «L'Autriche nous abandonne, mais, écoutez-moi, nous mourrons tous ensemble». La guerre balkanique était le conflit des diplomaties des deux puissances rivales: l'Autriche voulait prendre sous sa protection les Slaves pour sa sécurité intérieure et pour arriver au débouché sur la Mer Egée par Salonique; la Russie par contre aspirait vers Constantinople et désirait par conséquent garder sous son protectorat les populations balkaniques.

Après la guerre balkanique la Triple Entente et, en face, les trois puissances alliées commencent à se préparer à la conflagration en vue. Le Ministre des Affaires Etrangères britannique, Mr. Grey, et l'ambassadeur français à Constantinople, M. Cambon, se promettent une collaboration pour le maintien de la paix, par un

échange de lettres des 22 et 29 Novembre 1912. Le 3 Juillet 1913, l'Etat-Major allemand obtient de la Chambre des députés l'autorisation d'élever l'effectif de ses armées de 623.000 à 820.000. L'Autriche également renforce son armée (mars 1914) et en France le service militaire est porté de 2 à 3 ans, sur la proposition de M. Barthou, le 7 août 1913, et l'armée française de l'époque compte 750.000 soldats. La Russie avec un emprunt français s'arme à son tour et les chefs de Etats-Majors des deux pays gardent des relations étroites.

Le 15 Novembre 1913, l'allemand Von Sanders est nommé chef de l'armée turque et cet acte militaire instituait déjà l'alliance turco-allemande devant laquelle ne pouvaient rester indifférentes la France et la Russie. Cette préoccupation augmente du côté de la Russie quand l'Autriche essaie de se rapprocher en même temps de la Bulgarie et de la Turquie.

Le Ministre des Affaires Etrangères d'Autriche tâche de former un accord d'armes entre la Roumanie et la Bulgarie. Une collaboration navale est instituée le 2 octobre 1913 entre les marines de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie. Les chefs des armées austro-allemandes se rencontrent à Karlsbad pour l'accord des projets militaires.

Après la liquidation des pays balkaniques les deux groupes des Puissances de l'Entente ou alliées rivalisent pour pousser l'Empire turc vers une liquidation analogue. Les intérêts européens s'entrechoquent et dans ces tentatives le monde islamique se trouble. Chacune des puissances voudrait avoir sa part de l'Asie Mineure. L'Allemagne alors s'érige en protectrice de l'autorité du calife: «Notre pôle d'orientation, la base future de notre développement politique et économique consiste dans notre étroite relation avec le monde musulman». Le Kaiser, pendant sa visite à Damas, avait déclaré: «Je resterai toujours ami des 300 millions de musulmans.»

La politique turque de l'époque consista à tirer profit de ces rivalités, à faire des concessions à l'une ou l'autre, pour jouir des capitaux internationaux. Fouad Pacha disait jadis au Sultan Aziz: «Faisons à l'Europe des emprunts aussi larges que possible pour qu'elle nous laisse tranquilles.» Faire un emprunt, c'était pour la Turquie se gagner une Puissance protectrice de son intégrité territoriale.

Mais la diplomatie européenne ne laissa pas tranquille la Turquie et les Jeunes Turcs s'unirent définitivement à l'entente des puissances centrales devant la menace de la prochaine conflagration

mondiale. Leur programme de politique intérieure surtout pourrait être mis à exécution sans entraves étrangères: la Turquie aux Turcs balaierait à la turque les éléments non-turcs.

IX. Prélude et pronostics des massacres

L'unification des races dans l'Empire Ottoman était à la base du programme Jeune Turc. A la réalisation de ce projet s'opposaient la Religion et la variété des races (on en comptait 23 variétés). Pour l'exécuter il n'y avait que deux moyens: la fusion des non-turcs dans la prédominante race turque, l'élimination, par l'expulsion, du domaine turc des races non-turques ou leur suppression. La fusion totale, quoique poursuivie pendant le cours des siècles passés et réussie en partie, était difficile pour ne pas dire impossible après l'évolution de ces races, soit par l'attachement de plus en plus conscient à leurs traditions confessionnelles, nationales et raciales, soit par l'attitude de la politique occidentale, qui s'en servait pour prétexte d'intervention allant jusqu'à l'émancipation et au détachement de la Turquie de tel ou tel groupement ethnique (millet) déjà assez évolué en nombre et en culture pour se constituer en état indépendant ou pour s'attacher à un Etat similaire en croyance et en nationalité d'origine. C'est ainsi que les différentes populations balkaniques s'étaient progressivement séparées de l'Empire ottoman avant et pendant le régime Jeune-Turc; la Roumanie (1829—1859—1878), la Grèce (1821—1830—1878), la Serbie (1815—1876—1878), la Bulgarie (1878—1908), l'Albanie (1914), faisaient partie de cette série de nouveaux Etats issus de la souche ottomane.

De la Thrace occidentale jusqu'au Caucase et à la Perse comme élément important et dangereux au point de vue Jeune-Turc, n'existait que l'Arménien. Les Grecs de la Turquie, quoique très nombreux et évolués pouvaient se dire satisfaits par l'existence d'un Etat hellène en progrès et qui, se trouvant dans le cadre des belligérants, pouvait s'y intéresser de plus près.

Les Kurdes et les Arabes étaient pour la plupart coreligionnaires des Turcs; ils étaient de ce fait considérés comme moins dangereux et moins irréductibles. Ils devaient cependant, dans la suite, subir le même sort que les Arméniens et les Grecs.

L'élément arménien en Anatolie, était plus nombreux que l'élément grec[36]). Dépourvu de tout appui étranger, il ne pouvait

---

[36]) On évaluait l'élément arménien en Turquie au nombre approximatif de 3,000.000. Au sujet du nombre des chrétiens et plus particulièrement de

compter que sur des promesses de réformes et de problématiques interventions de la part des puissances européennes: sur une diplomatie, en somme, dont le seul but était de l'exploiter.

Les Jeunes Turcs donc n'avaient qu'à essayer séparément leur programme arrêté pour l'unification raciale, en commençant par la race la plus faible et la moins protégée[37]).

Le Comité «Union et Progrès» avait donc pris contact avec les Comités politiques arméniens pour les amener à collaborer avec lui à la réalisation de son programme qui se présentait, au commencement de ces pourparlers, sous l'apparence flatteuse de la Liberté, de l'Egalité, et de la Fraternité pour tous les sujets de l'empire, sans tenir compte des diversités confessionnelles et raciales. Les Jeunes Turcs de mentalité laïque, comme nous l'avons signalé plus haut, issus de l'école d'Auguste Comte, de Le Play, de Démolins et autre sectes anticléricales, guidés par Jaurès et compagnie, comptaient s'entendre avec des intellectuels arméniens plus ou moins partisans de leurs idées libérales. La promulgation de la Constitution turque, le 13 Mai 1908, devancée par le renversement du Sultan Rouge (le 24 avril) l'auteur des massacres arméniens de 1895—1896 enthousiasmèrent ces comités arméniens qui entraînèrent toute la population à des démonstrations de grande sympathie à l'égard des Jeunes Turcs, maîtres de la situation et soi-disant leurs libérateurs: dans l'enthousiasme qui, souvent, ne raisonne pas, nos jeunes intellectuels se livrèrent à des indiscrétions au sujet de leurs aspirations latentes à la délivrance nationale.

---

celui des Arméniens, il faut remarquer que le Gouvernement Turc tenait à les faire figurer aussi peu nombreux que possible dans les registres officiels et que les chrétiens, à leur tour, pour se soustraire à l'impôt de Bédéli-Askerié, pour exemption du service militaire et à d'autres poursuites, fréquentes surtout en Anatolie, cachaient tous les nouveaux-nés. Dans la IIème partie de ces notes, j'avais essayé d'annexer aux détails de chaque Diocèse Arménien Catholique des prospectus ou listes des Arméniens en général et des Arméniens Catholiques en particulier; n'ayant pas pu préciser avec exactitude, j'ai dû les remettre à des recherches ultérieures.

[37]) Les Jeunes Turcs, après avoir pris en mains le pouvoir absolu, sont revenus à cette même idée, et ils incriminèrent à leur tour les sultans en général de n'avoir pas exécuté ce qu'avait pensé faire Sélim I. Fusion par islamisation ou suppression des races non-musulmanes, tel fut le mot d'ordre du Comité Union et Progrès pendant la Grande Guerre.

Ce mot d'ordre avait été formulé en 1884 par un précurseur des Jeunes Turcs, le précepteur de Sultan Hamid le Rouge, Kutchuk Saïd Pacha, grand champion des Turcs soi-disant libéraux, qui occupa le poste de Sadrazan (président du conseil des ministres) après Hussein Avni. Il résumait ainsi la solution du problème arménien: «pour résoudre une fois pour toutes le problème arménien, il faut supprimer les Arméniens.» C'est ce qu'essairont de faire les Jeunes Turcs pendant la guerre mondiale (1914—1918).

Les Turcs, jaloux et rusés, qui ne cherchaient que ces explosions de naïve expansion populaire, ne manquèrent pas de saisir l'occasion de ces événements pour donner de graves avertissements aux Arméniens surtout. Ces avertissements auraient dû ouvrir les yeux à ces derniers et les inciter à ne pas se laisser aller à des confidences et à des révélations touchant leur désir d'indépendance nationale. Dans un discours au Jardin Public de Taxim, un officier de haut grade portant la main droite à son épée, déclarait que tout mouvement tendant à enlever aux Turcs leur supériorité serait étouffé dans le sang.

Aussi, dans l'enthousiasme passager de l'époque, l'ancienne mentalité turque restait-elle inchangée dans toutes les classes de la société turque et elle revenait à son esprit de méfiance et de haine contre les chrétiens en général et les Arméniens en particulier, à qui elle attribuait l'œuvre de la Constitution nouvelle et la conséquente destitution du Sultan Khalife[38]).

A la suite de ces incidents, des bruits concernant un massacre général des Arméniens ne tardèrent pas à circuler. Le massacre d'Adana en 1909, où périrent 30.000 Arméniens, en fut probablement un signe précurseur.

Cependant, les Arméniens se fiant trop aux garanties éphémères du Régime constitutionnel et libéral, ne perçurent pas, dans cet événement, le prélude pourtant reconnaissable des dévastations qui, opérées sur une plus vaste échelle, les attendaient plus tard.

Nos intellectuels, poussés surtout par les Jeunes Turcs dont ils furent plus tard les premières victimes, se livrèrent à des actes de désordre locaux et publics; destitution du Patriarche Grégorien de l'époque dans des conditions anormales, leur conduite en procession turbulente, actes et discours, dans les églises mêmes, tendant à discréditer le clergé et à inviter les populations chrétiennes à renier le Christ: le Juif! (sic). Pareils actes purent donner à leurs compatriotes Jeunes-Turcs des preuves de laïcité avancée, mais les firent passer eux-mêmes aux yeux des Turcs pour des révolutionnaires. Et les Jeunes-Turcs, leurs amis masqués en libéraux, s'en servirent plus tard pour prêter aux Arméniens l'intention de

[38]) Les Jeunes-Turcs, tout en étant les auteurs de ces actes révolutionnaires avaient eu le soin, avec préméditation, de faire retomber sur les chrétiens toute la méfiance du fanatisme turc devant les changements qu'ils venaient d'effectuer dans le régime du pays; entre autres, ils envoyèrent chez le Sultan Hamid, lui annoncer la décision du Parlement pour sa démission, des députés non-turcs: parmi eux se trouvait le sénateur arménien-catholique Aram Eram Effendi.

fomenter une révolte générale contre le gouvernement. J'en ai eu moi-même quelque révélation officieuse de la bouche des dirigeants du Comité «Union et Progrès» à laquelle je n'ai pas voulu naïvement attacher beaucoup d'importance[39]).

Mgr. Terzian, notre Evêque d'Adana, avait pris une part efficace pendant les massacres dans la défense de ses propres ouailles, en particulier et de celle des Arméniens en général sans distinction de religion. Dans une brochure rédigée en français, il accuse, devant l'Europe, les «Jeunes-Turcs» du Comité «Union et Progrès» d'avoir été les instigateurs du massacre. Un an après, le même Evêque avait été élu Patriarche des Arméniens catholiques à Constantinople comme successeur de Mgr. Sabbaghian qui avait dû donner sa démission presque en même temps que le Patriarche Grégorien venait d'être destitué. Mais bien que cette succession, préparée et imposée par le souffle national de l'époque, fût regardée par les «Jeunes Turcs» comme une audacieuse protestation — voire un défi — contre les massacres d'Adana, perpétrés par eux, ils durent cependant céder devant l'enthousiasme de la population arménienne toute entière. Contraints, ils reconnurent et confirmèrent l'élection de Mgr. Terzian par le Bérat impérial usuel d'investiture civile.

Plus tard un synode tenu à Rome en 1911 par le même Patriarche pendant la guerre italo-turque de Libye, a servi de prétexte aux Jeunes Turcs pour l'incriminer d'actes hostiles à l'égard de la Turquie, pour avoir réuni des Evêques arméniens catholiques, sujets turcs, en Italie, alors pays ennemi de la Turquie. Ils réussirent à soulever contre le Patriarche, de retour de Rome à sa ville résidentielle, un groupe de sa communauté. A la suite d'événements fâcheux, les Jeunes Turcs, feignant de donner satisfaction aux révoltés contre leur Patriarche, mais en réalité pour se venger de leur adversaire et accusateur de Cilicie, finirent par le destituer de ses fonctions civiles.

Des mouvements analogues ont été fomentés par les Jeunes Turcs dans tous les Diocèses contre les Evêques catholiques à leur rentrée du susdit synode de Rome. Des instructions avaient été données par les Jeunes Turcs à tous les gouverneurs de l'Anatolie pour empêcher aux Evêques, surtout nouvellement élus, l'entrée dans leur résidence épiscopale, même s'il n'y avait qu'un seul arménien-catholique s'y opposant. Ainsi, la communauté armé-

---

[39]) Le Moutessarif d'Amassia, le Caïmacam de Havza m'en avaient parlé confidentiellement et en se vantant d'avoir protégé nos principes religieux.

nienne-catholique, pacifique et disciplinée dans sa totalité, fut-elle impliquée dans les suspicions de tendances politiques et nationales.

Cette situation des Arméniens en Turquie coïncidait avec la poursuite des réformes dans les Provinces Orientales.

Nous avons déjà dit comment l'Angleterre, priée d'envoyer des conseillers techniques pour les réformes, s'en abstint après avoir constaté l'intervention de la Russie. L'attitude de cette dernière conduisit la Turquie et les puissances elles-mêmes à ne voir dans le mouvement pour les réformes qu'aspirations nationales arméniennes sous l'impulsion de la Russie[40]).

La Russie au contraire — nous l'avons dit maintes fois — était également hostile à toute réforme qui aurait pu amener les Arméniens, directement ou indirectement, à l'indépendance. Elle la considérait comme un obstacle à sa future expansion en Anatolie. Dans la poursuite des Réformes en question elle n'avait alors d'autre but que d'empêcher le prolongement vers le Caucase de la voie ferrée Constantinople-Bagdad dont l'Allemagne avait obtenu la concession. En 1910, le 30 Novembre, une entrevue entre le Kaiser et le Tsar aplanissait ce différend et la ligne susdite ne fut dirigée que vers le sud, vers Bagdad. Cet accord russo-allemand émut l'Angleterre et la France; le Gouvernement russe par ses ambassadeurs les apaisa en faisant admettre à la première l'internationalisation de la question des Réformes et en la laissant libre dans ses exploitations en Irak. A la France elle consentit à laisser entreprendre la ligne de chemin de fer Samsoun—Sivas—Kharpout et au delà[41]).

L'inauguration de cette ligne coïncidait avec mon départ et j'y ai assisté en 1914 avant de me mettre en route pour la France. Nous nous promettions, avec les Pères Jésuites de la Mission, de placer une équipe de nos jeunes gens et de créer des œuvres missionnaires le long de cette ligne. Au projet des Réformes sous contrôle international avaient donc fini par consentir les principales puissances adversaires: l'Angleterre, la France et l'Allemagne; restait à y amener l'Autriche et l'Italie, membres de la

---

[40]) L'Ambassadeur allemand à Constantinople Wangenheim regardait la concession des Réformes comme l'ouverture des portes de Constantinople devant la Russie. Pour en détourner les Jeunes Turcs le rusé diplomate proposait d'étendre le projet des Réformes aux Provinces de la Cilicie et de la Syrie où, disait-il, un demi-million d'Arméniens habitaient.

[41]) Cette ligne, longue de 2.000 kilomètres, a valu à la France une avance, par emprunt, de 800 millions de francs à la Turquie; celle-ci par contre, s'en est servie pour la combattre aux côtés de l'Allemagne.

Triplice. Celles-ci acceptèrent le projet à condition que les prérogatives du Sultanat fussent maintenues sur les Provinces réformées sous contrôle international et garantie l'intégrité territoriale de la Turquie, que la France avait déclarée depuis 1912 être une condition indispensable pour le maintien de la paix. En même temps l'Angleterre conseillait aux Arméniens de se résigner à rester sujets turcs, leur assurant que le démembrement de la Turquie ou sa disparition serait chose désastreuse pour eux. Par ailleurs, les Arméniens étaient convaincus que leur intérêt consistait dans la ferme résolution de demeurer dans leurs Provinces en bons et pacifiques citoyens turcs et ils répétèrent la même déclaration qu'en 1876, pendant la discussion intereuropéenne des mêmes Réformes[42]).

Les Arméniens Catholiques, qui se tenaient par tradition à l'écart de tout mouvement politique, tout en étant aussi Arméniens que les Grégoriens, ne pouvaient pas, en tant que Catholiques, s'écarter de la ligne de conduite du Saint Siège, dont ils relevaient en matière religieuse. Par conséquent, ils suivaient les préceptes apostoliques commandant d'obéir avec fidélité aux pouvoirs constitués dont l'autorité reflète celle de Dieu sur la terre (St. Paul aux Romains Ch. XIII). Les Sultans eux-mêmes en maintes occasions ont reconnu ce principe d'ordre inculqué de tout temps par le Saint Siège et pratiqué par les Catholiques de tous les Rites aussi bien en Occident qu'en Orient.

Par ailleurs, le Patriarcat et la communauté des Arméniens Catholiques ne pouvaient certainement pas demeurer indifférents

---

[42]) En 1876, Nicolas 1er, après la guerre de Crimée, avait manifesté l'intention d'entrer en Asie Mineure et de l'occuper pour soulever les Arméniens et les Kurdes contre la Turquie. Il avait dû cependant abandonner cette idée, surtout sur le conseil de son Ambassadeur à Constantinople qui lui avait fait remarquer qu'avant l'arrivée de ses troupes dans les Provinees à occuper, les Turcs auraient massacré tous les chrétiens. Les prévisions de ce diplomate se sont réalisées pendant la guerre de 1914—1918. Et nous verrons dans nos détails par diocèses pendant et après la même époque, que les Russes se sont bien gardés de franchir les frontières turques avant la déportation des Arméniens malgré l'envoi par ceux-ci d'émissaires pour les en supplier. Les canons russes étaient pourtant à la portée de la ville d'Erzéroum où ils étaient entendus par nos malheureux compatriotes qui venaient d'en être déportés.

Cependant, c'est principalement à cause de l'attitude menaçante à l'égard de la Turquie que de tout temps, surtout depuis l'époque de la guerre de Crimée, celle-ci reprit avec plus de fréquence et d'acharnement des mesures de spoliations et de massacres pour supprimer un peuple en plein progrès qui voulait vivre, le peuple arménien. Il suffit de citer les horribles coups sanguinaires les plus proches de la guerre mondiale de 1895 et de 1909, qui furent définis en Occident comme «des actes d'extermination» (P. G. Missionnaire Franciscain).

à l'égard des problèmes touchant les grands intérêts nationaux tels que ceux des Réformes en Turquie, et ce d'autant plus que ses ressortissants étaient disséminés partout à travers les Vilayets de l'Empire partagé en 16 diocèses et plusieurs vicariats patriarcaux qui subissaient le même sort que celui des Grégoriens.

Aussi les Catholiques arméniens ressentaient-ils la nécessité des Réformes en Anatolie dans l'inérêt même de l'Empire ottoman dont ils avaient été et voulaient rester les sujets les plus soumis et les plus disciplinés[43]).

Malgré toutes les conventions et les assurances diplomatiques données par les Gouvernements d'Occident à la Turquie, malgré les déclarations les plus sincères des deux Patriarcats arméniens, celle-ci se méfiait des Arméniens en général, surtout dans cette question des Réformes.

Sur ces entrefaites survint soudain la guerre mondiale de 1914 à la suite du grave conflit qui éclata au mois de Juin entre l'Autriche, alliée de l'Allemagne au sein de la Triple Entente, et la Serbie, protégée de la Russie. Ce conflit n'a pas tardé à se tourner en conflagration générale par l'entrée en guerre des autres grandes puissances, déjà en sourd conflit diplomatique, comme nous l'avons vu dans le problème des Réformes en Turquie[44]).

---

[43]) En 1876—1877, à l'époque de la discussion du même problème de Réformes en Turquie, Mgr. Azarian, Vicaire du Patriarche Hassoun Antoine Pierre IX, convoqué comme le Patriarche Grégorien, par l'Ambassadeur d'Angleterre à Constantinople pour s'exprimer au nom de son Patriarche absent, sur la nécessité et l'opportunité de ces mesures, s'est prononcé en faveur des Réformes, ayant les preuves en main de l'époque même où l'on était encore à traiter avec la Sublime Porte, sur l'ordre à rétablir dans nos diocèses, mis sens dessus dessous par une injuste persécution déclenchée contre nos évêques par le gouvernement central et soutenue par des moyens les plus iniques et capricieux par certains valis (gouverneurs) anti-chrétiens. Mais ce même vaillant et intelligent Vicaire Patriarcal a tenu en même temps un langage très fort contre la politique russe dans la poursuite même des réformes et il a fini par déclarer nettement le ferme propos de sa communauté catholique de rester soumise et fidèle à lEmpire Ottoman.

C'est peut-être à cause de cette déclaration de notre Patriarcat, divulguée alors dans la presse européenne, qu'un journal du Caucase (Mechag) du 7 septembre 1876, incrimina les catholiques arméniens d'avoir poussé le Patriarcat Grégorien à faire la déclaration à laquelle nous avons fait allusion ci-dessus. Cette tendancieuse accusation qui, historiquement, n'avait rien de vrai, reconnaît cependant et prouve ce que nous venons d'affirmer, que notre Patriarcat arménien-catholique et sa communauté en général n'ont eu d'autre règle de conduite vis-à-vis des autorités turques et ils n'en pouvaient avoir d'autre par principe religieux que celle de la plus parfaite et sincère soumission, tout en aspirant aux Réformes dans l'intéret même de l'Empire Ottoman.

[44]) A propos de cette conflagration pour remonter à un peu plus loin, d'après l'historien russe Serge Goridinow, on trouverait les motifs de la Grande Guerre dans la politique orientale du Président du Conseil russe Gortchakow et dans le traité même de Berlin. Celui-ci n'ayant satisfait ni

La Triple Entente, depuis la dernière guerre dans les Balkans, s'armait.[45])

Les Jeunes Turcs, embarrassés devant l'intervention des Puissances sous prétexte de Réformes, n'attendaient que cette situation pour s'en dégager. Une conflagration générale les mettrait à l'abri de toute immixtion dans leurs affaires intérieures et leur laisserait les mains libres pour réaliser le programme de Salonique. Aussi, après avoir obtenu un fort emprunt de quelques dizaines de millions de livres turques or à la France qui voulait les gagner à sa cause, les Jeunes Turcs décidèrent-ils d'engager leur gouvernement dans le conflit aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche en y mettant comme condition que ces dernières n'interviendraient point dans ses affaires intérieures, surtout dans celles concernant son attitude vis-à-vis de ses sujets.[46])

C'est ainsi que l'entrée en guerre de la Turquie a été le prélude de la suppression des Arméniens en Turquie. Car on prévoyait que la durée du conflit serait fort longue et que, durant tout ce temps, les Puissances promotrices des Réformes ne pourraient leur venir en aide.

Des symptômes de ces intentions secrètes et louches des Jeunes-Turcs apparurent en des déclarations menaçantes parfois et pleines de méfiance à l'égard des Arméniens dans la révélation de certains actes attribués à des Comités politiques arméniens, lesquels par ailleurs avaient agi en tout avec l'accord préalable du comité «Union et Progrès». C'est ainsi qu'avant de quitter mon diocèse de Trébizonde — en 1914 — j'appris que les

---

les grandes puissances, ni les petites populations, les premières s'armèrent, les deuxièmes continuèrent de faire de nouvelles réclamations. La Bosnie et l'Herzégovine sous le joug autrichien, furent le foyer d'où partit la guerre mondiale de 1914. La Turquie, entre les compétitions rivales des puissances de l'Europe, se jeta dans les bras de la Triple Entente pour mener une lutte définitive pour son existence, sauvée plus trad après l'armistice par la même rivalité des puissances soi-disant alliées, plutôt que par ses armes, comme nous le verrons dans la IIIème et la IVème partie de ces Notes.

[45]) La guerre italo-turque de 1911 provoqua celle des Balkans en 1912. La Russie, en consentant à l'Italie, dans ses entretiens de Racconigi, le droit d'occuper la Libye, préparait l'accord balkanique contre la Turquie. Le 13 Mars 1912 est signé l'accord serbo-bulgare.

[46]) L'Ambassadeur Wangenheim écrivait le 31 Mai 1915: «Enver Pacha demande que l'Allemagne ne l'empêche pas de mettre obstacle à l'espionnage arménien. En effet il a l'intention de fermer de nombreuses écoles arméniennes, d'interdire la correspondance en arménien, de suspendre la publication des journaux arméniens et de déporter en Mésopotamie toutes les familles suspectes des centres arméniens actuellement en rebellion; et cela pour prévenir, dit-il, des soulèvements en masse à l'avenir; il veut ainsi profiter de l'état exceptionnel de la guerre. Il prie par conséquent que nous ne lui retenions pas le bras et que nous le laissions agir librement. Ces mesures

Tachnagtzagans auraient, au dire des Turcs, fait passer par cette ville, pour une destination inconnue, 500 barils d'huile d'olive contenant en réalité des fusils et du matériel de guerre, chose incroyable pour ne pas dire impossible!

En outre, le néfaste Vali de Sivas Mouammer, que je rencontrai à Mersifoun à l'occasion de ses tournées dans cette région de son Vilayet, avait fait circuler des bruits tendant à alerter les Turcs touchant une prochaine révolte arménienne. Il leur avait fait croire que l'on avait trouvé des bombes explosives dans des sacs de farine provenant des moulins arméniens à Tchelteg, entre Amassia et Mersifoun. (Nous en possédions un, connu sous le nom de Khatchefabrika — fabrique de la Croix). De plus, ce n'est pas par hasard que le Gouverneur tcherkess de Havza, lors de mon passage dans cette ville, me mit, confidentiellement disait-il, sous les yeux un pli épais de brochures, de journaux et de feuilles volantes rédigés en langue arménienne et recueillis par le Gouvernement pour être soumis à la censure. Tous ces documents ne contenaient que des discours patriotiques, des œuvres nationales organisées ou à organiser, enfin tout ce qu'avait pu suggérer le souffle de liberté réveillée à l'époque par la nouvelle Constitution et la chute d'Abdul Hamid, ainsi que les espérances qu'on nourrissait sur la foi des promesses et actes de Réformes en Turquie.

Des bruits de massacres n'ont pas manqué, à cette même époque, de circuler. J'en ai recueilli, non sans réserve, touchant Mersifoun et Trébizonde. Ils furent aussitôt démentis. On n'a

---

sont certainement très dures; certes, nous devons les modérer dans la forme, mais nous ne devons pas les empêcher... Les susdites mesures sont malheuresement inévitables en considération de la situation politique et militaire de la Turquie. J'en ai informé secrètement nos Consuls d'Adana, d'Alep, de Mossoul et de Bagdad.»

Si ces mesures, bien que très dures au dire de l'Ambassadeur allemand lui-même, s'étaient limitées à celles énumérées par Enver, on les aurait, peut-être, trouvées raisonnables; mais il n'ignorait pas, comme il nous l'a avoué personnellement, que ses alliés les Jeunes Turcs, les auraient appliquées à la turque. Comment donc pouvait-il les trouver inévitables et par conséquent nécessaires en raison de la situation politique et militaire de la Turquie? Dans sa lettre à ce propos, du 4 Juillet 1915, Wangenheim est plus explicite: «Le Gouvernement Impérial (turc) ayant dû prendre des mesures de répression motivées par des raisons militaires pour sa défense légitime, le gouvernement allemand est loin de s'opposer à l'application de ces mesures, puisqu'elles ont pour but de renforcer la position intérieure du gouvernement turc et de prévenir des attentats de soulèvement, et à ce point de vue le gouvernement allemand est entièrement d'accord avec les explications données à ce sujet par la Sublime Porte en réponse aux menaces que les puissances alliées ont adressées dernièrement à la Turquie à propos de soi-disant sévices contre les Arméniens.» Et cependant, Wangenheim était bien au courant de ce qui se passait dans les provinces arméniennes, par les rapports mêmes de ses consuls!

attaché d'importance ni aux bruits ni à leur démenti. Bien que l'on supposât que les massacres avaient été ajournés sine die, personne cependant ne put soupçonner la grave réalité qui, malheureusement, se préparait pour un proche avenir. Moi-même, sans être préoccupé sérieusement de ce que je venais d'entendre, je partis pour la France pour me rendre au congrès de Lourdes, en laissant mon pauvre Diocèse à la garde du Bon Dieu!

Je n'ai pas besoin de m'étendre dans les détails sur l'entrée en guerre de la Turquie. Avant même mon départ, des enveloppes cachetées d'un sceau rouge avaient été distribuées aux postes de la Police, et on avait officiellement fait croire qu'il s'agissait d'instructions concernant la mobilisation générale ordonnée par le Gouvernement central. Des Turcs bien renseignés ont plus tard révélé à des missionaires étrangers que ces enveloppes contenaient pour tous les Vilayets les modalités de la déportation et du massacre des arméniens à exécuter pendant la guerre lorsque celle-ci les aurait coupés de toute communication avec l'étranger.

Un accord secret d'achat et de vente entre les Jeunes-Turcs et les Allemands a permis à deux croiseurs allemands, le «Goeben» et le «Breslau» poursuivis par la flotte alliée dans la Méditerranée, d'entrer par les Dardanelles à Constantinople où ils s'enrôlèrent dans le flotte turque sous les noms respectifs de «Yavouz» et «Tonghrou». Leurs commandants et les matelots allemands, déguisés en marins turcs, ont poussé la Turquie à entrer en conflit d'abord avec la Russie en attaquant la nuit du 30 octobre le port d'Odessa. Djemal Pacha, Ministre de la Guerre, a eu l'audace de déclarer que les Turcs s'étaient trouvés, à leur insu, devant le fait accompli de la déclaration de guerre contre la Russie.

Sans nous engager dans le dédale de la diplomatie qui nous éloignerait trop de la période où nous sommes, présentons, en ce qui concerne les Arméniens, l'aspect politique des deux fronts complètement constitués à la suite, d'une part de l'entrée en guerre de l'Italie qui se détachait ainsi de la Triple Entente en se rangeant aux côtes des Alliés, et de la Bulgarie, d'autre part, qui, par l'ironie des choses, prenait le parti de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Turquie.

Les Turcs en général, et les Jeunes Turcs en particulier, comptaient de nombreux amis dans les deux fronts. Lorsque, cependant, ces deux fronts furent formés, les Alliés évoquèrent tous leurs différends antérieurs et présents avec les Turcs pour justifier leur hostilité à l'égard de la Turquie et de ses compagnons d'armes. Le droit, pour les petites nations, de se libérer de la

tyrannie, fut hautement proclamé dans les pays d'Occident et inscrit en tête de leurs thèses diplomatiques d'alors. L'intérêt et la sympathie qu'éprouvaient les Alliés pour le sort des minorités chrétiennes en Turquie et surtout celui des Arméniens (soi-disant favoris de la Russie) clients, dans le sens latin du mot, de la France et de l'Angleterre, finirent par confirmer les Jeunes Turcs dans leurs suppositions touchant une révolte arménienne qu'il fallait réprimer à tout prix.

D'autre part, c'était une mode diplomatique, pour ces mêmes puissances alliées, de se dire Islamiques et, par conséquent, défenseurs de l'Islamisme contre les renégats Jeunes-Turcs qui s'étaient révélés hostiles à toute religion, y compris la mahométane et dont les dirigeants étaient des D e u n m é s (convertis) du Judaïsme. C'est ainsi que les Alliés ont pu déjouer dans le monde islamique à l'étranger l'effet du D j i h a d (Guerre sainte) proclamé par le Calife de tous les musulmans du monde, le Sultan Mahomet V, instrument inconscient entre les mains du Comité «Union et Progrès». C'est par cette manœuvre que les gouvernements alliés purent soulever et recruter les mahométans très nombreux dans les Dominions anglais et les colonies françaises et en former des divisions entières pour la lutte contre les apostats de l'Islamisme. L'effet du Djihad, dans ces conditions, s'est restreint dans l'intérieur de la Turquie contre les chrétiens en général et contre les Arméniens en particulier, comme nous l'avons vu aux No. I et II de cette partie.

Mais, anciennes rivales dans la poursuite d'intérêts particuliers dans cette même Turquie, les mêmes Puissances ne pouvaient oublier ces rivalités, même à la faveur d'une alliance militaire. Le partage de la Turquie en zones d'influence ou d'occupation aurait pu les mettre d'accord et il les a mises, en fait, en 1915. Et pourtant, c'était le même problème qui les divisait intérieurement. Il finira même par les mettre en conflit après la guerre et ce conflit aura pour conséquence le maintien de l'intégrité territoriale turque.

Dans le groupe adverse, l'alliance semblait plus paradoxale encore: l'Autriche et la Bulgarie s'étaient naguère battues contre la Turquie, l'Autriche pour lui arracher les Provinces d'Herzégovine et de Bukovine, la Bulgarie pour lui enlever la Macédoine. Le trait d'union entre ces ennemis d'hier était l'Allemagne, la plus forte puissance de l'époque en diplomatie et en armes. Ces trois pays cependant, l'Allemagne, l'Autriche et la Bulgarie, redoutaient une désertion de la part de la Turquie. Celle-ci menaçait

de se tourner vers les Alliés si ses partenaires ne respectaient pas l'engagement pris par eux de ne pas intervenir dans ses affaires intérieures, surtout dans celles concernant son attitude à l'égard des sujets non-musulmans. Cet engagement diplomatique contre le principe de droit naturel de vie et de mort de toute une population historiquement antérieure aux conquêtes arabes (A cito 1916—1917) et aux envahisseurs turcs, maîtres d'aujourd'hui par la seule raison de l'épée, implique malheureusement la responsabilité de la complicité de ces alliés de la Turquie, dans les massacres des Arméniens.

Ici se pose naturellement la question de savoir si un tel changement de la politique turque de se tourner vers les Alliés: Angleterre, France, Russie et Italie, n'aurait pas été favorable aux sujets non-musulmans, et plus particulièrement aux Arméniens. Les Puissances alliées, en d'autres termes, dans une pareille éventualité, n'auraient-elles pas empêché tout attentat de massacres préparés menaçant les Arméniens? Nos déceptions d'après guerre, la brusque tournure prise par la diplomatie des alliés, l'oubli des promesses les plus formelles et les plus solennelles faites en faveur des Arméniens, les plus opprimés parmi les ressortissants de la Turquie, pour lesquels ces mêmes alliés disaient avoir combattu; l'abandon définitif de leur cause nationale, la plus juste la plus conforme aux principes proclamés par eux, nous obligent à dire que les mesures extrêmes prises pour la suppression de cette race, auraient été également appliquées par les Jeunes Turcs sous les yeux des Puissances alliées, comme elles l'ont été sous ceux des Allemands, des Autrichiens et des Bulgares. Peut-être, dans des conditions sautant moins aux yeux et sous le couvert de mesures locales. Nous en avons des exemples, même dans le proche passé, dans les massacres d'Adana en 1909, dans ceux Hamidiens de 1895—1896.

En diplomatie même, pour les Alliés, les raisons de communauté de religion, les hauts principes de justice et de liberté étaient considérés comme du sentimentalisme; cette diplomatie n'a eu et n'avait en vue pendant cette période que l'intérêt, ou mieux, l'orientation des gouvernements au pouvoir. L'abandon progressif des Arméniens et de leur cause nationale pendant l'armistice, nous le verrons, a largement prouvé ce que nous venons d'affirmer avec conviction.

La suppression de la race arménienne la plus prospère et nombreuse, surtout dans les provinces orientales, par rapport à d'autres moins importantes, était irrévocablement arrêtée par le

Comité «Union et Progrès» des Jeunes Turcs; elle aurait été exécutée d'une façon ou de l'autre envers et contre tout, par étapes, peut-être, et par des massacres partiels et périodiques, comme ceux signalés ci-dessus, mais elle restait fixée à la tête d'un programme plus vaste. Les Jeunes Turcs, nous le leur avons entendu dire, étaient convaincus que les Puissances aliées: Russie, Angleterre, et France, anciennes rivales dans la solution des problèmes du Proche Orient, ne s'entendraient pas dans celui d'une Arménie indépendante et qu'elles finiraient par fermer les yeux devant l'élimination radicale de l'élément, considéré par la majorité des membres de ce néfaste comité, comme le plus dangereux. L'Italie seule, moins engagée dans ces rivalités politiques en Orient, aurait pu être favorable aux Arméniens en vertu des traditions historiques et confessionnelles et sous l'influence aussi du Saint Siège, qui pouvait élever sa voix avec autorité pour la défense et le respect des droits naturels et divins. Mais l'Italie était estimée pour très faible et la Papauté ne représentait qu'une force morale, dont se moquaient les Jeunes Turcs, athées et impudents, comme nous l'avons entendu dire à quelques uns, en apparence des plus modérés.

Par suite de ces dispositions d'âme, que nous avons constatées nous-mêmes, nous retenons et nous le signalons encore aujourd'hui, que les Catholiques arméniens étaient considérés par le comité «Union et Progrès» comme, au moins, aussi dangereux que les Grégoriens et par là ne méritaient aucune exception dans l'application des mesures de suppression.

La Papauté, puissance étrangère, à l'égal de la France et de l'Italie catholiques, était à écarter de toute immixtion ou intervention dans les affaires intérieures de la Turquie. L'intervention étrangère a été de tout temps le prétexte invoqué pour justifier la politique turque à l'égard des chrétiens[47]).

Par ailleurs, les Jeunes Turcs, comme nous l'avons remarqué plus haut, comptaient de nombreux amis d'idéologies laïques, c'est-à-dire athées et anti-chrétiennes qui auraient appuyé leur point de vue de la suppression de l'élément chrétien en Turquie.

---

[47]) Des actes pontificaux, de pur ordre ecclésiastique, nous le savons par l'histoire de notre Communauté, sous le souffle d'une politique antipapale ont été dans le passé, même par les gouvernements des Sultans, intentionnellement interprétés pour des actes politiques et de tendance à intervenir dans les affaires intérieures de la Turquie. Le rappel aux sentiments de justice et d'équité, fait par Benoit XV en des termes dignes de sa mission de Père commun des chrétiens, au Sultan Rachid Mahomet V à l'époque des massacres arméniens comme nous le verrons, a été mal tourné par les Jeunes Turcs en ce même sens d'intervention dépassant ses attributions papales.

Aussi auraient-ils pu gagner en faveur de leur projet les mêmes puissances vers lesquelles ils se seraient retournés.

Devant cet enchevêtrement d'une diplomatie changeant de couleur, tel un caméléon, au gré d'intérêts complexes et contraires, les Arméniens pouvaient-ils s'entendre et éviter le désastre survenu? Nous ne le croyons pas; les Arméniens qualifiés pour amorcer cette entente se réduisaient à un nombre restreint d'intellectuels, trop naïvement enclins à faire des confidences indiscrètes aux Jeunes Turcs, décidés à exécuter le projet de suppression, comme nous l'avons dit.

Malgré cette décision et cette méfiance hostile les membres des comités politiques arméniens, les députés et hauts fonctionnaires arméniens ont essayé de donner au gouvernement turc toutes les assurances possibles de leur fidélité et de leur volonté de le servir dans la défense de la patrie commune. Mais les Jeunes Turcs firent grief et imputèrent à faute aux comités arméniens leur franche déclaration d'impuissance à soulever contre les Etats ennemis, les Arméniens des fronts étrangers, dont ils étaient ressortissants et de ce fait aussi obligés à servir ces pays que ceux de la Turquie, enrôlés sans réserve ni opposition dans les armées turques, l'étaient de servir l'Empire Ottoman. On n'a même pas manqué d'envoyer quelque émissaire, plus particulièrement au Caucase, pour recommander aux Arméniens, sujets russes, la modération et la prudence. Le docteur Daghavarian, bien qualifié pour une telle mission, y fut envoyé; il en rentra, comme il était à prévoir, fort deçu, s'étant heurté à une mentalité facile à comprendre dans un pays où la Russie, plus qu'ailleurs voulait faire des Arméniens les instruments de sa politique[48]).

Aussi dans cette situation inextricable de conflit et de tendances, ne restait-il aux Arméniens de la Turquie que de dire avec Virgile: «Una salus victis nullam sperare salutem!» Un seul espoir de salut restait aux faibles, impuissants et abandonnés, sans armes, sans appui, celui de n'attendre aucun salut des hommes! Il ne leur restait que, dans leur foi de chrétiens, de se résigner à la permission toute mystérieuse du Bon Dieu, ce qui leur a valu, tout au moins pour une grande majorité, nous l'espérons pour tous, un vrai martyre pour la foi et pour la justice!

---

[48]) L'arrestation des intellectuels arméniens ne tarda pas et un mois après, la loi du 27 Mai donnait plein pouvoir aux autorités militaires pour déporter les populations entières des villes et des villages sans jugement préalable sur un simple soupçon pour toute preuve.

X. Extrait de mon journal personnel

Pour relier entre elles les dates des événements mentionnés dans la Ière Partie de ces Notes et rapportés avec plus de détails dans la IIe Partie, j'ai cru utile de mettre, en guise de conclusion de chacune des Parties un extrait de mon journal personnel de l'époque.

Toutefois, pour mieux faire comprendre les événements de cette époque, que je rapporterai successivement, je ferai quelques brèves citations de mon journal concernant les années qui précédèrent immédiatement la Grande Guerre et ceci parce que dans cet extrait de mon journal, il est fait souvent allusion à des événements antérieurs qui sont en rapport avec ce qui a suivi.

1911

15 Octobre: 1ère session du Synode des Evêques arméniens du Patriarcat de Cilicie convoqué par S. B. Mgr. Paul Pierre XIII Terzian à Rome, avec l'autorisation de S. S. Pie X, à cause de la situation trouble créée en Turquie par les Jeunes-Turcs.

Les Evêques présents étaient:

S. B. Paul Pierre XIII. Terzian, Patriarche, Président,
Mgr. Avédis Arpiarian, Archevêque de Marache,
Mgr. Houssig Gulian, Archevêque démissionnaire de Mardine,
Mgr. Augustin Sayegh, Archevêque d'Alep,
Mgr. Grégoire Govrikian, Archevêque Titulaire de Nisib, Abbé Général des Méchitharistes de Vienne,
Mgr. Pierre Koyounian, Archevêque Titulaire de Calcédoine,
Mgr. Joseph Rokossian, Archevêque élu d'Acride, Vicaire Patriarcal,
Mgr. Ignace Maloyan, Archevêque élu de Mardine,
Mgr. Jacques Topouzian, Evêque élu de Mouch,
Mgr. Pascal Kéklikian, Evêque élu d'Adana,
Mgr. Grégoire Bahabanian, Evêque élu d'Angora,
Mgr. Antoine Bahabanian, Evêque élu de Césarée,
Mgr. Jean Naslian, Evêque élu de Trébizonde,
Mgr. Jean Couzian, Evêque élu d'Alexandrie.

De cette première session étaient absents:

1. Des Evêques ordinaires:

Mgr. Joseph Théodorowitch, Archevêque de Léopolis (Lemberg, dite aussi Lwow),

Mgr. Léon Kétchédjian, Archevêque de Sivas, Evêque de Tokat,
Mgr. Pascal Djamdjian, Evêque de Brousse, Locum-Tenens du Patriarche à Constantinople,
Mgr. Michel Khatchadourian, Evêque de Malatia,
Mgr. André Tchélébian, Evêque de Diarbekir,
Mgr. Etienne Israélian, Evêque de Kharpouth,
Mgr. Joseph Melchisédékian, Evêque élu d'Erzéroum.

2. Des Evêques Titulaires:

Mgr. Paul Pierre XII. Sabbaghian, Patriarche démissionnaire,
Mgr. Ignace Ghureghian, Archevêque titulaire de Trajanopolis et Abbé Général des Méchitharistes de Venise,
Mgr. Garabed Ketchourian, Evêque démissionnaire d'Erzéroum,
Mgr. Mathée Sislian, Evêque titulaire d'Amit.

22 Octobre: Sacre de huit nouveaux Evêques, nommés par S. S. Pie X, sur présentation du Patriarche le 27 Août 1911.

29 Octobre: Deuxième Session du Synode à laquelle assistent cinq Evêques de ceux qui étaient absents à la première session. L'un était Mgr. Joseph Théodorowitch et les autres Mgr. Léon Kétchédjian, Mgr. André Tchélebian, Mgr. Etienne Israëlian et Mgr. Joseph Melchisédékian. De ces quatre derniers, trois avaient pu quitter la Turquie par Constantinople et le quatrième, Mgr. Melchisédékian, par le Caucase. Le gouvernement jeune turc, en guerre contre l'Italie pour la Tripolitaine et la Lybie, avait pris prétexte de ce conflit pour regarder comme un acte hostile la convocation du Synode à Rome; aussi avait-il défendu aux Evêques qui n'étaient pas encore arrivés à Rome d'y aller. Plus tard quand ils rentrèrent en leurs Diocèses respectifs, le Gouvernement jeune turc non seulement n'octroya pas les Bérats (ou investiture civile) aux Evêques nommés directement par le Pape et sacrés à Rome, mais donna en outre ordre aux Gouverneurs des Provinces de ne pas leur permettre de s'installer dans leurs Evêchés respectifs, et d'encourager des démonstrations hostiles à tous les Evêques réunis à Rome pour le susdit Synode. Ceux des Arméniens catholiques (d'ailleurs en nombre minime), qui étaient épris de la nouvelle mentalité laïque à la mode dans la Turquie nouvellement constitutionelle à la Jeune-Turque, trouvèrent une occasion pour créer des embarras aux Evêques; ils ignoraient ce que déclencherait sur toute la Communautè ce mouvement d'insoumission, qualifié par eux de mouvement national et regardé plus tard

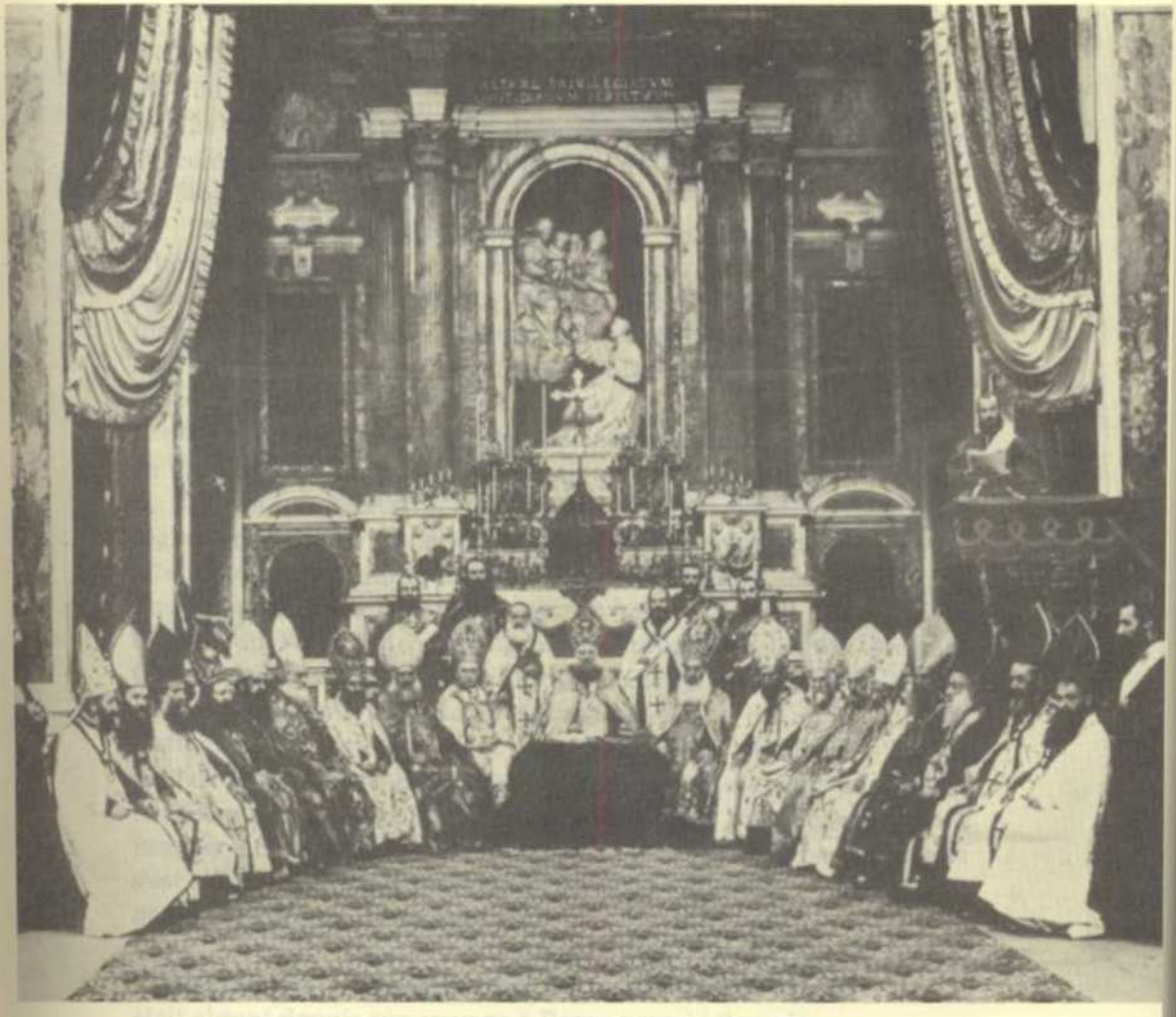

Patriarche, Archevêques, Evêques

Arméniens Catholiques

Réunis en Synode à Rome en 1911

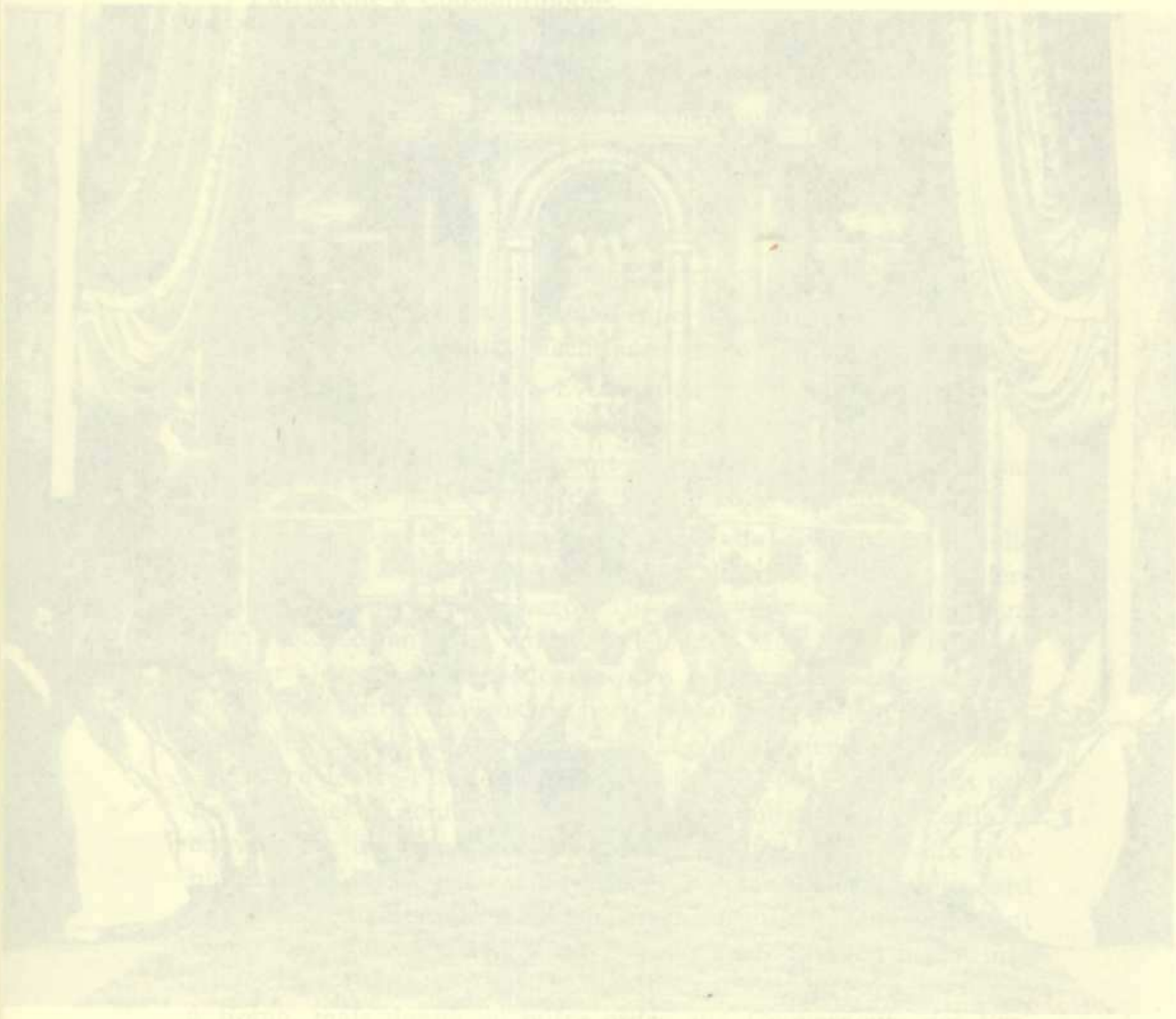

par les Jeunes Turcs comme un des aspects du mouvement insurrectionnel arménien.

10 décembre : clôture du Synode National à Rome.

1912

24 mars : Jour de mon départ de Rome pour Constantinople en compagnie des Evêques d'Erzéroum, Mgr. Melchisédékian, et de Mouch, Mgr. Topouzian.

29 mars : Arrivés à Constantinople; nous y trouvons le Patriarche délogé de sa résidence occupée par des Laïcs et enfermé dans le Presbytère contigu, par suite de sa destitution de ses fonctions civiles par le Gouvernement jeune-turc. Nous sommes sous la surveillance des Agents de Police à l'entrée et à la sortie de ce Presbytère.

30 mars : Départ de Constantinople avec Mgr. Kétchédjian, en direction de Samsoun, où j'avais prévenu le curé par dépêche.

1er avril : Arrivée à Samsoun; où j'ai dû débarquer pour régler des affaires au sujet du couvent des Sœurs de Havza. Ces affaires étaient compliquées à cause des questions soulevées entre Sœurs arméniennes et françaises du même institut par suite de la mort du Fondateur de cette maison religieuse, l'Abbé Grégoire Gamsaragan, natif de Merzifoun, du Clergé diocésain de Trébizonde. La communauté arménienne catholique de Samsoun, très distinguée et sérieuse, ne s'était pas laissée influencer par le mouvement insensé d'un groupe d'agitateurs de Constantinople, et elle m'a fait une réception solennelle depuis mon débarquement jusqu'à mon entrée au Presbytère de la Paroisse; une cérémonie s'est déroulée à l'Eglise et une réception officielle d'occasion fut organisée en mon honneur.

7 Avril : Mgr. Israélian, Evêque de Kharpouth, arrive de Constantinople à Samsoun pour rentrer dans son Diocèse dont il était absent depuis son voyage à Rome pour le Synode.

14 Avril : Départ de Samsoun pour Havza, où je dois m'occuper des affaires du Couvent des Sœurs et plus particulièrement de celles concernant le Moulin nommé Fabrique de la Croix (Katch-Fabrika). Ce moulin situé à Tchelteg entre Merzifoun et Havza, constituait la plus importante propriété du Couvent de Havza. Cette propriété se trouvait encore inscrite, moitié au nom de la défunte supérieure du Couvent, une française, moitié sous hypothèque chez Andavalloglou, un banquier grec, qui avait prêté au fondateur du Couvent, l'Abbé Grégoire Gamsaragan,

une somme d'argent pour l'achat de ce moulin; aussi j'ai dû régler l'état précaire de cette propriété pour pouvoir ensuite passer à d'autres réformes d'ordre canonique.

18 Avril: Je rends visite au Caïmacam de Havza, qui est d'origine circassienne. Je l'engage à ne pas permettre autour du du Couvent des désordres de la part des héritiers de l'Abbé Gamsaragan, qui prétendaient avoir des droits sur les propriétés du Couvent, et qui pour cela étaient en procès contre les Religieuses.

20 Avril: Départ pour Merzifoun et entrée solennelle, fanfare en tête, accompagné et suivi des foules venues à ma rencontre. Les Jeunes-Turcs n'avaient pas pu faire valoir ici comme à Samsoun leur défense de m'installer au Presbytère malgré l'existence de quelques révoltés contre l'autorité ecclésiastique. Le Caïmacam arménien par son amitié avec le plus influent catholique de Merzifoun, Momdjian Ohannès Effendi, les Pères Jésuites avec leur influence sur la masse par les nombreux élèves de leur collège, ont prévenu tout incident fâcheux et mon séjour ne fut troublé par aucun désordre.

9 Mai: Départ pour Amassia, où j'ai eu la même réception solennelle qu'à Merzifoun, grâce à l'assistance des Pères Jésuites chez lesquels j'ai dû loger, puisque notre Paroisse était desservie par eux dans leur église. Tous les établissements de cette Mission française avaient été inscrits à leur fondation au nom de l'Evêque arménien du Diocèse, Mgr. Marmarian mon prédéceseur. Après la convention turco-française de Midilli, ils avaient été transcrits au nom de la Mission Française des P. P. Jésuites. Le Supérieur de ceux-ci, alors le Père de La Vernette, était chargé de la Paroisse arménienne avec l'assistance d'un prêtre de rite arménien et relevant directement de l'Evêque diocésain.

11 Mai: Visite au Moutassarif qui a fini par me recevoir avec les honneurs dus, malgré les instructions hostiles du Gouvernement jeune-turc.

14 Mai: Retour à Havza. Pendant mon absence, Mgr. Melchisédékian, nouvel Evêque d'Erzéroum, et celui de Mouch, Mgr. Topouzian, qui rentraient en leurs diocèses respectifs par Trébizonde, en passant à Somsoun, ne m'ayant pas trouvé, avaient laissé un mot pour moi.

31 Mai: Une dépêche collective de la part de la population de Merzifoun fut donnée au Ministère des Cultes à Constantinople réclamant pour moi le Bérat d'investiture civile.

6 Juin : Je fais commencer la construction du Presbytère de Merzifoun sur l'emplacement des magasins devant l'Eglise Paroissiale.

11 Juin : Départ définitif pour la France de deux membres français de l'Institut; Sœur Marie Madeleine et une demoiselle institutrice. Ma décision de rendre cet Institut composé exclusivement d'arméniens, sujets turcs, a commencé ainsi à être exécutée. J'avais mis au courant de cette décision le Gouvernement local de Havza et celui du Vilayet de Sivas, dont ce territoire relevait civilement, par l'entremise de l'Archevêque de Sivas Mgr. Kétchédjian, Mourakhas (ayant le Bérat d'investiture civile).

13 Juin : J'ai communiqué cette décision à la S. Congrégation de Propaganda Fide; voici les points principaux de mon rapport:

1. Suppression de l'Institut mixte du Tiers Ordre de St. Dominique des Religieuses françaises et arméniennes, pour en régler les différends entre membres français et arméniens soulevés après la mort du fondateur l'Abbé Grégoire Gamsaragan;

2. Précision du caractère arménien et diocésain de l'Institut;

3. définition de la nature des propriétés contre les prétentions des héritiers du fondateur;

4. mon invitation aux Religieuses arméniennes de se grouper en vie communautaire sous la juridiction de l'Evêque Ordinaire de Trébizonde dont elles relevaient;

5. mesures prises par moi pour fixer la propriété des biens meubles et immeubles de l'établissement du couvent, en vue de les réunir à la Congrégation des Sœurs diocésaines de l'Assomption de Trébizonde.

27 Juin : Passage par Samsoun à Havza de Mgr. Michel Khatchadourian, qui rentrait en son Diocèse de Malatia; il n'avait pas pu venir au Synode de Rome par suite de la défense du Gouvernement jeune turc.

6 Juillet : Promotion à la dignité d'Archiprêtre du Curé de Samsoun, l'Abbé J. B. Meghmouni.

7. Juillet : Consécration de l'Eglise Paroissiale de Samsoun dédiée à St. Joseph.

25 Juillet : A Merzifoun se poursuit la construction du Presbytère.

27 Août : Mgr. Israélian, Evêque de Kharpouth arrive à Samsoun pour partir au Congrès Eucharistique de Vienne. Il emmene avec lui une des Religieuses arméniennes de Havza qui est retenue

à Samsoun chez nos Sœurs de l'Assomption en attendant le règlement des affaires du Couvent de Havza.

28 Août: Entrevue avec le Consul de France à Samsoun pour les affaires du Couvent de Havza, institution arménienne et diocésaine.

15 Septembre: Bénédiction du mariage de Maritza Croubalian avec Garabed Ferhatian, originaire de Tokat, dont le père, employé de la Régie des Tabacs, s'est installé définitivement à Samsoun, transféré de Tchorum. (Je nomme les personnes privées qui sont mentionnées au cours de mes Notes pendant la guerre).

20 Septembre: Retour à Havza où la Supérieure française, Sœur Marie Rose, essaye de soulever des questions de nature à faire échouer mes décisions.

1er octobre: A Merzifoun je préside les fêtes jubilaires de l'Association pour les Pauvres, à qui j'avais assigné un siège pour ses réunions dans une pièce de la nouvelle résidence paroissiale avec entrée distincte. J'ai tenu à cette occasion pendant le Triduum une série de conférences sur le socialisme, auxquelles ont assisté en foule des étudiants du Collège américain «Anatolie».

10 Octobre: Pour liquider les questions du couvent de Havza et pour en simplifier définitivement la situation anormale, j'ai consenti à Sœur Marie-Rose de donner un Bon de 10.000 francs-or français pour les cinq Religieuses françaises et canadiennes qui ayant décidé de renoncer à la vie commune avec les douze sœurs arméniennes devaient rentrer pour toujours dans leur pays d'origine, mais contre une déclaration de leur part à légaliser par le Consulat français qu'elles n'avaient plus rien à réclamer à l'Institut arménien et diocésain, qu'elles venaient d'abandonner. — Entre temps avec une recommandation du Saint-Siège à l'Evêque de Saint Claude en France, j'avais fait venir une Procuration légale à mon nom de la part des héritiers de l'ancienne Supérieure Sœur Marie-Louise décédée en son pays natal, au nom de laquelle se trouvait enregistré le Moulin mentionné plus haut, propriété du Couvent. Ces opérations ont été enregistrées dans les bureaux du Gouvernement turc à Amassia pour garantir les intérêts de l'Institut diocésain contre toutes éventualités.

11 Octobre: Le Curé de Merzifoun, l'Abbé Joseph Baïtouni, fut transféré à Amassia avec la même charge à cause des difficultés créées dans sa paroisse par certains agitateurs soutenus

par les Jeunes-Turcs; il fut remplacé par l'Abbé Joseph Zoghouni, mon secrétaire, lui aussi originaire de Merzifoun, qui m'avait accompagné au cours de mon voyage de Rome à Samsoun.

12 Octobre: Rentré à Samsoun je trouve Mgr. Israëlian, Evêque de Kharpouth de retour de Vienne, où il était parti pour prendre part au XXIV° Congrès International Eucharistique.

13 Octobre: Mgr. Israélian est parti pour son Diocèse; (c'est ma dernière rencontre avec mon ancien Evêque diocésain de mon pays d'origine).

14 Octobre: Mr. Apik Missirlian, chancelier Drogman du Consulat français à Trébizonde, de passage par Samsoun, me rend visite; c'était une figure très digne d'arménien catholique parmi les familles les plus distinguées de ma ville résidentielle, Trébizonde. Il était accompagné de Hékimian Ohannès Effendi, Agent de la Compagnie Paquet à Samsoun, autre noble figure parmi les notables de cette ville.

18 Octobre: A la suite des instigations du Conseil laïc du Patriarcat de Constantinople, maître des attributions civiles, dont était dépouillé le Patriarche légitime Mgr. Terzian, on voulait s'emparer des biens ecclésiastiques à Samsoun, comme partout ailleurs. On avait essayé de transcrire au nom de la Communauté arménienne catholique l'établissement de nos Religieuses de l'Assomption et l'on prétendait faire la même opération pour le Moulin de Havza, dont un compte restait à régler pour le délivrer de l'hypothèque mise par les Andavalloglou, banquiers grecs, auxquels le Couvent de Havza devait une somme de 318 Ltq. or. L'occasion d'un tel essai laïc avait été donnée par la nouvelle loi turque, qui accordait le droit de propriété, en tant que personnes morales aux établissements de bienfaisance (Müessisati-Khayrié), parmi lesquels on comprenait tous biens ecclésiastiques, incrits jusqu'alors à des noms privés ou fictifs. Profitant de la même loi j'ai commencé les opérations suivantes: 1° j'ai fait transcrire au nom de la Congrégation des Sœurs de l'Assomption leur école et leur couvent de Samsoun; 2° j'ai liquidé entièrement la dette de 318 Ltq. or du couvent de Havza aux Andavalloglou en vue de dégager de l'hypothèque sur leur déclaration écrite le Moulin de Tchelteg (entre Havza et Merzifoun), propriété du susdit couvent; 3° j'ai donné ordre de commencer les opérations du transfert légal à mon nom à Amassia du susdit Moulin pour pouvoir le transcrire ensuite au nom de la Congrégation des Sœurs arméniennes de l'Assomption, après la suppression de la Congrégation du Tiers Ordre de St. Dominique

dont les religieuses arméniennes devaient passer à la Congrégation des sœurs arméniennes de l'Assomption; 4° en même temps j'ai donné ordre de faire transcrire à Trébizonde au nom de la même Congrégation diocésaine les nombreuses propriétés des Sœurs, qui se trouvaient enregistrées au nom privé de leur Procureur, l'Abbé Joseph Nourian. Cet enregistrement au nom d'un particulier faisait craindre, en effet, aux fidèles de Samsoun et de Trébizonde, qu'après la mort de l'Abbé Joseph Nourian, les biens enregistrés à son nom ne deviennent la propriété de ses héritiers. Cet acte de ma part a apaisé leurs craintes.

30 Octobre: J'ai donné des instructions au R. P. Biard S. J. à Amassia pour les opérations du transfert du Moulin par l'entremise de Hagop Effendi Gulian professeur et procureur des Pères Jésuites en cette ville, à qui j'avais endossé la Procuration donnée par les héritiers de Sœur Marie-Louise; j'ai tenu expressement à ce que ces opératons soient faites en présence et à la connaissance de la Sœur française Marie-Rose, qui devait quitter défintivement le Couvent et la Turquie avec ses collègues françaises et canadiennes, et ceci pour que devant le Gouvernement ottoman il soit nettement établi quelle était la nature du couvent et des propriétés appartenant à cet Institut religieux composé uniquement de sujets turcs.

31 Octobre: J'ai fait légaliser au Consulat français à Samsoun le Bon de 10.000 francs français à passer aux Religieuses françaises congédiées. Le Père de Contagnet S. J., Supérieur de la Mission des Pères de la Compagnie de Jésus à Merzifoun, fut chargé de ma part de cette dernière opération d'échange du susdit Bon et de la déclaration de l'ex-supérieure française à me remettre. Pour la première fois est nommé pour Samsoun un gouverneur (Moutassarif) arménien Férid Ohannès Effendi, je lui ai rendu une visite de félicitation et de bonne arrivée. Il me l'a rendue le 10 Novembre.

9 Novembre: La femme de mon frère, citoyen américain résidant aux Etats-Unis depuis 1897, qui était allée à Kharpouth, son pays d'origine, en visite, est repartie passant par Samsoun.

15 Novembre: Des soldats arméniens mobilisés dans l'Armée turque passent par Samsoun et viennent me trouver, entre autres le frère du nouveau curé de Merzifoun.

22 Novembre: Arrivée de Constantinople de soldats turcs blessés dans la guerre balkanique en cours.

20 Décembre: Départ définitif par Samsoun des Religieuses françaises et canadiennes de Havza (j'indique ces détails

pour faire voir que le couvent de Havza ainsi que ses propriétés appartenaient et devant les lois turques et devant les lois canoniques à un Institut indigène et ne pouvaient être réquisitionnées en tant que propriétés françaises, comme on le fit plus tard).

23 Décembre: Je suis allé au Consulat français pour régler définitivement les opérations de liquidation avec les religieuses françaises qui avaient signé la déclaration rédigée par moi. Le même jour, j'ai envoyé, comme Supérieure locale, du Couvent de Havza, Sœur Akabie Merguerian, religieuse de la Congrégation diocésaine de l'Assomption de Trébizonde, ainsi la fusion de facto des deux Instituts est complétée.

1913

17 Janvier: Je pars à bord du bâteau «Ispahan» de la Compagnie Paquet, pour Trébizonde.

19 Janvier: Trois insurgés contre l'autorité ecclésiastique, soutenus par les Jeunes-Turcs, ont essayé de me créer des ennuis.

21 Janvier: Ma visite au Vali, ancien gouverneur de Mamuret-ul-Aziz, a mis fin à tous malentendus et celui-ci m'a rendu visite, en me rassurant de ma liberté dans ma charge d'Evêque du Diocèse.

23—30 Janvier: Je me suis occupé à Trébizonde surtout des affaires de nos religieuses de l'Assomption dans leur Maison Mère pour les disposer aux opérations du transfert des propriétés et aux réformes de leur Constitution que j'avais en vue d'introduire.

1er Février: Visites de congé pour retour à Samsoun.

4 Février: Je rentre à Samsoun.

11 Février: Parti de Samsoun le 9 je suis arrivé aujourd'hui à Constantinople pour régler certaines affaires, entre autres, celles des Sœures françaises de Havza avec l'Ambassade pour prévenir tous malentendus et difficultés à l'avenir.

18 Février: J'ai remis à ce propos un rapport à l'Ambassade française, que j'ai voulu intéresser à nos affaires; j'étais accompagné de Mgr. Arpiarian, Archevêque de Marache, qui assistait à cette époque le Patriarche Terzian dans ses difficultés avec le Gouvernement jeune turc.

1er Mars: Départ de Constantinople pour retour à Samsoun.

12 Mars: Quatre mois et demi après sa nomination le Gouverneur arménien de Samsoun vient d'être destitué, les Turcs ne peuvent pas le tolérer. Les Arméniens ont donné une dépêche de

protestation au Ministère de l'Intérieur à Constantinople contre cette destitution.

16 Mars: Le Moutassarif démissionnaire me rend visite.

19 Mars: Arrivée du nouveau Moutassarif turc.

26 Mars: Je pars à Havza pour régler certaines opérations en suspens, je fais une visite au Caïmacam qui me la rend aussitôt.

11—30 Avril: Je passe à Merzifoun et en ce dernier jour je pars pour Amassia.

3 Mai: Quelques-uns des notables de la communauté de Samsoun reviennent sur la réclamation de transcrire les propriétés de nos Religieuses au nom de la communauté.

14 Mai: Je rentre à Havza où je groupe les Sœurs arméniennes tertiaires de St. Dominique dispersées après les questions soulevées avec les sœurs françaises parties et je les fais changer de costume leur faisant prendre celui des religieuses de l'Assomption de Trébizonde.

18 Mai: Je rentre à Samsoun pour régler définitivement les opérations immobilières d'après la nouvelle loi sur la propriété des Personnes Morales déjà avancées.

29 Juin: Sur mon invitation arrive l'Abbé Nourian, Procureur des Sœurs de Trébizonde pour les mêmes opérations en cours dans cette ville.

11 Juillet: Le P. Etienne Sarian, Méchithariste de Venise, confesseur de nos Religieuses à Trébizonde, revient d'Italie où il était parti pour rentrer en sa mission (pour la dernière fois).

16 Juillet: A l'occasion du transfert de l'immeuble des Sœurs à Samsoun au nom de leur Congrégation exécuté par l'Abbé Nourian le lendemain, on fixe les limites entre leur terrain et celui contigu de l'Eglise Paroissiale.

24 Juillet: Liquidation définitive des comptes du couvent de Havza avec les Andavalloglou, déclaration de ceux-ci de n'avoir rien à réclamer du dit couvent pour le Moulin. Cette déclaration légalisée nous servira pour le transfert au nom du Couvent du susdit moulin hypothéqué en moitié par ces banquiers.

8 Septembre: On commence les travaux de la nouvelle ligne de chemin de fer Samsoun—Sivas concédée à la France; on croit inaugurer de meilleurs jours pour la sûreté des chrétiens.

21 Septembre: Je pars à Havza et de là à Merzifoun.

22 Septembre: Réunion à Sivas des Supérieurs des différents établissements des Pères Jésuites de la Mission d'Arménie; on y décide entre autres l'ouverture d'un petit Séminaire

à Amassia comme filiale du grand Séminaire Oriental de Beyrouth. J'ai dû intervenir auprès de la S. Congrégation de Propaganda Fide pour préciser certains détails de relations juridiques entre les Pères et l'Evêque ordinaire à propos de ce Séminaire pour les Arméniens.

11 Novembre: Le Vali de Sivas, Mouammer Bey, en tournée dans la Province de sa circonscription, arrive à Merzifoun. Ayant envoyé à sa rencontre deux de nos Prêtres, le lendemain 12 Novembre, il vient me rendre la visite accompagné du Caïmacam de Merzifoun. Il a lancé, cependant, la fausse nouvelle de la découverte de bombes dans des sacs de farine des Moulins arméniens de Tchélteg; et que l'assassinat d'un gendarme turc dans le quartier turc de Merzifoun avait été perpétré par des Arméniens. A ces bruits alarmants on ajoute celui d'un massacre imminent d'arméniens à Trébizonde et à Merzifoun.

17 Novembre: Passage par Samsoun du nouveau Patriarche grégorien, Mgr. Zaven Yéghiaian, qui se rend à Constantinople, venant d'Erzéroum.

23 Novembre: Le Caïmacam de Havza me confie un paquet de journaux, de revues et de livres arméniens, concernant l'activité des comités politiques arméniens; je le lui rend en lui donnant oralement un vague résumé de l'esprit laïc de l'époque, analogue à celui du Comité jeune-turc «Union et Progrès».

1er Décembre: Je rentre à Samsoun.

13 Décembre: Le Père de Contagnet vient pour me remercier de l'autorisation obtenue pour l'ouverture d'une Maison de Procure à Samsoun, qu'ils n'avaient pas pu obtenir depuis longtemps à cause de la présence à Samsoun des Missionnaires Capucins.

18 Décembre: J'ai fait imprimer les nouvelles constitutions des Religieuses de l'Assomption, après avoir obtenu le consentement de la S. C. De Propaganda Fide, qui s'y était intéressée dans le temps. Elle m'a laissé pleine liberté d'action à ce propos et m'a écrit de les publier à mon nom en tant qu'ordinaire.

1914

17 Mars: Arrive de Constantinople l'Abbé Grégoire Hadiguian, désigné comme directeur du Couvent de Havza.

17 Avril: Arrive de Venise pour se rendre à Trébizonde le P. Garabed, Méchithariste.

18 Avril: Le P. Apak S. J. arrive d'Amassia pour ouvrir

la nouvelle maison de Procure, dont j'avais obtenu l'autorisation de la S. C. de Propaganda Fide.

2 Mai: A Samsoun un Inspecteur Civil du Gouvernement, Karékin Effendi Fikli, qui prend logement à l'Hôtel Manteka-Palace, vient me visiter (c'est par suite de l'essai de Réformes dans les six Vilayets d'Anatolie que des pareils employés sont nommés). Je lui rend la visite le 5 Mai.

3 Mai: Je me rends chez nos Religieuses à midi accompagné de l'Abbé Nourian Joseph, Procureur de la Maison Mère des mêmes Sœurs à Trébizonde, et de l'archiprêtre Meghmouni qui, chargé par moi, avait apporté de Trébizonde les titres de Propriété des immeubles des Religieuses à Trébizonde transcrits au nom de la Congrégation de l'Assomption. De même j'ai pris avec moi le titre de propriété de la maison de Samsoun, et un exemplaire de la nouvelle Constitution que j'avais fait imprimer. Après le déjeuner j'ai invité les Sœurs et en leur présence d'abord j'ai donné la Bulle d'Archiprêtre à l'Abbé Nourian en le remerciant du transfert des susdits immeubles de son nom à celui de la Congrégation des Sœurs, ensuite j'ai confié à la Mère Supérieure Générale, Sœur Angèle Balikian, présente, les Titres des susdits immeubles et celui de la maison de Samsoun à la Supérieure locale, Sœur Vartouhi Cardachian, enfin j'ai fait la surprise de la nouvelle Constitution des Sœurs en passant un exemplaire à Sœur Angèle; j'ai fait mes meilleurs souhaits pour l'heureux avenir de leur Institut ainsi muni de moyens matériels et canoniques pour une nouvelle période de Progrès. Sœur Angèle était ostensiblement émue et le soir même venait me visiter; entre autres elle a fait textuellement la déclaration suivante, (on dirait un pressentiment de ce qui arriverait de triste à son Institut une année après):

> «Monseigneur, j'ai jeté un coup d'œil sur la Constitution nouvelle; j'y ai constaté que notre Congrégation est remise dans les mêmes conditions d'organisation et de but que celle de la Congrégation des Sœurs arméniennes de l'Immaculée Conception dont nous nous sommes détachées en 1886 et nous avons constitué une nouvelle Congrégation sur d'autres bases disciplinaires et avec un autre but. Si nous devions revenir à la nature et la méthode de la Congrégation abandonnée, pourquoi nous en séparer? Je vous déclare par conséquent que notre Congrégation ainsi réformée et réduite aux conditions de celle dont nous étions détachées, ne pourra pas survivre».

Sœur Angèle, fondatrice de cette Congrégation diocésaine de l'Assomption, se croyait inspirée du Ciel à la détacher de celle interdiocésaine de l'Immaculée Conception de Constantinople, mais en pratique pendant les presque trente ans de vie de sa nouvelle fondation, elle n'avait donné à celle-ci aucun aspect spécifique et elle n'avait pursuivi aucun but différent de celui de l'Institut religieux, dont elle s'était séparée avec trois autres religieuses encore vivantes et ses Constitutions encore en manuscrit ne correspondaient plus aux Normes prescrites par le Saint Siège pour de pareils Instituts. Le triste sort par conséquent qu'un an après, comme nous le verrons dans ces Notes sur le Diocèse de Trébizonde, et sur les Religieuses en général, n'a été qu'une suite des mesures générales de suppression des Arméniens en Turquie. La déclaration de Sœur Angèle ne m'a pas impressionné et je l'ai attribuée à son mécontentement pour les nouvelles dispositions auxquelles elle ne s'attendait pas.

29 Mai : Je pars à Havza avec le nouveau Directeur, l'Abbé Hadiguian, et avec nos Sœurs de l'Assomption à y installer; ainsi ce Couvent n'a plus que des personnels arméniens, sujets turcs.

19 Juin : Un cuirassé russe fait apparition vers le soir devant Samsoun et part le lendemain matin le 20 Juin.

24 Juin : Installation définitive de l'Abbé Hadiguian dans le Presbytère du Couvent de Havza.

3 Juillet : Nous rendons visite au Consul d'Autriche à Samsoun pour lui présenter nos condoléances à l'occasion du décès du Prince Héritier assassiné par les Serbes à Saraïevo.

4 Juillet : Le Consul d'Autriche M. del Torre nous rend la visite.

5 Juillet : J'assiste à la distribution des prix à notre Ecole de Filles, où l'on anticipe les félicitations pour mon onomastique (24 juin p. s. — 7 juillet p. s.). L'après-midi je pars de Samsoun pour le XXV Congrès Eucharistique International convoqué à Lourdes.

14 Juillet : J'arrive à Marseille où je rencontre Mgr. Koyounian Pierre, Archevêque de Calcédoine, il arrive de Rome, pour le Congrès de Lourdes. Le même jour à Samsoun on affiche l'avis de mobilisation jusqu'à 45 ans d'âge. Le R. P. de Contagnet, Supérieur du S. J. de Merzifoun, arrive avec le P. Ying allant se faire mobiliser en France.

20 Juillet : Nous arrivons à Lourdes, où Mgr. Koyounian a pris logement dans la maison de la famille Ghautier et moi à l'hôtel Victoria.

De l'Episcopat arménien trois Evêques seulement étaient arrivés à Lourdes: Mgr. Pierre Koyounian, archevêque de Calcédoine; Mgr. Antoine Bahabanian, Evêque de Césarée; Mgr. Jean Naslian, Evêque de Trébizonde.

Le matin, ils assistaient aux réunions des Sections Spéciales de différentes nations; trois fois ils ont eu des séances privées entre Evêques orientaux en prévenant la Présidence du Congrès, dont ils ont réclamé par lettre collective avec des Evêques d'autres rites une section spéciale pour les Orientaux dans les Congrès internationaux à venir.

L'après-midi, ils prenaient part aux réunions générales sur l'esplanade devant la Basilique du Rosaire.

Mgr. Naslian, pendant une réunion intime de tous les Evêques congressistes a distribué son discours pour le Congrès, fait imprimé pour cette occasion à Marseille: «L'Eucharistie et la Sainte Vierge d'après l'Hymnaire de l'Eglise arménienne».

A la messe pontificale de S. E. le Cardinal Légat, comme à la grande Procession de clôture, nos Evêques ont assisté dans le riche costume de leur rite; aussi ont-ils été l'objet de particulière attention de la foule d'assistants.

Par ailleurs, à part les enthousiastes et, dirais-je délirantes manifestations de piété, qui augmentaient de jour en jour, une particulière vénération se remarquait dans la foule à l'égard des Evêques. Mgr. Naslian note à ce propos dans ses mémoires privées, qu'il a mis près d'une heure pour arriver après le dernier salut à la résidence des Chapelains, à quelques pas de distance de la Basilique, tellement il était retenu par la foule, voulant lui baiser l'anneau et avoir sa bénédiction.

Pour l'importance de ce mémorable Congrès, qui m'a sauvé la vie, je donne ici quelques petits extraits du journal «La Croix» sur le cours très régulier et solennel de ses séances et cérémonies principales:

LOURDES

22—26 Juillet 1914

Lundi 20 Juillet: Horaire détaillée des séances du Congrès:
Mardi 21 Juillet: Réception du Légat du Pape à la gare.
Mercredi 22 Juillet: 16 h. ouverture solennelle du Congrès, suivie de la procession du St. Sacrement.
20 h. 30 Procession aux Flambeaux et illumination générale.

Jeudi 23 Juillet:

7 h. Messe pontificale
9 h. Réunion par sections
11 h. Réunion sacerdotale
12 h. 30 Réunion d'enfants
13 h. Réunion de Dames
16 h. Réunion générale
18 h. Procession du St. Sacrement
20 h. 30 Procession aux flambeaux et illumination générale.

Vendredi 24 Juillet et samedi 25 Juillet: le programme est le même que celui de la journée de jeudi.

Le samedi, des réunions spéciales sont prévues pour les hommes et les jeunes gens.

Dimanche 26 Juillet: 10 h. Messe pontificale célébrée par Son Eminence le Cardinal Légat.

L'après-midi, procession solennelle de clôture.

Ce même numéro de «La Croix» publie également la liste de tous les personnages officiels qui assisteront au Congrès. On annonce que 189 Cardinaux, Archevêques et Evêques seront présents. Les Cardinaux seront au nombre de 10:

S. E. le Cardinal Janvier Granito Pignatelli, Prince di Belmonte, Légat Pontifical de S. S. le Pape Pie X.
S. E. le Cardinal Joseph Sebastien Metto, Patriarche démissionnaire de Lisbonne, Portugal.
S. E. le Cardinal Michel Logue, Archevêque d'Armagh, Primat d'Irlande.
S. E. le Cardinal Louis-Henri-Joseph Luçon, Archevêque de Reims.
S. E. le Cardinal Paulin Andrieu, Archevêque de Bordeaux.
S. E. le Cardinal Jean Farley, Archevêque de New York.
S. E. le Cardinal Léon-Adolphe Amette, Archevêque de Paris.
S. E. le Cardinal Almaraz y Santo, Archevêque de Séville.
S. E. le Cardinal François-Marie Anatole Roverie de Cabrières, Evêque de Montpellier.
S. E. le Cardinal Hector-Irénée Sevin, Archevêque de Lyon.

Parmi les autres personnages officiels, signalons plusieurs membres du Parlement français et le grand écrivain catholique, M. René Bazin.

Par la présence de personnes aussi importantes et par l'ampleur des décorations qui ornent le sanctuaire et la ville, cette manifestation en l'honneur du St. Sacrement s'annonce comme la plus brillante qu'on n'ait jamais vue.

Mardi 21 Juillet: «La Croix» reproduit encore l'horaire complet des séances du Congrès et donne également le programme de la cérémonie de la Réception du Légat pontifical.

Mercredi 22 Juillet: «La Croix» publie aujourd'hui le compte-rendu de la Réception du Légat pontifical. S. E. le Cardinal Granito di Belmonte a été reçu à la gare de Lourdes par S. E. Mgr. Schoepfer, Evêque de Lourdes et par M. Lacaze, maire de Lourdes. Ce dernier prononça un petit discours, souhaitant la bienvenue à l'auguste envoyé du Pape et disant sa joie de le recevoir dans la grande ville mariale. Le légat pontifical le remercie en quelques mots. Puis le cortège officiel se forma pour se diriger vers les sanctuaires, au milieu des acclamations triomphales de la foule. C'est aux sanctuaires qu'eut lieu la réception officielle. Mgr. Schoepfer, entouré de tous les cardinaux et évêques présents, prononça un discours où il dit toute sa joie de recevoir chez lui le Légat de S. S. Pie X. Pour le 25ème Congrès eucharistique, on ne pouvait pas mieux choisir que cette petite ville de Lourdes, bénie par les apparitions de la Mère de Celui que nous adorons dans l'Hostie.

Le Cardinal Légat répondit pour remercier de l'accueil si chaleureux qui lui était fait. Puis il fit appel à l'union des catholiques autour du Pape et demanda que chacun s'efforce d'étendre le culte de Marie et le culte de l'Eucharistie.

Jeudi 23 Juillet: «La Croix» parle longuement de la cérémonie d'ouverture du 25ème Congrès Eucharistique International.

Mgr. Heylen, évêque de Namur, président du Comité permanent des Congrès Eucharistiques Internationaux, prend le premier la parole pour exprimer la reconnaissance du peuple catholique pour l'épanouissement toujours plus grand des manifestations eucharistiques, et il termine en appelant les bénédictions du ciel sur les travaux du Congrès.

Puis c'est l'évêque de Lourdes, Mgr. Schoepfer, qui monte en chaire pour souhaiter la bienvenue à tous ses collègues de l'épiscopat du monde entier et en particulier aux cardinaux de l'Eglise catholique. Ensuite, s'adressant aux fidèles, Mgr. Schoepfer les conjura d'être, pendant le Congrès, de vrais adorateurs, et avec une telle foi que l'adoration de Lourdes se répande sur le monde.

Après ce discours, Mgr. Heylen donna lecture du Bref pontifical conférant les pouvoirs au cardinal Légat.

Cette lecture terminée, S. E. le Cardinal Légat prononça son discours. Il se félicite d'avoir été désigné pour saluer la France, pays d'élite où prirent naissance les Congrès. Il était juste que le jubilé de ces Congrès se tînt dans la patrie qui en prit l'initiative.

Dans une belle évocation, le cardinal di Belmonte rappelle les splendeurs des précédents congrès. Il cite les beaux exemples donnés par certains souverains qui se firent un devoir d'assister officiellement au triomphe de l'Eucharistie.

Lourdes, dans un cadre plus modeste que les capitales, offre au Saint Sacrement un trône incomparable parce qu'elle est la cour de la Vierge Marie et c'est elle qui, aujourd'hui, accueille son fils au nom du monde entier.

Le discours du cardinal Légat se poursuit par de belles et hautes considérations sur l'Eucharistie, source de foi, de vaillance et d'héroïsme. Il convoque à la communion les enfants appelés si impérieusement par le Saint Père.

Son Eminence fait une allusion délicate mais énergique aux efforts de l'impiété qui travaille à déchristianiser la famille et la société, mais ajoute l'orateur, au moment où le mal grandit et où les désastres s'annoncent, Notre Seigneur offre sa force vivante et irrésistible. Il est la source de tous les dévouements et de tous les apostolats dont la France donne de si magnifiques exemples. «Avec l'Eucharistie, dit le cardinal, nous donnerons aux nations la paix que le monde ne donne pas.»

En terminant, l'orateur rappelle que Pie X a proclamé que le salut des peuples ne viendrait que de l'Eucharistie. Il a développé cette dévotion dont il a fait l'idée dominante de son pontificat.

Maintenant, dit Son Eminence, il faut que les catholiques se mettent à l'oeuvre et se fassent les apôtres de l'Eucharistie par laquelle viendra le règne du Christ sur la terre.

Enfin, le cardinal salue la Vierge de Lourdes, Reine de la France. Il la conjure de bénir l'évêque du Diocése dont l'épiscopat est consacré à sa gloire.

Ses derniers mots sont pour crier au peuple chrétien qui l'entoure: «Gloire à Dieu et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté.»

A la suite du Cardinal Légat, plusieurs cardinaux étrangers prennent la parole et enfin S. E. le cardinal Luçon monte en chaire pour remercier au nom de la France les nations représentées et leur rendre le salut qu'elles viennent de lui adresser avec tant d'éloquence.

Ensuite, après la bénédiction solennelle, donnée du haut de son trône par le Légat, la foule se disperse autour de l'Esplanade pour assister à la grandiose procession du St. Sacrement.

Cette procession de clôture du Congrès s'est déroulée avec un apparat extraordinaire de solennité parcourant toute la ville dans une atmosphère d'élévation surnaturelle d'Esprit, dans le recueillement de fervente piété en prière continuelle et publique; on s'arrêtait devant des Autels gigantesques préparés sur différents carrefours de rues, de quelques uns de ceux-ci des pigeons, symboles d'innocence et d'élans de l'âme chrétienne, partaient vers le ciel en voltigeant sur le parcours de l'interminable défilé de 5.000 Prêtres, de 200 Evêques et 10 cardinaux; et des enfants habillés en blanc, vrais anges vivants, rangés des deux côtés des autels et les palmes en main élevaient des chants d'Hosanna vers le Christ, Roi de la Paix, qui venait d'être déposé sous les voiles de la Sainte Hostie, sur les reposoirs. Toute Lourdes était devenue un temple où de nombreux autels rivalisaient dans l'art décoratif. Enfin on s'est arrêté sur la terrasse de la Basilique du St. Rosaire, d'ou le dernier Salut devait bénir l'immense population d'une centaine de mille, qui l'avait suivi compacte, disciplinée et pieuse, en prière pour la Paix du Monde, sérieusement menacée.

C'est là qu'on a eu l'impressionnante nouvelle de la déclaration de guerre entre l'Autriche et la Serbie, dont le conflit local devrait aboutir à la conflagration mondiale.

Triste ouverture d'une ère en contraste avec celle qui venait d'être clôturée; et nos Evêques surtout ne pouvaient même pas supposer le sort tragique qui les attendait dans la destruction de leurs Diocèses, dans la dispersion et le massacre de leurs ouailles!

27 J u i l l e t : Départ de Lourdes pour Paris où nous avons logé à la Maison Bon Pasteur de la Fraternité Sacerdotale, Boulevard Péraire. Ayant rencontré à Lourdes l'Abbé Joseph Khatchadourian qui avait l'intention de poursuivre son voyage vers les Etats-Unis d'Amérique, je l'ai engagé à se mettre au service de mon Diocèse à Samsoun. Il y a consenti et il est parti pour Rome avant moi.

Ce même jour, j'apprends par lettre la mobilisation générale de tous les Arméniens, mobilisables ou non. Ils sont entassés dans les cours des casernes, retenus sous une sévère surveillance et menacés de toutes sortes de mauvais traitements, sous prétexte de vérifications d'identité. Cette mobilisation est suivie de la réquisition de denrées alimentaires et d'effets vestimentaires. Les maisons et les magasins arméniens sont pillés un peu partout.

Cardinaux, Evêques, Prêtres et Pèlerins

Au XXVe Congrès International Eucharistique à Lourdes en 1914

2 A o û t : A cause de la mobilisation générale en France, toutes les lignes de chemin de fer ayant été engagées pour le transport des soldats nous avons dû rester à Paris, d'où nous avons pu partir seulement le 7 août et avec difficultés; nous avons assisté à des scènes émouvantes de séparation de parents et de jeunes gens mobilisés. J'ai été témoin de scènes touchantes. A une gare, des Soeurs de la Charité distribuaient des médailles miraculeuses que les pauvres jeunes gens s'arrachaient littéralement.

12 A o û t : Nous arrivons enfin à Rome et le même jour je m'empresse de demander une audience à S. S. Pie X.

14 A o û t : Accompagné de l'Abbé Joseph Khatchadourian, je suis allé au Palais du Vatican pour l'audience. Pendant l'audience j'ai trouvé le Saint Père très affligé; S. S. Pie X s'est intéressée à la situation de mon Diocèse, il m'a dit aimablement m'avoir reconnu dans le groupe photographique de Lourdes; il a demandé les nouvelles du P. Etienne Sarian, Méchithariste, une de ses connaissances intimes depuis Venise, dont il était Patriarche. Il m'a donné congé après que j'avais fait introduire l'Abbé Khatchadourian Joseph pour recevoir la bénédiction papale; il m'a ensuite dit au revoir pour une ultérieure audience avant mon départ pour le Diocèse.

17 A o û t : J'ai été le dernier Evêque à être admis en audience par Pie X. puisque nous avons appris la maladie de Sa Sainteté à Rocca Antica, villégiature du Séminaire romain où nous étions allés de Poggio Catino, lieu voisin de la villégiature de notre Collège arménien de Rome.

19 A o û t : Soudain nous est arrivée la nouvelle de la mort de Pie X.

20 A o û t : C'est l'octave de mon audience et je vais prier dans les appartements pontificaux à la Salle du trône transformée en Chapelle ardente devant le corps du Saint Pontife.

22 A o û t : Nous assistons à l'émouvante et solennelle cérémonie de l'enterrement de Pie X. Le Cardinal Merry del Val, son secrétaire d'Etat l'embrasse les larmes aux yeux avant la fermeture du cercueil.

28—29—30 A o û t : Nous assistons au triduum des services funèbres de Pie X. dans la Chapelle Sixtine; à la troisième journée la dernière absoute fut donnée par le Cardinal Jacques della Chiesa, Archevêque de Bologne; Mgr. Galli, Secrétaire des lettres aux Princes, a prononcé le discours funèbre, où il a exalté les mérites insignes du Pontife décédé et il a fait remarquer ses anxiétés

pour l'humanité et l'Eglise par suite du déclenchement de la guerre malgré ses interventions pour l'empêcher.

31 Août: A la Chapelle Pauline, au Vatican, messe de Spiritu Sancto pour le Conclave d'élection du nouveau Pape; discours de circonstance prononcé par le Secrétaire des lettres aux Princes, Mgr. Galli, sur les qualités requises dans le nouveau Pontife à élire.

3 Septembre: Nous avons assisté sur la place de St. Pierre à la dernière Fumata par la cheminée de la Chapelle Sixtine; le Cardinal della Volpe, doyen des Cardinaux Diacres, a paru au balcon de la façade de St. Pierre pour annoncer l'élection du nouveau Pape Benoît XV, Giacome della Chiesa, l'Archevêque de Bologne. C'était le Pape diplomate désigné par la Providence pour l'époque de la guerre. Dans l'après-midi nous avons participé à la deuxième adoration, acte d'hommage au nouveau Pontife, la première ayant été prêtée par les Cardinaux électeurs seuls, immédiatement après son élection; nous avons ainsi assisté au défilé des Cardinaux, qui quittaient définitivement la salle du Conclave, où étaient baissés tous les baldaquins des Cardinaux excepté celui du Cardinal nouvellement élu Pape; nous avons suivi le défilé jusqu'aux antichambres pontificales.

4 Septembre: Nous avons célébré nos messes à Saint-Pierre pour l'âme de Pie X, de sainte mémoire, et nous en avons visité le tombeau, converti, dirait-on, en lieu de pèlerinage à cause de la réputation de sainteté, qu'il s'était gagnée. Ensuite nous nous sommes empressés d'aller au troisième acte d'hommage auquel avait pris part toute la haute Prélature de Rome.

6 Septembre: Solennelle intronisation du nouveau Pontife, dont l'insigne légendaire serait: Religio depopulata — Religion dépeuplée — on l'interprète ainsi du temps de ce Pape: son nom de famille était della Chiesa (de la Religion) et on aurait à déplorer de son temps beaucoup de ruines et de dépeuplement d'églises et de provinces pendant la guerre mondiale, qui s'étendait de jour en jour. Dans l'après-midi l'Abbé Joseph Khatchadourian est parti pour Samsoun et il arrive à Samsoun le 25 du mois.

16 Octobre: Audience accordée par Benoît XV. aux Supérieurs et élèves de notre Collège arménien à Rome; nous y participons.

23 Octobre: Je suis reçu en audience privée par Benoît XV. avant ma rentrée dans mon Diocèse; j'obtiens de lui une décoration de Chevalier de l'Ordre de St. Sylvestre pour M. Momdjian

Ohannès Effendi à Merzifoun et celle de la Croix «pro Ecclesia et Pontifice» pour Hagop Effendi Gulian à Amassia. Tous les deux m'avaient rendu de grands services dans mon Diocèse et ils étaient de très dignes catholiques.

30 Octobre: Des lettres qui m'arrivent du Diocèse, me signalent, chez les Turcs, 1) — que depuis le mois de juillet, on note une recrudescence d'hostilité à l'égard des Arméniens, à cause des Réformes introduites en Anatolie par suite de l'envoi d'Inspecteurs étrangers (le 2 juillet, en effet, le colonel Hoff était parti pour Van par Erzéroum); 2) — que la mobilisation des Arméniens du Caucase dans les rangs de l'armée russe est présentée par les Jeunes-Turcs comme l'annonce d'un soulèvement arménien contre la Turquie; 3) — que circulent un peu partout des brochures illustrées de propagande anti-arménienne, dans lesquelles on prévoit une lointaine préparation de l'exécution d'un programme contre les Arméniens de Turquie.

Tous ces événements coïncident, comme je l'ai su plus tard, avec l'incident des deux navires de guerre allemands «Goeben» et «Breslau». Ces deux navires, poursuivis par la flotte alliée, franchirent déguisés sous des noms turcs, les Détroits et ayant passé en Mer Noire, allèrent bombarder Odessa, ce qui déclencha la guerre entre la Russie et la Turquie.

31 Octobre: Djémal Pacha, Ministre de la Marine attribue l'entrée en guerre de la Turquie au fait accompli par les deux navires de guerre allemands.

19 Novembre: Je pars de Rome pour Constantinople.

20 Novembre: A midi et demi je m'embarque à Brindisi.

24 Novembre: Les détroits des Dardanelles étant fermés, la bâteau s'arrête au port de Dédé Aghadj, territoire bulgare à cette époque; étant en compagnie de voyage de Mme Mombelli, femme de l'Attaché Militaire de l'Ambassade italienne à Constantinople, j'ai pu sans difficulté y rentrer le 25 Novembre.

DEUXIEME PARTIE

DÉTAILS PAR DIOCÈSES

Quelques notices préliminaires

La hiérarchie arménienne catholique comptait en tout 19 Diocèses, y compris le diocèse patriarcal de Constantinople. Trois de ces diocèses se trouvaient en dehors de la Turquie; celui d'Artvine, englobé dans la vaste administration apostolique des Arméniens catholiques de Russie; celui d'Ispahan comprenant toute la Perse; celui d'Alexandrie, en Egypte.

En 1914, pour la Turquie, le nombre des Evêques ne répondait pas exactement à celui des Diocèses, parce que les Diocèses de Tokat et Sivas avaient pour Ordinaire le même Archevêque, celui de cette dernière ville portant en même temps le titre d'Evêque de Tokat; au contraire à Erzeroum résidaient deux Evêques: un démissionnaire et l'autre son successeur; de plus quelques évêques étaient simplement titulaires, comme le Vicaire du Patriarche à Constantinople.

Ainsi, à l'époque des déportations et des massacres la hiérarchie arménienne catholique en Turquie était-elle composée de S. B. Mgr. le Patriarche, de cinq Archevêques et de onze Evêques.

En voici la liste d'après l'ancienneté d'ordination et d'âge:

Mgr. Terzian Paul Pierre XIII, Patriarche de Cilicie, résidant à Constantinople;

Mgr. Rokossian Joseph, archevêque titulaire d'Acrida, Vicaire du Patriarche à Constantinople;

Mgr. Sayegh Augustin, Archevêque d'Alep, Locum Tenens du Patriarche auprès du Gouvernement Central de Constantinople;

Mgr. Arpiarian Avédis, Archevêque — Evêque de Marache;

Mgr. Ketchedjian Léon, Archevêque de Sivas, Evêque de Tokat;

Mgr. Maloyan Ignace, Archevêque de Mardine;

Mgr. Djamdjian Pascal, Evêque de Brousse;

Mgr. Ketchourian Garabed, Evêque démissionnaire d'Erzeroum;

Mgr. Khatchadourian Michel, Evêque de Malatia;
Mgr. Tchélébian André, Evêque de Diarbékir;
Mgr. Israélian Etienne, Evêque de Kharpouth;
Mgr. Melchisédéchian Joseph, Evêque d'Erzeroum;
Mgr. Topouzian Jacques, Evêque de Mouch;
Mgr. Keklikian Pascal, Evêque d'Adana;
Mgr. Bahabanian Grégoire, Evêque d'Angora;
Mgr. Bahabanian Antoine, Evêque de Césarée;
Mgr. Naslian Jean, Evêque de Trébizonde.

Dans ces notes, nous avons cru plus facile de suivre l'ordre géographique en commençant par les Diocèses les plus reculés.

Pour mieux fixer les positions de chacun de nos Diocèses et pour pouvoir suivre le tracé des déportations et des massacres, nous recommandons aux lecteurs de repasser la Carte topographique de ces mêmes Diocèses adaptée sur celle «des massacres et des déportations des Arméniens» que la Délégation Nationale a publiée en 1920 à la suite de XVII Planches historiques pour illustrer son Mémorandum et ses requêtes présentés au Conseil Suprême de la Conférence de la Paix (Voir Page 1 Première Partie).

Une Deuxième Carte topographique des mêmes Diocèses dans l'Empire Ottoman à tenir aussi sous les yeux, est placée à la première page du IIème Volume de ces Mémoires pour faire constater mieux l'ampleur des destructions et des pertes, que notre Hiérarchie a dû déplorer après et pendant l'Armistice. Cette Carte est une reproduction de celle préparée par notre Synode National de 1869 et complétée par celui de 1890, où les délimitations des Diocèses sont définies officiellement (V. Troisième Partie de ces Mêmoires II Volume.)

Quant aux événements qui ont ensanglanté ces Diocèses, nous nous bornerons à quelques détails particuliers sans nous étendre sur l'ensemble des faits qui partout furent les mêmes, comme nous l'avons vu dans la Ière partie, parce qu'ils étaient les conséquences des mêmes instructions. Nous mentionnerons particulièrement nos Evêques et nous donnerons en chiffre progressif la liste exacte de nos Prêtres arméniens catholiques qui, à la tête de leurs fidèles ou séparés d'eux, moururent en vrais martyrs; quelquefois, des notables laïcs seront l'objet de mentions particulières, soit à cause de leur importante position sociale, soit à cause des circonstances spéciales qui entourèrent leur massacre.

I. DIOCESE DE MOUCH, VOIR DE VASPOURAGAN ET DE DARON.

A) MOUCH.

1. La situation générale pendant 1913—1915 d'après des lettres privées de l'Evêque Mgr. Jacques Tapouzian.

Ce Diocèse se composait de deux Vilayets (Préfectures), c'est-à-dire de deux Provinces de la Haute Arménie (Vaspouragan et Daron) limitrophes du Caucase et de la Perse. De par sa position géographique, il était entouré de nombreuses tribus kurdes, persanes et turques et se trouvait ainsi le plus exposé aux actes de vandalisme et de barbarie. Van, Bitlis, Mouch y constituaient avec Seghert, Bachekalé et Manasguert les principaux centres arméniens. Mouch était la ville résidentielle de l'Evêque; aussi le Diocèse était-il appelé du nom de cette ville.[49])

---

[49]) Jusqu'en 1881, le diocèse de Mouch faisait partie de celui, déjà très vaste, d'Erzeroum. Au Synode de 1879—80, furent décidés son détachement d'Erzeroum et sa constitution en diocèse distinct par approbation du Saint Siège, sous le Patriarcat de Mgr. Etienne Pierre X Azarian. Ce Diocèse fut exposé à des troubles continuels. Son premier Evêque, Mgr. Pascal Djamdjian, fut transféré à Brousse après deux ans d'Episcopat. Le deuxième évêque, Mgr. Ohannès (Jean) Ohanessian, y fut gravement blessé par un traître et fut nommé deux ans après au siège d'Angora. Seul le troisième évêque, Mgr. Nersès Djendoyan, Méchithariste de Venise, y mourut de mort naturelle en 1909. Mgr. Topouzian, son successeur, devait y être martyrisé en 1915. Dans une lettre en date du 24 mars 1914, l'Excellent Evêque faisant allusion au nom de sa ville épiscopale, Mouch, écrivait:

«Le nom de Mouch, dit-on, dérive du mot Mechouche (brouillard) cette étymologie semble bien répondre à la réalité, puisque depuis plusieurs jours nous vivons dans un brouillard continuel; à voir notre calendrier (où des observations météorologiques sont indiquées) nous devrions être à l'entrée du printemps et nous devrions jouir de beaux jours. Mais où en est-il le printemps ici? Nous sommes en plein hiver; ici le printemps s'annonce au mois de Mai et il ne dure qu'un mois. Depuis cinq mois nous n'avons pas respiré l'air du dehors; de ma cellule d'anachorète à l'Eglise un aller et retour fait ma promenade journalière; rarement je sors pour affaires, si je ne suis pas obligé de faire mes tournées dans les villages. Combien il m'est pénible de rester enfermé. Oh! le bon patriarche qui nous a mis dans ce pétrin! Que la volonté de Dieu soit faite». Les Jeunes Turcs, comme nous le dirons plus spécialement dans la IVème partie de ces notes, ayant refusé l'octroi du Bérat de Mourakhas (investure civile) aux Evêques élus et sacrés à Rome en 1911, avaient donné ordres et instructions aux Gouverneurs des différentes villes résidentielles d'interdire l'entrée des Evêchés aux nouveaux Evêques à leur arrivée au Diocèse. Mgr. Tepouzian était un de ceux qui tombaient sous le veto gouvernemental; aussi avait-il dû se louer une cellule dans le sens strict du mot, à peine assez grande pour son lit de bois et sa table qu'il s'était fabriqués de ses mains. Il y vivait en vrai anachorète dans la pauvreté la plus noire, faisant à pied ses visites pastorales aux villages d'alentour et assurant le service paroissial de sa ville résidentielle, où il devait rester seul avec un domestique, sans secrétaire ni curé pour le seconder dans sa tâche déjà si lourde.

La mission de Van était gérée par des Pères Dominicains français, assistés par un Curé arménien pour les catholiques de ce rite. Après l'entrée de la Turquie dans la guerre mondiale, les missionnaires français, comme partout ailleurs, avaient dû partir. Le Curé arménien catholique seul restait sur place jusqu'à l'évacuation totale de 1915, comme nous le verrons plus loin.

Bitlis, chef-lieu du vilayet d'où relevait civilement Mouch avec toute la Province de Daron, était réduite ecclésiastiquement à une petite Paroisse, presque délaissée: «L'état de la Paroisse de Bitlis, écrivait l'Evêque le 10 octobre 1913, est désespérant. Après le départ du dernier Curé, l'Abbé Nerses Tcherian, je ne puis pas lui trouver de remplaçant; les fidèles se dispersent; l'Eglise est en ruine. Bitlis est éloignée de Mouch de deux jours à cheval; l'hiver il me sera très difficile d'y aller et d'en revenir.» Cependant la présence d'un inspecteur civil de ce Vilayet arménien[50]) très qualifié, faisait espérer au brave Evêque de réorganiser sa paroisse. Mais voilà qu'au mois d'Août de l'année 1914, ledit inspecteur fut destitué parce qu'il était un homme très correct et équitable, et aussi et surtout, comme disait notre Evêque, parce qu'il était arménien. «O t e m p o r a, o m o r e s, s'écrie-t-il. Et pourquoi donc, mon Dieu, les voies des impies réussissent-elles? . . . Il est certain qu'un jour les justes connaîtront le triomphe final; pourtant il faut subir les coups de l'iniquité avec patience.»

A Mouch et aux alentours, l'Evêque avait sous son administration immédiate les Paroisses de la ville, qui comptait 125 maisons (écrit-il); celle de Norchen qui en comptait 400; d'Arintch 120; et de Oghounk 100.[51])

L'Evêque, Mgr. Topouzian, homme des plus simples du monde dont le seul souci était le soin spirituel de ses ouailles, était toutefois tenu par le Gouvernement jeune-turc à l'écart de l'administration civile du pays, dont le Conseil devait normalement compter parmi ses membres les chefs religieux. Il n'avait pas l'investiture

[50]) Après les massacre hamidiens de 1896, par ordre des grandes puissances le Gouvernement Turc avait dû nommer des coadjuteurs chrétiens aux gouverneurs turcs dans les six provinces arméniennes, et des inspecteurs civils qui devaient en contrôler l'administration pour le maintien de l'égalité de traitements de tous les sujets ottomans; à l'époque où nous sommes, on poursuivait la question des Réformes, puisqu'on trouvait insuffisante la présence presque passive de ces hauts employés.

[51]) Dans ces Provinces arméniennes chaque maison abritait une famille et celle-ci, dans son organisation traditionnellement patriarcale,, comprenait en moyenne de 10 à 20 membres, puisque, des grands pères aux petits enfants, tous les membres de la famille habitaient ensemble, jaloux de garder et le patrimoine et les traditions ancestrales. Les Registres gouvernementaux n'en donnaient jamais le dénombrement exact pour des raisons politiques.

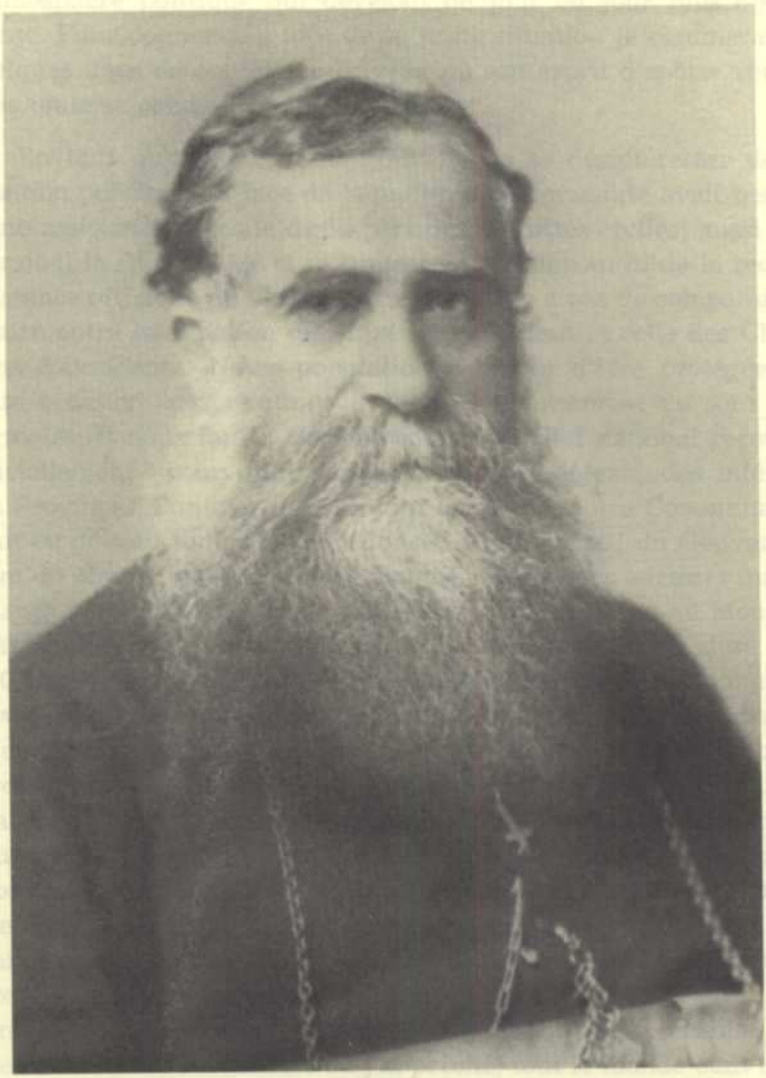

Mgr. Jacques Topouzian

Evêque de Mouch

du Bérat impérial, aussi, comme nous l'avons dit, trainait-il sa vie apostolique en citoyen privé, et ressentait-il les fluctuations de l'atmosphère politique qui devenait de jour en jour plus opprimante. Pour donner une idée de sa triste situation je résumerai ici quelques unes de ses lettres privées, où son esprit d'apôtre révèle dans toute sa candeur l'homme de Dieu!

En tant qu'Evêque, il ne pouvait pas se désintéresser de la situation politique en face de laquelle sa communauté avait besoin d'une assistance spéciale de la part des autorités civiles; aussi déplorait-il la situation où il se trouvait, étant dépourvu de la reconnaissance officielle du Gouvernement: «Il n'y a pas de comparaison à faire entre la situation des Chrétiens d'Orient et celle des Chrétiens d'Occident. Notre population a besoin d'être protégée en toute occasion; nos relations avec le Gouvernement ne sont pas normales; il nous faut à Constantinople un chef national reconnu officiellement pour qu'il puisse prendre la défense des intérêts des Provinces; l'unique représentant local, que notre Communauté avait eu de tout temps dans le Conseil administratif du Gouvernement de Mouch, vient d'en être éloigné. A qui nous adresser maintenant? Maintes fois j'ai fait des remarques à ce sujet au Moutessarif de cette ville et au Vali même de Bitlis, je leur ai déclaré que le Gouvernement Ottoman étant actuellement constitutionnel, il devait donner à la majorité de chaque communauté l'importance qu'elle méritait; chez nous, au contraire, il soutient les quelques révoltés contre l'autorité ecclésiastique; il n'y a personne d'influent à faire intervenir auprès du Gouvernement pour nos intérêts catholiques. La situation est déplorable; nous ne savons pas où nous allons en venir! Le 29 Juillet 1913, pour les fêtes de la Pentecôte, j'ai passé dix jours à Norchen; ma visite de l'année dernière avait été très courte: une seule journée. Mais cette année, nous avons pu mieux nous connaître, fidèles et Evêques. J'ai dû m'enfermer au confessionnal sans bouger pendant 7 h½, ensuite j'ai célébré la Messe Pontificale où j'ai prêché; tout le monde était content. Le dimanche suivant, j'ai présidé à Oghounk les cérémonies de la fête de la Sainte Trinité. Les résultats spirituels furent identiques à ceux obtenus à Norchen.»

Le 23 Septembre 1913, il écrit:

«Je reste à Arintch pour remplacer le Curé et je serai obligé d'y rester tout l'hiver. Il me faut bien penser aux provisions pour la mauvaise saison.»

Dans cet état de choses le pauvre Evêque finit par s'écrier dans une lettre en date du 9 décembre 1913:

«Monseigneur, moi, le dernier des Evêques, je me sens le plus malheureux d'entre eux à tous points de vue; que le bon Dieu ait pitié de moi! J'ai mis en Lui toute ma confiance, je ne suis bon à rien!» C'est le cri de l'apôtre que de plus grandes épreuves attendaient. Il en pressentait l'approche. Aussi écrivait-il en 1914, le 22 janvier: «Ne disons plus ou mourir ou vivre; en Orient la vie et la mort cohabitent, bien que dans les autres pays ces deux extrémités de l'existence humaine ne soient pas aussi très éloignées l'une de l'autre!»

Aux premiers bruits de la guerre mondiale, le pauvre Evêque du diocèse de Mouch où les remous des complots politiques se faisaient ressentir plus que partout ailleurs, s'écrie encore une fois, le 11 août:

«Quel malheur que la situation présente! Que le bon Dieu ait pitié de nous! Nous ignorons ce qui se passe en Europe. Les agences ne nous donnent pas de nouvelles exactes; elles ne parlent qu'en faveur de l'Allemagne. Ces derniers temps le pays était assez tranquille, mais maintenant les troubles ont succédé au calme. Le gouvernement multiplie les mesures vexatoires envers la population et, poussé par les circonstances, il vient de mobiliser tous les hommes jusqu'à 45 ans, qu'ils soient ou non soutien de famille. Le pays est en deuil et les denrées commencent à se raréfier et à augmenter de prix: le blé est réquisitionné par l'armée, il n'y a plus de réserves, les boulangeries sont encore ouvertes, mais la farine manque. Au moment où je vous écris, il est midi et chez nous nous manquons de pain; j'ai dit au domestique de préparer quelque chose à manger qui puisse le remplacer. Nous aurons ce que le bon Dieu nous réserve! Cette année la récolte est abondante, mais la main d'oeuvre pour la moisson et le criblage fait défaut; le gouvernement par ailleurs ne fait que créer journellement de nouvelles difficultés: chariots, bêtes et ouvriers sont à sa disposition et il en fait ce qu'il veut. Les villageois ne sont pas libres de jouir en paix des fruits de leurs travaux. Quel monde, mon Dieu! Au ciel, à la Cité éternelle! Il ne nous reste rien d'autre à souhaiter!»

Dans ce cri émouvant du martyr de demain, nous trouvons toujours l'homme de Dieu qui écrivait à la veille de l'entrée de la Turquie dans la conflagration générale:

«Nous faisons tous les jours des prières spéciales pour que le bon Dieu nous donne la paix! Les guerres de l'Europe furent de tout temps nuisibles à nos pays; tout semble peut-être à l'heure actuelle être à bon marché, mais nous manquons de tout. Le commerce est arrêté et l'argent fait défaut.»

Puis éclata la guerre contre la Russie. L'Evêque en tournée dans le Diocèse, écrit le 25 février 1915 — c'est sa dernière lettre:

«Norchen était desservi par deux prêtres, l'un d'eux a été obligé de s'éloigner, victime de calomnies de la part des Turcs; il est parti à Erzeroum; le deuxième a contracté la fièvre typhoïde; j'ai dû confier le soin de cette importante Paroisse au curé du village d'Arintch, distant de Mouch d'une heure de cheval. Et comme il est impossible de trouver une monture, par suite de la réquisition générale, j'ai dû faire ce trajet à pied en plein hiver à travers des marécages. Grâce à Dieu, je suis arrivé sain et sauf à Norchen, où je me trouve depuis 14 jours. Le curé atteint de fièvre typhoïde est heureusement hors de danger; mais les conditions de vie dans les villages, ici et ailleurs, deviennent de plus en plus difficiles; on oblige les villageois à faire en cette saison 5—6 jours de voyage à pied pour ravitailler l'armée; la plupart de ces malheureux muletiers succombent en route à cause des rigueurs du froid qui est excessif (normalement 24° au-dessous de zéro); ils doivent marcher sans prendre un instant de repos, sinon ils s'exposent au danger d'être ensevelis sous des avalanches de neige. Il leur arrive de tomber de défaillance en cours de route, puisqu'on ne leur permet même pas de manger; c'est ainsi que sous le fouet des gendarmes ils périssent l'un après l'autre sans aucune assistance. Les rares survivants sont presque tous atteints de la fièvre typhoïde dont une terrible épidémie sévit en ce moment. Le nombre des malades augmente sans cesse et je me trouve dans la nécessité de courir jour et nuit à leur secours. Le bon Dieu me fait la grâce de me conserver en bonne santé. Aussi pour le remercier je répète fréquemment le verset très connu du Psaume (CXVIII —175) ««Que mon âme vive pour vous rendre louange, mon Dieu!»» Le Ministère le plus pénible est l'enterrement des morts (plus nombreux que d'ordinaire). Le cimetière se trouve à une demi-heure du village et il faut y aller à pied par des sentiers pleins de boue et couverts de neige où l'on s'enfonce d'un pas à l'autre. Oh! mon Dieu!» C'est le dernier cri de son âme affligée, qui dit tout!

2. La situation politique par suite de l'entrée en guerre de la Turquie.

Van, Bitlis, Mouch, centres arméniens les plus peuplés, avaient été de tout temps des régions plus ou moins agitées à cause de leur voisinage avec la Russie. Les Arméniens très nombreux depuis les frontières du Caucase jusqu'aux plaines de Diarbékir, subissaient les contre-coups de la rivalité russo-turque et ils devenaient objet d'exploitation d'une part, de vexations de l'autre. Le régime hamidien surtout avait su utiliser les bandes kurdes pour terroriser les Arméniens. Ceux-ci à leur tour avaient dû réagir en se groupant en corps de défense presque toujours en état d'alerte par suite des fréquentes incursions des bandits kurdes.

Les faits d'armes du Haut Plateau de Sassoun, abri des intrépides montagnards dans le massif séparant Mouch du haut cours du Tigre, sont très connus dans l'histoire de ces régions. Les partis politiques arméniens (Hentchag et Tachnag) en dirigeaient les opérations et arrivaient à protéger tout au moins la vie, l'honneur et les biens de leurs compatriotes, dans les villages de Sassoun, de Mouch, de Bitlis, et de Van. Ces villages se trouvaient sous la menace continuelle des attaques kurdes, dont le dernier appui fut la Légion hamidienne, créée «ad hoc» par le Sultan Rouge.

Les Jeunes Turcs, aussi mal vus par le Sultan Hamid que les Arméniens, simulaient jusqu'à l'époque de la guerre mondiale de 1914 de faire cause commune avec ces derniers contre le tyran qui les opprimait. Aussi, depuis la proclamation de la Constitution ottomane de 1908 jusqu'aux débuts de la Grande Guerre, les chefs Jeunes Turcs semblaient-ils entretenir des relations très cordiales avec les leaders arméniens et surtout avec ceux du parti Tachnagtzoutioun (Confédération); ceux-ci à leur tour les appuyaient à toutes les élections et des rapports apparemment amicaux s'échangeaient entre les clubs des deux partis. Plus tard, ces rapprochements et ces contacts devaient servir aux Turcs pour abattre en premier lieu le parti «Tachnag» dont ils avaient la liste complète des adhérents. C'est ainsi que le 23 avril 1915 la plupart des Tachnagtzagans de toutes les provinces arméniennes se trouvaient sous les verrous.[52])

Après le 8ème congrès des Tachnaguistes tenu à Erzeroum, les Jeunes Turcs qui avaient amené avec eux un groupe de pro-

[52]) En 1915, le 15 Juin, furent pendus sur la place du Sultan Bayazid 21 Hentchaguistes sous l'accusation d'avoir comploté contre la vie de Talaat Pacha, accusation portée à la suite d'une décision d'un congrès de ce parti politique tenu à Constantza en Roumanie.

pagandistes persans, révélèrent aux congressistes leur plan qui était resté secret jusqu'a ce jour. Ce plan comptait se servir du parti Tachnag pour faire éclater au Caucase une insurrection arménienne dirigée contre la Russie, avec la promesse fallacieuse d'y créer sous protectorat Turc une Arménie indépendante, formée des provinces d'Elisabetopole, de Kars, d'Erivan et d'une partie de celles d'Erzeroum, de Van et de Bitlis. Les dirigeants du Congrès répondirent aux émissaires des Jeunes Turcs que les Arméniens de Russie ne pouvaient se soulever contre leur patrie, car ils agissaient envers la Russie de la même manière que les Arméniens de Turquie qui s'étaient engagés immédiament et loyalement dans les rangs de l'armée ottomane. Ils leur conseillèrent même, au nom des intérêts suprêmes de la Turquie de ne pas se lancer dans la conflagration européenne.[53])

Irrités, les Jeunes Turcs crièrent à la trahison arménienne considérant comme un acte de révolte la déclaration des Arméniens refusant par impossibilité morale et physique de faire éclater une insurrection au Caucase. Aussitôt on sonna l'alarme touchant un complot arménien dirigé contre la Turquie. Cette alerte fut accompagnée d'ordres sévères envoyés directement de Constantinople pour l'extermination des Arméniens, d'abord dans les villes limitrophes de la Russie, et ensuite dans les autres provinces arméniennes. Et l'exécution de ces ordres commença aussitôt un peu partout, d'une manière implacable.

A la tête de la délégation du parti jeune turc, venue de Constantinople, pour entrer en pourparlers avec les Tachnags au congrès d'Erzeroum, se trouvait l'Emir kurde Hichemat. Ce personnage essayait d'un côté de pactiser avec les Arméniens, et de l'autre, il organisait contre eux des bandes armées dans la région de Hamadan (Perse). A Van, les jeunes Turcs avaient chargé le Gouverneur, Tahsim bey et son assistant, Nadji bey, de conférer avec les Arméniens; à Bitlis, on avait confié ce soin à un certain Moustafa Abdul Halik et à Mouch, au Moutessarif Servet bey. Tous ces hommes étaient des membres dirigeants du Comité Union et Progrès.

---

[53]) Rien de plus juste et de plus loyal que la formule adoptée par le Congrès des Tachnaguistes à Erzeroum: «De même que les Arméniens de Russie, ceux de Turquie doivent accomplir leur devoir de citoyens dans les différentes armées où ils servent.» Cependant les Jeunes Turcs, qui cherchaient des prétextes pour mettre à exécution leur plan d'extermination des Arméniens prirent cette formule pour un échappatoire à leur proposition de révolte contre la Russie, et de là, ils en vinrent à accuser les Arméniens de Turquie d'être de connivence avec ceux du Causase dans une action commune contre la Turquie.

Malgré ces premiers tiraillements entre Arméniens et Jeunes Turcs, peu satisfaisants pour ces derniers, la situation resta calme dans les Provinces jusqu'à la fin de 1914. Mais quand la guerre fut déclarée et que les Armées turques furent refoulées de Bayazid en direction de Van et de Mouch, la colère des Turcs éclata non seulement à cause de ces revers, mais aussi et surtout à cause de la présence des Arméniens du Caucase dans les rangs des armées ennemies. C'est alors que le Gouvernement turc proclama la nouvelle de la prétendue révolte arménienne et précipita l'exécution de son programme d'extermination de la race dangereuse[64]).

En Novembre 1914 le Moutessarif de Mouch, Servet, ami intime d'Enver Pacha, déclara tout à fait ouvertement qu'on massacrerait les Arméniens en général et qu'on en exterminerait toute la race. En même temps Ekrem Bey manifesta sans la moindre réticence la même intention du Gouvernement jeune-turc.

On commença par l'arrestation des intellectuels, puis on désarma les soldats arméniens enrôlés dans les régiments turcs. Les Arméniens furent ainsi dépourvus de tous moyens de défense. Alors les massacres en masse commencèrent partout. Ainsi en premier lieu les Turcs anéantirent dans les régions de Van, Bitlis, Mouch et Sassoun 150.000 Arméniens. «Si l'on pouvait, s'écrie un allemand, témoin oculaire, révéler «au monde civilisé les détails des horreurs qui ont accompagné ces massacres, on peut dire que l'histoire enregistrerait le plus grand chef-d'œuvre de férocité qui ait jamais été exécuté, même par les Turcs. Si nous ne pouvons pas, nous, endurer la vue des souffrances de ces pauvres

---

[64]) Après le 23 avril 1915, le Gouvernement Jeune Turc sortit de toute réserve et, en commençant par Constantinople, il fit arrêter les intellectuels et tous ceux qui étaient susceptibles de passer à la tête d'une résistance quelconque contre les mesures d'extermination. Talaat déclara ouvertement que tous les Arméniens coupables d'aspirations à l'indépendance nationale, tous ceux qui étaient suspects d'avoir travaillé dans ce but par écrit, par discours ou par d'autres moyens, devaient être condamnés, emprisonnés ou éloignés des centres de leur activité. S'il s'était tenu à ce nombre restreint de quelques intellectuels exaltés, il aurait pu justifier même devant les Arméniens, qui en constituaient la majorité absolue, les mesures de surveillance prises pour la sécurité du pays. Mais ses intentions dépassaient celle de la défense du territoire turc. Toute la race arménienne, y compris les nouveaux-nés, les enfants à naître, les femmes, les vieillards, les prêtres, les laïcs, tous étaient condamnés à être exterminés. Dans la IVe partie, nous résumerons ce qui s'est passé à Contantinople surtout depuis l'époque de l'autodéfense des arméniens à Van. Le même Talaat, qui donna l'ordre du massacre, eut l'audace de déclarer aux députés arméniens Vartkès, Zohrab et autres, qu'il n'avait aucune politique spéciale contre les arméniens.

êtres, que doivent-elles être pour eux qui les subissent? C'est une histoire écrite avec le sang.»

Quelques essais de légitime défense de la part des Arméniens ne firent que raviver encore plus la haine turque. «Les Arméniens ne se défendaient jamais, nous atteste le même témoin, sauf quand ils voyaient les gendarmes maltraiter leurs femmes et leurs enfants. Alors les Turcs brûlaient tous les villages, simplement parce que quelques Arméniens avaient osé protéger leurs familles.»

Au commencement de Février 1915, arrivèrent à Koms 70 gendarmes turcs avec l'ordre de massacrer les notables de la localité. Ceux-ci, informés de la décision turque, organisèrent aussitôt la résistance de la masse populaire, qui s'élança sur les gendarmes et les turcs. On trouva sur le chef turc de la région, fait prisonnier par les résistants, l'ordre suivant écrit par le Gouvernement de Mouch, Servet: «Exécutez la décision donnée verbalement.»[55])

A la suite de cette rupture avec les Turcs, les Arméniens se retirèrent sur les hauteurs. Ils furent bientôt rejoints par les jeunes gens de Mouch, qui s'étaient soulevés à leur tour pour se défendre contre les massacreurs. Les Turcs, au nombre de deux mille, sous les ordres d'un certain Mahmed effendi, essayèrent de les attaquer, mais ils furent battus lamentablement.

Impressionné par cette résistance, le Gouvernement central turc proclama solennellement qu'il suspendait le désarmement des arméniens et qu'il retirait l'ordre des déportations. Mais c'était pure félonie. Profitant de l'accalmie provisoire, les troupes régulières turques parvinrent à pénétrer dans les villages du Haut Plateau de Sassoun, et les massacres reprirent inopinément dans les provinces orientales jusqu'à la plaine de Mouch. La résistance reprit alors, comme nous allons le voir, d'une manière héroïque. Les Arméniens qui avaient pu prendre position autour de cette dernière ville et sur les hauteurs de Sassoun et qu'une partie des rescapés des massacres avait rejoint bien difficilement, livrèrent combat, percèrent les lignes turques et arrivèrent à Van[56]).

---

[55]) Cet incident n'eut pas de suites fâcheuses. Après enquête, il fut réglé pacifiquement avec approbation du gouvernement jeune-turc par le député arménien Papazian, chargé offiellement de l'affaire.

[56]) Des massacres de Mouch du 10 Juillet 1915, à peine 200 Arméniens sur 25.000 ont pu se sauver; sur les 50.000 Arméniens de la région, 900 seulement se réfugièrent à Sassoun où l'on a perdu leur trace. Des détails effrayants ont été rapportés à l'ambassade allemande par Sister Alma Johansson, affectée au service de l'établissement allemand dans la ville de Mouch.

3. Le sort de la ville de Mouch et de ses nombreux villages arméniens

L'attention des turcs se tourna plus vigilante à Mouch qu'ailleurs, parce que ses habitants arméniens, habitués à des attaques fréquentes de la part des Tribus Kurdes très nombreuses dans ses environs, avaient la réputation des plus courageux et militants chrétiens pour réagir contre tout attentat à leur vie et conscience.

La ville seule était peuplée de plus de 25.000 Arméniens et les centaines de villages arméniens dans ses alentours pouvaient compter de 100 à 500 maisons, voir en moyenne de 1000 à 5000 d'habitants (cfr. Note en marge No 51).

La réussite du projet d'extermination des Arméniens en général est due surtout au secret dans lequel il fut gardé et aussi aux précautions prises par les Jeunes-Turcs pour éviter toute révélation au sujet des massacres qui devaient suivre les soi-disant déplacements des populations arméniennes. Aussi à la suite de la résistance des Arméniens de Van, le Gouvernement de Talaat Pacha précipita l'exécution de l'inique plan d'extermination du peuple arménien et ceci simultanément dans toutes les provinces turques. Il craignait que les Arméniens de celles-ci, à l'exemple de ceux de Van, refusent d'obtempérer aux ordres de déportation et passent même à une résistance active, résistance qui aurait rendu difficile l'exécution du projet.

D'autre part, la résistance de Van coïncidait avec la défaite des Turcs à Bayazid; cette coïncidence éveilla les soupçons du gouvernement central. Il craignit que le soulèvement se généralisât dans toutes les provinces arméniennes. Aussi donna-t-il l'ordre de ne plus ajourner la déportation et aussitôt les massacres commencèrent en même temps un peu partout. Les troupes turques battues à Bayazid se replièrent en direction de Van; après avoir essuyé dans cette ville la défaite que nous connaissons, elles se tournèrent avec l'armée de Djevdet contre les villes de Bitlis et de Mouch.

Les quelques rescapés de la déportation de Kharpout et de Diarbékir, qui avaient pu rejoindre leurs compatriotes de Sassoun sur pied de combat pour se défendre contre les mêmes sévices turcs, avaient fait savoir aux Arméniens de Mouch quelle était l'issue fatale des déportations. Ceux-ci, habitués de tout temps à la lutte contre les bandes kurdes, poussées par le gouvernement contre les Arméniens, prirent position autour de la ville afin

d'assurer leur protection. Après de durs combats, n'ayant pas pu recevoir un appui analogue à celui de Van, ils tentèrent une percée à travers les lignes ennemies et arrivèrent à rejoindre Van où ils périrent presque tous, les armes à la main, ayant épuisé jusqu'à la dernière cartouche. Toute la population sans armes aussi bien à Mouch que dans toute la vaste plaine avoisinante, parsemée de nombreux villages arméniens, fut exterminée intégralement.

Les habitants de ces villages avaient appris le sort qui les attendait par des déportés d'autres provinces; c'est pourquoi ils refusèrent de partir pour les corvées des soi-disant fournitures militaires, parce qu'un premier groupe destiné à ce service n'était jamais revenu. Alors la fureur turque se déchaîna contre eux avec une rare violence. Les villageois arméniens, renforcés par les réfugiés de Sassoun, repoussèrent les premières attaques des 20.000 soldats des troupes régulières arrivées de Kharpout et des innombrables bandes kurdes. Cependant quand les Russes arrivèrent à Litz (ville située à une quinzaine d'heures de marche de Mouch) une accalmie se produisit et se prolongea pendant trois semaines, au mois de Juin. Une commission d'enquête fut même formée pour faire croire à une répression d'une révolte réelle des Arméniens. Cette enquête n'avait pour but que de gagner du temps et de désorienter les Arméniens jusqu'à la retraite des Russes. En effet, à peine ceux-ci avaient-ils abandonné Litz, que l'attaque turco-kurde reprit avec plus de fureur dans tous les districts arméniens. Les Arméniens préférant mourir dans leur foyer que sur la route de l'exil, résistèrent autant qu'ils purent.

Vers la fin de Juin, Kiazine bey arrivait d'Erzéroum avec 10.000 soldats de l'artillerie pour renforcer la garnison de Mouch qui redoutait une résistance pareille à celle de Van.

Dès le lendemain les collines dominant la ville et la plaine étaient occupées par de fortes patrouilles et la région de Mouch se trouva ainsi entièrement coupée de Sassoun où, dans les montagnes, les Arméniens, déjà, étaient engagés avec tous les moyens qui leur restaient, en un combat à mort contre les massacreurs.

Au mois de Juillet, on ordonna aux notables de livrer leurs armes; des tortures révoltantes furent infligées pendant cette livraison.

Des habitants de Mouch, la moitié fut massacrée dans la ville même, l'autre moitié en dehors de la ville et dans des conditions affreuses. Tous les héros qui, après une résistance désespérée, durent se livrer aux envahisseurs, furent concentrés en diffé-

rents camps et tués à coups de baïonnette ou bien brûlés vifs. En effet, les Turcs avaient imaginé un moyen expéditif pour se débarrasser des Arméniens. Il les réunissaient dans de grands baraquements en bois auxquels ils mettaient le feu. Plusieurs femmes devinrent folles à la vue de cette torture et jetèrent d'elles-mêmes leurs enfants dans le feu; d'autres agenouillées dans le brasier se recommandaient à Dieu pendant que leur corps, aspergé de pétrole, brûlait.

Parmi ces victimes se trouva notre Evêque. Il était probablement accouru, à l'appel de ses fidèles, à Norchen, le plus important des villages qu'on avait surnommé le F r a n k parce qu'il était entièrement catholique. Monseigneur Topouzian, homme, comme nous l'avons vu, des plus simples et étranger à toutes questions politiques, ne pouvait en rien inspirer des soupçons au gouvernement turc. Il fut arrêté quand même et conduit avec la foule de ses fidèles sur les bords du fleuve M e g h r a K e d (fleuve du miel). Là dans un fénil, en compagnie d'un grand nombre de fidèles, dont il avait voulu partager le sort, il fut brûlé vif, le 11 Juin 1915 en la fête du Sacré Cœur, après avoir été aspergé, dit-on, de pétrole et alors que plein de calme, il récitait son bréviaire.

Les rescapés de ce genre de tourments furent très rares, une seule femme, à mon su, réussit à s'échapper. Parvenue dans le désert de Mésopotamie, elle fut jetée avec d'autres victimes dans une citerne romaine à Dara. Mais par un couloir souterrain elle put se sauver, grâce à l'aide d'une femme arabe. Arrivée après l'armistice à Constantinople, elle fut l'unique témoin de qui j'ai pu recueillir ces quelques détails, spécialement sur le martyre de notre Evêque.

Après la dévastation des villages de la plaine de Mouch, celle-ci fut finalement bombardée et rasée sous les obus, le 10 Juillet, parce que des Arméniens abrités dans la vaste église grégorienne, construite en pierres, se défendaient encore avec acharnement[57]).

Et dire que si les armées russes, arrivées si près de ce centre arménien, ne s'étaient pas éloignées, des pauvres populations auraient pu être sauvées, comme celles de la région de Van!

Les Turcs pouvaient ainsi se vanter de s'être débarrassés de tous les Arméniens par la complicité de la Russie qui les aban-

[57]) Servet, le Gouverneur de Mouch, qui dépassa toutes les limites de la cruauté dans la destruction de cette région arménienne, trouva sur place même son châtiment, se tuant quelques jours après le bombardement.

donna en contemplant de tout près leur extermination. De nos catholiques, personne n'a pu y échapper.

B) VAN, BITLIS

a) La situation

Pour l'honneur de nos braves Arméniens de Van, je dois revenir ici en arrière jusqu'à l'époque qui s'étend du 20 Avril au 17 Mai 1915. Je vais faire revivre brièvement la lutte inégale mais héroïque que les Arméniens de cette ville soutinrent contre les Turcs. Ceux-ci avaient décidé de les déporter pour les supprimer les premiers. Nous extrayons ce récit de la revue en italien «Le Orfane Armene», parue plus tard en 1927. Son auteur l'abbé Jacques Guiragossian, a été témoin oculaire des événements, car en tant que prêtre, il avait été chargé par Mgr. Topouzian du soin spirituel des fidèles de Van.

«Une date glorieuse», c'est ainsi que la revue de l'Orphelinat arménien Pie XI, intitule son article dans son numéro de Mai 1927.

«En toute justice et fierté on peut appeler date glorieuse celle de l'autodéfense de la population arménienne de Van en 1915 contre son implacable et séculaire ennemi. Au début de la guerre mondiale, le Gouvernement des Jeunes-Turcs décrétait la mobilisation générale de ses armées. Le rappel sous les drapeaux de toutes les classes entraînait comme conséquences la réquisition de tous les bestiaux de charge et de boucherie, des denrées alimentaires, des effets vestimentaires, des médicaments de tout genre, enfin de tout ce qui, disait-on, pouvait servir à l'approvisionnement des troupes, mais qui, en réalité, finissait dans le gouffre des insatiables employés. En échange des produits réquisitionnés on ne délivrait qu'un bout de papier sans valeur. C'est grâce à cette formalité qu'on put enlever aux villageois avant la maturité complète les moissons de la récolte imminente. Les champs cultivables furent abandonnés et tout faisait prévoir des jours tristes et pleins d'angoisse.

Cependant, au début, cet état de choses avait fini, ce qui est rare en Turquie, par rapprocher les différentes races opprimées. Ainsi Turcs, Arméniens et Kurdes fraternisaient-ils en face du malheur commun.

Ce rapprochement des races ne pouvait être vu que d'un mauvais œil par la classe dominante qui se sentait affaiblie par la solidarité des mécontents. A cette époque, les Jeunes Turcs,

pour asseoir leur autorité, n'avaient qu'un seul moyen à utiliser: c'était de réveiller chez les musulmans le fanatisme farouche et la haine séculaire de l'Islam vis-à-vis des chrétiens. Les événements d'alors leur procuraient une occasion inespérée.

La guerre, la Russie et ses alliés étaient, en effet, un prétexte inappréciable pour exciter le fanatisme musulman et porter à son comble, chez les fidèles du Prophète, la haine des G u i a v o u r s (infidèles) en général, et des Arméniens en particulier. Les décrets contre ces derniers élaborés (ce n'est pas assez de le répéter) dans les loges de Salonique et de Constantinople, ne pouvaient pas trouver, pour leur exécution une occasion plus propice que celle de la guerre mondiale.

1. Motifs donnés par les Jeunes-Turcs aux arméniens de Van pour recourir aux moyens d'autodéfense

Les Chefs des comités politiques arméniens de Van avaient eu connaissance des projets du Gouvernement et ils pouvaient donner des preuves de leur existence dans la personne de quelques rescapés des récents massacres qui s'étaient perpétrés dans les régions voisines. Aussi avaient-ils dû envisager des mesures de défense éventuelle. Cette défense s'imposa d'une manière impérieuse quand arriva à Van, en qualité de Gouverneur et de commandant des troupes, le sanguinaire Djevdet bey, le beau-frère du Ministre de la guerre. On comprendra les sentiments de ce personnage si l'on sait qu'un an auparavant il avait fait écorcher tout vifs douze chefs de tribus hostiles au régime du Comité Union et Progrès.

Au lendemain même de l'arrivée de ce Gouverneur, quelques villages arméniens situés au sud-ouest et au Nord de la ville de Van furent attaqués par des bandes armées spécialement préparées à ce genre d'opération. Les villageois attaqués par ces malfaiteurs usaient de leur droit de légitime défense. Ce que voyant, le Gouvernement pour gagner du temps, — car l'infériorité des assaillants se faisait cruellement sentir — déclara se placer en neutre entre les parties et leur envoya des parlementaires, soi-disant pour les réconcilier.

Cependant, lorsque les Russes se retirèrent de la frontière persane, Djevdet bey crut avoir les mains libres pour faire passer au fil de l'épée tous les habitants chrétiens de ces contrées. D'après le rapport du consul russe de Khoy, sur 8698 familles arméniennes de ces parages, 820 personnes seulement purent en réchapper.

A ce massacre dont la nouvelle avait été rapportée à Van par des rescapés, s'ajoute celui, plus triste encore, des soldats arméniens engagés dans les armées turques. Quelques uns de ces malheureux échappèrent au massacre et purent rejoindre la ville de Van et s'établir dans le quartier arménien.

Djevdet une fois débarrassé des soldats arméniens, ordonne aux meilleures de ses troupes de rester en ville et fait circuler la menace d'anéantissement du quartier arménien. Il exige la reddition des déserteurs, c'est-à-dire des soldats qui avaient échappé au massacres. Les Arméniens par contre réclament des garanties pour leur vie. Entre temps à Chantagh éclate une escarmouche. Djevdet, profitant de l'occasion, demande quelques chefs arméniens des plus notoires pour les envoyer en pourparlers avec les insurgés (sic!) mais il les fait traîtreusement assassiner en route. Satisfait de la réussite de cette manœuvre, Djevdet le lendemain, de bon matin, envoie chercher d'urgence chez lui l'arménien le plus redoutable pour lui, le Député au Parlement turc de Constantinople, Mr. Vramian. Il lui donne un prétendu ordre d'appel pour la capitale, mais le malheureux est assommé en route, entre Van et Bitlis, le 22 Juin 1915. Djevdet espérait ainsi qu'en faisant disparaître les chefs, il pourrait facilement s'emparer du reste de la population arménienne. Mais celle-ci devant la terrible alternative de mort et de vie, choisit cette dernière voie et mit tout en œuvre pour assurer sa légitime défense. Elle abandonne toutes ses occupations, se groupe et se concentre dans son quartier qu'elle fortifie du mieux possible.

L'Agent consulaire italien et d'autres personnes influentes, voyant le grave danger d'une guerre civile, intervinrent auprès de Djevdet pour le ramener à de meilleurs sentiments. Mais toute tentative en ce sens échoue. Aussi deux fronts se dressèrent-ils l'un contre l'autre: d'un côté le Gouvernement de Djevdet mal vu même par les Turcs, de l'autre les Arméniens forts de la justice de leur cause. Telle est la situation à Van le 19 Avril 1915.

2. L'autodéfense: une guerre en règle entre arméniens et turcs

Les Arméniens de la Province étaient au nombre de 185.000[58]). Dans la ville même, ils n'étaient que 25.000 contre autant de musulmans.

---

[58])L'extrait du L. B. britannique, page 538, fixe le nombre des Arméniens de ce vilayet à 185.000; nous ne saurions retenir définitif ce chiffre pour les raisons que nous avons indiquées dans la Ière partie note en marge N° 36.

L'importance historique et géographique de Van est bien connue à cause de son voisinage avec la frontière russe. Située à 1.800 mètres d'altitude, cette ville jouit d'un climat très sain et son terrain est très fertile. A l'Ouest elle est bordée par le lac du même nom, vaste étendue d'eau de 6.360 kms² d'où émergent quelques îlots historiques. A l'Est, c'est le mont Varak, qui la domine avec ses neiges éternelles. Au Nord et au Sud se dressent des collines parsemées de sanctuaires très anciens.

La ville est divisée en deux parties: la vieille ville, la Cité proprement dite de Van qui s'étend à l'intérieur d'un mur d'enceinte au pied des forteresses et où se trouvent les édifices gouvernementaux, les banques et les maisons de commerce; et la nouvelle ville, nommé Aïkestan (le vignoble) qui forme les quartiers résidentiels, quartiers assez coquets, puisque chaque maison est entourée de sa vigne et que les rues sont traversées par des rivières bordées d'arbres, ce qui donne à la ville l'aspect d'un vaste jardin.

Les Arméniens de la ville, pour rejoindre ceux des Aïkestans devaient faire un trajet de 4 à 5 kilomètres.

Le 20 Avril les deux fronts adverses se trouvaient déjà en position de combat. Djevdet disposait d'une force de 6.000 soldats réguliers, renforcés par les musulmans capables de porter les armes et par des bandes kurdes, venues pour massacrer et piller. Les Arméniens en état de porter les armes n'étaient que 1.500. Le signal de l'attaque fut donné par les cris de quelques femmes arméniennes échappées aux massacres des alentours. Elles voulaient se réfugier à Van dans le quartier arménien. Mais les sentinelles turques les avaient arrêtées. Des volontaires arméniens accoururent à leur secours, ce qui déclencha l'assaut turc qui fut terrible: les projectiles pleuvaient sur les positions arméniennes, les maisons abandonnées étaient en flammes, le spectacle était infernal. L'épouvante avait saisi la population arménienne qui n'avait pas fermé les yeux de nuit sous la menace de surprises fatales. Heureusement l'Etat-Major arménien improvisé sur place possédait des tireurs habiles et intrépides. S'étant avancés jusqu'aux points les plus exposés, ils réussirent à mettre hors de combat l'artillerie turque la plus active. Depuis lors la canonnade perdit de son intensité.

Le lendemain, l'agence arménienne dans un appel à la population lui apprit l'excellente situation de sa position. De nuit tous les accès conduisant au quartier arménien furent barricadés et les points les plus dangereux fortifiés. Celles des barricades qui, pen-

dant le jour, avaient souffert du combat, étaient reconstruites de nuit par ceux qui ne pouvaient pas porter les armes; des tranchées furent creusées sur plusieurs kilomètres de longueur. Pour communiquer facilement entre eux les Arméniens percèrent des ouvertures dans les murs des maisons. Ils organisèrent même un gouvernement provisoire avec un Maire et un tribunal, des ambulances de la Croix Rouge et des commissions pour le ravitaillement en approvisionnements militaires.

La population ainsi engagée dans les travaux que comporte une guerre en règle acceptait tout avec discipline et dévouement dans cette lutte extrême et acharnée pour l'existence. Soutenue par la haute morale chrétienne et la puissante volonté arménienne, elle regardait le danger en face et n'avait plus peur de la mort. Femmes, jeunes filles et enfants, non seulement entendaient avec la plus complète indifférence le tonnerre des canons vomissant feu et fumée, mais encore ils couraient après les obus dont ils avaient appris à extraire les poudres et les mèches pour les utiliser de nouveau.

La défense et la résistance ainsi assurées, cette armée populaire passa à l'offensive; des positions importantes de l'ennemi furent incendiées et parmi celles-ci le centre le plus dangereux, la caserne turque; c'est là que se déclenchaient les mouvements des troupes turques qui étaient armées jusqu'aux dents et qui possédaient 12 canons de gros calibre[59]). Après ce succès retentissant toutes les attaques turques, nocturnes et diurnes, furent repoussées, avec de grosses pertes pour l'ennemi. Les Arméniens avaient simulé des canons avec des tuyaux de poêle. Avec ces engins, ils projetaient des explosifs qui semaient la panique dans la foule civile musulmane. Celle-ci se mit à redouter la force légendaire des Arméniens. Elle les supposait soutenus par les Russes qui n'avaient même pas franchi la frontière[60]). Djevdet voyant échouer tous ses efforts pour briser la résistance inatten-

---

[59]) Un journal allemand a reproduit les nouvelles mensongères des agences turques (Milli) du 8 mai suivant lesquelles les Arméniens étaient armés de munitions ennemies et prétendu que parmi les tués de leur côté se trouvaient des combattants en uniforme russe.

[60]) Le directeur de l'Orphelinat allemand à Van, M. Spoerri, auquel l'Ambassadeur Wangenheim aurait télégraphié sans en avoir de réponse, insiste dans son rapport sur l'exactitude des notices américaines et sur le fait que les Turcs avaient bombardé exprès leur établissement sur lequel pourtant flottait le drapeau allemand, ceci pour anéantir les nombreuses femmes et enfants qui s'y étaient réfugiés. Les Jeunes Turcs, à leur tour, s'étaient empressés de dire à ce même ambassadeur que les Arméniens s'étaient emparés de la dépêche sus mentionnée après avoir tué le porteur, le drapeau blanc en main (P. Dashian p. 44—45 — note en marge).

due d'une population sans armes, eut recours à la ruse. Il fit parvenir par l'intermédiaire d'une vieille femme qui brandissait un drapeau blanc des lettres adressées au Consul italien M. Sbordone; celui-ci avait pu rester à son poste parce que l'Italie n'avait pas encore déclaré la guerre à la Turquie. Le Gouverneur et commandant turc écrivait au Consul qu'il était décidé à la reddition et qu'il demandait pardon aux Arméniens. Il promettait toute assistance aux populations des Aïkestans, qui seraient traitées sur un pied d'égalité avec les Turcs. Les Arméniens répondirent qu'ils n'étaient pas opposés à la signature de la paix, mais à condition de n'avoir pas à déposer les armes; cette seule condition fit échouer le guet-apens qui, une fois de plus, prouvait les mauvaises intentions de son auteur. Le gouverneur avait tenu le même langage aux arméniens de la ville, mais leur réponse avait été également catégorique.

L'agence arménienne continuait à informer régulièrement la population des phases de la lutte. Mais les munitions s'épuisaient. Une commission de spécialistes réussit à fabriquer de la poudre sans fumée et à préparer mille cartouches de plomb par jour; un brave technicien eut l'idée de couler avec des obus trois canons en bronze qui, une fois entrés en activité, semèrent la terreur chez l'ennemi.

La lutte continua ainsi pendant trois semaines, ce fut un siège de plus en plus serré, sous une pluie de 160.000 obus et une grêle de millions de cartouches ennemies. La fanfare arménienne jouait un grand rôle pour ranimer le courage des combattants qui, isolés du reste du monde, n'en avaient aucune nouvelle. Un capitaine allemand, venu d'Erzeroum sur la demande de Djevdet, s'étonna de voir que les Arméniens répondaient à ses nouveaux essais d'attaques par des chants et de la musique.

Devant une telle organisation et une telle résistance, les Turcs s'affirmèrent certains de la présence d'officiers russes, anglais et français parmi les Arméniens, bien que ceux-ci fussent dépourvus de tout et dans l'impossibilité de toute liaison avec les Alliés.

Djevdet pensa alors à augmenter le nombre des affamés dans les rangs des arméniens: il groupa toutes les femmes et les personnes âgées survivantes aux massacres des alentours et les envoya chez les combattants pour leur conseiller de se rendre. Mais ce fut encore en vain.

Enfin, l'armée russe, prévenue de la situation à Van, dut franchir la frontière et rentrer en Turquie en direction de la ville. La

panique s'empara des Turcs. La fuite et la retraite vers Bitlis fut décidée en hâte: des voiliers pris aux Arméniens sur le lac de Van, des chariots de toutes espèces furent affectés aux transports. L'Etat-Major arménien, profitant du désordre et de la panique de l'ennemi, entreprit un assaut général de toutes les positions. C'était le 17 mai; et toute la place forte turque, toutes les casernes furent prises d'assaut et incendiées.

Le lendemain, l'inexpugnable forteresse antique tomba aux mains des Arméniens. Alors que la bataille faisait encore rage, un courageux jeune combattant, quoique blessé, parvint au centre de la citadelle, abattit le drapeau rouge au croissant et le remplaça par les trois couleurs arméniennes. Alors Djevdet prit la fuite avec ses troupes, détruisant tout ce qu'il rencontrait appartenant aux Arméniens.

C'est grâce à cet héroïsme que le peuple tenace et vigoureux put se soustraire pour toujours au joug turc. Trois jours après en effet le général russe arriva et les habitants victorieux de Van lui confièrent les clefs de la ville.

C'était le 20 Mai 1915.[61])

b) Le sort tragique de la Province de Bitlis.

Djevdet bey, exaspéré par l'avance russe, trouva le moyen de s'illustrer par les seuls actes de bravoure dont il était capable; exterminer les populations sans défense. Aussi ses soldats furent-ils appelés du nom de Kassab Toubourou (bataillon de bouchers). Chaque fois qu'il devait battre en retraite, il massacrait toutes les populations chrétiennes. C'est ainsi qu'il fit brûler vifs, en public, l'Evêque arménien Grégorien Yeghiché et l'archevêque chaldéen, Mgr. Addaïcher. Vers le milieu de Juin, il marcha sur Bitlis, suivi de la petite armée de Khalil bey pour y exterminer «l'élément inutile». Il leva d'abord une rançon de 5000 Ltqs. or puis il fit pendre une vingtaine d'Arméniens qui travaillaient dans les ambulances militaires. Tous les hommes arrêtés par la suite furent fusillés de-

[61]) Après l'abandon de Van par les Turcs, le commandant russe reconnut le gouvernement provisoire arménien sous la direction de celui qui avait été le chef organisateur de l'autodéfense, Aram Manoukian. Cet état précaire ne dura que trois mois seulement, puisque l'armée russe dut se retirer sur le front du Caucase pour renforcer d'autres fronts plus menacés en Occident. C'est alors que 200.000 Arméniens à peu près suivirent les troupes russes en retraite et se réfugièrent en territoire russe après avoir subi de nouvelles pertes pendant la retraite.

vant des tranchées creusées au préalable par les victimes elles-mêmes.[62])

A la vue de cette procédure inhumaine, ceux des Arméniens qui pouvaient porter les armes se défendirent courageusement, mais leur action fut beaucoup moins importante qu'à Van; néanmoins, ils résistèrent farouchement et quand ils eurent épuisé tous leurs moyens de défense, la plupart d'entre eux, après leur dernière cartouche, s'empoisonnèrent en famille pour ne pas tomber dans les mains de ceux qui ne respectaient ni l'honneur ni la faiblesse du sexe de toute personne restée sans armes à leur merci.

Les jeunes femmes et les enfants qui tombaient aux mains des Turcs furent en partie distribués à la foule turque ou kurde et le reste fut déporté vers le sud pour être noyé dans le Tigre. 15.000 Arméniens de Bitlis et un nombre beaucoup plus grand dans les villages des environs furent exterminés de cette façon.[63])

C) NÉCROLOGIE[64])

1° Monseigneur Jaques Topouzian était né à Bahchédjik (Bardizag) le 8 avril 1855. Il fut ordonné prêtre à Rome au Collège Urbain le 9 Mars 1879. Il a été successivement curé à Bilédjik, Seuyud, Mourajié, Djédidié, Turkmène, Panderma. Il fut chargé d'une mission spéciale à Van par Mgr. Azarian, Patriarche, en 1897—1900; durant plus de dix ans il fut ensuite Vicaire de

---

[62]) A Bitlis, le Préfet Moustafa Abdul Halik bey, celui qui plus tard devait être nommé Préfet d'Alep, ayant réuni un millier de petits enfants, les conduisit dans un endroit appelé Tchahald où il les fit brûler vivants en présence des notabilités et de la foule turques et cria à pleine gorge: «Il faut effacer à tout jamais le nom arménien dans les provinces arméniennes, pour la sécurité de la Turquie.» Après les avoir brûlés il fit jeter ces malheureux enfants dans des fosses spécialement creusées, où pendant de longs jours on entendait les gémissements de ceux qui n'étaient pas encore entièrement consumés.

[63]) D'après un rapport allemand 900 femmes et enfants furent noyés dans le Tigre sur l'ordre direct de Djevdet et toute une population de 51.000 âmes fut supprimée en déportation. René Pinon écrit avec plus d'exactitude: «Le nombre des victimes arméniennes est considérable. Rien qu'à Mouch, de 15.000 arméniens, il n'y a que 300 survivants; de 59.000 habitants de la plaine de Mouch, à peine 9.000 sont sauvés» («La Suppression des arméniens» — Note page 24—27 — extrait de la Gazette de Lausanne du 16 Février 1916).

[64]) Sous ce titre, nous donnerons à la fin des détails de chaque Diocèse, la liste de nos Evêques et de nos prêtres massacrés. Ces chiffres, par rapport à ceux du clergé des Diocèses Occidentaux, ne seraient pas énormes, mais dans les nôtres qui se partageaient toutes les Provinces de l'Asie Mineure ils représentent presque la totalité des prêtres en service dans les diocèses dévastés et définitivement liquidés. Si nous pouvions y ajouter le nombre des prélats et prêtres grégoriens, il dépasserait de beaucoup le millier.

l'Evêque de Brousse, son Diocèse, pour être enfin élevé à la dignité épiscopale en 1911 sur le siège du Diocèse vacant de Mouch.

2° Meguerditch (Jean Baptiste) Derméguerditchian. Né à Norchen le 21 mai 1840: ordonné prêtre le 25 mars 1860; resta curé de Oghounk pendant 45 ans.

3° Paul Couyoumdjian. Né à Adana en 1876, élève au Collège arménien à Rome, ordonné prêtre le 26 février 1899; il avait assisté aux massacres de Cilicie en 1909 à Adana, son Diocèse, d'où il fut transféré ensuite à celui de Mouch où il était curé d'Arintch.

4° Mesrob Ouzounian. Né à Constantinople le 25 avril 1884; ordonné prêtre le 25 décembre 1905, était le curé de Norchen.

Il nous manque des détails précis sur le genre de mort violente subie par ces prêtres. Nous pouvons cependant affirmer qu'ils durent suivre leurs ouailles et partager leur sort en différents points de la plaine de Mouch, depuis Djabaghtchour jusqu'a l'Euphrate ou dans les gorges des montagnes d'alentour.

II. DIOCESE D'ERZEROUM

A) ERZEROUM

a) Circonscription du Diocèse

Ce Diocèse, par sa superficie et le nombre de ses paroisses et de ses fidèles, était le plus important et le mieux organisé. Anciennement Siège Archiépiscopal, il était, dans sa nouvelle circonscription, canoniquement reconnu pour Siège Episcopal. Il comprenait les principales parties de la Grande Arménie: Garmérik, le groupe de 12 villages globalement nommés Khodortchour (eau détournée); les deux Mokhragouyd, Rabath, tous les villages de Tartoum (l'ancienne Taïk); Baïbourt, Erzindjan, Mamakhatoun et Keghi, Passène (ancienne Pakrévant) avec ses villages de Mollah-Suleyman, Ali Djakrek, Hassan Kalé; Bayazit, Alachguert et Khenouz. Dans la campagne d'Erzéroum étaient remarquables les villages de Norchen, Hintzk, Arzati, Tevantch et Rabath. Les 12 villages de Khodortchour étaient habités exclusivement d'Arméniens catholiques: Kerman, Sounintz, Keghoud, Aréki, Gakhmekhoud, Véri-Moghrgouyd, Vari-Moghrgouyd, Garmérik, Kissag, Djidjabagh Khentatzor, Veri-Khentatzor.

De par sa position de province frontière, au nord de Bitlis et de Van, il se trouvait être le plus exposé aux conséquences de la guerre, situation que les Jeunes Turcs se proposaient d'exploiter

pour les besoins de leur programme, contre la Russie, par un soulèvement des Arméniens du Caucase.[65]) Nous avons vu que le refus des Arméniens de se prêter à ce jeu en avait enragé les auteurs qui, après avoir emprisonné les Tachnagtzagans d'Erzéroum, le 12 Avril 1915, décidèrent de passer à l'exécution de leur plan d'extermination. Il y avait eu cependant quelques révélations touchant ce plan néfaste, dont on ne peut pourtant mesurer d'avance toute la portée.

Ghalib bey, Directeur des Postes et Télégraphes en 1911, après son retour à Erzéroum du Congrès de l'Union et Progrès à Salonique, lors d'une visite intime à des amis arméniens (Dikran Srabian, Drogman du Consulat français, nous l'a rapporté plus tard), comme on le questionnait sur les décisions prises au Congrès de Salonique, dit textuellement en guise de réponse: «Si l'on pouvait vous donner le détail des décisions prises à ce Congrès, vos cheveux se dresseraient sur vos têtes.» Plus tard, on lui proposa le portefeuille du Ministère des Postes à Constantinople, il refusa, ne voulant pas faire partie d'un groupe de criminels, et il se contenta des fonctions de modeste employé. C'est pourquoi il fut transféré du côté d'Alep avec le même emploi de Directeur des Postes. Au début des déportations des Arméniens, Ghalib bey envoya une vibrante protestation contre ce crime et il se donna la mort pour montrer qu'il n'était pas de connivence avec ses auteurs.

1. Les déportations

L'heure de l'exécution du susdit plan, pour tous comme pour Erzéroum, fut celle de la guerre mondiale.

Cependant Tahsin bey, Vali en 1913 à Van, transféré à Erzéroum en 1914, homme rusé et prévoyant, conseilla, dans une con-

---

[65]) Le Consul allemand de cette ville écrivait à son Ambassade à Constantinople, le 18 mai 1915: «Les raisons militaires invoquées pour les déportations des Arméniens de cette région sont inexistantes, d'autant plus que ce ne sont que les femmes et les enfants qui restent à déporter; un soulèvement arménien dans ces parages n'est pas à craindre; par conséquent l'envoi en exil du peuple arménien est une mesure sans fondement.» Parmi les femmes et les enfants qui formaient partout la majorité des déportés, se trouvaient également des vieillards, mais incapables de porter les armes, étant donné que tous les hommes ayant l'âge militaire (de 19 à 45 ans) avaient été au préalable mobilisés et emprisonnés pour être massacrés. Si, d'après le consul allemand, un soulèvement d'arméniens n'était pas à craindre dans cette région, à plus forte raison dans les autres provinces éloignées de la frontière: la crainte d'un soulèvement n'était qu'un prétexte pour réaliser le programme des Jeunes Turcs; l'exécution de celui-ci aurait pu provoquer une réaction de légitime défense chez les Arméniens à la nouvelle de l'issue fatale des déportations, défense à laquelle on a donné le nom de révolte, comme nous l'avons vu à Van.

férence avec des notables turcs, de ne rien précipiter et de se contenir jusqu'à ce qu'il pût communiquer avec le gouvernement central au sujet des dispositions prises à l'égard des Arméniens soupçonnés de connivence avec les Russes qui avançaient. Grâce à cette temporisation, tout alla tranquillement jusqu'à la première défaite turque à Keutag et à Sari-Kamiche.[66])

A propos de ce vali, une anecdote va nous donner l'explication de sa sympathie secrète pour les Arméniens. Pendant qu'il était vali à Van, il dut écrire à plusieurs reprises au vali d'Erzéroum, au Mektoubdji (Secrétaire général), au Defterdar (archiviste) pour une affaire qui l'intéressait; personne ne voulut se déranger pour lui. Alors, renseigné sur la personne de Boghos effendi Hodaghian, directeur de la Régie des Tabacs, il le sollicita par une lettre pour son affaire; celle-ci fut immédiatement réglée. Le futur Vali d'Erzéroum en conservait un agréable souvenir et plus tard, quand il fut en charge, il témoigna son sentiment de reconnaissance en donnant ordre de garder pendant les déportations, à Erzindjan, la famille Hodaghian avec leur sept enfants. Boghos effendi, catholique fervent, qui récitait tous les jours son chapelet, était déjà, à cette époque, mort à Erzéroum, ayant prié Dieu de le faire mourir et de garder en vie sa nombreuse famille. On avait décidé d'abord de laisser cette honorable famille en ville, mais plus tard elle dut s'en aller rejoindre les autres déportés. Tahsin bey avait ainsi ses raisons d'être plus humain, tout au moins pour une famille arménienne catholique.

Aussitôt la guerre déclarée, il y eut d'abord à Erzéroum la réquisition des marchandises, puis de l'argent et des meubles chez tous les citoyens, sans distinguer, en apparence du moins, les musulmans des chrétiens. Cependant, pour ne pas dévoiler la partialité de cette première mesure, dirigée uniquement contre les Arméniens, les Turcs prirent soin de dissimuler leurs intentions et prévinrent secrètement les musulmans d'avoir à cacher leurs marchandises et leurs richesses.

Chez les Arméniens l'armée mettait la main sur tout ce qu'elle croyait lui être nécessaire; c'était aux Arméniens seuls qu'on avait

---

[66]) D'après une instruction du comité exécuteur des déportations, celles-ci ne devaient pas commencer par la ville même, mais successivement depuis les coins les plus reculés de la région jusqu'aux plus proches de la ville pour ne pas alerter les Arméniens. Aussi les premiers déplacements en masse commencèrent-ils le 15 Mai 1915 dans les villages de la vaste campagne d'Erzéroum; ceux de la ville suivirent du 9—14 Juin au 26 Juillet. Les villes et villages de la région traversés par les caravanes de déportés furent évacués ultérieurement.

imposé, par maison, des rations de pain (de 30 à 120 kg) à fournir aut soldats; tout ce pain, entassé dans la mosquée d'Oulou Djami, était distribué, de nuit, à la population turque, seule autorisée à sortir à ces heures là.

Une deuxième mesure, soi-disant générale, visant les Grecs et les Arméniens, fit suite à cette première. Par ordre du Gouvernement central on destitua successivement tous les hauts employés appartenant à ces deux communautés: moutessarifs, caïmacams, Mudirs, Présidents ou membres des Conseils des Tribunaux furent destitués: ainsi le Mudir de Khodortchour, district arménien catholique; Melkon Chabanian d'Erzéroum, fut révoqué de son poste.

On se retenait, cependant à Erzéroum même par ordre du Vali, d'aller plus loin dans les dispositions préparatoires, pour le coup définitif. L'apparition d'un corps de volontaires arméniens dans les rangs russes servit de prétexte à un certain Djemal effendi, venu exprès de Constantinople pour inciter le peuple turc à se décider.

Tous les hommes âgés de 19 à 45 ans furent mobilisés, les maisons les plus grandes ainsi que tous les établissements arméniens furent réquisitionnés pour servir soi-disant d'hôpitaux militaires.

Tous les drogmans des Consulats de la Russie, de la Grande-Bretagne et de la France, tous Arméniens, furent arrêtés dès le début de la déclaration de guerre et expulsés d'abord à Erzindjan puis vers Césarée. Au consulat russe tous les employés arméniens, ressortissants de la Russie étaient rentrés dans leurs pays respectifs pendant la mobilisation générale. Il n'y restait que trois employés subordonnés sujets turcs dont l'un, un garçon de 16 ans, remplaçait le kawas. Ils furent pendus plus tard. Parmi les drogmans, seul celui du Consulat français, M. Dikran Srabian, arménien catholique qui gérait aussi les affaires du consulat autrichien eut la chance de ne pas être tué comme ses autres collègues. Et voici la raison de cet égard.

Du temps d'Abdul Hamid, il avait eu le courage de soustraire à la poursuite impériale trente membres du Comité Union et Progrès, parmi lesquels le renommé Hazym bey, inspecteur soi-disant de la Dette Publique, qui sous ce titre menait secrètement l'activité jeune-turque. Avec M. Srabian, son collègue M. Elfazian eut aussi la vie sauve. Le drogman du Consulat britannique, Tartarian Alexandre, fut mis à mort.

A cette époque, des feuilles volantes, qui donnaient les nouvelles de la guerre, lancèrent un bruit sensationnel, disant que les Grecs complotaient contre la vie de Talaat Pacha et vou-

laient faire sauter les deux bâteaux de guerre «Goeben» et «Breslau». Soudain le bruit se tut; on apprit par les Turcs que les Grecs devaient être déportés avant les Arméniens mais que les Allemands les en avaient empêchés pour ne pas provoquer la Grèce (encore neutre) contre la Turquie et pour pouvoir, entre temps, se servir des ports grecs comme abris éventuels pour leurs bâteaux naviguant de la Mer Noire à la Mer Egée.

L'attention turque s'est tournée ainsi contre les seuls Arméniens.

Aussi au commencement de 1915 on emprisonna les commerçants arméniens les plus remarquables, vieillards âgés de 60 è 70 ans, mais par suite d'une énergique intervention de leurs collègues turcs, ils furent remis en liberté.

Le 12 Avril de la même année, des intellectuels arméniens et des notables éminents furent arrêtés et soumis à des tortures. On les obligea à détruire le monument élevé (en 1878) à la mémoire du soldat russe martyr; pendant la guerre de l'époque, les pierres servirent plus tard, avec celles des cimetières arméniens, à la construction, par des maçons arméniens, d'un club turc.

En même temps, deux perquisitions furent faites dans les maisons arméniennes sous prétexte de rechercher des déserteurs. De la façon dont se firent ces perquisitions, on comprit qu'on faisait une espèce de recensement et qu'on recherchait surtout des explosifs et des bombes. La perquisition fut très minutieuse et les bouteilles contenant toute espèce de boissons furent examinées. Devant ces actes, une femme catholique osa demander malicieusement quel genre de soldats ils cherchaient dans ces bouteilles.

Devant l'avance russe, le 19 mai 1915, eut lieu le premier massacre d'arméniens aux environs de Khenouz. En même temps les habitants de cent villages de la plaine d'Erzéroum furent expulsés de leurs foyers et massacrés en cours de route. Le bruit de la révolte arménienne survint pour étouffer le cri du sang innocent.

Alors, comme partout ailleurs, on procéda à la perquisition des armes. Posseldt Pacha, gouverneur militaire, commandant supérieur des forteresses d'Erzéroum, pensait ouvrir une école chez les P. P. Méchitharistes dans les salles de l'Evêché. Aussitôt que l'enseigne fut mise à la façade de l'Etablissement, «Al Bayrak» journal turc, l'attaqua. Posseldt, ulcéré de cette offense, prit congé et s'éloigna d'Erzéroum. Après son départ, les autorités militaires turques désarmèrent les soldats arméniens et les envoyèrent à des

travaux de route avec les maîtres des écoles arméniennes, qui étaient d'abord affectés aux services des hôpitaux militaires.

Enfin, malgré un paiement de 1.500 Ltqs. or pour faire renvoyer l'exécution de l'ordre venu de Constantinople, touchant la déportation en masse des Arméniens, l'ordre fut proclamé et l'exode lugubre commença le 16 Juin.

Aux démarches des Prélats arméniens, les autorités locales répondaient que la seule cause du voisinage de la frontière avait décidé le gouvernement central à prendre cette mesure. Une requête de la population musulmane elle-même, pour faire arrêter les déportations fut rejetée par le Gouverneur Tahsin bey — qui, sous l'influence de Béhayeddine Chakir bey, plénipotentiaire des jeunes turcs, chargé de l'exécution des massacres arméniens, déclara qu'il était obligé, à contre-coeur d'éxécuter l'ordre formel de la Sublime Porte. Cependant des permis de séjour en ville furent distribués aux veuves pour être retirés un jour plus tard après l'évacuation totale de la population arménienne. C'est à cette époque que fut arrêté M. Elfazian, qui s'était offert à remplir gratuitement le rôle de drogman au Consulat allemand. Un ami turc de cette famille en prévint sa femme pour la dissuader de suivre son mari: «Tous les hommes, lui dit-il, seront tués en route; les jeunes femmes et jeunes filles seront retenues par les Turcs pour procréer une race forte, la nôtre étant pourrie.» Son intention était de la convaincre de s'allier avec lui; mais Madame Elfazian, très digne catholique, répondit noblement qu'elle voulait absolument partager le sort de son mari: «S'il meurt, je mourrai avec lui.»

Une veuve s'était engagée comme cuisinière chez un commandant d'armée. Celui-ci, à la déportation du groupe de cette femme, lui proposa de continuer à rester chez lui avec promesse de ne toucher ni à son honneur, ni à sa religion. La digne catholique n'hésita pas à répondre franchement: «Nous sommes exilés pour notre foi chrétienne, je préfère mourir pour elle» et elle quitta la maison du commandant pour devenir martyre. Cet officier a lui-même raconté l'épisode à un de nos religieux méchitharistes en lui disant qu'il s'étonnait de la fermeté de la foi de ces femmes arméniennes. Et cependant il assurait qu'il aurait respecté la liberté de conscience et le lien conjugal de la cuisinière pour la simple raison qu'elle était habile et très fidèle dans son travail.

Une femme, mère d'un fils de 5 à 6 ans, se présenta à nos Pères Méchitharistes disant qu'elle ne voudrait pas voir mourir

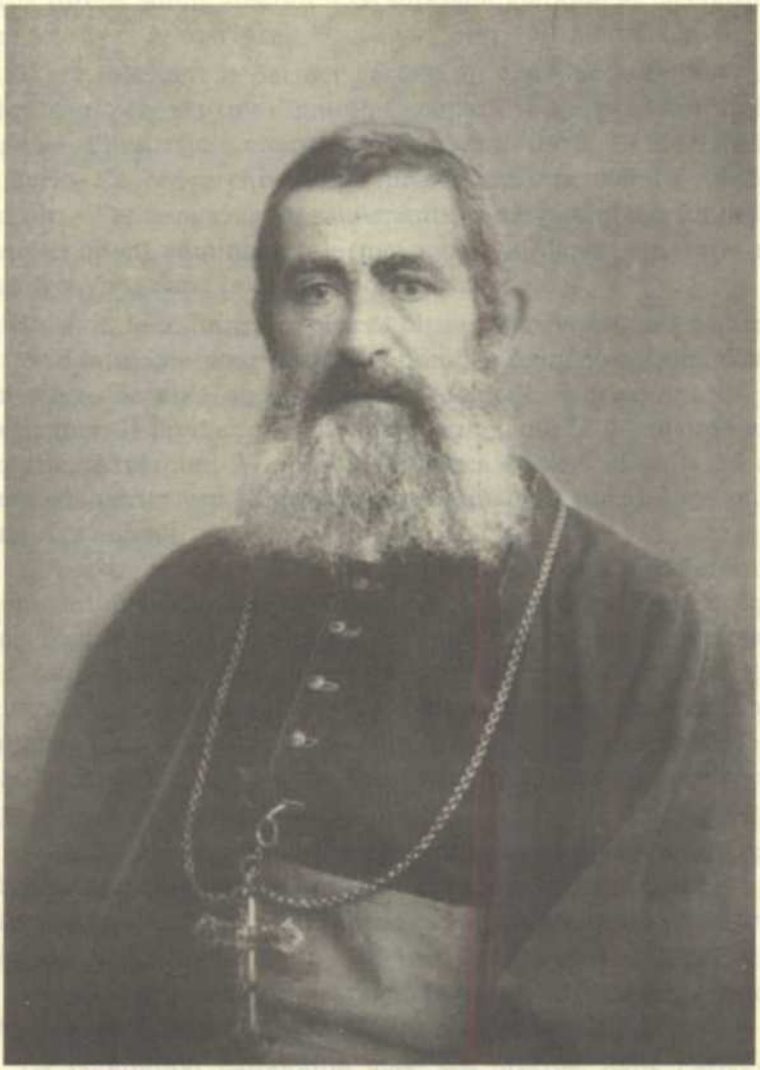

Mgr. Joseph Melchisédechian

Evêque d'Erzéroum

son fils sans qu'il ait fait sa première communion. Elle les pria donc de la lui faire faire. L'enfant connaissait parfaitement son catéchisme et les prières de préparation et d'action de grâces. Mère et fils furent admis aussitôt à ce suprême viatique et ils coururent avec joie vers le martyre.

Il est touchant le dernier geste d'un vieux catholique, Vartan Zohrabian, père du très digne P. Capucin Cyrille, plus tard Evêque titulaire d'Erzindjan, chargé de la mission de la Haute Djezireh, en Syrie. Ce brave chrétien se présentant aux mêmes religieux, leur dit: «J'ai reçu tous les sacrements, il me manque celui de l'extrême-onction, administrez-le moi avant le départ, puisque nous nous trouvons dans le cas de mort certaine.»

De fait, le 9 Juin, des ordres plus catégoriques étaient arrivés de Constantinople pour la destruction des Arméniens sans distinction d'âge, de sexe ou de religion. Aussi, le vali ne retarda plus l'exécution. Il invita donc, le même jour, toute la population civile à quitter Erzéroum à cause de l'avance russe. Mais le 16 Juin l'ordre de partir vers Diarbékir ou Alep n'était plus intimé qu'aux seuls Arméniens.

A partir de cette date, les déportations se poursuivirent de façon continue jusqu'au 28 Juillet, époque du départ des Evêques. Il ne restait plus d'Arméniens en ville, que quelques professionnels (une famille de chaque profession) pour enseigner leurs métiers à des apprentis turcs. L'apostasie proposée comme condition pour pouvoir rester dans leurs foyers ne fut acceptée que par trois ou quatre familles; de nos catholiques, personne n'accepta cette abominable condition.

Le premier convoi de déportés était composé de commerçants qui, plus tard, arrivés entre Keghi et Palou, furent massacrés; une quarantaine d'enfants et de femmes de groupe purent arriver à Kharpouth.

Le 28 Juin, d'autres caravanes plus nombreuses reçurent l'ordre de se diriger vers Erzindjan, via Baïbourt.

La population catholique avec ses prêtres, dans l'espoir de recevoir le contre-ordre, de rentrer dans leurs foyers ou villages respectifs, se traînaient pour la plupart dans la campagne. Ceci, parce qu'elle avait été informée que Mgr. Melchisédéchian Joseph, leur évêque, avait pu lancer une dépêche à son patriarcat à Constantinople, disant qu'il était resté Pasteur sans ouailles, qu'il attendait des instructions. La dépêche arriva à sa destination; mais les instructions ne la suivirent jamais. A ces déportés, cependant,

qui se traînaient dans la campagne voisine de la ville, nos religieuses de l'Immaculée Conception, restées en ville comme nous le dirons plus loin, faisaient parvenir journellement durant une semaine des hosties pour les communions. Ils avaient avec eux leurs prêtres qui célébraient la Sainte Messe. Mais peu après, ils durent eux aussi prendre le même chemin que leurs compatriotes.

Il fallait voir, a raconté un témoin oculaire, les difficultés que présentait la traversée de cette vaste campagne toute boueuse par suite des grandes pluies: le parcours, de 5—6 heures en temps ordinaire, ne put se faire qu'en 5 ou 6 jours!

Le Vali, Tahsin bey, qui tenait à s'assurer personnellement de la sécurité des déportés dans les limites de son district, les suivit jusqu'à Erzindjan, où ceux d'Erzéroum arrivèrent de fait sains et saufs par la route carrossable montés sur des arabas, avec halte à Baïbourt. Après Erzindjan on leur fit prendre la direction de Kémakh, Eguin, Arabguir, par des sentiers pour piétons; ces malheureux ne purent plus, par conséquent, se servir des chars à boeufs avec lesquels par les soins du Vali, ils avaient pu se transporter jusqu'à Erzindjan. Aussi les 3.000 véhicles furent-ils ramenés à Erzéroum.

On a fait circuler plus tard la nouvelle que Tahsin bey était parti à Erzindjan pour punir des massacreurs parce que, entre Mamakhatoun et cette ville tous les habitants des villages arméniens avaient été massacrés. On lança même la nouvelle sensationnelle de la pendaison, par ordre du vali, de 40 Kurdes accusés de massacres. Mais toutes ces nouvelles étaient fausses; la tuerie en règle avait commencé après la rentrée des véhicules qui avaient conduit les victimes à l'endroit désigné d'avance.

2. Les massacres

Voici quelques détails des massacres, rapportés par des témoins oculaires.

Le premier groupe composé des hommes les plus riches de la ville, dirigés vers Kharpouth, furent massacrés dans les environs de Palou, entre Diarbékir et Kharpouth. Le deuxième et le troisième groupe furent anéantis dans les gorges de Kanli-Déré (Vallée du Sang) et de Froundjilar, au delà de Malatia, en des conditions très barbares. Enfin, les hommes du quatrième groupe ont été égorgés au passage du Pont d'Erzindjan sur l'Euphrate; les

femmes ont été poussées en avant pour rejoindre des caravanes d'autres régions, qui les avaient précédées.

Le cas de deux garçons échappés par miracle à la tuerie nous en donnera une idée.

Le premier est celui de Charles Tchakalian, Khodortchouriote. Lui et un autre compagnon accompagnaient le P. Thomas Guédikian, Méchithariste, en estivage chez les siens, pour rentrer au collège des mêmes Pères à Erzéroum. Arrivés à Hinzk, un officier turc s'éprit du joli garçon, blond et fort ravissant, à peine âgé de 14 à 16 ans. Pour satisfaire ses instincts bestiaux, il veut l'arracher des bras du Père à qui l'enfant s'était accroché. Le Père Thomas ne se laisse pas intimider par les menaces de l'impudent officier qui, à son tour, pour se venger du refus, dénonce l'enfant et le Père comme des espions et les envoie sous escorte de gendarmes avec baïonette au canon. Au moment de la déportation, cet enfant circule librement entre les maisons, aidant les partants; ensuite il achète un âne pour suivre l'une des caravanes. A la sortie de la ville on compte le nombre des déportés et lui, pour se moquer, se fait chiffrer pour trois, en indiquant sa monture et le petit âne qui le suivait. Il assiste sur le pont d'Erzindjan à la sélection des hommes et à leur meurtre. Plus tard, dans les montagnes de Malatia, sous le nom de Charles, il est pris pour un allemand. Mais à la fin il tombe sous les cadavres des hommes tués à coups de hache et, de nuit, se frayant un chemin parmi les amas de cadavres il arrive au delà de Froundjilar où les bandits devaient se partager le butin d'argent et d'objets précieux enlevés à la foule des femmes déportées et aux hommes massacrés. Venant à savoir que Charles connaissait le français, on l'engage à classer les chèques et les obligations, jetés pêle-mêle avec des pièces d'or et de bijouterie entassées sur un tapis. Cette opération terminée, il obtint la permission d'aller chercher sa monture et il ne revint se joindre à la caravane des femmes que déguisé en fille. C'est ainsi qu'il a assisté à toutes les horreurs des tourments infligés, aux convois de femmes. Entre autres, il a vu de ses yeux un incendie de foin où de quatre à cinq mille enfants ont été brûlés tout vivants dans le désert de Syrie.

Un récit analogue de massacres d'hommes et de jeunes gens dans une vallée des montagnes de Malatia a été fait par un autre garçon Erzeroumiote, Souren Norbaronian, échappé aux massacres avec sa sœur, et arrivé à Mossoul après un long et pénible trajet à travers le désert.

Avant leur départ et à toutes les reprises des massacres, on proposait chaque fois aux condamnés de passer à l'Islamisme pour avoir la vie sauve; nous sommes fiers de déclarer que pas un de nos catholiques d'Erzéroum et des villages avoisinants n'accepta l'apostasie. Les Khodortchouriotes, fervents catholiques, ont été avec leurs prêtres des modèles de piété pendant le long et douloureux trajet. Ils ont communié jusqu'au jour où ils ont cessé d'avoir la messe par suite du martyre en masse de leur nombreux clergé. Quant aux femmes, elles furent tout simplement héroïques dans leur persévérance et leur endurance malgré toutes sortes de traitements inhumains. Les Kurdes eux-même ont témoigné plus tard devant une commission de recherches de Khodortchouriotes venus du Caucase, que les femmes de ces contrées, arrivées à Kémakh-Boghazi (gorge d'Euphrate) furent mises dans l'alternative de choisir entre le précipice ou la vie par l'apostasie. Après avoir fait le signe de la croix, d'elles-mêmes et en masse, du haut des rochers, elles se sont précipitées dans le fleuve.

Un autre épisode touchant m'a été rapporté par un jeune arménien catholique de Trébizonde qui avait pu, pendant la déportation, rejoindre une caravane de femmes et se cacher parmi elles pendant quelque temps et s'enfuir ensuite pour se rendre à Constantinople par sa ville natale. C'était le 15 Août, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge. On intima aux femmes, déjà dépouillées comme d'habitude de leurs vêtements, de se mettre nues et de traverser les tentes où des chefs kurdes les attendaient pour l'insulte suprême. Toutes se mirent à genoux et suppliérent, par des prières mêlées de larmes, l'Immaculée Mère de Dieu de leur épargner tout au moins en ce jour sacré de son triomphe sur la mort, la honte proposée, plus cruelle que la mort même. A l'instant, des secousses sismiques réitérées abattirent les tentes kurdes et mirent en fuite les bêtes à faces humaines qui s'écrièrent que le destin ne le voulait pas. Les femmes, restées seules purent continuer leur trajet pour rencontrer ailleurs la mort qu'elles avaient souhaitée.

La destination fixée à ces déportés était, nous l'avons dit plus haut, la Mésopotamie qui ne fut atteinte que par un nombre très restreint de survivants. Et ceux-ci, d'après le P. Hyac. Simon, à peine arrivés au village de Dara, furent jetés tout vivants dans des puits (anciennes citernes souterraines de Darius) ou, plus tard (le 22 Septembre 1915) massacrés sous les yeux de Khalil Pacha (beau-frère d'Enver Pacha) alors en tournée d'inspection (Manuscrit: «Mardine, la ville héroïque»).

3. Le cas exceptionnel de l'exemption des Pères Méchitharistes et des Soeurs de l'Immaculée Conception

Le 28 Juillet, de tous nos Catholiques d'Erzéroum, il ne restait en ville que nos deux évêques, les Pères Méchitharistes et nos Religieuses de l'Immaculée Conception. Mgr. Garabed Ketchourian Evêque démissionnaire, avait obtenu par faveur personnelle le permis pour lui et toute sa famille de ne pas aller plus loin que Sivas, par Erzindjan; nous les verrons installés là-bas confortablement.

Mgr. Melchésidéchian s'est adressé, par une requête en allemand, au Consul d'Allemagne[67]) et, par une requête analogue, en turc, au Gouvernement pour implorer sa protection pendant son voyage. Au gouvernement, il a envoyé dire qu'il s'attendait aux mêmes attentions que les Catholiques avaient méritées de tout temps de la part du Gouvernement impérial; et il remit en même temps au Vali les clefs de l'Eglise et de sa maison. Le seul résultat de ces démarches fut de pouvoir s'arrêter à Erzindjan pendant les massacres et de s'en aller ensuite, dans une relative sécurité, à Eguin, et de là à Malatia d'où, après l'armistice, il se rendit à Constantinople.

Les Pères Méchitharistes, grâce à des interventions très efficaces de leur Maison mère de Vienne auprès de l'Empereur, avaient pu obtenir l'ordre d'être exemptés avec nos Religieuses, de la déportation et, par conséquent, des massacres; ils ont dû cependant se regrouper, quelques uns de leurs Pères étant partis en estivage à Khodortchour, leur pays natal. Et voici en quelles conditions et avec quelles difficultés eut lieu le retour des Pères absents.

Au départ du Mudir de Khodortchour, destitué de son poste comme nous l'avons raconté plus haut, le Père Thomas Guédikian se mit en route pour rentrer à Erzéroum en compagnie de deux étudiants dont nous avons rapporté la poursuite honteuse par un officier turc. Le Père qui s'était opposé à l'attentat et, pour cette raison, avait été dénoncé comme espion, dut rentrer en ville ligoté pour avoir protégé la pudeur de l'innocent Charles Tchakalian. A

---

[67]) L'Ambassadeur allemand à Constantinople Wangenheim avait donné l'instruction suivante à son Consul à Erzéroum le 18 Avril 1915:

«Evitez toute apparence de vouloir prendre le droit de protéger les Arméniens et d'exercer n'importe quel acte d'intervention en leur faveur; il faut déclarer net et inculquer ce point auprès des autorités turques chaque fois que l'occasion se présentera.

Cette instruction parvenait au Consul juste au moment où l'on préparait la déportation. Aussi est-il facile de voir le résultat du recours du pauvre évêque au Consul d'Allemagne. La requête présentée au gouvernement turc a été plus heureuse car c'est à sa suite que ce digne prélat a pu survivre aux déportations.

son entrée en ville, il fut vu par des élèves qui allèrent tout de suite prévenir les autres Pères, ses confrères qui l'attendaient. Après des recours inutiles auprès du Vali et du Commandant turc, on fit intervenir le commandant allemand, étant donné qu'il s'agissait d'un sujet autrichien. C'est ainsi qu'on put délivrer de la prison le Père Thomas. Celui-ci, cependant succomba aux suites des mauvais traitements subis pendant son arrestation et son séjour près des égoûts des prisons. Il y contracta la fatale maladie qui le conduisit au tombeau et il fut enterré dans la cour de notre Eglise le 13 Mai 1915, fête de l'Ascension. Le Père Vahan Madikian eut le même sort que le Père Thomas.

En nombre ainsi réduit, les Pères attendaient impatiemment le jour de leur départ quand ils eurent la visite clandestine de Suleyman Soubhi, député de Bayazid. Celui-ci s'assura d'abord qu'il était seul avec les Pères. Ensuite, faisant le serment solennel de dire la vérité, il dit textuellement ce qui suit: «J'ai entendu dire que vous aviez l'intention de partir avec le Consul américain de Trébizonde; sachez qu'il y a un ordre formel de Talaat de vous tuer, vous aussi, comme tous les autres hommes arméniens. Ne vous fiez pas à n'importe quel permis de voyage; le Consul ne pourra pas vous défendre contre les bandits envoyés après vous pour vous massacrer. Aussi faut-il qu'avant le départ vous ayez un permis de Talaat Pacha lui-même pour vous rendre à Constantinople.»

Cette faveur fut accordée par l'entremise de Soubhi Suleyman qui voulait obtenir des Pères une intervention auprès de la femme du Docteur Tachdjian, ramenée en ville par les Turcs, avec l'intention de s'en emparer. Les Pères s'excusèrent, objectant les difficultés de circulation pour eux. Cette malheureuse femme, jeune et riche, était recherchée aussi par Béhaeddine Chakir, dont Suleyman bey redoutait la rivalité; aussi dut-il abandonner l'idée d'une telle poursuite par l'entremise des Pères. Cet incident providentiel permit cependant aux Pères de découvrir les intentions secrètes du Gouvernement à leur égard. Le directeur de l'Instruction Publique se flattait de pouvoir employer les Pères et les Religieuses dans les écoles gouvernementales, les Pères pour l'enseignement de la langue allemande, les soeurs pour la broderie et le piano. Ce projet ne put être mis à exécution par suite des ordres précis, arrivés de Constantinople et émanant de Talaat Pacha lui-même, de les envoyer directement à Constantinople.

Le départ eut lieu le 21 Novembre 1915. Le vide constaté partout, sur toute l'étendue du long trajet, par suite de l'évacuation

des Arméniens et les tristes nouvelles recueillies de la bouche même des massacreurs ont marqué des souvenirs les plus déchirants ce voyage mémorable de nos Pères et de nos Religieuses, qui ont sû se faire passer pour des Allemands afin d'échapper aux fâcheuses surprises de la méfiance turque.

A Mamakhatoun, voyant une grande bâtisse soutenue à l'intérieur et à l'extérieur par des arcades artistiques, les Pères, curieux par profession de tout ce qui est historique, voulurent la visiter pour voir s'il n'y avait pas quelque inscription à transcrire. Le gendarme qui ne manquait pas de les suivre, révéla qu'une commission spéciale était venue de Constantinople pour détruire toutes les inscriptions et supprimer ainsi toutes traces de souvenirs arméniens. De fait, ils ont vu de leurs yeux des ouvriers en train de démolir d'anciens monastères et temples, d'enlever des pierres sépulcrales et les briser pour le cailloutage des routes.

A Souchéhir, les cochers qui les emmenaient déploraient la disparition des Arméniens parce qu'ils avaient été avec eux de tout temps très aimables et hospitaliers. A chacun de leurs passagers, non seulement ils avaient été accueillant, mais ils leur offraient gratuitement des fruits et un viatique pour le voyage.

Les cochers changeaient de station en station et les Pères en profitaient pour avoir des renseignements sur chacun des pays d'où ils étaient. Pourquoi ce traitement si dur, leur demandaient-ils, contre une population dont vous-mêmes regrettez la disparition?

Affaire du gouvernement — répondirent ces inconscients arabadjis, qui ne se distinguaient de leurs bêtes que par leur figure humaine.

Et des cochers d'Amassia répondirent à des questions analogues que les Mollahs et Muezzins de leur ville avaient dit dans les mosquées, sur l'ordre du gouvernement, que l'extermination des guiavours avait été prescrite par le Coran et qu'ils en citaient des versets pour dire que la date prévue dans le Saint-Livre était arrivée. De plus, des prêcheurs de la guerre sainte avaient affirmé que chaque musulman devait épouser au moins six femmes. C'est ainsi que le fanatisme musulman surexcité par les instincts les plus bestiaux s'est livré aux excès les plus atroces et les plus lubriques en même temps.

D'autres cochers, plus naïfs, ont révélé à leurs clients de voyage, pris pour des allemands, que des documents imprimés par les autorités avaient fait croire à des soulèvements d'Arméniens

derrière les armées et que ces derniers avaient essayé de couper les liaisons des troupes avancées.

A Erzindjan, ils rencontrèrent M. Elfazian qui avait été éloigné, comme nous l'avons rapporté plus haut, de son dernier poste de drogman au Consulat allemand. Celui-ci raconta qu'il avait vu un convoi de vieilles femmes jetées dans des fosses préparées d'avance. Plus on les recouvrait de terre plus celle-ci se crevassait; la terre ainsi entassée avait formé une sorte de colline sautillante à cause des victimes humaines encore vivantes. A la vue et au récit de ces horreurs, il y avait de quoi s'affoler.

Un garçon vigoureux, ancien élève des Pères, s'était querellé avec des enfants turcs de son âge et il les poursuivait avec hardiesse. Les Pères lui ayant demandé s'il n'avait pas peur d'être tué par les parents de ces turcs, Ara — c'était son nom — leur répondit qu'il avait vu de ses yeux 3.000 enfants arméniens jetés en une fois dans le fleuve et que, par conséquent, rien n'aurait manqué au monde s'il lui fallait finir dans le nombre de ces victimes.

Les soldats turcs ont avoué la réalité de tous ces crimes en ajoutant que si les pierres et les eaux qu'on traversait avaient pu parler, elles auraient à redire mille autres horreurs, plus navrantes encore.

C'est ainsi que nos Pères et nos Religieuses arrivèrent à Sivas. On aurait dit une ville morte par suite de la fermeture du marché, si fiévreux et si animé autrefois par l'activité arménienne. Un silence de mort dominait les quartiers évacués. Ils apprennent que Monseigneur l'Archevêque se trouve en ville. Ils vont lui rendre visite et le trouvent alité, gravement malade et réduit aux extrêmes angoisses, tout seul, sans assistance. Ils lui administrent les derniers sacraments; ils lui règlent de petites affaires et en prennent congé pour toujours en le laissant presque agonisant.

Le 2 janvier 1916, ils arrivèrent à Constantinople, après avoir été témoins de la grande tragédie nationale.

b) La première occupation de la ville par les Russes.

Dans la ville d'Erzéroum ainsi évacuée par les Arméniens, ils ne restaient que des Turcs qui n'avaient pas voulu s'en éloigner même après le départ du Vali, le 15 février 1916, à la veille de l'entrée des Russes. Celui-ci avait eu soin de les recommander au vice-consul américain. Une députation de la population turque ainsi rassurée voulut aller à la rencontre du commandant russe. Un message de Tahsin bey lui fut remis par cette députation, de-

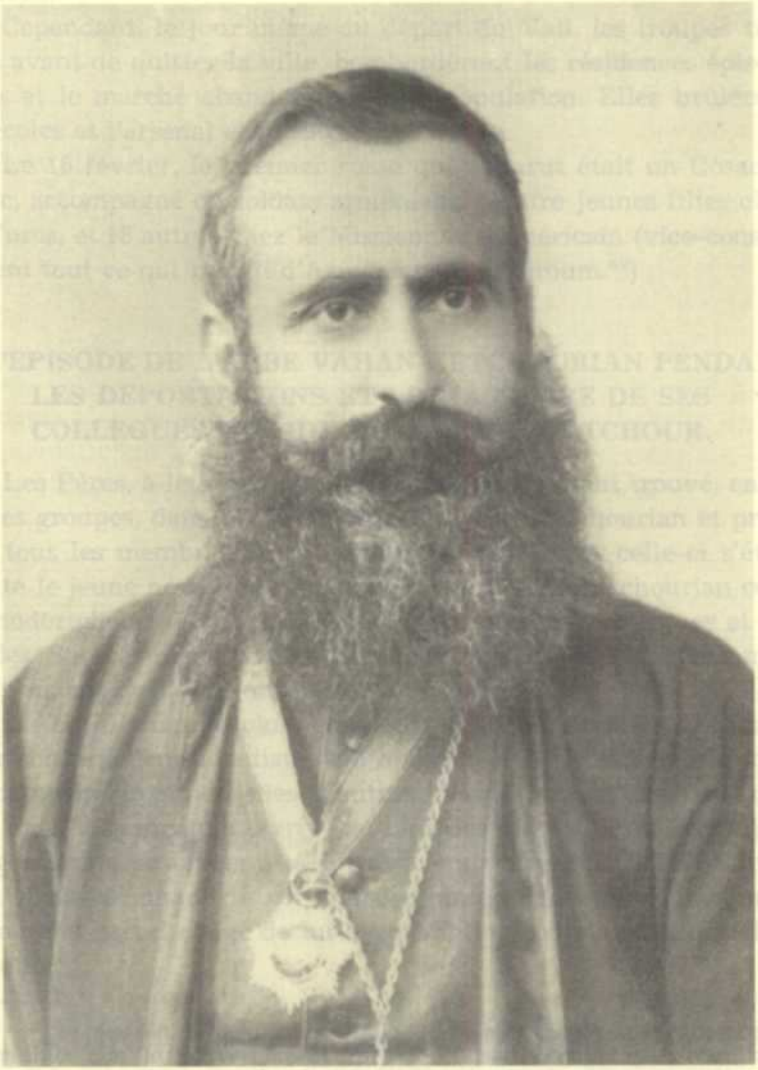

Mgr. Garabed Ketchourian

Evêque démissionnaire d'Erzéroum

mandant clémence et bienveillance pour les turcs de la ville qui n'avaient pris, disait-il, aucune part aux déportations des Arméniens.[68])

Cependant, le jour même du départ du Vali, les troupes turques avant de quitter la ville, bombardèrent les résidences épiscopales et le marché abandonné par la population. Elles brûlèrent les écoles et l'arsenal et saccagèrent la ville.

Le 16 février, le premier russe qui apparut était un Cosaque blanc, accompagné de soldats arméniens. Quatre jeunes filles chez les Turcs, et 18 autres chez le Missionnaire américain (vice-consul) étaient tout ce qui restait d'Arméniens à Erzéroum.[69])

B. L'EPISODE DE L'ABBE VAHAN KETCHOURIAN PENDANT LES DEPORTATIONS ET LE MASSACRE DE SES COLLEGUES ET FIDELES DE KHODORTCHOUR.

Les Pères, à leur passage par Erzindjan, avaient trouvé, entre autres groupes, dans un Khan Mgr. Garabed Ketchourian et presque tous les membres de sa nombreuse famille. A celle-ci s'était ajouté le jeune neveu de l'Evêque, l'abbé Vahan Ketchourian curé à Khodortchour, d'où il avait été déporté avec ses collègues et ses fidèles. Son cas mérite d'être signalé ici, à cause des circonstances qui tiennent de l'extraordinaire et du miraculeux.

L'Abbé Vahan, le plus jeune curé de Khodortchour, était visé pour son esprit nationaliste, son activité et sa jeunesse brillante. Sa caravane, comme celles d'autres villages catholiques, se traînait dans la campagne. Arrivé au pied des montagnes d'Erzindjan, un gendarme se présente à lui avec un ordre écrit de le suivre seul. Tout le monde le considère comme condamné à une mort certaine et prend congé de lui avec émotion comme pour une dernière fois.

---

[68]) Les maisons arméniennes étaient à peine évacuées par suite de la déportation que le gouvernement turc les faisait occuper par des Turcs emmenés exprès d'autres villes de l'Empire, et ceci pour donner aux Russes, qui venaient de l'occuper, un modèle de ville arménienne sans arméniens, transformée en ville exclusivement habitée par des turcs.

[69]) Le Consul allemand d'Erzéroum écrivait en quittant provisoirement la ville évacuée par les Arméniens: «Le principal article du programme jeune-turc — et la raison pour laquelle la Turquie a participé à la guerre mondiale — est la suppression des Arméniens de Turquie. Ensuite aurait suivi celle des autres races non-turques jusqu'à ce que l'Etat turc eût été reconstitué d'éléments exclusivement turcs. Suivant le principe du panturquisme, tous les sujets de l'empire auraient été obligés d'abord de s'unifier dans l'islamisme pour se fondre ensuite dans le turquisme. Ceux qui auraient refusé cette procédure auraient été inexorablement anéantis.»

Arrivé avec son escorte dans une des gorges des montagnes, le gendarme donne à lire à l'Abbé Vahan, toujours ligoté, l'ordre écrit par ses chefs de le tuer. Ne sachant pas lire le turc, il prie le gendarme de lui accorder quelque temps pour se préparer au trépas. Le gendarme, visiblement ému par la résignation de ce prêtre en pleine jeunesse, lui déclare qu'il se recommande à ses prières pour obtenir de Dieu la grâce de revoir ses fils qui se trouvaient au front. Ensuite, il ajouta que pour mériter cette grâce, il voudrait lui épargner la vie et le laisser à son sort. L'abbé Vahan prend cette déclaration pour une plaisanterie à la turque; cependant, après le départ du gendarme, il en a constaté la sincérité et il s'est caché sur la montagne, se transférant d'une grotte à l'autre et se nourrissant d'herbes qu'en bon botanicien il savait choisir.

Trois jours après, il aperçoit de loin une caravane de déportés qui arrivait. Il descend au pied de la montagne pour la rejoindre et s'y mêler; c'était justement sa caravane de Khodortchouriotes et il se glisse doucement dans la foule des femmes qui marchaient en tête.

Le soir même, comme partout, les gendarmes séparent les hommes et avec eux les prêtres et les invitent à les suivre. Soustraits aux yeux des femmes, ces malheureux ont été tous fusillés. L'abbé Vahan, évanoui, tombe lui aussi gravement blessé au-dessous des cadavres de ses collègues. Pendant la nuit, il se réveille, surpris de la lourdeur de la couverture dont il se croyait recouvert. Reprenant ses sens, il se rend compte de ce qui est arrivé. Il se dégage sans bruit de dessous la lugubre couverture et se traînant par terre il rejoint heureusement un ruisseau, où il se lave de ses blessures et du sang des autres massacrés dont il était souillé. Il déchire ensuite sa soutane pour en faire, de son mieux, un pansement.

Dans cet état, il grimpe les rochers des montagnes d'Erzindjan et, après une marche pénible de plusieurs jours, il arrive au sommet. Un chef de bande, indigné de le retrouver encore vivant, le fait accompagner par ses subordonnés à un khan où des déportés arméniens étaient concentrés. C'est ainsi que, par une coïncidence imprévue il retrouve son oncle, Mgr. Garabed Ketchourian avec tous ses parents dans l'attente d'un ordre d'aller à Sivas. Il les accompagne ainsi sans difficultés et s'installe avec eux pour être enfin employé à la comptabilité générale de la Banque Ottomane qui, à cette époque, manquait de personnel par suite du départ des Arméniens.

L'Abbé Vahan s'acquitte de son emploi avec toute l'habileté d'un ancien Frère des Ecoles chrétiennes et il fait admettre à la même banque comme trésorière sa cousine Makrouhi Djivanian. La vie ainsi assurée, à lui et aux siens, il demeure à Sivas durant les années de guerre, pour y enterrer d'abord l'Archevêque de Sivas, Monseigneur Léon Ketchedjian, ensuite son oncle, Evêque mort subitement à la nouvelle du massacre en masse de jeunes soldats arméniens d'Amélié Tabourou, dont plusieurs avaient fait sa connaissanace par de fréquentes visites et des services qu'ils lui avaient rendus à cette occasion.

L'abbé Vahan, témoin de tous ces événements et de l'œuvre de sauvetage des jeunes arméniens, réfugiés sur les montagnes de Sivas[79]) parvint à Constantinople après l'armistice et se mit au service du Patriarcat comme secrétaire.

Le gendarme qui lui avait épargné la vie à sa première arrestation se trouva par hasard face à face avec lui dans une rue de Constantinople, tout effrayé de peur d'être dénoncé. Bien au contraire, il fut invité au Patriarcat pour y prendre le café.

C) BAIBOURT

En cette ville, la même mesure de déportation fut appliquée par surprise à minuit. Aux déportés qui demandaient leur destination, on répondit: «On va vous envoyer dans un endroit loin des Turcs où la populace ne pourra pas vous massacrer. C'est le devoir du gouvernement de protéger ses sujets. Vous demeurerez là jusqu'à ce que la paix soit rétablie.»

Les malheureux arméniens ajoutèrent foi à ces paroles. En route pour l'exil ils s'aperçurent que les gendarmes d'escorte avaient changé d'attitude. Ils exigèrent d abord de l'argent et, à la nuit tombante, ils arrachèrent aux parents quelques jeunes

---

[79]) C'étaient des jeunes gens rescapés des massacres. Pour échapper aux poursuites des turcs, ils s'étaient réfugiés sur les montagnes où ils changaient continuellement de retraite, et ils se déguisaient en Circassiens, en kurdes, en arabes ou avec les costumes d'autres tribus nomades. Ils s'étaient adonnés à la recherche de leurs compatriotes survivants, qu'ils faisaient passer au Caucase, à l'abri de toute poursuite turque.

Ce ont eux qui, par une manœuvre habile, enlevèrent 300.000 Ltqs. papier à un courrier de la poste qui les transportait de la succursale de Sivas au siège central de la Banque Ottomane à Constantinople. Les journaux de Constantinople annoncèrent que des brigands circassiens avaient attaqué le courrier entre Sivas et Tokat et s'étaient emparés des sacs de la poste après avoir tué les gendarmes d'escorte.

L'abbé Vahan Ketchourian nous a affirmé que cette somme importante fut employée toute entière par nos jeunes gens pour venir en aide aux femmes et aux enfants arméniens orphelins.

filles. Les villageois turcs survenus complétèrent le rapt en ajoutant aux filles les garçons les plus avenants. Arrivés à Erzindjan, ils étaient laissés avec les seuls habits de dessous pour être distingués et reconnus par les bandes d'assassins qui les attendaient tout le long du trajet établi au préalable. C'est ainsi qu'on les dirigea vers Kémakh. En route, ils commencèrent par être attaqués par les Chettis (secte musulmane) dans le voisinage d'Erzindjan et, depuis cet endroit, jusqu'à une gorge lointaine de l'Euphrate ils essuyèrent de nombreuses attaques périodiques. Réduits à la fin à un petit nombre, les survivants ont tous été noyés dans le fleuve.

D) ERZINDJAN

Erzindjan, camp de concentration des déportés du Nord de l'Asie Mineure, a dû d'abord assister au passage des déportés d'Erzéroum, de Trébizonde et d'autres régions ayant par là leur route pour l'intérieur du pays et subir le même sort, avec plus d'ordre en apparence. On donna d'abord aux Arméniens un délai de quelques jours pour régler leurs affaires et vendre leurs effets qui naturelement furent soldés à vil prix.

Ensuite le départ commença en groupes distincts et successifs.

Le premier convoi partit le 11 Juin. On a dit pour celui-ci qu'il avait pu arriver à Kharpouth d'où il aurait été dirigé vers la Mésopotamie, comme tous les autres convois de déportés de ces parages; là-bas, disaient les Turcs, les survivants arméniens ne pourraient plus constituer une majorité.

C'est toujours à Kémakh-Boghazi que se perpétrèrent les attaques les plus mortelles. A ces déportés d'Erzindjan était réservé le sort de se trouver entre le feu et les coups des Kurdes par devant et, par derrière, de ceux des troupes régulières qui prirent quatre heures pour abattre toute la caravane. Les femmes, à genoux, jetaient leurs enfants dans le fleuve[71]). Ensuite, des chariots transportaient les cadavres des massacrés et les blessés pour les faire disparaître en les précipitant du haut des rochers. Tous ceux qui avaient pu, par hasard, échapper au carnage, subirent le même sort, les mains liées derrière le dos.

---

[71]) Le député d'Erzindjan, Halet, précipita et fit jeter dans le fleuve des centaines de petits enfants enlevés aux caravanes de déportés de passage dans les parages de cette ville. C'était la façon la plus expéditive de supprimer la race arménienne en ses germes.

C'est ainsi qu'on effaça les traces de ce convoi. D'ailleurs le spectacle de destruction restait partout le même avec quelques modifications imposées par les circonstances.

E) NECROLOGIE

La liste de nos prêtres martyrs est plus longue en ce Diocèse.

5. Mgr. Garabed Ketchourian. Né à Kerman (Kodortchour) le 22 Juillet 1847, élève du Séminaire d'Orléans, ordonné prêtre en 1874, promu Evêque en 1891. Il avait dû démissionner dans la suite.

Lors des déportations, comme nous l'avons vu, grâce à sa famille influente, il avait pu obtenir le permis de se rendre avec les siens à Sivas, où il est arrivé après une longue halte à Erzindjan, vers la fin du mois de Janvier 1916. Dans la désolation de la ville évacuée par les Arméniens, il trouvait cependant quelque soulagement dans les fréquentes visites des soldats arméniens de l'Amélie-Tabouru. Il a assisté dans sa dernière maladie et sa mort l'Archevêque de Sivas, qu'il avait trouvé gravement malade à son arrivée.

Plus tard, apprenant le massacre de centaines de jeunes arméniens affectés, comme nous l'avons dit, aux travaux de l'armée, il fut foudroyé d'un coup d'apoplexie.

6. Monseigneur Joseph Melchisédechian. Né à Erzéroum 1848, promu au siège épiscopal d'Erzéroum le 17 Août 1911, il avait succédé à Mgr. Ketchourian.

Par suite de ses requêtes au Vali et au Consul allemand, il avait pu après son départ d'Erzeroum, le 10 Août 1915, arriver jusqu'à Erzindjan avec certains égards. Mais au delà de cette première étape de sa déportation vers Eguin, il fut non seulement l'objet de traitements indignes, mais à plusieurs reprises roué de coups et menacé de mort. Il a vu de ses yeux des scènes terribles pendant son long trajet jusqu'à Eguin où il est arrivé le 10 Septembre 1915 et il a eu l'autorisation de passer l'hiver et y rester jusqu'au 20 Mai 1917.

Contre toute attente et par une circonstance fortuite et toute providenielle, il a pu se sauver et se rendre à Malatia et y rester jusqu'en Novembre 1919. Là, il s'est fait des amis parmi les Turcs qui lui ont raconté les détails du massacre de l'évêque et de ses prêtres, et qui plus tard lui ont fourni aussi une longue et intéressante liste de tous ceux qui avaient pris part aux massacres. Ayant pu reprendre la résidence épiscopale avec ses

dépendances, il y a habité et à cette occasion a pu avoir comme unique objet de tout ce qui restait de l'Evêché un anneau de l'Evêque tué, dont un turc, qui en était le détenteur, lui a fait cadeau. Cet anneau est conservé au Patriarcat, à qui Mgr. Melchisédechian l'avait confié avant de mourir. Après deux ans de séjour et d'apostolat à Malatia, auprès des survivants chrétiens échappés aux déportations, il vint à Constantinople, le 31 décembre 1919, où il succomba le 23 Janvier 1920 par suite des souffrances et de privations endurées au cours des déportations.

7. L'Archiprêtre Joseph Ketchourian. Né à Ardzeti le 16 Février 1837, élève du séminaire diocésain, ordonné prêtre le 23 Août 1859.

8. Pascal Yanoghian. Né à Sounintz, en 1837, élève du séminaire diocésain, ordonné prêtre à Artvine le 26 Avril 1864.

9. Pierre Réhanian. Né à Mokhragouyd en 1839; élève du séminaire diocésain, ordonné prêtre en 1864.

10. Mardiros Ghazarian. Né à Mollah-Suleyman en 1845; élève du séminaire diocésain, ordonné prêtre en 1864.

11. Jacques Kéchichian. Né à Djidjabagh en 1843; élève du séminaire diocésain, ordonné prêtre en 1863.

12. Pierre Abazian. Né à Gakhmekhoud le 24 Novembre 1847; ordonné prêtre à Trébizonde en 1870.

13. Etienne Apozian. Né à Moghragouyd en 1847; élève du séminaire diocésain; ordonné prêtre en 1871.

14. Jacques Mélikian. Né à Kerman en 1846, élève du séminaire diocésain, ordonné prêtre en 1872.

15. Vartan Ghazarian. Né à Sounintz en 1846; élève du séminaire diocésain, ordonné prêtre en 1872.

16. Ohannès Abdalian. Né à Garmérig le 19 Mai 1846; élève du séminaire diocésain; ordonné prêtre le 25 Novembre 1873.

17. Joseph Aprahamian. Né à Erzéroum, le 4 Janvier 1848, élève du collège Urbain à Rome, ordonné prêtre à Erzéroum en 1874 le 2 Février.

18. Jean Houriguian. Né à Mollah-Suleyman en 1861; ordonné prêtre en 1880, pendu à Alachguerde.

19. Pascal Pirazian. Né à Djidjabagh le 15 Septembre 1857, élève du séminaire diocésain; ordonné prêtre le 23 Mai 1882.

20. Garabed Vartabédian. Né à Garmérig le 15 Mai 1862, élève du séminaire diocésain; ordonné prêtre le 9 Juin 1885.

21. Etienne Zakarian. Né à Djidjabagh le 24 Septembre 1861, élève du séminaire diocésain, ordonné prêtre le 16 Février 1886, fusillé par les Kurdes entre Kémakh et Eguin.

22. Joseph Karakachian. Né à Gakhmekhoud le 15 Mai 1862; élève du séminaire diocésain; ordonné prêtre en 1886 le 29 Février.

23. Etienne Krikorian. Né à Mollah-Suleyman le 30 Septembre 1851, élève du séminaire diocésain; ordonné prêtre en 1889 le 22 Juillet.

24. Jacques Hovsépian. Né à Garmérig en 1869 le 13 Décembre, élève du séminaire diocésain; ordonné prêtre en 1889 le 22 Juillet.

25. Alexan Albertian. Né à Hintzk le 8 Septembre 1863; ordonné prêtre le 26 Mai 1889, élève du séminaire diocésain.

26. Nersès Soukiassian. Né à Délibaba en 1861; élève du séminaire diocésain; ordonné prêtre en 1890.

27. Joseph Nersessian. Né à Garmérig le 1er Juin 1866, élève du séminaire diocésain, ordonné prêtre le 14 Octobre 1889.

28. Pascal Tourchian. Né à Kissak en 1869, élève de Saint Sulpice à Paris; ordonné prêtre en 1894, Vicaire Forané du quartier de Khodortchour.

29. Paul Keuroghlian. Né à Mokhragouyd le 15 Août 1874, élève du séminaire diocésain, ordonné prêtre le 5 Juin 1902.

30. Jacques Dernersessian. Né à Hintzk en 1870, élève du séminaire diocésain; ordonné en 1903.

31. Etienne Latchinian. Né à Sounintz en 1870, élève du séminaire de Bzommar, ordonné en 1903.

32. Amprosios Kristianian. Né à Kéghoud en 1879 le 17 Novembre, élève du séminaire diocésain ordonné prêtre le 15 Mai 1903.

33. Paul Karakachian. Né à Gakhmekhoud en 1879, élève du séminaire Saint Louis à Constantinople; ordonné prêtre en 1904.

34. Avédis Zinaguirian. Né à Keghoud en 1881; élève du séminaire diocésain; ordonné prêtre en 1905.

35. Ignace Tchartchian. Né à Erzéroum en 1876; élève du collège arménien à Rome; ordonné prêtre en 1905.

36. Athanase Ghazarian. Né en 1882; ordonné prêtre le 24 mai 1909; élève du séminaire oriental de Beyrouth. Il a été arrêté à Erzéroum et déporté. Il a disparu dans une vallée près d'Erzindjan, entraîné par l'une de ces vagues humaines qui s'appelaient caravanes de déportés arméniens.» (Bulletin oriental des P. P. Jésuites, Beyrouth).

37. Jacques Khatchadourian. Né en 1860 à Hrintch (diocèse de Mouch) élève du séminaire diocésain, ordonné prêtre en 1909.

38. Joseph Zohrabian. Né à Erzéroum en 1886, élève du séminaire français de Beyrouth; ordonné prêtre en 1910 le 5 Mai. Il a été tué dans la vallée d'Erzindjan.

39. Paul Tchodoyan. Né à Erzéroum en 1886, élève du séminaire de St. Louis à Constantinople, ordonné prêtre en 1910.

40. François Nanian. Né à Khentatsor en 1887, élève du séminaire français de Beyrouth, ordonné prêtre en 1910. Il périt avec ses paroissiens de Khodortchour. «Les habitants de tous les districts arméniens qui touchent à la frontière russe n'ont pas été déportés, mais ils furent subitement cernés et massacrés. Un très petit nombre de jeunes gens ont pu franchir la frontière russe par des chemins de montagnes très difficiles (Bulletin du séminaire oriental, 1914—1924, page 36).

41. Mesrob Tatmanian. Né à Khentatsor en 1889, élève du séminaire de Bzoumar, ordonné en 1910.

42. Paul Toktouchian. Né à Djirasun en 1861.

43. Pierre Nouridjanian.

Ces prêtres étaient répartis dans la ville d'Erzéroum et dans le groupe des villages de la contrée appelée «Khodortchour» dont nous avons nommé les principaux à la page 147.

Les hommes de ces villages de Khodortchour se trouvaient en majorité au Caucase, engagés en affaires de Commerce et d'Industrie; aussi ne subirent-ils pas les mesures de suppression; nous en verrons après l'armistice un groupe venir en Turquie à la recherche de survivants de leurs familles.

Les Pères Méchitharistes

Ces religieux qui, comme nous l'avons raconté plus haut protégés par l'Autriche avaient obtenu l'exemption de la dépor-

tation, ont dû plus tard abandonner leur couvent et leur collège et se rendre à Constantinople.

Malgré des ordres spéciaux venus de Talaat lui-même pour cette exemption, ils ont eu des propositions de suivre d'autres directions que celle de Constantinople; avertis par des amis turcs du danger qui les attendait sur d'autres routes, ils se sont tenus aux directives du Commandant allemand et ainsi ils ont pu arriver sains et saufs à Constantinople le 2 janvier 1916.

Cependant, ils ont eu à déplorer, avant leur départ, le décès de trois religieux, auxquels nous avons fait des allusions plus haut.

44. P. Mathieu Hadjian. Né au village de Mitchintagh (Khodortchour) en 1867 le 13 Décembre, entra au monastère de Vienne en 1882. Il y a professé ses vœux en 1888. Ordonné prêtre en 1891, le 25 Décembre; en 1896 il fut destiné à la mission de Smyrne, d'où, après six mois, il fut transféré à Constantinople, pour enseigner au collège de Pancaldi. Pour mieux rétablir sa santé, il avait été envoyé à Khodortchour, son village natal. Il y est ainsi engagé comme Curé jusqu'en 1915 et, par conséquent, il a été déporté et massacré comme ses collègues.

45. P. Wahan Madikian. Né le 17 Mars 1868 à Kerman, village de Khodortchour. Entré au monastère en 1882, il y a professé ses vœux en 1888 et fut ordonné prêtre en 1891, le 25 Décembre. Directeur du collège de Smyrne, il a été transféré avec la même charge à Erzéroum où, en 1915, il succomba le 17 Mai à une épidémie de typhus qui sévissait en ville.

46. P. Thomas Guédikian. Né lui aussi à Kerman, village de Khodortchour, en 1876, le 13 Septembre. Il a été admis au Noviciat de Vienne en 1892 et y professa en 1895; il fut ordonné prêtre en 1900, le 28 Décembre.

En 1914, il était parti à son village pour y passer l'estivage. Par suite de la déclaration de guerre, au retour avec deux élèves, comme nous l'avons rapporté plus haut, il a été mis sous surveillance comme espion pour avoir résisté à l'attentat d'un gendarme contre l'innocence d'un des élèves et, conduit directement en prison. Il en a été délivré après quelques jours de détention, mais par suite de la nausée éprouvée dans les égoûts des prisons, près desquels il avait été jeté, il a été atteint d'une grave maladie d'estomac à laquelle s'est ajoutée la fièvre typhoïde qui l'a emporté le jour même de l'Ascension, le 13 Mai. Il a été enterré dans la cour de l'Eglise.

III. DIOCESE DE TREBIZONDE

Circonscription du Diocèse

Ce diocèse comprenait toute l'ancienne région du Pontus, qui actuellement contient le Vilayet de Trébizonde, situé entre Erzéroum et la Mer Noire, et une partie de celui de Sivas. Aussi s'étendait- il depuis les frontières russes jusqu'à Inébolou et depuis le littoral de la Mer Noire (Pontus Euxinius) jusqu'à Amassia y comprise.

Les villes principales, qui constituaient des centres arméniens étaient Trébizonde elle-même, Gumuch-hané, Rizé, Tripoli, Kirassonde, Ordou, Samsoun, Bafra, Sinob, Chabin-Karahissar, Merzifoun, Havza, Amassia, Tchoroum.

Des Catholiques arméniens se trouvaient disséminés un peu partout; mais les centres organisés en paroisses et en missions étaient, après Trébizonde ville résidentielle de l'Evêque diocésain, Samsoun, Havza, Merzifoun et Amassia.

En 1914, avant même la proclamation de la guerre mondiale, des bruits de poursuite des Arméniens circulaient surtout à Merzifoun, à Havza et à Amassia, à la suite d'une visite officielle, dans ces parages, du vali de Sivas Mouammer bey. Le caïmakam de Havza m'avait confidentiellement communiqué pour le lire, tout un dossier, lourd de documents, concernant le mouvement des nationalistes arméniens, surtout des Tachnagtzagans. On faisait croire à la population de Merzifoun que des bombes avaient été saisies dans des sacs de farine des meuniers arméniens et que le meurtre de la famille d'un gendarme dans le quartier musulman avait été perpétré par des comitadjis arméniens. Arrivé à Samsoun, j'ai constaté que des lettres cachetées de rouge avaient été confiées aux agents de police avec ordre de ne les ouvrir que sur instruction ultérieure des autorités. Plus tard j'ai su que ces lettres cachetées contenaient des mesures contre les Arméniens. Par suite de l'entrée en guerre de la Turquie, la date de l'exécution de ces mesures avait été fixée pour 1915.

A) LA VILLE DE TREBIZONDE

1. Les déportations

Dès les premiers jours du mois de Juin 1915 tous les musulmans apprirent que les Arméniens seraient traités comme des criminels. A Trébizonde, le samedi 25 Juin, on placarda dans les rues l'affiche concernant la déportation des Arméniens. Le jeudi

1er Juillet, toutes les rues étaient gardées par des gendarmes, baïonnette au canon et l'expulsion des Arméniens de leurs maisons commença. Je laisse la parole au Consul général d'Italie, M. Gorrini, qui a été interviewé à ce sujet par le «Messagero» de Rome.

«La proclamation officielle de l'internement est arrivée de Constantinople. C'est l'œuvre du gouvernement central et du Comité «Union et Progrès». Les autorités locales et même la population musulmane, en général, essayèrent de résister, de modérer, de faire des exemptions, de l'étouffer. Mais les ordres du Gouvernement central furent catégoriquement confirmés et tous les Arméniens furent obligés à se résigner et à obéir. Le corps consulaire intervint et essaya de sauver au moins les femmes et les enfants. Nous réussîmes en fait, à obtenir de nombreuses exemptions, mais elles ne furent pas respectées par la suite, en raison de l'intervention de la section locale du «Comité Union et Progrès» et de nouveaux ordres arrivés de Constantinople[72])

«C'était une véritable extermination et un «massacre des Innocents», des choses inimaginables, une page noire marquée par la violation flagrante des droits les plus sacrés de l'humanité, de la Chrétienté et des nationalités. Les Arméniens catholiques qui, précédemment, avaient toujours été respectés et exemptés des massacres et des persécutions furent, cette fois, aussi maltraités que les autres, toujours sur les ordres du Gouvernement central. Ils n'avaient jamais occasionné de désordres ou donné motif à des mesures collectives de police. Lorsque je partis de Trébizonde, il n'y restait pas un Catholique. Du 24 Juin 1915, date de la publication du décret infâme, jusqu'au 21 Juillet, date de mon départ de Trébizonde, je n'ai pas pu dormir ni manger. Je fus en proie à des troubles nerveux et à des nausées, tant était terrible le tourment de devoir assister à l'exécution en masse de ces créatures innocentes et sans défense. Le défilé des convois d'Arméniens déportés, sous mes fenêtres et devant la porte du Consulat, leurs appel au secours auxquels ni moi, ni personne, ne pouvait répondre, la ville dans un état de siège gardée par 15.000 soldats en complet équipement de guerre, par des milliers d'agents de police, par des bandes de volontaires et par des

---

[72]) Un rapport de l'Ambassade allemande en date du 21 Décembre 1915 affirme que dans la région de Trébizonde l'islamisation par force était méthodiquement exécutée. Les déportations en masse commencées à Trébizonde le 26 Juin, à Samsoun le 27 Juin en ont donné des preuves, car en furent exemptés ceux qui avaient apostasié ou tout simplement changé de nom.

membres de «l'Union et Progrès»; les lamentations, les pleurs, les imprécations, les nombreux suicides, les morts soudaines de peur, des êtres perdant subitement la raison, les incendies, les tueries dans la ville à coups de fusil, les perquisitions féroces dans et hors de la ville; les centaines de cadavres trouvés chaque jour le long de la route d'exil; les jeunes femmes converties de force à l'islamisme et exilées comme les autres; les enfants arrachés à leurs familles ou aux écoles chrétiennes et remis par force aux familles musulmanes ou bien embarqués par centaines sur des barques avec leur chemise pour tout vêtement, puis chavirés et noyés dans la Mer Noire ou dans la rivière «Deïrmen-Déré»[73]).

«Tels sont mes derniers et ineffaçables souvenirs de Trébizonde, souvenirs qui, après un mois, tourmentent encore mon âme et me rendent presque fou. Lorsqu'on a vu tout un mois d'horreurs, d'interminables tortures en se trouvant impuissant à agir comme on le voudrait, on se demande naturellement et spontanément si tous les cannibales et toutes les bêtes féroces du monde ne sont pas sortis de leur repaires et de leurs retraites et s'ils n'ont pas quitté les forêts vierges de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérque et de l'Océanie pour se donner rendez-vous à Stamboul.

«Je préfère terminer ici mon interview, en affirmant solennellement que cette page noire de l'histoire de la Turquie exige une condamnation intransigeante et la vengeance de toute la chrétienté. Si les puissances chrétiennes, qui sont encore neutres savaient tout ce que je sais, tout ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles, elles seraient entraînées à se soulever toutes contre la Turquie et à crier l'anathème contre un gouvernement inhumain et son féroce Comité «Union et Progrès» et elles étendraient la responsabilité aux alliés de la Turquie, qui tolérèrent et même protégèrent de leurs bras puissants ces crimes exécrables qui n'ont pas d'égaux dans l'histoire moderne ou ancienne. Honte, horreur et déshonneur!»

M. Gorrini s'en tient aux généralités des horreurs. Le cas cependant des enfants et d'hommes noyés dans la Mer Noire, cas

---

[73]) Un lieutenant-colonel turc, rentré des Dardanelles à Constantinople le 30 Septembre 1915, a raconté au Consul général allemand, les larmes aux yeux, ce que ses parents de Trébizonde lui avaient écrit sur les massacres des Arméniens déportés de cette ville et de Sivas. Ceci coïncidait juste avec le jour où Talaat communiquait à l'Ambassadeur copies de ses contre-ordres pour arrêter la poursuite des Arméniens et disait cyniquement que la Question Arménienne n'existait plus!

spécial pour Trébizonde, mérite d'être plus détaillé: Au littoral maritime un certain nombre de barques avaient été affectées à la charge cruelle de transporter des enfants pour les décharger dans la mer. Dans les mêmes conditions, d'autres barques, pleines de gendarmes les suivaient, mais celles-ci, affectées à des transports d'hommes qui à bonne distance de la plage étaient tués à coups de revolver et leurs cadavres ensanglantés précipités dans l'eau. Beaucoup de ces cadavres rejetés par la mer et amenés par les vagues près des murs des Pères Capucins, ont été soit par ces derniers, soit par des Grecs, enterrés provisoirement sous le sable. Quand plus tard j'ai pu visiter cette malheureuse ville résidentielle, je me promettais de faire un enterrement honorable et triomphal, lorsque notre indépendance solennellement promise par les Alliés, aurait été réalisée. Ces jours-là, hélas! ne sont pas arrivés . . . et les vagues du Pont-Euxin continuent à jouer tristement avec des ossements d'innocents martyrs . . . !

Aux premières alertes de déportation, grâce à l'intervention des consuls autrichien et allemand, on sépara les catholiques et les protestants: leurs maisons furent marquées de rouge en signe d'exemption. Ces mesures hypocrites n'avaient eu pour tout but, hélas! que de leur cacher encore mieux le piège qui les attendait quelques jours après. Nos Catholiques, pour la plupart, étaient déjà partis en villégiature à Totz, village situé à deux heures de distance, d'où les hommes se rendaient en ville, le jour, pour rentrer le soir. Ainsi, ils se trouvaient naturellement divisés en deux groupes, les femmes et les enfants au village, et les hommes en ville.

Vers la fin du mois de Juin, et précisément trois jours après le départ du premier convoi de déportés, Totz était encerclé par les gendarmes, et les maisons, en ville, étaient occupées par les agents de police: c'est ainsi que les femmes et les hommes ont été déportés séparément; ces derniers furent massacrés à quelque distance de la ville et les femmes expédiées dans la direction de Gumuch-Hané pour rejoindre d'autres caravanes déjà sur la route de l'exil.[74])

---

[74]) D'après un rapport de l'ambassadeur allemand, le Prince Hohenlohe, en date du 4 Septembre 1915, une dépêche de son Consul de Trébizonde, envoyée vers la fin du mois d'août, l'informait qu'un nombre restreint d'Arméniens restait encore dans la ville (parmi ceux-ci on remarquait des employés de la Banque Ottomane et de la Regie des Tabacs), mais ils furent déportés de nuit à l'improviste et après avoir été complètement dépouillés ils furent massacrés à proximité de la ville. Mr. Apik Messerlian, drogman du Consulat français, arménien catholique distingué et très cultivé, n'a pas été épargné et malgré les interventions en sa faveur, même par des Turcs, il subit le

2. Le cas du docteur Léon Arslanian.

Comment on se débarrasse d'un concurrent, écrivait la Renaissance, Journal de Constantinople en langue française.

Quelques jours avant l'expulsion des Arméniens de Trébizonde, le médecin de la Municipalité, Léon Arslanian, reçut une dépêche du commandant militaire d'Erzéroum le nommant médecin d'un hôpital militaire en cette dernière ville. Le Dr. Arslanian, récemment rétabli d'une maladie, se rend auprès du gouverneur et demande un sursis de quelques jours. Le gouverneur le lui accorde en ajoutant que le voyage sera effectué à ses frais. La déportation des Arméniens de Trébizonde avait eu lieu déjà depuis quatre jours. Le Dr. Arslanian, accompagné de son frère, Hrant, médecin étudiant à Beyrouth, se trouvant à Trébizonde en vertu d'un congé d'estivage, et de la famille du Dr. Hékimian, loue une voiture et se met en route pour rejoindre son nouveau poste. Arrivés à Gumuch-Hané, les voyageurs sont arrêtés et conduits dans une écurie pour y être égorgés. Là, le docteur Arslanian prie les bourreaux de ne pas les torturer et d'en finir au plus tôt en se servant d'armes à feu. Mais on ne l'écoute pas et on les tue après leur avoir infligé des supplices raffinés. — Ce fait nous fut raconté plus tard par un témoin oculaire, un soldat grec au bataillon du Génie qui, de loin, a assisté aux derniers moments des victimes et qui a inhumé de ses propres mains les cadavres des deux frères.

On sut plus tard le mobile véritable de ce meurtre. Le Dr. Aly Saïb, médecin de la municipalité de Trébizonde, avait organisé cette boucherie et donné des instructions secrètes à ceux qui l'accomplirent. Voulant se débarasser d'un concurrent et d'un rival, il le fit attaquer en pleine route et loin de la ville, car autrement si le Dr. Arslanian s'était douté du danger, il aurait facilement trouvé hospitalité auprès de certains turcs de Trébizonde qui l'estimaient beaucoup.

Après avoir commis cet ignoble assassinat, le Dr. Aly Saïb

---

même sort que les autres. Le même Consul en réponse aux recommandations de son Ambassadeur d'intervenir en faveur de ce malheureux, écrivait que le Vali était impuissant devant le Comité local de l'«Union et Progrès»; aussi ne croyait-il pas réussir dans ses démarches. «J'essaierai cependant d'exécuter votre recommandation. Faites entre-temps communiquer au Gouvernement local la dépêche circulaire de la Sublime Porte à ce propos.» La cuisinière de ce même Consulat, (une syriaque de langue arménienne) fut déportée avec des femmes arméniennes; arrivée à Kharpouth elle put se faire reconnaître pour non-arménienne. Elle avait assisté à toutes les horreurs des déportations avec nos Religieuses de Trébizonde, elle m'en a rapporté les détails à sa rentrée à Constantinople après l'armistice. J'en parlerai dans les Notes sur nos Religieuses en général.

voulut s'emparer de la veuve du Dr. Arslanian, Noémi, une jeune et belle femme, mère de deux enfants en bas âge, Kaël et Hilda; sur le refus catégorique de cette honnête créature, ce monstre la fit noyer dans la Mer Noire.

Le beau-frère de M. Arslanian, M. Vidal, sujet français, établi depuis plusieurs années à Trébizonde, expédia les deux petits orphelins à l'Orphelinat arménien catholique à Batoum, profitant de l'occupation provisoire de Trébizonde par l'armée russe.

Quand les alliés occupèrent Constantinople, Aly Saïb fut arrêté et son procès fit sensation à cette époque. Le procès dura plusieurs semaines et l'accusé ne quitta les prisons que quand les Autorités britanniques eurent l'étrange idée d'interner dans l'île de Malte les principaux criminels de cette catégorie; rentré de cet exil de plaisir, il fut envoyé par le gouvernement turc, en récompense de ses services dans les massacres d'Arméniens, comme Consul général de Turquie à Alep.

A l'hôtel Baron (prête-nom de M. Mazloumian, arménien) où il résidait, Aly Saïb, démasqué par un médecin arménien constantinopolitain, fut poursuivi par les amis de ses victimes, se réfugia à Salonique, bureau du Comité Jeune-Turc, où il trépassa en pleine fonction consulaire turque.

Kaël, fils du Dr. Léon, a pu rejoindre ses oncles en Syrie, où il servit le Haut Commissariat français en qualité de secrétaire, après avoir fait son cours de Droit; Hilda, sa sœur, mourut tuberculeuse à l'âge de 15 ans.

Monseigneur Naslian, Evêque de Trébizonde, a échappé à la mort par miracle: parti le 22 juin 1914 pour le Congrès Eucharistique de Lourdes, il rentrait d'Europe par Dégé-Aghatch en Novembre 1914. Il a dû s'arrêter à Constantinople, les Détroits étant fermés. C'est ainsi qu'il a échappé à une mort certaine.

B) SAMSOUN ET LES AUTRES VILLES DU DIOCESE

a) Extrait du Journal du Curé arménien catholique de Samsoun

Pendant sa visite à Samsoun, après la guerre, en 1919, Monseigneur Naslian a pu y trouver l'important journal que le bon curé de cette ville, l'Archiprêtre Jean-Baptiste Meghmouni, avait tenu jusqu'au Dimanche 27 Juin / 10 Juillet 1915, date à laquelle les déportations avaient commencé. Nous en publions un extrait qui donnera une idée de la situation à Samsoun, à Havza, à Mer-

zifoun et à Amassia. Il nous montrera en même temps comment nos chères communautés des susdites villes se préparaient inconsciemment au martyre!

Des notes explicatives en parenthèses et en marge sur les personnes et les choses, indiquées dans le journal, en éclairciront le contenu.

1. La situation à Samsoun

22 Juin (1914) / 5 Juillet[75]: Nous avons fait à l'école de nos Soeurs, — sise à côté de l'Eglise Paroissiale arménienne catholique de Saint Joseph — la distribution des prix. Par la même occasion nous avons célébré la fête onomastique de Mgr. L'Evêque, qui tombait le mardi suivant, jour de la nativité de St. Jean-Baptiste, anticipation faite en raison de son départ pour le Congrès Eucharistique International de Lourdes, sur le «Yonie» de la Compagnie Paquet. Nous sommes allés à bord pour lui souhaiter bon voyage. Le R. P. D'Autume S.J. qui était de retour de sa visite aux provinces, voyageait par le même bateau, avec trois autres Pères de la Compagnie de Jésus, ainsi qu'un Frère Mariste du Collège Français de Samsoun. Les fidèles avaient fait à l'église des offrandes de bougies pour que Mgr. l'Evêque fasse un heureux voyage. Tous les frais de ces démonstrations paroissiales avaient été pris en charge par M. Yervant Couyoumdjian, Ephore de l'Eglise.

Note: (L'Abbé Meghmouni, par modestie dont il était un modèle, cache son onomastique dans celle de l'Evêque, avec qui il a fêté la St. Jean).

(Les Agents de la Compagnie Paquet à Samsoun, les Hékimian Père et Fils, étaient de très dignes et distingués arméniens catholiques. Les trois fils échappèrent à la déportation, puisqu'ils se trouvaient en Europe avant la guerre et ils y restèrent pour recueillir ensuite les survivants de la famille. Nous donnerons plus bas l'émouvant récit de Madame Philomène, leur mère sur les détails du tragique trajet de Samsoun à Alep. Ce récit pourra donner une idée du sort de tous les autres déportés.)

(Le R. P. d'Autume était Supérieur des Missions de la Province d'Arménie: il rentrait à Constantinople après une tournée faite aux établissements de ces Missions à Sivas, Tokat, Merzifoun et Amassia, centres d'une florissante culture pour la jeunesse arménienne. A bord du bateau, il avait eu le plaisir d'an-

[75]) La deuxième date est celle du Calendrier Grégorien et la première celle du Calendrier Julien resté en usage chez les chrétiens d'Orient et en retard de 13 jours.

Mgr. Jean Naslian

Evêque de Trébizonde

noncer à Mgr. Naslian sa décision d'ouvrir un Séminaire arménien à Amassia afin de préparer de jeunes lévites pour le grand Séminaire Oriental de Beyrouth. Ils se sont entretenus sur les détails des conditions de ce nouvel établissement et de ses rapports juridictionnels avec l'Evêque ordinaire).

(Yervant Couyoumdjian, Ephore de l'Eglise Paroissiale, était Inspecteur des forêts; homme très dévoué au service de la Communauté, il ne s'était jamais mêlé aux affaires politiques et il ne servait que sa famille, son Eglise et son gouvernement. Cependant il n'a pas été épargné dans les fatales mesures de l'extermination arménienne).

25 Juin / 8 Juillet: Les Soeurs Angèle et Serpouhi sont parties pour Havza. Le R. P. Apak, Jésuite, m'a rendu, par son domestique Ohannès Féroughian, le Tabernacle, que je lui avais prêté.

(Soeur Angèle Baliguian, originaire de Merzifoun, était la fondatrice et la Supérieure Générale de la Congrégation Diocésaine des Soeurs Arméniennes de l'Assomption, fondée canoniquement en 1884 par Mgr. Paul Marmarian, Evêque de Trébizonde (1879 à 1902). Mgr. Naslian ayant supprimé la naissante Congrégation également diocésaine des Soeurs du Tiers Ordre de Saint Dominique, fondée nouvellement par l'Abbé Grégoire Gamsaragan à Havza, l'avait rattachée avec toutes ses propriétés et maisons à celle de l'Assomption de Trébizonde. Soeur Angèle, sur l'invitation de l'Evêque, était venue à Samsoun pour se rendre à la nouvelle Mission et maison sus-mentionnées. Nous verrons plus loin la fin tragique de cette Maison et de ses Religieuses, toutes massacrés. Soeur Angèle est partie avec Soeur Serpouhi le 27 Juillet pour Havza et son assistante, Soeur Dirouhi, qui l'accompagnait aussi jusqu'à Samsoun est rentrée à Trébizonde par mer. C'était pour ne plus se revoir).

1 /14 Juillet — mardi: A l'occasion de la fête nationale de la République Française, nous sommes allés au Consulat pour les félicitations d'usage. Tout le corps consulaire et le Gouvernement de la ville y étaient venus.

(C'était la dernière réception au Consulat français: on ne soupçonnait pas l'entrée en guerre prochaine de la France contre la Turquie; pour notre paroisse c'était le dernier adieu à la France et à ses gouvernants).

10/23 Juillet: J'ai été invité par le Gouvernement, la Municipalité et le Comité Jeune-Turc à la réception donnée pour

l'anniversaire de la Constitution turque; je les ai visités tous les trois; le soir, dans le nouveau Palais de la Municipalité, on a offert un dîner à 125 invités; toutes les autorités locales, le corps consulaire et les groupements administratifs et commerciaux étaient présents, sauf le Métropolite Grec et le Pasteur protestant. La fanfare militaire jouait de temps à autre des morceaux choisis. Après les discours en turc, on est allé se rafraîchir au buffet de gala. Mais comme demain commence le jeûne musulman, on n'a pas servi de liqueurs pour éviter les murmures de la population. La célébration de cet anniversaire a été très solennelle. Des crieurs publics avaient annoncé qu'en participation à la fête tous les magasins devaient arborer deux drapeaux turcs. Un défilé militaire eut lieu, puis celui des artisans. Toute la ville était sur pied.

12 /25 Juillet: J'ai envoyé une dépêche à Monseigneur, qui est à Lourdes maintenant, pour lui exprimer les voeux de la Communauté au Roi éternel et à la Sainte Vierge.

13 /26 Juillet: D'après les instructions de Mgr. Naslian, notre Evêque, il y a eu le matin une communion générale; le soir vêpres, sermon, exposition du Saint Sacrement et Adoration d'une heure. Nous avons distribué le discours prononcé par Monseigneur à Lourdes.

14 /27 Juillet: Nous avons reçu une carte postale par laquelle Monseigneur nous donnait de ses nouvelles et relatait deux miracles.

20 Juillet / 2 Août: A minuit, on a frappé fortement à la porte extérieure donnant sur la rue: après interrogation, il me fut demandé de descendre avec les sceaux pour signer un papier. Deux gendarmes m'ont remis une enveloppe cachetée en me recommandant de ne l'ouvrir que sur un ordre ultérieur. Ils me présentèrent aussi un papier à signer. Après m'avoir demandé la maison du Mukhtar Grégorien, ils sont partis pour exécuter une opération analogue.

21 Juillet / 3 Août: Deux autres gendarmes sont venus décacheter la lettre précitée et ils m'ont remis un papier pour être affiché au mur de l'Eglise: il s'agissait, en fait, d'un avis aux mobilisables ayant à se présenter au bureau militaire. Aujourd'hui a commencé la guerre germano-russe.

26 Juillet/8 Août: Toute la ville est en deuil et préoccupée à cause de la mobilisation. Les recrutés arméniens se sont groupés dans la cour de l'Eglise grégorienne et, fanfare en tête, ils sont partis pour se présenter au bureau militaire: les pleurs

et les sanglots indescriptibles des mères, épouses et soeurs les accompagnaient le long de leur trajet.

27 Juillet / 9 Août: J'ai annoncé pendant la messe que dès ce soir, nous commencerions un triduum de prières pour la réconciliation des Rois, la cessation de la guerre et la paix du monde. Le soir nous l'avons commencé solennellement. Un nombre assez grand de fidèles y assistèrent et prièrent avec ferveur. Pendant la messe de ce matin, un ordre du Gouvernement était communiqué par écrit, informant que les hommes jusqu'à 45 ans étaient mobilisés. Dans l'après-midi, deux Pères Jésuites, le R. P. de Contagnet et le R. P. Iniz partaient en France, appelés sous les drapeaux.

(Le R. P. de Contagnet était supérieur de la Mission des P. P. Jésuites à Merzifoun; il s'en allait pour tomber plus tard sur le champ de bataille aux Dardanelles!)

28 Juillet /10 Août: Aujourd'hui et demain les fours sont obligés de préparer des «Baksimats» (pains séchés au four) pour les soldats, et le peuple, en conséquence, est resté sans pain; aussi les femmes se disputaient le pain que l'on avait pu préparer en cachette. Plusieurs maisons se sont ravitaillées en farine, par précaution pour l'avenir. Les deux Jésuites sus-mentionnés sont venus après Triduum auquel ils ont assisté, nous rendre visite. Je les ai reçus avec honneur et le lendemain ils sont partis à bord d'un bateau de la Compagnie Paquet, avec des Frères. Les nouveaux soldats turcs de toutes races étaient de garde, par groupes, dans les écoles et les mosquées. Mais le Gouvernement n'ayant pas assez de ravitaillement pour les nourrir, les renvoyait, le soir, à leurs maisons. Pourtant, il avait réquisitionné beaucoup de marchandise, de farine et de sucre. Mais tout cela a été fait dans le but de soutirer de l'argent.

30 Juillet / 12 Août: Un ordre est arrivé, interdisant de mobiliser les hommes âgés qui n'avaient pas fait d'exercices militaires.

8 / 21 Août: Le P. Garabed: méchithariste, est arrivé de Constantinople et il est parti pour Trébizonde.

(Le P. Garabed Der-Sahaguian, jeune méchithariste de Venise, écrivain distingué destiné à l'école dirigée par les mêmes Pères, à Trébizonde, fut plus tard massacré près de Totz, village d'estivage des Arméniens catholiques. C'est lui qui, dans une poésie inspiré par l'histoire d'Arménie, de tout temps exposée aux invasions ennemies, reconnaît dans les ouragans les vents venus de sa Patrie

tourmentée, tandis que le doux zéphyr n'en pouvait pas être. La tempête actuelle, dépassant toutes les précédentes en fureur, dans un an, devait l'emporter lui aussi dans des torrents de sang).

10 / 23 Août: Aux mobilisés âgés de plus de 31 ans, on a concédé des feuilles de licenciement et on les a rapatriés.

18 / 31 Août: Par une lettre, Monseigneur le Patriarche nous annonce de Constantinople le décès de S. S. Pie X.

(J'ai écrit à l'occasion de la mort de S. S. Pie X une lettre circulaire à toutes les villes de mon Diocèse demandant aux fidèles des prières publiques pour le Pontife défunt, pour l'élection d'un digne successeur, pour l'humanité et l'Eglise, exposées aux graves dangers d'une guerre qui se généralisait).

19 Août / 1 Septembre: J'ai assisté à la messe de Requiem dite dans l'Eglise des Capucins pour le repos de l'âme de Pie X: le corps consulaire et les autorités du Gouvernement ainsi que certains notables turcs y assistaient.

24 Août / 6 Septembre: Nous avons célébré un service de Requiem pour le vénéré Pape défunt et j'ai lu la lettre circulaire de Monseigneur Naslian, écrite à cette occasion, et qui recommandait des prières spéciales pour les nécessités de l'Eglise.

7 / 20 Septembre: A la messe, j'ai fait un discours sur l'élection du nouveau Pape Benoît XV. A l'issue de la messe, exposition du Saint Sacrement et prières d'actions de grâces.

(cf. mon Journal du 14 Août au 4 Septembre).

12 / 25 Septembre: L'Abbé Joseph Khatchadourian est arrivé à Samsoun, venant du Congrès de Lourdes.

(Voir mon journal 27 Juillet — 14 Août).

14 / 27 Septembre: Fête de la Sainte Croix. La Messe a été chantée par l'Abbé Khatchadourian. Il a parlé du Congrès Eucharistique, de la mort de Pie X, et de l'élection de son successeur, événements auxquels il avait assisté à Lourdes et à Rome.

15 /28 Septembre: Une dépêche de Constantinople provenant de la Supérieure Générale des Soeurs de l'Immaculée Conception m'annonçait l'arrivé des Soeurs à bord d'un bateau russe, pour les missions de l'Intérieur. Nous les avons attendues jusqu'à 17,40 h.; mais le bateau n'est pas arrivé à Samsoun. L'agence a enfin annoncé qu'il était parti de Sinope pour une destination inconnue. Un supplément de journal turc nous apprit, le soir, que la guerre turco-russe avait éclaté et que des rencontres avaient eu lieu dans la Mer Noire. Que le Bon Dieu nous garde des dangers de l'âme et du corps!

(Deux Religieuses de l'Immaculée Conception: Soeur Anastasia Kundibéguian et Soeur Arsénia Azarian, étaient destinées à leur mission de Malatia, où elles devaient rentrer par Samsoun-Sivas. Le bateau russe, qui les transportait, surpris par la déclaration de guerre entre la Turquie et son pays, a dû éviter d'aborder le port de Samsoun, en partant de Sinope directement sur Odessa et ensuite à Batoum. Les deux Religieuses ont dû rester ainsi au Caucase jusqu'à l'Armistice, pour pouvoir retourner en 1918 à leur Maison Mère à Constantinople).

(Les anciens bateaux allemands «Goeben» et «Breslau» cédés aux Turcs, s'étaient déguisés sous des noms turcs pour bombarder Odessa en Crimée, provoquant ainsi le conflit turco-russe sans autre avis préalable. De ces deux bateaux le «Hamidié» a dû ensuite s'abriter dans le port de Samsoun pour quelques jours. L'Allemagne, avec ce fait accompli, a pu entraîner la Turquie dans la guerre à ses côtés contre l'Entente.)[76])

22 Octobre / 4 Novembre: Ces jours-ci, tout le monde est alarmé devant l'éventualité d'une attaque par mer et les Turcs ont envoyé hors de la ville leurs familles. Le Gouvernement a transféré les troupes du côté de Merzifoun.

26 Octobre / 8 Novembre, dimanche: Le cuirassé turc «Hamidié» est rentré dans le port de Samsoun et il est parti de nuit, après approvisionnement.

27 Octobre / 9 Novembre: Le même cuirassé, n'ayant pas continué sa croisière (par peur des bateaux ennemis, dit-on) est rentré à Samsoun.

4 / 17 Novembre: Le Gouverneur turc, qui, il y a peu de jours, nous encourageait et nous donnait des conseils pour le cas où des obus ennemis tomberaient sur la ville, téléphone à l'Evêché Grégorien que l'ennemi bombarde aujourd'hui les villes du littoral, (parmi lesquelles Trébizonde) et que la population doit en conséquence demeurer en état d'alerte. A la suite de cette nouvelle, on a fermé les boutiques et chacun s'est réfugié dans sa maison: tout le monde est anxieux, les yeux fixés sur la mer et attendant d'une heure à l'autre l'apparition de la flotte russe. Mais, grâce à Dieu, rien n'est arrivé.

La Banque de Salonique, ainsi que l'Administration de la

---

[76]) Depuis le mois d'Août 1914, l'Ambassadeur allemand à Constantinople était en pourparlers avec Enver Pacha, Ministre de la Guerre, sur les conditions d'une alliance armée. L'incident des deux croiseurs allemands avait été préparé dans tous ses détails quelques semaines avant entre les deux parties.

Dette Publique, ont transféré leurs archives et leurs caisses à la Banque Ottomane pour être gardées en lieu sûr. Les archives du Gouvernement ont suivi le même chemin.

6 / 19 Novembre: J'ai pu faire enregistrer quatre «diacos»[77]) pour notre Eglise. (Note: les jeunes gens ainsi déclarés et reconnus par le Gouvernement étaient exemptés du service militaire).

Djozikian Ohannès, domestique de notre couvent à Havza, a transporté sur la voiture appartenant à cette maison les effets des militaires de Merzifoun et il est reparti le lendemain.

7 / 20 Novembre: Le Gouvernement a fait descendre les hampes des drapeaux des Agences maritimes russes et françaises; il a réquisitionné aussi les établissements scolaires des Frères Maristes et des Soeurs de Saint Joseph et il a fait mettre les scellés sur les portes intérieures, sauf dans quelques chambres réservées au personnel, jusqu'au jour de leur départ.

8 / 21 Novembre: J'ai rendu visite aux Frères et aux Soeurs qui se préparaient à partir prochainement par un bateau américain que promet le gouvernement.

9 / 22 Novembre: Ce soir, à une heure avancée, six cuirassés russes ont paru au large. La panique s'est emparée de la population qui s'attendait à un bombardement comme celui de Trébizonde. Mais ils n'ont rien fait et le lendemain, on ne les voyait plus.

10 /23 Novembre: J'ai reçu ce soir une lettre de Monseigneur Naslian, qui me donnait les raisons du renvoi de sa rentrée au Diocèse. Il me nommait Vicaire Général et me communiquait des instructions.

(Par suite des difficultés de communication, j'ai dû donner toute juridiction pour l'intérieur du Diocèse à l'Archiprêtre curé de Samsoun, le constituant ainsi Vicaire Forané: celui de la ville résidentielle de l'Evêque (Trébizonde) l'Archiprêtre Paul Ghambeguian conservait la charge de vicaire général).

11 / 24 Novembre: Expulsés, les Frères Maristes et les Soeurs de St. Joseph se sont réfugiés provisoirement au couvent des Capucins.

18 Novembre / 1 Décembre: Un bateau de guerre turc est venu s'approvisionner en charbon.

---

[77]) On donnait ce nom grec aux jeunes gens qui voulaient entrer au service de l'Eglise. Le mot «diacos» correspond au mot diacre; on le lui préférait puisque les Turcs l'employaient eux aussi.

20 Novembre / 4 Décembre: Les Frères et les Sœurs français sont partis pour la France, via Ankara-Constantinople.

24 Novembre / 7 Décembre: Le Consul français est parti pour Bafra; sa famille le suivra.

25 Novembre / 8 Décembre: L'Abbé Hadiguian Grégoire, prêtre diocésain, est arrivé de Havza et nous annonce que le couvent des sœurs est menacé de réquisition. Nous sommes allés à ce sujet voir le Consul Autrichien, mais il était absent, parti à la chasse.

(L'Abbé Hadiguian Grégoire, prêtre diocésain et originaire de Trébizonde, ancien élève du Séminaire de Saint Louis, était au service du Diocèse d'Adana. Appelé par le Patriarche Terzian à son secrétariat à Constantinople, il a dû rentrer à son Diocèse à ma demande. Aussi avant mon départ pour Lourdes, je l'avais chargé de la Procure et de la Direction des affaires du Couvent de Havza).

1915

Depuis le 1er Janvier de cette nouvelle année jusqu'au 26 Février l'Archiprêtre Meghmouni avait dû s'absenter de Samsoun pour les affaires du Couvent de nos Religieuses de Havza, comme nous allons voir dans ses notes sur Havza. Aussi reprenons-nous ici son journal après sa rentrée dans sa Paroisse.

27 Février: Arrivé à Samsoun, je constatai avec satisfaction que l'Abbé Joseph Khatchadourian, notre remplaçant, avait accompli dignement tout le service religieux de l'époque. Il avait en même temps poursuivi toutes les démarches possibles, de concert avec les miennes, pour sauver l'établissement des Soeurs de Havza et pour faire exempter du service militaire les diacos suivants: Antoine Keuylian employé à l'Agence française des Messageries Maritimes, Joseph Sarafian, adjoint aux ingénieurs de la ligne de chemin de fer Samsoun-Sivas, inaugurée nouvellement, Garabed Tchmaberdjian, Pascal Délimétinian. commerçants bien placés.

(Ces distingués jeunes gens, bien élevés, ont fini par disparaître pendant la déportation avec toute la jeunesse à l'avenir plein d'espérance).[78])

[78]) (Pour M. Antoine Keuylian, j'ai les notices suivantes fournies par son frère, le P. Pascal S.J.). Le sort de ses collègues ne put pas être différent.

D'après le témoignage de la famille de M. Mitri, directeur de la Régie des Tabacs à Amassia, où il s'est trouvé durant la guerre (1914—18), nous savons qu'après la fermeture de l'Agence des Messageries Maritimes où il était employé à Samsoun, il a dû se transporter à Amassia. Dans cette ville,

18-19-20 Mars: Conformément aux instructions de notre Evêque, nous avons tenu un Triduum avec prédication et exercices de piété recommandés par S. S. Bénoît XV. pour la Paix.

21 Mars: Nous avons exposé le Saint Sacrement toute la journée et après les vêpres nous avons récité les prières susdites pour la paix, dont la formule imprimée avait été envoyée de Constantinople. La population a visité jusqu'au soir le Saint Sacrement exposé et il y a eu, le matin, grand nombre de Communiants.

24 Mars: J'ai été invité par un gendarme au Palais du Gouvernement où, sur un écrit de Merzifoun, on m'avait pris par erreur pour un soldat. Dès qu'on m'a vu on a reconnu l'erreur. On m'a conduit ensuite chez le Commandant qui a aussi constaté l'erreur commise et m'a promis de télégraphier à Merzifoun pour rectification, après s'être excusé en disant que de pareilles erreurs pouvaient être commises en ces jours troublés. Il m'a congédié en me remerciant et en me disant ces mots: «Vous autres, du Clergé, vous travaillez plus que nous» et j'ai répondu que c'était de notre devoir.

26 Mars: L'ancien consul d'Italie, M. Vernazza, étant mort j'ai dû, en raison d'autres funérailles à présider chez nous, me faire représenter par l'Abbé Khatchadourian à la Messe de l'Eglise latine dite pour le Consul.

---

il a pu rester 15 jours dans l'administration de la Régie des tabacs; poursuivi par la police, il a pu se cacher dans la maison d'une vieille femme turque; à la perquisition de toutes les maisons, pressentant le danger d'apostasie qu'on imposait à tous ceux qui voulaient rester sur place, Antoine lui-même se présenta au Bureau du Comité des déportations et, se déclarant arménien catholique, il est arrêté en attendant le tour de son convoi pour partir. Il est ainsi déporté et à quelques kilomètres de distance d'Amassia, il est fusillé avec ses collègues. Marie Keuylian, sa mère, est déportée de Merzifoun avec sa tante, religieuse de l'Assomption de Trébizonde, Soeur Akabi Merguerian; sollicitée par sa belle-fille de se déclarer musulmane pour se soustraire à l'exil, elle refuse catégoriquement une pareille lâcheté et elle part avec tous les siens en voiture vers Sivas. L'Abbé Baïtouni, curé d'Amassia, s'est trouvé dans la même voiture et a été tué à coups de hache, entre Tokat et Amassia, à peu de distance de cette dernière, comme tous les autres hommes. Les femmes sont dirigées à Sivas et, de là, poussées plus loin vers Césarée. Madame Marie s'arrêta avec les survivants à Tcharkechla pendant 15 jours. Sur un nouvel ordre d'exode, elle se sépara de sa belle-fille qui resta là encore quelque temps avec la famille Tchorbadjian, déportée de Samsoun; c'est au cours de ce nouveau transfert qu'elle est tuée en route.

Ainsi, de la famille Keuylian, sont martyrisés, d'après le P. Pascal: Marie Keuylian, la mère, âgée de 67 ans; Antoine Keuylian, son frère, âgé de 31 ans; Isgouhi Merguerian, tante du P. Pascal, âgée de 57 ans, mère de l'Abbé Zoghouni; Soeur Christine Keuylian, des Religieuses de l'Assomption de Trébizonde, soeur du même Père. Khatchadour Zoghouni, père du curé de Merzifoun, âgé d'au moins 68/70 ans; Karékin Zoghouni, frère du même curé, âgé de 27 ans, l'Abbé Joseph Zoghouni lui-même, curé de Merzifoun.

(L'Italie n'ayant pas encore rompu à cette époque avec l'Autriche et l'Allemagne, ses alliées de la Triple Entente, avait toujours ses représentants en Turquie; à l'occasion de la mort d'un de ses consuls, je tiens à relever que, comme Mr. Vernazza, ainsi tous ses collègues sympathisaient par conviction et tradition avec les arméniens, dont ils avaient reconnu de près les qualités de race et de culture).

11 Avril: (Dimanche in Albis.) On a trouvé ces jours-ci sur la route de Bafra une bombe explosive ressemblant à un entonnoir ou à un pot et on l'a apportée à Samsoun. Le Gouvernement l'a examinée et cachée avec précaution, après avoir vainement essayé de la faire exploser à coups de fusil, au large de la mer.

22 Avril: Arrivée d'un bateau battant pavillon roumain, chargé de sucre, qui actuellement coûte très cher (10 piastres-or l'ocque). Depuis le début de la guerre, aucun bateau n'arrivait.

22 Avril: Aujourd'hui à Samsoun des agents de police ont fait dans le quartier arménien des perquisitions et emprisonné un bon nombre d'Arméniens dont plusieurs ont été envoyés du côté de Bafra.

29 Avril: Vers le soir, un agent de police est venue me dire que le commissaire demandait le directeur de l'Ecole; je lui ai répondu que nous n'avions pas d'école de garçons, et donc pas de directeur, mais une école de filles dont la directrice était la mère supérieure des Soeurs. Il est parti et revenu. Je suis allé moi-même avec l'Abbé Khatchadourian voir le Commissaire, qui a fait l'étonné, me disant que ce n'était pas moi qu'il désirait voir, mais bien le directeur de l'école. Je lui fis la même réponse qu'à l'agent de police. Il a insisté pour me dire qu'il voulait le directeur de l'école arménienne qui était, paraît-il, sujet russe. Il s'est excusé de m'avoir dérangé et il a ajouté qu'il me demandait la faveur de lui envoyer deux catholiques capables de traduire certains documents de langue arménienne (il paraît qu'il s'agaissait de certains écrits trouvés lors des perquisitions des maisons). Je le lui ai promis.

27 Avril: Invité par le Gouvernement, je suis allé au palais gouvernemental pour présenter les félicitations d'usage à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement du Sultan. L'Abbé Khatchadourian et deux notables de la communauté m'accompagnaient. Dans l'après-midi, le Consul d'Autriche est venu me rendre visite.

30 Avril: J'ai adressé une dépêche au Ministère du Culte et de la Justice, ainsi qu'à Monseigneur Sayeghian, Archevêque

Locum Tenens du Patriarcat à Constantinople, pour qu'on accorde le «Bérat» à Monseigneur Naslian notre Evêque, accepté et aimé par tous les fidèles.

(Monseigneur Naslian, après la mort de Mgr. Apikian, proposé au Synode électoral du Patriarcat par le bon témoignage de toutes les villes du Diocèse de Trébizonde, pour en être élu Evêque, avait été sacré à Rome en 1911 avec 8 autres collègues par le Patriarche, Mgr. Terzian. Aussi, sous le prétexte d'avoir été sacrés en Italie, alors pays ennemi de la Turquie par suite de la guerre de la Tripolitaine, le Gouvernement Jeune-Turc avait retiré à Mgr. le Patriarche son «Bérat de Patrik»; il avait en même temps refusé de reconnaître pour des Mourakhas de leurs Diocèses respectifs les susdits Evêques. Monseigneur Sayeghian, Archevêque d'Alep, avait été chargé entre temps de la gérance des affaires civiles du Patriarcat par un Firman ministériel. Un des premiers actes de ce Locum-tenens patriarcal avait été l'obtention des Bérats aux Evêques, qui en manquaient. De la liste de ceux-ci avait été exclu Monseigneur Naslian, qui avait dû par conséquent rester à Constantinople en attendant le règlement de cette question. Les catholiques de toutes les villes du Diocèse ont envoyé des dépêches pour réclamer le Bérat à leur Evêque. Par suite du refus des jeunes-turcs, la Providence l'a préservé des déportations et des massacres qui ont suivi).

4 M a i : J'ai reçu de mes neveux la photo des ruines de notre Eglise et de notre Presbytère incendiés à Merzifoun.

8. M a i : Ce soir le supérieur des Pères Capucins a été appelé par un agent de police au palais du Gouvernement et gardé à vue pendant la nuit; on n'en a pas donné la raison. Le lendemain, sur sa réclamation, il a été envoyé à Constantinople: le Père Apak, Jésuite, l'a remplacé à la Paroisse latine pour la messe. Samedi matin nous avons appris la mort mystérieuse d'un ouvrier arménien d'Amassia, détenu en prison à Samsoun. On a divulgué qu'il s'était empoisonné ou jeté de la fenêtre des Prisons. En même temps un cordonnier arménien de Merzifoun, établi à Samsoun, père de six enfants, avait été accusé de f a b r i c a t i o n d e b o m b e s.

(Des symptômes des prochaines arrestations en masse des Arméniens commençaient déjà à paraître. La fabrication de bombes était une légende. Avant mon départ pour la France, Mouammer bey, Vali de Sivas, pendant sa tournée à Merzifoun, avait divulgué de semblables accusations contre les Arméniens et nous y avions pressenti des menaces de massacres).

9. Mai: Le Gouvernement ordonne la mobilisation des hommes jusqu'à 50 ans et donne des avertissements sévères aux déserteurs.

12 Mai (Ascension): Une partie des prisonniers arméniens ont été expédiés à Bafra; quelques uns sont détenus ici à Samsoun.

15. Mai: Une lettre de l'Abbé Zoghouni m'annonce qu'il a loué une maison pour le culte, par suite de l'incendie de l'Eglise. Il demande des bougies pour la messe et une pierre sacrée... On dit que l'ordre de mobilisation de garçon de 16 ans a été publié. Deux ou trois enfants de 15 à 16 ans auraient été emprisonnés.

29. Mai: ... Ce soir, nous avons appris, d'après un communiqué publié par le gouvernement, que les agents de police ont battu à coups de bâton un Arménien devant la porte de sa maison parce que le locataire de celle-ci, soldat déserteur, y avait été arrêté; ce dernier avait été transporté au konak, menottes aux mains. Que Dieu mette fin à cette terrible guerre et à ses tristes conséquences et que le monde retrouve la paix!

(Je veux transcrire ici tout entier le mois de juin, le mois fatal aux Arméniens de toutes les régions d'Anatolie, destinés à la déportation et aux massacres. On verra comment notre chère communauté de Samsoun, poussée par un certain pressentiment, se préparait au martyre par les soins de son très digne pasteur, l'Archiprêtre curé Jean Baptiste Meghmouni)..

4 Juin: C'est le premier vendredi du mois. Le soir, nous avons fait le service religieux habituel et celui du premier vendredi du mois du Sacré-Coeur avec des chants. Après les Vêpres, il y eut bénédiction du Saint Sacrement. Le matin, il y avait eu bon nombre de communiants. Durant tout le mois, les vendredis et les dimanches soir nous ferons ainsi après les Vêpres; nous ajouterons les exercices de piété en l'honneur du Sacré-Coeur avec des chants et le Salut. Les fidèles y viennent volontiers; comme pendant le mois de Marie, ils fréquentent l'Eglise du matin au soir. Les Grégoriens même aiment assister fréquemment à ces cérémonies. Mais les Catholiques se distinguent par de fréquentes communions.

6 Juin (Dimanches): La Fête-Dieu étant reportée à ce dimanche, nous avons pendant la Messe, exposé le Saint Sacrement, devant lequel nous avons récité les litanies du Sacré-Coeur et les prières du mois. Il y a eu beaucoup de communiants. Le soir après Vêpres il y a eu le salut.

10 Juin 4,30 h.: Des cuirassés russes ont paru devant Samsoun et deux d'entre eux s'avançant vers les Fort l'ont bombardé

sans arrêt pendant une heure. Mais ils n'ont pas causé de grands dégâts et la ville n'ayant pas réagi ils sont repartis. Pendant ce temps, nous avons exposé le Saint Sacrement et récité le chapelet et fait des prières au Sacré-Coeur et à Saint Joseph, patron de notre Eglise. Ensuite les Vêpres ont clôturé le pieux exercice avec le Salut. Le bombardement retentissait dans toute la ville: hommes, femmes et enfants qui s'étaient précipités à l'Eglise, pleuraient, et gémissaient. Que Dieu soit béni! nous n'avons pas eu de dégâts: quelques maisonnettes détruites à moitié et quelques barques coulées. Les projectiles étaient tombés par ci par là. Il apparaît clairement que l'objectif du bombardement n'était pas d'endommager la ville mais d'essayer une attaque! par bonheur, la ville n'a pas réagi et ils se sont éloignés. Le soir nous avons visité avec l'Abbé Khatchadourian quelques familles de la communauté pour les encourager. Que soient bénis Jésus, Marie, Joseph et tous les Saints de Dieu et qu'ils nous protègent contre tout danger de l'âme et du corps.

Nous avons appris peu après que de nombreux Turcs, hommes et femmes, terrifiés ont fui précipitamment la ville et qu'ils se sont réfugiés aux alentours, dans les vallées, par crainte d'un nouveau bombardement le lendemain. Nous avons lancé des dépêches à Kharpouth, Malatia et Merzifoun pour faire savoir que nous étions sortis indemnes de cette épreuve.

10 Juin: Certaines de nos Religieuses, ainsi que l'Abbé Joseph Khatchadourian étant originaires de Kharpouth, nous avons voulu par dépêche rassurer leurs parents qui, par suite des nouvelles du bombardement auraient pu s'inquiéter à leur sujet.

15 Juin: Alerte dans l'après-midi. Toute la population est alarmée et les Turcs se sont à nouveau réfugiés dans les vallées parce qu'on avait télégraphié de Tinguiz, village près de Bafra, que des cuirassés russes revenaient. A cette alerte, toutes les barques ont été retirées de la mer sur le sable du littoral et des armes ont été distribuées aux bateliers par le Gouvernement pour empêcher un éventuel débarquement ennemi.

Jusqu'à midi pas d'événements et aucun bateau russe n'a paru. Vers le soir, les Turcs qui s'étaient retirés de la ville ont commencé à rentrer peu à peu.

18. Juin: Un coup de canon a été entendu de très près, plusieurs dans notre quartier se sont alarmés et nous avons renvoyé chez eux les enfants de notre école. Heureusement aucun cuirassé n'a paru. Nous avons bien remarqué une foule à Kara-

Souzan (ancienne Amysos), mais elle n'était composée que de garçons turcs; ceux-ci, en paissant des brebis dans ces parages, avaient trouvé un obus lancé par les bateaux russes, mais non éclaté. Les jeunes gens s'étaient amusés à le faire exploser à coups de pierre; plusieurs d'entre eux furent tués ou blessés, un seul demeura indemne.

Après les vêpres, un agent de police est venu afficher un écrit à la porte de l'église. Je lui ai demandé de quoi il s'agissait. Il m'a répondu que c'était un avertissement à propos de l'accident d'aujourd'hui, d'informer immédiatement les autorités, en cas de découvertes pareilles.

19 Juin: Fête de l'invention des Reliques de notre Saint Père Grégoire l'Illuminateur. Toute une semaine, nous nous sommes préparés à cette fête par des prières, des chants et le salut après Vêpres. Nous avons eu aujourd'hui bon nombre de communiants.

2. Les déportations de Samsoun

24 Juin: Les employés du Gouvernement ont fêté toute la nuit la reprise d'une ville aux Russes. Le matin on a vu soudain des affiches dans notre quartier arménien: le Gouvernement déclare que les Arméniens doivent quitter la ville dans un délai de 5 jours, sous peine de poursuites légales. Les gendarmes à cheval aux premières heures de la journée, circulaient dans les rues et défendaient le transit: plusieurs personnes ont été emprisonnées. Une délégation de Grégoriens et ensuite leur prélat ont eu recours au Gouverneur, qui leur répliqua de se conformer strictement aux ordres. Léon effendi Indjéian, arménien catholique, qui habitait ce quartier, a été lui aussi emprisonné. La bonne est venue nous dire qu'il voulait nous voir à la prison. Je suis allé seul au commissariat de police. Durant le trajet, j'ai vu des gendarmes postés à tous les carrefours des rues. J'ai pu enfin aborder le commissaire que je priai de laisser libres les personnes de notre communauté qui avaient été emprisonnées. Il m'en demanda la liste et il me promit de les renvoyer chez eux. Dans la rue, j'ai rencontré M. Yervant-Couyoumdjian, Inspecteur des forêts et membre de notre communauté.

25 Juin: Je suis allé trouver le commandant Nazim bey. Ensuite j'ai visité mes fidèles du quartier des Pères Jésuites et, accompagné de M. Garabed Ferhadian, je suis allé voir le consul d'Autriche, M. Deltorre, et je l'ai prié d'obtenir une faveur pour

notre communauté ou une permission de partir par mer: il a promis de télégraphier et de s'occuper de l'affaire.

Ensuite, nous sommes allés chez M. Indjéian pour délibérer sur la situation et nous avons écrit une requête que j'ai moi-même présentée au Gouverneur le priant de vouloir bien nous dire si l'ordre donné valait aussi pour la communauté arménienne catholique. Il m'a répondu: «Oui, préparez-vous à partir; dès que vous serez prêts, avisez-moi, et je vous enverrai en groupes distincts.»

A ce moment là, les Consuls d'Autriche et d'Allemagne avec leurs drogmans étaient assis avec le gouverneur dans les jardins derrière le palais du gouvernement.

Plusieurs notables et dignitaires turcs avaient intercédé en faveur des innocents Arméniens, mais l'ordre était général et rien ne prévalait.

(Garabed Férhadian, notable arménien catholique, avait réussi pendant les déportations à se cacher dans le grenier de sa maison; aux approches de l'armistice, dont il n'avait aucune nouvelle, il avait cru pouvoir se fier à un pilote de barque à moteur pour s'enfuir à Batoum. Pendant le trajet, il a été tué et jeté dans la mer. M. Moroukian au contraire, abrité dans le même cachot, y a patienté jusqu'au jour de l'armistice et il s'est sauvé avec toute sa famille. Je l'ai retrouvé à Samsoun pendant ma dernière tournée en ce Diocèse).

(M. Indjéian, qui était directeur de la maison Ibranossian à Samsoun, fut emprisonné d'abord comme coupable, puis relâché ensuite sur les démarches de notre dévoué curé. Enfin, il est parvenu à se cacher de façon à se retrouver après l'armistice parmi les rares survivants de Samsoun. Je l'ai rencontré après l'armistice à Trébizonde et de lui j'ai pu recueillir des détails sur les événements).

26 Juin: Des gendarmes ont amené des «arabas» tirés par un cheval. Ils y ont entassé des familles nombreuses qu'ils ont ensuite déportées. Les pleurs, de désolantes lamentations, les prières et les gémissements n'ont pu fléchir les exécuteurs de l'ordre cruel. Il était horrible de voir l'état pitoyable de la population. Nous étions tous consternés: beaucoup de familles n'avaient ni argent, ni pain; tout effrayées, elles ne savaient ce qu'elles devaient faire, ni où elles seraient acheminées; celles qui avaient de l'argent ont loué des arabas spéciaux et sont parties

27 Juin dimanche: Pendant la messe, j'ai adressé à la population quelques mots d'exhortations et d'encouragement, j'ai

célébré le Saint Sacrifice pour elle. A l'issue de la cérémonie, nous avons récité des prières spéciales et les litanies de tous les Saints et nous avons terminé par un simple salut; tous, nous étions émus et en pleurs. La plupart des fidèles se sont confessés et ont communié. Ils priaient le Bon Dieu d'avoir pitié de tous.

Aujourd'hui, il y a eu dans notre communauté, le départ de la famille Niharian: les Tchorbadjian ont reçu l'ordre de partir mardi. Nous sommes tous glacés de frayeur!

Ces jours-ci, Sœur Philomène (française), membre de notre Congrégation de l'Assomption a été invitée, de la part de l'ex-consul français par l'entremise du consulat américain, à aller chez lui, mais elle a préféré rester chez nos sœurs plutôt que chez des laïcs.

(N'ayant pu rentrer dans mon Diocèse pour les raisons exposées plus haut, j'ai pu survivre aux ruines de mon malheureux diocèse. La première alerte de la déportation de mes fidèles m'est arrivée par une dépêche mystérieuse envoyée à la famille Khanlian à Constantinople et formulée comme suit: «Nous sommes sains et saufs. Votre gendre, Bayi Zadé Ahmed.» C'était un certain Bayan, qui avait épousé un fille des Khanlian à Samsoun. «Que s'est-il donc passé, me demandait Madame Khanlian, tante de l'épouse Bayan; nous n'avons pas demandé de leurs nouvelles; pourquoi s'empressent-ils de nous les donner? Pourquoi ce changement de nom de baptême et de famille en des noms mahométans?» La dépêche en main je me suis adressé à l'Ambassade d'Autriche et j'en ai eu les premiers tristes éclaircissements sur le sort de nos communautés de Samsoun et de Trébizonde. Le Secrétaire de l'Ambassade autrichienne m'a mis au courant des événements chaque fois que je l'ai interpellé; et à chaque communication qu'il me faisait, il se croisait les bras en m'assurant que leurs consuls avaient essayé tous les moyens pour sauver tout au moins les catholiques arméniens, mais qu'ils n'avaient pas pu obtenir du Gouvernement cette exemption. C'est ainsi que le rideau était baissé sur la tragédie de mon diocèse! Les importantes familles Niharian et Tchorbadjian, honorables catholiques, n'ont laissé aucune trace le leur existence après le départ.)

Ici se termine le journal de notre cher et vénérable Curé de Samsoun. A mon retour dans cette ville, en 1919, j'ai pu le compléter par les récits de la Sœur Philomène. Celle-ci, au départ de nos Sœurs et de nos prêtres, a dû finalement rejoindre le Consul

de France, M. Bertrand, et rester chez lui jusqu'à l'expulsion des Français. Aussi fut-elle internée à Amassia où elle resta jusqu'à la signature de l'armistice[79]).

A partir de ce jour, 28 Juin, nos Catholiques ont été tous déportés sans distinction. Nos sœurs et nos prêtres les ont suivis les derniers.

Le pauvre curé Meghmouni a été mené en prison le 3 Juillet, un samedi soir, une demi-heure avant le dîner. Après y avoir passé la nuit, il arriva à faire parvenir un billet aux Sœurs et aux siens, leur recommandant d'aller le rejoindre à Kadikeuy, faubourg de Samsoun, sur la route carrossable vers l'Anatolie.

Le dimanche 4 Juillet, en terminant la Messe paroissiale, l'Abbé Joseph Khatchadourian consomma les Saintes espèces après avoir communié les fidèles, versa au baptistère les huiles saintes, ferma ensuite l'Eglise et en confia les clefs aux agents de police. En partant, les fidèles et les prêtres entrèrent une dernière fois à l'Eglise latine, située sur la route: ils y prièrent et s'empressèrent ensuite de rejoindre l'Abbé Meghmouni qui les attendait avec d'autres à Kadikeuy, et à partir de cet instant commence à se dérouler la triste histoire de leur déportation qui aboutira au massacre général et à leur extermination.

Nos déportés de Samsoun rejoignent à Tchakalli ceux qui les avaient devancés et de là ils poursuivent le voyage sans cesse jusqu'à Tounous, à douze heures au-delà de Sivas. Avant d'arriver à Amassia, l'Abbé Joseph et deux Religieuses, Sœur Aghavni et Sœur Marie Cayané sont complètement dévalisées. A Sari-Kichla, avant d'entrer à Tounous, les gendarmes, à coups de bâton, séparent les prêtres du reste de la population, au moment où ils prennent leur petit déjeuner. Meghmouni et Khatchadourian sont éloignés, sous les fouets des gendarmes et séparés de leurs ouailles, puis massacrés.

Le Presbytère et l'Eglise de Samsoun sont restés fermés jusqu'au moi de Mai 1919. A cette date, sur la recommandation

---

[79]) Le Vice-consul Goukhov écrivait de Samsoun le 4 Juillet: «Des exemptions ne sont accordées à personne. Tous les Arméniens sans exception, hommes et femmes, protestants et catholiques, tous doivent partir, quoique ces derniers n'aient jamais participé à des mouvements révolutionnaires et qu'ils aient été exemptés pendant les massacres hamidiens. Aucun arménien chrétien ne peut rester ici, même ceux de nationalité étrangère; ces derniers seront expulsés du territoire turc. Le lieu désigné pour les déportés de Samsoun serait la ville d'Ourfa.» M. Goukhov était un admirateur de Léon XIII. et de son Secrétaire d'Etat, le Cardinal Rampolla, il venait souvent s'entretenir avec moi à Samsoun pendant mon séjour en cette ville.

de l'Evêque, le P. Marc, capucin, les a repris à la Commission des Biens abandonnés avec un procès-verbal officiel des lieux.

Des gendarmes, et plus tard des émigrés turcs, avaient habité l'établissement des Sœurs qui, lors de la récupération, se trouvait en ruine et dans un état inhabitable.

L'Eglise avait servi de dépôt pour ustensiles de cuivre enlevés des maisons des déportés; on les estimait à environ 20.000 ocques. Pour cette raison, l'église demeura intacte, sauf les fenêtres, dont les vitres étaient cassées. Mais plus tard, avec ces ustensiles les Turcs avaient enlevé aussi les calices et tous les autre objets en métal. Les autels et les chandeliers cependant n'avaient pas été touchés.

3. Récit de Madame Philomène Hékimian

Je veux terminer ces premières notes sur les déportations des arméniens de Samsoun par l'émouvant récit de Madame Veuve Hékimian, déportée elle-même de Samsoun avec toute sa nombreuse famille et arrivée à Alep avec sa fille et sa belle-fille seulement. Ce récit d'une très digne et très sérieuse mère de famille résume tout ce que, en mon Diocèse, chacune des familles subit de souffrances, de tortures et de pertes pendant les déportations.

Avant de passer à ce récit, je dois signaler que le rapport de son fils M. Othon[80]) indique une raison spéciale qui, à part la position trop en vue de sa famille, dut paraître aux yeux des Jeunes-Turcs une faute impardonnable: celle d'être les agents de la Compagnie Maritime Française «Paquet» et de jouir ainsi des avantages des capitulations.

Tout au début de la guerre mondiale, un des premiers actes du Gouvernement jeune-turc fut d'abolir les capitulations[81])

---

[80]) Ce rapport a été présenté par M. Othon au Ministère des Affaires Etrangères à Paris avec ses notes en marge. Mr. Othon ainsi que deux de ses frères, Aléko et Pierre, ne subirent pas le sort tragique de leur noble famille pour la simple raison qu'ils se trouvèrent providentiellement à l'étranger pendant les événements que leur digne mère vient de raconter.

[81]) Le Régime des Capitulations dans l'Empire Ottoman, 2 volumes (1902 — 1905) par G. Plissié du Rausas — Bibliothèque Nationale à Paris sous acte 8° 7.13741 in 8°.

Première capitulation en Février 1535.

A partir du XVIIème siècle la plupart des pays d'Europe s'efforcèrent d'obtenir à leur tour des capitulations.

La grande capitulation le 28 Mai 1740.

Le protectorat de la France sur les chrétiens de l'Empire ottoman par Georges Goyau.

imposées par les grandes puissances à la Turquie pour assurer la protection de leurs ressortissants et des populations chrétiennes contre les violations de tout droit si fréquentes en ce pays.

Cette suppression frappait plus directement les agences maritimes et commerciales, où se trouvaient engagés plusieurs Arméniens[82]) restés seuls après l'expulsion des sujets des puissances belligérantes, contre lesquelles le gouvernement jeune-turc s'était rangé aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche.

Les familles de ces agents arméniens au service de la France et d'autres pays étrangers, ennemis ou amis furent atteintes avec plus d'hostilité par les conséquences de la suppression des capitulations. Les déportations de cette catégorie de famille étaient ainsi non seulement l'application des mesures contre les Arméniens en général, mais aussi de celles de la suppression des susdites capitulations. Les massacres devaient compléter les mesures avec la confiscation de tous les biens meubles et immeubles[83]).

Après ces quelques petites notes préliminaires, on comprendra facilement pourquoi les familles arméniennes catholiques de cette catégorie, reconnues même par les Allemands et les Autrichiens comme étrangères à toute activité nationale arménienne, furent soumises aux pires traitements pendant les déportations.

Madame Philomène, la digne mère de famille des Hékimian, parcourut toute la longue route de l'exil et vit de ses yeux toutes les horreurs qui y étaient perpétrées. Son rapport est donc entièrement digne de foi. Je lui laisse la parole et sa candeur d'âme chrétienne nous fera connaître ce qui était réservé à chacun des déportés catholiques: A crimine ab uno disce omnes![84]).

«Nous étions depuis plusieurs années déjà établis à Samsoun (ville turque située sur la côte sud-est de la Mer Noire) où mon mari était l'Agent de la Compagnie française de Navigation Paquet.

«Nous y vivions heureux, lorsqu'un matin, vers la fin du

---

[82]) A Trébizonde, se distinguait dans ce service la noble famille arménienne catholique Missirlian, comme à Samsoun était bien connue celle des Hékimian. L'Agence de la Compagnie des Messageries Maritimes comptait parmi ses employés plusieurs Arméniens.

[83]) On évalue à plus de deux cents millions de Ltq. or la richesse enlevée ainsi aux Arméniens de Turquie.

[84]) Le P. Jaques Kossian, Méchithariste de Vienne, a recueilli de la bouche même de quelques survivants aux déportations dans les principales villes des Provinces arméniennes de Turquie des témoignages qu'il a publiés par la suite. Les récits se ressemblent et prouvent ainsi la source commune des mesures atroces qui devaient aboutir à la suppression de notre race arménienne.

mois de Juin 1915, nous avons eu l'épouvantable surprise de voir les rues envahies par de nombreux agents de police et de gendarmes turcs interdisant à quiconque de sortir hors de sa demeure. Le même jour, par voie d'affiches, le Gouvernement ordonnait à tous les Arméniens de la ville de se tenir prêts pour être déportés à l'intérieur de l'Anatolie.

«La consternation fut à son comble...

«Sans plus attendre, maison par maison, l'abominable exode commença sans considération pour l'âge ni pour le sexe. Jours et nuits, sans arrêt, des agents et des gendarmes entraient dans les demeures pour en expulser les occupants sans pitié ni le moindre égard.

«Le tour de ma famille vint... C'était le 2 Juillet 1915.

«Deux représentants des autorités turques, accompagnés de quelques gendarmes, se présentèrerent chez nous et nous intimèrent l'ordre d'avoir à quitter, immédiatement, notre maison, ne nous permettant d'emporter avec nous que quelques vivres, quelques couvertures et quelques vêtements, et aussitôt ils commencèrent à perquisitionner toute la maison de fond en comble en y faisant, suivant leur habitude traditionnelle, main basse sur certains objet de valeur. Dans une armoire de la bibliothèque, ils trouvèrent un drapeau français, que nous arborions sur notre maison aux jours des fêtes nationales françaises: ce drapeau (si soigneusement conservé) fut, littéralement, mis en pièces par ces Turcs, avec mille injures à l'adresse de la France en guerre... Mon mari, gardant cependant tout son sang-froid nous exhorta à avoir confiance en Dieu pour nous remonter le courage.

«Ces agents qui nous connaissaient, voyant notre désolation devant ces menées abominables, nous déclarèrent, par un égard de courtoisie, manifestement hypocrite à la mode turque, qu'ils n'exécutaient que l'ordre du Padichah. Ils nous jurèrent, au nom de Mohammed et du Coran, qu'aucun mal ne pourrait nous arriver puisque nous devions être escortés par des gendarmes, et, qu'à notre retour, nous retrouverions (?) tous nos biens, intacts...

«Ils nous rassemblèrent tous ensemble, les onze membres de ma famille, dans la cour de notre maison, où nous devions attendre des voitures pour partir.

«Il nous fallut comme tant d'autres, nous incliner devant la force, car nous ne pouvions espérer aucun secours. Le Consul de France, sur la protection duquel nous étions en droit de compter, en notre qualité de Protégés français, se trouvait, lui-même, ex-

pulsé par le Gouvernement turc. D'autre part, l'intercession des consuls des Etats neutres, pour nous sauver, n'était plus prise en considération par les autorités turques, étant donné l'état de guerre où ne valait plus aucune intervention étrangère.

«La ville de Malatia nous fut désignée comme lieu de notre internement. On pouvait, normalement, parvenir en cette ville après un voyage d'une dizaine de jours, en voiture à chevaux; mais, plus loin dans ce récit, le lecteur verra jusqu'où nous fûmes entraînés.

«Moyennant le paiement d'une forte somme, nous pûmes louer deux voitures dans lesquelles devaient prendre place mon mari, Jean Hékimian, deux de mes fils, Meguerditch l'aîné, drogman honoraire du Consulat Belge et qui remplaçait à cette époque le Consul absent, et le cadet Jacques, ma fille Gemma, ma belle-fille Antoinette avec ses deux bébés âgés respectivement de 3 ans et de 9 mois, moi-même, une servante, une bonne et un domestique attachés à notre service depuis de longues années. Mais, au dernier moment, notre domestique, un gaillard de 25 ans, nous fut ravi par les représentants des autorités, sous prétexte qu'il n'y avait pas assez de place dans les voitures et qu'il pouvait aller à pied.

«Au moment de notre départ, certains de nos amis (?) turcs vinrent nous apporter quelques soulagements (?). Ils insistèrent surtout à nous convaincre de renoncer à notre religion pour embrasser la leur, nous faisant entendre que là était, pour nous, l'unique chance de salut[85]).

«Ne pouvant y parvenir, ils nous conseillèrent de laisser à leurs soins nos enfants, nos bébés. Leur but était, évidemment, d'élever ces malheureux dans leurs croyances, dans leurs mœurs et de leur faire oublier leur véritable origine.

«Nous repoussâmes, naturellement, avec horreur, un tel abandon et prîmes le chemin de l'exil.

«Nous avions à peine parcouru une trentaine de kilomètres que subitement nos voitures ainsi que celles des autres déportés, furent arrêtées dans un village nommé Tchakhalli. Des gendarmes nous informèrent que, par ordre supérieur, nos véhicules étaient réquisitionnés, et que nous devions les quitter sans retard; bien entendu, sans être remboursés des frais du voyage dont nous nous étions déjà acquittés au moment de notre départ de Samsoun.

---

[85]) Plusieurs Arméniens, qui ont été dupes de pareilles propositions furent, quand même, impitoyablement massacrés plus tard.

«Faisant bon coeur contre mauvaise fortune, nous mîmes pied à terre, et nous nous laissâmes conduire dans une auberge sordide, où nous fûmes gardés à vue pendant plusieurs, jours, jusqu'à ce qu'on nous permît enfin de continuer notre route. Alors, il fallut nous mettre en quête d'autres voitures. Après de longs marchandages, nous réussîmes à nous procurer des chariots à bœufs. C'est dans ces véhicules préhistoriques que nous continuâmes notre voyage; mais, après cinq jours de route dans des conditions pénibles, aux environs de la ville d'Amassia, en pleine nuit, nos attelages s'arrêtèrent aux pieds d'une montagne et nous fûmes jetés lâchement, hors de nos chariots qui disparurent à tout jamais.

»En ce lieu sombre nous fûmes obligés de nous accommoder tant bien que mal, pour passer la nuit à la belle étoile.

«Une atmosphère de lourde désolation passait sur les âmes de chacun des déportés.

«Des tableaux extrêmement tristes se dessinaient tout autour de nous, des enfants, que la fatigue et les privations rendaient chaque jour plus faibles, pleuraient lamentablement; des femmes sanglotaient éperdument pendant que d'autres s'évanouissaient de terreur; des hommes, des vieillards surtout, les larmes aux yeux, s'ingéniaient de maintes façons à remonter le courage des femmes et des enfants.

«De chaque côté de l'horizon, des nuages noirs annonçaient des averses de sang et des pleurs.

«Les abominations auxquelles nous avions déjà assisté, les scènes d'horreur qui nous furent contées par d'autres déportés, qui arrivaient en masse venant de différentes provinces, nous assombrissaient de plus en plus. Cependant, nul n'osait protester ouvertement contre un traitement aussi barbare, et chacun s'efforçait, au contraire, de garder au fond de son coeur l'effroyable pensée qui le torturait.

«Après une nuit terrible, nous pûmes, au petit jour, nous procurer, à prix d'or, de nouveaux véhicules pour continuer notre calvaire. Cette opération ne se fit pas sans d'enormes difficultés créées par les gendarmes préposés à notre protection . . . Ceux-ci, d'accord avec les conducteurs ne perdirent aucune occasion de nous voler de toutes les manières imaginables. C'est avec leur consentement, largement rétribué, qu'après avoir payé des prix fantastiques pour l'acquisition d'un attelage, nous étions soudain dépossédés de celui-ci sous les prétextes les plus divers.

«Notre désolation croissait au fur et à mesure que nous nous

éloignions de notre foyer. Nous parvînmes enfin à Tokat... Près de cette ville, il nous fut permis, pendant deux jours, de nous reposer et de nous approvisionner. C'est là, que les dix personnes de ma famille furent, pour la dernière fois, hélas! réunies, à l'heure du repas du soir, sous un grand arbre, lequel durant ces deux journées torrides, nous abrita sous son ombre. Ses feuilles vertes, nous chuchotaient, sans cesse, aux oreilles, par une mélodie monotone et lugubre, l'oraison funèbre de notre calvaire.

«Le lendemain matin en effet, nous quittions cette ville, comme toujours sous bonne escorte (?) et arrivions le même jour après six heures de voyage à Tchiftlik, où nos voitures s'arrêtèrent brusquement.

«Dans cet endroit maudit, la terreur touchait à son paroxysme. Nombre de déportés, citadins et paysans, s'y trouvaient parqués et beaucoup d'autres, que nous avions déjà rencontrés sur notre route arrivaient continuellement.

«Des agents, armés de revolvers, cravaches à la main, séparaient les hommes de leurs familles et les enfermaient dans des écuries infectes.

«En proie à un émoi épouvantable, mon mari et mes deux fils infortunés y furent également conduits, sous nos yeux mêmes, sans qu'il nous fût permis de les embrasser une dernière fois.

«L'effroi nous glaça les nerfs... Nous ne pûmes même pas ouvrir nos bouches pour prononcer un dernier mot d'adieu... Des regards seulement... hélas! mélancoliques et désespérés que nous nous jetâmes les uns aux autres...

«Oh! ce triste souvenir, indescriptible par des mots humains, profondément empreint dans ma mémoire, me fait encore frémir d'horreur.

«Tout de suite après cette affreuse séparation, nos voitures reçurent ordre de poursuivre leur route... elles le firent à toute vitesse, emportant avec elles seulement les femmes et les enfants, dont les pleurs et les hurlements remplirent de leurs échos toutes les montagnes environnantes produisant un vacarme déchirant, car chacun de nous pressentait le sort fatal de tous nos hommes retenus à Tchiftlik.

«Nous étions encore sous le coup de cette scène angoissante, lorsque, le lendemain, dans un champ, aux alentours de Tcharkichla, nos voitures, de nouveau, nous abandonnèrent.

«Là les déportés, rien que des femmes et des enfants en bas âge, arrivés de diffférents endroits, car tous les hommes avaient

subi le même triste sort que les nôtres, étaient plus nombreux que ceux que nous avions laissés derrière nous à Tchiftlik, lesquels devaient également nous suivre dans le même chemin de croix.

«Des gendarmes venus peu après nous rejoindre, se vantaient cyniquement d'avoir coopéré au massacre de tous les hommes qui avaient été gardés à Tchiftlik. Ces gendarmes étaient accompagnés d'un grand nombre de rustres villageois turcs qui, eux aussi, narraient avec des rires de brutes, les scènes sauvages auxquelles ils avaient participé.

«Quelle horreur!!!... ces barbares, après avoir complètement fouillé et dépouillé tous les hommes, lié leurs mains sur le dos, les avaient attachés les uns aux autres, avec des cordes, puis conduits dans un ravin et là, pour jouir d'une satisfaction de plus par la prolongation du supplice de nos martyrs, les avaient torturés. tués, l'un devant l'autre, à coup de haches, de faucilles et de coutelas.

«Cette tuerie achevée, ces sanguinaires avaient entassé ensemble tous les corps inanimés, les avaient arrosés de pétrole et y avaient mis le feu laissant ensuite les cendres de tous ces malheureux se disperser aux quatre vents.

«Ces mêmes monstres organisèrent férocément, dans notre convoi, le pillage et le rapt des jeunes filles. Quiconque résistait était irrémédiablement assommé.

«Ma fille Gemma, ainsi que ma bonne furent sauvagement enlevées.

«D'une douleur immense, dans une prostration voisine de la folie. je croyais ma mort imminente, lorsqu'à la nuit tombante un homme aux allures de brigand, se frayant passage à travers la foule, appelant doucement mon nom, me ramenait seulement mon enfant plus morte que vive, et, me dit:

«Calmez-vous, Madame, voici votre fille, cachez la bien. J'ai pu la sauver en feignant de l'enlever pour moi-même. J'ai réussi à la faire sortir de cette caserne, là-bas dont vous apercevez les lumières. Toutes les autres malheureuses jeunes filles qui y ont été conduites seront livrées, cette nuit, à ces bourreaux qui ont assassiné tous les hommes retenus à Tchiftlik...»

«Aussitôt qu'elle se fut jointe à nous, ma fille, éclatant en sanglots, se jeta à mon cou et toutes deux, dans une étreinte de profonde douleur, mêlâmes nos larmes à celles de ma belle-fille qui. à côté de nous, assise sur le sol, ses petits bébés sur ses genoux, pleurait, elle aussi inconsolable.

«Seule ma servante avait pu garder son sang-froid et ques-

tionner ce brave homme qui était intervenu, si miraculeusement, pour éviter à ma fille la honte et la mort. Il dit se nommer Gurdji Iskender (Alexandre le Georgien); il connaissait bien mon pauvre mari et mes fils auxquels il devait une reconnaissance depuis 1908. Bref, il a conclu ainsi:

«Je suis désolé de n'avoir pu sauver vos hommes, mais je tâcherai de vous suivre de loin pour vous protéger, tant que je le pourrai. Dieu soit avec vous...» et ce disant, il disparut dans l'obscurité lugubre.

«Ma pauvre fille fut, peu après sa libération, prise de frissons d'épouvante et du sang, en abondance, jaillit de son nez et de sa bouche. Nous ne savions que faire quand des religieuses, elles aussi déportées de Samsoun, qui se trouvaient dans le même convoi, se précipitèrent à notre secours et par un dévouement inoubliable, prodiguèrent des soins à mon enfant et tâchèrent de nous remonter le courage, nous exhortant à la patience.

«Animée par l'espoir de rejoindre mes trois autres fils qui se trouvaient en Europe, et de l'ardent désir de révéler devant la conscience universelle la lâcheté des auteurs de tous ces crimes incuïs, je me suis résolue de lutter d'un effort surhumain contre toutes les péripéties de cette catastrophe indescriptible.

«Le lendemain à l'aube, à la merci des pires horreurs il nous fallut nous remettre en route. N'ayant plus de voitures, le pitoyable et l'immense troupeau humain, que nous formions avec des milliers d'autres femmes et enfants en très bas âge, s'achemina pédestrement vers l'inconnu atroce, le jour sous le soleil torride et la nuit couchant sur la terre dure parsemée de cadavres en putréfaction.

«Pendant la traversée des villages, nous étions insultés, lapidés par des femmes turques qui nous criaient en ricanant:

«— où sont vos Ghiavours (mécréants), vos français, vos anglais, vos russes, vos italiens? où sont vos saints, votre Christ? qu'ils viennent vous sauver...»

«Tandis que nous, sans pouvoir répondre à ces insultes abominables, brisés de fatigue, d'émotions et d'effroi, sous tous ces coups de massues interminables, nous devions à l'instar de nos anciens martyrs, continuer patiemment, notre chemin de croix.

«Que de fois nous faillîmes être assaillis, sur notre route par des bandes de paysans et de brigands armés de haches, de faucilles, de coutelas etc.... qui se précipitaient vers nous en poussant des cris de fauves. Ces hommes féroces, nous auraient mis en piè-

ces, sans l'intervention des gendarmes qui, ayant des ordres supérieurs, de ne pas nous laisser massacrer dans ces endroits, leur barraient le chemin... Pourtant, la méthode de prolongation des supplices, pour nous décimer en cours de route, par maintes façons cruelles, avait bien été préméditée, et le massacre général de notre convoi était réservé pour plus loin, à la funeste ville de Deir-el-Zor, dernière étape de l'hécatombe qui sur les ordres du gouverneur Zéki Bey fut inéxorable.

«Pas loin de la ville de Tounous, près d'un village par où nous devions passer, quelques hommes vêtus de vêtements dérobés aux Arméniens, et se disant fonctionnaires du Gouvernement firent arrêter notre convoi.

«L'un d'entre eux se prétendant le Mudir (Gouverneur) du village nous invita à déclarer nos noms qui devaient, disait-il, être inscrits sur un registre, sur lequel devaient aussi figurer tous les bijoux, or, argent et autres objets de valeur que nous possédions. Ceux-ci devaient, en même temps, être déposés entre leurs mains pour nous être restitués (?) à notre arrivée à Malatia.

«Et, les gendarmes de notre escorte se montrèrent d'accord.

«Bien que nous sachions à quoi nous en tenir sur les promesses qui nous étaient faites, nous dûmes, tout de même, faire les naïfs et abandonner quelques parcelles de ce que nous avions pu cacher jusque là.

«Ces infâmes, non contents de l'énorme butin fait aux précédentes fouilles à Tcharkichla et ailleurs, eurent recours à ce système cynique pour nous dépouiller davantage.

«Cependant, plusieurs femmes adroites réussirent à sauvegarder encore quelque peu de ce qu'elles pouvaient posséder.

«Quelques rares fois, nous rencontrions, sur notre chemin des vieillards, georgiens, circassiens, kurdes, voire de vieux turcs qui, à la vue de ce martyre en masse, s'indignaient et criaient aux gendarmes:

«N'avez-vous pas de pitié, ne craignez-vous pas la colère d'ALLAH? Le sang et les larmes que vous faites couler, coûteront cher aux auteurs de ces crimes...».

«Ces genres de paroles de compassion que nous entendions de temps en temps, n'avaient d'effet que de surexciter nos bourreaux.

«Un matin, aux environs du village Hassan-Tchelebi, ma petite-fille Emma que nous emportions, tour à tour, sur nos bras, languissante depuis la triste séparation de son père, étant complètement épuisée de faim, de soif et de fatigue, en ce mois de juillet torride, souffrait d'une forte fièvre et ne tenait qu'à un souffle.

«Je l'avais dans mes bras, quand, agonisante, elle ouvrit une dernière fois ses yeux langoureux et jetant un regard vers moi les ferma pour toujours.

«Son corps qui se raidissait tout doucement, ma servante me l'a enlevé.

«Les larmes aux yeux nous dûmes rester muettes.

«Ma belle-fille qui nous suivait de loin avec son petit bébé dans ses bras, accompagnée de quelques unes de nos religieuses, n'a su la mort de son adorable enfant que plus tard, car nous n'avions pas le courage de la lui annoncer brusquement.

«Pendant notre halte vers le soir, nous creusâmes avec nos doigts une espèce de fosse, dans laquelle, après avoir prié pour le repos de son âme, le corps de notre chère petite martyre fut inhumé, sur les bords d'un sentier de ces montagnes sauvages par où nous étions traînés sans pitié. Et, le lendemain à l'aube, nous continuâmes, lamentablement, notre calvaire.

«Que des femmes enceintes, impitoyablement mises sur ce chemin du calvaire, atteintes des dernières douleurs, enfantèrent sans soins et périrent avec leurs nouveaux-nés, sous les yeux indifférents des gendarmes d'escorte!

«Combien de morts mystérieuses: que de femmes âgées, que de jeunes enfants, succombant de faim et de fatigue, ne pouvant plus suivre le convoi s'égarèrent et disparurent à tout jamais, dans ces plaines immenses, dans ces ravins sombres, dans ces chaînes de montagnes effroyables que nous traversions.

«Enfin nous arrivâmes aux environs de Malatia[86]) la ville qui nous avait été désignée lors de notre départ de Samsoun, comme lieu de notre exil et dernière étape de notre martyre; mais, contrairement à ce qui nous avait été promis nous ne nous y arrêtâmes pas.

«Des dames arméniennes déportées de cette ville qui se sont jointes à notre convoi pour partager notre sort misérable, n'ont pas tardé, elles aussi à nous décrire les horreurs qui avaient terrorisé également leur district.

«Elles nous racontèrent entre autres, la fin tragique de Monseigneur Mikaël Khatchadourian, l'Evêque des Arméniens catholiques du Diocèse de Malatia et ami de la famille Hékimian.

«Par coïncidence curieuse, au moment où ces dames nous contaient ce drame, j'avais dans mes mains le paroissien qu'en 1900,

[86]) Ancienne Melithènes, ville de l'Arménie Mineure; un long pont à 40 arcades y restait encore indemne, comme souvenir du passé de l'Arménie Romaine.

lors de son passage à Samsoun, Monseigneur Khatchadourian m'avait donné en souvenir. Ce paroissien, bien que sa couverture soit enrichie d'ornements en argent, ne fut jamais touché par aucun turc.

«Pour en revenir à mon récit, lorsque nous quittâmes Malatia, nous demandâmes à nos gendarmes où on nous conduisait encore?

«— A OURFA . . .»

nous répondirent-ils froidement; mais hélas! on nous mentait comme toujours.

«Nous n'avions plus conscience ni des jours, ni des semaines et parvînmes ainsi, au milieu d'une nuit lugubre, au bord de l'EUPHRATE. Dans cet endroit humide et froid, toute notre caravane devait attendre le jour pour traverser le fleuve. Nous fûmes, encore là en butte aux assauts d'une horde de brigands qui, de connivence avec nos gendarmes, nous fouillèrent pour nous dépouiller complètement, mais furieux du résultat négatif de leur exploit, car il ne nous restait plus rien, ces barbares nous infligèrent des tortures inimaginables.

«La pleine lune de cette nuit favorisait admirablement les cruautés de ces bandits.

«Les cris d'effroi de toutes ces femmes et de tous ces pauvres enfants, mêlés aux hurlements des eaux du fleuve et aux sifflements du vent, dans cette nuit funeste, nous faisaient frémir d'horreur et de peur.

«Enfin, l'aurore arriva et nous fûmes poussés vers le fleuve où on nous contraignit d'embarquer sur des bacs destinés à nous transporter sur la rive opposée.

«Il nous fallut nous avancer de quelques mètres dans la boue et dans l'eau pour atteindre ces bacs. Les hésitants, femmes ou enfants, étaient assommés à coups de crosses et leurs corps allaient rejoindre les cadavres de ceux qui, pris de désespoir, se jetaient dans les eaux qui charriaient déjà de nombreux autres cadavres venus des pays traversés en amont par ce fleuve historique. C'est à ce moment que ma servante perdant pied fut entraînée par le courant et disparut sous nos yeux, sans que nous puissions lui porter secours. Avec cette malheureuse et brave femme, disparut aussi la plus grande partie de notre fortune qu'elle avait jusque là réussi à cacher aux yeux de nos bourreaux.

«Ayant réussi à franchir l'Euphrate, en nous entr'aidant, tant bien que mal, nous nous retrouvâmes sur l'autre rive, comme membres de ma famille, seulement 4 personnes: ma fille, ma belle-fille, mon petit-fils et moi.

«Ce fut ainsi que décimée tout au long de son parcours, par d'affreux carnages, les maladies, la disette et des misères sans nom, notre interminable caravane atteignit les abords de la petite ville de Souroudje, où pour la première fois nous fut distribué du pain par des musulmans charitables et où il fut aussi permis, à ceux des déportés qui en avaient encore les moyens, d'aller en ville pour y faire des emplettes.

«De toute la fortune que mon mari avait eu la sagesse de partager entre tous les membres de la famille, et de tous les bijoux que nous, les dames, cachions sur nous, il ne nous restait, à notre arrivée á Souroudje, comme dernière ressource, qu'une seule livre turque et quelques piastres que nous fûmes obligées d'y dépenser.

«Grâce au ciel, en cours de route nous avons pu avoir, de temps en temps, recours à l'humanité de certains paysans: circassiens, georgiens, kurdes, syriens etc..., lesquels vendaient du pain noir, des concombres, des pastèques, du raisin etc.... à tous ceux qui avaient pu sauvegarder quelques petits objets de valeur, malgré des fouilles maintes fois répétées; il fut permis d'acheter de ces maigres vivres, afin de lutter désespérément contre la mort.

«Quant aux gendarmes, qui nous escortaient, montés à cheval, ils étaient tous pourvus de tout le nécessaire, boire et manger, pour pouvoir continuer leur triste besogne de nous pousser en des endroits arides où on nous conduisait ordinairement, à dessein de nous voir décimés davantage.

«De Souroudje, où notre captivité dura environ trois semaines, nous fûmes dirigés, toujours à pieds, sur Kara-Pounar, d'où nous devions continuer notre route en chemin de fer.

«En ce lieu, un nouveau malheur nous frappa: mon pauvre petit-fils Albert, que nous entourions de tous les soins possibles, afin d'avoir, au moins, le bonheur de perpétuer la mémoire de son père infortuné et d'en conserver le souvenir vivant, ne pouvant plus endurer, dans son âge délicat, les privations et les fatigues, succomba à ses souffrances, juste au dernier moment où nous nous apprêtions pour partir.

«Nous laissâmes ce cher petit sur cette terre imbibée de sang et de larmes. Il ne nous fut pas permis de l'inhumer. — «Vous allez tous crever comme ça...» nous criaient les gendarmes qui nous escortaient, et ils nous commandèrent de prendre, à la hâte, le train, pour continuer notre route de supplices.

«Le corps inanimé de notre adorable ange, ainsi abandonné en ce lieu, fut la proie des hyènes et des vautours...

«Silencieusement, nous lui jetâmes nos derniers regards, en murmurant tout bas, notre prière, pour le repos de l'âme de ce pauvre petit martyr.

«Dans le wagon répugnant et infesté de poux, où on nous entassa pêle-mêle, ma pauvre fille contracta le typhus. Elle se trouva au seuil de la mort; encore quelques kilomètres de voyage et elle aurait, sans doute, succombé à cette affreuse maladie.

«Fort heureusement, au cours de l'arrêt à Alep, nous, les trois survivantes: ma fille, ma belle-fille et moi, qui restions sur les onze personnes expulsées de la maison de Samsoun, nous fûmes retenues en cette ville, par ordre des autorités, et ceci grâce à l'intervention d'amis influents et surtout de nos Religieuses arméniennes dont la Supérieure était Trébizondiotte. Elles nous donnèrent l'hospitalité chez elles avec une générosité et une abnégation inoubliable. Elles nous prodiguèrent, aussitôt, tous les soins de première assistance et nous secoururent de toutes façons, afin de nous soulager, dans la mesure du possible, de nos souffrances morales et physiques.

«Là, j'ai pu rendre à ma fille, pendant les quatre mois qu'elle fut obligée à garder le lit, les mille soins et les mille affectueuses prévenances, dont elle m'avait entourée lorsqu'elle était en bonne santé, car sans elle j'aurais été abandonnée en route, toute seule, tuée par des turcs sanguinaires ou dévorée par des bêtes féroces.

«Ces longues privations nous avaient presque fait perdre tout espoir de vivre, de nouveau, sous un toit familial; de nous mettre à table pour pouvoir manger des mets chauds; de dormir tranquilles dans des lits propres, et, surtout, d'être entourées par des personnes affables et dévouées.

«Nous ne pouvions pas croire à notre vie nouvelle qui nous assurait le salut, étant donné, que nous nous trouvions encore sous l'effroyable impression de toutes ces journées d'épouvantes que nous avions vécues durant des mois . . .

«Comme un tragique film de cinéma, tour à tour, toutes ces horribles scènes se déroulaient devant nos souvenirs. Nous y revoyions: notre paisible foyer de Samsoun d'où on nous arracha impitoyablement pour nous livrer à toutes sortes de misères, sur le chemin de supplice; les cruautés de tous ces agents et gendarmes turcs; l'affreuse séparation, à Tchiftlik, de tous les hommes de leurs familles; les derniers regards désespérés de mon pauvre mari et de mes deux braves fils; les bandes de toutes ces hordes armées jusqu'aux dents; les rapts de toutes les jeunes filles et des jeunes

femmes; les fouilles maintes fois répétées; l'interminable nombre des cadavres humains, parsemés sur plusieurs endroits de notre parcours ou flottant sur les fleuves que nous traversions; les tristes morts de nos adorables petits; les suicides pour se soutraire à la honte et à l'apostasie!

«Il nous résonnait dans les oreilles, dans une monotonie accablante, le son lugubre du brouhaha de toutes ces malheureuses femmes et de tous ces pauvres petits orphelins de notre convoi, qui devaient encore continuer leur calvaire au-delà d'Alep, vers le désert de Deir-el-Zor, pour y périr massacrés.

«C'est le 19 Novembre 1915 que nous arrivâmes à Alep après un voyage de cent quarante jours, accompli dans un dénuement absolu, pieds et têtes nus, vêtements en lambeaux, dans les affres de la faim et de la soif, au sein des plus vives horreurs, en proie à une IMPERISSABLE DOULEUR POUR LA PERTE CRUELLE DE NOS CHERES AFFECTIONS ET L'ANEANTISSEMENT COMPLET DE TOUT CE QUE NOUS POSSEDIONS.»

b) Le couvent des Soeurs diocésaines de Havza

Ce couvent avait été nouvellement fondé par des Sœurs Françaises et Canadiennes passées sous la juridiction le l'Evêque arménien catholique de Trébizonde dont relevait la mission de Havza, organisée et assistée par l'Abbé Grégoire Gamsaragan, Directeur du dit couvent, qui avait invité les susdites Religieuses d'abord à Tokat avec le consentement de l'Archevêque de Sivas, Mgr. Sahag Hadjian, ensuite les avait transférées à Havza dans son Diocèse de Trébizonde.

Comme on n'avait procédé à aucun acte canonique pour le passage de religieuses de rite latin sous une juridiction de rite arménien, à mon arrivée au Diocèse, en 1912, j'ai dû m'occuper de cette institution pour en régulariser l'état canonique. Et comme dans le territoire restreint de mon diocèse se trouvait déjà fondée et organisée la Congrégation des Soeurs arméniennes de l'Assomption, j'avais cru opportun de fondre en celles-ci la naissante Congrégation du Tiers Ordre de Saint Dominique de Havza. J'ai par conséquent laissé pleine liberté aux Religieuses de rite latin pour rentrer dans leurs pays et couvents respectifs. Celles de rite arménien ont été obligées ou de quitter la vie religieuse, ou de passer à la Congrégation diocésaine de l'Assomption en y professant les voeux règlementaires. Aussi les bâtiments et les annexes du Couvent de Havza, inscrits d'ailleurs dans les registres du gou-

vernement à des noms arméniens catholiques, ne figuraient que comme propriétés appartenant à un Institut de ressortissants turcs. Malgré cette légalité, les Turcs de Havza, très fanatiques, ayant en vue ce couvent depuis son origine, l'ont dénoncé devant le gouvernement local comme Institut français et objet de réquisition civile par suite de la guerre contre la France. On était à cette époque en train de faire évacuer et réquisitionner tous les établissements français dans toutes les villes de la Turquie.

Devant ce danger, comme nous rapporte l'archiprêtre Meghmouni dans son journal au 25 Novembre / 8 Décembre 1914, l'Abbé Hadiguian a dû venir à Samsoun pour essayer de faire des démarches afin de sauver notre couvent. Je reproduis ainsi ce même journal pour ce qui concerne l'incident de ce Couvent.

26 Novembre / 9 Décembre: Nous avons exposé au Consul Autrichien le cas du couvent de Havza. Il s'est chargé de renseigner son Ambassade par dépêche. Mais j'ai tenu aussi à envoyer une dépêche au Patriarche, Monseigneur Terzian, à Constantionople.

27 Novembre / 10 Décembre: Nous sommes retournés chez le Consul pour lui confier nos lettres: il nous a promis de nous communiquer aussi une réponse.

28 Novembre / 11 Décembre: Une lettre de la Mère Générale des Soeurs de l'Immaculée Conception à Constantinople m'annonce la rentrée à Constantinople des Soeurs qui étaient parties à bord d'un bateau russe pour Samsoun (qu'elles n'avaient pu aborder par suite de la déclaration de la guerre russo-turque). Ce soir j'ai reçu une dépêche de Mgr. Naslian pour le Couvent de Havza.

(Mère Brigitte, Supérieure Générale des Soeurs arméniennes de l'Immaculée Conception, a informé par une carte postale le bon curé de Samsoun que les Soeurs parties dans cette direction à bord d'un bateau russe ont dû débarquer à leur destination, ceci pour ne pas révéler leur débarquement au Caucase; l'Abbé Meghmouni a interprété cette expression comme signifiant leur retour à Constantinople).

29 Novembre / 12 Décembre: J'ai reçu pour la même affaire, une dépêche du Patriarche Mgr. Terzian. Sous les signatures de sœur Martha Oulouhodjian et de sœur Philomène Tertsaguian, nous avons envoyé des dépêches demandant que le Couvent de Havza ne soit pas réquisitionné comme établissement français, vu qu'il est enregistré au cadastre comme propriété des dites sœurs, ressortissants ottomans, et d'une Congrégation reli-

gieuse arménienne catholique, propriétaire légale du susdit couvent. J'ai prévenu aussi par dépêche Monseigneur le Patriarche des démarches télégraphiques de nos Soeurs auprès du Ministère de l'Intérieur et du Vali de Sivas.

L'Abbé Hadiguian est retourné à Havza.

(Au moment de l'acte de la légalisation de l'état canonique du couvent de Havza, soeur Martha Oulouhodjian et soeur Philomène Tertsaguian se trouvaient à Havza même. Elles étaient membres de l'institut dissout du Tiers ordre de St. Dominique. Dans les registres du cadastre elles figuraient comme propriétaires des établissements du couvent. Aussi, même après leur transfert à Samsoun, ces Religieuses étaient toutes qualifiées pour faire les démarches dont on parle. Moi-même, rentré de Rome à Constantinople par Dédé-Aghadj, j'ai eu recours à la Sublime Porte par l'entremise du Patriarcat. L'importante propriété d'un moulin nommé «Fabrique Khatch» dont nous parlerons plus loin, était enregistrée à mon nom).

5 / 18 Décembre: L'abbé Hadiguian nous annonce par dépêche que le gouvernement a décidé l'évacuation du couvent de Havza. Nous avons, par dépêche, communiqué cette nouvelle au Patriarche.

(Malgré toutes les démarahes précitées, malgré toutes les preuves de nationalité turque de l'établissement et de toutes les Religieuses propriétaires, le Gouvernement a voulu persister dans sa volonté de réquisitionner).

7 / 20 Décembre: Est arrivé de Havza, Djoziguian Ohannès, domestique du couvent. Il nous a apporté une lettre dont j'ai télégraphié le contenu au Patriarche en le priant de faire parvenir au Gouverneur de Havza un ordre lui interdisant la réquisition du Couvent.

Ensuite, avec l'Abbé Khatchadourian, nous sommes allés voir le Consul autrichien qui nous a répondu qu'il n'avait pas encore reçu de réponse.

Je n'ai pas manqué aussi, par l'entremise d'un ami, de faire écrire au Caïmacem de Havza pour le prier d'empêcher la réquisition du couvent.

... Monseigneur Naslian nous a annoncé par dépêche l'envoi de 10 livres turques or pour l'affaire de Havza.

(Le bon Curé de Samsoun ignore l'impuissance des Alliés de la Turquie, plus que jamais opposée à l'intervention des étrangers dans ses affaires intérieures. Toutes nos démarches auprès de l'Allemagne et de l'Autriche rencontrèrent à Constantinople cette

objection qu'en vertu de l'engagement pris de ne pas intervenir dans les affaires de leur alliée, la Turquie, les autorités autrichiennes, pour le cas particulier d'un couvent, ne pouvaient pas agir contre les directives du Gouvernement central[87]). A mon tour, j'entrepris à Constantinople des démarches personnelles auprès du Gouvernement pour sauver notre Couvent de Havza avec ses annexes; ce même jour (20 Nov./7 Dec. 1914) accompagné de l'Archiprêtre Toumayan, Econome du Patriarcat, je suis allé au Secrétariat privé du Ministre de l'Intérieur pour prouver que ce Couvent avait été par erreur considéré propriété française. Il appartenait à nos religieuses diocésaines de Trébizonde, toutes ressortissantes turques. Le 21 Novembre / 8 Décembre, je me suis adressé dans le même but à l'Ambassade autrichienne dans l'espoir d'en obtenir une intervention efficace. Rien n'a valu pour empêcher cette confiscation avec celle de l'important moulin, propriété du même couvent enregistrée à mon nom. Nous ignorions à cette époque que les intentions du Gouvernement turc étaient de confisquer tout ce qui était aux Arméniens. Le gouvernement local de Havza, avec ces actes d'usurpation anticipait sur les mesures imminentes de la suppression de la race et du nom arméniens[88]).

17 / 30 Décembre: Un soldat, Agop Momdjian, est arrivé de Merzifoun et il nous a informé qu'à Havza, on avait mis de force hors du couvent nos prêtres et nos sœurs. Ils s'étaient installés dans un Khan et ils désiraient que j'aille les trouver. Je suis donc allé voir avec l'Abbé Khatchadourian le gouverneur pour lui exposer la situation faite au couvent et je lui ai demandé sa recommandation pour aller à Havza transférer les sœurs à Samsoun ou à Merzifoun. Il me demanda de faire cette requête de recommandation par écrit en me promettant de me la donner.

(Agop Momdjian était fils de Ohannès Effendi Momdjian, remarquable jurisconsulte arménien catholique, respecté par tous les Turcs à Merzifoun, où il était professeur au Collège des Pères

---

[87]) Nous avons vu dans la 1ère partie de ces Notes et Mémoires les fréquentes déclarations du Gouvernement Central au sujet de la nonintervention de ses alliées, l'Allemagne et l'Autriche, dans les dispositions à l'égard des établissements et sujets arméniens pendant la guerre, dispositions d'ordre purement intérieur, disait-il. L'engagement pris par ces deux puissances était regardé par le Gouvernement Jeune Turc comme une condition sine qua non de son entrée en guerre contre l'Entente.

[88]) M. Del Torre, consul autrichien à Samsoun, à sa première rencontre avec moi, à Constantinople, après l'armistice, n'a fait que pleurer à chaudes larmes, avouant son impuissance devant les inexorables événements de la déportation de ses amis arméniens catholiques.

Jésuites. Pour les services rendus à tous les arméniens auprès des autorités turques et surtout pour ceux rendus à mon arrivée au Diocèse, dans les affaires de Havza et de la mission de Merzifoun, j'avais obtenu pour lui du Saint Siège la décoration de Chevalier de l'Ordre de Saint Sylvestre. Je n'ai pas pu la lui remettre à cause du massacre, dont ses nombreux amis turcs n'ont pas pu l'exempter).

19 Décembre 1914 / 1 Janvier 1915 : Muni de la recommandation du Gouvernement, je suis parti pour Havza par un temps pluvieux. Le soir, je suis arrivé à Kavak où j'ai passé la nuit. Le samedi, arrivant à Havza, je suis descendu à l'hôtel de Moubaëdjian Ohannès Effendi, où je trouvai, abrités, nos prêtres et nos sœurs.

21 Décembre / 3 Janvier : En compagnie de l'Abbé Hadiguian je suis allé trouver le Caïmacam de Havza auquel je présentai la lettre de recommandation et, après nous être entretenus de notre affaire, je rentrai à l'hôtel où un agent de police se présenta au nom du caïmacam pour se faire prêter, soi-disant pour deux jours, une lessiveuse en cuivre pour les soldats. Nous la lui refusâmes. Un soldat se présenta alors et revint à la charge pour la même demande à laquelle nous opposâmes le même refus.

22 Décembre / 4 Janvier : Nous avons envoyé à Merzifoun une partie des effets des Sœurs.

24 Décembre / 6 Janvier : L'Abbé Zoghouni nous ayant demandé un prêtre pour la Messe de la veille de Noël à Merzifoun, j'y suis allé avec l'Abbé Hadiguian et nous sommes arrivés juste à l'heure de la messe.

(L'Abbé Zoghouni, jeune prêtre qui m'avait accompagné de Rome pour la première entrée au Diocèse, avait été nommé Curé de la Paroisse de son pays natal, Merzifoun. Prêtre bien zélé et plein d'initiative, il s'était distingué dans l'organisation de son Presbytère, nouvellement construit, du cercle des hommes et de l'Eglise, surtout après le départ des Pères Jésuites français. Il se prodiguait pour rendre plus solennels que jamais les services religieux, unique soulagement de son bercail en détresse à cause de la guerre, laquelle, hélas! devait finir par le massacre. Il possédait un excellent choral de jeunes gens aux belles voix qui étaient nombreux dans cette ville; lui-même, doué de la même qualité, dirigeait son choral en l'instruisant dans les chants les plus modernes et les plus perfectionnés de son rite. Mouammer bey, dont j'ai rapporté plus haut la rencontre avec moi à Merzifoun, dans le joli presbytère, nouvellement bâti, n'avait pas caché ses intentions

louches sur nos établissements. Aussi leur incendie malveillant par les Turcs ne tardera pas avant même les déportations).

25 Décembre / 7 Janvier : J'ai chanté la messe et j'ai prêché. Il nous était consolant de voir le spectacle de nombreux communiants à la veillée et pendant la nuit de Noël.

26 Décembre / 8 Janvier : Après avoir fêté Saint Etienne, nous sommes allés avec l'Abbé Hadiguian à Amassia, où nous avons vu l'Abbé Baïtouni auquel le gouvernement avait confié l'Eglise et les effets appartenant aux Pères Jésuites.

(L'Abbé Baïtouni, un autre prêtre bien distingué, transféré de Merzifoun, sa ville natale, à Amassia, après le départ des P. P. Jésuites Français, avait pris en main l'administration de tous leurs établissements, y compris l'Eglise qui servait de paroisse à nos Catholiques. A sa première construction, elle était inscrite avec toutes ses dépendances au nom de l'Evêque de Trébizonde; à la convention de Midilli avec la Turquie, la France avait obtenu l'enregistrement, au nom de ses ressortissants, de toutes les propriétés françaises en Anatolie. Aussi à l'époque où nous sommes, les établissements catholiques d'Amassia étaient reconnus pour des biens français. C'est pourquoi ils n'ont pas tardé à être réquisitionnés par le gouvernement, comme nous le verrons).

27 Décembre / 9 Janvier : Nous nous sommes présentés au Mutassarif et nous lui avons remis un rapport sur l'affaire du couvent de Havza. Il s'est inquiété et il a réclamé une requête que nous lui présentâmes en retirant le rapport. Nous avons réclamé seulement les objets d'Eglise renfermés dans une chambre scellée du couvent de Havza.

28 Décembre / 10 Janvier : Le Mutassarif nous a accordé de bon gré un ordre par écrit et le 29 Décembre, nous sommes partis pour Havza et nous avons présenté la lettre du Mutassarif au Mudir qui n'a pas voulu exécuter l'ordre, même après l'avoir à nouveau consulté et il s'est adressé au Vali de Sivas pour temporiser. Nous avons donc été obligés de retourner à Havza sans pouvoir obtenir une réponse favorable pour l'exécution des instructions de notre Evêque concernant le transfert des Sœurs à Merzifoun et l'ouverture d'une école pour les filles, à l'instar de celle des garçons, déjà ouverte. J'y avais envoyé précédemment l'Abbé Simon Bayan pour aider le Curé Zoghouni.

Avant notre départ d'Amassia, le gouvernement a envoyé des ouvriers pour construire un mur de séparation entre la partie de la cour occupée par lui et celle laissée au Curé.

(L'Abbé Simon Bayan, procureur et aumônier des Sœurs Dominicaines de Havza, avait été remplacé par l'Abbé Grégoire Hadiguian par suite de sa nomination comme Supérieur du seminaire de Bzommar (au Mont Liban) où il aurait dû rentrer après mon départ pour la France. Retenu par des affaires personnelles, il avait dû rester à Havza pendant la fusion de cet Institut avec celui de Trébizonde et pendant la réquisition de ce même couvent et de tous ses immeubles. Après liquidation de toutes ces affaires, il se rendit à Tokat où il a fini par être massacré dans la ville même. Il aurait pu éviter cette fin tragique, mais le Bon Dieu lui a fait la grâce de s'inscrire dans le catalogue de nos martyrs de cette époque.

Malgré l'acte de fusion des deux Instituts de Havza et de Trébizonde, leurs noviciats restaient encore séparés à. cause de la guerre. Par ailleurs, je pensais établir définitivement le noviciat unifié à Havza qui se prêtait bien à la solitude voulue et en même temps cette ville se trouvait juste sur la ligne de chemin de fer Samsoun-Sivas, en construction, ce qui présentait des avantages et des facilités de communications. La réquisition du Couvent, ensuite la déportation des Religieuses avec leurs novices mirent un terme à tous ces projets. Aussi du Noviciat de Havza, seules deux postulantes (Anne Tertsaghian, de Kharpouth, Saténik Balian, d'Amassia) ont survécu, ayant pu rejoindre la ville d'Alep avec quelques unes de nos Religieuses de Samsoun.)

31 Décembre / 13 Janvier: J'ai envoyé à Samsoun l'Abbé Hadiguian, Sœur Eugénie et les Postulantes Anne et Saténik.

1915

11 / 24 Janvier: Deux officiers allemands sont arrivés d'Erzéroum et sont partis à Constantinople via Ankara, après avoir passé une seule nuit à Havza.

12 / 25 Janvier: Une lettre de l'Abbé Baïtouni, d'Amassia, m'apprit la nouvelle suivante: bien que le Mutessarif d'Amassia ait réitéré ses ordres au Caïmacam de Havza pour la restitution des objets d'Eglise, celui-ci avait fait néanmoins encore des difficultés et n'avait pas voulu l'exécuter.

19 Janvier / 1er Février: Des soldats venus de Samsoun sont arrivés à Havza d'où ils sont repartis le lendemain matin pour Merzifoun.

20 Janvier / 2 Février: Il fait froid et il neige à Havza et pour ne pas geler dans les chambres mal réparées du khan, nous avons demandé au caïmacam l'un des 6 ou 9 poêles du couvent, qu'il nous a refusés.

(La réquisition de notre couvent de Havza avec ses biens meubles et immeubles n'était nullement semblable à celle des établissements étrangers ennemis; c'était tout simplement une usurpation commise bien avant la déportation des Arméniens. C'est donc en vue des mesures à venir que la caïmacam, autrefois si déférent envers nous et nos catholiques, s'est révélé un ursupateur obstiné. Après l'armistice, on a constaté que tous les meubles, y compris ceux de la Chapelle, avaient été partagés entre les paysans turcs, leurs femmes portaient des robes confectionnées avec les étoffes de nos ornements de Messe.)

27 Janvier / 9 Février: Le calendrier nouveau adopté par le Synode de 1911 devenant obligatoire pour le diocèse d'après les instructions de notre Evêque, je commence à dater mes notes en conséquence.

(Les actes du Synode national arménien convoqué et tenu à Rome en 1911, n'avaient pu être promulgués qu'à la fin de l'année 1914, par suite de leur revision à Rome et l'impression tardive par le Patriarcat à Constantinople. Aussi ses actes et décisions ne sont-ils entrés en vigueur qu'au début de 1915. Par conséquent, l'adoption du calendrier grégorien décrété par le même synode pour tous les diocèses n'a pu être accomplie qu'à cette date).

11 Février: (N. S.) N'ayant pu obtenir du Gouvernement local de Havza aucune restitution des biens meubles et immeubles de notre couvent, nous avons dû nous en éloigner. Aussi, les Religieuses, Sœur Angèle, Supérieure Générale, Sœur Akabi, Supérieure locale, Sœur Véronique, Sœur Anne et Sœur Serpouhi sont parties pour Merzifoun.

Après avor réglé les comptes du khan, où nous avions pris logement, j'ai eu soin de déposer dans une chambre de ce dernier les petits effets des religieuses parties, et je me suis mis en route le dernier pour la même ville. C'est ainsi que le malheureux Couvent a été définitivement liquidé. En passant devant la porte, j'ai récité, le cœur déchiré, une prière de Requiem pour l'âme du fondateur, l'Abbé Grégoire Gamsaragan, dont nous laissions le corps dans le caveau de la Chapelle en construction.

(Du vivant de ce zélé prêtre, d'heureuse mémoire, les Turcs de Havza, très hostiles à la construction d'un établissement chrétien si important en cette ville musulmane, avaient déjà souhaité le voir un jour converti en école musulmane; à sa liquidation, au lendemain même du départ de nos Religieuses et de nos Prêtres, un Muezzin monta sur le tombeau du susdit prêtre et chanta

triomphalement ses prières, entouré de tous les mahométans de la ville).

26 Février : Après avoir installé les Relgieuses de Havza à Merzifoun, je suis parti pour ma paroisse de Samsoun.

16 Mars : L'Abbé Hadiguian, aumônier du couvent de Havza, qui, pour avoir fait des remontrances aux agents de police chargés d'exécuter l'ordre d'usurpaton, avait eu la tête blessée par eux, repartit à Merzifoun après guérison, pour y continuer son œuvre d'assistance aux Sœurs.

C) LES PAROISSES D'AMASSIA ET DE MERZIFOUN

28 Mars : Une lettre d'Amassia m'informait que l'Abbé Joseph Baïtouni, notre curé, avait été mis à la porte de l'Eglise par le Gouvernement.

(Comme je l'ai noté plus haut, les immeubles et l'Eglise d'Amassia avaient été, à leur fondation, enregistrés dans les cadastres turcs au nom de l'Evêque de Trébizonde. C'est pourquoi ils avaient pu être confiés à notre curé de là-bas, au départ des Pères Jésuites. Plus tard le Gouvernement a été averti que les susdits immeubles, par suite de l'Accord de Midilli, avaient été transcrits au nom d'un Institut Français. On a alors réquisitionné tous les établissements, sauf l'édifice de l'Eglise. A la date où nous sommes, on a fini par réquisitionner aussi ce dernier immeuble sans en prévenir notre curé arménien catholique, qui, avec peine et furtivement, a réussi à retirer du Tabernacle le Ciboire où se conservaient les saintes hosties. Depuis lors, l'Abbé Baïtouni a dû célébrer ses messes en secret dans les maisons de nos fidèles, dont les femmes avaient dû couper leurs meilleurs vêtements pour en faire des ornements liturgiques).

30 Mars : Nous sommes allés avec l'Abbé Khatchadourian présenter nos condoléances à la famille Vernazza.

6 Avril : Nous avons visité le Consul français, rentré de Bafra.

10 Avril : J'ai reçu une carte postale de l'Abbé Zoghouni au sujet de la réquisition de l'Eglise d'Amassia.

15 Avril : L'Abbé Joseph Zoghouni m'informe de Merzifoun que nos Sœurs du Diocèse qui s'y étaient transférées après la réquisiton de leur couvent de Havza, ont ouvert une école à Merzifoun même.

22 Avril : L'Abbé Zoghouni me télégraphie qu'un soir l'Eglise, le Presbytère et leur moblier ont été incendiés et qu'à

peine il a pu se sauver; il réclame le nécessaire pour pouvoir dire la messe. J'ai à mon tour communiqué cette triste nouvelle à Constantinople à Monseigneur le Patriarche et aussi aux P. P. Apac et David S. J. parce que leurs effets de Merzifoun avaient été déposés chez nous, avant leur départ. Le P. Apac me donna une aube, un linge pour l'autel et des purificatoires. A force de chercher, j'ai pu trouver un cocher de Yénidjé, partant pour Merzifoun le lendemain même et je lui ai confié une lettre et une malle d'objets de culte... Que la volonté divine soit bénie!

J'ai envoyé les huiles saintes et un paquet de livres liturgiques avec un Merzifouniote, Karagoezian Madhési Nichan.

(Le Presbytère avec ses annexes à Merzifoun avait été construit et meublé nouvellement par moi avant mon départ pour la France, et voilà qu'il tombe en ruine avec l'Eglise par suite d'un incendie malveillant dont les auteurs ne pouvaient être que des Turcs, qui ne pouvaient être poursuivis légalement à cette époque. Cependant, nous ne manquions pas de preuves.

Ainsi, l'une après l'autre, nos missions de Havza, d'Amassia, de Merzifoun, se fermèrent avant même les déportations, qui en furent la clôture définitive.

Le Curé d'Amassia célébra les fêtes de Pâques dans une maison privée avec des ornements et de vases sacrés procurés par les fidèles; celui de Merzifoun, entouré des prêtres et des Religieuses de Havza les célébra dans une chapelle improvisée et avec les objets de culte indispensables qui avaient été fournis par le Curé de Samsoun; et dire qu'à Havza nos riches vases sacrés: calices, ciboires, ostensoirs, lingerie etc. servaient à des usages sacrilèges dans les festins, que se donnaient les Turcs, maîtres des biens et de la vie des Chrétiens.

Les Etablissements d'Amassia étaient des propriétés françaises et par conséquent sujets à la réquisition. Quant à ceux de Havza on a voulu à tout prix les traiter comme des propriétés françaises malgré les preuves contraires et la réalité des choses. Dans le Presbytère et l'Eglise de Merzifoun, les Pères Jésuites, avant leur départ, avaient déposé les effets de leur Eglise; cela a suffi pour détruire par le feu tous les édifices de notre Paroisse, déjà mal notés par le vali de Sivas pendant sa tournée, ce dont j'ai parlé dans mes notes précédentes.)

Ces actes d'hostilité furent le prélude dans ces villes des déportations et des massacres, qui eurent lieu à la même date de ceux de Samsoun, de Sivas-Tokat et ailleurs. Aux perquisitions et

réquisitions d'armes suivit l'exode imposé à tous les arméniens sans distinction.

Le Collège Américain «A n a t o l i e» à Merzifoun, comme les Collèges Français d'ici et d'Amassia, ayant eu de tout temps ses élèves internes et externes dont presque la totalité des arméniens, étaient plus particulièrement suspects aux yeux des Turcs. Ceux Français étaient déjà fermés par suite de l'expulsion des Missionnaires qui les dirigeaient; celui dirigé à Merzifoun seulement par des Missionnaires Américains ne fut fermé qu'après l'entrée en guerre des Etats-Unis, mais il fut évacué de tous ses enseignants et élèves arméniens avant même les déportations. La méfiance et les suspicions turques contre ces Etablissements de haute culture occidentale retombaient sur les Arméniens plus qu'ailleurs.

C'est pourquoi après le recrutement de la jeunesse mobilisable et leur dispersion dans les armées turques pour y disparaître, le reste des populations arméniennes, composé d'enfants, de femmes et de vieillards, ne fut pas poussé trop loin dans les déportations. A Merzifoun on les a massacrés à deux heures à peine de distance de la ville, dans les villages avoisinants, habités par des bohémiens (Pocha = nomades) bien nombreux dans ces parages, par des Circassiens et de Kizil-baches (race non-turque, mais antichrétienne) dont chacun avait ses villages.

A Amassia c'est vers Tokat qu'ont été dirigées les caravanes des déportés, massacrés à coup surtout de hache avant d'y arriver, et précisément dans les gorges des montagnes Tchakhalli.

Ils ne restèrent dans ces deux villes et leurs faubourgs que quelques étrangers, internés ou engagés dans des Administrations publiques; des grecs, exemptés des mesures qui devraient les frapper après l'Armistice; des arméniens aussi qui avaient pu trouvé de la protection chez des amis turcs après changement de leurs noms chrétiens au prix de grosses sommes.

D) NECROLOGIE

47. L'A r c h i p r ê t r e B o g h o s G h a m b é g u i a n, vicaire général de L'Evêque arménien catholique à Trébizonde, fut convoqué avec beaucoup de courtoisie au konak, à la veille des déportations, pour y régler soi-disant certaines affaires. Arrivé là, il fut invité à prendre place dans une voiture escortée par un peloton de soldats, baïonnette au canon. Conduit au village de Djevizli, sous prétexte d'assister à une perquisition importante, pour laquelle sa présence serait nécessaire, il fut descendu de la voiture et massacré sur place. Né le 6 Octobre 1843, élève du Col-

lège Urbain à Rome, ordonné prêtre en 1868, nommé successivement curé à Trébizonde, son pays natal, à Samsoun, Merzifoun, Livourne en Italie, à Adana, après les massacres de 1909 il était rentré à Trébizonde pour y être chargé du Vicariat Episcopal du Diocèse.

48. L'Archiprêtre Joseph Nourian. Né à Trébizonde le 17 Octobre 1845, élève des P. P. Jésuites à Ghazir (au Liban) envoyé plus tard à Orléans pour y achever ses études, ordonné prêtre le 1er Janvier 1874. Il était procureur et Aumônier des Sœurs arméniennes de l'Assomption à Trébizonde. Déporté avec elles, il a subi toutes les souffrances de l'exil; à son dernier transfert d'Eguin, extenué de fatigue et de privations, il tomba de sa monture sur une pente vers l'Euphrate et mourut sans pouvoir être assisté par les Sœurs qui, accourues vers lui, avaient été éloignées à coups de fouet par les gendarmes. Ceux-ci dépouillèrent tranquillement le cadavre et le laissèrent sur place.

49. Meguerditch Ambarian. Né à Trébizonde le 16 Février 1858, ordonné prêtre dans la même ville en 1882 le 16 Mai. Il se trouvait dans la caravane des Sœurs tout le long de la déportation, de Trébizonde à Kharpouth. Il a été violemment maltraité, battu à coups de bâton à chaque étape, précipité à plusieurs reprises dans les rivières; à Eguin, on lui arracha la barbe, poil par poil; arrivé à Kharpouth, tout exténué, il a succombé au cimetière même sur les fosses d'autres massacrés.

50. Jean-Baptiste Meghmouni. Né à Merzifoun le 17 Septembre 1867, éléve du collège Urbain à Rome, ordonné prêtre le 19 Mai 1894. Son journal ci-dessus reporté nous donne l'histoire exacte de sa fin glorieuse.

51. Joseph Khatchadourian. Mentionné souvent dans le même journal de l'archiprêtre curé Meghmouni, est né à Kharpouth (Mamouret el Aziz) en 1881 et ordonné en 1905. Il était nouvellement rentré de Rome, après le Congrès de Lourdes. C'est là que Monseigneur Naslian l'ayant rencontré le dissuada d'aller aux Etats-Unis et lui recommanda de se consacrer au Ministère de son Diocèse. Il suivit ces conseils et il le précéda à Samsoun, où il s'était dévoué aux œuvres de la paroisse quand la déportation le surprit avec le curé pour le faire disparaître à Tounous. Il était élève du Séminaire de Saint Louis à Constantinople.

52. Joseph Zoghouni. Après l'incendie de l'Eglise et du Presbytère, le 22 Avril 1915, le jeune curé de Merzifoun avait loué une maison et l'avait adaptée au culte. Il avait avec lui, au jour de la déportation, deux autres collègues, l'Abbé Karékine

Donikian et l'Abbé Grégoire Hadiguian, venu de Havza par suite de l'occupation du couvent de Havza par les Turcs.

Les Merzifouniotes n'ont pas été déportés très loin de leur ville; ils ont été massacrés dans les villages musulmans de la banlieue. Quelques jours après l'exode, les prêtres arméniens catholiques et grégoriens furent emprisonnés, ensuite menés à deux heures de distance de la ville, où ils furent abattus à coups de hache. Les musulmans qui avaient pris part ou assisté simplement à l'horrible carnage répétaient: «Sourp ... Sourp ... le «Sanctus» que ces prêtres martyrs auraient récité pendant qu'on les exécutait. (Pour quelques détails de l'application des mesures générales à Merzifoun, nous renvoyons le lecteur à l'Annexe VII de l'Appendice — Résumé du Rapport du Dr. Lepsius.

Nous verrons dans la liste des religieuses la glorieuse fin des Sœurs de l'Assomption, chassées de Havza après l'occupation de leur couvent. L'Abbé Zoghouni Joseph était né à Merzifoun même, le 23 Avril 1884. Elève du collège arménien à Rome, il avait été ordonné prêtre à Tokat, pour raison de santé, par l'Archevêque de Sivas, le 28 Novembre 1909; rentré à son collège à Rome pour compléter ses études, il avait plus tard accompagné son Evêque, sacré à Rome, pour son Diocèse en 1912.

53. Grégoire Hadiguian. Né à Trébizonde le 3 Juillet 1883, élève du Séminaire St. Louis de Constantinople, il fut ordonné le 13 Janvier 1897. Nous l'avons vu à Havza, comme directeur des Sœurs et à Samsoun, en compagnie de l'Abbé Meghmouni entreprenant des démarches pour sauver le couvent de Havza. Comme il avait protesté contre la réquisition de ce couvent, il fut sérieusement blessé par les agents de police. Plus tard, il dut se retirer à Merzifoun pour y continuer son œuvre d'assistance des Sœurs. C'est là qu'il a subi le même sort que celui de ses collègues.

54. Karékine Doniguian. Né à Merzifoun en 1863, ordonné en Diocèse le 2 Février 1887, il avait été pendant 17 ans curé à Samsoun. Il a été tué avec le curé de sa ville natale où il se trouvait en retraite depuis une dizaine d'années.

55. Simon Bayan. Né à Zghorta (Mont-Liban) le 7 Septembre 1872, il fut ordonné prêtre en 1894 à Bzommar où il avait fait ses études. Remplacé dans sa charge de directeur de Havza par l'Abbé Grégoire Hadiguian, il s'était rendu à Tokat pour s'y reposer. L'ordre de déportation l'y surprit et il subit le même sort que celui du curé du lieu, accusé d'avoir caché

des armes dans l'Eglise. Il fut déchiqueté depuis les ongles des pieds jusqu'à la tête. Il était déjà alité lors de son arrestation et il fut conduit à la prison, enveloppé dans une couverture de laine.

56. Joseph Baïtouni. Nous l'avons vu cité dans le journal de l'Abbé Meghmouni. Au départ des Pères Jésuites, il s'était chargé de la garde de l'Eglise, du presbytère, des établissements scolaires et de leurs meubles respectifs. Plus tard, le gouvernement ne lui laissa que l'Eglise et quelques chambres annexes pour son logement. Mais avant le dimanche des Rameaux (voir journal 28 Mars) il fut mis à la porte de son habitation. A peine a-t-il pu sauver le Saint Ciboire du Tabernacle. A partir de ce jour, il disait sa messe en cachette et de nuit dans des maisons catholiques.

L'heure de la déportation sonna aussi pour Amassia et quoique l'Abbé Baïtouni eût été autorisé par le Moutessarif à rester en ville, il préféra accompagner ses fidèles dans l'exil où il a été massacré à coups de hache à Tchenguelli dans un défilé de montagnes entre Tokat et Amassia. Une famille française avait recueilli ces nouvelles et les avait transmises au R. P. Biard S. J. missionnaire à Amassia, qui me les communiqua à son tour, après l'armistice.

L'Abbé Baïtouni est né à Merzifoun le 22 Août 1876, élève au Collège arménien à Rome, ordonné le 26 Février 1899.

57. Der Clague. Né à Amassia en 1836, ordonné chez les Grégoriens en 1881, il exerçait le ministère sous la direction du Curé.

Religieux Méchitharistes de Venise

La congrégation Méchithariste de Venise avait un collège à Trébizonde, protégé par le Consulat d'Italie, dont le gouvernement n'était pas encore engagé dans le conflit mondial. On espérait donc voir cet établissement échapper au sort commun.

A maintes reprises, des démarches furent faites en faveur des Méchitharistes par le commandeur Gorrini, dont nous avons lu le rapport sur les déportations de Trébizonde; mais elles n'aboutirent pas à les sauver. Les Pères seuls auraient pu à la rigueur être épargnés à condition de se déguiser en Capucins et de passer dans le rang des religieux italiens, dont le couvent situé au voisinage de la mer fut témoin du refoulement, par les vagues, des cadavres, surtout d'enfants noyés en masse au large.

Le déguisement n'a pas pu être combiné et les trois Pères se trouvant à Totz dans leur maison de campagne, ont dû suivre la caravane des déportés, sauf le Père Garabed qui fut tué sur place.

58. P. Etienne Sarian. Né à Ankara le 7 Août 1865, ordonné prêtre au couvent de St. Lazare à Venise le 10 Avril 1887 où il avait professé le 20 Janvier 1884. Il se trouvait pendant la déportation près de nos Religieuses de Trébizonde quand les gendarmes se sont permis de mettre des mains sacrilèges sur elles, dans la ville même, près de leur couvent à la place de Meydan; le Père Sarian protesta avec énergie et les agents de la garde de sécurité, pour toute réponse à ses protestations, lui ont brisé la bouche et les mâchoires à coups de pierre. Le saint religieux a eu ainsi l'honneur d'être lapidé comme son protecteur le Protomartyr Saint Etienne.

59. P. Garabed Dersahaguian. Né à Mouch, le 22 Janvier 1882, il a fait ses vœux de religieux dans la congrégation méchithariste le 4 Novembre 1900; ordonné à Venise le 26 Octobre 1902. Il avait protesté contre les gendarmes qui, à coups de fouet, obligeaient la foule des femmes et des enfants à presser le départ vers Balta; sur ces remontrances, l'excellent religieux fut tué à coups d'épée dans la vallée où l'avaient poussé les gendarmes avec la foule.

60. P. Thomas Odabachian. Né à Trébizonde le 22 Janvier 1886. Ordonné prêtre à Venise en 1911, il fut massacré sur la route des déportations. On l'a rencontré, pendant la déportation, à Djevzlik; c'est tout ce qu'on sait de lui.

NOTE. A Chabin Kara-Hissar nous n'avions pas de catholiques; les Arméniens ayant appris l'issue tragique des déportations de leurs compatriotes de Trébizonde, résistèrent aux ordres du Gouvernement à ce sujet. Des troupes régulières arrivées pour réprimer la soi-disant révolte finirent par exterminer tous les Arméniens de la ville et du district.

Un pro-memoria allemand en date du 18 Octobre 1915 dit: «Ont été évacuées par leurs habitants arméniens les villes de Samsoun, d'Amassia, de Vésir-Keupru, de Tchoroum, de Merzifoun, avec tous leurs villages. Le long de la ligne des chemins de fer d'Ankara on rencontre dans toutes les gares des déportés des susdites villes, au nombre d'environ 50.000. Ils sont dans un état pitoyable sans nourriture et sans abri.»

IV. DIOCESES DE SIVAS-TOKAT

Circonscription de ces diocèses réunis

Sivas et Tokat constituaient jadis deux diocèses distincts: l'un, siège archiépiscopal, l'autre épiscopal. A l'élection de l'avant-dernier Archevêque Monseigneur Hadjian, en 1891, on les avait réunis pour des raisons administratives, de sorte que l'Ordinaire portait le titre d'Archevêque de Sivas et d'Evêque de Tokat. Les deux villes par ailleurs se trouvaient dans le même vilayet, dont le chef-lieu était Sivas: Tokat en était l'un des Moutassarifats (sous-préfectures).

Le Siège Archiépiscopal de Sivas comprenait une grande partie de l'ancienne Province de l'Arménie Mineure, située au carrefour des chemins qui s'entrecroisent du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est en Anatolie. C'était la ville de transit, après Tokat, que traversaient les caravanes de voyageurs et de commerçants allant ou revenant de Samsoun, à l'intérieur des provinces et d'Erzéroum au sud du pays.

Sur le fleuve de Alys (Kezil-Irmak) à quatre heures de marche plus loin, on reconnaît encore, sous le nom de Gaura, un village arménien sur l'emplacement de l'ancienne Gabata qui fut appelée Trospolis par Lucullus et ensuite Sébaste par la Reine Batadorès de Pontus. C'est la ville des quarante martyrs et de Saint Blaise Evêque et martyr, vénéré dans toute la chrétienté.

Tokat, à l'Ouest de Sivas, est l'ancienne Eudocia. Près de là se trouva Commana, pays d'exil de Saint Jean Chrysostome. Par l'abondance de ses fruits, Tokat est le jardin de Sivas qui, de son côté, avec de riches récoltes de blé, en est comme le grenier.

Les villes et les villages de cet Archidiocèse peuplé d'Arméniens ont été le théâtre le plus spectaculaire des déportations vers les quatre points cardinaux: Perkenik, Tokat, Gurine étaient les centres les plus importants des Arméniens catholiques.

Les Arméniens, en général, constituaient la moitié de la population de ces localités. L'industrie et le commerce, comme dans les six vilayets reconnus pour des Provinces de l'Arménie turque, étaient presque entièrement entre les mains des Arméniens qui, par leurs initiatives, s'étaient élevés au-dessus des autres habitants de ces régions.

A) SIVAS

1. Attitude des autorités turques et mesures préliminaires à Sivas

Des 160.000 Arméniens qui habitaient dans la province de Sivas, il ne restait en 1918 que quelques artisans au service des bataillons de l'arrière, quelques prisonniers et quelques vieillards très avancés en âge. La grande masse a été massacrée. Les détails de cette extermination sont les mêmes que partout ailleurs. Son récit serait une répétition de ce qui a été dit au sujet des massacres de Bitlis, Mouch, Erzéroum et Trébizonde.

Les Turcs, dans cette province surtout, ne cachaient pas, même avant la guerre, leurs intentions de régler d'anciens comptes avec les Arméniens qui avaient osé adresser à l'Europe des requêtes pour apporter des réformes en Arménie, dont Sivas était la première des six provinces.

Aussi, dès le mois d'Avril 1915, la poursuite des Tachnags et des Hintchags a-t-elle mis en activité les cours martiales, surtout à Oulach, Charkichla, Kotchour, Guévérik, Gurine, Dérendé, Divrigh et autres districts.

Cependant, la conduite du Vali et celle des Turcs, en général, demeura très flatteuse à l'égard des Arméniens jusque vers Pâques de l'année 1915, en vue de les gagner contre les Russes et de provoquer par eux des émeutes au Caucase.

C'est pourquoi, vers la fin de 1914, on fut très bienveillant, au Gouvernement, à l'égard de l'Abbé Grégoire Pehlivanian, Vicaire de l'Archevêque arménien-catholique, en lui accordant un permis officiel d'ouvrir une école arménienne au degré d'Idadié (Lycée) pour combler le vide laissé par la fermeture du Collège Français dirigé par les Pères Jésuites qui, à la suite de la déclaration de guerre, avaient dû quitter le pays. L'Abbé Grégoire Pehlivanian, ancien élève et professeur au collège des Pères Jésuites à Sivas, avait été ordonné prêtre à Rome au Collège arménien. De retour en son Diocèse en 1906, il avait été chargé du Vicariat archiépiscopal arménien-catholique dans le district de Gurine. Sur sa demande, Monseigneur Léon Ketchédjian, pendant sa visite pastorale à Gurine, l'avait ramené avec lui à Sivas et l'avait remplacé par l'Abbé Sahag Chaghlamian.

C'est à ce vicaire de notre archevêque de Sivas, témoin oculaire des événements depuis les premiers mouvements turcs jusqu'à l'issue tragique des déportations, que nous devons des précisions sur toutes les phases de l'odyssée des Arméniens de Sivas.

La prétendue révolution des Arméniens en Russie fut démentie par l'arrivée de prisonniers russes, maltraités, blessés, laissés presque nus. Des secours portés par les Arméniens pour soulager, en plein hiver, la misère de ces malheureux, créèrent parmi les musulmans de nouveaux ressentiments contre eux.

Pour comble de malheur pour notre communauté, envers laquelle Mouammer bey faisait semblant d'avoir des égards particuliers, certains officiers russes faits prisonniers préféraient venir entendre la messe du dimanche dans notre Eglise et aimaient s'entretenir, après la cérémonie, avec l'Archevêque au salon même de l'Archevêché: le Kanoun Tchavouchi (le soldat préposé à leur garde) les attendait dans le corridor.

Des représailles ne tardèrent pas à traduire les ressentiments et les soupçons des Turcs à cause de ces relations qui devaient servir de prétexte pour la mise à exécution du projet contre les Arméniens.

Le premier coup fut porté contre les Hentchagyians, qui formaient le groupe politique arménien le plus important de Sivas. Ils furent ainsi les premiers à être arrêtés et emprisonnés. On faisait croire à la population arménienne qu'il ne s'agissait que de mesures spéciales contre les adeptes de ce Comité. Mais d'autres mesures alarmèrent bientôt tous les Arméniens et leurs chefs religieux.

On fit courir le bruit d'un empoisonnement de soldats turcs par des boulangers arméniens qui approvisionnaient en pain les casernes et tout particulièrement celle de Kavak Yalesi. Le Vali ordonna une enquête médicale; des médecins turcs chargés de l'enquête attestèrent que les troubles intestinaux remarqués chez les soldats ne provenaient que du badigeonnage de la caserne nouvellement fait avec de la chaux non séchée; par conséquent, ils ne voulurent pas signer les déclarations réclamées par le vali dans le sens d'un empoisonnement. Malgré cette attitude correcte des médecins turcs, les boulangers furent emprisonnés et relâchés plus tard, pour la forme, avec congé, en récompense, disait-on, du tort commis contre eux.

Nous venons de dire que cette libération des boulangers n'a été que de pure forme. En effet, le lendemain de Pâques (8 Avril) tous les employés arméniens du Gouvernement furent licenciés sans préavis et les autorités militaires annulèrent tous les contrats et engagements avec des fournisseures arméniens de n'im-

porte quel genre. Ainsi, pour n'en nommer qu'un seul, M. Yaghdjian, arménien catholique, chargé du transport de la poste, a été renvoyé.

En même temps que le renvoi des employés arméniens, il y eut un déplacement et un changement d'employés turcs. Tous ceux d'entre eux qui sympathisaient avec les Arméniens ou qui étaient soupçonnés d'être équitables avec eux furent remplacés. Ainsi le vieux commissaire de Police, un Kharpouthiote, qui ne pouvait pas consentir à l'extermination des Arméniens (qu'il reconnaissait de longue date pour des citoyens fidèles et disciplinés) fut subitement remplacé par un jeune homme du Comité «Union et Progrès» qui était bien décidé à exécuter à la lettre le projet gouvernemental.

Tandis que l'alarme régnait sur les communautés, le vali Mouammer bey vint à notre Archevêché pour les souhaits de Pâques. Monseigneur Kétchédjian et son Vicaire l'abbé Pehlivanian, le reçurent avec honneur. Au cours de l'entretien, très intime et cordial, à la turque, Mouammer bey ajouta l'ironie à sa malice, en déclarant que tout irait pour le mieux pour la Communauté arménienne catholique. «Votre population augmentera, Monseigneur», dit-il textuellement, faisant ainsi allusion à une exemption possible des catholiques. On sait ce qu'il en fut.

On faisait en réalité circuler le bruit que les Arméniens catholiques et protestants ne seraient pas compris dans les mesures contre les Arméniens.

Une dépêche de l'Ambassade autrichienne à Constantinople adressée à notre Archevêque et une dépêche analogue de l'Ambassade des Etats-Unis à Miss Graf, annoncèrent tardivement la susdite exemption, mais quand tout était fini et qu'il n'y avait plus moyen de rappeler les catholiques et les protestants des lieux de leur dispersion.

La troisième mesure avant les déportations globales et définitives eut lieu le Lundi du jeûne préparatoire à la fête de Saint Grégoire l'Illuminateur (2 Juin); tous les Arméniens qui, après avoir payé les impôts ou taxes d'exemption du service militaire, pourvoyaient paisiblement et sans se douter de rien à l'entretien de leurs familles, furent arrêtés et avec eux tous ceux qui pouvaient diriger des groupements de n'importe quelle nature. On les invita un à un, disant qu'on avait à leur communiquer des choses qui pouvaient les intéresser. Une fois arrivés au commis-

Mgr. Léon Ketchedjian

Archevêque de Sivas — Evêque de Tokat

sariat de police, au Konak du Gouvernement, on les conduisit immédiatement en prison, sans interrogatoire.

Après cette sélection d'hommes, il ne restait aucune personne importante en ville. Toutes se trouvaient sous les verrous ou dans les bataillons d'ouvriers sous une surveillance sévère. Les quelques permis d'exemption du service militaire, délivrés par le Commandant divisionnaire aux Arméniens ayant plus de 33 ans, furent considérés par Mouammer bey comme des preuves d'infidélité et de désertion et, par conséquent, servirent de motifs à de nouvelles arrestations et à des exécutions immédiates sur place.

Les prisonniers russes, dont les relations amicales avec les Arméniens avaient créé de la méfiance, furent soumis à des rigueurs plus sévères.

Aux familles arméniennes ainsi dépeuplées on imposa par force de loger dans leurs maisons les soldats qui arrivaient tous les jours, étant donné le fréquent déplacement des troupes d'un front à l'autre. Cette mesure était une méthode spéciale et préliminaire de pillage, de vol et de viol à Sivas. Aussi l'angoisse et les souffrances de la population sans défense et dépourvue de ravitaillement atteignirent leur apogée avant même les déportations définitives.

Nos Catholiques emprisonnés firent parvenir au Vicaire de l'Archevêque leur désir d'accomplir les devoirs de religion. L'Abbé Pehlivanian pria le Vali de lui accorder la permission de rendre ce service de culte et lui demanda expressément l'autorisation de confesser un à un ses fidèles. Le permis de culte fut accordé, celui de la confession individuelle refusé. Muni de la permission partielle il se rend aux prisons où, dans une chambre, ont été préalablement groupés les catholiques. Il y remarque, cependant, la présence d'un espion sachant la langue arménienne, qui, en état de prisonnier et en haillons, les guette dans la chambre voisine. Le prudent prêtre parle aux siens à haute voix; il leur propose des prières à réciter avec lui; tous ont leurs chapelets en mains. A peine ont-ils récité une première dizaine d'Ave Maria que tous sont pris d'émotion et se mettent à sangloter. Alors, en larmes lui aussi, il fait réciter le Confiteor et leur donne l'absolution générale mais il n'administre pas la Sainte Communion de peur qu'on les empoisonne ensuite et qu'on en rejette sur lui l'accusation.

Dès lors, prêtre et fidèles avaient compris que cette déten-

tion serait sans issue et qu'elles les conduirait à une mort certaine.

Sur ces entrefaites, avant la semaine d'abstinence préparatoire, d'après le rite arménien, à la fête de la Transfiguration (15—22 Juillet) le Vali convoqua le Médjlisi idaré (Conseil d'administration); les deux prélats arméniens (le nôtre et le Grégorien) y participèrent comme d'habitude. Après la réunion, le commissaire de Police communiqua au Prélat grégorien que tous les Arméniens, à partir de Lundi (22 Juillet) seraient transférés en Syrie. Rien ne fut dit à notre Archevêque.

La nouvelle se répand rapidement et de bon matin notre population alertée s'empresse d'avertir l'Archevêque que tous les Arméniens sont invités à quitter la ville et lui demande ce qu'il faut faire. Le prélat les apaise disant que rien ne lui a été communiqué au sujet des catholiques. Après la messe, il s'en va au Konak avec son vicaire et il interpelle le Vali à ce sujet. Celui-ci leur répond que l'ordre donné valait aussi pour les Catholiques arméniens, et comme il manifeste une estime particulière à l'égard de ceux-ci, il promet de les faire transférer par la route de Gurine. Cette route était considérée comme moins exposée aux dangers prévus. Cet égard cependant n'a pas été observé.

Sur cette cynique réponse du Vali, le pauvre Archevêque alarmé se propose de lancer une dépêche au Patriarcat et au Grand Vizir de Constantinople. Il en rédige le texte mais avant de le passer aux bureaux de la poste, il en donne lecture au Vali lui-même. Il y était dit: «Bizi geundériyorlar Suriyaya» (on nous envoie en Syrie); le malin censeur (le Vali) lui fait remarquer qu'avec cette expression le télégramme ne partirait pas. Il y faudrait dire: «Guidiyorouz» (Nous allons). Après cette correction significative, l'archevêque interroge le Vali sur ce qu'il devrait faire lui-même. Il reçoit pour toute réponse que lui et son vicaire peuvent rester sur place. L'Archevêque replique sans hésitation qu'il ne peut abandonner sa population et que, par conséquent, il la suivra.

Il quitte le konak avec cette décision et pour tout préparatif il va à la banque pour retirer son argent en dépôt. Le directeur de la banque (un catholique croate) lui révèle la triste réalité de la situation en disant: «Monseigneur où allez-vous? C'est l'enfer». De fait, des habitants de Tchépni (près de Césarée) avaient pu faire parvenir des nouvelles des premiers massacres.

2. Perkénig

A une heure de marche de Sivas se trouvait le gros village de Perkénig, habité exclusiment d'Arméniens-catholiques, au nombre de 5000 environ. Ils formaient une race forte et vigoureuse, d'un vrai type d'arméniens, à haute taille, qui se disaient descendants des P a k r a d o u n i s (d'où serait venu le nom du village créé et habité par eux).

Fervents catholiques, dès qu'ils apprennent la nouvelle de la déportation et du départ de leur Archevêque, et de son Vicaire, ils se réunissent dans leur vaste Eglise et y passent toute la nuit en veillée de prières et de supplications. Ils se confessent tous et communient vers le matin, à la messe, que le bon Curé Grégoire Balian, unique prêtre resté parmi le nombreux clergé perkéniote, célèbre à leur intention. Les sanglots des hommes et des femmes se mêlent aux gémissements des enfants et font résonner les voûtes sombres du Temple qui a toute une histoire de glorieuses traditions chrétiennes et qui va être abandonné définitivement aux sacrilèges, aux profanations et à la ruine.

Après l'émouvante cérémonie, un groupe de villageois vient trouver l'Archevêque en préparatifs de voyage: «Monseigneur, lui disent-ils, du moment qu'aucun ordre officiel ne vous est communiqué et qu'on vous permet de rester, nous pensons que votre présence en ville pourra nous être utile, soit que nous restions, soit que nous soyons déportés plus tard». L'Archevêque trouve raisonnable la proposition et il décide de rester en laissant à son Vicaire, l'Abbé Grégoire Pehlivanian, le soin d'accompagner la population de Sivas.

L'évacuation de Perkénig ainsi que celle d'Oulache est renvoyée à fin de Septembre, saison des récoltes (qui devront servir au ravitaillement de l'armée et de la ville) car ces deux villages étaient les plus riches producteurs de blé de toute la province.

3. Les déportations

Les déportations commencèrent à Sivas quartier par quartier; le premier convoi est celui du quartier Benguiler. Les Catholiques se mettent d'accord avec l'Abbé Pehlivanian pour partir ensemble, en groupe, et ils quittent la ville le jeudi (25 Juillet); les Protestants étaient partis de la même façon le jour précédent. L'Abbé Pehlivanian avait convenu avec l'Evêque qu'il lui télégraphierait d'où il pourrait pour lui faire savoir qu'ils étaient arrivés sains et saufs, mais avec une nuance de mots pour dire

aussi le contraire: ainsi «Sélamet ilé yétichdik» signifierait, en fait, avons pu atteindre le terme du voyage en bon état; «Sélimen yétichdik» signifierait le contraire. Il n'a malheuresement pu lancer la dépêche promise que de Khanghal, dans le deuxième sens. Arrivé à Alep en Septembre, dans un état méconnaissable, il n'a pas cru opportun de télégraphier dans l'un ou l'autre sens pour ne pas créer des embarras à l'Archevêque qui vivait encore.

Un Catholique de Gurine a annoncé, cependant, par télégramme à l'Archevêque l'arrivée du Père Pehlivanian et des religieuses de Gurine à Alep.

Après le départ des Catholiques, Monseigneur Ketchédjian reçut une dépêche de l'Ambassade autrichienne l'assurant de l'exemption des Catholiques de la déportation. Il s'adresse alors au Vali, accompagné de M. Michel Terdjanian, soldat guriniote qui se trouvait à Sivas, et lui donna lecture du document. L'effronté Vali n'eut pas honte de répondre que les Catholiques eux-mêmes avaient voulu partir, personne ne les y avait obligés. C'est alors que le pauvre Evêque se rendit compte de la portée de la correction faite par le Vali, dans sa dépêche, du mot «gueondériorlar» — on nous envoie — en celui de «guidiyoruz» — nous a l l o n s — comme nous l'avons rapporté plus haut. Les Turcs, tout en agissant contre des promesses données aux Puissances (qui avaient voulu intervenir en faveur de l'une ou l'autre fraction d'Arméniens) ont voulu s'en excuser en rejetant sur les victimes elles-mêmes la faute d'avoir été exposées aux suites fatales des déportations.

Le dimanche, après cette visite de l'Archevêque au Vali, les soldats perkiniotes sont congédiés pour rentre chez eux. Le lendemain ils trouvent le village cerné par des troupes régulières et par des gendarmes à cheval.

La déportation commence; tous les hommes, sans exception, sont d'abord emprisonnés et ensuite conduits à Tachlidéré (vallée pierreuse), pour y être massacrés en masse. Les femmes sont déportées en groupes en diverses directions, et elles succombent ou aux mauvais traitements bien connus qui leur étaient réservés, ou au grand froid de la saison. A peine 15 ou 20 filles et garçons purent se sauver.

La méthode et les moyens des massacres furent les mêmes qu'ailleurs; cependant, l'Abbé Pehlivanian qui a eu le triste sort de faire tout le parcours des routes de déportations nous a donné certains détails, dont nous résumons, ici, quelques uns.

Dans les voisinages de la ville on n'a pas à déplorer, la première nuit, d'incidents graves. Cependant, le soir suivant, on remarque que les gendarmes sont engagés en de longues conversations avec les villageois turcs. Comme cela a dû être convenu, les gendarmes s'éloignant un moment et le piège commence; alors ils reviennent et font semblant de repousser les pillards.

A Khanghal, comme ailleurs, les hommes furent séparés de leurs familles et massacrés. A l'arrivée du convoi de Sivas et d'autres caravanes de Tokat, il ne restait que de vieilles femmes; les jeunes filles et les jeunes femmes avaient été enlevées par la populace turque. Les vallées de Kays-Nahara étaient pleines de cadavres. C'est alors que l'Abbé Pehlivanian avait lancé son premier et dernier télégramme à l'adresse de l'Archevêque de Sivas, comme nous l'avons rapporté plus haut. Il s'était déguisé en se coupant la barbe et, revêtu d'une chemise de nuit, il se cachait dans la foule des vieilles femmes. A Hassan Badrik, il est saisi par les gendarmes et battu à coups de bâton, il ne se sauve qu'en glissant de fortes sommes d'argent dans les mains de ses bourreaux. C'est encore avec de l'argent qu'il a pu retarder le départ pour plus loin, dans les environs du pont Kerk-Goeuz, car il espérait toujours recevoir quelque ordre permettant aux Catholiques de rentrer chez eux. Après 8 jours d'attente, il poussa en avant son voyage avec son groupe.

Arrivés à Fouroundjilar (près de Malatia) ils apprirent le passage près de là de la caravane la plus nombreuse de déportés, composée d'habitants de Sivas, de Tokat, d'Amassia et d'autres villes du littoral de la Mer Noire, ainsi que de Kharpouth et de ses environs.

Pendant le séjour à Fouroundjilar, prolongé pendant 20 jours, on apprit encore une fois par des déportés de Kharpouth que les Catholiques arméniens pourraient retourner à leurs pays respectifs, puisque la primitive rigueur contre les Arméniens en général s'était adoucie. De fait, au pont romain de Kaikhta, des agents chargés de la surveillance des convois étaient venus prendre la liste des Catholiques et des Protestants.

L'Abbé Pehlivanian profitant d'une tournée du Moutessarif de Malatia dans les environs, se présenta, revêtu de sa soutane, à ce gouverneur et lui parla de la nouvelle d'exemption pour les Catholiques. Celui-ci fit l'étonné et lui répondit que dans le cas d'une pareille disposition, on pourrait les faire rentrer de l'endroit, quel qu'il fût, où ils se trouveraient. Après ce moment d'illusion, nos déportés se remettent en route. Il fallait, cette fois, tra-

verser la montagne dite Nal-Teuken (faisant tomber le fer aux chevaux) où le passage très difficile devait se faire un à un et en escaladant les rochers. C'est ainsi qu'ils arrivent à Kanli-Déré (Vallée du sang). Là-bas, Ahmed Agha, chef des Kurdes sunnites, s'était installé sous une tente où il faisait passer un à un les malheureux déportés pour les dépouiller encore une fois et très minutieusement et pour outrager les femmes à son gré. Ce fameux assassin fut élu plus tard député au Parlement turc. Mais finalement il fut pendu par Moustafa Kamal pour avoir pris part à une émeute islamique.

Les Religieuses arméniennes catholiques de Samsoun étaient du nombre de ces groupes. L'Abbé Pehlivanian, les avait rencontrées à Fouroundjilar même et il en avait reçu des ornements de Messe, des livres liturgiques et d'autres objets de culte qu'elles gardaient encore de ce qu'elles avaient emporté de Samsoun. Dans leur naïveté, elles avaient pensé, ces pauvres religieuses, faire un voyage en règle pour se déplacer tout simplement d'une ville à l'autre. Aussi s'étaient elles chargées de tout ce qu'il y avait de précieux parmi les ornements et autres objets portatifs liturgiques, entre autres, les ornements pontificaux de l'Evêque. Au delà de Fouraundjilar et juste au passage N a l - T e u k e n, elles ont été, elles aussi, dépouillées de tout et laissées en chemise de nuit.

Une femme catholique se présenta à l'Abbé Pehlivanian avec une lourde couverture et le pria d'en prendre soin, parce que la soi-disant couverture n'était qu'un paquet d'ornements de Messe de Hékim Khan. L'Abbé Pehlivanian refusa la précieuse couverture, ne se croyant pas en état de pouvoir la sauver.

L'Abbé Pehlivanian raconte avec émotion que le 8 Septembre 1915, jour du passage de l'Euphrate par la gorge de G o e u t c h e n, un peu au-dessus de Samosate, fut pour lui le plus terrible. C'est ce jour-là qu'il fut dépouillé de tout et qu'il dut assister à des scènes horribles de carnage, de vol et de rapt de jeunes femmes et de jeunes filles avec toutes les suites abominables qu'on peut supposer. Il a dû, dans cette situation, jeter dans le fleuve les Huiles Saintes, tous les livres et les objets de culte sur les cadavres amoncelés qui surnageaient sur les vagues écumantes de sang. C'était une sorte d'enterrement symbolique qu'il fit pour une dernière fois!

Une autre particularité navrante, déplorée dans les caravanes de Sivas, fut la caravane de femmes toutes nues, surnommée pour celà, T c h i b l a k B a r k h a n a (en turc). Après les spoliations,

on les avait laissées, ces pauvres créatures, sans défense dans un état inhumain; toute conscience serait révoltée, excepté celle de certains Turcs. Ces femmes, dont le nombre diminuait tous les jours, ont pu atteindre les faubourgs d'Alep où on les a trouvées méconnaissables, défigurées, gonflées et réduites à un tas d'ossements sous une peau tellement endurcie par le soleil et la rosée tombant sur une couche de poussière de la longue route, qu'on aurait cru des troncs d'arbres secs. C'est dans cette caravane que le même prêtre a reconnu nos Religieuses de Tokat, dont ne s'est sauvée que Soeur Candide Couyoumdjian, au prix d'une course haletante sur les cimes pendant des semaines, comme un cerf, poursuivi. Deux d'entre elles, plus jeunes, ont dû se jeter dans des puits secs pour ne pouvoir en sortir. M. Léon Chabanian, un notable arménien catholique, déporté d'Erzéroum, en rencontrant la caravane de femmes nues ne put résister à l'horreur qu'il éprouva et tomba foudroyé sur-le-champ par un coup d'apoplexie.

Une autre particularité est celle de la réaction à laquelle ont été poussés de courageux, mais rares groupes d'hommes, dans certains villages de Sivas. Après des sacrifices inouïs pour éviter des conflits entre eux et les Turcs, les Arméniens de Dusassar, de Gaure, de Khoran, de Kattzar, sortirent de leur résistance passive et essayèrent de réagir, secourus par leurs compatriotes des alentours. Mais ils ne tardèrent pas à être écrasés par les forces supérieures des soldats réguliers et des Tchétés turcs.

Moins malheureuse fut la sortie de Mourad: le héros bien connu de Govdoun, à quelques kilomètres au sud-ouest de Sivas. Après un certain nombre de rencontres avec les soldats réguliers turcs, il se retrancha avec ses combattants sur les hauteurs de Yeldiz dagh, au nord-est de Sivas. Obligé d'engager des luttes désespérées, il réussit avec quelques camarades, à atteindre les bords de la Mer Noire, près Samsoun, et, monté sur un voilier, il arriva à Batoum, où il dévoila les horreurs des déportations et des massacres dans le vilayet de Sivas, dans certains coins de Kharpouth et du Dersim Occidental.

L'Abbé Pehlivanian, poursuivant son trajet jusqu'à Alep, a dû assister à des spectacles terrifiants: des amas de cadavres laissés par les colonnes de déportés, qui précédaient la sienne: d'autres colonnes en route, qui se débattaient avec la mort, la famine et la soif, les plus faibles des déportés tombaient, les plus forts s'entr'aidaient pour porter des enfants, pris aux mères mourantes, pour soutenir les femmes qui ne pouvaient plus marcher, et tout

cela sous la poursuite des Kurdes, sous les coups de fouets des gendarmes d'escorte.

A ces colonnes de malheureux, s'ajoutaient de nouvelles caravanes qui se suivaient, venant des points les plus éloignés et qu'on séparait et dirigeait vers des coins inconnus.

B) TOKAT

Ces notes sur le martyrologe de Tokat, je les tiens d'un témoin, victime des déportations et qui, âgé de seize ans, a dû suivre et subir les horreurs du calvaire de ses concitoyens. Il s'appelle Boghos (Paul) Haléblian, aujourd'hui modeste mais honorable père d'une nombreuse famille.

Vu la quasi identité des événements et des mesures d'extermination sur le territoire turc, ce qui manque dans mes notes pour un diocèse, peut être complété par les détails donnés sur les autres.

1. Réquisition d'armes

Vers la fin du mois d'Avril, les Arméniens furent avertis que Chavarch Vartabed, le prélat grégorien, allait tenir un important discours dans lequel il aurait des révélations à faire et qui intéresserait toute la population. Ce fut probablement le 28 Avril, dernier dimanche du mois: l'Eglise était pleine de fidèles et voilà que, se détournant du maître-autel où il célébrait la messe, le prélat fait la déclaration suivante, avec une angoisse qui se lisait sur ses traits: «Le chef de la section militaire, Topal Rizà effendi, m'a invité, l'autre jour, pour me dire que les Turcs, nos compatriotes, se trouvent et vivent dans un cauchemar de méfiance vis-à-vis des Arméniens qu'ils supposent prêts à une émeute armée contre eux et que pour dissiper tous ces soupçons, il fallait ramasser toutes les armes dont nous disposerions et les remettre au Gouvernement. J'ai rassuré ce chef sur l'inexistence et l'impossibilité d'un pareil mouvement arménien et pour toute preuve de la sincérité de mes déclarations, j'ai promis d'exécuter ses ordres. Aussi, je vous engage, grands et petits, à vous résigner à cette mesure de sécurité». La population se partage en deux et l'émotion s'empare d'elle: quelques-uns veulent se soumettre à l'ordre donné; d'autres ne s'y résignent pas. «Jusqu'à 3 heures de l'après-midi du dimanche suivant, il faut, d'après l'ordre reçu, déposer au presbytère toute espèce d'armes», déclare le Prélat. Malgré le partage des avis, tous durant la semaine ont entassé leurs armes,

fusils, pistolets, même des couteaux de cuisine et des canifs dans une des salles du Presbytère.

Le dimanche 6 Mai, à l'heure fixée, une voiture escortée par des gendarmes à cheval vint chercher les armes redoutées et le Prélat, lui aussi à cheval, précéda le trophée de sa fidélité à la parole donnée.

Lundi 7 Mai, tout est calme: les Arméniens semblent apaisés de leur émotion. Le lendemain à 3 heures et demie, un agent de police, accompagné de deux gendarmes, se présente au Prélat, l'invitant à aller chez le Mutessarif pour recevoir la quittance des armes remises. Le Prélat, sans rien soupçonner, donne ordre à ses hommes de préparer son cheval: l'agent lui dit que ce n'était pas nécessaire et qu'une voiture l'attendait à la porte: il s'habille comme d'habitutde et il descend avec l'agent pour prendre place dans la voiture, conduite par un cocher arménien Euylukdjian Krikor, un géant. L'Agent de police le précède et les gendarmes le cotoient, tous à cheval. La voiture au lieu de prendre la direction de la rue, dite Ardagh, conduisant au Konak, tourne vers Khoroche, rue qui mène vers Sivas. Où me conduisez-vous, demande le Prélat surpris? C'est à Sivas lui répond-on que vous aurez la quittance dûment légalisée. Etant sortis de la ville, ils prirent la chaussée conduisant à Sivas. Mais, arrivés au moulin de Tchan Kerténian, situé à deux heures et demie de Tokat, l'agent crie: «Mourakhas, descendez». C'est un endroit où les bandes fourmillent: voilà que de dessous du pont, vingt bandits se précipitent sur le malheureux prélat, l'arrêtant, le conduisent derrière le moulin et le cocher entend les cris violents de quelqu'un blessé à mort. Les chevaux en sont terrorisés. Euylukdjian abandonne le carosse et s'enfuit pour venir porter la triste nouvelle de l'assassinat à Tokat, où tous sont pris d'épouvante et s'attendent au même sort.

2. Déportations et massacres

Mercredi 9 Mai, les déportations générales commencent: des artisans et des marchands, de leurs boutiques ou magasins, des employés de leurs bureaux, sont invités sur place même, sans permission de changer d'habits ou de souliers. Ainsi tous les hommes, dans un seul jour, sont groupés dans les prisons de Beyzade et de Meydan. Les perquisitions se poursuivent pendant toute une semaine et ne laissent aucune trace d'hommes. Aux femmes et aux enfants qui s'empressent de porter à manger aux prisonniers, les gardiens de la prison parlent déjà du départ de ces derniers, leur refusant toute visite et toute assistance.

Après une semaine, la poursuite continue; la famille Halébian, qui avait vu partir ses autres parents, se voit aussi perquisitionnée: le père qui était demeuré est invité à suivre les gendarmes avec son fils Boghos. Celui-ci, cependant, est renvoyé par le Commissaire en visite aux prisons et rentre à la maison. Boghos n'y trouve que ses deux sœurs. La mère aussi était déjà partie; la chasse aux femmes avait commencé.

Après trois jours d'attente dans les prisons, les femmes, déjà nombreuses, sont mises en route vers Sivas. Boghos s'accroche à sa mère pour ne s'en séparer qu'à sa mort; survenue à Malatia.

Le sort de nos trois prêtres arméniens-catholiques n'a pas été différent. L'Abbé Paul Polatian, le plus vieux, était le Vicaire de l'Archevêque; l'Abbé Antoine Saraïdarian, tout jeune, était le Curé; l'Abbé Sahag Madoyan, était venu de Ferkénig, l'Abbé Simon Bayan, qui s'y trouvait venu de Havza pour l'estivage. Ils étaient assistés par Ghougas Emmi le sacristain.

Voici l'incident qui a provoqué le massacre en ville de ces pauvres prêtres. Un certain Hamamdjian Mardiros avait porté un fusil à l'Abbé Saraïdarian, le priant de le cacher dans un coin; le naïf prêtre le confia au sacristain Ghougas Emmi pour l'enterrer sous le trottoir en pierre de la cour qui sépare le Presbytère du couvent des Religieuses. Ensuite, la déportation des hommes et des femmes ayant commencé, on procéda à la réquisition des meubles que des agents de police firent transporter à notre Eglise en recommandant au sacristain de les garder et lui promettant de le laisser à sa place s'il pouvait dénoncer les armes non retournées. L'imbécile Ghougas, croyant pouvoir ainsi se soustraire à la mesure générale, dénonça l'arme enterrée dans la cour par lui-même, sur l'ordre du Curé; il la retira devant l'agent de police qui ne demandait pas mieux pour mettre la main sur nos prêtres. Tous les trois furent emprisonnés de suite et tués et le plus jeune, coupable d'avoir caché l'arme, fut soumis à des tortures cruelles, déchiquetés en morceaux, en commençant par l'extraction des ongles des pieds.

Les Religieuses avaient suivi la caravane des femmes, mais, séparées l'une de l'autre. Aussi, certaines d'entre elles ont été remarquées dans la caravane dont nous avons déjà parlé; d'autres sont mortes en route; une seule s'est sauvée par miracle. Il faut dire qu'à nos cinq Religieuses de l'Immaculée Conception s'étaient jointes d'autres religieuses, arméniennes d'origine, mais appartenant à la Congrégation française des Oblates de Marie dont les

sujets français avaient dû partir en France dès le début de la déclaration de la guerre.

Boghos, qui avait été renvoyé des prisons par le Commissaire de Police et qui avait été félicité par les Turcs comme ayant de la chance pour cette liberté provisoire, ne tarda pas à rejoindre sa mère dans le Khan d'Azari, où des centaines de femmes étaient entassées pour être déportées. De fait, trois jours après, quinze arabas à un cheval les transportèrent par la route de Beyzadé: de Khegel Eniche à Thamcele-bey, de Yéni Khan à Char-Kechla, le convoi fut détourné de Sivas pour traverser le Kezel-Irmak où l'on abandonna les arabas pour continuer à pied l'ascension des montagnes. Arrivées à Char-Kechla, ces femmes attendireent trois jours encore sous des arbres, au grand air, d'autres compagnes d'exil qui arrivaient continuellement de toutes les directions. Le jour fixé pour le départ est annoncé par le claquement des fouets des gendarmes qui poussaient la foule sur des arabas à boeufs pour le passage bien étroit des gorges de montagne.

A Khanghal, la tragédie est bien dévoilée et les chants lugubres des femmes se mêlent dans l'obscurité de la nuit aux gémissements des enfants, tous terrorisés. Le pressentiment devient réalité, surtout à Délikli-Tache: des bandes d'assassins se mettent à piller, à violer, à torturer. Elles s'acharnaient surtout sur les femmes qui résistaient au brigandage ou qui n'avaient pas d'argent à donner.

La caravane est ainsi partagée en différents groupes, éloignés les uns des autres. Les conducteurs des arabas se sont mis d'accord avec les hommes pour mener à l'écart les groupes des plus jeunes et de celles supposées plus riches. A la rencontre de chaque nouvelle bande les atrocités connues se renouvellent. Le nombre des déportés diminue à chaque étape; des têtes coupées roulent sous les coups de hâche; les gendarmes n'arrivent qu'après le carnage.

Dans ces conditions, on arrive successivement à Hassan Tchélebi, à Hékim Khan, Hassan Badrik, villages de Malatia. Ici, le gendarme d'escorte réclame 28 médjidiés pour chacun des 28 arabas. La perquisition de l'argent dans les habits est extrêmement inhumaine et elle fait des victimes, surtout de nuit parmi les jeunes femmes. De Hassan Badrik à Malatia s'étend une campagne de huit heures de marche, sèche comme le désert.

La traversée en a été consternante: des cadavres gonflés, noircis sous le brûlant soleil, en putréfaction, couvraient toute la vaste superficie; les arabas devant passer par-dessus, les écrasaient en les faisant crever et le gaz fétide qui s'en dégageait provoquait

la nausée qui rendait plus brûlante encore la soif. Des Kurdes offraient pour toute boisson avec paiement d'un quart de medjidié par verre, du suc de fromage qui ne désaltère pas. On a dû cependant en boire un verre par quatre personnes. A chaque pas, des centaines de malheureux tombaient d'insolation, de sorte que 40 pour cent des déportés succombèrent dans cette traversée.

Enfin, on arrive près de Kerkgheuz (le pont à 40 arches). La rivière était en vue, mais les gendarmes d'escorte réclament de nouveaux paiements pour permettre de s'en approcher; on ramasse tout ce qu'on a de valeur pour obtenir la permission de courir vers l'eau, distante de trois quarts d'heure. A l'approche du rivage, on aperçoit les restes terrifiants d'autres caravanes qui nous ont précédés: des milliers de noyés dans l'eau, dont la plupart sont encore dans la position de personnes qui boivent, la tête enfoncée dans l'eau toute chargée de pourriture et de vermine.

Après cette tragique halte, on nous conduit à Malatia où commence le partage des enfants et des filles aux habitants turcs et aux Kurdes arrivés des villages. Des arabas circulaient dans les rues pour recueillir les cadavres qui les encombraient. Les chiens en étaient enragés. Les arabas ne suffisant pas, on lançait des cordes au cou des morts et en battant les crânes contre les trottoirs, on les transportait hors de la ville pour les jeter dans des fossés.

Un crieur public annonce le départ pour Fouroundjilar qui nous est connu par le récit des déportés d'autres villages. Aussi, nous laissons nos Tokatiotes dans la foule des compagnes du malheur qui les ont précédées et suivies.

A propos de la vaste campagne qui s'étend de Hassan Badrik à Malatia, un des théâtres les plus terrifiants des déportations, j'ai eu le témoignage de la femme du député turc de Kharpouth, venant de cette ville à Constantinople. Les gendarmes d'escorte ont sévèrement imposé à elle et à ses compagnes de voyage la fermeture des rideaux des voitures pendant tout le temps de la traversée pour ne pas y voir le spectacle hideux qui s'y étalait. Cependant, m'a-t-elle dit, nous avons pu entrevoir la plaine couverte de squelettes et de cadavres en putréfaction; en certains endroits, le sol sursautait encore par l'agitation des enterrés vivants. Des arbres couverts de squelettes de pendus par la gorge ou par les pieds, se suivaient. D'ailleurs, la fétide puanteur qui avait contaminé l'atmosphère de très loin, nous annonçait ce qu'on voulait

nous cacher. Un Consul allemand nous a montré des photographies prises sur place des squelettes ramassés avant le passage de leur troupe dans des cavernes et gorges de montagnes où les soldats, par hasard, les ont retrouvés et les ont photographiés.

C) GURINE

1. Importance de la Communauté arménienne Catholique

Gurine est un caïmacamat dans le vilayet de Sivas. Au point de vue ecclésiastique, cette ville relevait, pour les Arméniens grégoriens, directement du catholicos de Sis, pour les Arméniens catholiques elle faisait partie de l'Archidiocèse de Sivas, dont l'Archevêque y avait son vicaire. L'histoire de cette ville est ancienne. Les restes de ses forteresses monumentales et des inscriptions hittites nous l'attestent. La plupart des Arméniens de Gurine sont des descendants des habitants de l'Arménie Mineure, dont la capitale a été Sivas; d'autres sont des émigrés de l'Arménie Majeure.

Voici les noms de quelques familles arméniennes catholiques des plus notables, qui ont mérité d'être signalées à l'admiration de l'avenir par leur héroïsme chrétien.

Les Terdjanian (ainsi surnommés à cause de leur pays d'origine: Terdjian, dans la province d'Erzéroum). Les Guerguerian qui provenaient de la place forte de G a r g a r près d'Erzéroum), les Bairouchian (de Baïroun-Tchay à Erzéroum); les Maranian, les Tahmassian, les Nahabédian, les Dichdichian, Alexandrian, Khengugiguian, Tachian, Topiguian, Tchertchian, etc. Abraham Pierre I, Patriarche arménien catholique de Cilicie, dans ses carnets de messe du 15 Mai 1740, a marqué certains de ces noms. Le premier catholique natif de cette ville qui a été ordonné prêtre pour cette ville, en 1752, est Hovnan le Guriniote, auquel on a envoyé pour collaborateur Maranian Khatchik en 1764.

Pour en venir à notre époque, nous devons dire que Gurine a subi pendant huit jours les massacres commandés par le Sultan Hamid, en 1895, dans les centres d'Arméniens les plus importants. Pendant ces événements, le notable influent de la communauté arménienne catholique, Simon Guerguérian a joué un rôle bienfaisant grâce à la confiance dont il jouissait auprès du Gouvernement et de la population. Il a réussi à abriter et à nourrir 800 réfugiés arméniens dans ses vastes maisons et 400 autres dans le presbytère arménien catholique, ainsi que 300 en différentes maisons privées. Une lettre de l'archevêque de l'époque, Monseigneur

Hadjian Sahag, appelle ce généreux et dévoué bienfaiteur «le sauveur du diocèse».

Ces quelques détails suffisent pour se faire une idée de l'importance de la communauté arménienne catholique, soit auprès du gouvernement turc, soit auprès de la nation arménienne.

A la déclaration de guere, en 1914, l'archevêque de Sivas, comme nous l'avons dit plus haut, avait remplacé l'Abbé Grégoire Pehlivanian par deux prêtres de Perkenig: l'Abbé Léonce Kékévian, avancé en âge et maladif et l'Abbé Sahag Chaghlamian, qui était plus jeune et devait l'aider. Les Arméniens grégoriens possédaient quatre Eglises et 8 écoles; les catholiques, deux Eglises et deux écoles, comme les protestants. Toute la population arménienne, au point de vue culturel et industriel, était très florissante.

2. Déportations

Les déportations qui devaient aboutir à l'infernal programme de la destruction de cette population, ont commencé de la façon suivante:

Après les solennités pour l'intronisation du Sultan Rachid, en date du 14 Avril 1915, à laquelle tous les Arméniens avaient participé avec chants et discours des élèves de leurs écoles, commence l'exécution du projet.

Toutes les maisons arméniennes, sans distinction de religion, sont perquisitionnées, et à la nuit tombante 72 des plus notables sont arrêtés et mis en prison.

Sous prétexte de recherche d'armes, les agents turcs se permettent tous les genres de sévices contre les habitants inoffensifs et sans défense. Ils réquisitionnaient les meubles, et les marchandises comme impôts de guerre; de nombreuses femmes enceintes ont avorté par suite des sévices de ces agents.

Dans les prisons, le traitement des détenus était le plus cruel. Après les avoir battus sans pitié, on réveillait par des douches froides ceux qui s'étaient évanouis pour recommencer la torture, l'extraction des ongles, la pendaison par les pieds.

La première caravane de ces malheureux a été déportée, escortée par 40 gendarmes qui sont rentrés avec les chaînes ensanglantées de leurs victimes. Ce fut le spectacle de chaque jour pendant des semaines jusqu'à ce qu'ils eussent vidé la ville des hommes de 12 à 80 ans.

Dans la première caravane, Simon effendi Guerguerian a été admiré, même par les gendarmes massacreurs, pour son courage chrétien et son mépris de la mort. Devant l'alternative de l'apostasie ou de la mort, ce modèle de chrétien, mis à genoux, professa sa foi catholique et pendant qu'il continuait ses prières, il fut décapité. Son exemple a été suivi par tous nos catholiques dont nous avons mentionné plus haut les notables.

Après l'expulsion et l'assassinat du prélat Grégorien Khoren Timaksian et du pasteur protestant M. Moughachian, on arrêta et mis en prison le Vicaire archiépiscopal arménien catholique, l'Abbé Léonce Kékévian, et son coadjuteur l'Abbé Sahag Chahlamian avec quelques autres notables, parmi lesquels se distinguaient Haroutioun effendi, N. Guerguérian et Nazareth S. Guerguérian, son neveu de 16 ans.

Le Commissaire de Police, le jour même de l'arrestation, se présenta dans les prisons à nos prêtres et leur proposa de choisir entre l'Islamisme ou la mort. La même proposition a été faite à tous ceux qui étaient détenus avec eux, catholiques, grégoriens et protestants, avec un délai d'un jour pour la réponse décisive.

L'Abbé Léonce Kékévian (nous tenons ce détail d'un témoin oculaire, le petit Nazareth) en présence de 19 personnes de l'élite des prisonniers, déclara sans se faire attendre qu'il serait fier et heureux d'être pendu sur la place publique plutôt que de renier sa foi chrétienne. L'Abbé Sahag, le plus jeune, ne put contenir ses larmes et commença à pleurer comme un enfant. Son collègue le reprit et l'encouragea en disant que l'occasion d'un martyre était une vraie grâce de Dieu et qu'on devait se dire heureux de l'avoir. Sur ces paroles, marquées d'un accent de foi très profonde, il proposa à tous les assistants de faire, par écrit, un acte de profession publique. Tous, sans exception, ont signé le document et tous, le lendemain, ont été déportés et mis à mort. Les rares survivants, échappés au meurtre de ce jour, ont été déportés dans les caravanes suivantes et exposés à tous les tourments. Parmi les victimes, une autre figure remarquable a été celle de Haroutioun effendi N. Guerguérian qui, blessé à mort par une balle, s'est étendu sur le sol, la tête soutenue par une Religieuse, la courageuse Supérieure de nos Sœurs Mère Houghida Tachdjian. En continuant dans cet état ses prières, il a fait l'offrande suprême de sa vie à Dieu. Nous pouvons dire. sans crainte d'exagération, que tous nos catholiques ont été des modèles d'héroïsme au milieu des horreurs des souffrances et de la mort violente qui les a suivies.

3. Trois épisodes édifiants

Trois épisodes de cette déportation en feront deviner les autres détails: une jeune fille avenante, de douze à quatorze ans, était particulièrement protégée par une de nos religieuses: sœur Agouiliné Zotziguian (arabkhiriote): elle la conduisait la main dans la main. Un bandit la réclama, menaçant de les tuer toutes deux. La Sœur se mit en avant, entre la fille et l'assassin qui dirigeait son épée contre le cou de la religieuse pour lui arracher la fille. Sœur Agouiliné se laissait déjà égorger quand survint un gendarme pour dissuader le bandit de son crime. La courageuse Sœur, ainsi ensanglantée, tenant fort sa petite protégée, tout en larmes, se sauva avec elle dans la foule des déportés.

Le deuxième épisode nous donne une idée de la façon avec laquelle ont échappé à la mort de rares jeunes hommes, déguisés en femmes et cachés parmi elles. Nazareth Guerguérian, âgé de 16 ans, était accompagné de sa mère. Celle-ci, voyant la foule des assassins assaillir la caravane et tuer sans pitié les survivants, hommes et garçons, étend par terre son fils, le recouvre de tout ce qu'elle a de matelas et de couverture et s'assied dessus. L'enfant crie qu'il s'étouffe par manque de respiration et la mère, préférant le voir mourir ainsi asphyxié plutôt que par la main des Kurdes, ne l'écoute pas. Par hasard, les bandits cessent l'assassinat pour se livrer au pillage. Un Kurde se tourne vers la mère et lui réclame de l'argent. Elle le donne sans se faire réitérer la menace avec tous ses habits où elle tenait cousues 213 livres turques or. Le Kurde, content du butin, promet de sauver la mère et le fils jusqu'à l'arrivée du chef des gendarmes. Ce chef de l'escorte arrive, Nazareth se relève et, habillé cette fois en fille, se mêle librement à la foule des femmes. A Aladjik-Deirmén, près de Bazardjik, le massacre reprend parce que le caïmacam d'Elbistan avait refusé d'évacuer son district.

L'arrivée du caïmacam de Bazardjik, avec sa suite, sauve les survivants qui sont poussés plus loin, dans le désert, par Bazardjik, Aïntab, Kalva et Alep. Nazareth ayant perdu sa mère son ange gardien, arrive seul par miracle à Alep.

Le troisième épisode est celui du dévouement du courageux curé arménien catholique d'Aïntab, l'Abbé Vartan Bahtchédjian. Il n'était pas encore éloigné de sa paroisse avec sa population. Il court au secours des caravanes de déportés qui se suivent sans cesse. Toute sa lingerie, celle ramassée chez les fidèles, ont été dis-

tribuées aux déportés de Gurine[89]). Il se propose de sauver, de garder chez lui nos religieuses et les catholiques. Ceux-ci, heureusement, refusent la généreuse offre d'hospitalité, préférant atteindre Alep. L'évacuation d'Aïntab n'a pas tardé d'avoir lieu dans les mêmes conditions que celle des autres villes d'Anatolie.

C'est ainsi qu'on a pu avoir des témoins oculaires du tragique et héroïque martyre de Gurine.

D) PAGE D'EXIL A SIVAS ET A TOKAT PAR UN TEMOIN OCULAIRE

Je termine ces notes sur les événements de l'archidiocèse de Sébaste par le récit d'un témoin oculaire sur l'exil et le martyre de cette ville. Ce témoin n'est autre que le R. P. Jean Chiniara, vicaire général et compagnon d'exil à Sivas de Mgr. Joseph Doumani, Evêque grec-catholique de Tripoli (Liban).

1. Deux Evêques arméniens catholiques morts à Sivas Quelques détails sur les massacres des Arméniens, fin Décembre 1915

«Le diocèse de Sivas-Tokat comptait environ deux cents à deux cent cinquante mille Arméniens, parmi lesquels, sept mille Catholiques[90]). Aujourd'hui (1915), je ne crois pas que la dixième partie ait survécu aux massacres, et encore ceux qui restent ont dû se cacher et embrasser de force, extérieurement bien entendu, la religion de l'Islam: parmi ces derniers les hommes sont rares et ils ont dû s'affubler du turban des adeptes de Mahomet. La majorité se compose de femmes et d'enfants; les autorités turques les ont obligés à prendre des noms turcs. C'est là toute leur islamisation.

---

[89]) Un témoin allemand a laissé par écrit quelques détails sur ce massacre dans le voisinage de Marache. Une caravane des 1.800 familles de Gurine fut attaquée par des bandes kurdes dans les gorges de Nakhraz-Daghi; les gendarmes se sont mêlés aux bandits. Cette malheureuse caravane, en arrivant à Marache ne comptait plus que 30 personnes. Une autre caravane de 2.800 Guiriniotes a été dessimée par huit bandits vêtus d'uniformes de soldats turcs à Kezel-Guetchid; des gendarmes arrivés à cet endroit une heure et demie avant le massacre s'étaient longuement entretenus avec les bandits. Les hommes furent ensuite séparés des femmes; celles-ci furent déshabillées, violées et ensuite égorgées dans les gorges d'Enghisek-Daghi. Le butin de cette caravane rapporté aux assassins la somme de 8.000 Ltqs.or. Le Caïmacam d'Ablistan y avait participé. Celui de Gurine avait déjà encaissé avant le départ de ces malheureux 1.030 Ltqs.or; des Molla (religieux turcs) avaient chanté du haut des toits des églises chrétiennes leur Ezan (prière coranique).

[90]) Le seul village de Perkenig en comptait 5.000. Le P. Chiniara a dû probablement ne donner le chiffre que des seules villes de Sivas et Tokat. Nous donnerons plus bas, après la nécrologie, le nombre total des deux diocèses réunis.

Je parlerai seulement ici de quelques catholiques qui survécurent aux massacres: fort rares à Sivas, ils sont plus nombreux à Tokat et à Amassia. Les Arméniens catholiques sont en général d'une piété solide et, malgré les persécutions ils n'ont cessé de pratiquer leurs devoirs religieux. A Sivas ils venaient la nuit se confesser et communier, tout comme les premiers chrétiens dans les catacombes. Ce Diocèse modèle avait un pasteur digne de lui, Mgr. Léon Ketchédjian, ancien élève de la Propagande. Au moment des massacres tous les Catholiques, ou à peu près, tombent sous le fer des assassins turcs. Le Prélat aurait bien voulu précéder ses ouailles au martyre. Mais les Turcs lui en ont réservé un d'un autre genre, celui de mourir dans son propre Evêché de douleur et d'isolement, sans même avoir un domestique pour le servir dans sa dernière maladie.

A notre arrivée à Sivas, Mgr. Léon avait le typhus. En l'apprenant, nous courons le visiter; il nous reçoit les larmes aux yeux comme des anges du ciel; nous le consolons de notre mieux. Cela lui relève tellement le moral que bientôt il devait entrer en convalescence. Nous allions le visiter plusieurs fois la semaine. Malheureusement à cause du manque de soins, il contracta une nouvelle maladie qui finit par l'emporter. Il mourut de la mort des justes, ayant reçu tous les sacrements de l'Eglise (29 Avril 1916).

N o t e : En arrivant à Sivas, je vis arriver à l'hôtel un jeune homme portant l'uniforme militaire. C'était un arménien catholique. Il venait me prier d'aller l'après-midi faire l'enterrement religieux du seul Curé catholique qui venait de mourir à l'hôpital. «Bien, lui répondis-je, à condition que vous veniez me prendre». Il promit et partit. En sortant, un agent de police l'empoigne et l'emprisonne: qu'avait-il, lui traître d'Arménien, à converser avec un prêtre syrien, espion et dangereux? Il ne revint donc plus et le pauvre prêtre fut enterré sans une prière[91]) le 18 Décembre 1919.

Quelques jours après, arrivait à Sivas l'Evêque démissionnaire d'Erzéroum, Mgr. Garabed Ketchourian, âgé de 65 ans et accompagné de toute sa famille: deux prêtres l'avaient suivi: le P. Séraphin son frère aîné et son neveu et le P. Vahan: c'était une famille de saints, elle ne put avoir la vie sauve qu'au prix de toute la fortune familiale confisquée par les Turcs. A la prise d'Erzéroum, par les Russes, le Gouvernement ottoman exila la famille Ketchourian à Erzindjan d'abord, puis à l'approche de l'en-

---

[91]) C'était probablement l'Abbé Balian, Curé de Perkenig, resté seul avec ses ouailles jusqu'au mois de Septembre 1915.

nemi, à Sivas. Là le saint Evêque ne put résister davantage aux mauvais traitements des Turcs et aux nombreux deuils des siens: il succomba presque subitement à la suite d'un empoisonnement du sang, laissant ses frères et sœurs dans un état désespéré de détresse et de misère.

Et puisque nous en sommes au chapitre des persécutions arméniennes, il me revient un fait que je décrirai en quelques lignes.

On se souvient encore de ce gouverneur de Sivas, Mouammer bey. S'il fallait lui donner un autre nom, je l'appellerais «le grand tueur d'Arméniens». Il est responsable de la mort de deux cent mille d'entre eux qu'il a fait périr à Sivas et dans les environs par le fer, le feu et la chaux[92]).

A notre arrivée à Sivas, il restait encore tout un régiment d'ouvriers comptant un millier d'Arméniens environ: maçons, cordonniers, tailleurs, forgerons, etc. Parmi eux, il y avait un bon nombre de catholiques que j'ai connus personnellement et qui, les uns après les autres venaient chez moi la nuit pour se confesser et communier. Un jour, je vois l'un d'eux: «Bonjour, Michel, comment vont Stephan, Agop et les autres catholiques vos camarades? Il y a déjà quelque temps que je ne les vois plus. — Ah, mon Père, me répond-il, les yeux mouillés de larmes, et craignant d'attirer sur lui l'attention, que vous dirai-je? Le sanguinaire gouverneur, sous prétexte d'envoyer le régiment dans une autre localité l'a fait passer tout entier au fil de l'épée, à quelques minutes de la ville. Moi-même, je n'ai échappé à la mort que par un miracle et une protection spéciale de la Sainte Vierge[93]).

---

[92]) Lundi 13 Décembre 1915. En sortant de Césarée nous avons été témoins d'un spectacle écœurant: les Turcs avaient déjà, quelque temps auparavant, commencé l'extermination des Arméniens; ils les emprisonnaient dans des cachots, par groupes de deux à trois cents, ils les faisaient sortir dans les campagnes voisines où les gendarmes avaient la consigne de les exterminer après avoir volé leur argent, violé leurs femmes et leurs filles, massacré sous leurs yeux les pauvres enfants et commis maintes cruautés que la plume se refuse à décrire. Ce jour là nos cœurs furent déchirés à la vue des débris humains de ces lugubres caravanes d'Arméniens, poussés et rudoyés par les gendarmes à coups de crosses de fusil. Leurs vêtements en lambeaux, ils étaient brûlés par la soif, exténués de fatigue et de privations; nous leur donnâmes toutes nos provisions de bouche ainsi que le peu d'argent dont nous pouvions nous passer. Ce spectacle était tellement émotionnant que, machinalement, nous en détournions les yeux. Le sang, les cris et les pleurs de tant d'âmes innocentes ne réclament-ils pas la vengeance céleste?

[93]) Mercredi 15 Décembre 1915. Ce sont toujours les mêmes spectacles lamentables dont nous sommes témoins: notre cœur en saigne encore. Dans l'après-midi, nous arrivons à Gamarak, gros bourg en partie turc et en partie

Avant la déclaration de la guerre, il y avait à Sivas une mission des P. P. Jésuites et des Sœurs de Saint Joseph pour la conversion des Arméniens au catholicisme et pour l'enseignement de la jeunesse. Naturellement, comme français, les missionnaires durent partir, laissant aux Turcs leurs établissements et tout ce qu'ils contenaient. Seulement ils déposèrent à l'Evêché Catholique tout ce qu'ils avaient de précieux tels que les calices, ornements, chandeliers de prix, linge d'autel etc. Or voici ce qui arriva: à la mort de Mgr. Léon Ketchédjian, les Turcs n'eurent rien de plus pressé, selon leur habitude, que de faire main basse sur l'Evêché. Ils pillèrent et saccagèrent tout. Le lendemain les calices et autres objets de prix appartenant aux Jésuites et aux Arméniens Catholiques se vendaient dans les rues de la ville. Quant à la chapelle de la mission, un petit bijou de chapelle, les Turcs, après l'avoir profanée, avoir cassé les crucifix, brisé les images et les statues, ne trouvèrent rien de mieux que de la transformer en théâtre tant pour les honteux spectacles que pour les représentations obscènes du cinéma. La croix qui surmontait la coupole fut jetée à terre et remplacée par le Croissant de l'Islam.

Nous étions au cœur de l'hiver, en Février. Il y avait bien deux mètres de neige et le gouvernement turc, craignant l'avance russe, voulut évacuer les chrétiens grecs qui restaient dans le pays mais il n'y avait aucun moyen de transport: chariots, chevaux, tout avait été réquisitionné pour les besoins militaires. Notre crainte redoubla en voyant passer à Sivas les pauvres chrétiens grecs que les troupes turques obligeaient à quitter leur pays et à fuir l'envahisseur. Plus de 500.000 d'entre eux moururent de fatigue, de faim et de froid. Semblables à des troupeaux de bêtes, leurs haillons sur les épaules, ils étaient poussés et rudoyés par les gendarmes sans aucune pitié; les courses forcées n'étaient exigées de ces pauvres malheureux que les jours de grand froid. Les Turcs voulaient à tout prix exterminer, anéantir la chrétienté dans ces pays de l'Anatolie et, il faut le dire, ils y ont tout à fait réussi.

---

arménien. Aujourd'hui il n'y a presque plus d'Arméniens, sauf quelques jeunes filles que de gros bonnets turcs ont violées et prises de force à leur service, sous prétexte de leur sauver la vie. L'Eglise y est profanée et saccagée, le quartier arménien complètement ruiné; les Turcs en ont arraché toutes les charpentes et toutes les boiseries pour servir de bois de chauffage. On nous montra à quelques pas de la ville deux larges fossés: près de deux cents, parmi les notables arméniens, y avaient été enterrés vivants dans de la chaux vive. Quelles horreurs! L'histoire a-t-elle jamais enregistré pareilles monstruosités?

2. Séjour à Tokat

Le 24 Septembre 1916, Mgr. Doumani et moi-même sommes transférés à Tokat où nous passons les deux dernières années de notre exil. Vers ce moment arrive un ordre du Gouvernement turc donnant aux Arméniens catholiques la permission de pratiquer désormais librement leur religion. Il y avait, cachées à Tokat, une vingtaine de familles arméniennes catholiques. Elles purent désormais pratiquer leur religion. Et comme l'Eglise ne fut pas rendue au culte, nous avons dû consacrer l'une de nos chambres à cet usage. Or, le jour de Noël, en cette année 1916, Dieu dans sa bonté nous a ménagé une douce surprise. Après la messe paroissiale, nous voyons arriver un important employé du Gouvernement. Il nous salue respectueusement puis nous dit qu'une lettre officielle vient d'arriver au Gouvernement: elle est envoyée par S. E. Monseigneur Dolci[94]). Nonce Apostolique à Constantinople, au nom de Sa Sainteté le Pape; elle s'enquiert de la santé de Mgr. Joseph Doumani, Evêque de Tripoli et de son vicaire général et demande de leurs nouvelles. Monseigneur remercie chaleureusement et prie l'employé de répondre officiellement au Nonce Apostolique que nous sommes très reconnaissants de cette délicate attention et que nous sommes en parfaite santé. On avait répandu, en effet, dans les journaux français et italiens le bruit que nous avions succombé aux mauvais traitements. Le Saint Père s'en était ému et il avait enjoint à son Nonce en Turquie de s'enquérir officiellement de la vérité.

Là dessus, Mgr. Doumani écrit de sa propre main au Nonce Apostolique une belle lettre le priant d'offrir ses hommages et ses remerciements au Père commun des fidèles et lui exposant son état de pauvreté. Mgr. Dolci envoie aussitôt à l'Evêque une forte aumône et le charge en même temps, au nom de Sa Béatitude, Mgr. Terzian, Patriarche arménien catholique, de faire désormais l'intérim du Diocèse de Sivas-Tokat pendant son séjour dans ce pays.

Monseigneur étant ainsi devenu l'Ordinaire du Diocèse me chargea de la Paroisse de Tokat. Oh, sans doute, ce n'était pas une bien grande paroisse, elle ne comptait guère plus de trois cents catholiques exilés, syriens et arméniens. Mais du moins c'était une paroisse modèle par sa piété, son empressement à recevoir les

---

[94]) Monseigneur Ange Marie Dolci n'était que Délégué Apostolique à Constantinople. Malgré sa nationalité italienne, il avait pu rester en place, soutenu par les Ambassades autrichienne et allemande, toléré par les Jeunes-Turcs comme représentant du Saint-Siège.

sacrements et à suivre les cérémonies religieuses. Après la messe paroissiale, les dimanches et jours de fête, l'un des assistants lisait l'Evangile du jour en arménien et traduisait aux autres fidèles le petit prône fait en français par le Saint prélat. Quant à moi, j'ai dû me mettre à apprendre le turc pour pouvoir entendre les confessions de mes nouveaux paroissiens qui ne savaient pour la plupart que l'arménien et le turc. En quelques semaines, je parvins à me tirer d'affaire. Désormais, tout alla au mieux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Lors des massacres des Arméniens les autorités turques s'emparèrent de tous leurs biens meubles et immeubles: leurs propriétés furent considérées désormais comme biens d'Etat. Quant à leurs meubles et autres objets, comme les vêtements, le Gouvernement s'en était emparé et les avait vendus aux enchères dans les rues de la ville. Je voyais de mes propres yeux des choses à fendre le cœur: ici des armoires encore neuves garnies de vêtements de jeunes époux, là des caisses pleines de linge tout brodé et encore intact, le tout proposé à la vente publique au profit du gouvernement. De plus, beaucoup de pauvres arméniens au moment de leur dernier exode, avaient pensé mettre tout ce qu'ils avaient d'objets précieux en dépôt à la banque. Les autorités donnèrent des ordres sévères aux banques de leur livrer sur l'heure et intégralement tous les dépôts placés dans leurs caisses.

Mais un jour j'entendis un crieur public annoncer des enchères publiques qui auraient lieu dans les dépendances de l'Eglise arménienne catholique située dans la haute rue «Arz-aâla». Je m'y rends; en longeant la sacristie, je vois par les fenêtres un amas de statues brisées, de crucifix mutilés pêle-mêle avec des chandeliers tordus, des lampes en morceaux et des livres liturgiques en lambeaux. C'était l'abomination de la désolation dont parle Jérémie. A l'heure des enchères, je vois des ornements sacerdotaux encore tout parfumés d'encens. On les met en vente et bientôt ces choses sacrées passent dans des mains profanes.

Je ne veux pas oublier de publier l'héroïsme éclatant de Melle Aznif Calepdjian, arménienne catholique de Tokat; elle était âgée de 20 ans et parlait le français à merveille, formée par des religieuses catholiques. Cette jeune fille vint donc un dimanche à la messe. Ne la connaissant pas encore, je m'informai d'elle et, l'ayant invitée au petit déjeuner, elle me raconta son histoire.

Belle de visage, et d'âme surtout, elle était orpheline, n'ayant plus qu'un frère plus jeune qu'elle de deux ans. De famille aisée,

elle possédait une maison en ville et deux autres à la campagne, avec une vigne, un potager et un verger. Lors des massacres de l'été 1915, elle était avec son frère à la maison de campagne. Ils avaient pour voisin un colonel turc qui connaissait parfaitement la jeune fille pour l'avoir souvent aperçue de loin: il résolut de profiter des événements. Bientôt on mit en prison les Arméniens: son frère du nombre; l'officier obtint de laisser libre la jeune fille et le lui fit dire en demandant sa main; à ce prix il garantissait sa vie et celle de son frère aussi; sinon tous deux périraient. Aznif, décidée déjà à faire son devoir, en référa quand même à son frère qui pour toute réponse lui écrivit un petit papier qu'elle gardait encore et dont elle me lit le texte: «Ma sœur, je n'ai pas à vous dire votre devoir, vous le savez mieux que moi: la Sainte Eglise nous défend le mariage avec les étrangers à notre religion. Et si pour me sauver, il vous vient à l'idée de faire quelques concessions, sachez que vous vivrez malheureuse et mourrez criminelle et je ne vous reconnaîtrai plus. Faites donc votre devoir sans penser à moi. Je veux être martyr priez pour moi et au revoir au ciel.»

La jeune fille fit donc dire à l'officier turc avec courage que sa religion ne lui permettait pas une telle union. Le lendemain, son frère était pendu à un arbre de son verger. La pauvre fille le vit de ses yeux, folle de douleur, et voulant se soustraire à ce Turc pour sauvegarder sa vertu, elle prit une voiture et, accompagnée d'une cousine aussi courageuse qu'elle, elle abandonna tous ses biens et suivit le convoi des Arméniens qui était parti la veille. Plus d'une fois les gendarmes lui mirent sur la poitrine le canon de leur fusil: elle se moquait de la mort, héroïne, la soeur du martyr arriva indemne et pure à la ville de Malatia. Elle y passa deux ans à servir les malades dans un hôpital tenu par des infirmières allemandes. De là, elle put se rendre en cachette à Samsoun et puis rentrer saine et sauve dans sa ville natale. Episode digne des chrétiens de la primitive Eglise.

E. NECROLOGIE

61. Monseigneur Léon Ketchédjian (Vartavar). Etait né à Marache en 1869, élève successivement de Bzommar, du Collège Urbain et Arménien de Rome. Il avait été ordonné prêtre en 1888 et sacré archevêque de Sivas-Tokat en 1908. Comme nous l'avons rapporté plus haut, sur la demande de la population de Perkénig, il avait voulu, pour se rendre utile éventuellement à ses ouailles, profiter de la permission accordée par le Vali de rester

à sa place. Mais détenu comme en captivité, il n'a pu qu'assister à l'exode et au passage de centaines de milliers d'Arméniens, témoin oculaire de leurs souffrances, sans pouvoir leur apporter le moindre secours. Au milieu de continuelles émotions et privations, il avait fini par tomber dans une grave maladie qui le conduisit à la mort.

Heureusement, les Pères Méchitharistes, d'abord, vers la fin de l'année 1915 et les Khetchourian Evêque et prêtres, ensuite, au début de l'année 1916, Mgr. Doumani, Archevêque grec-catholique avec son secrétaire le P. Chiniara, sont arrivés à temps pour lui administrer les derniers sacrements et recueillir de sa bouche ses dernières volontés.

A sa mort, le Vali Mouammer bey a voulu (cynisme turc!) que les funérailles fussent aussi solennelles que possible. Il y a invité l'Archevêque grec-melkite de Tripoli (Liban) interné à Sivas. Durant le convoi du cercueil, les troupes, sur deux rangs, lui ont rendu les honneurs militaires.

62. Krikor Balian. Né à Sivas le 1er novembre 1871, ordonné prêtre le 3 février 1897 et curé de Perkénig à cette époque. Il en a été délogé pour se joindre à son archevêque à Sivas où il est mort avant ce dernier par suite de la situation créée après l'évacuation des villes. Il peut être aussi le curé mort en prison qu'un soldat arménien avait signalé comme moribond au P. Chiniara.

63. Sahag Madoyan. Né à Perkénig le 25 septembre 1872, ordonné le 3 février 1896 en son village natal, après son retour de Bzommar pour des raisons de santé. Il se trouvait à Tokat au moment de l'arrestation de nos prêtres et il y a été massacré avec eux.

64. Ghévont Kékévian. Né à Malatia, ordonné prêtre dans la même ville en 1885. Se trouvait à Gurine, comme nous l'avons vu, lors de l'évacuation. Après avoir déclaré aux agents de police proposant l'apostasie qu'il préférait être pendu plutôt que de renier sa foi, il a été massacré à proximité de la ville.

65. Sahag Cahlamian. Né à Perkénig le 3 Octobre 1884, ordonné prêtre à Bzommar le 26 Mai 1907, a été massacré à Gurine avec Kékévian.

66. Boghos Polatian. Né à Marache en 1858 au mois d'Août, ordonné prêtre en sa ville natale le 21 novembre 1886, il était vicaire épiscopal lors des déportations à Tokat, où il a été massacré.

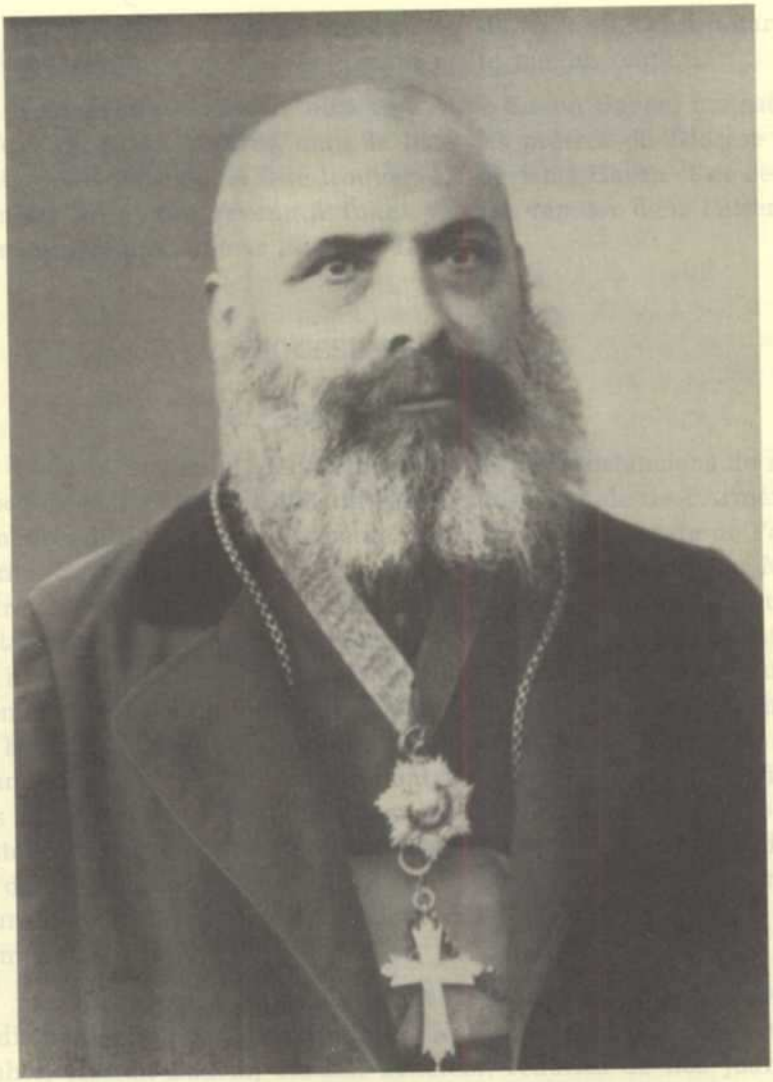

Mgr. Michel Khatchadourian

Evêque de Malatia

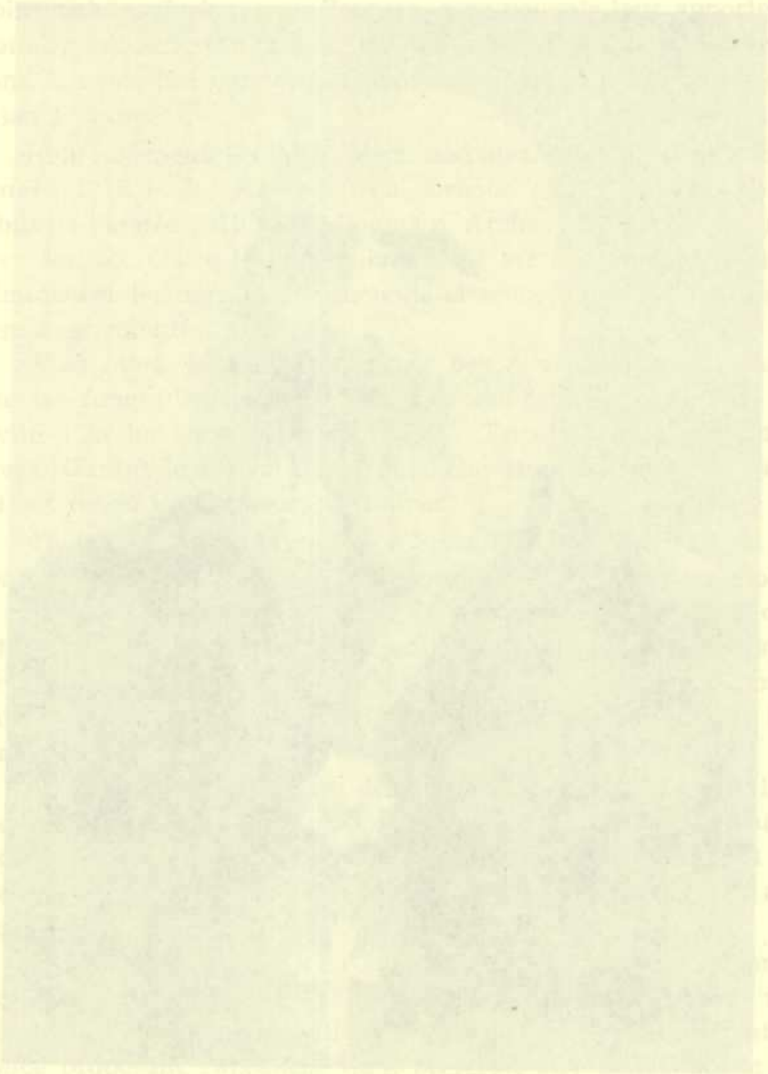

67. Antoine Saraïdarian. Né à Tokat, le 22 Novembre 1882, ordonné prêtre le 29 octobre 1905 à Rome, où il avait été élève du collège arménien.

A ces derniers prêtres comme nous l'avons vu, on a désarticulé les membres un à un en commençant par les ongles.

Nous avons reporté le nom de l'Abbé Simon Bayan, massacré à Tokat avec ces prêtres, dans la liste des prêtres du Diocèse de Trébizonde dans lequel il se trouvait en service à Havza et de cette dernière ville était revenu à Tokat pour se reposer dans l'attente de se rendre à Bzommar au Mont Liban.

V. DIOCESE DE MALATIA

1. Situation et massacres

Malatia, ancienne Mélythène, était un des plus anciens de nos Diocèses et il s'étendait dans la région sud-orientale de l'Arménie Mineure, dite Deuxième Arménie, séparée par l'Euphrate de l'ancienne Sophenes (IVème Région ou Province) de l'Arménie Majeure. L'emplacement de l'ancienne Mélythène se trouvait à une distance d'une heure de la récente ville anatolienne de Malatia; on n'en voyait que des ruines avec quelques débris de colonnes monumentales et de tours sur des amas de constructions romaines et byzantines, qui avaient enterré tout un passé historique de grandeur, dont les fouilles n'étaient pas permises sous le régime des Sultans. Les voyageurs n'avaient qu'à côtoyer l'enceinte de cette ville morte pour entrer dans l'autre vivante, riche de jardins et de végétation, d'arbres fruitiers, produisant d'immenses ressources pour le pays; elles étaient dues surtout au travail des Arméniens.

Les principales villes de ce Diocèse étaient: Husnimansour (Adiaman), Béhesni, Hékimkhan, Vartana, Samosat, Guevrek, Kuhté, Hassan-Badrik, Hassan-Tchélébi, réduites de nos jours à l'état de villages turcs, mais qui furent tristement célèbres pendant les déportations.

La ville même de Malatia étant située au carrefour de la route Sivas-Kharpouth et Kharpouth-Ourfa, tous les déportés du littoral de la Mer Noire, d'Erzéroum, de Baybourth, d'Erzindjan, ainsi que ceux venant en sens inverse de Diarbékir, Palou, Kharpouth, Arabguir, etc.... en direction d'Alep, ont dû passer par cette

ville, dont les gorges et les gouffres de montagnes ont été remplis de malheureux arméniens.[95])

Pendant des jours et des semaines «K a n l i - D é r é» (vallée de sang) a vomi des torrents de sang. — A Hassan Tchélébi le Mudir[96]) avait eu l'ordre de séparer les hommes des femmes dans les caravanes de déportés de Tokat-Sivas et de ses alentours et dans celles du littoral de la Mer-Noire, qui n'avaient pas subi la même opération à Tchengkelli entre Tokat et Sivas. Pour ces malheureuses épaves de déportés, Toknak-Sou, ainsi que d'autres rivières et fleuves, fut le tombeau et en même temps le cercueil flottant de beaucoup d'entre eux, on y vendait à prix élevés de l'eau aux pauvres assoiffés pendant que du haut des collines avoisinantes, des foules de Kurdes les couvraient sous une pluie de pierres et d'injures les plus grossières.

La vaste campagne de Hassan Badrik-Malatia (après Hassan-Tchélébi et Hékimkhan) fut une des dernières étapes de sélections d'hommes destinés à la boucherie et elle a sursauté pendant des journées à cause des déportés qui y étaient enterrés vivants; elle était, d'ailleurs, pleine de cadavres en putréfaction, et les arbres

---

[95]) Vartanouche Naslian, l'aînée de mon frère cadet, enlevée à sa mère, déportée de Kharpouth à Fouroundjilar, pendant son trajet de retour à Malatia, accompagnée d'un Kurde, chargé de son rapt par les Karakachoglou, famille turque influente de cette ville, a assisté du haut de la montagne dans une gorge à ses pieds, au massacre en masse de 500 jeunes arméniens, désarmés d'abord, et écrasés ensuite à coup de grosses pierres sur un signal des gendarmes d'escorte, par une foule de Kurdes, femmes et homms, qui les attendaient d'avance cachés derrière des rochers. La plupart de ces pauvres victimes surprises par l'attaque inattendue, avaient perdu toute connaissance et énergie de résistance et éclatant d'un rire fou se laissaient étendre à terre même par des femmes kurdes et écraser leur tête. Un seul jeune homme réagit et il arracha au gendarme, qui voulait le tuer, l'épée et il la lui enfonça à travers le ventre l'abattant sur place. Ensuite, il fut jeté à terre, tué et déchiqueté par une foule accourue au secours du gendarme. C'est avec l'émotion éprouvée devant cet horrible spectacle qu'elle a décrit de vive voix à son arrivée avec d'autres neveux à Constantinople, où j'ai pu les accueillir en 1915 grâce à l'assistance du Consul américain de Kharpouth par ordre de son Ambassade que j'avais intéressée au sort de ces réscapés de ma famille.

[96]) En 1904 traversant ce village kurde quatre de nos Evêques: Mgr. Gulian Houssig, archevêque de Mardine, Mgr. Tchélébian André, Evêque de Diarbékir, Mgr. Israélian Etienne, Evêque de Kharpouth, Mgr. Khatchadourian Michel, Evêque de Malatia, que j'accompagnais moi-même, simple prêtre en voyage pour Constantinople, ont été objets d'une hospitalité des plus accueillantes par le Mudir de ce même village, qui attendait quelque promotion à la décoration de la Sublime Porte par l'entremise de ces Mourakas (Evêques reconnus par le Gouvernement et munis de Bérat impérial). Quel contraste entre cette date et celle de de 1915, quand les trois derniers de ces Evêques étaient massacrés impitoyablement. — Le même Mudir probablement ou, quelques membres de la même famille de Beys se distinguaient pendant les massacres à la tête des assassins avec tous leurs adeptes kurdes.

chargés de squelettes de pendus, pendant des kilomètres et kilomètres présentaient la même scène d'horreurs.

C'est à Malatia que tous les hommes déportés de Kharpouth, entassés dans un khan, hors de la ville, ont été égorgés à coups de couteaux ou de hâches... et le sang traversant le seuil de la grande porte fermée s'était transformé en rivière écumante. C'est là que les Turcs après avoir entassé les cadavres de leurs victimes arméniennes, dont ils avaient pris soin d'envelopper la tête d'un turban blanc, les avaient fait photographier sous le titre suivant: «Des Turcs massacrés par les Arméniens».

D'aprés les dires d'un Allemand, au début des atrocités, le Gouverneur Nabi bey, un bon vieillard extrêmement doux et bien intentionné, fut renvoyé, vers le mois de Mai, pour la simple raison qu'il n'avait pas procédé avec assez de dureté à l'exécution des ordres de massacres. Son remplaçant, le Caïmacam d'Ourfa... était juste l'homme qu'il fallait: son hostilité contre les Arméniens et ses manières d'agir contre toutes lois, étaient inouïes. De suite il s'était fait entourer par une clique de riches beys pour s'adonner à d'arbitraires arrestations, à des bastonnades inhumaines et à des meurtres secrets des Arméniens.[97])

Le successeur de ce dernier Moutassarif promu du Caïmacamat d'Ourfa, Réchid Pacha, un Kurde consciencieux, qui vint de Constantinople à la fin de juin, fit dès les premiers jours de son entrée en charge, tout ce qu'il put pour soulager le sort des nombreux Arméniens emprisonnés et empêcher les attaques des soldats irréguliers et des gendarmes contre la population arménienne. Malheureusement, à son arrivée, l'agitation était déjà trop poussée et le parti adverse trop puissant pour qu'il puisse mitiger les mesures prises ou les empêcher d'atteindre leur but en les ralentissant. Il avait en vain différé de semaine en semaine le départ des Arméniens de Malatia dans l'espoir de pouvoir obtenir un contre-ordre ou de rendre plus humaine l'exécution des ordres

---

[97]) Le directeur de l'Asile allemand pour les aveugles écrivait à son Ambassade à Constantinople: «Toute protestation était inutile et le bruit d'exemption des Arméniens protestants et catholiques était fallacieux; on cachait les ordres officiels venus du Gouvernement central en ce sens et on ne les publiait qu'après le meurtre des hommes, l'expulsion des femmes ou le rapt des plus jeunes; celles-ci et les enfants en particulier n'avaient pas d'importance pour les Turcs. Une caravane de Kharpouth, partait au nombre de 5.000 personnes et après avoir traversé les gorges des montagnes de Malatia arrivait à Alep réduite à 213 vieillards, femmes et enfants. — On a remarqué de très rares déportés d'Arabguir, parce que, après des massacres successifs de 2000 personnes à plusieurs reprises, les rares survivants ont été obligés d'embrasser l'islamisme». (Lettre du 26 mars 1917.)

par Istanbul. Il dut finalement se rendre aux sommations du Gouvernement Central et céder à la pression du parti adverse de la ville. Aussi, avant même les déportations, qui eurent lieu au milieu d'Août, des massacres d'hommes avaient-ils été opérés au commencement de juillet. L'ordre imposé par le Comité «Union et Progrès» était que les garçons au dessus de 10 ans, les filles âgées de 15 ans et plus, devraient être massacrés tous, ou islamisés. C'est ainsi que moi-même j'ai perdu dans la famille de mon frère, en route de déportation de Kharpouth à Malatia, mes petits neveux: Garabed encore sur les bras de sa maman avant d'arriver à l'Euphrate, Meguerditch de 10 ans, et Véronique de 6 ans séparés de leur mère et sœurs sur les montagnes de Fouroundjilar abandonnés dans la nombreuse foule des enfants, dont les malades et les difformes étaient ramassés par des arabas de nettoyage et jetés ensuite en masse dans des fosses de chaux ou des tranchées, creusées par des soldats arméniens d'Amélié Tabouri (Troupes d'ouvriers), qui finirent eux aussi, comme partout ailleurs, à être fusillés et enterrés.[98])

2. Les circonstances spéciales du meurtre de l'Evêque

Vers cette triste époque au lendemain même d'un banquet offert au Moutassarif et à ses adjoints par le naïf Evêque arménien catholique de ce Diocèse, Mgr. Michel Khatchadourian, eut lieu son martyre dans des circonstances tristement singulières. Un témoin bien renseigné sur les événements de Malatia et qui s'est trouvé sur place pendant toute la durée de la guerre mondiale, nous donnera quelques détails sur les tortures infligées à ce vieux Prélat, son proche parent, dans ses derniers instants.

«Abdul Khadir, chef de la milice locale de Malatia, pendant les premières perquisitions, ayant en vue, depuis longtemps, de s'approprier les beaux chevaux de race de l'Evêché, les enlève et

---

[98]) A Adiaman on brûla les enfants arrachés aux caravanes venant de Sivas. Un de ces petits réussit à se sauver du bûcher quand déjà ses vêtements étaient en flammes; il avait pu, en courant vite, rejoindre la caravane, où plus de deux milles femmes, dont on avait pris les petits s'étaient arrêtées affolées et qui ne pouvaient s'expliquer cette flamme qui dans le noir de la nuit courait vers elles. L'enfant à peine arrivé à proximité était tombé en criant: «Maman, on brûle... ! Le pauvre petit était tombé pour ne plus se relever. La mère, qui avait reconnu la voix de son enfant, s'était précipitée et l'avait pris dans ses bras sans se soucier des flammes. Mais ses vêtements avaient également pris feu, et les gendarmes, pour lesquels ces scènes effrayantes étaient devenues un divertissement inattendu, n'avaient laissé personne se porter à leur secours, et ainsi la mère fut brûlée avec son fils carbonisé.

les transfère dans ses écuries; mais les sensibles bêtes pressentant, dirait-on, le désastre qui menaçait leur maître, se mettent à faire la grève de la faim. Après une dizaine de jours de cette étrange obstination, le milicien fait venir l'un des Prêtres assistant encore l'Evêque, l'Abbé Léonce Khorkhorouni, pour donner de ses mains à manger aux pauvres bêtes. A le voir, le plus jeune des chevaux saute sur le Prêtre en lui posant ses pieds sur les épaules et versant de chaudes larmes avec ses compagnons, qui poussent avec lui des cris déchirants d'extrême détresse. L'Abbé Léonce ému, les caresse et les fait manger tout doucement et il s'en éloigne en les laissant désolés. Le milicien sépare les quatre chevaux en des quartiers différents pour les habituer à vivre loin de toutes traces de leur Maître, mais ils remplissent la ville de leur hennissement, surtout au moment de l'arrestation de l'Evêque.

Deux semaines après l'enlèvement de ces chevaux, par suite d'une perquisition à l'Evêché, furent déportés d'abord les Prêtres, et deux jours après, l'Evêque fut invité par le Moutassarif à aller au konak. Le pauvre vieux de 79 ans s'excuse que, n'ayant pas ses chevaux, il ne pourrait pas faire à pied le long trajet de l'Evêché jusqu'au konak à cause de ses indispositions d'âge et de maladie. Le Gouverneur lui envoie sa voiture; c'est alors que les Religieuses[99]) craignant de rester seules, accourent chez l'Evêque, se serrent à ses bras en pleurant et ne veulent pas s'en séparer. L'émissaire du gouverneur les rassure leur disant qu'il ne s'agit pas de la déportation de l'Evêque, mais simplement d'un entretien avec le gouverneur. Il faut dire que ce dernier désirait sincèrement exempter l'Evêque des mesures communes, déjà commencées, mais le Mufti, le fanatique chef religieux musulman, Sagher Zadé, voulait à tout prix le voir périr sous ses yeux. Mgr. Khatchadourian est, à la fin, conduit vers le konak et les religieuses l'accompagnent. De la part du Moutassarif c'est le Commissaire de la police qui après avoir renvoyé les Religieuses à leur maison,

---

**) Pendant les massacres hamidiens de 1896 des Religieuses de cette même Congrégation par un pareil acte de courage et de dévouement avaient réussi à assister et à soustraire à la mort le même Prélat alors Vicaire général du Diocèse. Il avait pu organiser une heureuse auto-défense avec des foules d'hommes et de femmes réfugiés dans la résidence épiscopale. Cette fois les trois jeunes Religieuses ne réussirent pas et plus tard, comme nous le verrons dans ces Notes sur nos Religieuses, elles reçurent l'ordre de partir pour l'exil; deux d'entr'elles eurent la chance de pouvoir se cacher dans la maison d'un agent de police, ami, la troisième disparut au cours des déportations.

par la même voiture, reçoit l'Evêque dans son bureau; assis sur sa chaise au lieu de le saluer, comme d'usage, il adresse au Mourakas (dès qu'il le voit) toutes sortes d'insultes à sa personne, à sa charge et dignité, à sa religion et croyance. A ce signal, ses agents commencent à se moquer de lui, à lui tirer la barbe, disant qu'on en pourrait tisser quelques paires de bas. Le Commissaire lui-même lui enlève du doigt l'anneau épiscopal et commande à ses subordonnés de le conduire en prison, à peine arrivé au palier de l'escalier, on le pousse violemment en le précipitant le long des marches. Le malheureux vieillard évanoui par la brusque chute des escaliers, ne pouvait plus se tenir debout et en cet état pitoyable, versant du sang de sa tête écrasée, il fut traîné jusqu'à la cour des prisons, tiré par une corde au cou et par la chaîne de sa croix pectorale, et comme il y retombait à terre, évanoui de nouveau on le reveilla à coups de gifles et de bastonnades et par de l'eau froide qu'on versa sur lui. Ensuite on le dépouilla de ses vêtements ecclésiastiques, on l'étendit sur le dos pour le soumettre à des tortures plus inhumaines encore. Le pauvre vieillard se reprend ainsi de son étourdissement et ouvrant les yeux se voit en face de son ennemi mortel le Mufti, qui ose lui proposer de se faire musulman; Mgr. Khatchadourian ne saisit même pas, au premier abord, ce que disait ce criminel et ne lui répond pas; le malin musulman interpréta alors son silence pour consentement; le brave confesseur de la foi averti de l'indigne insulte à son honneur d'Evêque et de chrétien et se faisant des efforts pour recueillir toutes ses forces, il cria hautement en face de l'impie sanguinaire et lui dit: «si vous m'avez amené ici pour me tuer faites-le de suite, pourquoi m'accabler de propositions aussi iniques qu'indignes que je ne pourrai jamais accepter?» On insiste à lui arracher un mot d'apostasie, lui faisant comprendre que c'était l'unique moyen et condition pour avoir la vie sauve, l'Evêque se fit encore plus intrépide et déclara qu'était inutile tout essai de le détourner de sa foi chrétienne, dans laquelle il préférait mourir plutôt que vivre en renégat. On allume, alors, du feu sur la poitrine et l'on y prépare le café avec mille insultes et moqueries. Suffoqué par la fumée et torturé par les atroces brûlures, le pauvre Prélat avait de la peine à pousser même un gémissement. Après avoir goûté, à leur aise, le café, les agents de police et gendarmes se mirent à achever le martyre du Prélat. Ils lui appliquèrent à la gorge la chaîne de sa croix pectorale déjà enlevée et se trouvant dans les mains du Commissaire de police et on la tira de part et d'autre pour l'étrangler; la chaîne se brisa et une corde acheva le drame.

Le cadavre de l'Evêque ainsi martyrisé est transporté et jeté sur des amas d'autres cadavres d'Arméniens massacrés avant lui.

La justice divine ne tarda pas à désapprouver l'iniquité de l'acte inhumain, le Mufti, principal auteur de ce meurtre, à peine rentré chez soi, aux pieds mêmes des escaliers, tomba foudroyé d'un coup d'apopléxie et mourut à l'instant.

La population arménienne de la ville après avoir prodigué les meilleurs soins et services d'assistance aux nombreuses caravanes de déportés d'autres villes et provinces, de passage par là, fut, à son tour, déportée au mois d'Août dans les mêmes conditions et avec la même issue de massacres et d'extermination.[100])

3. Nécrologie

68. Monseigneur Michel Khatchadourian était né à Kharpouth le 1er janvier 1846; élève du Séminaire Patriarcal de Bzommar (Liban) où il a été ordonné prêtre en 1856 et promu au siège épiscopal de Malatia en 1899.

69. Clément Singuirian, Curé à Béhesni, né à Zéitoun en 1861. Il a fait ses premières études ecclésiastiques au Séminaire de Bzommar, d'où rentré en son Diocèse, il a été ensuite ordonné prêtre à Marache en 1885. — Arrêté à Béhesni, il fut conduit à Malatia et emprisonné; son origine de Zéitoun le faisait objet de la pire méfiance aux yeux des Jeunes-turcs, aussi fut-il déchiqueté dans les prisons depuis les ongles des pieds jusqu'à la barbe avec des tenailles; c'est ainsi qu'il a expiré dans d'atroces souffrances.

70. Ignace Chahnoian. Né à Evérek en 1862 élève d'abord du Séminaire de Bzommar, il a continué ses études pour quelque temps au Collège arménien à Rome, d'où rentré en son Diocèse sans avoir terminé son cours il y a été ordonné prêtre en 1885; depuis 1899 il était Vicaire Général de Mgr. Khatchadourian; fondateur de la mission et paroisse arménienne catholique de Hékimkhan il l'a gérée tout en restant Vicaire Général du Diocèse; il fut déporté de Malatia et massacré. Nous ignorons les détails de sa mort.

---

[100]) Le 12 Novembre 1917, Fazil bey, membre de la cour martiale à Malatia a donné une liste de 294 personnalités turques, responsables de l'exécution des mesures jeunes-turques contre les arméniens, dont le nombre des massacrés s'élève à 2 millions; à la tête de cette longue liste figurent le Moutassarif de Malatia, Rechid Bey, mouchiôte; Hachim bey, Caïmacam en retraite; Memdouh bey, Moutassarif de Erzindjan etc.... Cette liste fut remise par moi à la S. D. N. avec une Note.

71. Michel Der Asdvazadourian, curé à Husnimansour (Adiaman). Né en 1873 à Perkenig (Diocèse de Sivas); élève du Séminaire Patriarcal de Bzommar, il y a été ordonné prêtre en 1896. Transféré de son village d'origine à celui de Husnimansour (Diocèse de Malatia), il y a été mis à mort en 1915 après des tortures particulièrement inhumaines: on commença par lui administrer de fréquentes bastonnades pendant plusieurs jours consécutifs en lui proposant à chaque coup de renier sa foi chrétienne. Le Caïmacam le laissait affamé et n'éprouvait aucune honte à lui envoyer ses excréments pour repas. Plus tard, on écorcha l'intrépide confesseur de la foi, tout vivant, et on le jeta au rebut pour servir de pâture aux chiens.

72. Garabed Arslanian, Vicaire de Der Azdvazadourian, né à Husnimansour en 1869, ordonné prêtre à Malatia en 1901, il fut massacré au cours des déportations.

73. Mesrob Azadikian, né à Malatia en 1871, élève du Séminaire de Bzommar, est ordonné prêtre en 1905, torturé et mis à mort à Hékimkhan où il remplaçait l'archiprêtre Ignace Chahnoian.

74. Léonce Khorkhorouni, né à Malatia en 1881. élève du Séminaire Patriarcal de Bzommar, il y a été ordonné prêtre en 1906, rentré à Malatia il en a été déporté en 1915.

Déporté vers Kharpouth-Mezré il fut retenu en prison malgré le recours de l'Evêque de cette ville au Vali, qui a répondu à ce Prélat de ne s'occuper que de son clergé, pour lequel, disait-il, il avait eu des égards exceptionnels. Aussi le jeune prêtre a-t-il fini par être brûlé dans les prisons incendiées la nuit du 4—5 Août. Nous les verrons et le cas de l'incendie et des égards exceptionnels qui aboutirent aux massacres de l'Evêque de Kharpouth et de son clergé en route des déportations.

75. Jean Guedoyan, né à Constantinople en 1884, il a fait ses études ecclésiastiques au Séminaire de Bzommar, ordonné prêtre à Constantinople en 1910 était au service du Diocèse de Malatia et il en fut déporté et massacré en 1915.

VI. DIOCESE DE KHARPOUTH

A) MEZRE — KHARPOUTH ET VILLAGES

a) La situation

Le territoire du Diocèse de Kharpouth, Siège Episcopal, comprenait les cinq régions des anciennes Sophènes, dont les villes principales étaient: Arabguir, Eguin, Gaban-Maden, Bakher-

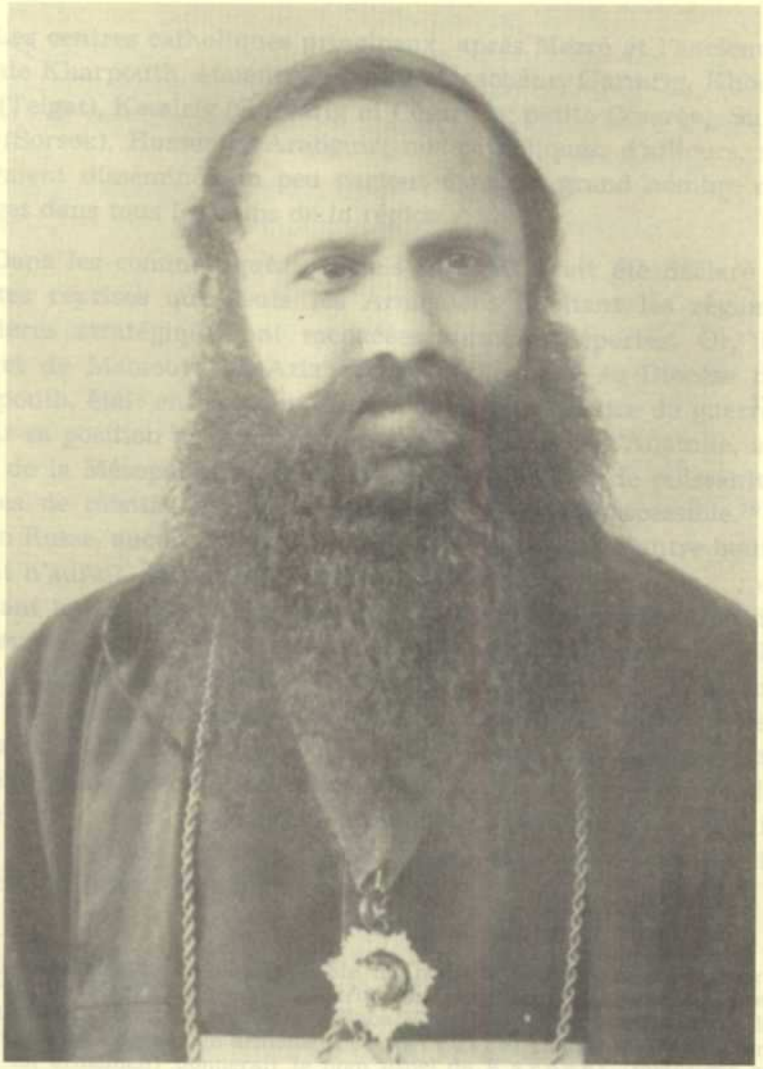

Mgr. Etienne Israélian

Evêque de Kharpouth

Maden, Palou, Kemakh, Tcharchandjak, Khozak et Tchemechgasak, avec des centaines de villages habités seulement par des Arméniens.

Les centres catholiques principaux, après Mezré et l'ancienne ville de Kharpouth, étaient: Tadem, Pazmachène, Garmrig, Khouylou (Telgat), Kessirig (Guésarig et Césaricia; petite Césarée), Sursuru (Sorsok), Hussenig, Arabguir; nos catholiques, d'ailleurs, se trouvaient disséminés un peu partout dans un grand nombre de villages dans tous les coins de la région.

Dans les communiqués officiels turcs, il avait été déclaré à maintes reprises que seuls les Arméniens habitant les régions frontières stratégiquement menacées seraient déportés. Or, le Vilayet de Mamouret-ul-Aziz et par conséquent, le Diocèse de Kharpouth, était entièrement situé loin de tout théâtre de guerre, de par sa position géographique, au cœur même de l'Anatolie, au Nord de la Mésopotamie, dans une région entourée de puissantes chaînes de montagnes qui la rendaient presque inaccessible.[101]) Aucun Russe, aucun Anglais, aucun Français, ni aucun autre belligérant n'aurait, certes, eu la prétention d'arriver jusque là... et pourtant tout le pays a été mis à feu et à sang. A l'arrestation de nos jeunes gens, pour la plupart élèves ou professeurs aux collèges français et américain, les agents de police se moquaient d'eux en faisant allusion à certaines phrases conventionnelles censurées dans des lettres écrites par hasard par quelque imprudent jeune homme de cette catégorie: «le K é r i (l'oncle, le Russe) est à la porte de notre province». Et le Russe ne pensait guère à l'Arménie encore peuplée d'Arméniens; et le Turc savait bien cette disposition d'âme russe!

---

[101]) L'étymologie la plus probable du nom de Kharpouth ou Karpert dériverait de Karkathiaguert (construit par Karkath), transcrit en grec Karkathiokerta, dont la première syllabe K a r (pierre en arménien) et la dernière K e r t a (guert en arménien: c o n s t r u i t e) changé en P e r t (forteresse en arménien) donnerait le nom usuel de K a r p e r t (forteresse en pierre), lue par Ritter: K a r p o t h y, par les Syriens: K a r e b b a r e t, d'après Assémani; les Turcs auraient fini par dénommer K h a r p o u t (idole = Pout = de la ville de Khar).

Notre lecture arménienne de K a r p e r t, s'expliquerait non seulement par la présence d'une forteresse en p i e r r e (Kar), creusée dans la montagne, dit-on, du temps de l'occupation romaine, mais aussi par la position inattaquable sur un sommet de la chaîne des montagnes connues anciennement sous le nom de P a r y o d r e s (Plénios). — Mezré, la nouvelle ville, située aux pieds de la même montagne, érigée du temps du Sultan Aziz comme centre de la Province (Vilayet), fut nommée, par les turcs, Mamuret-ul-Aziz.

De fait, l'avance provisoire des Russes durant l'hiver 1915 à 1916 vers Bitlis, Mouch, fit entrer cette province dans la zone de guerre et provoqua une recrudescence de persécutions. Le 24 Février 1916, le journal «Le Temps» publiait un télégramme de Rome: «D'après des informations arrivées au Vatican, les Turcs ont mis à feu et à sang toute la région de Mamouret-ul-Aziz, tuant tous les chrétiens, y compris l'Evêque arménien catholique Monseigneur Israélian.»

Dans la première semaine de Juillet, 20.000 soldats arrivèrent de Constantinople, en passant par Kharpouth avec des munitions et 11 canons et firent le siège de Mouch. Le Consul américain, dans un rapport du 11 Juillet[102]) déclare et affirme: «Jamais aucune accusation d'aucune sorte ne fut élevée contre ces gens. Ils furent cependant, arrêtés et fusillés pour la simple raison que le plan général du gouvernement était de se débarrasser de la race arménienne.». Le Consul fait ici allusion à un premier contingent de 800 personnes, qui furent arrêtées et déportées les 5, 6 et 7 Juillet. Et quand le 10 Juillet il alla voir le Vali pour l'intéresser au sort des enfants dont les parents étaient morts en route, le Vali lui répondit: «Nous pourrions aider ces gens si nous le voulions, mais ériger des orphelinats pour ces enfants, c'est l'affaire du Gouvernement et nous ne pouvons entreprendre une telle œuvre.»

Un Allemand, témoin oculaire des événements de Mouch et qui ensuite partit pour Kharpouth, dit: «Kharpouth est devenu le cimetière des Arméniens. On les a transportés de toutes les directions pour y être enterrés. Ils gisent là et les chiens et les vautours dévorent leurs corps. De temps en temps, un individu jette un peu de terre sur les cadavres. A Kharpouth et à Mezré, les habitants ont eu à endurer de terribles tortures; on leur a arraché les cils, les ongles; on les a éventrés; leurs bourreaux leur coupaient les pieds ou bien y enfonçaient des clous à coups de marteau, tout

---

[102]) Les déportations avaient commencé le 26 Juin 1915. On a eu la précaution d'exécuter les déportations des villages en commençant par les plus proches des deux villes de Kharpouth; ceux qui étaient plus reculés furent évacués successivement à mesure de leur distance pour qu'ils soient laissés dans l'ignorance des événements des autres villages. Aussi a-t-on commencé simultanément les déportations de Kharpouth et de Mezré, celles des villages voisins: Tadem, Hussenig, Kessirig, Yéghéki, Khouylou, Yertmenig, Sursuru, Zadour, Khoulavank, Pazmachène, Kogh-Vank; ensuite on a procédé à l'évacuation de Kokh, Gourh, Zovk, Kedhan etc.... Après la mobilisation de toute la jeunesse de ces villages il semblait inutile de prendre cette précaution; cependant, le soupçon infondé des jeunes-turcs sur l'existence dans les 150 villages arméniens d'armes et de munitions suffisantes à faire échouer leur plan de suppression des Arméniens, les a poussés à ces excès de mesures.

comme on ferre les chevaux. Tout cela se faisait de nuit. Afin que les habitants ne pussent entendre leurs cris et connaître leur agonie, on fit stationner autour des prisons des soldats qui battaient du tambour ou faisaient du bruit avec des sifflets. Il est inutile de dire que beaucoup moururent de ces tortures. Lorsqu'ils mouraient, les soldats disaient: «Maintenant demandez à votre Christ de vous aider.» Un vieux prêtre fut si cruellement torturé pour lui arracher un aveu que, espérant que son supplice cesserait et qu'on le laisserait tranquille s'il le faisait, il s'écria dans son désespoir: «Nous sommes des révolutionnaires»; mais au contraire, les soldats crièrent alors: «Que cherchons-nous de plus? Il nous le dit de ses propres lèvres». Et à partir de ce moment, au lieu de choisir leurs victimes, comme ils le faisaient auparavant, les fonctionnaires firent torturer tous les Arméniens sans en épargner un seul.

«Au commencement de mars, on ordonna à 20.000 soldats arméniens de quitter la ville pour aller construire des routes. Les habitants de Kharpout furent terrifiés à cette nouvelle et une panique s'empara de la ville. Le Vali envoya chercher le missionnaire allemand, M. Ehemann et le pria de tranquilliser les habitants, lui répétant à plusieurs reprises qu'aucun mal ne serait fait à ces soldats. M. Ehemann crut à la parole du Vali et tranquillisa la population. Mais les soldats étaient à peine partis que nous apprîmes qu'ils avaient été assassinés et jetés dans une cave. Quelques uns seulement parvinrent à s'échapper et c'est par eux que nous apprîmes ce qui s'était passé. Il était inutile de protester auprès du Vali. Le consul américain à Kharpout protesta plusieurs fois, mais le Vali n'en tint aucun compte et le traita de la façon la plus honteuse. Quelques jours après, 2000 autres Arméniens furent envoyés à Diarbékir. On trouva un moyen très sûr pour les empêcher de s'échapper: on les laissa mourir de faim en chemin, de telle sorte qu'il ne leur restait pas assez de force pour s'enfuir. On prévint les Kurdes que les Arméniens étaient en route et les femmes kurdes arrivèrent avec leurs couteaux de boucher pour aider les hommes à les égorger.

«A Mezré, une maison publique fut ouverte pour les Turcs et toutes les plus belles filles arméniennes et les femmes y furent placées. La nuit, les Turcs y avaient libre entrée.

«L'autorisation d'exempter les protestants et les Catholiques arméniens de la déportation n'arriva qu'après que leur déportation eût été un fait accompli.[103])

[103]) L'ordre en faveur des Catholiques et Protestants arméniens était parvenu au gouverneur de Mamouret-ul-Aziz dans le mois d'Août 1915, mais

«Le Gouvernement voulait forcer les quelques Arméniens qui restaient à accepter la foi mahométane. Quelques uns y consentirent afin de sauver leurs femmes et leurs enfants des terribles souffrances qu'ils avaient vu infliger aux autres.[104]) Les habitants nous supplièrent de partir pour Constantinople afin d'obtenir pour eux quelque protection. Pendant notre voyage, nous ne rencontrâmes que des vieilles femmes; il n'y avait plus une jeune femme ni une jeune fille.

Dans quelques villages les femmes en détresse presque nues, et très malades, venaient pour demander aumône et protection. Si seulement nous pouvions obtenir des autorités de leur venir en aide! Mais on ne nous permettait pas de leur donner quoi que ce soit, ni de les accueillir dans une maison: nous ne pûmes rien faire pour elles et elles moururent dans la rue. Si nous, nous ne pouvons pas endurer la vue des souffrances de ces pauvres êtres, que doivent-elles être pour eux qui les subissent!»

1. Journal du R. P. Louis O. M. C. sur les détails des événements

«C'est une histoire écrite avec le sang.»[105])

Un journal tenu par le R. P. Louis, Capucin, missionnaire à Kharpouth pendant toute l'époque des déportations et des massacres et bien après la guerre, c'est-à-dire de 1914 à 1917, nous rensei-

---

il ne fut pas publié. Les beys musulmans avaient retenu les femmes protestantes pour la moisson, comme les Perkeniotes dans le Diocèse de Sivas; quand elles eurent fini leur travail, elles furent déportées avec des femmes catholiques et c'est après leur départ que l'ordre paru. A ceux des protestants et catholiques, non encore déportés, qui voulaient en profiter et présentaient des requêtes pour faire rentrer leurs parents éxilés, le secrétaire du Vali, un certain Ahmed effendi, répondait: «ceux qui sont en route doivent continuer leur voyage». Ainsi, les soeurs de M. Derderian, haut fonctionnaire à la Banque Ottomane, très digne arménien catholique, qui avaient été déportées de Tokat, arrivées à Husnimansour (Diocèse de Malatia) ayant eu connaissance du susdit ordre, avaient télégraphié à leur frère à Mamouret-ul-Aziz, de faire des démarches en ce sens en leur faveur. M. Derderian a eu la même réponse conventionelle du secrétaire du Vali et ses soeurs continuèrent leur route d'exil.

[104]) Nous savons cependant qu'en général la faculté de se faire musulman n'était pas accordée aux hommes déportés de Kharpouth parce qu'on n'avait pas confiance dans la sincérité de leur abjuration, leur patriotisme et leur attachement aux traditions nationales arméniennes étant bien connus. Aux femmes on accordait cette faculté à condition qu'elles trouvent des musulmans prêts à les épouser.

[105]) Le Vali de Mamouret-ul-Aziz (Mezré-Kharpouth) avait promis au directeur de la Mission allemande, M. Ehemann, que tous les arméniens

gnera mieux que tout autre sur certains détails des événements de ce Diocèse. Notes bien brèves et écrites en cachette sur de petits bouts de papier et avec des caractères de différentes langues pour la raison que l'on devine aisément.

En les déchiffrant, j'en ai résumé par ordre chronologiques les notes les plus intéressantes en y ajoutant des explications pour en faire un récit suivi.

Il faut dire tout d'abord que la Mission des Pères Capucins à Kharpouth était, au commencement, composé de Pères de différentes nationalités relevant d'une province italienne. Plus tard, elle était passée à la Province de Lyon, devenant ainsi une Mission Française; elle avait des maisons et des écoles à Kharpouth, Pazmachène, Khouylou, mais sa maison centrale avec le grand collège était établie à Mezré. Aussi, à la déclaration de guerre de 1914, cette Mission relevant d'un pays ennemi dut fermer ses établissements et éloigner les religieux français, mais laissant ceux qui étaient d'origine arménienne. Le P. Louis (Minassian) et le P. Basile (Tchélébian) étaient de ces derniers, l'un originaire de Kharpouth même, l'autre de Diarbékir. Le 27 Novembre 1914, les Pères du collège français de Mezré reçurent l'ordre de partir; des Pères non français et indigènes s'y installèrent dans l'espoir de pouvoir continuer l'année scolaire déjà commencée depuis le mois de Septembre.

Mais un ordre de réquisitionner la maison comme propriété appartenant à un pays ennemi obligea les Pères à la quitter et à prendre logement en ville dans une maison privée. Ils avaient cru pouvoir sauver les objets précieux et les vases sacrés de leur Eglise en les enterrant dans le jardin. Monseigneur Israélian, Evêque arménien catholique, se croyant mieux assuré que les Pères Capucins, leur proposa de les lui confier pour les garder dans son Evêché. Mais, tandis que les Pères étaient en pourparlers avec l'Evêque, le gouvernement prévenu de l'opération (qui consistait à cacher sous terre ces objets) ne l'a pas permise en disant que «tout trésor trouvé sous terre appartient à l'Etat» et il s'en est emparé.

---

seraient laissés impunis s'ils déclaraient et livraient au Gouvernement toutes les armes qu'ils possédaient. Celui-ci exhorta les Arméniens en les assurant de la sincérité de la promesse. Les armes furent consignées et malgré toutes les assurances données, les Arméniens furent déportés et massacrés (Lettre du directeur de la compagnie allemande Schuchardt en date du 4 Décembre 1915).

Jusqu'au mois de Mars 1915, rien ne trahissait ce qu'on avait prémédité contre tous les Arméniens, de sorte que l'Evêque susnommé se croyait en état de prendre sous sa protection tous les établissements des Pères Capucins.

Cependant, le 6 Avril, jour du Vendredi Saint, l'exécution des projets de l'extermination arménienne fut décidée définitivement et les arrestations et les emprisonnements des personnes privées commencèrent. Ce jour consacré au Divin martyr sera marqué, pour Kharpouth, comme date de l'exécution des mesures décidées contre les Arméniens en général et les Catholiques en particulier.

Les professeurs arméniens catholiques du Collège français devaient être arrêtés et emprisonnés les premiers sous le prétexte que l'on avait trouvé le 9 Avril chez un des élèves une copie de composition que l'un d'eux avait corrigée et qui avait pour sujet: «l'épée ou la plume». Hadji Agop et son collègue, accusés de ce crime révolutionnaire, étaient, six heures après, déportés et massacrés.

Le 7 Avril, c'est Haroutioun Naslian[106]), mon frère, caissier à la Dette Publique, qui est emprisonné contre toutes les règles de

---

[106]) Le chef secrétaire de l'Administration de la Dette Publique, celui qui avait tendu le piège à Haroutioun, venait souvent chez Maritza, sa femme, et, tout en décrivant les horreurs qu'avaient subies les déportés tâchait de la convaincre de se réfugier avec ses enfants chez lui, et d'embrasser l'islamisme. La même proposition lui était faite par Osman Bey, autre ami turc de la famille. En ces jours mêmes elle a la preuve de ces massacres décrits par ses amis en voyant arriver à Mezré une caravane d'Erzéroum suivie par beaucoup d'autres, composées pour la plupart de seules femmes en état déplorable. Pour échapper à leurs insistances, elle se décide à entrer dans un orphelinat où le Gouvernement avait groupé des garçons et des filles recueillis dans les convois de déportés dans le but de les islamiser; de 500 à 600 déjà s'y trouvaient. Maritza se crut plus en sûreté en entrant au service de cet orphelinat, puisque son directeur, un certain Djémil Bey, se disant ami de son mari, semblait moins dangereux que les autres. Elle prend tout ce qu'elle peut de ses effets et se réfugie de suite à l'institut pour se soustraire aussi aux poursuites d'un agent de police qui tous les jours les pressait de partir.

«Incidit in Scyllam qui vult vitare Charybdim».

«En voulant éviter l'écueil de Charibde on tombe sur celui de Scylla».

Djémil Bey poursuivait les filles de mon frère. En outre le secrétaire de la Gendarmerie, un certain Hassan de Trébizonde, demanda ouvertement à Maritza sa grande fille Vartanouche. Djémil, pour combiner la rencontre de ces messieurs avec la jeune fille, ordonne à Maritza de préparer un dîner pour des invités. Pendant le repas, le susdit Hassan admire le soin avec lequel étaient préparés les mets et en félicite Djémil. Ainsi la conversation tombe sur le sujet de celle qui faisait fonction de cuisinière à l'Orphelinat. Pour égayer les convives, on n'avait pas négligé la musique et, parmi les musiciens, se trouvaient Jacques Mardirossian, arrière-cousin du mari de Maritza. Celui-ci, renseigné sur les intentions de Djémil et Hassan prévient aussitôt Haroutioun Naslian, encore en prison. Haroutioun, pressentant sa mort prochaine, voulut faire ses adieux à sa femme qui lui apportait chaque jour son repas; il la retint ce jour-là pour lui dire que, d'après lui, l'heure

cette administration et à la veille de sa fête onomastique, la Résurrection (Haroutioun). Le Docteur Nichan Nahiguian, le suivit bientôt avec son collègue Garo, comme Tachnagtzagan. Un cocher du nom d'Agop Agha, arrivé de Sivas, partagea le même sort sous prétexte qu'il se livrait à des activités tachnaguistes en costume de cocher. Un autre professeur du même collège, Ohannès Chirvanian, fut accusé d'avoir caché des bombes; le chef de police se disait son ami et fréquentait sa maison: il a voulu se réserver l'honneur de l'arrêter en personne; Yetvart Tachdjian, jeune pharmacien, fut aussi arrêté sous l'accusation de fournir des explosifs aux révolutionnaires.[107])

---

semblait arrivée où les fils se sépareraient de leurs parents, les filles de leurs mères, les femmes de leurs maris, et lui fit jurer de rester fidèle à Dieu et de ne jamais se livrer aux Turcs. Entre temps, l'incendie a eu lieu; elle voit le cadavre de son mari au cimetière arménien catholique, et elle se décide à se joindre avec ses enfants à une des caravanes. On sait le reste de l'odyssée et comment Maritza aboutit d'abord à Fouroundjilar où elle fut separée de ses filles et fils ne gardant que Bernadette accrochée à elle. Avec elle, elle a dû faire le long parcours de Ham-Déré à Souroudj, puis à Biredjig, Ourfa, Nizib, d'où finalement elle arrive à faire parvenir son adresse à Mgr. Naslian son beau-frère, à Constantinople, par l'entremise des religieuses de l'Immaculée Conception. Elle avait, en effet, appris à Souroudj des soeurs de Samsoun que leur évêque était vivant et se trouvait dans la capitale. C'est ainsi qu'elle finit par rejoindre Mgr. Naslian et sa fille Vartanouche sauvée par lui de Malatia. Bernadette mourut à Constantinople et son tombeau surmonté d'une croix en marbre porte l'épigraphe qui du lieu de sa naissance à celui de son décès résume sa vie dans l'image d'une fleur transplantée et fanée dans un jour.

Quelques années plus tard, Maritza accompagnée de sa fille et de sa nièce émigra en Amérique, et fit escale à Naples où elle rencontra Mgr. Naslian et ses autres neveux, Sarkis, Victor et Léon. Ensemble ils visitèrent la nouvelle Pompéï, et c'est là qu'ils firent la connaissance de Bartolo Longo, fondateur de ce sanctuaire, et qui s'intéressa vivement aux détails de la grande hécatombe et en particulier à leur odyssée qu'il rapporta, avec son style pieusement ascétique, dans le numéro de la revue du Sanctuaire de janvier-février 1921. Il remarqua spécialement l'épisode extraordinaire, et où il voyait une intervention de la Ste. Vierge, qui protégea Bernadette contre le fils d'un paysan qui achetait mère et fille aux environs d'Antab. Le jeune homme ayant voulu s'emparer par la force de la très jeune fille, fut frappé subitement de cécité. Cette punition céleste décida le paysan à relâcher Maritza et sa fille qui purent ainsi continuer leur route jusqu'à Alep.

[107]) Hadji Agop de Hussenig (village arménien de filatures) s'était nouvellement marié avec une jeune fille de 16 ans de la distinguée famille catholique Khatchadourian, dont nous aurons à parler. Par sa mort prématurée, il a laissé veuve sa jeune épouse, victime plus tard de mille vexations physiques et morales. Elle arriva après une odyssée aux multiples péripéties à Beyrouth avec d'autres membres de sa nombreuse parenté.

Le Docteur Nichan, dont la soeur, Mme Varter Yégavian, donnera des détails intéressants sur le sort tragique de la famille, s'était allié avec la noble famille catholique Aslanian en épousant l'une des distinguées filles Mme Véron. On garde dans les deux familles Aslanian et Yégavian (Nahiguian) des souvenirs de particulière estime de cet intellectuel en vue.

Ohannès (Jean) Chirvanian, mon pénitent des premières années de ma mission à Kharpouth (1900—1905) professeur au Collège français, arrêté avec ses collègues quand il passait devant la porte de cet établis-

Entre temps, la «Maison Rouge» — dont nous parlerons plus bas — ainsi nommée à cause de la peinture rouge de son extérieur, caserne avoisinant les établissements du collège français, et qui était devenue le lieu de concentration des déportés et des mobilisés, finit par être un centre de massacres effroyables... Aussi son intérieur a répondu amplement à sa peinture extérieure.

Le 18 juin, 275 intellectuels et artisans, ainsi que le prélat Grégorien, ont été déportés sur les voitures du service d'hygiène. On a appelé ce convoi «Groupe de l'Aratchnort (Prélat)».[108])

---

sement, s'est écrié en faisant appel aux Pères Capucins: «A la pendaison, à la pendaison!».

Ghévont Tachdjian, pharmacien exerçant à Mezré, fils d'une autre distinguée famille arménienne catholique, était du nombre de ces premiers arrêtés. Ses frères suivirent le même sort en déportation, dont l'aîné, Kévork était drogman au Consulat américain; il avait deux sœurs religieuses de l'Immaculée Conception dont la plus âgée supérieure à Gurine, Soeur Houghida (Ida) fut déportée de cette ville; elle se révéla, pendant la route de ce calvaire une vraie confesseur de la Foi.

Et dire que tous ces jeunes intellectuels étaient les meilleurs amis et confidents du chef-commissaire de police dans des réunions scrètes du mouvement jeune turc et que celui-ci, tous les jours, venait les trouver à la pharmacie de Ghévont Tachdjian, qui était située juste en face du Palais gouvernemental!

De fait ces pauvres jeunes gens et d'autres avaient été traînés par les Jeunes-Turcs à leur loge locale pour en arracher des confidences indiscrètes et pour les pousser à des actes d'insubordination à l'autorité de l'Evêque et à discréditer le clergé catholique arménien; c'était l'épidémie morale de l'époque parmi la jeunesse exaltée surtout après la proclamation de la Constitution 1908. Nous avons déjà remarqué vers la fin de la Ire Partie de ces notes, que le Gouvernement central avait donné ordre de molester nos Evêques catholiques ayant pris part au Synode National de 1911 à Rome. Mgr. Israélian était du nombre et le commissaire de police de Mezré, rusé agent du Comité Union et Progrès, a su soulever contre lui ces jeunes gens, pour les incriminer ensuite comme des révolutionnaires complotant contre le gouvernement et le pays. Après leur arrestation et emprisonnement, ils connurent le piège turc, où ils étaient tombés, et avant l'incendie des Prisons où ils périrent brûlés, écrirent une lettre de repentir à l'Evêque en lui demandant le pardon de toutes les imprudences commises contre son autorité, le Clergé et l'Eglise, en des moments de folle exaltation. Emu jusqu'aux larmes le pauvre Evêque pour cet extrême acte de résignation de ces malheureux enfants, avant son départ pour l'exil et le martyre, n'a pu qu'envoyer par l'entremise de leur confesseur capucin sa bénédiction gage de pardon qu'il leur accordait bien paternellement et de réconciliation avec l'Eglise.

[108]) L'Archiprêtre Besag Der Khorenian, prélat des Arméniens grégoriens de Mezré, après avoir passé par les prisons, avait été conduit à Dévé-Boynou et, de là, sur les bords de Goeldjuk (le lac) à l'endroit précis qui a le nom de Sevsagh. On le lie d'abord en le laissant contempler le meurtre de ses compagnons d'exil. Ensuite, on le fait promener devant les cadavres en le couvrant d'insultes et, au milieu d'eux, on le tue avec d'horribles tortures.

Un prêtre arménien catholique du Diocèse de Malatia, probablement le jeune abbé Léonce Khorkhorouni, déporté de sa ville natale, était arrivé à Mezré dans ces jours et il se trouvait en prison. Mgr. Israélian se croyant lui-même hors de danger avait fait des démarches auprès du Vali pour le délivrer. Celui-ci lui répondit cyniquement qu'il ne s'occupe que de son clergé, auquel il n'avait pas touché à cause de sa pleine confiance en lui!

Parmi eux se trouvait un boiteux, Topal Melkon, autre professeur au Collège français, qui s'était confessé avant de partir mais sans pouvoir communier.

Le 26 juin, on put lire la première affiche gouvernementale de déportation qui disait: «Les chrétiens, soit hommes, soit femmes, soit enfants, doivent tous partir immédiatement.» L'ordre inique était clamé par des crieurs publics qui ajoutaient ces mots de leur cru: «Qu'Allah aiguise bien l'épée de notre Sultan!»

11 juillet, deuxième expédition de 400 personnes de la «Maison Rouge».

12 juillet, à 7 heures du soir, à la tombée de la nuit, départ précipité du clergé arménien-catholique avec Mgr. Etienne Israélian à sa tête. Il avait pourtant reçu des assurances spéciales de la part du Vali.

«Ce même jour, écrit le R. P. Louis, nous nous étions rendus à l'Evêché arménien-catholique où l'Abbé Léonce Minassian nous avait pleinement consolés par son contentement au sujet des assurances et des dispositions des plus favorables du gouvernement pour la sauvegarde des Arméniens catholiques durant leur transfert à une autre localité. Il avait ajouté que pour mieux rassurer la communauté arménienne catholique, les autorités avaient même promis de préposer à leur garde des officiers arméniens de l'armée turque et, parmi ces derniers, Artin bey, chef médecin militaire. Il estimait, en conséquence, que ces prévenances spéciales et officielles — tout en étant bien honorifiques pour les Catholiques — faisaient espérer un voyage bien tranquille. Sur cela, j'avais prié mes collègues de travailler pour obtenir à nous aussi un B o u y r o u l t o u du même genre, ce qui fut fait par l'entremise des Allemands. Le directeur du Culte, en me le communiquant, nous encouragea à prendre avec nous beaucoup d'effets et d'objets et nous conseilla même d'aller voir l'Evêque arménien-catholique pour lui demander, s'il avait de la place, de m'admettre dans sa voiture. Arrivé à l'Evêché, à peine avais-je abordé l'Evêque pour lui communiquer ce que le Mudir venait de me dire que voilà (perfidie turque!) un commissaire de Police qui arrive et qui lui ordonne avec insolence de partir avec son clergé et qu'il avait ordre de fermer la porte de l'Evêché. Mgr. Israélian pâlit et se retira dans sa chambre. Nous les avons vus ensuite partir avec leur voiture au bureau de police d'où ils ont été déportés la nuit.» L'Evêque était accompagné de ces deux Prêtres, de quatre religieuses, de Melle Ganot, française, et de 25 familles. Ce convoi, à cette heure tardive, est dirigé vers Diarbékir. Arrivé à Dévé-

Boynou, montagne très élevée, l'Evêque et sa suite reçoivent l'ordre de descendre des voitures pour franchir à pied la montagne.

13 juillet: vers le matin arrivée à Kezin-Han, nos déportés reçoivent soi-disant un ordre de retour en ville, par une lettre qu'un gendarme aurait apportée. Kézin-Han est situé dans les voisinages de Gueldjuk (lac) et séparé de celui de Zovk par une colline.

14 juillet: on les conduit ainsi à une heure de distance de Kézin, dans une vallée où ils sont massacrés. On a dit qu'ils furent ensuite jetés dans des fosses préparées à l'avance.

A ce propos il est intéressant de mettre en marge quelques détails, donnés par un témoin digne de foi et qui resta en ville pendant toute la durée de la guerre.

La perquisition n'a pas été aussi rigoureuse chez les Catholiques au commencement que chez les autres arméniens: le Vali interpellé a même répondu que les Catholiques pourraient remettre leurs armes à l'Evêque en qui il avait pleine confiance. L'attitude du gouvernement a changé quand furent arrêtés des professeurs du Collège français, suspects de collaboration avec des Comités politiques arméniens. Il faut dire que ceux-là constituaient un groupe de jeunes gens tels que nous les avons présentés et l'Evêque a pu justifier la totalité de ses ouailles devant le vali. Tout de même, ils étaient enseignants dans un collège catholique et ils se disaient des catholiques; à leur arrestation et sous leur aveu, les agents de police découvrirent au cimetière arménien catholique des caisses de munitions enterrées; tout ceci fit perdre au Vali toute la confiance dans les Catholiques, pour lesquels ils paraissait témoigner une bienveillance spéciale, prêt à les exempter des mesures de déportation. Il en avait averti l'Evêque et son Vicaire, disant qu'il y avait en principe dans les ordres du Gouvernement Central quelque allusion d'exemption pour les catholiques et protestants arméniens, aussi avait-il prévenu l'Evêché arménien catholique de solliciter au Patriarcat de Constantinople des ordres plus précis à ce sujet; des dépêches furent envoyées au Patriarcat mais aucune réponse n'en arriva. Sur cela malgré les protestations de l'Evêque sur l'innocence de sa communauté, malgré surtout les assurances et éclaircissements donnés par Caspar effendi, notable arménien catholique intègre à tout point de vue et très estimé par les Turcs, au sujet de l'attitude personelle des jeunes gens arrêtés, la Cour Martiale décida la déportation des catholiques sans aucun égard.

Questionné sur la portée et le mobile de ces massacres le R. P. Louis ci-dessus cité, m'a répondu ce qui suit: «On a massacré les Arméniens, non seulement en tant qu'Arméniens mais surtout parce qu'ils étaient chrétiens.» Cette persécution avait dans l'idée des chefs organisateurs, des motifs et des buts politiques, mais la religion a joué son rôle dans l'exécution. Ainsi, par exemple, le Vali de Kharpouth a conseillé à son cocher arménien de se faire musulman pour échapper à la mort: celui-ci, bien qu'il ait suivi le conseil, n'a pu être exempté de la déportation; il est mort de mort naturelle après avoir abjuré son apostasie et reçu les sacrements de l'Eglise. Ce même Vali pour exterminer même les survivants catholiques, refusa de les laisser libres et de leur donner à cet effet des cartes d'identité, malgré l'ordre de Constantinople. Des notables turcs conseillaient aux Arméniens de se faire musulmans pour se soustraire à la mort. Beaucoup, parmi les femmes surtout, refusèrent de renier leur foi et préférèrent la mort. Cependant, on a massacré même des convertis à l'Islamisme[109]).

Des orphelins avaient été groupés dans le jardin des Missakiantz; ils ont été transférés dans la suite à Izoglou et précipités dans le fleuve Mourad-Tchay (Euphrate). D'ailleurs, les puits du quartier des Missakiantz ainsi que les gouffres des vallées de Tchenkouch ont été les tombeaux de milliers d'Arméniens, morts et vivants, précipités ensemble. Je tiens ces derniers détails de M. Kévork Aharonian, ancien drogman du Consulat français qui nous a communiqué aussi la liste suivante des responsables des massacres de Kharpouth, dirigés par les membres du comité Union et Progrès:

Le Caïmacam Assem Bey, malfaiteur bien connu.

Le Mufti Faïk effendi avait motivé l'extermination et les massacres en disant qu'il fallait écraser le serpent dans l'œuf de peur qu'en grandissant il ne saute aux yeux.

Réchid bey, de Yéghéki (village arménien le plus proche de Mezré, nommé ainsi du mot Yéghék-roseau) employé préposé pour

---

[109]) A ceux des Arméniens qui étaient restés en ville après l'évacuation il fut proposé d'accepter l'Islamisme pour ne plus être persécutés: ainsi à Mme Hélène, femme de M. Kévork Aharonian, caissier à le Banque ottomane et exempté de la déportation, son voisin de domicile, Ahmed effendi, le Secrétaire du Vali, conseilla fréquemment de se faire musulmane avec toute la famille. Leur exemption obtenue grâce à l'intervention du Directeur de la Banque un juif autrichien, collègue de jeu du Vali, la sauva avec son mari, ses deux fils et ses trois filles. Pendant les jours de déportation, même sur requête avec paiement de fortes sommes, l'exemption par l'islamisme fut refusée, avec le raisonnement que de pareils islamisés pendant les massacres hamidiens n'avaient pas persévéré et étaient ensuite retournés à leur croyance.

la déportation des villages et des campagnes, était avec son camarade Faïkh bey de Hussenig, un criminel notoire.

Neyzadé Nouri, surnommé Delihodja
Nouri effendi, employé des biens abandonnés
Sagherzadé, vali de Kémakh
Mahmoud Ali bey, commandant de la place
Le commandant Suleyman Faïkh Pacha
Djémal bey, le Defterdar (secrétaire de Vilayet)
Le commissaire de Police Suleyman bey Zadé Rachid.
Alay bey commandant Férid.

Les conducteurs des caravanes étaient:

Le Lieutenant Edhem Chefket, le secrétaire des troupes Mehmed.

Les chefs de bandes connus étaient:

Pouladlou Khalil
Hadji Kaya de Kolu et ses fils Rouchdi et Arslan.

En ce qui concerne les derniers instants de l'Evêque et de son entourage, les témoins interviewés par le R. P. Louis n'ont pu donner d'autres détails puisqu'ils avaient été enlevés et éloignés du convoi un peu avant le meurtre. Ces témoins étaient le jeune Sarafian, soustrait à la mort par sa sœur mariée à un turc; la femme de Mamasse Khatcho, enlevée du convoi par le célèbre bourreau des Arméniens; Hadji Khayal, qui avait suivi le groupe par connivence, bien entendu, avec les autorités; Mamas Khatcho, neveu de l'Evêque de Malatia Monseigneur Khatchadourian, était nouvellement rentré, avec sa femme, des Etats-Unis, dont il était citoyen. Par sa façon de vivre à l'américaine, il était remarqué surtout par la Police. Pendant la perquisition des maisons il avait confié à l'Evêché certaines caisses qui furent enterrées dans l'Eglise même. On dénonça plus tard ces caisses comme contenant des bombes et des munitions, pour poursuivre et déporter ce citoyen américain. C'est pour cette même raison, dit-on, que le Gouvernement usa d'une rigueur toute spéciale contre l'Evêque et son clergé.

Quoi qu'il en soit de ces prétextes à la turque, pour justifier le crime des massacres, d'autres témoins arrivés à Constantinople nous ont relaté les quelques détails que nous résumons. A la tête des gendarmes qui escortaient la caravane, se trouvaient les deux bourreaux bien connus: Hussein d'Isollou, et son frère Mahmoud, qui avaient suivi l'Evêque; Hadji Khayal, nommé plus haut, les

a suivis le lendemain avec le gendarme, qui avait porté l'ordre de les mettre à mort.

Arrivé à Kézin-Han, comme l'a relaté le R. P. Louis, l'Evêque fut traité avec attention et on lui donna même une chaise pour s'asseoir. La nuit fut calme. Au matin du 14 juillet, arriva de Mamouret-ul-Aziz un officier de gendarmerie porteur d'un ordre du Vali pour le retour, disait-on. Tous se réjouirent de la disposition prise sans se douter que c'était un piège pour les éloigner des centres et des routes provinciales. A mi-chemin les gendarmes tâchent de séparer les voitures du convoi et faire de façon que celle de l'Evêque et des prêtres le devance avec celle des religieuses. L'Abbé Léonce Minassian atteint déjà de phtysie, a une crise: une forte toux avec hémorragie le surprend, il s'évanouit. Les gendarmes le font descendre de la voiture en cet état et ils le laisse mourant sur la route. Mgr. Israélian qui avait eu soin d'emporter avec lui le ciboire de la Sainte Hostie, enlevé au Tabernacle de l'Eglise pour le soustraire aux sacrilèges et profanations, après une absolution lui administre la communion et s'en sépare pour toujours sans pouvoir l'assister in extremis, puisque les gendarmes le pressaient de remonter en sa voiture pour arriver au plus tôt à l'endroit de son martyre. Mamas Khatcho, citoyen américain, se croit assez rassuré pour se disputer avec les gendarmes sur l'enterrement du prêtre déjà mort, quand les voitures de l'Evêque et des religieuses ayant disparu, d'autres viennent de passer pour les rejoindre. Les gendarmes pour toute solution de la discussion tuent sur place Mamas Khatcho et laissent le cadavre à côté de celui du jeune prêtre mort.

Après une heure de marche par des sentiers impraticables, on arrive dans une vallée appelée «Seuyudlu Déré» (vallée des saules, lugubre nom des lamentations d'Israël). Là le chef des gendarmes annonce à l'Evêque et à ses compagnons de déportation l'ordre reçu de les tuer et ils leur laissent le choix du genre de mort. Monseigneur Israélian, en face de la mort qui se dresse pour lui et les siens, prie les bourreaux de lui accorder deux grâces: de lui permettre de préparer d'abord ses ouailles à cet instant tristement solennel et, ensuite, de l'exécuter le dernier. Ses prières sont accueillies par un rire moqueur. L'Evêque fait alors agenouiller ses fidèles et leur donne l'absolution «in articulo mortis» et puis lui-même s'agenouille et la reçoit de la main de l'Abbé Sarkis, qui seul restait à ses côtés.

Après avoir accompli ce grand acte, il se livre et se déclare prêt à mourir, tout en suppliant les exécuteurs d'achever les Reli-

gieuses, puis les autres fidèles et ensuite de diriger le dernier coup contre lui. Il avait choisi d'être fusillé. Les gendarmes n'écoutent pas ses demandes et pendant que Hadji Kayal et d'autres enlèvent quelques femmes en vue, et parmi elles une jeune religieuse, Soeur Anne Meghmouni, les chrétiens se rangent en ligne, donnant la place d'honneur à l'Evêque qui, d'une voix vibrante, lance un dernier appel d'encouragement à ses compagnons de martyre: les balles sifflent de la bouche de 30 fusils (c'était le nombre des gendarmes chargés de l'exécution de ce meurtre), et, l'un après l'autre, les martyrs tombent: Evêque, prêtre, religieuses, femmes et hommes, parmi lesquels se trouvaient aussi le Docteur Artine bey, médecin major dans l'armée turque et une française Melle Gannot.

Du 14 au 25 Juillet, les rues de Mezré furent mouvementées; des villageois arméniens déportés occupaient les places et le bazar avec leur bétail et leur chariots.

Les Pères Capucins furent aussi dispersés et ils cessèrent de dire la Messe. L'agent de police Mehmet Ali vint les trouver pour demander leur nationalité, les dates et lieux de naissance, leur profession. Ce même agent se présenta une autre fois aux Pères. Il leur intima l'ordre de partir dans les deux heures. A leur demande de ce qui était arrivé aux déportés, il avait répondu franchement et avec serment que tous venaient d'être massacrés.

Par suite d'émotions continuelles et de l'incertitude de leur situation, rendue délicate et difficile, le bon Père Louis tomba gravement malade. Malgré cela, le 30 Juillet, à une heure de l'après-midi, il fut conduit en prison.

1er Août — grâce à cet emprisonnement providentiel, nos prisonniers catholiques ont pu se confesser et communier avant la mort tragique qui les attendait. Le Père Louis signale notamment les noms de quatre détenus des plus remarquables, qui sollicitèrent de lui les derniers secours religieux.

Le 3 Août fut une journée de deuil général par suite de la déportation de 500 emprisonnés — ligotés par 4 les uns aux autres — à cinq heures du matin, vers les environs d'Erkénig où ils furent traités impitoyablement. Vers le soir, le P. Basile Tchélébian fut à son tour conduit en prison.

4 Août — «Vers 4 heures de l'après-midi, poursuit le P. Louis, je suis libéré de la prison où ont péri nos prisonniers. Me trouvant parmi eux, j'ai pu les confesser et communier avec les Saintes Hosties que le Frère Benoît a pu apporter en deux fois, le dimanche 1er Août et le soir du 3 Août. Nos jeunes détenus m'avaient demandé s'ils pouvaient, sans pécher mettre le feu aux prisons dans

l'espoir de s'en échapper pendant le trouble qui s'ensuivrait. Pensant qu'ils échapperaient peut-être ainsi à une pendaison certaine, à laquelle ils étaient injustement condamnés, tous les 32, j'y ai consenti. Le P. Basile Tchélébian, qui se trouvait dans un autre compartiment des prisons, a pu voir de ses yeux la mort horrible de ces malheureux dont les cadavres carbonisés furent transférés au cimetière et jetés dans une fosse. Ils n'avaient pas pu échapper à la première alerte du feu, les gendarmes et les soldats ayant cerné la prison.»[110])

Le P. Basile, demeuré indemne, demande qu'on fît des démarches en sa faveur par l'entremise de l'Allemand M. Ehmann dont le secrétaire était un Arménien, M. Tékidjian. Ce n'est que le 8 Août à 4 heures du matin que le P. Basile fut remis en liberté.

Du 10 au 18 Août, le journal du P. Louis ne note que de continuelles allées et venues d'un grand nombre de déportés d'autres villes lointaines qui traversaient Mezré, ou de ceux qui la quittaient pour s'en aller vers d'autres destinations: pour la Mésopotamie par Diarbékir ou pour la Syrie par Malatia. Aussi en résumerai-je les notes les plus importantes, particulièrement celles des événements déjà bien connus.

Le 10 Août, c'est l'évacuation de Hussenig, village situé à une heure à l'Est de Mezré; de Kessirig (Caesaricia) Guessarig village qui se trouve à une demi-heure; de Khouylou, à trois heures au sud; de Tadem, à deux heures au sud-ouest et de Pazmachène, à trois heures au Nord. Partout nos catholiques étaient accompagnés de leurs prêtres et dans le convoi de Tadem on a vu trois prêtres, dont le doyen, l'Abbé Grégoire Pélibossian, tout joyeux et résignés au martyre vers lequel ils étaient conduits.[111]) Cependant, un autre prêtre (marié) Boghos Kazandjian, grégorien revenu au catholicisme, n'a pas du tout été édifiant à la première annonce de la déportation. Il osa s'envelopper la tête du turban et il invita ceux des fidèles qui l'entouraient à l'imiter. Ceux-ci, plus fidèles à leur nom de chrétiens, ont rejeté avec indignation

---

[110]) Parmi ces 32 prisonniers brûlés dans l'incendie du 5 août le P. Louis signale le père et le fils Fermanian, notables de l'ancienne ville de Kharpouth. Ils étaient voisins des P. Capucins. On ne les accusait de rien d'autre que de porter des noms arméniens.

[111]) L'Abbé Grégoire Pilibossian, le doyen du clergé catholique du Diocèse, s'était montré tellement peureux pendant les massacres hamidiens, 1896 qu'il s'était réfugié chez les P. Capucins et s'était habillé en religieux capucin jusqu'à ce que les jours d'épreuve fussent passés. Cette fois, au contraire, il s'est trouvé courageux et à la tête de ses ouailles de T a d e m (village entièrement arménien) dont le nom se traduit: Jugement, tribunal. Son martyre a été le couronnement de la dignité de sa vie sacerdotale.

l'inique proposition d'apostasie. Le malheureux Der-Boghos se voyant abandonné par ses fidèles et insulté par les agents chargés de la déportation qui l'avaient ligoté malgré son turban, se reprit et, jetant à terre cette marque d'apostasie, se déclara prêt à suivre le chemin de l'exil et de la mort.

26 Août. Arrivée des survivants du première convoi des déportés de Trébizonde. Tous sont entassés au cimetière hors de la ville. Une certaine dame nommée Rose, arménienne catholique, a pu être gardée d'abord par une femme syriaque et plus tard par Madame Christiné Khatchadourian, gardée, à son tour, par sa belle-soeur mariée à un turc.[112])

13—15 Septembre. Il est signalé deux cas d'évasion de la main des Turcs: une fillette de 12 à 14 ans, nommée Esther et Khosrov Yaghdjian, de Kesserig.

Esther Derdavidian avait été enlevée par un jeune turc et amenée à sa maison au village de Khosrov. Sur l'ordre de la mère du ravisseur, il l'emmenait pour la tuer, quand un Kurde épris de la petite, l'acheta pour un médjidié et la conduisit à Mezré. Trouvant un jour la porte de la maison ouverte, elle s'enfuit chez les Capucins qui la confièrent à l'hôpital américaine. C'est ainsi qu'elle a pu se sauver. Elle avait apporté aux Pères un billet de son convoi d'exilés d'Ourfa.

Quant à Khosrov, déporté à Fouroundjilar, il avait assisté au massacre en masse des déportés. Le chef de bande chargé de l'opération tranchait avec une hache la tête des malheureux. Quand le tour de Khosrov arriva, celui-ci supplia le bourreau de l'épargner; le chef de bande le trouvant semblable à son neveu, mort ces jours-là, le prit pour fils adoptif, il l'habilla comme lui, et lui mettant un fusil dans les mains, il l'emmena plus tard à Mezré où, reconnu par les Turcs, il fut arrêté de nouveau, mis en prison et ensuite mené à la campagne pour y être assassiné. Ce chef de bande, prenant les Pères Capucins pour des Allemands, leur a raconté sa cruauté envers les Arméniens qu'il accusait de lâches parce qu'ils n'avaient pas réagi contre les quatre gendarmes du convoi qui, souvent, étaient seuls à les garder. Cet homme ne pensait qu'à l'argent et aux femmes. Recherché plus tard pour le service militaire, il fut tué durant sa désertion, se faisant ainsi remarquer par la lâcheté dont il accusait ses victimes arméniennes.

---

[112]) Madame Christiné, après l'armistice, a pu rejoindre son mari aux Etats-Unis.

Voici une perfidie employée pour créer l'état de surprise chez les survivants: le 10 Octobre 1915, le crieur public annonça, tambour battant, qu'il n'y aurait plus de déportations: c'était pour faire sortir de leur cachette les quelques évadés. Le 4 Novembre, la déportation recommença à la turque, vers minuit. Les Pères Capucins eux-mêmes, furent amenés en prison où, de leurs yeux, ils virent le Commissaire de Police aller chercher en personne des Arméniens et déporter même des enfants. Profitant de l'obscurité, le P. Basile Tchélébian, pour éviter des ennuis, se débarrassa de tous ses écrits en les déchirant. On fit aussi circuler le bruit que les catholiques étaient exemptés. Et voilà que les prisons se remplissaient de nouveaux prisonniers qui furent ensuite expédiés par la Porte sud des prisons et tous assassinés.

C'est à cette époque que se place l'arrestation de ma soeur Elisabeth Mardirossian (née Naslian). Elle s'était réfugiée avec ses enfants et d'autres femmes dans une ferme des Missakiantz, à Télenzik, village situé à 4 heures de Mezré. Toutes les femmes furent séparées de leurs enfants et déportées vers Diarbékir, et elles disparurent en route. Les quatre enfants de ma soeur: Sarkis, Victor, Léon et Yervantanouche, restèrent dans les mains du gardien turc de la ferme qui, ayant changé leurs noms, les charges de la garde des troupeaux de brebis et de vaches. Plus tard, l'aîné, Sarkis, sous le prétexte d'aller faire réparer ses chaussures à Mezré, partit à la ville où il resta chez un agent de police (ami de mon frère brûlé) qui avait épousé une femme arménienne. Une lettre de l'Ambassade des Etats-Unis à Constantinople engageant son consul à Mezré à lui fournir des nouvelles sur la famille de Monseigneur Naslian, coïncida avec l'arrivée de Sarkis en sa ville natale. Le Khavas du Consul l'aborda et l'invita au Consulat. Le Consul reçut les nouvelles demandées et les envoya en détail à son Ambassade, en recommandant de faire emmener ce garçon de 12 ans chez son oncle à Constantinople. C'est ainsi que sont rappelés à Mezré les autres frères et sœurs de Sarkis où on les confia à une femme américaine de retour à son pays par Constantinople. Le susdit agent de police se chargea des opérations de passeports pour les quatre enfants. Mais voilà qu'arrive une lettre de Vartanouche Naslian, fille aînée de mon frère, détenue à Malatia chez les Caracache-Oglou. Elle priait Sarkis de la sauver; l'agent de police l'inscrivit aussi parmi ceux qui devaient voyager. Parti à Malatia pour accompagner ses enfants, il obligea la mère de la famille turque Caracache-Oglou à lui confier la fille (qui s'était accrochée à Sarkis et qui ne voulait pas s'en séparer). C'est ainsi

que ces cinq enfants de ma parenté furent sauvés. Ce brave agent de police Hamid bey, mérite une mention spéciale à ma gratitude.

Des Turcs de cette catégorie auraient été nombreux si les ordres les plus sévères du Ministère de l'Intérieur ne les avaient menacés des mêmes mesures prises contre les Arméniens. Cependant, certains employés ont prétendu passer pour des bienfaiteurs d'Arméniens et réclamèrent des distinctions et des rémunérations. Ainsi, le 5 octobre 1915, le commandant militaire de Mezré a eu l'insolence de demander aux Pères Capucins de lui obtenir par l'entremise du Délégué Apostolique à Constantinople une décoration du Saint Siège. Les Pères ne purent pas refuser d'écrire une lettre en ce sens, que le commandant lui-même se chargea d'expédier. Un certain Djémil bey, faisant semblant de déplorer les déportations et les massacres d'Arméniens, demanda aux mêmes Pères une lettre de recommandation pour les présenter aux autorités françaises pendant l'armistice. Il avait été nommé directeur de l'orphelinat installé dans la maison des Missakiantz et il avait pu voir de ses yeux le massacre et l'enterrement de 500 orphelins arméniens. Cet orphelinat n'avait duré que 4 ou 5 mois. Il a été fermé par la suppression des orphelins.

Puis, c'est une suite de nouvelles déportations et de massacres que le R. P. Louis ne fait qu'énumérer: le 6 novembre 700 femmes et enfants, ramassés à Mezré et dans les environs, sont déportés.

Le 7 novembre: 350 personnes sont déportées vers Diarbékir. Elles ont été toutes achevées aux alentours de Keserig, le village le plus proche de Mezré, en présence du Directeur de la Police.

Cependant, le 9 novembre, un mardi soir, trois tchétés rendent visite aux P. Capucins et les rassurent en leur affirmant qu'on ne tuera plus les déportés.

Le 5 décembre, arrivée du bataillon d'ouvriers-soldats arméniens.

Le 12 décembre, 1600 Arméniens sont massacrés dans la vallée appelée Cheitan-Déressi (Vallée du diable) (c'est le cas de citer le proverbe latin «conveniunt rebus nomina saepe suis»). Le même jour et les jours suivants sont encore arrivés d'Erzéroum différents bataillons d'ouvriers-soldats arméniens par groupes de 150, 400, 900, 1000 etc....

Le 13 décembre: le bataillon de 900 ayant pris la fuite a été entièrement massacré. On nous annonce des déportations générales à Mouch.

Le 25 décembre: mort du Docteur Etkiensen, médecin-chef

de l'Hôpital Américain, qui avait rendu de grands services en gardant comme infirmières des jeunes filles arméniennes. C'est le typhus qui l'a emporté.

Il faut terminer l'année 1915 par le récit de l'héroïsme chrétien d'une mère de famille des plus respectables parmi les catholiques: de la famille Stépanian. A la suite de la déportation et du massacre de Minas effendi, digne figure de père de famille, de son jeune fils Haroutioun, de son frère Elie, excellent et très pieux chrétien (aucune de ces personnes ne s'était jamais engagée en des questions politiques), la mère, Madame Elisabeth était partie sur l'interminable route de déportation (Malatia—Ourfa-Alep—Deir-el-Zor) avec ses quatre gentilles filles. Le premier soin de cette courageuse femme fut de défigurer avec un rasoir les visages de ses enfants pour les mettre à l'abri de tout attentat ou rapt. Dans cet état, quand elles arrivèrent en haillons à Deir-el-Zor, elles furent classées parmi les condamnées à mort. Mais un employé turc de la Dette Publique, averti par son chef à Constantinople, Karékin effendi Dévédjian, frère de la dite Dame, spécialiste de poissonnerie, connu et apprécié par le Gouvernement lui-même, réussit à sauver la mère et les filles et à les faire renvoyer à Alep d'où elles rejoignirent plus tard Karékin effendi et son fils, M. Hemayag Stépanian, également employé à la Dette Publique. Le récit de leur odyssée confirma tout ce qu'on savait sur la cruauté et l'iniquité des traitements infligés aux déportés arméniens. Terminons ce bel exemple de moralité d'une héroïque mère arménienne par une recommandation digne d'admiration, recommandation pour exhorter les déportés à demeurer arméniens et chrétiens. Malgré les tourments et la mort, au moment de l'évacuation du quartier arménien de Derviche Mahallesi à Mezré, M. Meguerditch Der-Stépanian, pharmacien en vue, doyen de sa famille, convoqua à son domicile toutes les femmes et tous les enfants du quartier et leur tint ce petit discours: «Nous ne pouvons pas nous faire d'illusions: nous autres hommes, nous sommes condamnés à mort; vous autres femmes et enfants vous serez exposés à apostasier, à renier et à oublier même vos noms de famille arméniens. Mesdames, jurez de rester fidèles au serment du mariage; mes enfants, quels que soient les noms qu'on vous imposera, souvenez-vous toujours de vos noms de baptême. Meguerditch (il appela le fils aîné de mon frère Haroutioun Naslian, le plus proche de ses voisins, un simple mur mitoyen séparait leurs jardins) Meguerditch, mon enfant, pour te préserver d'égarement, rappelle-toi partout et toujours que tu as été le fils

d'Artin effendi Naslian.» C'est ainsi qu'il donna congé à la foule en sanglots et la dispersion est survenue, impitoyable, inexorable.

1916: Le 3 janvier: des crieurs publics annoncent encore qu'il n'y aura plus de déportations pour dénicher les Arméniens qui ont pu s'y soustraire en se cachant. On ignore s'il y en a eu qui se sont laissés prendre au piège. Mais l'année est marquée par des fuites clandestines au delà de la frontière jusqu'au Caucase par Dersime dont les habitants kurdes, plus tard supprimés, se prêtèrent largement à cette œuvre de sauvetage des survivants arméniens. Ainsi la famille Hanessian, déportée d'Erzéroum, est conduite par l'agent de police Mohammed Ali Bey, qui, d'accord avec les Dersimiotes, a sauvé plusieurs autres personnes par la même route en se faisant payer après leur arrivée à destination.

Au cœur de cette même année, Enver Pacha arriva à Kharpouth et, entre autres visites, il se rendit à l'Eglise des Pères Capucins à Mezré, transformée en hôpital. Devant le vitrail décoré d'images saintes et de la croix, il reprocha aux autorités locales de garder encore des traces du christianisme. On lui répondit que l'on n'avait pas de vitres pour remplacer les vitraux. C'était là une déclaration officielle faite par la plus haute autorité Jeune-Turque sur le but d'extermination des Arméniens: suppression radicale du christianisme en Turquie.

Cependant, durant le séjour à Mezré d'Ahmed Izzet Pacha (plus tard Sadrazan vers la fin de la guerre[113]) qui suivit celui d'Enver Pacha (2 juin — 14 décembre 1916) les chrétiens purent respirer un peu, jouissant d'une liberté relativement large. Mais au contraire, à l'arrivée d'Ali Riza Pacha, les Pères Capucins eux-mêmes durent fuir de leur maison et les Turcs se partagèrent publiquement le butin chrétien.

L'année est clôturée par des fêtes publiques avec des processions aux flambeaux, fanfare en tête, pour la prise de Varsovie par les Allemands (5 novembre).

1917: Le mouvement kurde a eu pour centre d'action Dersime et pour point d'attaque Mezré.

Les Kurdes avaient été de tout temps des instruments dans les mains du gouvernement turc, pour supprimer surtout les Arméniens. Après avoir servi cette fois encore le Gouvernement

---

[113]) Ahmed Izzet Pacha, un Albanais d'origine, fut envoyé à Mezré pour gagner en faveur du Gouvernement les Kurdes de Dersime. Mais à ses côtés on avait désigné pour contrôleur Ismet, surnommé plus tard Inonu; Ahmed Izzet fut invité en Albanie quand celle-ci fut proclamée Etat indépendant; il préféra continuer sa carrière en Turquie.

jeune-turc pour infliger avec toute la fougue de leurs instincts de cruauté les tortures prescrites en vue de l'extermination de la race arménienne, ils ont cru le moment arrivé de les remplacer dans les villes évacuées, surtout des Provinces Orientales de l'Arménie Turque[114]) par les Kurdes et par des Musulmans de Macédoine. Le vilayet de Mamouret-ul-Aziz (Kharpouth-Mezré) centre des susdites Provinces, a été le théâtre de ce mouvement qui a envahi Mezré même, siège du Gouverneur général (le Vali).

L'occupation dura quelques semaines et n'aboutit qu'au pillage, au vol et à de nouveaux massacres jusqu'à l'arrivée de renforts de l'armée régulière qui balayèrent pour toujours ces bandits de Mezré et des alentours.

A cette occasion, le 25 mars, Farid bey, surnommé «le héros» des Kurdes, fut tué.

Cependant, les Kurdes de Dersime surtout, poursuivaient le transfert des Arméniens survivants au delà des frontières turques. Le Révérend Père Louis, sans se douter de rien, était en prières dans sa cellule quand il y vit pénétrer des agents de police venus pour y chercher des Kurdes. «On m'avait pris pour l'un d'eux,

---

[114]) Le Docteur Pierre Tachot, arménien de mère, syriaque de père, et par là exempté des déportations, dans ses notes de familles publiées en 1939 sous le titre «Mon frère l'Abbé Paul» parle du dénouement tragique de ce mouvement après l'armistice; nous en reproduisons quelques notes pour compléter celles du R. P. Louis.

«Un changement de régime aussi radical que celui qui a été fait en Turquie, puis l'abolition du Harem, qui égale l'émancipation de la femme turque, jusque là esclave dans les konaks, la fermeture des médressés, écoles qui préparent les hodjads (prêtres musulmans), la suppression des ordres religieux des cheikhs, étaient des choses qui ne flattaient pas le goût de l'élément fanatique et qui les choquaient profondément. Un cheikh du nom de Saïd, résidant aux environs de la ville de Bitlis, habitée surtout par des Kurdes et des Turcs fanatiques, homme qui jouissait d'une autorité sans borne sur les Kurdes ignorants qui formaient la majorité des populations de ces parages, hissa un beau jour le drapeau saint, pour aller combattre l'infidèle à Ankara.

«Le pauvre peuple kurde avait en lui une confiance qui allait jusqu'à l'adoration. Il accourt à son appel. Cette foule d'ignorants se met en marche. Au fur et à mesure que l'on avance, la foule fait boule de neige, grossit tous les jours davantage. Un beau jour, la ville de Mezré (El-Azig) centre du Vilayet, est cernée. Après un combat qui n'a duré que quelques heures, les forces gouvernementales cèdent et finissent par prendre la fuite. Ainsi, la ville est occupée par une foule de bandits et de fanatiques ignorants. Les portes de la prison sont défoncées. Des centaines de repris de justice en sortent et font cause commune avec les Kurdes. Les troupes républicaines de Kémal ne tardent pas à réagir; elles réoccupent la ville en chassant les Kurdes; elles poursuivent pendant cinq jours encore les chefs de l'insurrection et elles finissent par les tuer dans les environs de Diarbékir au moment où ils essayaient de traverser les frontières».

Nous renvoyons les lecteurs pour quelques notices historiques sur les Kurdes à l'Appendice (Annexe V.).

écrit-il, à cause de ma longue barbe. Entrés chez moi, dès qu'ils m'ont vu en prières ils s'en allèrent en disant qu'ils s'étaient trompés.»

Un certain relâchement dans la surveillance permit aux Pères de visiter les Arméniens dans les villages. Aussi, le 6 septembre, le P. Basile alla à Sursuru pour administrer un baptême et bénir un mariage. Quel contraste des choses! Des protestants mêmes, revenus de bien des préjugés, par suite de la conduite édifiante des Pères avec lesquels ils étaient en continuel contact, furent administrés à leur décès et reçurent l'absolution et les sacrements de l'Eglise. De ce nombre ont été Haroutioun Tékidjian et un certain Khazar Agha.

Les Pères, encouragés par l'arrivée d'un confrère autrichien, le R. P. Edouard, qui disait la messe chez eux, présentèrent le 10 septembre une nouvelle requête au vali pour pouvoir rentrer dans leur maison; la requête a disparu.

Cependant, ils reçurent la visite d'Izzet Pacha qui avait été nommé Vice-Roi des six vilayets orientaux. Le départ de celui-ci, le 6 octobre, réduisit les Pères aux conditions de prisonniers de guerre.

1918: Pendant cette année 1918 on n'a qu'à enregistrer le retour de survivants à leurs foyers; cependant, on signala de nouveaux massacres.

Le 24 février, c'est le R. P. Benoît (Nadjarian) qui sort des prisons. Il avait d'abord été détenu durant deux ans à Marache, ensuite à Adana, pour avoir caché l'Abbé Vartan Aîdjian (Mardiniote) qu'on avait accusé d'avoir combattu à Ourfa contre le Gouvernement. A la veille de l'armistice, l'Abbé Vartan fut pendu et le P. Benoît, condamné à 15 ans de prison, fut sauvé par suite de la cessation des hostilités.

Le 16 avril, on note plusieurs arrivées d'Arméniens déportés, venant d'au delà du fleuve Arazani; tous ces déportés d'Arazani sont exécutés le 11 juin sous prétexte de désertion au service militaire.

C'est une période d'événements favorables et défavorables aux Turcs; aussi leurs dispositions psychologiques vis-à-vis des Arméniens balancent-elles entre la haine (devenue état d'esprit par suite des persécutions continuelles) et la lâche hypocrisie des excuses par crainte d'une action de justice contre eux de la part des Alliés.

Aussi dès le mardi 5 mars le bruit d'une paix avec les Russes

était annoncée, mais elle fut démentie le 12 mars à la reprise d'Erzéroum par ces derniers.

Le 4 juillet, le Père Basile racheta des calices à un garçon arménien qui les avait, à son tour, enlevés à un Turc. Plus tard, le même Père est obligé de les rendre au directeur de la Police qui les réclamait.

Nous verrons plus loin le sort de plusieurs caisses d'objets du culte ramassés par un employé de la Banque Ottoman, M. Kévork Aharonian, et envoyés par lui à Constantinople, après l'armistice.

1919. Toute l'année, qui inspire de bons espoirs aux survivants arméniens se passe en rentrées de réfugiés retenus chez les Kurdes, en départs d'Allemands et de criminels turcs notoires, en retours de missionnaires français et américains.

Il faut signaler le 21 mars le départ de M. Ehmann, Supérieur de l'Orphelinat allemand. Les Arméniens, mécontents de lui, l'insultent à son départ en lui jetant par derrière une tête d'âne et ils lui répètent ce qu'il leur avait dit dans le temps, pendant les massacres: «Haîrig va près de Jésus.» Tous les allemands étaient délaissés misérablement, même par les Turcs.

C'est au tour des criminels de s'en aller: Férid, Directeur de l'Instruction, fut appelé à Constantinople comme criminel renommé. Cependant le bon témoignage des missionnaires américains le sauva et le 24 mars il fut exilé à Malte.

Le 5 avril, c'est Khalil effendi Ploutli, chef des massacreurs d'Arméniens, qui est arrêté.

Les nouvelles encourageantes se suivent. Le 19 mai arrive la nouvelle de la prise de Smyrne par les Grecs; le 28 mai, une dépêche d'Ourfa annonce l'arrivée des Missionnaires français. De fait, le mercredi 9 juillet, le Supérieur de la Mission, le P. Raphaël, rentre avec un confrère à Mezré. Celui-ci, le 12 juillet, se rend avec le P. Basile, à Malatia pour rentrer en possession des établissements abandonnés. Le mardi 9 septembre au soir, arrive le commandant français Bruno qui repartit le 12 septembre.

Ce jour-là, sur le recours du P. Basile, paraît une affiche de la part du Vali, contre le bruit de nouveaux massacres. C'est un contraste de faits et de mouvements qui partage les Arméniens entre l'espoir et la déception en ces années d'armistice.

J'ajouterai ici les quelques faits et détails sur les massacres, dignes de mention spéciale, sur lesquels le R. P. Louis n'a pu recueillir des informations qu'après l'armistice, de la bouche même des rescapés rentrés à Mezré pendant qu'il se trouvait là et qu'il a notées dans son journal à la date du 18 octobre 1923.

Des Turcs s'étaient fait un métier de déterrer les morts afin de recueillir des rateliers ou dents d'or ou pour extraire de leurs entrailles les pièces de monnaies d'or qu'ils avaient pu avaler. Cette opération se faisait aussi sur des vivants quand on soupçonnait qu'ils avaient caché de l'or de cette façon. Ainsi, il mentionne qu'on a tué la femme de Ghougas (Luc) Davouldjian, le coiffeur arménien-catholique bien connu, pour en extraire les 20 livres turques or qu'elle avait avalées pour les conserver, comme c'était la coutume chez les déportés.

A l'occasion du massacre de 5000 femmes, précipitées ou jetées sous la menace des baïonnettes dans le gouffre nommé D i b s i s (sans fond) ou Y o u d a n D é r é (Vallée qui engloutit) aux environs de T c h e n k o u c h e (ville située entre Kharpouth et Diarbékir), Ismaîl Agha, de H o g h é (village arménien de Kharpouth), garde Municipal à Mezré, nous a raconté, le cas d'une femme, rapporté dans la suite de ces notes relative à la ville de Tchenkouche dans le diocèse de Diarbékir.

Vartig Badji (Mme. Rose) Oulouhodjian[115]) nous a raconté son odyssée avec les détails suivants: les hommes de Tadem avaient été exilés après emprisonnement; plus tard ce fut le tour des vieillards et des femmes que l'on concentra dans un village kurde à l'Ouest de Tadem. Là, au sommet d'un rocher, on les abattit un à un à coups de hâche et on les jeta dans les camps qui s'étendaient au pied du rocher. Ensuite, les femmes kurdes vinrent dépouiller les cadavres de leurs habits. La nuit, ceux qui n'étaient pas morts des coups reçus, commencèrent à bouger et à gémir ... on entendit aussi la voix d'une femme qui demandait de l'eau: c'était Vartig Badji ... d'autres aussi, poussées par la soif, commencèrent à chercher de l'eau. Parmi elles se trouvait une femme qui soutenait sa tête sur son cou à demi coupé. Elles abordèrent une rivière, pleine de cadavres; néanmoins elles burent de cette eau. Ainsi désaltérées, elles se dirigèrent vers le village. Des Turcs qui les rencontrèrent se jetèrent de nouveau sur elles pour les abattre définitivement, mais un vieillard les en dissuada et leur recommanda de leur donner des vêtements pour couvrir leur nudité. C'est ainsi qu'elles purent se sauver et rentrer à Tadem où cependant des gendarmes nouvellement arrivés les attendaient. Ces quelques rescapées, arméniennes-catholiques, furent donc arrêtées

---

[115]) Elle était d'une respectable famille, la plus nombreuse des Catholiques de Tadem, qui a donné des prêtres et des Religieuses au service de l'Eglise. Elle fut couronnée de l'auréole du martyre pendant ces massacres.

de nouveau et déportées à Mezré. Mais à cet endroit Madame Rose se sauva pour venir nous raconter son odyssée et celle de ses compagnes. La femme dont le cou avait été à moitié tranché y fut exterminée.

Le cimetière de Mezré servait de prison pour les déportés. Il nous a été rapporté que des Religieuses de Trébizonde ainsi que des prêtres y ont été groupés et que le lendemain ils furent déportés vers Mollakeuy et massacrés.[116])

Pendant la perquisition des armes, opérée durant la guerre chez les Arméniens, ceux de ces derniers qui n'en avaient point, étaient contraints d'en acheter pour servir de prétexte à leur incrimination.

Le chef de bandes Osman Kayali nous a raconté qu'un grand nombre d'enfants de 2 à 6 ans avaient été précipités dans le fleuve du haut des ponts. On a vu des enfants téter le sein de leur mère morte.

Le Curé de Khounous, après avoir été mis en morceaux, fut jeté dans un chaudron d'eau bouillante et cuit et ensuite distribué en prison au souper de ses ouailles.

Sur le dos d'autres Arméniens étendus on a cuit des œufs. A Hussénik on a même ferré les pieds des Arméniens.

Les Kurdes assouvissaient leur rage même sur les cadavres qu'ils déchiquetaient. Un gendarme qui conduisait une caravane de déportés, apercevant au loin un Arménien égaré dans les montagnes, court après lui, le tue et revient à sa place léchant son épée ensanglantée. Aux portes des Arméniens cachés ou rentrés on frappait pour demander s'il y avait des filles à vendre.

Un grand nombre d'hommes ont été enfermés dans des sacs et jetés dans le fleuve.

Il est à signaler parmi nos Catholiques déportés et massacrés un excellent notable estimé et vénéré, même par les Turcs, comme une personne intègre à tous points de vue et jamais impliqué dans des mouvements politiques: c'était Caspar effendi Khatchadourian, le doyen à cette époque des Khatchadourian[117]).

---

[116]) C'étaient les Religieuses diocésaines de l'Assomption, accompagnées de trois prêtres dont un seul a survécu jusque là, l'Abbé Ambarian Meguerditch, dont je parlerai dans les notes sur les Religieuses en général.

[117]) La première installation de ces nombreux groupes de familles surnomnées Khatchadourian à Mezré remonte à plus d'un siècle avant 1815. Elle est due à un épisode de conservation de leur nationalité et de la dignité de chrétiens: mis en demeure par des chefs d'une tribu kurde à Péri, ou Piri, région située au delà de Pertag, coin reculé de la Province de s'allier avec eux par des mariages mixtes ou d'être supprimés, les Khatchadourian, quatre frères chefs de famille se décidèrent à émigrer et à se grouper dans la cam-

Ancien coadjuteur du Gouverneur d'Arabguir, Chevalier de l'Ordre de Saint Sylvestre, il a passé presque toute sa vie à la Cour comme membre juge du Tribunal de deuxième instance. Jurisconsulte de valeur, il était renommé pour son esprit de haute justice et d'équité, qui, malgré les offres les plus lucratives de clients turcs, ne s'est jamais laissé corrompre par n'importe qui, et dont les conseils et les sentiments à la Cour étaient regardés comme des oracles. A l'époque des déportations, il était membre du Conseil d'Administration du Vilayet.

Caspar effendi, dont le père était un prêtre mort en odeur de sainteté, Der Sarkis, un des quatre aïeuls de la famille Khatchadourian, en avait hérité la piété et l'attachement à la foi catholique. Il avait été profeseur à l'Ecole Paroissiale, laquelle a donné beaucoup de vocations à de futurs prêtres et Evêques. Il en a toujours gardé des souvenirs de chantre de l'Eglise. Même à son âge avancé, bien que dignitaire du Gouvernement, il aimait s'habiller parfois en habits de chœur pour prendre part aux cérémonies des jours de fête de sa préférence. Il n'a jamais manqué sa messe même aux jours fériés et il y communiait presque quotidiennement avec une piété exemplaire, souvent avec les larmes aux yeux.

---

pagne dite Mezré au pied de la ville de Kharpouth où d'autres familles affluèrent d'autres coins de la région, exposés à des dangers analogues pour se mettre plus à l'abri des lois et des autorités. Mezré, avec ses vastes et fertiles terrains arrosés par les eaux de l'Arazani et de l'Euphrate, offrait une large étendue de terrains à leur activité agricole et comme emplacement de transit vers la Mésopotamie elle se prêtait bien à l'industrie et au commerce.

Après un refus net de l'alliance proposée, inadmissible à leur conscience profondément chrétienne et après des luttes inégales contre des bandes de Kurdes exaspérés par ce même refus, les Khatchadourians réussissent à se transférer à Mezré pour y poser les premières pierres de fondation d'une importante colonie arménienne et d'une ville nouvelle qui devrait plus tard être un chef-lieu de populations prospères et plus particulièrement d'Arméniens. Soixante fusils, aux dires d'une tradition de famille, ont suffi pour tenir tête aux poursuites kurdes et pour s'établir définitivement à Mezré avec acquisition de riches propriétés à cultiver dans la vaste campagne.

Le protectorat français, surtout dans la deuxième moitié du XIXème siècle, avait détourné les yeux des Arméniens ainsi persécutés vers l'Occident chrétien et le catholicisme apportait un réveil dans ces régions des anciennes Sophènes, jadis exploitées par les Romains et les Byzantins. Les Khatchadourians avec d'autres familles respectables, s'accrochèrent à cette planche de salut dans la foi de leurs ancêtres et ils constituèrent un premier noyau de ce Diocèse arménien catholique grâce à l'activité apostolique de missionnaires d'abord nationaux ensuite étrangers. Ils n'ont pas manqué par là de donner les meilleures preuves de fidélité la plus loyale de sujets ottomans. Des prêtres, des Evêques, des hauts fonctionnaires gouvernementaux issus de cette famille, ramifiée à Kharpouth, Malatia, Arabguir, Garmerig, Hussenig, Tadem, resteront dans l'histoire des pionniers du progrès matériel et moral de Mezré. Les Oulouhodjians de Tadem et Malatia, les Caprielian de Garmerig et beaucoup d'autres branches de nombreuses familles en sont des branches notoires.

Père et grand-père, il a voulu avoir à ses côtés dans le même foyer familial ses enfants, petits-enfants et arrière petits enfants. A sa table patriarcale ainsi entouré d'une nombreuse descendance, on l'aurait pris pour un des anciens Patriarches, avec sa haute taille et sa belle figure d'homme accompli, joyeux et affable. Pendant tout le Carême, il jeûnait avec un seul repas frugal au soir.

Ayant sa maison près de l'Evêché, sise dans la même rue, il était en étroite relation avec les Evêques et les Prêtres dont la plupart l'avaient eu pour profeseur à l'ancienne école paroissiale et les dernières années de sa vie, il avait parmi eux l'un de ses petits-fils, l'Abbé Sarkis Khatchadourian, dont nous trouverons le nom plus bas, dans la liste de nos Prêtres martyrs.

Un homme pareil, rien que pour les grands services rendus au Gouvernement avec une loyauté sans reproche et pour son âge respectable de presque 90 ans, aurait dû être exempté de toutes mesures de rigueur. Il a quand même subi le même sort que ses compatriotes arméniens avec tous les membres de sa famille dans le convoi du 6 Juin en déportation vers Diarbékir; pour leur enlever tout soupçon sur les massacres, on leur donna des montures pour le trajet, montures qu'on leur enleva dès que l'on fut en dehors de la ville sur la route des déportations.

Son innocence incontestée ainsi que celle d'innombrables autres victimes du fanatisme turc, restera une preuve de plus de notre thèse et de notre conviction: que l'extermination fut motivée par des raisons politiques et dans son exécution fut inspirée et poussée aux excès connus par la haine contre le christianisme.

C'est dans cette intention d'ailleurs de mettre en relief l'injustice commise sans distinguer les innocents des coupables, que nous nous sommes arrêtés sur certains faits particuliers et sur le cas de personnes privées.

2. Un cas d'exemption des déportations

A la promulgation de l'ordre pour les déportations générales, on avait toutefois déclaré que les employés arméniens de la Banque Ottomane pourraient rester en place avec leurs familles.

A la succursale de cette Banque d'Etat, à Mezré, il y avait trois Arméniens: un Grégorien, M. Kutchukian, le directeur, et deux catholiques, ses subordonnés, M. Derderian et M. Aharonian Kevork; employés de la Banque Ottomane, ces hommes se croyaient à l'abri du danger.

Soudain, le 6 juillet 1915, les deux employés catholiques dont nous venons de parler sont convoqués par le Vali lui-même qui leur intime l'ordre de partir et ils sont ainsi conduits en prison. Les femmes des deux détenus, ayant appris la nouvelle de l'arrestation de leur maris, s'empressèrent de s'adresser au sous-directeur de la Banque, un juif autrichien qui était en étroites relations avec le Vali. Grâce à l'intervention efficace de ce Monsieur, le Vali accorda leur retour provisoire à la Banque jusqu'à l'arrivée de ceux qui devaient les remplacer. Le Directeur communiqua à Constantinople cette disposition du Vali. Aussitôt Constantinople, pour remplacer ces deux employés de valeur, envoya un seul musulman.

Sur ce, le 2 août, nos deux Catholiques sont invités par le Commissaire de Police pour être déportés et ils sont retenus au Commissariat même.

Le jeune sous-directeur de la Banque intervient, à son tour, directement auprès du Commissaire, le priant de lui faire personnellement la grâce de la libération de ses deux employés, indispensables, disait-il, à la marche régulière des affaires de la Banque. La grâce est accordée et nos deux distingués catholiques, après une heure et demie de détention, rentrent de nuit chez eux.

C'est un mois après ce cas particulier qu'on promulgua l'ordre, déjà arrivé depuis longtemps, d'exemption des Catholiques et des Protestants arméniens, ordre qu'on restreignit aux seuls qui n'étaient pas encore partis à ce jour.

Pendant le mois d'Août on a déporté toutes les femmes, y compris les Catholiques et les Protestants, qui avaient été retenues pour la moisson et la récolte. La promulgation de l'ordre ci-dessus a suivi leur expulsion.

D'autres Arméniens, soit grâce à l'appui de gros bonnets turcs, soi en se déclarant musulmans, avaient pu rester après l'évacuation générale de la ville. Ils furent à cette époque arrêtés de nuit et conduits à la mort, à proximité de la ville. Les gendarmes manquaient à ce moment pour les accompagner plus loin. Si donc M. Derdérian et M. Aharonian n'eussent pas été mis en liberté au jour de la deuxième arrestation, ils auraient été certainement massacrés avec leurs familles malgré l'ordre déjà arrivé de l'exemption des Catholiques.

Rassurés par la promulgation officielle du susdit ordre, ils ne furent plus molestés, ayant obtenu un permis de séjour sur lequel était précisé le nombre des membres de leurs familles respectives.

Mais ils se gardèrent bien d'entrer en relations avec quiconque de leurs connaissances chrétiennes ou turques et ils évitèrent d'aller même au marché, faisant faire leurs achats par l'entremise des commis de la Banque.

Cet état de réclusion volontaire continua pour eux jusqu'à la fin de 1919, quand l'armistice se fit sentir dans cette ville éloignée de l'Anatolie, et ce n'est qu'en 1920 qu'on a commencé à respirer librement.

Le Directeur de la Banque, M. Kutchukian, qui, par un égard spécial du Vali, avait pu rester à son poste, l'a quitté aussitôt après l'armistice. M. Derdérian le remplaça pendant deux ans (1919—1922) en se faisant aider par deux jeunes gens survivants: M. Léon Aharonian, aujourd'hui remarquable docteur en médecine, et M. Khosrov Yéramian, ingénieur architecte à Beyrouth.

M. Derdérian quitta son poste à titre de congé en 1922 et entreprit par Alep un voyage à Beyrouth pour se rendre ensuite en Bulgarie. Les Aharonian ne quittèrent Mezré que trois ans après et nous verrons dans la 3ème partie, les services que M. K. Aharonian, et M. Derdérian ont rendus aux réfugiés arméniens en général.

3. Le Palais Rouge

«Par moi l'on va à l'éternelle douleur»

Les origines de ce palais remontent, dit-on, au règne du bon Sultan Aziz. Bâti sur une élévation de terrain, il dominait toutes les maisons environnantes. Il avait été construit dans un but humanitaire. Mais les circonstances en avaient fait successivement un asile pour les Tartares persécutés par les Russes, une habitation pour les grands fonctionnaires de l'Etat, un établissement de sériciculture fondé par les frères Zarifian, enfin une caserne au moment des déportations arméniennes.

Au premier aspect, ce bâtiment ressemblait à l'une de ces vieilles forteresses de l'antiquité: portail en fer, immense, impénétrable; fenêtres aux barreaux de fer bien solides; murs extérieurs peints en rouge; rien ne manquait pour lui donner l'apparence effrayante d'un lieu de tortures. Rouge à l'extérieur, il sera bientôt rougi à l'intérieur par le sang d'innombrables innocents, dont le plus grand nombre dans la fleur de la jeunesse.

Dans cet immense bâtiment, se trouvait une maudite chambre noire, lieu de tortures qu'on ne peut évoquer sans un frémissement d'horreur. Là se trouvaient les impitoyables tenailles, l'horri-

fiante broche chauffée au rouge, la frisonnante scie aux dents acérées, la hache infernale dont chaque coup marquait une mort. C'est là que les Arméniens étaient battus jusqu'au sang; c'est là qu'ils étaient crucifiés; c'est là qu'ils étaient plongés dans la chaudière bouillante; c'est-là qu'ils étaient ferrés comme des chevaux; c'est là qu'on leur crevait les yeux; c'est là qu'on les enduisait de poix pour les brûler comme des torches vivantes. «Laissez toute espérance vous qui entrez . . .». Tant de crimes, si méthodiquement préparés et exécutés, ne pouvaient être l'invention du hasard, mais le résultat d'une lointaine préparation du Gouvernement des Jeunes Turcs de cette époque.

En ces tristes jours de massacre, le Palais rouge était entouré, nuit et jour, d'une double barrière de soldats turcs. Il était extrêmement rare qu'un prisonnier eût le bonheur de communiquer avec un ami, venu de l'extérieur pour le voir. Il ne pouvait lui parler que de sa fenêtre, devant tout le monde, en langue turque et pour quelques minutes seulement. Le visiteur ne devait pas se rapprocher du mur de cette prison au delà d'une limite tracée sur le sol. Toute infraction à ces prescriptions pouvait livrer le délinquant aux châtiments les plus fantaisistes que pouvait inventer l'imagination barbare des jeunes turcs.

Des milliers et des milliers d'Arméniens ont été jetés dans cet enfer et ils en sont sortis morts d'une mort atroce, déchiquétés, brisés et ensuite envoyés sur des tombereaux pour être brûlés.

Dès le début des persécutions, en une seule fois, trois mille hommes dans la force de l'âge, ont été enfermés dans cette forteresse rouge, pour y subir les traitements les plus cruels, les plus barbares. Voici les impressions d'une première nuit qu'un des rares rescapés, M. Piranian, a consignées dans son livre intitulé «Le martyre de Kharpouth»: Nous lui devons aussi ces quelques détails sur le Palais rouge. «Aucun de nous n'a pu se rendre compte comment il a passé cette première nuit, parce que ceux mêmes qui n'avaient pas encore expiré dans les tortures étaient néanmoins à demi-morts. Le lendemain, au lever du soleil, j'ouvris les yeux et je sentis dans tout mon corps alourdi, des douleurs aiguës et des élancements. Mes yeux étaient cuits par l'intense chaleur d'un feu, par la sueur et la poussière, de telle sorte que je sentais sous mes paupières comme un jet de sable continu. J'avais, en même temps, un mal de tête insupportable, traversé comme d'un grondement de tonnerre sans fin. Le plancher de la chambre où je me trouvais était teint du sang que j'avais perdu par une fracture du crâne et par le nez. Mes bras et mes mains étaient couverts de cail-

lots de sang. Mes habits étaient imbibés de sang et remplis de poussière. Je me rendais compte que j'étais complètement déformé sous les coups et rendu méconnaissable. J'ai essayé par trois fois de me mettre débout, mais les douleurs aiguës de mes pieds et de mes côtes m'en ont empêché. Mon pied gauche était complètement paralysé, et mon genou enflé faisait sentir du dedans des coups répétés. Je ne pouvais me souvenir de la manière dont j'avais reçu cette dernière blessure: était-ce au moment d'une chute ou bien au moment où nous étions lapidés? J'avais perdu le sens de la faim, quoique n'ayant rien mangé depuis trente heures. Mais une soif ardente brûlait, pour ainsi dire, mes intestins, ma bouche, ma langue, ma gorge, complètement desséchés.

«En dépit de tant de souffrances, je trouvais que mon état était dix fois meilleur que celui des pauvres compagnons d'infortune qui m'entouraient. Ma plus grande cause de douleur a été mon impuissante et inefficace sympathie pour eux: Voir se rouler au sol des compatriotes, entendre leurs appels déchirants et ne pouvoir absolument rien faire pour eux, rien dire pour les consoler! Pouvez-vous imaginer un spectacle plus cruel et plus intolérable: l'un crie sous l'aiguillon des douleurs lancinantes; l'autre vous supplie de lui donner une goutte d'eau qui n'existe pas dans l'enceinte de cet enfer; un troisième tenaillé par la faim, demande une bouchée de pain. Il y a aussi ceux, combien touchants, qui sur le point d'expirer, murmuraient d'une voix mourante les doux noms de ceux qu'ils aimaient et qui les aimaient et qu'ils allaient quitter sans les revoir une dernère fois.

«A minuit, alors que le Palais rouge était plongé dans une obscurité profonde, arrivèrent, des lanternes à la main, des soldats turcs bien formés à leur métier de tortionnaires. Ils firent enlever les cadavres des Arméniens déjà martyrisés. Une heure plus tard, ils revinrent et choisirent cinquante hommes nouvellement arrêtés. Ils les conduisirent dans la terrible chambre des tortures pour leur faire subir les traitements inhumains que vous connaissez déjà... Tous les jours, à minuit, ils évacuèrent les morts pour recommancer le cycle infernal des épouvantes et des morts....

«Amis lecteurs, sachez que des dizaines de milliers d'Arméniens, travailleurs, intelligents, innocents, ont été anéantis dans ce Palais Rouge. Ce sont là des crimes dont l'Histoire ne cachera ni l'existence, ni les auteurs. Parmi les responsables de tant de malheurs, nous devons citer (que nos amis les Protestants nous le pardonnent) le plus odieux de tous: le pasteur allemand Herr Johannes Ehmann. Celui-ci a diaboliquement exploité sa situation

de pasteur pour faire livrer par les Arméniens les armes qu'ils détenaient pour leur légitime défense. L'évangile en main, il jurait, tel un nouveau Judas, à ces pauvres Arméniens, qu'il ne leur arriverait rien en livrant leurs armes. Voici, par un témoin oculaire, le récit authentique de l'un de ses crimes monstrueux:

«Le pasteur allemand Ehmann arrive un jour au village de Pazmachène, accompagné de Pouloutlou Khalil Agha et de quelques autres fonctionnaires turcs. Il réunit les Arméniens du village et les exhorte, les presse à livrer leurs armes, en leur lisant le passage suivant de l'Evangile: «Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.» Et voici le commentaire qu'il en fit: «Vos armes appartiennent au Gouvernement et vos cœurs à Dieu. Vous autres, comme de véritables chrétiens, vous devez observer ce commandement. Si vous ne l'observez pas, il pleuvra sur vous feu et malédiction. Gardez-vous de tromper le Gouvernement en ne lui livrant que la vieille ferraille. De même que vous ne serez pas sauvés si vous ne vous livrez pas à Dieu de tout votre coeur. Ainsi vous ne serez pas sauvés si vous ne livrez pas toutes vos armes. Je vous jure sur cet Evangile que je tiens en main, qu'il ne vous arrivera aucun mal si vous livrez toutes vos armes.»

«Ce chef maudit, fit tant et si bien que les pauvres Arméniens, de Pazmachène, livrèrent toutes leurs armes. Les armes livrées, ce loup féroce revêtu de peau de brebis, se retira avec ses camarades fonctionnaires turcs. A peine avaient-ils quitté le village, voici que les hordes barbares des Kurdes, des Turcs et des soldats, se jetèrent sur ces pauvres chrétiens de Pazmachène complètement désarmés. Et ce fut un débordement de sauvagerie et d'immoralités qu'une plume chrétienne se refuse de décrire.»[118])

«Le Christ nous avait bien prévenus contre les loups revêtus de peau de brebis. Aux fruits, on reconnait l'arbre... l'Histoire humaine n'a pas encore enregistré une trahision d'un cynisme aussi odieux, excepté celle de Judas.»

---

[118]) Le village de Pazmachène, comme le dit son nom en arménien (nombreuses habitations), était peuplé de 6—700 familles, toutes arméniennes, dont 300 étaient arméniennes catholiques. Le Curé arménien catholique, Ohannès (Jean) Nersessian, administrait la Paroisse sous la juridiction latine des Pères Capucins; il dirigeait avec zèle des écoles paroissiales pour les deux sexes; il suivit ses ouailles dans les déportatons et fut tué dans les mêmes conditions que les autres Prêtres du Diocèse.

A Köy-Vank (village du Couvent) autre contrée entièrement arménienne, le célèbre membre du Comité «Union et Progrès», Hassan, a fait grouper 4.000 garçons sous le prétexte de les abriter dans un Orphelinat nouvellement créé ad hoc, et sous le pont de kurd-yemlig (village kurde) à deux heures et demie de distance, il les a fait tous assassiner sous ses yeux en 1918 avant l'armitice.

Il serait trop long de rapporter ici les mille ruses diaboliques et les innombrables horreurs dont à été témoin l'auteur précité, pendant les quinze jours de captivité dans ce maudit Palais rouge. Intelligenti pauca!

B) ARABGUIR

1. Situation, déportations

Arabguir est une ville située au 36°20 de longitude et au 39°50 de latitude à l'Est de la chaîne de montagnes, connues anciennement sous le nom de Palyadre à 36°5 de longitude, séparant l'Arménie Majeure de l'Arménie Mineure. A cause de cette position géographique elle faisait partie avec Eguin du Diocèse de Kharpouth. Principalement après les massacres hamidiens, un nouveau réveil national avait mis en activité la population arménienne d'Arabguir au point de vue culturel et industriel. Aussi sa supériorité sur l'élément turc était remarquable. Et l'industrie, surtout le tissage poussé à la perfection par un travail intense de nos familles, avait procuré une certaine aisance qui n'échappait pas à la jalousie turque.

Notre communauté arménienne catholique, avec ses écoles pour les deux sexes et sa paroisse bien organisée, représentait, comme partout, un élément d'ordre, et elle se distinguait par son écart de tout mouvement politique. Elle se trouvait à l'époque tragique, sous la direction d'un prêtre, qu'on n'avait pas tort de nommer le Saint vivant. Originaire de Marache, élève du Séminaire français de Saint Louis à Constantinople, il avait été cependant ordonné prêtre, en 1907 à Kharpouth et avait été incorporé au Diocèse.

L'élément protestant avait aussi ses institutions scolaires et confessionnelles, qui contribuaient, avec leur système laïc, à la vie d'ordre parmi les arméniens.

Malgré toutes ces qualités de bons sujets du gouvernement turc, avantageuses pour le pays, l'application des mesures contre les Arméniens fut des plus dures et des plus tragiques.

Le 2 Mai 1915 est la date de l'arrestation des personnalités en vue, des intellectuels et des commerçants qui furent soumis de suite à des bastonnades sanglantes et prolongées de jour et de nuit pour leur arracher un aveu de détention d'armes. La perquisition la plus minutieuse des maisons n'avait pas donné le résultat escompté par les agents de police. Aussi ce furent les Prêtres, qui soutinrent les premiers les rigueurs de la réquisition. Dans les

cimetières, tous les tombeaux avaient été violés par des fouilles sacrilèges. Rien n'a été trouvé et toutes ces vaines poursuites exaspérèrent davantage les agents de la répression, venus de Constantinople. Un groupe de la Milice Spéciale accompagné d'un commissaire de police et d'un citoyen turc, était chargé de cette opération: «Promettez-nous une arme pour chacun et vous serez délivrés de la peine de mort.» Tel était le mot d'ordre de ce groupe. Entre-temps les prisons regorgeaient de plus en plus d'Arméniens.

Le 5 Juin on fait circuler la nouvelle que les détenus seraient dirigés vers Kharpouth pour comparaître devant la Cour Martiale. A cette nouvelle, les femmes (qui ne cessaient de visiter en foule les prisons pour soulager de leur mieux les malheureux maris, fils, pères et parents) se rangent en masses compactes le long de la route que devaient traverser leurs prisonniers.

Le 6 Juin, fête de Saint-Grégoire l'Illuminateur, la première caravane d'hommes liés les uns aux autres se mit en route. Arrivés aux rivages de l'Euphrate près de Gumuch-maden ils reçurent l'ordre de se déshabiller entièrement. Restés ainsi simplement avec leurs linges de corps, ils furent poussés et entassés dans de grandes barques, qui les attendaient. A peine furent-ils éloignés du rivage qu'un coup de sifflet donna le signal de la fusillade et des soldats cachés derrière les rochers se mirent à l'œuvre. Tous ceux qui se trouvaient sur les barques ou ceux qui essayaient de se sauver à la nage furent atteints par les balles et ceux qui avaient dû rester à terre à cause de l'insuffisance des transports, furent mis en pièces à coups de baïonnettes et de haches. L'Euphrate se transforma en un fleuve de sang charriant des cadavres. Après cette première opération de carnage, le sol de la vallée de Lévengou fut nettoyé de toutes traces de sang pour que les autres caravanes qui devaient suivre la première, ne se rendissent pas compte du sort qui les attendait.

Pendant ce temps là, dans les Eglises, des cérémonies se déroulaient, mais les prières étaient entrecoupées par les gémissements et les pleurs des femmes affolées. A la sortie du temple de nouvelles arrestations s'opéraient, parmi les hommes et les jeunes gens à partir de l'âge de 14 ans. Les prêtres étaient gardés pour le dernier convoi.

Par quatre fois le vaste emplacement dit «les quarante-mûriers» de Hentzanag a vu partir l'une après l'autre des caravanes d'hommes vers la direction de Gumuch-Maden ou de la vallée de Lévengou, sous les yeux des mères, épouses et filles, tout en larmes intarissables. Les Prêtres sans distinction d'âge et

de rites furent liés les uns aux autres avec des cordes, comme des criminels. De cette façon, vers la fin de Juillet 1915 Arabguir fut vidée de toute la population masculine; seules les femmes restaient, en attendant leur tour qui ne tarda pas à venir avec toutes les horreurs de rapt, de viol, de vol, de massacres sous toutes les formes déjà connues.

2. Détails édifiants sur les massacres d'Arabguir donnés par une mère de famille témoin oculaire, victime elle-même de la persécution

Le directeur de l'asile allemand d'aveugles à Malatia a laissé écrit dans un rapport à son Ambassade à Constantinople, que les hommes à Arabguir mis en demeure de choisir entre le massacre et l'apostasie auraient renié en masse leur foi chrétienne pour se faire mahométans.

Varter (Rose) Yégavian, fille d'un Prêtre marié, Vahram Nahiguian, martyrisé pendant les massacres hamidiens en 1896 à Hussenig (village de Mezré-Kharpouth) son pays d'origine, et plus tard belle-fille d'un autre Prêtre marié à Arabguir, Vagharchag Yégavian, nous démentit l'assertion du susdit allemand, par quelques détails de ce qu'elle a vu et souffert à Arabguir même, de 1914 à 1919.

A la veille de la guerre mondiale Varter se maria avec le fils du prêtre Vagharchag Yégavian et elle dut par conséquent partir de Kharpouth à Arabguir. Aussi quelques mois après son mariage assista-t-elle à toutes les horreurs des perquisitions d'armes, des déportations et des massacres, que nous avons résumés plus haut.

Der Vagharchag, beau-père de Madame Varter fut arrêté tandis qu'il s'apprêtait à porter, comme il le faisait chaque jour, la Sainte Communion aux prisonniers arméniens. Surpris par les Agents de Police qui venaient l'arrêter, il confia à sa belle-fille le petit ciboire et une précieuse relique de la Saite-Croix. Cette heureuse fille, pendant les massacres hamidiens à Hussenig avait déjà été un tabernacle ambulant pour avoir porté de Hussenig à Mezré un petit ciboire contenant les Saintes Espèces. A Arabguir, elle se prêta au même service extraordinaire, qui nous ramenait aux premièrs siècles de la chrétienté.[119]) Devenue ainsi une vraie

---

[119]) Der Vahram Nahiguian, prêtre catholique à Hussenig, au moment de son arrestation par les Agents du Sultan Hamid pour être mis à mort, appela une heure avant son martyre sa fille cadette Rose et de ses mains suspendit à son cou avec un ruban d'or le ciboire qu'il cachait soigneusement sous ses habits. Ensuite il fut ramené à la porte de la mosquée du village

christophore (portant le Christ) elle se rangea au cours du mois de Juin 1915 dans la caravane des femmes avec les membres de la nombreuse famille Yégavian.

Un chef de tribu kurde, ami de la famille, arriva providentiellement à la sauver de cette caravane et la conduisit avec sa fillette Loussine à son village pour l'y engager à l'enseignement des filles. Madame Varter étourdie par ces événements, ne put consentir à la proposition de son libérateur et avec de délicates expressions de gratitudes envers lui, s'excusa, objectant son état de santé ébranlé. Elle arriva même plus tard à s'éloigner de l'auberge dangereuse pour sa foi, et sa condition de jeune femme. Elle se choisit ensuite pour abri les ruines des maisons détruites, les plus éloignées du village kurde pour ne pas être découverte. Ainsi soustraite à toutes poursuites avec sa fillette elle eut soin en premier lieu d'enterrer dans un coin écarté son précieux et unique bien, héritage de famille, le ciboire avec la Saite Hostie et le reliquaire de la Sainte Croix: son abri se convertit de cette façon en un oratoire, d'où monta vers Dieu de jour et de nuit, ses plus ferventes prières accompagnées de larmes, comme une vraie anachorète. La providence a son tour y fait vivre mère et fille pendant trois ans et demi par des moyens inattendus: une poule entre autres venait chaque jour déposer son oeuf dans cette cachette et s'en allait sans se faire remarquer par personne; cette nourriture pour la fillette et des herbes cueillies pour la mère aux alentours

---

pour subir la mort avec ses quatre autres fils, coupables tous de ne pas avoir renié la foi chrétienne.

La petite Varter, sa mère blessée, ses deux autres petits frère et sœur se sauvèrent par miracle de cette boucherie et arrivèrent à pieds au couvent des Pères Capucins, qui se trouvait à l'entrée de Mezré sur la route de Hussenig à cette ville, à une heure de distance à pieds.

Là, avec d'autres nombreux réfugiés, se trouvait alors l'Evêque arménien catholique Mgr. Avédis Arpiarian, recherché par les Turcs sous le nom de Mor-Mourakhas (le Prélat en violet). Dès que celui-ci eut la nouvelle de l'arrivée d'un pareil convoi de la famille Nahiguian, il s'habilla de ses ornements sacrés et accompagné de ses Prêtres et des Pères Capucins il s'avança processionnellement vers la porte d'entrée de la cour et en se mettant à genoux devant la fillette et après avoir encensé, il recueillit le Saint Ciboire et le porta avec la même suite et en grande solennité à l'Eglise pour le déposer dans le Tabernacle.

Cet épisode touchant fut rapporté ensuite à la S. Congrégation De Propaganda Fide à Rome par le Préfet Apostolique de l'époque, le Père Gian-Antonio Zucchetti, plus tard promu archevêque Latin de Smyrne, qui écrivit aussi une poésie en italien sur ce singulier épisode sous le titre «La petite Rose». La S. Congrégation par ordre du Pape Léon XIII, qui avait élevé à l'époque sa voix de Père Commun de la chrétienté en faveur des Arméniens persécutés, chargea le même Préfet Apostolique de l'éducation de cette fille privilégiée qui ensuite enseigna dans les écoles des filles, dirigée par les PP. Capucins jusqu'à son mariage et départ à Arabguir en 1914.

de l'abri suffirent pour les faire survivre jusqu'au jour de l'armistice.

C'est là que Madame Varter a pu recueillir des notices sur l'extermination de ses compatriotes, qu'elle a complétées plus tard après sa sortie de sa cachette. Entre autres, elle a su que son beau-père Der Vagharchag, surpris dans son ministère auprès des prisonniers, avait été, à cause d'un refus net et résolu à l'apostasie, mis en morceaux devant le konak du Gouvernement à Arabguir.

En 1919 après l'armistice elle a pu rentrer à Arabguir avec sa fille âgée de 3 à 4 ans et elle s'adonna dans une école improvisée par elle à l'assistance et à l'enseignement de jeunes arméniens survivants, sortis, comme elle, de leurs abris, ou rentrés des lieux voisins, où ils avaient pu se soustraire à la mort.

Les Pères Capucins de Kharpouth, ses protecteurs depuis les massacres hamidiens, ayant appris qu'elle vivait l'invitèrent à continuer la même œuvre chez eux à Mezré, où ils espéraient pouvoir reprendre leur activité d'avant guerre.

En 1922 elle se transféra à Beyrouth avec des orphelins et réfugiés amenés en Syrie et au Liban par les Missionnaires français et américains. Elle y est encore assistée par sa fille dévouée, entourée d'une parenté en situation des familles Proudian et Nahiguian.

C) EGUIN

E g u i n (Aguen: source) tenait ce nom probablement d'un affluent du Mouhrad-Tchaî (Euphrate). Ce pays a été la patrie d'A m i r a s (notables — princes) arméniens, issus, dit-on, des Pakradiotes (avant dernière dynastie arménienne), qui s'étaient distingués par leur situation de famille, dans des centres arméniens, surtout à Constantinople. La famille Koemurdjian s'est illustrée dans l'histoire moderne par Yérémia Tchélébi, écrivain et notable de Constantinople de 1600 à 1700, et par le Bienheureux Der Gomidas (Cosme) martyrisé en 1707, le 5 novembre, en haine de la foi catholique et béatifié par S. S. Pie XI de glorieuse mémoire en 1929.

Plusieurs membres de la noblesse d'Eguin, pour mieux assurer leur situation se sont plus tard transportés au centre du nouveau vilayet de Mamouret-ul-Aziz, érigé par le Sultan Abdul-Aziz à Mezré (Kharpouth moderne). Les familles Beguian, Khatchadourian, Arpiarian, Arslanian (catholiques), Missakian, Ghambourian et autres (grégoriens) constituèrent avec d'autres venus

de Gumuch-Maden (Naslian, Dévédjian, Stépanian) et des coins reculés de la région (les Khatchadourian) les premières notabilités de la nouvelle ville.

Après le départ d'Eguin des susdites familles il ne restait plus de catholiques et la ville elle même avait perdu de son importance ancestrale; aussi notre Diocèse n'y avait pas d'Eglise ni de Représentant.

Eguin, a cependant été traversée par quelques caravanes de déportés d'Erzéroum et de Trébizonde, entre autres par nos Religieuses de l'Assomption de cette dernière ville, accompagnées par deux prêtres, l'Archiprêtre Joseph Nourian et l'Abbé Meguerditch Ambarian, dont nous avons parlé dans les notes du Diocèse de Trébizonde.

Plus tard, a séjourné à Eguin Mgr. Joseph Milchisédékian notre Evêque d'Erzéroum, déporté jusque là. Aux débuts de l'armistice il s'est transféré à Malatia où il a pu reprendre pour logement notre Evêché avec l'Eglise.

A ce titre nous avons tenu à faire une mention spéciale de cette ville historique ou les Arméniens grégoriens possédaient encore leur Eglise très riche et quatre écoles très florissantes avec plus de 750 élèves entre garçons et filles, dirigées par 22 professeurs. Avec ceux-ci, toute la population arménienne d'Eguin et de ses villages a été déportée et massacrée.

D) ZOVK-TEGHYAK

Je termine ces notes sur ma ville natale par le récit d'un épisode qui tient de l'épopée.

Zovk-Teghyak est l'un des villages situés sur le littoral du lac, connu sous le nom de Z o v k, qui aurait donné son nom à toute la province de S o p h è n è s en grec, Z o v k en arménien.

Au milieu du lac, un îlot conserve les ruines d'une ancienne construction, que la tradition populaire reconnaît comme l'ancienne Résidence catholicossale du temps de Saint Nerses Chénorali (1166—1173).

Pendant les déportations (qui eurent lieu du 20 juin au 27 juillet) de la population entièrement arménienne de ce village, un groupe de dix à douze jeunes gens se réfugièrent dans les montagnes, armés de quelquels fusils et de munitions. La rencontre avec des Kurdes et des villageois turcs ne tarda pas à avoir lieu sur les sommets des montagnes, auxquelles est adossé, entre autres villages, Zovk-Teghyak. Le bruit de quelques morts et

blessés kurdes suffit pour alarmer les populations de tous les villages et pour donner un caractère légendaire aux fédaïs (aventuriers) arméniens en activité. Toute une armée en règle cerna la longue chaîne de montagnes et un régiment de miliciens cantonna sur le littoral du lac.

Malgré toute la surveillance ainsi établie, nos jeunes gens réussirent à franchir de nuit les lignes, à s'emparer des barques du littoral et à se transférer sur l'îlot. Le lendemain, la disparition des barques, reliées l'une à l'autre par de grosses cordes, scellées par le commandement militaire, terrorisa et les gardes et toute la population. Aussi pendant plusieurs mois le transit par le littoral sud-est se trouva arrêté.

Manouche Badji, la seule survivante du village de Zovk, gardée avec sa fille pour le service des soldats, assura le chef de la garnison, que l'inexplicable disparition des barques ne pouvait avoir eu lieu que pour le sauvetage de quelques fuyards, ce qui par conséquent ne présentait aucun danger.

Cependant, après leur installation, nos jeunes gens organisaient des excursions nocturnes en barques; ils descendaient dans les coins déserts du littoral pour rechercher des munitions et des aliments. Leurs cœurs se serraient souvent à la vue des tas de cadavres de leurs compatriotes massacrés. L'horreur engendra la fureur, qui leur inspira le courage de tenir aussi longtemps que possible. Les vignes, les jardins, les champs de blé, leur fournirent suffisamment de nourriture; la découverte de quelques dépôts d'armes et de munitions leur procurèrent les moyens de défense.

Mais il leur fallait quelque liaison avec le monde extérieur pour pouvoir régler leurs mouvements.

Depuis 1895, date des massacres hamidiens, et même avant, des Arméniens islamisés ne manquaient pas dans les villages; les Hussein Kurdes étaient de cette catégorie. C'était pour eux une tradition de famille de protéger et de secourir des Arméniens en temps de persécution. Deux semaines après l'installation dans l'îlot, six des plus courageux jeunes gens hasardèrent une visite chez les Kurdes Hussein. Ils arrivèrent à Haïdar. Cinq d'entre eux débarquèrent bien armés, le sixième éloigna la barque du littoral, et la garda. Quatre des cinq prirent position en différents points du bois qui entourait la maison des Hussein et l'autre s'approcha du foyer, entre dans la cour par un mur d'enceinte, et trouvant tout le monde endormi au grand air, il réveilla la première personne qu'il rencontra, tout en prenant ses précautions pour pouvoir fuir en cas de refus d'hospitalité. Faté Badji, la

grand-mère de la famille, effrayée d'abord émue ensuite à la vue d'une de ses connaissances arméniennes, s'empressa de préparer à manger sans avertir personne et quand tout fut prêt, elle réveilla son mari Hussein-Agha. Notre jeune homme exposa le but de sa misison, et sa confiance dans leur assistance. Femme et mari l'assurèrent de leurs services et le jeune Mardiguian leur présenta ses collègues de garde. Ils combinèrent ainsi des moyens de communications et de correspondances régulières. Soulagés, nos «fedaïs» rentrèrent dans l'îlot, en y apportant tout ce qu'il fallait pour leur ravitaillement.

La solitude du refuge et le cours ordinaire des sorties furent interrompus soudain par l'apparition, sur le lac, d'une héroïque jeune fille; Soultan Dermargossian, échappée de chez un certain Manouche Agha, qui voulait l'épouser à tout prix. La femme de Manouche Agha, jalouse de cette indésirable compagne de vie, avait encouragé la résistance de la jeune fille arménienne aux désirs de son mari. Soultan, qui était enfermée dans une chambre, décida de s'enfuir, sur les conseils de la femme; la nuit, elle se jeta dans la cour par la fenêtre, la traversa et alla s'abriter dans une vallée proche de la maison. Quand elle fut assurée que personne ne la poursuivait elle continua sa course jusqu'au littoral du lac. Elle se débarrassa de ses gros vêtements s'en enveloppa la tête, fit le signe de la Sainte Croix et se jeta dans les eaux pour atteindre l'îlot de Sourp Nichan à la nage. Vers l'aube elle remit ses vêtements, s'assit sur un rocher, les longs cheveux épars au vent, les pieds dans l'eau, en attendant le réveil des jeunes arméniens ses confrères. Celui qui montait la garde, à la vue de la jeune fille fut tout surpris de cette étrange apparition. Il lui semblait être en face d'une vision. Calmé de son émotion par la jeune Soultan elle-même, il réveilla ses collègues, qui prirent ainsi connaissance de cet événement.

De pareils incidents et l'apparition de nos fedaïs par-ci, par-là, alertèrent la milice du littoral, qui engageait de fréquents combats avec eux. Des renforts de soldats réguliers joints aux bandits des alentours, donnèrent des assauts stratégiques contre l'îlot. Nos jeunes gens ripostèrent et mirent en fuite les embarcations improvisées par les Turcs. L'épouvante s'empara des Turcs qui avaient remplacé les Arméniens après l'évacuation de Zovk. Des racontars exagérés circulèrent. Le littoral fut abandonné par la milice, qui se concentrait au cœur du village. Les Hussein eux-mêmes n'osaient plus aborder librement leurs protégés. Quatre jeunes gens poussèrent l'audace jusqu'à inspecter le village endormi pour

s'informer de la situation. Trois d'entre eux prirent position aux pieds des murs de l'école nationale occupée par la milice, et l'un s'avança jusqu'à l'étage supérieur. Il réveilla Manouche Badji, s'informa du nombre et de l'attitude des soldats, et réussit à apprendre le projet d'une attaque définitive après l'arrivée d'autres renforts. Malgré tout, après cinq mois de résistance, vers la fin du mois d'octobre, quand l'armée régulière eut entrepris un bombardement organisé, nos héros se trouvèrent dans l'obligation d'évacuer l'îlot. Ils le quittèrent sans se faire apercevoir. Soultan, l'héroïne de l'épisode, ayant voulu être la dernière à quitter les rochers sacrés de l'îlot historique pour faciliter les transports, n'a pas pu rejoindre ses compagnons, aussi elle s'est trouvée seule pour faire face aux envahisseurs.

Le lendemain, la troupe exaspérée d'avoir combattu pour rien se mit à poursuivre nos fédaïs sur terre. Après des aventures, qu'il serait trop long de raconter en détails nos jeunes gens, l'un après l'autre, tombèrent au combat. Quelques uns se sauvèrent sur les montagnes, et ce sont eux qui nous laissèrent le récit de l'épisode tout entier.

Soultan, après le départ précipité de ses compagnons, fut aux prises avec une centaine de soldats, qui avaient cerné l'îlot. Elle ne voulut pas se livrer vivante. Elle opposa seule une résistance héroïque avec un pistolet, qui lui restait, jusqu'à l'épuisement de ses cartouches. Elle tua plusieurs assaillants, elle roula des officiers dans les eaux, qui essaient de se saisir d'elle, et enfin atteinte d'une balle sous une pluie de projectiles, elle tomba héroïquement dans les eaux de son lac sacré de Zovk. Les survivants gardèrent précieusement son souvenir pour le transmettre à l'histoire comme modèle de la jeune fille arménienne qui par le sublime sacrifice de sa vie à 18 ans, dit à la postérité qu'elle avait su garder son honneur intact, sa vertu de chrétienne qui ne transige pas, et sa foi d'arménienne. Elle restera la personnification de tant autres femmes et filles anonymes, qui ont sacrifié leur vie pour sauver leur foi et leur honneur!

E) NECROLOGIE

76. Le 14 juillet 1915 avait eu lieu la déportation précipitée de Monseigneur Etienne Israélian, Evêque arménien catholique de ce Diocèse et celle de son clergé. Il était né à Mouch le 15 février 1866. Son oncle maternel, premier Evêque catholique de Kharpouth, l'avait envoyé au Collège Urbain de Rome où il fut

ordonné prêtre en 1890. C'est alors qu'en reconnaissance à son oncle, il en a emprunté et le petit nom et le nom de famille, car son nom de baptême était S é t r a k et celui de sa famille Kiatib-Manoukian.[120])

77. S a r k i s K h a t c h a d o u r i a n, né à Kharpouth (Mezré) en 1879, élève du Séminaire de Saint Louis à Constantinople, ordonné prêtre en 1903. Il était le vicaire général de Monseigneur Israélian. Aussi se trouvait-il dans le même convoi que l'Evêque. Il était neveu de Caspar effendi, dont nous avons esquissé plus haut quelques notes biographiques.

78 L é o n c e M i n a s s i a n, né à Arabguir en 1887, élève du Collège arménien de Rome, où il avait été ordonné prêtre le 10 octobre 1909. Ce jeune prêtre, à douz ans, avait échappé par miracle aux massacres hamidiens de 1895, durant lesquels furent martyrisés sous ses yeux son grand père maternel, Movsès Agha et son oncle, notables arméniens catholiques et au témoignage général des Turcs qui les tenaient pour des compatriotes irréprochables à tous points de vue.

---

[120]) Mgr. Israélian, simple prêtre à la tête de la Mission d'Arabguir en 1895 avait assisté aux massacres hamidiens et s'en était sauvé avec sa communauté en des circonstances extraordinaires, qui méritent d'être rappelées.

Après avoir subi toutes les terreurs de l'époque, il dut à la fin s'enfermer dans son Eglise de construction solide avec plus de cinq mille Arméniens enfuis et réfugiés chez lui devant la poursuite des massacreurs.

Ceux-ci après avoir fait couler des torrents de sang dans les rues de la ville, qu'ils avaient traversées, attaquèrent ensuite notre Eglise et ils en essayèrent d'abattre les grands portails en fer à coups de haches et de pioches. En ce moment d'extrême terreur l'Abbé Israélian vêtu de son pluvial violet d'archiprêtre et de l'étole, monta devant le Maitre Autel et il invita toute la multitude, terrorisée et en larmes, à se préparer à une absolution générale in extremis; il la donna et ne pouvant les communier à cause de l'insuffisance des particules d'hostie, il se contenta de les bénir avec le ciboire, qu'il déposa ensuite dans le tabernacle laissant celui-ci ouvert pour le cas d'un danger.

En même temps il donna courageusement ordre d'ouvrir les portes de l'Eglise. La foule des envahisseurs effrayés soudain devant cet audacieux défi et à la vue du Prêtre débout devant le Tabernacle et des fidèles à genoux, s'en éloigna précipitamment sans oser y entrer. On attribua alors ce sauvetage extraordinaire à un miracle du Très Saint Sacrement. (C'est l'avis de Mgr. Félix Charmetant, fondateur de l'oeuvre des écoles d'Orient, dans son martyrologe arménien).

Quelques jours plus tard, le Caïcacam lui-même vint à l'Eglise entouré des autorités civiles et militaires pour inviter l'Abbé Israélian à le suivre. A la consternation des fidèles restant encore dans l'Eglise, il fut amené et jeté en prison avec d'autres notables arméniens de la ville. Un haut-Commandant turc, ancien élève des Pères Jésuites à Beyrouth de passage par Arabguir, ayant appris l'emprisonnement du Prêtre catholique reprocha aux autorités locales d'avoir agi contre les ordres du Sultan et il le fit sortir immédiatement des prisons et l'amena personnellement et à cheval à son Eglise, en faisant sonner les cloches en signe d'exemption des Catholiques des poursuites communes. — C'est ainsi qu'Israélian, Prêtre, se sauva des massacres en 1895, pour subir, Evêque en 1915, le triste sort cemmun des Arméniens!

L'Abbé Léonce, très estimé en son diocèse par l'innocence de sa vie, par son zèle apostolique, mérite ce petit hommage de mention spéciale par celui qui a été son supérieur à Rome et témoin de ses excellentes qualités.

79. Grégoire Pilibossian, se trouvait à la tête de la caravane des déportés de Tadem. Doyen du Clergé du Diocèse de Kharpouth, il était né dans ce même village en 1847. Elève du Séminaire Patriarcal de Constantinople, il avait été ordonné prêtre en 1872 à Mezré, par le premier Evêque de Kharpouth, Monseigneur Etienne Israélian, oncle maternel du dernier Evêque. Kévork effendi Aharonian, employé à la Banque Ottomane, dont nous avons parlé plus haut, m'a rapporté avoir visité ce vénéré prêtre dans les prisons avec ses fidèles et l'avoir trouvé très gai malgré le danger de la mort prochaine.

80. Sarkis Yénokian, né à Tadem en 1879, ordonné à Kharpouth le 12 mai 1907, accompagnait l'Abbé Pilibossian, dont il était le vicaire dans le Ministère de la Paroisse de Tadem.

81. Paul Kazandjian, né à Arabguir en 1865, ordonné prêtre à Kharpouth en 1902, était curé de Paratchanch (dit Pertchendj), il fut tué au cours des déportations. Nous avons fait mention de lui et de sa faiblesse passagère dans le journal du P. Louis Capucin.

82. Ohannès Nersessian, né à Malatia en 1845, ordonné prêtre à Kharpouth en 1905 pour la Paroisse du grand village tout arménien de Pasmachène (dit par les Turcs Pezméchène) sous la juridication de la mission des Pères Capucins. Il a été tué, avec les deux prêtres Pilibossian et Yénokian, dans la caravane de 1500 déportés, le 8 juillet 1915, dans la vallée de Hareglou, près du village arménien de Hentzar.

83. Agop Partamian, né à Marache en 1883, élève du Séminaire de Saint Louis à Constantinople, ordonné à Kharpouth en 1907, nous l'avons vu à la tête du Vicariat Espicopal d'Arabguir et y mourir vers la fin du mois de juillet de 1915 avec les autres prêtres arméniens de la ville.

Nous y ajouterons le nom d'un de nos Prêtres de Malatia: l'Abbé Léonce Khorkhorouni, déporté de cette ville à celle de Mezré (Kharpouth), qui n'ayant pu être délivré par les requêtes de Mgr. Israélian au Vali de Mamouret-ul-Aziz a fini par être brûlé dans l'incendie des prisons, où il se trouvait détenu. (Voir Necrologie p. 256.)

VII. DIOCESE DE DIARBEKIR

A) LA VILLE DE DIARBEKIR

1. Situation du Diocèse et généralités sur les événements

L'ancienne Amida, siège autrefois archiépiscopal, avait été remanié, et était depuis le synode de 1890 un siège épiscopal, comprenant les régions de la Mésopotamie occidentale. Ses villes principales étaient: Rakka, Birédjik, Ourfa (Edesse), Sévérek, Maufarjin, Ilidja, Arghana, Tchermouk, Eguil (Ankegh) et Tchenkouche.

Excepté pour Ourfa, nous nous bornerons à quelques notes générales, n'ayant pas eu de détails spéciaux pour chacune des villes, qui du reste, ont été évacuées simultanément et suivant le système appliqué partout ailleurs.

Durant le printemps de 1915, une commission pour l'extermination des Arméniens s'était formée sur la recommandation du Vali Rachid Bey. Le président en était le Mektoubji (secrétaire du vilayet), assisté des député Pirandjizadé, Fevzi bey, du major Ruchdi bey, du capitaine de milice Chefki bey et du fils du Mufti, Cherif bey.

Leur premier acte fut l'arrestation des Tachnagtzagans, au nombre de vingt six, parmi lesquels figurait un prêtre. Ils furent emprisonnés, maltraités et tués ensuite par Osman bey et le chef de police Hassemi bey.[121])

Après cela, durant trente jours, les poursuites ne cessèrent pas, faisant disparaître quotidiennement des centaines de personnes: deux médecins arméniens furent obligés sous la contrainte de déclarer que les disparus étaient tous morts du typhus.

2. Déportations

Du 10 au 30 mai commença la déportation des personnages les plus en vue, dont un grand nombre furent placés sur des radeaux supportés par des outres gonflées (Kélék), sous prétexte de les conduire à Mossoul: tous furent jetés dans le Tigre. Le convoi conduit par l'adjudant du Vali, était surveillé par de nombreux

---

[121]) Le 6 mai, avant même le déclenchement des persécutions ouvertes contre les Chrétiens, l'Ambassadeur allemand Wangenheim prévenait son Gouvernement dans un rapport qu'à Diarbékir on aurait trouvé chez les Arméniens un grand dépôt de bombes. C'était pour justifier les rigueurs qui avaient déjà commencé par l'arrestation des intellectuels arméniens, même de ceux ayant des relations les plus intimes avec le Comité Union et Progrès. Pendant ces premières perquisitions, 20 Arméniens furent fusillés et l'Evêque grégorien se suicida de désespoir.

gendarmes ... qui sur les deux rives tuaient tous ceux qui essayaient de se sauver à la nage. Bien entendu, avant la sinistre opération, on dépouillait les victimes de leur argent et de leurs vêtements, qui furent plus tard vendus sur le marché à Diarbékir.

Les déportés, par terre, étaient dirigés vers Mardine et Malatia. Le fameux brigand kurde Omar bey, de Djéziré, avait été invité par le député Fevzi à présider aux opérations de déportations et de massacres.[122]) Je dois signaler que la cruauté employée contre les Catholiques de ce Diocèse fut des plus atroces; dès le début des déportations, ils furent soumis aux mêmes traitements que dans les autres Diocèses, avec quelques sévices en plus, parce que l'Evêque arménien catholique était parent de la famille Kazezian et que cette dernière était une des plus riches de Diarbékir. «Le 13 juillet 1915, dans le village de Dara, situé à 5 heures de marche de Mardine, furent massacrés deux convois de femmes riches de Diarbékir, soit 510 personnes. Attitude admirable d'une dame arménienne, Madame Kazezian, dont la beauté provoqua une passion bestiale et qui préféra la mort aux promesses d'un Cheikh musulman et à l'apostasie» (P. Hyac. Simon: Mardine, la ville héroïque).

«Le 1er juin à Palou, à 3 jours de marche de Diarbékir vers Kharpouth, furent massacrés 12.000 soldats arméniens travaillant à la chaussée depuis novembre 1914» (P. H. S. Mardine, la ville héroïque).

«Le 27 juillet, meurtre de deux jeunes filles de notables de Diarbékir, qui emportées de force dans un harem musulman, ne voulurent pas apostasier. Leurs cadavres furent trouvés dans un ruisseau de la ville» (idem op. cit.).

«Les jeunes gens de 16 à 20 ans engagés dans les régiments d'ouvriers furent obligés à creuser leurs tombes de leurs propres mains avant d'être fusillés.»

Après avoir décrit les horribles tortures infligées aux pauvres femmes, le P. Hyac. Simon relate un fait inouï dans l'histoire de la brutalité humaine:

«La bestialité, dit-il, est allée plus loin: elle a abusé non seulement des femmes vivantes, mais encore des femmes mortes.

---

[122]) Le Prince Hohenlohe, successeur de Wangenheim, écrivait le 31 juillet: au commencement du mois, le vali de Diarbékir Rachid bey se mit à exterminer méthodiquement les chrétiens de son district sans distinction de race et confession. La fureur de ce vali, était tellement surexcitée que d'après l'expression du consul allemand Holstein on le dirait enragé, comme un chien, contre la chrétienté de son vilayet.

Ce fait inqualifiable a été rapporté par des témoins fidèles... Enfin, la sauvagerie a remporté la prime en trouvant le dernier terme des horreurs: elle a créé, dans un ravin de Diarbékir, une sorte de musée provisoire, sous la garde de soldats: on y put voir un moment sur un terrain en déclivité, un certain nombre de femmes massacrées, les pieds en l'air, les corps démesurément enflés sous l'effet des rayons solaires: «C'est pour l'exemple», disaient les gendarmes.

«Le 10 septembre 1915, entre Diarbékir et Mardine, massacre de 8000 femmes et enfants, envoyés de Kharpouth et d'Erzéroum. Le convoi comportait 12.000.»

«Voilà ce qu'on a fait d'une des bases de la famille chrétienne: la femme a été supprimée»... (P. H.)

Le Caïmacam d'Ilidjé fut déstitué, rappelé à Diarbékir et tué en chemin, par ceux qui l'accompagnaient pour la simple raison que ne se contentant pas de l'ordre verbal de massacrer les Arméniens de son district, il avait réclamé du Vali des ordres écrits. Les autorités se gardaient de laisser des traces écrites de leurs méfaits.

Le Consul allemand de Moussul écrivait le 9 septembre, qu'une semaine avant, le Député de Diarbékir, avec l'aide des troupes régulières, avait engagé des bandes kurdes et qu'il avait fait massacrer 4750 Arméniens, dont 1250 catholiques, 1000 protestants et avec eux 250 chaldéens catholiques et 100 syriaques jacobites.

Des témoins oculaires allemands et même turcs, ainsi que quelques arméniens échappés par hasard ont pu fournir des relations très précises, dont nous rapporterons quelques détails concernant notre Evêque et quelques uns de nos prêtres catholiques, plus loin dans la nécrologie de ce Diocèse.

B) TCHENKOUCHE

Cette ville, qui appartenait au Diocèse de Kharpouth, fut dans la suite mise sous la juridction de l'Evêque de Diarbékir, dont elle dépendait civilement se trouvant dans les limites de ce vilayet à 39° de latitude Nord et 38° de longitude Est.

Important centre arménien d'un dialecte spécial, c'était la plus importante mission du Diocèse de Diarbékir et ne pouvait être négligée dans la mesure des déportations. Le crieur public groupe d'abord tous les habitants hors de la ville pour les réunir à d'autres groupes de déportés qui passaient par là venant d'autres bourgades des environs. Les 35.000 Arméniens du convoi

ainsi formé furent tous dépouillés d'abord de leur argent et des objets précieux qu'ils pouvaient posséder; ensuite ils furent dirigés à Youdan-Déré (vallée engloutissante) où après avoir été déchiquetés à coup de baïonnettes, furent précipités et disparurent dans des gouffres profonds et larges, que des torrents avaient creusés et qui aboutissaient à des rivières souterraines, dont on n'entend du dehors que le murmure mugissant. Ce sont ces cours d'eau abondants qui après avoir alimenté le lac de Zovk-Teghiak (château de Sophènes), aux pieds de hautes montagnes de Hantzik, Hazar-baba ou Harzag, traversent le sous-sol pour se jeter dans les fleuves d'Arazani et du Tigre. Nous avons lu dans le Journal du R. P. Louis, à la page 280 de ces Notes, une allusion au cas héroïque d'une distinguée femme de Tchenkouche, martyre de la chasteté chrétienne et de la fidélité conjugale.

En renvoyant les lecteurs au récit du P. Basil, inséré par nous dans l'appendice (Annexe IV.) nous le résumons ici comme un épisode, digne d'être signalé de parmi les multiples et pareils événements dans la tragédie arménienne en général. On se fera par là une idée des circonstances particulières des déportations de Tchenkouche.

Ismaïl Agha de Hoghé (village de Kharpouth), qui, s'étant trouvé à Tchenkouche pendant son évacuation d'arméniens, en avait été témoin oculaire, l'avait rapporté sous la foi du serment au susdit Père, après sa rentrée à Mezré comme gardien de la Municipalité.

Un Agent de Police (circassien d'origine), qui avait présidé avec d'autres collègues aux opérations de l'évacuation de Tchenkouche et de l'expulsion des arméniens, après l'épuration des hommes mobilisables, était follement épris de l'avenante beauté d'une jeune et riche femme, que le P. Basile nous laisse anonyme, mais que nous avons dénommée M a r g u e r i t e C o h a r i a n à cause de sa précieuse et sublime vertu, (C o h a r en arménien signifie pierre précieuse). Le Circassien ainsi ne songeait-il qu'a s'emparer d'elle pour la renfermer dans son harem, mais il n'a pas pu la convaincre pendant plusieurs jours de convoitise, de promesses et de menaces. Elle avait assisté à la disparition tragique et en masse de ses compagnes et concitoyennes, elle n'a pas voulu s'en séparer, elle s'est rendue d'elle-même au bord de Youdan-Déré, suivie de l'agent conviteur; arrivée là, elle se dépouilla de tous ses vêtements riches qu'elle tenait l'un sur l'autre sous sa robe extérieure; elle les lui confia en le priant de les vendre et d'en distribuer le prix aux pauvres. Et soudain, à la grande surprise de l'agent, étourdi

de ce qui venait d'arriver, la brave femme faisant le signe de chrétien, se lança dans le précipice et disparut dans les gouffres d'eau. Un globe lumineux de la grandeur d'un tambour de basque descendit du ciel et plana pendant trois heures sur les lieux du tragique incident. L'agent et d'autres spectateurs du phénomène extraordinaire accourus à la vision du globe prodigieux, ne s'en éloignèrent qu'après sa disparition. (Voir en Appendice Annexe IV — récit en détail fait par le R. P. Basile Capucin.)

A part ce terrible détail des massacres, tout le reste des événements: perquisitions, désarmements, emprisonnements et déportations, furent identiques à ceux des autres villes et provinces.

Tchenkouche avait pour Curé arménien catholique, un jeune prêtre bien instruit et très pieux, sorti du Séminaire de Saint Louis à Constantinople en 1912, l'Abbé Pascal Nakachian, Mihran de son nom de Baptême. Il fut arrêté et éloigné de sa Paroisse pour être emprisonné à Diarbékir même, où, soumis à des tortures atroces, il fut assassiné impitoyablement.

C) OURFA

1. Révélations d'un arménophile sur le sort des Arméniennes

Herr Jacob Künzler, suisse - allemand, se trouvait à Ourfa en 1915, quand y arriva, venant de Constantinople, un prince persan (Babanzadé), accompagné du Député turc de Bagdad, Ismaïl Hacki bey qui en furent les hôtes. Il les accompagna ensuite dans leur voyage à Sévérek. A son retour il ne cacha pas à ses amis arméniens ce qu'il avait entendu textuellement de la bouche même du susdit député: qu'il n'y avait plus de salut pour les arméniens en Turquie, parce qu'il avait été décidé par le Comité Jeune-turc «Union et Progrès» avec approbation du Parlement, qu'on massacrerait tous les Arméniens; «Nous ne laisserons, avait-il dit, pas un seul Arménien vivant et ainsi nous réparerons la faute des anciens Sultans d'avoir conservé en vie cette race.[123])

Par ailleurs, les Arméniens d'Ourfa, ville située à mi-chemin sur la route Diarbékir-Alep, avaient vu de leurs yeux le sort de leurs compatriotes décimés, affamés, dépouillés, qui arrivaient en caravanes du côté de Mamouret-ul-Aziz, d'Erzéroum et d'au-delà pour être enfoncés dans l'immense désert arabique; aussi préfé-

---

[123]) Le philanthrope suisse poursuivit son œuvre d'assistance aux survivants arméniens jusqu'à sa mort, survenue à Beyrouth le 19 janvier 1949. Après Ourfa c'est en cette ville, surtout au quartier de Bourj-Hammoud (Nor-Marache), quartier peuplé principalement de Marachiotes, qu'il déploya avec persévérance ses œuvres d'assistance et il mérita par là le titre de

Mgr. André Tchélébian

Evêque de Diarbékir

rèrent-ils mourir sur place en se défendant dans leurs foyers, que de subir le massacre en déportation.

Ils avaient des provisions alimentaires abondantes, les moyens de défense ne leur manquaient pas, leurs maisons en pierre de solide construction constituaient, croyaient-ils, des fortifications suffisantes contre les attaques turques jusqu'au jour de la victoire alliée, qu'ils supposaient prochaine avec la fin de la guerre.

Avec ces dispositions d'âmes optimistes, les Arméniens d'Ourfa se comportèrent d'abord avec les meilleurs égard vis-à-vis des autorités turques et ils se déclarèrent prêts à accomplir toutes les instructions du Gouvernement, pour ne pas lui permettre de les soupçonner et de les accuser d'insubordination. Cette sage attitude s'affirma davantage chez les Arméniens à l'arrivée à Ourfa d'un haut fonctionnaire turc, qui, réunissant chez lui tous les notables musulmans et chrétiens, demanda à ces derniers très aimablement s'ils étaient bien traités par les musulmans... Il dit avoir appris certaines choses contraires et que, si ces allégations étaient vraies, il pendrait lui-même le Turc, fût-il son propre frère, qui oserait molester un seul chrétien; il pria particulièrement les Arméniens de parler sans crainte. Après ces déclarations rassurantes il partit bientôt... pour organiser de suite les déportations dans tout le district de cette circonscription! ... C'était nettement diabolique que cette malice doublée de cynisme!

Les nouvelles de l'arrestation des intellectuels arméniens à Constantinople ne tardèrent pas à découvrir l'hypocrisie jeune turque. De même plus tard, des quatre coins de la Turquie arrivaient des caravanes de déportés en état pitoyable: les récits par celles-ci des massacres systématiquement prémédités et perpétrés dans les routes d'exil, finirent par dévoiler à nos Arméniens d'Ourfa dans toute sa nudité l'orientation politique du gouvernement jeune turc à leur égard. Aussi se sentirent-ils instinctivement poussés à prendre les précautions et les moyens de défense en même temps qu'ils accoururent nombreux et solidaires au secours

---

«papa» à cause de ses bienfaits. A ses funérailles l'Abbé Paul Aris, prêtre arménien catholique, autre assistant actif des réfugiés de ce quartier, n'hésita pas d'en faire un éloge funèbre commentant les vers suivants du Poète:

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent, ce sont
Ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front.
Ceux qui d'un haut destin gravissent l'âpre cime,
Ceux qui marchent pensifs, épris d'un but sublime,
Ayant devant les yeux sans cesse, nuit et jour,
Ou quelque labeur, ou quelque grand amour.

(le 27 janvier 1949.)

des déportés, qui se suivaient sans cesse. Depuis le commencement de Mai jusqu'à la fin de Juillet, Ourfa était devenue une station de passage pour les caravanes dirigées vers Alep.

2. Premières arrestations et déportations

Le matin du 27 Mai, le Couvent de Sourp-Sarkis (Saint-Serge) fut cerné. Situé à dix minutes de distance de la ville il fut cerné et évacué de ceux des habitants qu'on supposait Tachnagzagans; on y fait main basse sur tous les livres et écrits pour les soumettre à la censure et en tirer des preuves de justification de cet acte provocateur. Avant cette arrestation on avait fait venir de Diarbékir à Ourfa deux massacreurs renommés: Khalil et Ahmed bey, membres de la Commission spéciale pour les déportations et massacres d'Arméniens: «Tachkilate-Makhsoussié.» Ceux-ci étaient accompagnés par le Moutassarif jeune-turc Haïdar bey.

Le Prélat grégorien Artavast réunit son Conseil de Laïcs pour examiner la situation à la lumière des derniers événements; en conséquence de nouveaux éclaircissements, il fut décidé de se préparer sans retard à la défense, puisqu'on ne voyait d'autre issue dans cette situation; subir les déportations c'est livrer les hommes aux massacres, les femmes à la dispersion, les jeunes filles au rapt et au viol et les vieillards à la mort; la défense assurée pourrait donner quelque chance de salut surtout dans la supposition de la courte durée de la guerre en Turquie; même si elle ne réussissait pas, la défense sauverait l'honneur. La mort de tous, hommes et femmes, sur place dans leurs foyers était préférable à celle plus ignoble et violente sur les routes des déportations. Ce raisonnement ne fut pas partagé par la minorité de soi-disant conservateurs, qui étaient d'avis de se résigner à la situation générale et espéraient pouvoir trouver chez le Turc des moyens de sauver leur vie.

Cette divergence d'avis disparut à la suite de nouvelles arrestations de notables et d'intellectuels opérées le 8 Juin, et de leur exil immédiat avec les familles le 10 Juin. On se décida, par conséquent, à la défense, quand le 25 Juin survint soudain l'ordre du Gouvernement de l'exode général des Arméniens. Il n'y avait plus lieu d'hésiter et les partisans «de la défense sur place avec opposition à l'ordre donné» se mirent immédiatement à l'oeuvre. Le Chef de ce mouvement était Meguerditch Yotneghparian, qui était poursuivi par les autorités, mais qui changeant de costumes

et de cachettes, s'évadait d'une zone à l'autre. A la nouvelle de l'ordre donné pour l'exode général de la population arménienne d'Ourfa, cet audacieux jeune homme, déguisé en arabe, arriva à pénétrer dans les prisons et avertit les détenus de sa catégorie qu'il les sauverait le lendemain et il leur donna des instructions selon lesquelles ils devraient se tenir prêts au signal qu'il donnerait.

Entre-temps, le Prélat grégorien avance une somme de 6.000 Ltq or à Khalil Bey pour en obtenir la promesse de la libération des prisonniers et dissiper en même temps tout soupçon de révolte de la part des Arméniens. La somme est versée, la libération des prisonniers n'est pas effectuée. D'autre part, la mobilisation des jeunes gens est poursuivie avec rigueur et 1.500 mobilisés sont déjà envoyés à Kara-Keuy dans les troupes d'ouvriers pour creuser leurs propres tombeaux. Des agents de police circulent sans cesse dans les rues du quartier arménien à la poursuite de jeunes gens, qui seraient cachés et à la recherche des frères Yotneghparian. Ceux-ci s'étaient éloignés provisoirement d'Ourfa avec des rescapés de Zéitoun, arrivés de Der-el-Zor; ils s'étaient tous cachés dans le village de Garmodj, dont le maire était un Arménien, Georges Meghmetzterzian. Les soldats turcs, qui les guettaient, cernent aussitôt le village: Meguerditch avec sa troupe réussit à briser la ligne turque d'encerclement en tuant 10 soldats et en y laissant 3 morts parmi les siens. Le commandant turc à cause de son insuccès tue le maire et vexe de mille façons les villageois.

Le 10 Juillet le Gouverneur d'Ourfa donne l'ordre aux Arméniens de livrer dans les 48 heures toutes les armes. Le prélat Artavast met au courant de l'ordre reçu les chefs de la défense et en même temps il exhorte la population convoquée à l'Eglise à obéir aux ordres du Gouvernement. De la part des chefs de la défense se présente, à la résidence du Prélat, Mihran Hérartian, ancien officier de tirailleurs, qui au nom de ses collègues déclare, que si l'ordre du Gouvernement venait à être exécuté, ils seraient obligés de hâter les opérations de défense avec leur organisation. Toute une foule d'enfants est lancée à l'oeuvre de la réquisition des armes et le lendemain tout un monceau d'armes usées et brisées était à la disposition des agents turcs dans la cour de l'Eglise. Sur ce, le Prélat lui-même est invité aux prisons; il pressent sa fin, il descend à l'Eglise, il y fait ses dernières prières et il prend congé de ses ouailles émues. Dans les prisons commencent les tortures usuelles contre les détenus pour réclamer les armes: per-

sonne ne se rend à de nouvelles déclarations d'armes disant avoir tout remis dans la cour de l'Eglise.

Le 28 Juillet tous les prisonniers arméniens, notables, commerçants, intellectuels, employés d'Etat, sont mis en route pour l'exil vers Diarbékir et à deux heures de distance d'Ourfa ils sont tous massacrés dans la gorge, dite «la vallée du diable» (chéitan dérési). Il faut remarquer, comme nous l'avons déjà vu, les noms des endroits désignés aux meurtres; tous s'adaptent à la triste besogne: «vallée sans fond» (dibsiz) ou engloutissante (youdan) du côté de Tchenkouche, vallée de sang (kanli-déré) dans les environs de Malatia, vallée du diable près d'Ourfa; on dirait que ces endroits sont réservés à ce genre de traitements des condamnés à mort.

Le 2 Août arrivent à Ourfa les députés arméniens Zohrab et Vartkès, arrêtés à Constantinople le 24 Avril avec de nombreux autres intellectuels. Les Turcs ont l'audace de les accueillir avec honneur et le député turc de la ville Mahmoud Nédim les hospitalise chez lui. Meguerditch Yotyeghparian et Alahatian Georges, déguisés en arabes, trouvent le moyen de se glisser, à minuit, par la cheminée de la maison et d'aborder nos députés jusque dans leurs chambres à coucher. Ils leur proposent de prendre la fuite avec eux. Mais ceux-ci répondent que leur évasion ne changerait rien à la situation: au contraire, elle exaspérerait davantage les Turcs contre la population arménienne. Aussi ne se rendent-ils pas à la proposition de nos jeunes gens, flattés peut-être par l'accueil turc et dans l'espoir encore de survivre à l'exil. Le lendemain, sous prétexte de poursuivre le voyage jusqu'à Diarbékir ils sont conduits à la vallée du diable et y sont massacrés sans aucun égard à leur immunité de députés. A Ourfa le même jour la montre et la bague de Zohrab étaient en vente sur le marché.

3. Autodéfense de ceux qui refusèrent d'être déportés

Les événements ainsi évoluaient vers le dénouement final, quand deux autres cas de provocations turques décidèrent les Arméniens à précipiter le mouvement de défense, le premier fut l'assassinat de 1.500 soldats arméniens, exécutés par des bandits équipés par Khalil bey; après avoir fait creuser des tranchées à ces malheureux soldats désarmés, on les y enterra après les avoir fusillés. Le deuxième incident fut une attaque turque contre l'habitation de Rastguélenian pour y surprendre le chef du mouvement arménien Meguerditch, qui s'y trouvait ce jour-là. En même temps

que ces deux incidents, les massacres s'étaient déclenchés en ville sur les marchés.

Les deux chefs de la défense arménienne arrivent à se tirer d'affaire dans l'embuscade turque et décident de ne plus attendre les déportations en masses pour réagir, puisqu'ils voient nettement que le projet turc pour Ourfa était de supprimer la population par des massacres partiels. Le 19 août, ils sont à la tête du soulèvement ouvert dans leur quartier, dont la population s'était réduite de 30.000 à 28.000 personnes.

Dès ce jour, cette masse compacte d'Arméniens se renferma dans les maisons; les dirigeants de la défense en constituèrent l'Etat-Major; ils firent de suite un inventaire exact des armes, des munitions, ils assurèrent les moyens de ravitaillement. Les femmes aussi bien que les hommes se prêtèrent à l'œuvre avec un mépris courageux de la mort; les enfants de 10 à 14 ans furent affectés à la liaison de maison à maison pour les mettre en communication avec le siège des dirigeants; par des trous intérieurs toutes les maisons communiquaient entre elles. Et tout ceci s'accomplit malgré la surveillance continuelle des agents de la police turque, dont la caserne pleine de soldats se trouvait en face de l'Eglise arménienne. Des gardes de nuit furent instituées par les chefs, dont le logement n'était connu que de la femme de Yotneghparian et de la sœur de Rastghélénian.

Une pharmacie arménienne, située près du quartier turc fut vidée à l'instant par ordre de ces chefs, et tout les médicaments en furent transférés au centre du quartier arménien. Soudain le 29 Septembre des gendarmes turcs attaquent la maison de deux jeunes hommes arméniens rescapés du massacre de Kadéné et par un trou fait à la toiture ils essayent d'y pénétrer. Yotneghparian Meguerditch se trouvait en cette maison. Il donne aussitôt ordre de contre-attaquer et les gendarmes sur le point de descendre, tombent l'un après l'autre. Les cloches de l'Eglise arménienne sonnent; c'était le signal convenu pour donner l'alerte et inviter la population d'Ourfa à se défendre.

C'est un mercredi à 10 heures du matin que l'attaque a eu lieu contre la maison des Samarjontz et 30 gendarmes turcs du quartier sont déjà prisonniers des Arméniens et ceux de la caserne en face de l'Eglise se laissent prendre sans résistance. La mêlée est étourdissante, le cri de mort honorable et de vengeance passe de bouche en bouche chez les Arméniens. Les Turcs surpris de la soudaineté de la réaction décident de ne plus pousser leur action

d'offensive ce jour là; aussi après une heure de combat cessent-ils d'opérer; un silence de mort suit!

Le Moutassarif Ali Haydar envoie une lettre aux Arméniens par l'entremise d'une vieille femme syriaque; il y promet sous serment sur son honneur et au nom de Dieu d'exempter Ourfa de déportations ultérieures, si les Arméniens cessent leur soulèvement. Les gardes arméniennes du quartier accueillent la femme syriaque, lui bandent les yeux et la conduisent ainsi à leur Etat-Major pour la remise de la lettre qu'elle portait; Yotneghparian la lit en donne ordre à Yaghoub Hodja, d'en rédiger aussitôt la réponse: «les Arméniens après les événements connus se sont rendu compte du projet turc de les exterminer; au lieu de se faire massacrer sur les routes de déportations, ils sont décidés à recourir à la légitime défense et à mourir, s'ils le faut, ainsi, dans leurs foyers. Ils ne peuvent se fier à aucune promesse ou serment turcs». La femme chargée de la missive turque rentra chez le Gouverneur avec cette réponse de la même façon qu'elle était venue au quartier arménien.

Le premier massacre d'Arméniens dans lequel 250 Arméniens furent tués, avait eu lieu à Ourfa, le 19 Août 1915, le deuxième survint le 23 Septembre et dura une semaine; 300 personnes environ périrent et la ville fut pillée; le troisième se produisit 3 jours après le soulèvement arménien.

Ceux des Arméniens se trouvant en dehors de la zone de défense, parmi lesquels la plupart de nos catholiques, reçurent l'ordre de se tenir prêts à partir pour Der-el-Zor. Mais comme ils objectaient avoir tout perdu dans le pillage, et n'avoir rien à emporter avec eux, le gouverneur donna l'ordre de les massacrer sur place. Ce massacre dura dix jours tandis que des artilleurs allemands aidaient les Turcs dans l'attaque contre le quartier arménien.

Après ces événements, les Arméniens avaient toute raison de ne plus hésiter à la défense légitime; ils laissèrent libre à la foule turque se trouvant dans leur quartier le passage vers celui des adversaires; ils en fortifièrent les points dominants, ils entassèrent des sacs pleins de sable derrière les fenêtres, ils partagèrent le quartier à défendre en quatre zones; le chef de la défense Meguerditch prit position au centre avec son Etat-Major.

Le 30 Septembre, les Turcs crurent arrivée l'heure de l'assaut du quartier arménien; c'est la populace qui l'attaque la première, armée de toutes espèces d'instruments: de Yataghans, de hâches, de pioches, de faux, de pistolets et de fusils de guerre; des hodjas

à la tête de la foule donnent le signal de l'attaque avec des prières de guerre sainte (Salavat). La foule les suit en brandissant les armes. Du côté arménien, on la laisse s'enfoncer dans les rues et au moment propice la contre-attaque réagit. Les Turcs ainsi pris dans le piège y laissèrent pour cette fois 450 cadavres; les Arméniens perdirent 8 personnes, dont 2 furent atteintes de balles tirées du haut des Minarets. Ce premièr succès mit sur pied toute la population du quartier; les enfants accomplissaient le rôle de téléphone sans fils, les femmes et les jeunes filles distribuaient à manger aux combattants. Ceux-ci étaient peu nombreux sur une population de 28.000 personnes que comprenait alors la ville dans le quartier derrière les portes fermées. Après ce premier engagement, les combattants purent se consolider davantage en des positions mieux fortifiées, d'après les nouvelles obtenues de la bouche de prisonniers turcs; ils apprirent entre autres que Fakhri pacha s'était mis en route de Diarbékir vers Ourfa, avec 6.000 soldats et de l'artillerie; et que Suleyman Bey, kurde, les rejoindrait avec 800 combattants irréguliers.

La première canonnade de cette armée éclata le 3 Octobre du côté Est de la forteresse et continua toute la journée sans pouvoir causer de sérieux dégats. De nuit, les Turcs, aidés par tous les achirètes (bandes kurdes), essayèrent une nouvelle attaque; mais l'Etat-Major arménien riposta par un nouveau piège qui coupa aux Turcs les lignes de retraite. Une foule immense d'assaillants s'était pressée dans toutes les rues du quartier en poussant des cris étourdissants de menaces et d'imprécations. A l'explosion d'une bombe, signal donné par le centre arménien, des tirailleurs de la défense en embuscade firent éclater les leurs; de la toiture d'un bain public occupée par ces derniers, commença en même temps une fusillade nourrie et la foule des assaillants fut repoussée jusqu'au lac d'Aïn Kelkha. Des jeunes filles arméniennes en costume d'hommes se trouvaient parmi les combattants.

Les Turcs d'Ourfa se rendirent compte qu'ils ne pourraient pas briser ainsi le front de la défense arménienne, dont plusieurs combattants, habillés en kurdes, avaient pris position derrière les pierres sépulcrales du cimetière turc. A l'arrivée des troupes régulières de l'artillerie, ces braves jeunes gens au moment propice firent feu sur les officiers de pointage et ils réussirent à en faire tomber de cheval un bon nombre, à enlever les clefs aux canons et à les transporter à leur quartier. La cavalerie semble se retirer en arrière par la route d'Alep, mais une demi heure après le 7 Octobre, l'armée de Fakhri Pacha entre dans la ville du côté de

l'hôpital allemand. Une fois installé, ayant camouflé les canons, ce Commandant adresse une lettre au chef de la défense arménienne; il y exprime son admiration sur l'habile opération militaire et sur la bravoure de ses combattants; il l'invite ensuite à se rendre avec promesse la plus formelle non seulement de ne pas les châtier, mais au contraire de leur confier d'importants postes dans l'armée turque. En cas de refus il menace de détruire de fond en comble tout le quartier arménien.

Ayant échoué dans cet essai d'attraper ainsi les dirigeants de la défense arménienne, Fakhri Pacha, le 9 Octobre, à 12 heures commence le bombardement en même temps qu'il lance les troupes régulières dans une attaque générale. Mais ces attaques formidables sont brisées et repoussées par les Arméniens en position. La canonnade cependant fait rage et tue quelques uns des combattants. Meguerditch lui-même est blessé, mais il assure les siens de sa guérison en quelques jours et il se fait remplacer. Une réunion des chefs-combattants est de suite convoquée pour se consulter devant la grave situation. On en sort plus que jamais décidé à poursuivre la lutte jusqu'aux dernières cartouches et aux derniers hommes.

Les Turcs pour s'épargner des pertes d'hommes avaient décidé de ne continuer l'opération que par bambardement. La canonnade recommence le 10 octobre en même temps que des milliers de soldats étaient engagés à serrer l'encerclement du quartier et le bombardement continue son œuvre de destruction. Les Arméniens donnent des preuves de résistance assez fortes et courageuses, même des enfants de 16 à 18 ans, des filles et de jeunes femmes combattent avec un grand mépris de la mort.

Le 11 octobre c'est l'Allemand F. Eckart, qui intervint personnellement auprès de nos combattants. Mais il rentre avec un refus décisif des chefs de cesser la résistance. Ceux-ci étaient fermement convaincus que le projet turc dans tous les cas était de les supprimer soit qu'ils poursuivent la défense, soit qu'ils se désistent. C'est avec cette conviction qu'ils continuèrent la défense jusqu'au 23 octobre quand le vaste quartier arménien fut enfin un amas de ruines sous une fumée épaisse et un brasier dévorant.

Un Français, M. Rebourt, témoin oculaire de cette lutte épique, visite le 8 novembre, le quartier détruit et il trouva dans la cour et à l'intérieur de l'Eglise des cadavres amoncelés, des blessés vivants qui priaient le bon Dieu de leur donner force et courage

de mourir. Les survivants de cette hécatombe furent tous déportés et massacrés.

Le Gouvernement groupa ces malheureux dans le Khan national (Millet-Khan) et il les envoya en masse dans le désert de Der-el-Zor, pour y être massacrés.

Meguerditch Yotneghparian tenait encore tête aux poursuites, se réfugiant d'un abri à l'autre. Un traître le remarqua et lui cria ironiquement que le Commandant russe, déjà maître de la ville, l'invitait chez lui. L'unique collègue qui restait à ses côtés osa sortir de sa cachette et il fut tué sur le coup. Meguerditch reste seul, fait un dernier effort, reprend toute son énergie et il attaque ouvertement avec son revolver à dix coups les agents de police qui accompagnaient le traître; il en tue plusieurs et il finit par se donner un dernier coup au cœur et il tombe sur la brèche; 24 coups de canons turcs annoncent la mort du chef de la résistance arménienne.

Les Turcs avaient perdu dans cette lutte 2000 soldats des troupes régulières; Fakhri Pacha en le constatant s'est écrié: «Qu'aurait été le sort du pays si les Arméniens avaient eu de nombreuses Ourfa?»

Fut-elle sage, de la part des Arméniens, cette résistance à outrance à des forces inégales de repression turques? L'histoire en jugera. La justice divine jugera encore mieux l'héroïsme dans le suprême sacrifice de la vie pour une défense légitime devant la certitude de subir le meurtre sur les routes de déportations et dans le désert. Il est en tout cas à admirer le courage et l'esprit de sacrifice de beaucoup d'autres actes en de pareils événements, dont nous échappent toutes les circonstances.[124])

D) NECROLOGIE

84. L'Evêque arménien catholique, Monseigneur André Tchélébian, né à Diarbékir, le 7 septembre 1848, élève du Collège Urbain à Rome, promu Evêque en 1899, a été enlevé de

---

[124]) Le tableau chronologique de Lepsius sur les massacres d'Arméniens dans toutes les Provinces de Turquie depuis le mois de juin jusqu'à celui d'août 1915 nous donne de longs rapports sur les événements d'Ourfa, qui justifient amplement l'attitude des Arméniens contre les calomnies des jeunes-turcs. — Ourfa, un des principaux camps de concentration de déportés arméniens, avait assisté pendant des mois au passage de caravanes. De nombreux documents allemands rendent témoignage à l'héroïsme des Arméniens d'Ourfa dans l'essai désespéré de se défendre contre les mesures turques de suppression (P. Dashian «Déportation de la Nation Arménienne», page 59).

son Evêché avec les Religieuses arméniennes de l'Immaculée Conception. Il était suivi d'Amsih Sabbaghian, notable arménien catholique et de quelques fidèles déportés le même jour, sous l'escorte de gendarmes. Arrivé au bord du Tigre, on l'a enterré vivant jusqu'aux bras dans une fosse, la tête à fleur du sol et assommé à coups de pierres, qui finirent par l'ensevelir sur place. Par un raffinement d'ironie barbare, pendant ses tortures et son agonie, qui dura plusieurs heures, les assassins l'invitèrent à bénir les siens pour une dernière fois avec le bras droit laissé libre hors de l'amas de sable et de pierres; et pour comble de cynisme ils ont poussé les Religieuses et les quelques fidèles, qui devaient subir un sort analogue, à venir baiser son anneau en défilant devant ses yeux mourants...

C'était le 18 septembre 1915.

85. L'Abbé Pascal Mihran Nakachian, né à Diarbékir le 16 Janvier 1887, élève du Séminaire de Saint Louis à Constantinople, ordonné prêtre en 1912. Il a été déporté de Tchenkouche dont il fut le dernier curé, et mis à mort en prison à Diarbékir même après des tortures et supplices à la mode de l'époque.

86. L'Abbé Vartan Achdjian, né à Mardine en 1873, ordonné prêtre dans ce même diocèse, exerçait les fonctions de Curé dans la ville d'Ourfa, quand la guerre éclata. Grâce à l'amitié d'un commandant turc, il avait réussi à sauver du service militaire bon nombre de jeunes gens, comme «diacos» et autres que la loi exemptait. Cet acte d'habile sollicitude pour les siens finit cependant par soulever des mécontentements contre lui. Des massacres de la population eurent lieu trois fois le 19 août 1915, le 23 septembre et le 1er octobre. Par suite de son refus de s'éloigner de la ville pour aller à Deir-el-Zor, comme on le lui commandait, sous l'accusation d'avoir combatu contre le Gouvernement, l'Abbé Achdjian se tint caché chez les P. P. Capucins. Les Turcs, informés du lieu de sa retraite, l'arrêtèrent pendant qu'il se préparait à monter à l'Autel pour dire sa messe. Entouré ensuite d'une troupe de va-nu-pieds, il fut conduit en prison, puis transféré à Adana, devant la Cour Martiale, qui le condamna à la prison, sans en fixer la durée; ce qui équivalait à la mort. Il y resta 18 mois et le lendemain même de l'armistice, il fut pendu dans la ville d'Adana, sans pouvoir profiter de la paix revenue. Le P. Benoît Nadjarian, de la mission de Pères Capucins à Ourfa, arménien de Kharpouth ayant été accusé d'avoir caché l'Abbé Vartan Achdjian fut exilé et emprisonné d'abord à Marache et ensuite

à Adana, où il fut condamné à 15 ans de prison. Le Père Thomas de Baabdet (Liban) et le frère Raphaël de Mossoul étaient déportés, avec lui sous la même accusation. Le Père Thomas pendant leur traversée par Marache y mourut atteint de typhus; le frère Raphaël arriva avec le P. Benoît à Adana pour en subir le sort. Cependant ces deux prisonniers furent plus heureux que l'abbé Vartan, car ils ont pu jouir de l'avantage de l'Armistice et rejoindre leurs confrères de mission; le P. Benoît partit pour Kharpouth, son pays natal, d'où plus tard il fut destiné à la reprise de la Mission de Malatia; le frère Raphaël a été plus heureux que son compagnon de captivité, car il a pu s'en sauver grâce à l'armistice et rentrer dans son pays natal en 1920.

Le curé de Biredjik était l'Abbé Grégoire Adjémian, originaire d'Alep. La population de Birédjik fut déportée à Hama en Syrie, sans être massacrée. On permit au curé de rentrer dans sa ville natale, Alep, où il mourut du typhus vers la fin de l'année 1914.

VIII. ARCHIDIOCESE DE MARDINE

A) LA VILLE DE MARDINE

a) Sources et témoignages sur les événements de Mardine

C'était le plus ancien des Diocèses de la hiérarchie arménienne catholique.[125]) La population arménienne était entièrement catholique et pour toute marque de nationalité, elle ne portait que celle du rite et de l'esprit profondément arménien. Mais à part cela, on ne pouvait pas les distinguer d'autres citoyens musulmans et chrétiens dont ils parlaient la langue. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une toute petite partie des fidèles de rite syriaque a été englobée dans la tourmente des massacres. Malgré cette affinité extérieure avec les communautés des autres rites, la population arménienne de Mardine a été touchée impitoyablement et avec une extrême rigueur par la mesure des déportations au cours desquelles elle a donné un grand nombre de vrais martyrs, leur ville étant un des derniers lieux de transit des caravanes de déportés arméniens des coins les plus reculés de l'Arménie turque.

«Ce qui sera fait à Mardine ne sera qu'une flagrante injustice,

---

[125]) L'Abbé Ahmaranian dans une de ses notes historiques sur le Diocèse de Mardine croit que l'Eglise cathédrale arménienne de St. Georges a été construite au début du Vème siècle: il en rapporte une inscription en langue arménienne mais en caractères syriaques disant: «cette maison du Seigneur est construite au nom de St. Georges le Commandant en l'année du Seigneur 420». (V. Avédik «Evénements de Mésopotamie» II. année no. 3 page 43.) L'authenticité de cette épigraphe est contestée par des philologues et historiens récents.

écrit le P. Hyacinthe Simon: la ville est réputée pour une des plus fidèles à l'empire, à telle enseigne que Mgr. Maloyan, Archevêque arménien catholique, ne craignit point de prêcher contre l'adhésion à toute société arménienne, révolutionnaire ou non. Sa parole fut écoutée.

«De plus, dans les perquisitions de jour et de nuit et sans cesse répétées dans les mêmes lieux, notamment dans la Cathédrale arménienne, on ne réussit à trouver ni fusils, ni poudre, ni bombes, ni aucun dépôt d'armes.

«Enfin, deux gouverneurs successifs, Chafik bey et Hilmi bey — images vivantes de l'impartialité et de la droiture — avaient pu se faire devant Constantinople les garants officiels de la fidélité des Mardiniotes.

«Et malgré cette garantie offerte, malgré une innocence dévoilée, Mardine reçut le coup mortel.

«Il n'a fallu que cinq brutes pour blesser à mort dans ses murs, la chrétienté et le catholicisme, et faire de sa vivante cité un immense tombeau — pire que cela, un lupanar immense, où les jeunes filles de haute famille de Diarbékir, d'Erzéroum et d'ailleurs deviendront la proie de la luxure et son jouet.» (Mardine la ville héroïque.)

Une mission envoyée en visite apostolique, ainsi que nous le verrons dans la IVème partie de ces notes, composée de Mgr. Koyounian Pierre, Archevêque titulaire de Calcédoine et ordonnant des prêtres de rite arménien à Rome, de l'Abbé Pierre Kédidjian, son Secrétaire et d'André Ahmaranian, curé, a vu de nombreux survivants, vrais confesseurs de la foi, dont la plupart traînaient joyeusement leurs corps mutilés, des femmes manquant de tout et même des enfants aux pieds et aux mains coupés, des hommes de tout âge ayant les oreilles et le nez coupés.

L'Archiprêtre Ahmaranian susmentionné nous a, sur notre demande, envoyé un compte rendu exact des événements et de l'état de l'archidiocèse où il fut chargé de l'assistance de nos fidèles pendant dix ans après l'armistice. Son récit sera complété par un rapport du R. P. Béré, supérieur de la mission dominicaine de Mossoul et plus tard Délégué Apostolique, qui s'est trouvé à Mardine pendant toute la durée de la guerre. Il nous en a communiqué aimablement une copie à Paris même, en 1920 pendant notre séjour en cette ville, en mission auprès de la délégation nationale, après l'avoir remis au Gouvernement français. Quelques extraits de l'important livre inédit du P. Hyacinthe Simon, autre Dominicain

témoin oculaire des événements de Mardine: «La ville héroïque», nous donneront des éclaircissements supplémentaires.

«Chaque fois que je me rappelle les douloureux événements de notre Diocèse arménien catholique, écrit l'abbé Ahmaranian, événements qui se sont déroulés au cours de l'année 1915, débordants de sang, ainsi que des atrocités des massacres sans précédents, des destructions qui les suivirent, mon coeur se brise de douleur et les larmes me coulent des yeux. Je déplore le sort de ce Diocèse, fleur de tous les autres Diocèses arméniens catholiques, flambeau éclatant de foi et de vie religieuse, car ses fidèles d'une foi ardente et attachés à l'Eglise catholique, se distinguaient par la pratique de la religion par tradition ancestrale, ainsi que par la fidélité aux autorités et institutions de l'empire ottoman.

«D'abord, je ne pouvais pas croire à tout un reportage ayant trait à ces malheurs, à ces faits d'une atrocité inouïe, jusqu'à ce que j'aie eu l'occasion de m'en rendre compte personnellement, et cela après ma rentrée en ma ville natale le 12 Octobre 1919, en compagnie de Mgr. Pierre Koyounian, Visiteur Apostolique, qui était venu de Rome à Mardine par Istambul en tournée d'inspection pour y reconstituer ensuite tout ce qui était détruit. J'ai pu recueillir les nouvelles des événements déplorés, au cours de dix ans de présence à Mardine, dans cette cité malheureuse, où je me suis dévoué au service spirituel de nos catholiques survivants et j'ai pu me renseigneur ainsi sur le sort de chaque famille et enregistrer les notices les plus certaines de la bouche des témoins oculaires qui n'avaient plus de raison pour hésiter à me décrire la réalité des vexations, de l'oppression et des crimes perpétrés par les ennemis du nom chrétien contre une multitude d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles, de vieillards et d'enfants, sans pitié, sans compassion, même contre les nouveaux-nés.»

b) Circonscription et importance de l'Archidiocèse

Ce ne serait pas le cas de refaire la longue liste des Evêques qui se sont succédé sur ce siège; on y aborderait les origines du christianisme en Arménie. Il ne nous en reste que les noms des derniers depuis le XVIIème siècle, signalés pendant une série de persécutions. Il serait à souhaiter un précis historique qui éclaircirait l'histoire du catholicisme en Arménie. Le dernier archevêque était désigné par la Providence pour couronner cette histoire par son martyre et par celui de son clergé et de ses ouailles.

L'Archidiocèse de Mardine dans sa dernière circonscription s'étendait dans l'ancienne région de la Mésopotamie Orientale et en partie dans celle d'Atiapène; il contenait les villes et les villages

suivants habités par des Arméniens catholiques avec des chrétiens d'autres rites: Tell Ermen (tell-village, Ermen-arménien) Nissibe, Dara, Djéziré, Kurkudj, Amatia, Raselaïn, Noranchéhir, Sœrt, Dénéké, Bagdad et Basra. Après Mardine, la ville résidentielle, Tell Ermen représentait la communauté la plus compacte et caractéristique au point de vue national. Des communautés arméniennes catholiques relevant de cet archidiocèse se trouvaient également à Sor, à Awine, en Iran, et des curés presque partout étaient chargés de l'administration religieuse de ces paroisses. Nous en donnerons la liste plus bas.

Le nombre des catholiques de l'Archidiocèse était évalué à 22.000 personnes dont la majorité a été massacrée ou dispersée. A mon arrivée, le nombre des survivants n'atteignait que 3.500 personnes à Mardine seule. J'ai procédé à leur recensement lors de mon séjour et j'ai inscrit sur un nouveau registre toutes les familles restant au diocèse, car les anciens registres avaient été détruits pendant le pillage.

c) Les événements d'après les témoins les plus autorisés

1. Recit et témoignage du P. Hyacinthe Simon

Après ces quelques notices préliminaires de l'Archiprêtre Ahmaranian, nous laisserons la parole au R. P. Béré et au P. H. Simon sur les déportations et les massacres auxquels ils ont assisté.

«Une sorte de garde nationale, écrit le P. Béré, appelée milice, composée de musulmans les plus fanatiques de Mardine et des environs, avait été organisée dès le début de la mobilisation sous prétexte d'aider la police à maintenir l'ordre pendant la durée de la guerre: on comprit bientôt le but réel de cette institution.» Vers la fin de Mai, arrivait à Mardine un commissaire de Diarbékir nommé Memdouh bey, muni de pleins pouvoirs pour exécuter les ordres du gouvernement.

A ce propos, le R. P. H. Simon donne les détails suivants:

«Le comité secret agissait ici comme il avait agi ailleurs: le nom arménien devrait disparaître avec les personnes qui le portaient. Les cinq exécuteurs dudit comité se mirent à l'ouvrage avec une férocité sans nom, tous rivalisant de zèle. Mais parmi eux se leva un homme comme ayant tous pouvoirs. Son nom seul sera la crainte. Son seul regard inspirera le dégoût. Sa démarche démarquait suffisamment son esprit farouche, ses conversations dénotaient un illettré. Sa main droite devait verser le sang, sa

main gauche grapillait les bijoux. Une tête de bouledogue, plantée sur des épaules de portefaix; sa tête portera la terreur, ses épaules porteront des charges de diamants volés. Néron aux petits pieds, il affectait les grands airs du grand persécuteur; de Néron il avait le masque physique, il en eut le cœur, il en aura la frénésie. Le bourreau de Mardine, c'est lui ... Il a nom Memdouh bey. Il était chef commissaire de police, il devenait la personnification de la barbarie antique en jaquette noire et gants blanc. Que fit ce Néroncule? Il fit tout ce qui n'a pas de nom dans l'histoire, ni dans le dictionnaire».

«A son arrivée, continue le P. Béré, les chrétiens furent mis en demeure de livrer immédiatement toutes leurs armes: la peine de mort était décrétée contre tous ceux qui n'auraient pas exécuté cet ordre dans les vingt-quatre heures. La population chrétienne, ne se sentant pas en état de résister, s'empressa d'obéir. Des perquisitions furent faites ensuite un peu partout, en particulier, à l'Archevêché arménien catholique, qui fut entièrement saccagé à cette occasion. Ces perquisitions n'amenèrent aucun résultat. L'Archevêque arménien catholique de cette ville, Monseigneur Ignace Maloyan, avait été informé dès le milieu de mai, qu'un odieux complot se tramait contre lui. Un agent de police avait présenté à un jeune homme, arménien catholique du village de Tell-Ermen, voisin de Mardine, une feuille de papier blanc en lui enjoignant de la part du Vali de Diarbékir et sous peine de mort, d'y apposer sa signature. Cet agent y avait inscrit ensuite les lignes suivantes: «Le soussigné déclare avoir transporté vingt-cinq fusils et cinq bombes à l'Archevêché arménien catholique de Mardine». Ce jeune homme ayant protesté contre cette imputation calomnieuse, fut emprisonné quelques jours après et mis à mort. Cet écrit fut communiqué secrètement à Mgr. Maloyan lui-même, par un de ses amis du Sérail. Le 2 Juin, Monseigneur Maloyan vint à l'archevêché syrien catholique où j'habitais avec deux compagnons d'exil. Il confia à Monseigneur Tappouni, archevêque syrien-catholique, l'administration de son diocèse.[126]) Après nous avoir raconté le fait dont je viens de parler, il lut la déclaration solennelle suivante adressée à son Clergé et à ses fidèles, dont quelques-uns étaient présents:

---

[126]) Cette solidarité apostolique des deux Archevêques catholiques de la même ville a valu à Mgr. Tappouni aussi l'exil, l'emprisonnement à Alep, et même la sentence de mort, à laquelle il s'est soustrait avec ces 120 compagnons, grâce à une intervention du Délégué Apostolique auprès la Sublime Porte (V. Diocèse de Marache p. 382 et 4me Partie Délégation Apostolique).

Ignace Maloyan, serviteur de Jésus-Christ,
Archevêque de Mardine et des pays avoisinants,
confirmé par le Saint Siège Apostolique,

A nos Fils en Jésus-Christ, à tout le clergé et au peuple, un dernier salut et bénédiction divine.

«Puisque la situation actuelle nous oblige à prendre toutes les mesures nécessaires pour le bon gouvernement du diocèse à l'approche de toutes les éventualités et des pressantes circonstances actuelles, en vue du naufrage qui menace de submerger notre fragile et malheureuse vie. Nous venons avant tout vous exhorter à raviver votre foi et à fortifier votre espérance en la Sainte Croix, arborée sur le rocher de Pierre, sur lequel notre Seigneur a bâti son éternelle Eglise, dont le fondement était le point d'appui des martyrs.

«Que nous puissions, pauvres pécheurs que nous sommes avoir le grand honneur de nous rendre dignes de mêler notre sang à celui des innocents héros de la chrétienté, si la volonté du Très Haut a décidé notre exil et martyre de n'importe quel genre! Pour tout, nous désignons à la charge de nous remplacer le R. P. Ohannès Botourian et nous lui confions l'administration de notre Diocèse, en lui donnant pour coadjuteurs les R. R. P. P. Gabriel Katmerdjian et Ignace Chadian.

«Nous vous prions donc de leur obéir avec une soumission sincère, vous confiant en l'assistance du Saint Esprit jusqu'à de nouvelles dispositions que les supérieurs majeurs voudraient prendre d'après les exigences des circonstances et des temps.

«Quant à moi, je dois vous déclarer que je me suis conduit, autant que ma capacité le permettait, dans la plus parfaite obéissance au chef de l'Eglise de Dieu, au Souverain Pontife romain, et mon unique désir, c'est de voir mon clergé et mes chers fils, les fidèles, me suivre dans la même et pleine soumission aux ordres du Saint Siège Apostolique. Je proteste aussi de n'avoir jamais songé en aucune occasion à agir contre la Sublime Porte à laquelle, au contraire, j'ai été toujours fidèle, comme d'ailleurs l'exigent les devoirs d'un archevêque catholique. Je vous exhorte donc de continuer dans la même voie.

«A Dieu, mes chers enfants! Je vous supplie de prier le bon Dieu de nous accorder la force et le courage de pouvoir traverser les voies périssables de la vie présente dans la grâce et dans son amour jusqu'au versement de notre sang s'il le faut. (signé) Humble Ignace Maloyan, Archevêque de Mardine et des pays environnants. Mardine, 1er Mai 1915.

Après lecture de cette lettre pastorale, il en confia le texte à Monseigneur Tappouni en ajoutant ces mots: «Je sais que je suis condamné à mort avec toute ma communauté, je m'attends d'un

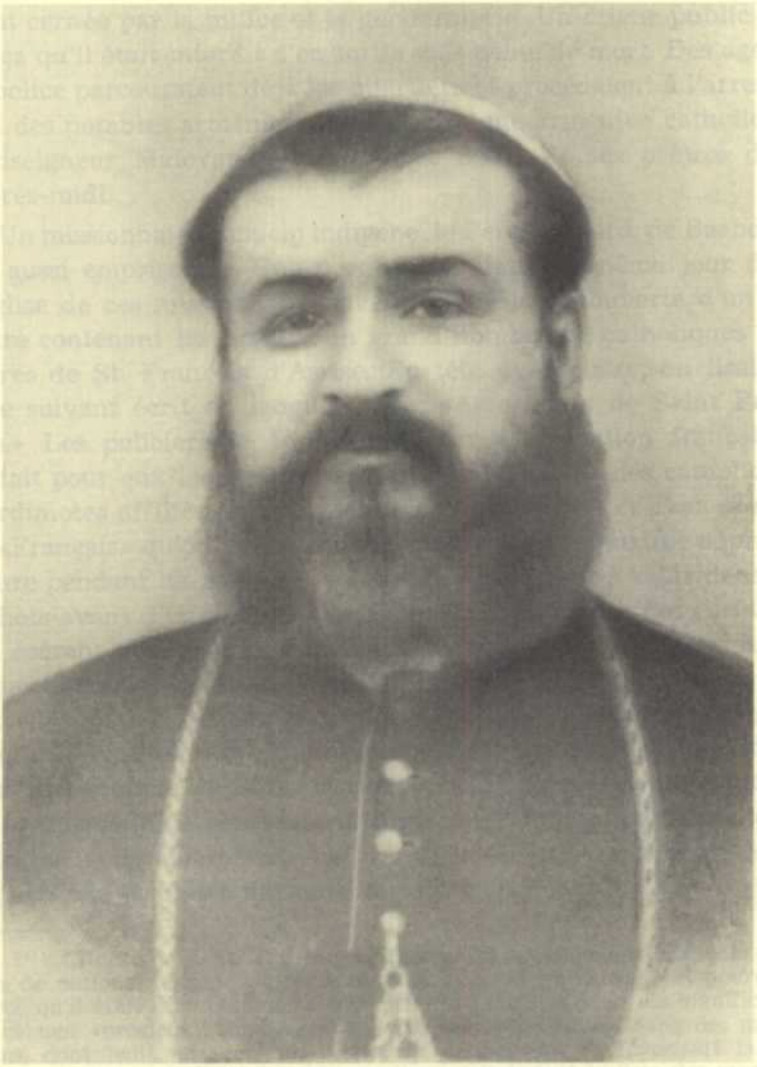

Mgr. Ignace Maloyan

Archevêque de Mardine

moment à l'autre à être emprisonné. Je vous fais mes adieux, nous ne nous reverrons plus en ce monde.»

Le 3 Juin au matin, nous apprîmes que la ville était entièrement cernée par la milice et la gendarmerie. Un crieur public annonça qu'il était interdit d'en sortir sous peine de mort. Des agents de police parcouraient déjà les quartiers et procédaient à l'arrestation des notables arméniens ... l'archevêque arménien catholique, Monseigneur Maloyan, fut saisi avec douze de ses prêtres dans l'après-midi.

Un missionnaire capucin indigène, le Père Léonard, de Baabdath fut aussi emprisonné. Une perquisition faite le même jour dans l'Eglise de ces missionnaires avait amené la découverte d'un registre contenant les noms d'un grand nombre de catholiques tertiaires de St. François d'Assise. En tête du registre, on lisait le titre suivant écrit en langue arabe: «Association de Saint François.» Les policiers le traduisirent par «Association française.» C'était pour eux la preuve manifeste de la félonie des catholiques mardiniotes affiliés à une société secrète française et c'est ce nom de «Français» qu'on ne cessa de leur adresser comme une suprême injure pendant les affreuses tortures qu'ils eurent à subir dans les cachots avant d'être conduits à la mort. Il se trouva des chrétiens qui osèrent apporter leur témoignage en faveur de cette ridicule accusation. Des notables jacobites de cette ville déclarèrent aux autorités qu'ils n'étaient les protégés d'aucune puissance étrangère et que les catholiques seuls, soumis d'ailleurs au Pape de Rome, avaient bénéficié de la protection de la France. Ces protestations de loyalisme(!) sauvèrent du massacre la communauté jacobite de Mardine mais n'empêchèrent pas ... la destruction complète des populations jacobites de toute cette région.[127])

---

[127]) Citerais-je le R. P. Léonard Baabdathi, missionnaire Capucin, libanais de nationalité, qui dut boire tout un calice d'ignominies? et pourquoi? parce qu'il était directeur de la confrérie du Précieux Sang. La signification de ce mot «précieux sang» Memdouh bey le restreignit au sang des musulmans, dont ledit missionnaire convoitait et prêchait et favorisait la plus abondante effusion. D'autant plus que l'on avait trouvé la liste des membres de la dite confrérie affichée à la porte de l'Eglise Capucine. C'était donc bien une association plus que séditieuse et nuisible; elle cherchait plus que les troubles de l'empire, elle réclamait son sang... et voici notre P. Léonard accablé d'injures et de crachats et de coups. Plus on épuisait le Capucin, plus on réjouissait le martyr. Memdouh bey massacrait le P. Léonard, le P. Léonard bénissait Memdouh bey.

«Disons d'abord que notre Patrie (la France) eut l'honneur d'être méprisée par les Jacobites le jour où l'on emprisonna leurs notables. Ceux-ci, pour prix de leur rançon, se firent les instruments des intrigues turques. Ils jouèrent vraiment le rôle d'orphelins de Mahomet et déclarèrent que «jamais ils n'avaient été protégés par aucune puissance étrangère, pas même la France».

Au bout de deux ou trois jours, quatre cent vingt notables étaient entassés dans les prisons. Ceux qui réussirent à s'approcher de ces malheureux, entre autres M. Andrus, un Evêque de la mission américaine de Mardine, purent avoir quelque idée des souffrances qu'ils endurèrent pendant huit jours. Il n'y eut même pas un simulacre de jugement.

Le 10 Juin, de grand matin, un crieur public annonça dans les quartiers chrétiens que ceux qui sortiraient ce jour là de leurs maisons seraient fusillés. Peu de temps après, un long convoi conduit par Memdouh bey et escorté de gendarmes, de policiers et de miliciens, passait dans la grande rue de Mardine: Monseigneur Maloyan, garotté comme tous les autres et accompagné de ses douze prêtres, du Père Léonard et de quatre prêtres syriens catholiques, marchait en tête du lugubre cortège. Des milliers de fanatiques, des femmes mêmes et des enfants, se ruaient à la suite de ces infortunés, les insultant, leur jetant des pierres et des immondices. Aux hurlements de ces énergumènes se mêlaient les lamentations des femmes et des enfants chrétiens qui, de leurs fenêtres et du toit des terrasses de leurs maisons, adressaient leurs adieux à leurs époux et pères qui allaient mourir. On ne peut oublier ce douloureux spectacle qui rappelait la marche au calvaire et qui se prolongea jusqu'à la sortie de la ville. Il devait, hélas! se renouveler souvent pendant la période de terreur qui dura plusieurs mois.[118])

Le convoi avait pris la direction de Diarbékir. Durant plusieurs jours, des bruits contradictoires circulèrent; des fonctionnaires turcs assuraient que, d'après les agents turcs arrivés dans la ville, le massacre du convoi avait eu lieu à quelques heures de Mardine. Nous apprîmes enfin la vérité; un médecin militaire turc qui avait accompagné le cortège déclara secrètement à Mon-

---

On peut les croire sur parole, on peut aussi attribuer la ruine complète de leurs villages à défaut de protection «pas même française». (P. Hyac. Simon, Mardine, ville héroïque).

[118]) Le P. Simon nous raconte le détail suivant, détail prouvant une fois de plus que le projet de suppression des Arméniens, dans son exécution, fut formellement antichrétien.

«Le 10 Juin, à minuit, une heure avant le départ du premier convoi funèbre, les prisonniers déjà garrottés, ne furent pas peu surpris de voir venir près d'eux un cheikh musulman suivi de 25 mollahs, tous brandissant des épées. L'Evêque, 'Monseigneur Maloyan', et ses compagnons ne pensaient jamais devoir périr à Mardine même.»

«Choisissez, leur dit le Cheikh, l'islamisme ou la mort...»

Notre choix est fait, reprirent les prisonniers d'une seule voix, la mort...

La mort, ils devaient la subir quelques heures plus tard et dans la montagne.

seigneur Tappouni que tous ces malheureux avaient été exécutés à mi-chemin entre Mardine et Diarbékir et que Monseigneur Maloyan avait été frappé d'une balle à la tête.[128])

Laissons ici le P. H. Simon nous décrire dans son style si vif et minutieux la scène du martyre de ce convoi si touchant et édifiant dans ses détails, surtout des derniers instants:

«Nous sommes le jeudi 10 Juin, et il est une heure du matin. Le cortège funèbre s'avançait lentement et en silence à travers les rues de la ville. Mais, avertis dès la veille, prêtres et fidèles mardiniotes guettaient le départ, les prêtres pour absoudre, les fidèles pour saluer une dernière fois.

Ils marchaient attachés les uns aux autres à l'aide de grosses cordes. Plusieurs portaient des chaînes aux bras, quelques uns même avaient le cou assujetti par des anneaux de fer. Tout le convoi était encadré de cent soldats de la milice. Pas un mot dans le rang des prisonniers; il y avait peine de mort pour quiconque élèverait la voix. Mais nous, nous entendions à travers le cliquetis des épées le bruit des battements de leur coeur, d'une part et, d'un autre côté, les cris et les adieux des femmes et des enfants.

Chaque compagnie de 40 prisonniers comportait un prêtre; on avait cru par là avilir le sacerdoce en l'associant au crime prétendu: on ne faisait que rapprocher la religion du malheur.

On vit un prisonnier, âgé de 75 ans, entouré de ses fils et de ses beaux-fils et soutenu dans la marche autant par la piété filiale

---

[128]) L'Abbé Ahmaranian ajoute d'autres détails intéressants sur l'arrestation et les emprisonnements, du 3 au 10 juin:

«Le 3 Juin, les soldats ont arrêté le prélat, comme nous l'avions dit auparavant, et l'ont conduit au sérail du Gouvernement. A ce moment, une dispute s'est élevée entre lui et le Moutassarif, au cours de laquelle l'Evêque a pu répondre fermement et avec courage à toute question qui lui était posée. Toutefois, les officiers refusèrent d'être convaincus et ils l'ont fait étendre par terre et l'un d'eux l'a sauvagement battu.

Le prélat lui a dit: «Tu n'as pas le droit de frapper une personne que le Haut Gouvernement a désignée comme chef religieux et à qui il a accordé une décoration d'honneur et le Firman El-Chahani.»

Le Gouverneur lui a répondu que l'épée aujourd'hui remplaçait l'Etat et que la décoration et le Firman ne pouvaient lui être utiles. Ensuite un autre militaire d'entre eux lui a dit: «Je vous conseille d'accepter la religion musulmane.» L'Evêque à ce moment s'est mis en colère et a hautement répondu «Non, non. Je ne renie jamais mon sauveur Jésus-Christ et suis prêt à verser mon sang pour ma foi, cela est plus doux pour mon coeur. Frappez-moi, coupez-moi en morceaux, je ne renie pas ma foi chrétienne».

L'Evêque ayant excité la haine et la colère des personnes présentes par ses paroles pleines de courage et de bravoure, l'un d'eux la giflé en lui disant: «C'est ainsi que vous dédaignez notre religion au Sérail même du Gouvernement? Je jure que je vous torturerai de mon mieux.»

Pendant la nuit, ils l'ont fait étendre par terre, ils lui ont lié les pieds, et lui ont donné douze coups de fouet sur les pieds. A chaque coup, il cria à haute voix «Mon Dieu, ayez pitié de moi».

que par sa propre foi religieuse. On vit aussi le P. Léonard Capucin, brutalement frappé lors de son passage devant son couvent... C'est lui qui eut l'honneur d'ouvrir le cortège, ayant à ses côtés deux tertiaires franciscains.

On vit enfin S. E. Monseigneur Maloyan, nu-tête et pieds nus, les fers au cou, fermant la procession entourée de deux policiers. Malgré les poucettes qui retenaient ses mains, il put jeter sur sa ville épiscopale une dernière bénédiction.

Ainsi l'histoire — cet éternel recommencement — répétait pour nous la vision du Calvaire; seulement ici, le Maître, les Apôtres et les Disciples, l'Evêque, les prêtres et les fidèles gravissaient ensemble le Calvaire...

A deux heures de Mardine, au lieu dit Akrachké, Memdouh bey détacha du groupe des prisonniers quatre des principaux notables; un syrien catholique: Scandar Hammal effendi, trois arméniens catholiques: Naoum Djénandji, Scandar Adoun, Auguste Adham et son fils.

«800 livres turques à moi, dit Memdouh bey, et je vous délivre maintenant.»

«8000 livres turques à toi», lui répondirent les notables.

«C'est bien, marchons dans cette carrière voisine» Or, deux minutes après, dans la carrière voisine, les quatre prisonniers

---

Ensuite, ils l'ont traîné par les pieds, ses membres ont été contusionnés et alors il a dit à haute voix: «Que celui des prêtres qui m'entend me donne la dernière absolution; le Père Paul Kasparian a réalisé son désir.»

Les ennemis ne se sont pas contentés de tous ces supplices, ils lui ont arraché les ongles des orteils. Il et resté souffrant jusqu'au 9 juin et à cette date sa mère ayant été autorisée à lui rendre visite, il lui a demandé alors de lui remettre des larges souliers. Le prélat n'a pas fait allusion à sa mère de tout ce qu'il avait supporté, pour ne pas l'attrister.

Le 10 juin, Monseigneur Maloyan a été transporté hors de la ville, en compagnie de son clergé et des notables de son diocèse, le convoi comptait 417 personnes. Ils ont été tous torturés. L'Evêque est resté le dernier. Il a adressé à Mahmoud, l'officier supérieur, la parole suivante: «Je suis convaincu maintenant que vos adjoints ont torturé et frappé mes enfants à mort, je ne doute pas que j'aurai à mon tour le même sort. Je te prie de m'autoriser à leur faire entendre ma dernière parole.» Le prélat s'est agenouillé à terre et les fidèles l'ont suivi. Il a demandé à Dieu de les aider, il a pris des morceaux de pain, il les a consacrés et les leur a distribués. Un nuage lumineux a couvert le mystère alors que l'Evêque communiait les martyrs. Des témoins assistants turcs ont témoigné plus tard avoir senti des odeurs délicieuses. Tous les communiants étaient joyeux. Enfin, le prélat s'est adressé à Mahmoud en lui disant; «J'ai accompli mon dernier devoir, fais maintenant ce que tu veux». Alors le convoi fut conduit à la Citadelle de Zarzawan, où tous ont été martyrisés. L'Evêque et Mahmoud sont restés seuls. Mahmoud a réitéré ses questions au prélat que lui a dit: «Je vois que tu veux ignorer tout ce que je t'ai déclaré, soit que toutes vos accusations dirigées contre moi sont dénuées de fondement. Tue-moi et laisse moi rejoindre mes camarades.» Alors Mahmoud prenant son revolver a tiré un coup à la tête de l'Evêque qui tomba martyr de la foi chrétienne.

étaient tués à coups de poignard. Durant ce drame rapide, la colonne des chrétiens avait poursuivi sa marche, instruite sur le sort qu'on lui réservait. Elle parvint à Cheikhan, village kurde à 6 heures de Mardine. Là, Memdouh bey fit arrêter le convoi et lut un soi-disant firman impérial ainsi conçu: «Le gouvernement impérial vous avait comblé de ses faveurs: liberté, égalité, fraternité, justice, emplois importants, grades honorifiques et cependant vous l'avez trahi. Pour cause de trahison à la Patrie ottomane, vous êtes donc tous condamnés à mort. Celui de vous qui se fera musulman, retournera à Mardine, sain et sauf et honoré. Dans une heure vous devez être exécutés. Préparez-vous, faites votre dernière prière . . . »

Enfin, joignant l'ironie au mensonge, il ajouta: «l'Empire vous avait accordé hier mille privilèges, il vous accorde aujourd'hui trois balles . . .»

Alors, S. E. Monseigneur Maloyan, cardiaque et affaibli, courbé sous le double poids de la fatigue et du chagrin, redressa sa taille devant l'injure de traître qu'on lui jetait à la face et à la face de ses compagnons; en lui l'Evêque et le citoyen firent leur devoir.

L'Evêque repoussa du pied l'apostasie proposée et le citoyen affirma sa fidélité de patriote. Il répondit donc au nom de tous: par sa réponse, il signait son arrêt de mort et celui de ses fidèles, mais il immortalisait son nom et ses actes, ainsi que le nom et les actes de ses frères en J. C.

Il dit: «Nous sommes entre les mains du Gouvernement et quant à mourir, nous mourrons pour Jésus-Christ».

«Pour Jésus-Christ» clamèrent ses 400 compagnons. Il ajouta «Traîtres à la patrie, nous ne l'avons jamais été et nous ne le serons jamais. Mais devenir traîtres à la religion chrétienne, jamais!»

«Jamais!» reprirent ses 400 compagnons.

Et enfin l'Evêque dit: «Nous mourrons, mais nous mourrons pour Jésus-Christ.»

«Pour Jésus-Christ», répétèrent ses 400 compagnons . . . Et tout à coup, un laïc, Razhallan Murcho, sortit des rangs et étendant les bras: «Tuez-moi», dit-il aux soldats, vous verrez comment meurt un chrétien . . . Mais l'heure de l'exécution n'avait pas encore sonné.

Dans les derniers instants de leur liberté, les catholiques voulurent affirmer leur foi. Il se passa alors une scène indescriptible: telle la scène antique des martyrs ramassés dans les arènes de Rome et attendant panthères et léopards. Mais ici l'amphithéâtre

était plus vaste, la solitude plus profonde et les bêtes plus féroces.

L'Evêque et les prêtres circulèrent dans les rangs, donnèrent une dernière absolution et distribuèrent les suprêmes consolations. Puis, l'Evêque prit du pain et le consacra; et les Prêtres donnèrent les Saintes Parcelles à chacun des fidèles.

Un soldat présent raconta quelque temps après que lors de la consécration et de la communion un nuage épais couvrit la phalange des combattants et la cacha totalement aux yeux des musulmans. Dieu avait soudain tissé le voile qui déroba les choses saintes aux païens.[130])

Et quand prirent fin les ultimes agapes fraternelles où s'était rompu le Pain de Vie, les combattants pouvaient marcher à la mort. Pas une seule défaillance ne sera à noter ...

Alors Memdouh bey fit un premier partage. Des 404 convoyés il en prit 100 qu'il dirigea au lieu dit «grottes de Cheitan» (du diable). Les cavernes profondes qui n'ont pas rendu leurs victimes n'ont pas davantage laissé entendre leurs dernières invocations.

Les bourreaux à peine revenus, Memdouh bey choisit 100 autres martyrs que l'on conduisit à une heure de là, à l'endroit appelé «Kalaa de Zarzafoun». Ils y furent tous massacrés, quatre par quatre, à coups de pierres, de poignard, de dague, de cimeterre et de massue et jetés dans les puits. La vieille forteresse qui garde les ossements de nos héros garde aussi le secret de leurs derniers instants. Seuls les bourreaux, tenus aujourd'hui au silence, pourront nous redire demain les adieux de nos frères et leur constance.

Restaient 204 chrétiens parmi lesquels Monseigneur Maloyan. On ne jugea pas prudent de les exécuter sur place. On les conduisit le lendemain un peu plus loin, façon habile de prolonger le tourment de nos catholiques affamés, dépouillés, garrottés, promenés nupieds à travers les cailloux du chemin et les épines des champs.

Ils marchèrent deux heures et arrivés dans une vallée profonde à quatre heures de Diarbékir, ils y furent tous exterminés le 11 Juin, fête du Sacré Coeur.

Leur mort fit l'admiration des Kurdes eux-mêmes accourus à la curée: «Jamais, dit l'un d'eux, nous n'avons vu pareille fermeté religieuse.» «Si pour des motifs analogues, les chrétiens se jetaient sur nous, nous nous ferions tous chrétiens à leur demande.»

Monseigneur Maloyan ne fut pas exécuté à ce moment là. Car,

---

[130]) Ce phénomène extraordinaire de nuage voilant le viatique accompli en des circonstances également extraordinaires est attesté encore par d'autres témoins que nous citerons.

pour ajouter à ses chagrins, le chagrin de mourir séparé de son troupeau, la police l'avait contraint de monter à cheval et de précéder la caravane.

Il était donc arrivé seul à Kara-Keupru, à 3 heures de Diarbékir. C'est là qu'il devait mourir. Et l'orsqu'on lui donna la funèbre nouvelle: «Mais ... où sont mes enfants?» demanda-t-il, tout préoccupé de leur sort. «Ils vont mourir...» lui fut-il répondu.

L'Evêque alors, sans aucun trouble, se prépara à paraître devant Dieu. Mais il dut répondre à une dernière demande de Memdouh bey: «Dites-nous, oui ou non, avez-vous des bombes?» Et l'Evêque répondit: «Si nous avions des bombes, vous n'auriez jamais fait subir à mes enfants ce que vous leur avez réservé.» — «C'est bien.»

Et soudain, l'Evêque fut frappé d'une balle au cou et tomba dans son sang. Il était mort... Notre cher et courageux Archevêque avait 46 ans d'âge et 4 ans d'Episcopat. Détail typique, la police courut à Diarbékir faire signer aux médecins «le décès de Monseigneur Maloyan, survenu en cours de voyage, par suite d'une embolie au coeur.» (P. Hyac. Simon.)

2. Extrait du rapport du R. P. Béré

«Le 11 Juin, poursuit le P. Béré dans son récit, de nouvelles arrestations furent opérées; trois ou quatre agents de police et plusieurs miliciens se présentèrent à l'Archevêque syrien: cinq prêtres, le domestique de l'Evêque et notre propre domestique... reçurent l'ordre de suivre les miliciens. Un policier entra dans nos chambres et nous enjoignit brutalement de partir avec les autres. Nous lui fîmes remarquer que nous étions français, il nous dit alors que nous pouvions rester pour le moment. Environ deux cents hommes furent incarcérés ce jour-là: trois ou quatre jours plus tard, un nouveau convoi prenait dans les mêmes conditions que le précédent le chemin de Diarbékir. Je puis donner des renseignements précis sur les souffrances de ces malheureux.

En effet, ce convoi ayant été en partie délivré, les survivants nous en ont fait le récit. Ces détails me semblent précieux, car ils permettent de se faire une idée exacte, d'après des témoins oculaires, de ce qui s'est passé un peu partout dans les innombrables convois d'hommes qui ont parcouru durant de longe mois les routes de la Mésopotamie, de l'Anatolie et du Kurdistan. Arrivés dans la soirée à un petit village nommé Cheikhan, situé sur

la route de Diarbékir, à six ou sept heures de Mardine, ces deux cents prisonniers furent entassés les uns sur les autres dans une écurie où 30 personnes auraient eu de la peine, en se serrant, à se tenir debout. Les gendarmes les y poussèrent à coups de crosses de fusil, puis ils fermèrent la porte. Au milieu de la nuit, on fit l'appel d'une quarantaine d'entre eux qui furent emmenés par des miliciens et des gendarmes.

Ces gendarmes revinrent peu de temps après et ordre fut donné au reste des prisonniers de se remettre en marche. Les vieillards et ceux qui, par suite des tortures subies en prison s'attardaient en route, étaient frappés à coups de baïonnettes et de crosses de fusil. Quelques uns moururent sur les chemins. Les conducteurs de ces pauvres victimes, qui marchaient pour la plupart nu-pieds, les faisaient à dessein passer au milieu des épines et dans les sentiers les plus rocailleux. Après une marche de plusieurs heures, le convoi fut arrêté au bord d'un cours d'eau. Les gendarmes et les miliciens commencèrent à tirer sur les prisonniers: un jeune prêtre arménien fut atteint le premier et expira, la tête appuyée sur les genoux de l'un de ses confrères. A ce moment, on vit accourir des cavaliers sur la route de Diarbékir où les chrétiens espéraient obtenir leur grâce. Ils arrivèrent, en effet, dans cette ville et y passèrent encore deux jours en prison. Quelques chrétiens charitables leur portèrent de la nourriture. Ils furent ensuite ramenés à Mardine. Mis en liberté après quelques jours de détention, ils racontèrent leurs tortures dans les prisons. J'ai pu m'entretenir avec plusieurs d'entre eux qui revinrent habiter avec nous à l'Archevêché.

Il serait trop long de décrire les supplices infligés à ces malheureux; presque tous eurent à subir la bastonnade sous la plante des pieds. La grâce accordée aux survivants de ce convoi, à la suite peut-être de quelques démarches faites à Constantinople en faveur des chrétiens, n'empêcha pas le nouveau gouverneur de Mardine, Bédreddine bey, de continuer l'œuvre d'extermination décrétée par le gouvernement. Il disait: «Pas un chrétien n'échappera . . .».

De nouveaux convois d'hommes furent formés et conduits à la mort en différentes directions. Plusieurs groupes d'ouvriers furent jetés vivants dans des citernes situées à proximité de la ville. L'un de ces ouvriers rentra furtivement à Mardine; il raconta qu'il s'était nourri pendant plusieurs jours de la chair des cadavres de ses compagnons. Une douzaine d'ouvriers furent égorgés près d'une porte de la ville; des musulmans allaient jeter des pierres sur les cadavres laissés sans sépulture.

Je ne puis que mentionner les massacres qui eurent lieu en même temps dans tous les villages chrétiens des environs. Nous fûmes témoins de l'incendie d'un village, situé au pied de la montagne de Mardine ... de même le village arménien catholique de Tell-Ermen fut rasé au sol et les habitants en furent tous massacrés. Nous aperçûmes pendant plusieurs jours les longues files de cavalerie lourde qui emportaient le butin saisi dans ces villages.

Après le massacre des hommes, le gouverneur Bédreddine bey et son associé Memdouh bey, procédèrent à l'exécution des femmes et des enfants. Les malheureuses femmes de Mardine ne se faisaient pas d'illusions sur le sort qui leur était réservé; on avait déjà vu les rues de cette ville traversées par de longs convois de femmes emmenées comme des troupeaux à la boucherie, venant des vilayets les plus reculés de la Turquie, d'Erzéroum, de Mouch, de Brousse, de Sivas etc. ... tous ces convois s'arrêtaient d'abord à l'entrée de la ville et les musulmans étaient invités à aller choisir les femmes et les jeunes filles qui leur plaisaient pour en faire leurs esclaves. Je ne sais s'il y a, à Mardine, une maison musulmane où l'on ne trouverait encore un certain nombre de ces malheureuses. J'ai appris, depuis, durant mes voyages en Turquie, à Alep, à Konia, à Constantinople, que les choses s'étaient passées partout de la même manière: les harems musulmans sont peuplés, actuellement encore, de femmes et de filles chrétiennes; des témoins oculaires m'ont raconté que dans certaines villes les musulmans se vendaient les uns aux autres des jeunes filles qu'ils avaient enlevées. J'ajoute ici, en passant, que des officiers et des fonctionnaires allemands se sont fait livrer en diverses localités de nombreuses jeunes filles arméniennes.

Ce fait m'a été confirmé par des déportés français amenés à Konia de différentes provinces de l'Empire et qui avaient été témoins oculaires de ces événements.

On m'a raconté, en particulier, le fait suivant: au moment du départ d'un convoi de femmes, des familles arméniennes prièrent un consul allemand de prendre sous sa protection plusieurs jeunes filles, en lui remettant même les sommes nécessaires à leur entretien. Ce consul se conduisit à leur égard à la manière des Turcs. Ayant dû quitter la ville où il se trouvait, il livra les filles à des musulmans. Ce fait s'est passé, si j'ai bonne mémoire, à Sivas. Il sera facile d'en vérifier l'exactitude en interrogeant, si on le juge à propos, des déportés français dont je pourrais citer les noms.

Combien de ces malheureuses esclaves ont été torturées dans le secret des harems!

Je rapporterai les faits suivants: 1. J'ai vu à Mardine une petite fille de onze ans à laquelle on avait arraché les ongles parce qu'elle avait refusé de se faire musulmane.

2. J'ai trouvé moi-même, un matin, dans la cour de l'Archevêché syrien de Mardine, une fillette de 13 à 14 ans, étendue sur le sol sans mouvement. Elle ne répondit à mes questions que par des gémissements. Je la fis placer dans une famille chrétienne où elle fut soignée et entretenue à mes frais. Elle raconta plus tard que les musulmans qui l'avaient enlevée l'avaient précipitée dans la rue du haut de la terrasse de sa maison parce qu'elle n'avait pas consenti à se faire musulmane; elle avait pu se traîner, ayant la hanche démise, jusqu'à l'Eglise syrienne.

3. Une vaillante femme catholique de Mardine, qui avait pu sauver plusieurs jeunes filles des mains des musulmans, m'a raconté qu'en passant un jour dans une rue de cette ville, elle entendit des lamentations. Elle ouvrit brusquement la porte de la maison d'où partaient ces cris: c'était un musulman qui piétinait une petite fille de sept ou huit ans à moitié ensevelie dans un tas de fumier. Elle eut le courage de se jeter sur ce misérable qu'elle terrassa et elle arracha cette pauvre petite victime qu'elle amena et conserva dans sa maison.

Je reviens maintenant au douloureux récit de l'exécution des femmes chrétiennes amenées dans les convois. Le choix des esclaves terminé, le cortège reprenait sa marche, conduit le plus souvent, à partir de Mardine, par le sanguinaire Memdouh bey; j'ai vu passer sous les fenêtres de l'Archevêché syrien l'un de ces convois et n'oublierai jamais ce lamentable défilé de deux ou trois mille malheureuses qui s'en allaient au supplice: beaucoup portaient leurs petits enfants sur les bras. La plupart semblaient exténuées par les souffrances qu'elles avaient endurées durant de longues étapes faites à pied et qui duraient pour beaucoup depuis plusieurs mois. Les agents de police et les gendarmes qui les escortaient battaient brutalement les retardataires. Des femmes échappées à ces convois ont fait devant moi à Mardine le récit des massacres dont elles avaient été témoins. Je ne raconterai que quelques unes de ces scènes de barbarie qui suffiront pour donner une idée de ce qui se passait sur toutes les routes de Turquie.

1. Un convoi composé des femmes les plus riches de Diarbékir, fut conduit par Memdouh bey jusqu'aux environs du village de Dara, situé à quelques heures de marche au pied de la montagne

de Mardine. Ces femmes avaient emporté tous les bijoux et tout l'or qu'elles possédaient. Memdouh bey les contraignit d'abord à se dépouiller de tous leurs vêtements qu'il fouilla ensuite minutieusement, entassant dans des sacs les pierres précieuses, les bijoux et les pièces d'or qu'il y trouva. L'opération terminée, les malheureuses furent livrées à la brutalité des gendarmes et des miliciens, puis on procéda aux tortures qui dépassèrent en horreur tout ce que l'imagination peut concevoir.

On jeta ensuite les cadavres dans de vastes caveaux d'anciens palais Byzantins, nombreux à Dara. On vit ce jour-là Memdouh bey rentrer à Mardine portant sur son cheval deux gros sacs contenant sans doute les trésors trouvés dans les vêtements de ses victimes.

2. Une malheureuse femme emmenée dans un convoi et qui rentra ensuite à Mardine, raconta ce qui suit: Ce convoi avait été conduit par Memdouh bey près d'un village nommé Harrin situé dans la plaine, au pied de la montagne de Mardine. On s'arrêta au bord d'un vaste puits: après les scènes habituelles de pillage et de violence, les victimes furent jetées dans le puits; beaucoup étaient encore vivantes. Cette pauvre femme à laquelle on avait coupé les seins, y fut précipitée la dernière sur un monceau de corps mutilés qui atteignait presque l'orifice. Vers le soir, elle aperçut un arabe qui se penchait pour contempler ce charnier; elle le supplia de l'aider à en sortir. Emu de compassion, le dit arabe l'en arracha et la garda pendant quelques jours dans sa maison où tous les soins possibles lui furent prodigués. C'est ainsi qu'elle échappa à la mort.

3. Il n'est pas inutile de signaler le fait suivant; le Vali de Diarbékir, pour produire sans doute plus tard les documents qui pourraient servir à sa justification, fit prendre la photographie de nombreux cadavres chrétiens qu'il avait fait coiffer de turbans blancs. Les photographies portaient l'inscription suivante: «Musulmans torturés par les Arméniens.»

Je n'ajouterai à ce pénible récit que quelques détails sur le massacre des femmes de Mardine. Le Moutassarif de cette ville, Bédreddine bey fit savoir aux femmes des plus riches familles qu'il ne les ferait pas saisir si elles lui apportaient de l'or. Plusieurs d'entre elles lui remirent des sommes considérables, les unes cinq cents, d'autres trois cents livres turques or. Peu de jours après, des voitures s'arrêtaient à leurs portes; des policiers les y firent monter. Chaque voiture était escortée de gendarmes et de miliciens. J'assistais moi-même d'une fenêtre de l'Archevêché syrien au dé-

part de l'une de ces voitures dans lesquelles furent entassés tous les membres survivants de nombreuses familles arméniennes: plusieurs femmes, le frère et le fils de l'une d'entre elles et trois ou quatre petits enfants. Toutes ces voitures descendirent vers la plaine et prirent la direction du village de Tell-Ermen (village arménien). L'exécution eut lieu à proximité de ce village, dont tous les habitants arméniens avaient déjà été massacrés. Des bandes kurdes attendaient le convoi. Je m'abstiens de reproduire les horribles détails qui me furent donnés par une survivante sur les supplices qu'eurent à subir ces malheureuses victimes. Toutes à l'exception d'une seule refusèrent énergiquement d'embrasser l'Islamisme. Les cadavres furent jetés dans des sillons et des puits. Quelques femmes et plusieurs jeunes filles furent enlevées par des Kurdes.

D'autres convois plus nombreux furent emmenés les jours suivants: femmes et enfants durent désormais continuer leur chemin à pied. Un ancien vali de Mossoul, Suleiman Nazim bey, qui rentrait à cette époque de Bagdad, m'a raconté durant un court séjour à Constantinople, qu'il avait rencontré un de ces convois à peu de distance de Tell-Ermen. Témoin des tortures infligées à ces malheureux, il exprima son indignation et voulut faire monter plusieurs femmes dans une voiture de son escorte. Un fonctionnaire envoyé spécialement par le Vali de Diarbékir pour conduire avec Memdouh bey les convois de femmes, vint lui intimer l'ordre d'abandonner ces malheureux. Suleiman Nazim lui dit en lui montrant son titre de Vali: «Que me feriez-vous si je passais outre à votre défense?» Je vous ferais immédiatement saisir par mes gendarmes et conduire à Diarbékir.

Devant cette menace, Suleiman bey n'insista pas. Il avait peut être appris que Rachid bey avait fait exécuter un caïmacam de son vilayet parce qu'il avait refusé de procéder au massacre des chrétiens.»

Ici se termine le rapport du P. Béré.

B) AUX ENVIRONS DE MARDINE: TELL-ERMEN

Voici ce que rapporte le P. Hyac. Simon dans son manuscrit: «Mardine, la ville héroïque» au sujet d'un village des environs de Mardine; nous le rapportons pour donner une idée de ce qui s'est passé dans tous les villages arméniens des différents vilayets de l'Empire:

«C'est d'abord le village arménien catholique de Tell-Ermen,

à quatre heures de Mardine, un des plus fortunés par sa position et par ses produits, station ordinaire des caravanes, greniers remplis d'enfants et de vieillards; c'était le bruit et l'aisance et la vie, hier. Aujourd'hui, c'est le silence et le désert et la mort... car le yatagan et la torche du kurde y ont passé... Qu'est-ce que le Kurde? Quel est ce monstre à face humaine que l'Empire ottoman attelle aux plus viles besognes et qu'il rejette en son antre ténébreux à la fin de la journée? Le Kurde?... c'est un être qui n'a ni patrie, ni école; il occupe une immense partie de la Turquie, il a même pied en Perse; mais il est là parce que le hasard l'a posé là et non ailleurs. Jamais personne n'a tenté d'entreprendre son éducation; il est réfractaire à toute discipline. Le cimeterre est son meilleur porte-plume, le sang du chrétien sa meilleure encre. Jamais l'empire ottoman n'a pu ou n'a voulu le dompter; parfois même, il traite avec lui d'égal à égal, comme avec une puissance étrangère et il lui promet un butin en retour d'une levée de troupes; levée toujours facile car le Kurde est légion.

Rapace, cruel, sanguinaire, mais devant la force signifiée par les galons d'un agent de police, par la plaque de cuivre d'un percepteur d'impôts ou par le fusil d'un gendarme il est souple. Il est fort, mais devant la faiblesse: devant un enfant sans mère, devant une femme sans mari, devant un homme sans armes. Religieux! il l'est juste assez pour tuer «au nom du Dieu clément et miséricordieux» et pour ne pas toucher le cadavre de l'homme qu'il a abattu par crainte d'une impureté, légal... il ne l'est pas assez pour épargner la vie du voyageur... qu'il a hébergé.

C'est un être mi-homme, mi-brute que la Sublime Porte a appelé de partout pour faire l'office de tueur dans l'effroyable et immense boucherie de 1915. Il y sera poussé par son instinct, plus encore que par les Firmans, il s'y portera plus par intérêt que par obéissance. Voilà pourquoi les victimes chrétiennes seront si nombreuses.

On déchaîna le Kurde. Et le secret, dites-moi, de retenir le Kurde? Vous arrêteriez plus aisément la marche d'une avalanche sur un flanc de montagne ou la course d'un incendie dans un champ de roseaux.

Voyons-le à l'ouvrage: Or nous sommes au 1er juillet. Quoique avertis par de récents masascres aux alentours, les villageois catholiques de Tell-Ermen reposaient tranquilles, comptant sur la double présence du Mudir du gouvernement et des soldats de la milice (appelé depuis troupes de la milice) quand vers midi les habitants furent avertis de se grouper pour parer à tout événement.

«Réfugiez-vous dans votre Eglise — leur dirent les soldats — des Kurdes arrivent nombreux: nous leur laisserons vos maisons au pillage et nous sauverons ainsi votre vie . . . l'ordre fut exécuté. Il était temps car des masses compactes de brigands, au nombre de 2000, arrivaient la plupart à cheval, tous armés de la dague.

Le village une fois entouré par la cavalerie kurde, les chrétiens trompés furent livrés par les soldats eux-mêmes aux coups des massacreurs. Bien plus, les soldats furent les premiers à tirer sur ceux dont ils devaient assurer le protection. Cette conspiration effective de la milice avec les Kurdes est un fait attesté par les rares survivants. Et ce fait se renouvellera dans toutes les catastrophes.

La porte de l'Eglise est enfocée. Le carnage commence, sans résistance possible de la part des chrétiens désarmés, sans aucune pitié de la part des bourreaux. Du moins les chrétiens mourront sans faiblesse.

«Faites-vous musulmans, leur crie-t-on, vous serez épargnés.» Jamais, jamais . . . répondirent-ils.

C'était le 1er juillet 1915.

Et un à un ils tombent, qui sous la balle, qui sous le cimeterre, qui sous la hache. L'Autel devient un abattoir naturel; on y pose les petits enfants et on leur tranche le cou. La tribune de l'Eglise est un observatoire facile d'où l'on vise et l'on tue. Les bancs sur lesquels attendent debout les Catholiques arméniens ramassés en groupes serrés, les voient tomber en grappes sanglantes. Les morts tombent sur les blessés, les blessés se confondent avec les morts. Ce sont ces blessés — une quarantaine seulement — qui viendront deux jours plus tard a l'hôpital américain de Mardine panser leurs plaies et témoigner des faits. Leurs corps, véritables mosaïques de blessures, attesteront de la barbarie des Kurdes.

En deux heures, églises et maisons particulières sont vidées. En deux heures, la vie humaine et catholique est tarie. Le sang coule à flots abondants de la porte de l'Eglise, tel le vin du pressoir.

L'œuvre des hommes est finie; ils ont tué, l'œuvre des femmes commence; elles vont piller. Et l'ont voit les femmes kurdes s'engager dans les maisons, saisir les meubles, caisses, provisions, habits etc. . . . charger le tout sur des mulets et emporter le tout vers la montagne.

Et la nuit venue, on met le feu, d'abord à l'Eglise où gisent 800 cadavres, puis aux maisons facilement inflammables. Une im-

mense gerbe de flammes s'élève bientôt, qui indique au gouvernement impérial que Tell-Ermen, devenue maintenant bûcher, ne sera plus demain qu'un cimetière.[131]) (P. H. Simon).

C) NECROLOGIE

1. Nécrologie du clergé

Nous suivrons dans la liste des personnes et lieux les indications de l'Archiprêtre Ahmaranian.

87. Monseigneur Ignace Maloyan, né à Mardine le 8 Avril 1869, entra au Séminaire patriarcal de Bzommar en 1883, où il fut ordonné prêtre en 1896; il fut chargé du Vicariat d'Alexandrie d'où il fut promu au siège archiépiscopal de Mardine en 1911. A cette occasion, en passant par le couvent de Bzommar, il a déclaré ces quelques mots qui reflètent l'esprit de modestie et les sentiments dignes d'un futur martyr. «Je n'ai rien fait de remarquable ni de méritoire pendant ma vie sacerdotale; maintenant Evêque, devant entrer dans mon pays d'origine à Mardine, j'y vais par ordre de S. B. Monseigneur le Patriarche pour y expier mes péchés et y rétablir la paix et la concorde dans les cœurs de mes diocésains... C'est un épisode dans ma misérable vie; quant à mon passé sans importance, il est connu par tous au Couvent.»

C'est avec ces sentiments d'expiation et d'amour pastoral qu'il arriva à Mardine vers la fin de l'année 1912. Il s'y est déployé surtout pour le progrès culturel et religieux du Diocèse; il se dévoua particulièrement à la prédication, en organisant des retraites annuelles qu'il prêchait personnellement pour toutes les catégories de ses fidèles. Au début de la guerre mondiale, il pressentait son martyre, comme nous l'avons vu, et il l'a subi en digne

---

[131]) L'Archiprêtre Ahmaranian ajoute les détails suivants recueillis par des témoins oculaires: «Le village était peuplé de plus de 6.000 habitants, tous Arméniens-catholiques. Les ennemis, depuis le 1er juillet, avaient fait rassembler dans l'Eglise du susdit village, des déportés par groupes d'environ cent personnes et là ils les ont martyrisés en leur coupant la tête avec des sabres, des poignards et des haches; le parquet de l'Eglise ainsi que les murs furent teints du sang de ces innocents: hommes, femmes et enfants. Les ennemis ont amené ensuite un autre convoi, ils en ont attaché les personnes par groupes de quatre ou cinq pour les soumettre au même genre de mort. Le dernier groupe, le plus nombreux, était composé de nos Catholiques de Tell-Ermen même. L'intérieur de l'Eglise retentissait des cris déchirants de ceux qui y étaient brûlés. Les cadavres de ces malheureux furent jetés, carbonisés, dans des puits. Les enfants en bas âge ont été jetés dans des champs où ils ont été foulés aux pieds par des hommes à cheval et battus comme on bat le blé puis on a achevé l'écrasement du convoi en repassant la masse des agonisants. Plus de 70 jeunes filles ont été enlevées et soumises aux pires traitements qu'on puisse imaginer. Le village de Tell-Ermen a été ainsi dépeuplé et est devenu un vaste cimetière».

et vaillant Pasteur le 11 Juin 1915, en la Fête du Sacré Coeur de Jésus.

Son Diocèse était desservi par 19 prêtres, ainsi répartis à Mardine et dans ses dépendances:

Dans la Cathédrale Saint Georges:

88. Jean Potourian, né à Mardine en 1835, ordonné prêtre dans la ville même en 1865; c'était le doyen du clergé: il fut emprisonné dans une pièce très étroite, longue et large de cinq empans, jusqu'au 15 Juillet; il en fut transféré et tué avec ses confrères du premier convoi.

89. Etienne Holozo, né en 1845, élève du séminaire patriarcal de Bzommar, ordonné prêtre à Mardine le 20 août 1870. Ce vieux Curé de l'Eglise de Saint Joseph, après son arrestation, fut étendu par terre et battu d'une manière affreuse pour qu'il avoue avoir caché des armes, ce qu'il n'avait jamais fait.

90. Jacques Fardjo, collègue de service de l'Abbé Etienne Holozo. Né en 1850 à Tell-Ermen, ordonné prêtre à Mardine en 1871. Il a suivi son compagnon en prison, il fut soumis à des flagellations et à toutes sortes d'insultes.

Après le départ de ces deux Prêtres, l'Eglise de Saint Joseph fut saccagée et dépouillée de tous les objets précieux et de valeur. Après le pillage de cette Eglise on se dirigea vers l'Eglise Cathédrale de Saint Georges où l'on détruisit d'abord les tombeaux des Archevêques, après quoi on déchira tous les tableaux sacrés en toile et on emporta enfin tous les ornements et vases sacrés.

Ces deux prêtres furent traînés dans le troisième convoi des déportés. Arrivés à la porte orientale de la ville, ils furent massacrés avec la foule du convoi, le 2 juillet 1915.

91. André Bedrossian, né à Mardine en 1844, ordonné prêtre dans la même ville le 30 août 1871, tué à Dérik où il était Curé.

92. Athanase Batanian, né le 4 mars 1862 et ordonné p.être à Mardine le 25 mars 1884, tué dans le premier convoi.

93. Antoine Ahmararian, né le 20 septembre 1862 et ordonné prêtre à Mardine le 21 octobre 1888; il fut arrêté à Tell-Ermen où il était Curé et amené à Mardine dans des conditions atroces. Là, il fut obligé à s'agenouiller au milieu de la place publique et se traîner à genoux avec le voile de son chapeau oriental dans la bouche.[132]) Un cortège de gens le suivit avec des

---

[132]) Les prêtres arméniens catholiques en Turquie portaient le chapeau oriental (camé-lafty) voilé, comme chez les Grecs.

rires moqueurs et des insultes jusqu'aux prisons où il rejoignait ses confrères. Il fut ensuite dirigé avec les autres prêtres et les notables vers le lieu du martyre le 10 juin 1915.

94. Isaac Holozo, né le 18 avril 1877 à Mardine, ordonné prêtre le 27 janvier 1895, il fut arrêté le 3 juin à Véranchéhir, dont il était le Curé, dirigé sur Diarbékir où il fut d'abord emprisonné et soumis aux traitements que nous connaissons; 15 jours après, il fut conduit sur une colline près de la ville et y fut tué.

95. Léon Nazarian, né le 18 avril 1866 et ordonné prêtre à Mardine le 19 janvier 1892; il fut déporté de Diarbékir où il se trouvait à cette époque pour affaires et il fut tué en route.

96. Minas Namé, né le 2 juin 1874 et ordonné prêtre à Mardine en 1903 le 1er janvier. Enlevé de Tell-Ermen séparément de son collègue Ahmaranian, il fut déporté et tué au village de Dara, le 26 juillet 1915.

97. J. Baptiste Kalioundji, né le 1er janvier 1878, ordonné prêtre à Mardine le 19 janvier 1898, il fut déporté et tué au village de Dara; on lui avait arraché les ongles des orteils avant de le déporter.

98. Nerses Tchéro, né le 15 août 1879, ordonné prêtre le 18 mai 1904 à Mardine. Il fut tué à Seghert.

99. P. Paul Casparian, Méchitariste de Venise, né à Mardine en 1880. Ordonné à Saint Lazare de Venise, en 1906, massacré dans le convoi de Mgr. l'Archevêque, dont il était le secrétaire, le 11 juin 1915.

100. Ignace Chady, né à Mardine en 1889, élève du Séminaire de Saint Louis à Constantinople, ordonné prêtre à Mardine quelques semaines avant l'arrestation de l'Archevêque dans le but de le faire exempter du service militaire. Il fut déporté et assassiné à Dara.

101. Augustin Baghdassarian, né en 1887, ordonné prêtre à Mardine en 1911.

102. Vartan Sabbaghian, né en 1888, ordonné prêtre en 1911, tué en déportation.

103. Gabriel Katmardji, né le 13 mai 1888. Elève du Seminaire de Saint Louis à Constantinople, avant de le déporter on lui rasa la barbe, ensuite on le battit affreusement, on lui arracha les ongles des orteils, puis on le fit marcher dans ces conditions jusqu'à ce qu'il eût rejoint le premier convoi des déportés avec lesquels il fut tué; avant de mourir il avala une relique de la Sainte Croix pour la préserver de la profanation.

104. Paul Chadian, Curé de Dara. Né à Mardine en 1880, ordonné prêtre en 1909.

A tous ces prêtres on proposa d'apostasier. Au refus net qu'ils n'hésitèrent pas à faire à haute voix, ils furent soumis aux tortures les plus variées et ensuite ils furent tués. Les citadelles de Zarzafoun, d'Akrasse et de Dara en garderont dans leurs citernes historiques les glorieuses dépouilles.

2. Nécrologie de quelques notables de Mardine

L'Archiprêtre Ahmaranian, à la liste des prêtres massacrés, ajoute celle de quelques notables arméniens catholiques de Mardine qui se distinguèrent par leur courageuse attitude de vrais chrétiens devant la mort violente qu'ils subirent dans des conditions affreuses.

Comme dans les autres villes des Provinces de l'Empire, les auteurs du projet de suppression de la race arménienne se sont empressés de se débarrasser d'abord des intellectuels suspects à leurs yeux de trahison ou de révolte. A Mardine où la communauté arménienne, entièrement catholique, ne pouvait pas présenter le danger présumé, ils se sont lancés sur les notables arméniens catholiques les plus en vue et, après les avoir arrêtés, ils les ont emprisonnés et soumis à toutes les tortures les plus atroces prescrites par le comité chargé de l'exécution du projet des déportations et des massacres. Ces Catholiques, comme tous les autres fidèles, se sont distingués par la persévérance dans leur foi ancestrale et par le courage chrétien avec lequel ils préférèrent la mort à l'apostasie.

Nous mentionnerons les noms suivants d'après l'ordre et les indications de l'Archiprêtre Ahmaranian.

Hommes:

1. Naoum Djenandji. On lui a lié les pieds en prison et on lui a infligé 82 coups de fouet et bastonnades. Après cette torture, on l'a obligé à marcher et on l'a fait conduire à la terrasse des prisons d'où on l'a jeté à terre. Ses membres ayant été brisés à la suite de cette chute, ses camarades l'ont soulevé, l'encourageant à la patience jusqu'à la mort qu'il a subie en déportation.

2. Antoun Kespo. Il a reçu plus de 40 coups de fouet aux pieds. Il fut horriblement battu sur le dos et sur la tête. Ensuite, conduit sur un lieu élevé, il fut jeté à terre comme son camarade sus-mentionné. Il a été incarcéré le lendemain, pendant sept

heures dans le cabinet d'aisances. Ensuite, l'un des criminels a recommencé à le battre jusqu'à ce que le pauvre Antoun, évanoui à la suite de ses douleurs, fût déporté et soumis au massacre.

3. Abdulkarim Batri. Il fut lié et fouetté, recevant aux pieds plus de 150 coups que les prisonniers comptaient un à un; leur cœur en était déchiré en voyant ses supplices. Il fut également précipité à terre par les bourreaux et obligé à rejoindre ses camarades des convois.

4. Malallah. Il est le frère de Mgr. Ignace Maloyan. Les ennemis l'ont battu avec des bâtons et des fouets, à tour de rôle, jusqu'à ce que ses forces fussent épuisées. Il fut traîné ensuite à l'instar de ses camarades sur un lieu élevé et de là jeté à terre. A la suite de cette chute, il eut le dos brisé et les membres contusionnés; dans cet état il suivit le sort des caravanes en déportation.

5. Iskander Adam. Les ennemis ont suspendu un câble au plafond de la chambre des supplices et ils l'ont lié ayant la tête attachée à une corde pendant des heures, sous risque d'expirer sur place. Ensuite Memdouh bey, le cruel bourreau, arriva pour le souffleter, le torturer et l'insulter. Puis on l'envoya rejoindre ses camarades pour être conduit au champ de la mort.

6. Saïd ben el Vazir. On versa sur lui du pétrole et on l'a brûlé vivant.

7. Ohannès Zaor. Il était sacristain de la Cathédrale Saint Georges. La fureur des bourreaux s'est assouvie particulièrement sur lui pour lui faire avouer avoir caché des armes dans l'Eglise. Ils lui arrachèrent les ongles; ils chauffèrent des barres de fer et les posèrent sur sa poitrine. Ils firent ensuite suspendre des clochettes à son cou et l'obligèrent à marcher ainsi, pour être l'objet de leurs raillieries. Enfin, il rejoignit le deuxième convoi et fut tué le 15 juin avec ses camarades.

8. Daoud Hanna Soussée Djenandji. C'était un jeune homme âgé de 15 ans. Les ennemis lui ont brûlé le corps avec des barres de fer rougies et l'ont battu sauvagement. Il tomba victime de ses tortures le 6 juin. Ses dépouilles ont été traînées dans les rues. Ses parents ayant été mis au courant de cette scène tragique s'empressèrent de l'ensevelir, en le mouillant de leurs larmes.

9. Saïd Batané. Moukhtar de la communauté arménienne catholique à Mardine, il était chargé en même temps de percevoir les taxes et impôts pour le gouvernement. Il fut arrêté le 11 juin et conduit en prison. Il y fut sauvagement battu, son corps fut contusionné. Il fut ensuite brûlé par des barres de fer rougies.

On lui infligea plus de 3000 coups de fouet que les prisonniers ont comptés un à un. Ensuite il fut conduit dans une caverne près de la ville où il fut tué.

10. Saïd Hailo. Il fut battu avec des cannes de grenadiers et il reçut plus des 550 coups. Il fut ensuite précipité à terre du haut d'un lieu élevé et tué avec ses camarades sus-mentionnés.

11. Djerdjes ben Djebrael Hadjike: Cet enfant innocent fut cruellement battu en présence de son père Djebrael qui le regardait les yeux pleins de larmes et le cœur brisé de douleur. On le tortura ainsi pendant plusieurs jours. Et chaque fois on obligeait son père à le conduire lui-même à la salle des supplices et à l'emmener devant les chrétiens afin qu'ils se rendent compte de sa situation. Efin, le père et le fils furent transportés le 2 juillet sur le lieu fatal où ils furent tous deux martyrisés.

12. Youssouf Malo. C'était un jeune homme modeste, sympathique, intelligent, âgé de seize ans. Il fut battu cruellement pendant quinze jours consécutifs, trois fois par jour dans les prisons, où il souffrit avec patience sans prononcer un mot de murmure et subit la mort en vaillant martyr de la foi catholique.

13. Thomas Youssouf Handcho. Celui-ci fut battu sept fois. Ses membres se paralysèrent; le sang lui coulait de tous les côtés du corps qui fut ainsi couvert de blessures. Enfin, il fut transporté sur le champ de mort et tué le 2 juillet.

14. Djerdjes Hanna Adam, Djerdjes fils de Hanna Adam est celui qui fut soumis à des supplices les plus cruels. Il fut arrêté le 25 mai et dirigé vers le Couvent des Sœurs Franciscaines. Il fut deshabillé; on lui versa de l'eau glacée pendant longtemps sur le corps; il fut soumis aux mêmes tortures de la bastonnade au point de fatiguer les bourreaux. A chaque coup on lui disait: «Sois musulman, tu seras sauvé.» Mais le vaillant chrétien criait toujours à haute voix: «Je vis chrétien et je veux mourir dans la foi de Jésus-Christ.» On a continué à le frapper jusqu'à ce que son corps fût gonflé et sa chair mise en morceaux. Réduit à l'état de cadavre, il fut transporté chez ses parents qui lui donnèrent les soins nécessaires pour lui restituer ses forces. Mais plus tard, le 10 juin, il fut arrêté et mis de nouveau dans le premier convoi pour être conduit sur le champ de martyre et il y fut tué avec ses camarades.

15. Il faudrait ajouter encore au nombre de ces victimes: Fathallah Chalemé; Djebrael Nehabiyé, qui eut l'esprit troublé, Rizkallah Dilendji, Chukri Kaspo, Yacoub et Youhanna fils d'Abdulmessih Indjeym, Youssouf Khezercha et son fils Mikhael

Rizkallah Tazbaz et autres qui ont subi les supplices les plus durs et ont été tués sans pitié.

16. Il faut cependant signaler tout spécialement Berro, chef de Rossan et d'Elouayn, renommé par son influence et sa richesse. On se précipita à l'improviste sur son domicile et on l'y a tué avec tous les membres de sa famille; ses biens furent ensuite confisqués.

A cette liste de notables, j'ajoute le témoignage d'un habitant de Mardine, victime du massacre, auquel il a pu réchapper par hasard. Ce témoin authentique vit encore aujourd'hui à Beyrouth et j'ai pu recueillir, de sa bouche même, le récit suivant:

3. Le cas et le témoignage d'Elias Djerdji Nasri Nazarian.

«En 1915, le jour de la Fête-Dieu, l'Evêque de Mardine, Mgr. Maloyan, fut arrêté.

Le jour de la fête de la Transfiguration (6 août) de la même année, je fus arrêté avec 360 personnes, toutes arméniennes catholiques. On nous emmena en nous disant que Diarbékir était en feu et qu'il fallait que nous y allions pour éteindre l'incendie. On nous lia quatre à quatre et l'on nous conduisit à la citerne «Moussa». Il y avait là quatre bouchers chargés de nous abattre et de nous jeter dans la citerne. On me donna un coup de poignard et des coups de bâton, mais je me jetai dans la citerne avant de recevoir le coup de grâce. J'ai eu l'épaule et le bras brisés. J'y ai vécu 40 jours. Au début, je mangeais des oiseaux qui avaient leurs nids dans la citerne. Cependant quand l'odeur de la citerne devint intolérable à cause des cadavres, ces oiseaux s'enfuirent. Alors je me mis à sucer le sang des cadavres. Puis je trouvai un peu d'eau dans un fossé et j'en bus. Je fus enfin délivré par une personne nommée Hadj Khalil Boum à laquelle j'avais rendu des services lorsqu'il était en prison; quand il apprit que j'étais là, il se rendit auprès du Cheikh et en obtint pour moi la grâce de vivre. Il me retira de la citerne et m'emmena chez lui.

Je n'étais pas dans le convoi de Mgr. Maloyan; toutefois, devenu berger, après ma libération, je me suis rendu sur les lieux des massacres et j'y ai rencontré une femme nommée Nazira Lolé Mekho, mariée à un musulman et habitant près de l'endroit où Mgr. Maloyan avait distribué la Communion à ses compagnons. Elle me raconta qu'elle avait vu de ses propres yeux une lumière éclatante descendre au moment de la communion sur le lieu même. D'ailleurs tous les Officiers qui avaient accompagné le convoi

racontaient ce fait: et le sergent Noury, chef du convoi, l'a certifié. A ce propos, je me souviens que, neuf mois après la mort de Mgr. Maloyan, au moment d'une forte tempête, un rocher s'était détaché des montagnes de Mardine et s'était abattu sur la maison du sergent Noury, tuant tous les habitants à l'exception d'une femme arménienne qu'il avait choisie dans le convoi pour l'épouser cette nuit là, elle avait accompagné sa fille aux w. c. quelques minutes avant le désastre. C'est à ce moment que s'abattit le rocher.

Voilà tout ce que je sais à ce sujet et mon attestation est véridique. Beyrouth, le 19 janvier 1950.»

Femmes

Les femmes arméniennes catholiques de Mardine, à l'instar de leurs maris et enfants, se signalèrent par leur endurance héroïque dans les supplices les plus inhumains et par leur courage persévérant pour garder jusqu'à la mort leur foi et leur honneur intacts. Leur attitude de dignes chrétiennes a étonné les ennemis mêmes, qui se sont permis de se livrer à des abus les plus ignobles à leur égard et à l'égard de leurs enfants, tués, mis en morceaux, le plus souvent sous leurs yeux. Ces monstres à face humaine, après avoir assouvi leur cruauté sur ces innocentes victimes, ne se sont pas contentés de piller et d'enlever tous les bijoux et l'argent que ces nobles Dames pouvaient posséder, mais ils les ont dépouillées de tous leurs habits et, avant de les tuer, les ont soumises à des traitements les plus navrants et les plus ignobles et, ne réussisant pas à satisfaire leurs passions bestiales sur les vivantes, ils ont déshonoré même leurs cadavres.

«Nous nous contenterons, écrit l'Abbé Ahmaranian, de mentionner ce que nous avons recueilli de la bouche de témoins oculaires et dignes de confiance.

1. Pendant la nuit du jeudi 15 juillet, des soldats se sont précipités sur les domiciles des plus riches de la ville. La première maison d'habitation qui fut assiégée par eux fut celle de la famille D j e n a n d j i, sise près de l'Eglise syrienne-catholique.

Ils ont avisé Mme. Ohammé, épouse de Naoum Djenandji de se préparer à partir, en compagnie de ses fils et filles. Tous les membres de la famille, émus de cette triste obligation, se sont agenouillés à terre, priant et implorant le secours et l'assistance de Dieu.

Mgr. Djebrael Tapouni, Archevêque des Syriens-catholiques, les ayant aperçus par la fenêtre, les a bénis et les a exhortés à persévérer dans leur sainte lutte jusqu'à la mort.

2. Les ennemis se sont transportés de la maison de la famille Djenandji au domicile de la famille Chalemé et à celui de la famille de Boghos. Mais leur étonnement fut grand lorsqu'ils virent les femmes, les garçons et les filles habillés en blanc, portant des bougies allumées, descendre l'escalier comme s'ils se rendaient à une noce ou bien à une cérémonie d'église. C'était le convoi des vierges sages qui s'acheminaient à la rencontre de l'époux céleste.

3. Ensuite ils se sont dirigés vers la maison de la famille Kaspo et ils en ont fait sortir tous les membres sans exception. Il ont ainsi parcouru toutes les maisons des riches arméniens, ils en ont arrêté tous les occupants, grands et petits, ils en ont scellé les portes pour y revenir après et s'emparer du butin, à savoir biens, meubles, effets, tapis etc.... et les distribuer aux magistrats, officiers et chefs de service.

4. Le vendredi matin 16 juillet, les femmes portant leurs nourrissons et entourées de leurs petits enfants, ont été conduites à Tell-Ermen et le lendemain, quittant ce village chrétien, le convoi est dirigé vers le village d'Abduliman, situé dans une gorge où coule le fleuve El Zarkan.

Dans ce convoi composé de femmes et d'enfants se trouvaient Boutros Djenandji, Chukri Kaspo, Fethallah Challemé, Boulos Makhoulé, Boghos et le fils de Naoum Djenandji et le père Ohannès Boutourian. Le masascre de tous ces fidèles a eu lieu dans le susdit village. Les femmes dépouillées de leurs habits furent transportées à tour de rôle dans des charrettes, vers le ravin où elles devaient être tuées, fusillées, brûlées. Quant aux Kurdes, ils ravissaient les nourrissons et les enfants du sein de leurs mères.

5. Parmi les femmes héroïques, nous citerons Mme. Rosa, épouse de Chafik Adam. Cette femme intrépide criait aux bourreaux: «Pourquoi permettez-vous aux Kurdes de ravir nos nourrissons? Protégez-nous ou bien massacrez-nous afin de nous sauver de vous et de ceux-là.»

6. Cheikh Taher el Ansari avait voulu violer l'épouse de Fathallah Challemé. Elle l'a repoussé avec indignation et pour cela elle fut tuée sur place par ce monstre.

7. Le 17 juillet 1915, des caravanes de jeunes femmes en chemises étaient déportées par petits groupes vers la Syrie et les frontières du Hedjaz, à Toufaylé et ailleurs, où elles furent fusillées.

8. Les 26 et 31 juillet étaient réservés aux convois des vieilles

femmes et des nourrissons, dirigés vers Chaddadé; parmi ces déportés se trouvaient les familles Babikian, Garabedian et Hantcho qui furent massacrées et jetées dans les puits de Twa.

C'est ainsi que Mardine fut vidée des Arméniens: il n'en resta qu'un tout petit nombre, échappé par hasard aux poursuites. Un bon nombre se réfugia sur le mont Sindjar où le chef de la tribu Hammo, Chero, les accueillait avec bienveillance; grâce à ses soins, ces épaves Mardiniotes ont pu échapper aux massacres et rentrer en leur ville natale après l'armistice.

D) MESOPOTAMIE

a) Bagdad

La mission arménienne-catholique de Bagdad, qui s'étendait sur toute la Mésopotamie proprement dite, l'actuel Irak, comprenait les villes de Mossoul, de Basra et Sindjar. D'après les Synodes nationaux de 1890 et 1911, elle faisait partie de l'Archidiocèse de Mardine, mais elle dépendait provisoirement de la juridiction immédiate du Patriarche de Cilicie, et ceci dura jusqu'à la conférence épiscopale de 1928 où sa dépendance ecclésiastique vis-à-vis de l'Archidiocèse de Mardine fut définitivement confirmée. Mais, par suite des événements, Bagdad est devenue à la place de Mardine, ville résidentielle, à l'élection d'un successeur du dernier Archevêque de Mardine, Mgr. Ignace Maloyan.

En 1914, le Curé et Vicaire Patriarcal de Bagdad était l'Abbé Philippe Maghakian, natif de la ville, qui, à l'occasion de son cinquantenaire de sacerdoce fut promu Archiprêtre mitré et mourut de mort naturelle le 30 mai 1917. L'Abbé Nerses Sayeghian, son coadjuteur l'a remplacé. C'est à lui que revient le mérite d'avoir assisté nos catholiques et tous les réfugiés arméniens pendant et après la guerre jusqu'à l'arrivée à Bagdad (en 1929) du nouvel Archevêque de Mardine, Mgr. Jacques Nessimian, premier à y résider.

Une petite communauté d'Arméniens catholiques s'était constituée également à Basra depuis 1908; elle était confiée aux soins de l'Abbé Hamazasb Derabramian, originaire de Seghert, décédé de mort naturelle pendant la guerre en 1917.

Dans le programme jeune-turc d'anéantissement étaient englobés les Arméniens de Bagdad et de tout l'Irak; le gouverneur Suleyman Nazimi avait constaté personnellement que les Arméniens de ce territoire arabe ne se différenciaient aucunement des

autres citoyens du pays, ni par la langue, ni par les sentiments. Aussi, n'avait-il pas voulu donner suite aux rapports qui avaient été préparés à ce sujet par quelques uns des émissaires du comité «Union et Progrès».

Cependant, après le transfert de Suleyman Nazimi à Mossoul causé par l'avance des armées britanniques qui venaient de débarquer à Chatel Arab, le lieutenant-gouverneur Zaïk bey ne manqua pas à son serment de jeune turc et il fit, comme ailleurs, emprisonner puis exiler bon nombre d'Arméniens du côté de Deir-el-Zor et de Ras el Aïn. Sur ce, poussé par des soupçons sans fondement et par des calomnies qu'il cherchait et accueillait volontiers, le gouvernement local se mit à persécuter les chrétiens en général et les Arméniens en particulier. Un premier convoi d'exilés de soixante personnes, parmi lesquelles se trouvaient par erreur ou intentionnellment quelques juifs et turcs, fut dirigé vers Mossoul pour être internés à Dersime (Vilayet de Mamouret ul Aziz). On chuchotait que d'autres caravanes plus importantes la suivaient, mais grâce à l'intervention de Von-der-Goltz Pacha, commandant en chef allemand, les exilés du premier convoi furent tous rapatriés à l'exception bien entendu de quelques arméniens, morts par suite des traitements connus en déportation.

A Bagdad même, la Cour Martiale agissait implacablement et condamna à mort quelques chrétiens; mais en comparaison d'autres villes de l'Empire, la poursuite fut moins rigoureuse. Pour ne pas avoir exécuté les ordres du comité central pour la suppression des Arméniens venus de tous les coins de l'Anatolie et concentrés à Deir-el-Zor, Ali Souad bey avait été déplacé et nommé lieutenant-gouverneur à Bagdad; aussi fut-il très correct à l'égard des Arméniens et les bruits au sujet de leur déportation cessèrent pour quelque temps.

Cependant, avant l'évacuation de Bagdad par les armées turques devant l'avance britannique, une première alarme de déportation alerta les chrétiens le 27 février 1917. Elle commença en fait par les prisonniers de guerre et par nos réfugiés qu'on exila dans les environs de Mossoul. Pendant ces opérations, on déplora la disparition de quelques notables arméniens. On doit cet acte au Gouverneur. Il s'agit de Memdouh bey, qui avait remplacé Ali Souad venu de Bitlis, dont il avait dû s'éloigner par suite de l'occupation russe. Il avait pris une part active dans les déportations et les massacres d'Erzéroum et d'Erzindjan et pour toute rémunération il avait été promu par Talaat au poste de Vali de Bagdad; il ne conserva cette charge qu'un mois seulement,

parce que, fuyant devant l'avance britannique il passa avec la même charge à Mossoul. On le trouvera plus tard à Izmir civil, où il continuera à s'engourdir du sang et des dépouilles des Arméniens après avoir cédé Mossoul aux troupes anglaises.

C'est le 11 mars 1917 que celles-ci entrèrent à Bagdad et de nombreux rescapés des déportations arméniennes y affluèrent, parmi lesquels des catholiques en bon nombre. Cette foule de réfugiés s'augmenta en 1918 de ceux venus de Perse. En effet, des combattants de Vaspouragan (Van) et des habitants arméniens et syriens de l'Azerbadjan persan se transférèrent alors en Irak. Les autorités militaires anglaises les logèrent sous des tentes dans le voisinage de Bakouha et pendant longtemps les soulagèrent avec bienveillance de toutes les souffrances qu'ils avaient endurées de la part des Turcs.

L'Abbé Nerses Sayeghian qui, au commencement de l'année avait dû remplacer le feu Vicaire Patriarcal Maghakian, comme nous l'avons dit plus haut, n'a rien épargné pour l'assistance morale et matérielle de ces malheureuses épaves d'Arméniens et il continua son œuvre avec plus de liberté encore après l'armistice, quand un conseil du Comité mixte d'Union Nationale fut constitué à Bagdad par les chefs religieux des trois communautés arméniennes. C'est avec les émigrés de Perse que le prêtre catholique Marc Stépanian (marié) arriva à Bagdad à la tête des réfugiés catholiques arméniens. Il fut logé dans notre presbytère où il fut l'objet de tous les soins de l'Abbé Sayeghian jusqu'à son rapatriement définitif. Nous écouterons ce prêtre quand il nous fera un exposé intéressant sur les événements dont furent victimes nos compatriotes de Perse pendant l'invasion turque.

b) Mossoul

Au commencement de Mars, Bagdad fut évacué par les Turcs et les Allemands qui se transférèrent à Mossoul. Le 11 du mois, les Anglais faisaient leur entrée à Bagdad, mais beaucoup de nos réfugiés avaient été internés par les Turcs à Mossoul. Ces pauvres gens, avec ceux de la ville, mendiaient dans un état de complet dénuement. Les Syriens catholiques se sont distingués dans l'assistance de ces malheureux. Ceux-ci étaient venus de Césarée, d'Erzéroum et de Mouch. A Sindjar un bon nombre avait trouvé un asile chez le chef des Yézidis, Ismaël bey, d'autres avaient été engagés par les autorités militaires turques pour des travaux de route loin de Mossoul. La famine n'a pas tardé à sévir dans cette ville, tenue sous une surveillance militaire de jour en jour plus

sévère à cause de l'approche des troupes britanniques qui avançaient après avoir occupé Bagdad et sa province. Les militaires Autrichiens avaient une toute autre conduite que les allemands à l'égard des Arméniens; ils leur distribuaient toutes sortes de denrées alimentaires et leur faisaient de larges aumônes, puisque tout était accaparé par les troupes turques: la chair des chiens, des chats et d'autres bêtes était recherchée et pas mal d'enfants de nos réfugiés tombèrent victimes de la voracité d'arabes indigènes qui devinrent ainsi anthropophages. Cependant, les morts de faim étaient plus nombreux parmi les réfugiés kurdes que parmi nos Arméniens, parce que les mères de famille arméniennes s'étaient offertes au service des maisons riches et elles gagnèrent leur vie suffisamment pour nourrir leurs enfants. C'étaient des femmes autrefois aisées, habiles en toutes sortes de travaux domestiques et manuels. Elles venaient d'Erzéroum, de Van et d'ailleurs; leurs maris et leurs enfants au-dessus de 12 à 15 ans avaient été massacrés en route et en dernier lieu en Djezireh et à Ras el Aïn. La campagne entre ces villes et Mossoul était couverte de cadavres d'Arméniens et des squelettes la jonchaient. Plusieurs réfugiés prenaient la fuite pour essayer de rejoindre les armées britanniques ou pour rentrer à Bagdad déjà occupée. Mais ceux qui s'étaient prêtés à cette œuvre de sauvetage furent arrêtés et pendus. Il ne manquait pas d'Arméniens de Mouch, de Kharpouth et d'autres villes, qui, sous des noms arabes passaient pour musulmans et rendaient en cachette de grands services à leurs compatriotes nécessiteux. Des boulangers, des distillateurs de pétrole, des domestiques de hauts fonctionnaires turcs, des femmes arméniennes mariées à des indigènes chrétiens. rivalisèrent dans l'œuvre charitable de secours et nos réfugiés furent, grâce à eux, soulagés de beaucoup. Metran (Monseigneur) Habra et Khas-Hanna Wehbé catholiques syriens méritent d'être signalés pour leur dévouement dans l'assistance de nos réfugiés.

Cette œuvre bienfaisante augmenta pendant la dernière année de la guerre. Au début de l'année 1918, après la mort du Sultan Rachid, le Sultan Mohammed Vahdeddine était monté sur le trône. Ayant pris en main le pouvoir de chef de l'armée à la place d'Enver, il avait accordé l'amnistie générale aux condamnés politiques. Avant qu'ils aient pu jouir du bénéfice de cette amnistie... la mort violente de ce Sultan due à Enver, présentée comme un suicide, a fait tout rentrer dans sa situation precédente Irak et nos réfugiés ne respirèrent librement qu'après l'occupation définitive de Mossoul le 6 novembre 1918. Ceci leur permettrait

d'attendre une amnistie plus radicale encore, celle de l'armistice générale des puissances alliées avec la Turquie. Partout, les Arméniens entraient dans une nouvelle phase de vie et l'assistance nationale en Irak s'organisait rapidement pour la recherche des rescapés survivants dans les villages et harems musulmans et pour les rapatrier à la première occasion favorable.

A cette œuvre en Irak, s'est distingué Basile Sabbaghian, arménien catholique d'Ourfa, qui, pour cette même raison finit par être tué dans les environs de Djeziré. Cet homme, noble et généreux a prodigué toutes les ressources de sa fortune au profit des réfugiés arméniens sans distinction, en s'offrant particulièrement au rachat d'enfants, de jeunes filles et de femmes retenus chez les musulmans.

Nous n'avons pas à déplorer de prêtres massacrés en Irak pendant la guerre.

IX. DIOCESE DE BROUSSE

A) LA SITUATION DANS LA VILLE DE BROUSSE

Brousse, ancienne Khoudavendiguiar, capitale importante de la Turquie, était le siège épiscopal du Diocèse de ce nom et avait pour territoire ecclésiastique les anciennes provinces de Bithynie, de Missia et une partie de la Phrygie; ses villes principales étaient Keutahia, Bilédjik, Moudania, Seuyud, Afion-Karahissar, Eskichéhir, Etrémik, Balikésir, Turkmen, Yénidjé, Panderma, Mouhaledj, Yénichéhir, Nycée (Tchinillik).

Par son voisinage avec la mer de Marmara et par conséquent avec Constantinople, Brousse fut une des dernières villes à recevoir l'ordre de déportation. Les autorités n'accordèrent aux Arméniens que trois jours pour partir; aussi n'eurent-ils pas le temps de vendre la moindre partie de leurs biens, même s'ils avaient des acheteurs, tout fut abandonné aux mains des Turcs. Quant aux maisons évacuées, on procéda avec un peu plus de forme administrative: le propriétaire arménien était traîné devant un magistrat où on lui faisait signer un document par lequel il déclarait avoir vendu sa propriété à un musulman en échange d'un paquet de billets de banque, mais à la sortie du bureau du magistrat un agent de police enlevait cet argent des mains de l'Arménien pour le rendre au magistrat: ainsi le même argent servait pour les opérations suivantes.

Déjà quelques centaines d'Arméniens les plus en vue ayant échappé à la surveillance des gardiens des déportés, étaient partis

isolément pour disparaître ensuite; c'était la formule employé par le vali pour ne pas dire que des malheureux avaient été massacrés. Les femmes et les jeunes filles étaient forcées de se faire musulmanes pour échapper au sort de leurs maris, pères et frères. Quoique les catholiques et les protestants eussent été autorisés à rester en ville, ils avaient cependant reçu l'ordre de partir et plusieurs d'entre eux avaient été expédiés.

A la suite des observations faites par les Américains, le Vali avait promis que les arméniens de ces deux catégories seraient laissés tranquilles et que ceux déjà déportés «par erreur» seraient rappelés. En fait, la déportation des hommes avait déjà eu lieu; depuis cet avertissement les femmes protestantes furent épargnées. Quant aux catholiques, déportés aussi peu nombreux que les protestants, ils furent tous tués; les hommes et femmes, autorisés à rester en ville dûrent s'enfermer dans leurs foyers.

Ce même vali ne cacha pas l'intention du gouvernement d'exterminer toute la race arménienne et finit par déclarer franchement à ceux qui s'y intéressaient: «Nous sommes décidés à nous débarrasser une fois pour toutes de ce cancer qui ravage notre pays. Il a été notre plus grand danger politique, mais nous ne nous en sommes jamais rendu compte aussi bien qu'à présent. Il est vrai que beaucoup d'innocents souffrent avec les coupables mais nous n'avons pas le temps de faire des distinctions. Nous savons qu'il en résultera une perte économique pour nous, mais cela n'est rien par rapport au danger auquel nous échappons en agissant de la sorte». C'est à la suite de pareilles réponses faites à ses démarches réitérées que l'Evêque arménien catholique après son dernier entretien avec ce gouverneur, rentré à son Evêché tout ému, succomba subitement à une crise cardiaque pendant la nuit du 25 Juin.

B) KEUTAHYA

Cette ville n'a pas été évacuée de ses habitants arméniens pendant toute la durée de la guerre; au contraire, elle a hospitalisé grand nombre de déportés des villes d'Eskichéhir, de Bilédjik, d'Adapazar, de Konia, d'Afion-Karahissar, d'Ankara, de Bahtchédjik, d'Izmid (Nicomédie), de Kartal et Pentik (faubourgs asiatiques de Constantinople). En plus, des Turcs éloignés d'Erzéroum devant le danger russe, y avaient été abrités en bon nombre.

Aussi, tous les établissements publics: écoles, bains, hôtels et khans étaient bondés de réfugiés. La plupart des déportés arméniens avaient pu s'y réfugier en échappant à la surveillance dans

les gares des chemins de fer et les turcs indigènes qui s'en apercevaient étaient bien disposés à leur égard.

Cette bienveillance particulière et l'exemption elle-même de déportation, Keutahya les doit à son Moutassarif, Fouad Pacha, qui, au reçu de l'ordre général pour l'expulsion des Arméniens, a assuré le gouvernement central qu'il n'y avait personne de dangereux parmi les Arméniens de son district et qu'il se chargeait de toute la responsabilité.

Cependant, de 20 à 30 personnes des plus soupçonnées furent arrêtées et exilées à Konia. L'un d'eux, surnommé par les Turcs eux-mêmes, K a m a l i (portant le sabre) fut soumis en cette ville à des bastonnades pour lui arracher les noms de ses collègues Tachnags. Il préféra mourir sous les atroces tortures plutôt que de trahir ses collègues.

Si trois ou quatre personnes s'étaient trouvées de la catégorie du K a m a l i, les Arméniens de Keutahya auraient certainement subi le même sort que ceux des autres villes d'Anatolie. A part cet homme, il n'y eut pas à déplorer d'autres pertes. Les 20 à 30 exilés purent presque tous rentrer dans leurs foyers.

En Octobre 1918, à l'annonce de l'armistice, tous les réfugiés arméniens commencèrent à rentrer chez eux.

Ce n'est qu'en 1918, le 12 Septembre, que des Tchétés turcs reparurent à Keutahya, quand les armées grecques étaient engagées contre les troupes kémalistes. Même à cette époque (nous en parlerons dans les notes de l'après-guerre) les Turcs indignènes de la ville de Keutahya prirent sérieusement la défense des Arméniens contre ces Tchétés.

C) BAHTCHEDJIK (BARDIZAG), IZMID (NICOMEDIE) ET PANDERMA

Les Arméniens de ces villes, situées sur les bords de la Mer de Marmara, gardaient leur langue nationale, à l'exception des autres villes de ce Diocèse de Brousse. Pour cette raison, le voisinage de Constantinople ne valut pas pour les exempter des mesures générales de l'époque. Aussi de Bardizag et de Nicomédie surtout, les Arméniens furent-ils tous exilés, comme partout ailleurs.

Cependant, les Pères Méchitharistes de Venise, qui administraient la Paroisse catholique à Bardizag et avaient leur école pour les garçons, ainsi que les Religieuses arméniennes catholiques de l'Immaculée Conception qui dirigeaient l'école pour les filles, obtinrent seuls le permis de rentrer à Constantinople sur l'intervention efficace du Sénateur arménien catholique Yéram effendi

Yeramian auprès de Talaat, qui se servait de ses bons services dans la charge de Questeur du Sénat.[133])

Nicomédie subit le même sort que Bardizag; malgré la promesse donnée par Talaat à l'Ambassadeur américain d'exempter de la déportation tout au moins les Protestants arméniens, le gouvernement local fit attendre ces derniers pendant une semaine au grand air, hors de la ville et ensuite il les fit partir vers Konia et ailleurs.

Un rapport allemand du 11 Juin 1915 écrit à propos du traitement des Arméniens de Nicomédie et des villes voisines: Les persécutions des Arméniens eurent lieu dans des circonstances terribles; 2.000 maisons de Bahtchédjik,. 600 d'Osman bey, 65 familles de Deungoeul, 1000 familles de Saboundja, de 6 à 7000 de Kartbélène subirent les atroces mesures de déportations.

Mgr. Dolci, Délégué apostolique à Constantinople qui suivait avec intérêt le sort de tous les Arméniens, en particulier de ceux d'Ankara et de ses environs, communique à l'Ambassadeur allemand la requête d'un Arménien datée du 15 Août 1915, où il parlait de la déportation de ses compatriotes, dont une partie avait pu s'arrêter à Eskichéhir avec deux prêtres; il demandait qu'ils soient retenus et gardés dans cette ville ou qu'ils soient rapatriés. La promesse obtenue par l'Ambassadeur ne fut pas respectée et tous les Arméniens grégoriens, catholiques et protestants furent poussés vers l'intérieur en différentes directions. Des aumôniers catholiques allemands firent l'impossible pour assister de près ces malheureux. Le Prince Hohenlohe écrivit le 24 Août qu'il avait réussi à obtenir des odres exceptionnels pour ceux d'Ankara, mais comme nous le verrons plus loin, tout ordre de ce genre ne consistait, qu'en de vaines promesses évasives pour paralyser tout essai d'intervention étrangère.

Panderma fut plus heureuse que les autres villes maritimes pour les Catholiques arméniens; le Curé de ceux-ci, l'Abbé Jean-

[133]) Nous rencontrons des déportés de Bardizak dans le désert vers Der-el-Zor; un enfant à peine âgé de dix ans, s'était enterré dans le sable sur la route entre Sebka et Hamam, à dix heures de distance de Der-el-Zor, pour chercher à faire revenir sur leurs pas des déportés dirigés vers cette ville. L'enfant ne pouvait pas parler, sa langue avait été coupée. Mais par des gestes il faisait comprendre que plus bas (à Der-el-Zor) on allait les massacrer; et ses mouvements éloquents et muets en même temps ne prenaient fin que quand il avait décidé les hommes à faire demi tour. Il se terrait ensuite de nouveau dans le sable, et il s'y cachait pour attendre de nouveaux arrivants. Cette sublime générosité d'un enfant de dix ans qui n'avait pas la faculté de parler, devrait entrer dans l'histoire, mais malheureusement on n'en a pu avoir le nom.

Baptiste Mouradian, élève du Séminaire catholique de Munich, connaissait bien la langue allemande et avait pu ainsi obtenir l'exemption de ses ouailles de la tourmente générale. Aussi a-t-il pu rester dans sa paroisse avec les Religieuses arméniennes de l'Immaculée Conception qui continuèrent leur école jusqu'à l'époque des événements de Smyrne après l'armistice, et passer ensuite par ordre de notre Patriarcat en Thrace Orientale et s'y engager à l'assistance des réfugiés et orphelins arméniens.

D) BILEDJIK

Nos catholiques de Bilédjik jouissaient d'une assistance particulière au point de vue scolaire et paroissial. Ils avaient leur église avec presbytère et établissements scolaires pour garçons et filles. Notre Curé, l'Archiprêtre Joseph Bariguian a pu rester sur place durant la guerre grâce à ses amitiés spéciales avec les chefs jeunes turcs auxquels il avait rendu de grands services pendant son ministère de Vicaire patriarcal avec Murackassat (attributions civiles) à Smyrne, à l'époque des poursuites hamidiennes contre les jeunes turcs dont les chefs étaient exilés dans les provinces d'Anatolie.[134]) On a entendu ici annoncer publiquement ce qui était prescrit pour toutes les villes à évacuer d'Arméniens: des crieurs avaient averti à haute voix dans les rues les citoyens turcs de ne cacher ou de n'aider en aucune façon les Arméniens pour les soustraire aux mesures prescrites contre eux, sous peine de subir le même sort.

Nous n'avons rencontré aucun survivant de cette ville, mais on a su d'Eskichéhir et de Konia la lente agonie sur les routes de déportation et sur les lignes de chemins de fer.

E) ESKICHEHIR

Cette ville située sur la ligne de chemin de fer d'Ankara, fut une étape importante pour les arméniens qui furent déportés par les trains de cette ligne. Le Curé arménien catholique qui fut autorisé à y rester avec ses fidèles pendant toute la durée de la guerre, malgré une grave maladie chronique, nous en a rapporté des détails déchirants qui ne firent que confirmer les notices re-

[134]) Les dirigeants du Comité «Union et Progrès», dont le centre était à Salonique, malgré la surveillance sévère contre eux, purent pénétrer déguisés, à Constantinople et ailleurs et préparer la révolution en Turquie. A Smyrne, l'Archiprêtre Bariguian, en a rencontré déguisés en cireurs, en portefaix et il les a aidés dans les limites des lois sans les trahir: Tallaat, Enver et d'autres en étaient des bénéficiaires.

Mgr. Pascal Djamdjian

Evêque de Brousse

cueillies partout ailleurs sur les perquisitions, le désarmement et l'exil avec tous les sévices qui les accompagnèrent d'après le programme des mesures prises contre les Arméniens. Il se prêta cependant à soulager avec dévouement la misère des malheureux en attente de trains de transport exposés soit au grand soleil soit aux rigueurs des saisons d'automne et d'hiver qui suivirent les premières déportations. Il ne craignit pas d'élever la voix contre certains actes d'agents du gouvernement ou de la populace turque. Ses fréquentes démarches, auprès des autorités locales furent considérées comme bien audacieuses pour l'époque, où ces autorités n'avaient d'autre ordre que d'agir contre des foules sans défense destinées à la mort.

Les conditions des transports en chemins de fer sur ces lignes étaient particulièrement cruelles; des masses de femmes et d'enfants surtout, entassés dans des fourgons à bestiaux, ne savaient où poser les pieds; ils se jetaient les uns sur les autres de sorte que les petits enfants se sentant étouffés, poussaient des cris de désespoir; arrivés aux gares, ils ne demandaient que de l'eau et quelque chose à manger.

Les lignes ainsi congestionnées tout le long du chemin, à chaque station on retenait les wagons durant des périodes indéfinies d'attente; parfois on faisait descendre des trains les foules en déportation pour les garder sans délai fixe sur de hauts plateaux au grand air sans nourriture et sans abri. Le nombre de déportés de chaque transport s'élevait à 2 ou 3.000 et ce furent des centaines de mille qui se succédèrent et qui, après les souffrances dans les fourgons de transport, devaient traverser à pied des montagnes à chaque tête de ligne. C'était un voyage d'agonie comme l'attestèrent même des témoins oculaires allemands qui se trouvaient sur la ligne. Cette agonie était volontairement prolongée par des aller et retour sur le même parcours d'une ville à l'autre des mêmes masses de déportés, pour obliger les jeunes femmes à se rendre aux Turcs qui accouraient à chaque arrêt de trains pour les réclamer pour leur harems et services; pour les faire apostasier ou mourir de privations. Nous verrons cette façon de transport dans le cas de nos religieuses déportées plus tard d'Ankara.

Cependant, des épisodes d'aide et de sauvetages inattendus ne manquèrent pas; des équipes de jeunes gens arméniens déguisés, d'accord avec des chefs de gare et des conducteurs de leur nationalité arrivaient parfois de nuit et faisaient arrêter les trains par des signaux convenus en des endroits déserts et hors de surveil-

lance. Ils s'en approchaient alors pour emporter sur leur dos des femmes, des vieillards et des enfants aussi nombreux qu'ils pouvaient; devant certains ravins, ces dévoués et courageux fils de la nation martyre se plaçaient les mains par terre, l'un après l'autre, de façon à former une échelle pour faire descendre sur leurs dos les foules à sauver; l'œuvre terminée, de nouveaux signes convenus laissaient les trains poursuivre leur voyage. Antoine Afker, noble arménien catholique, chef de gare à Konia, se distingua admirablement avec d'autres subordonnés arméniens dans cette œuvre de sauvetage et d'assistance de nombreux déportés.

L'Abbé Kalepdjian portait parfois clandestinement et déguisait sur place quelques uns de ces rescapés, ainsi que ceux arrêtés à Eskichéhir et leur distribuait toutes sortes de secours qu'il quêtait auprès des familles grecques et arméniennes catholiques de son district qui ne furent déplacées que pendant la guerre greco-turque après l'armistice. L'encombrement des différentes stations de la ligne fut porté à son paroxysme du mois de Juin jusqu'au 11 Septembre 1915.

F) NECROLOGIE

105. Monseigneur Pascal Djamdjian, né à Samatya Constantinople en 1847. Elève du collège urbain à Rome, il y a été ordonné prêtre en 1872. Promu à l'Episcopat du Diocèse de Mouch en 1883, il en a été transféré à celui à Brousse en 1886, le 14 Octobre.

X. DIOCESE D'ANGORA (Ankara)

A) ANKARA

1. Situation et événements

Ce diocèse contenait les anciennes régions de Galitia, de Paphlagonie, de Honordes; ses villes principales dans l'actuelle circonscription étaient: Yozghat, Safranbolou, Bolou, Ereyli, Torbali, Beypazar, Nalli-han, Castamouni, Kerkchéhir, Sivrihissar, Tchanger, Inébolou.

Les Arméniens d'Ankara étaient en majorité catholiques (de 15.000 à 20.000). Ils ne parlaient même pas l'arménien; ils étaient de langue turque et dans les registres du gouvernement ne figuraient que sous le nom de «Catholiques». Aussi ils se tenaient de tout temps à l'écart des questions politiques et ils ne pouvaient pas être impliqués en de pareils mouvements.

Aussi les Jeunes-Turcs eux-mêmes les regardaient comme des

citoyens très fidèles à l'Empire et de conduite irréprochable dans leurs rapports avec les musulmans. Le Vali d'Ankara, par conséquent, ainsi que le commandant des forces militaires et le chef de la Police étaient d'accord avec les notables turcs pour ne pas les molester. Mais les autorités centrales ayant décrété l'extermination de tous les Arméniens, destituèrent et le Vali et le chef de la Police et les remplacèrent par d'autres qui se firent les instruments dociles et inexorables du gouvernement jeune turc dans l'exécution des ordres donnés.

Ce fut d'abord un nombre restreint de notables arméniens, sans distinction de confession, qui furent arrêtés vers la fin de juillet 1915; les catholiques furent peu après relâchés, ce qui leur laissa espérer des égards particuliers. Mais on les obligea ensuite tous, Grégoriens et Catholiques, y compris les femmes et les enfants à se faire enregistrer au bureau de Police.

Aussitôt que l'enregistrement fut terminé, on commença la déportation des seuls Grégoriens pour faire croire que les Catholiques seraient exemptés pour toujours. Mais le dernier Vendredi du mois d'Août, tous les hommes catholiques furent arrêtés, y compris l'Evêque Monseigneur Grégoire Bahabanian et les nombreux prêtres.

2. Démarches du Patriarcat à Constantinople alerté par des nouvelles clandestines

La nouvelle en fut communiquée au Patriarcat par un Grec, arrivé clandestinement à cet effet à Constantinople. C'était tard, un samedi soir, le 26 août. On n'a pu que prévenir le Délégué Apostolique qui cependant s'empressa de faire des démarches immédiates d'après les renseignements reçus. Monseigneur Dolci, qui avait pu avoir des assurances de la part du Gouvernement central pour cette population à laquelle s'intéressait beaucoup un excellent aumônier catholique allemand le R. P. David, fut surpris de cette nouvelle inattendue. Il téléphona tout de suite à l'Ambassade autrichienne qui se trouvait en sa résidence d'été à Thérapia pour lui fixer un rendez-vous le lendemain. Ensuite, il recommanda à Monseigneur Naslian, porteur de la nouvelle, de dire à Monseigneur le Patriarche Terzian d'aller trouver avec tous les Evêques présents à Constantinople le prince Hohenlohe, Ambassadeur d'Allemagne. «Celui-ci est de la noblesse, dit-il, et par là il est plus porté à des sentiments de compassion en de pareils cas. Il faut seulement savoir l'émouvoir. Allez tous en-

semble, expliquez-lui l'urgence d'une intervention efficace, sans quoi tout serait perdu.»

Le lendemain 29 Août, dernier dimanche du mois, le P. Toumayan, ami de l'Ambassade à cause de sa connaissance de la langue allemande, obtint une audience pour le Patriarche et ses Evêques. A l'heure fixée, étaient à l'Ambassade: Monseigneur Augustin Sayeghian, Archevêque d'Alep, Locum Tenens du Patriarcat auprès de la Sublime Porte, Monseigneur Jean Naslian, Evêque de Trébizonde. Monseigneur le Patriarche exposa le premier en des termes émus le cas de l'unique Diocèse qui nous restait encore intact en Anatolie. Il fit ensuite l'éloge de la population digne d'égards particuliers à tous points de vue et estimée par les musulmans eux-mêmes. Monseigneur Rokossian, vieillard d'une prestance bien impressionnante, se jeta en pleurant aux pieds du Prince, le suppliant de lui faire la grâce d'une intervention immédiate; le Prince, visiblement ému, le releva en l'apaisant. Monseigneur Sayegh fit un exposé de toutes ses démarches auprès de la Sublime Porte, restées sans résultat; Monseigneur Naslian raconta l'arrivée de l'émissaire grec d'Ankara porteur des dernières nouvelles les plus certaines.

Le Prince saisi ainsi de la gravité du cas, promit de faire les démarches nécessaires malgré le jour férié du dimanche.

Le Délégué Apostolique à son tour mis au courant de ces démarches, avait intéressé à l'affaire les deux Ambasades d'Allemagne et d'Autriche, en les engageant à avoir des égards pour cette ville qui se trouvait au centre du pays et dont la population était connue en Europe par suite de relations plus fréquentes et de son nombreux clergé élevé surtout en France et à Rome.[135])

---

[135]) L'Ambassadeur, comme il l'avait promis, s'empressa après notre départ de communiquer à Talaat par téléphone l'objet d'une visite qu'il voudrait lui faire; celui-ci le pria d'attendre à l'Ambassade même où il allait venir en personne. De fait il y vint, porteur de documents et il l'assura avoir retiré les ordres de déportation pour les Catholiques d'Ankara en lui promettant d'envoyer copie des contre-ordres donnés à ce propos. Il déclara ensuite que «les mesures contre les Arméniens en général avaient cessé puisque n'existait plus de Question Arménienne».

M. Gœppert, employé de l'Ambassade fut chargé de faire part au Patriarcat de ces déclarations du Ministre de l'Intérieur. Au coup de téléphone donné immédiatement par celui-ci, M. Houssig, secrétaire laïc de la chancellerie, se présenta de la part du Patriarcat. A son tour, il rapporta à Mgr. Sayeghian, Locum tenens pour les affaires civiles, la communication rassurant le Patriarcat sur le sort des Catholiques arméniens... L'Ambassadeur avait demandé au Patriarcat un rapport écrit qui devait lui être remis incessamment. Mgr. Terzian, Patriarche, priait le Prince d'obtenir des dispositions analogues à celles d'Ankara pour son ancien Diocèse d'Adana. Le 2 Septembre, Talaat, en réponse à ces requêtes et rapports, remettait la traduction en langue allemande de trois ordres télégraphiques

Dans l'après-midi arrivait au Patriarcat un rapport en langue allemande, donné par le Ministre de l'Intérieur sur le traitement des Arméniens déportés en général et de ceux d'Angora en particulier. Il disait qu'on distribuait des biscuits à tous (des baksimates, pains séchés au four) et assurait que des ordres avaient été donnés par dépêche aux autorités d'Angora en faveur des Catholiques.[136])

Malgré tout, beaucoup d'hommes avaient déjà été déportés et entre temps un second convoi assemblé à la station est expédié. On s'attendait au même sort des premiers déportés grégoriens. Des tanneurs et des bouchers attendaient à Assi-Yozghat, les premiers avec des couteaux de forme circulaire et les seconds avec des hachettes. Des chariots pleins de bêches et de pioches suivaient la caravane pour combler les fossés où devaient disparaître les massacrés. En voyant tous ces préparatifs, les déportés ne se firent pas d'illusions; ils se rendirent compte qu'on s'apprêtait à les tuer. Aussi ils marchaient en silence, ne faisant que prier et récitant surtout le chapelet et les litanies. Arrivés à l'endroit susmentionné, en face des massacreurs, les prêtres demandèrent dix minutes de grâce pour accomplir leur devoir religeux; les 10 minutes accordées et au moment où tous s'étaient agenouillés et faisaient les derniers actes de préparation à la mort, un cavalier apparut soudain, tenant en main un papier et criant: «Vive le Sultan! Il vous accorde la vie et la liberté.» A cette annonce, les massacreurs se dispersèrent mais nos déportés, liés les uns aux autres, deux à deux, poursuivirent leur calvaire pour subir le massacre blanc, c'est à dire la mort lente de la déportation jusqu'en Cilicie et Alep. Les vieux et les malades succom-

---

donnés par lui aux autorités de la Province d'Ankara; ces ordres étaient sans date mais il faisait croire qu'il les avait expédiés le 21 août, jour même de la visite à l'Ambassade. Cependant, le 20 Août, l'Evêque, le clergé, les Religieuses et les Catholiques d'Ankara se trouvaient déjà en route d'exil (Rapport de l'Ambassadeur Hohenlohe du 4 septembre 1915).

[136]) A Ereyli et Akchéhir situées entre Eskichéhir et Konia, les déportés arméniens profitèrent, semble-t-il, plus que ceux d'Ankara de ces dispositions du Gouvernement. Déportés plus tard vers Konia, ils purent transporter tout ce qu'ils avaient d'habits, d'argent, de bijoux et tout genre de nourriture. Installés aux alentours de Konia, non seulement ils purent suffire à leurs besoins mais il eurent même la liberté de faire du commerce entre eux et avec ceux d'autres villes, d'Ankara même, qui étaient arrivés en état de complet dénuement. Le gouverneur de Konia, par ailleurs avait reçu le 24 août 1915 l'instruction suivante à laquelle faisait allusion le rapport du Ministère de l'Intérieur en faveur des Angoriotes: «Il faut avoir des soins particuliers pour les déportés arméniens d'Ereyli; qu'on leur distribue des olives et des baksimates; les frais en seront remboursés par le Gouvernement».

bèrent à mesure que se prolongeait la route, de sorte qu'à l'arrivée à Alep, la caravane était bien décimée. Nous dirons dans les notes de Césarée, comment l'Evêque et quelques prêtres ont pu rejoindre Alep. Le jour même où se passait ce drame à Assi Yozghat, les femmes, les filles et les enfants de la ville d'Angora furent dirigés en hate vers la gare du chemin de fer et furent enfermés comme des bestiaux dans les hangars, les magasins et les granges ignorant complètement le sort des hommes. Elles ne tardèrent pas à être dispersées dans des directions différentes en compagnie de soldats turcs. Les quelques femmes et jeunes filles qui acceptèrent l'islamisme furent ramenées en ville et confiées à des notables turcs, leurs enfants circoncis et placés dans des orphelinats turcs. Un bon nombre suivit la route des précédents convois et en laissant chaque jour des morts sur le chemin de leur calvaire, elles arrivèrent à Alep pour y être dispersées dans les différentes villes de la Syrie et de la Palestine. On complétera ces notices dans celles des Sœurs de cette ville qui furent témoins de toute la tragédie.[137])

B) YOZGHAT

La mission ou Paroisse catholique de Yozghat était assez florissante quand le 14 août 1890 elle fut dévastée par un ouragan extraordinaire: des pluies diluviennes, bientôt transformées en de

---

[137]) (Extrait de mon journal personnel).

Après des notes sur les nouvelles et démarches à l'Ambassade allemande et les résultats obtenus, j'ajoute:

1er septembre: Les nouvelles d'Ankara parvenues aujourd'hui étaient bien tristes. Nos catholiques, disait-on, auraient été déportés et tués comme des agneaux muets.

2 septembre: Des nouvelles récentes arrivèrent sur la déportation des femmes; celles-ci séparées de leurs maris, auraient été exilées en chemin de fer par groupes, en même temps qu'un rapport, de l'Ambassade allemande, communiquait au Patriarcat des résultats rassurants sur les démarches faites à ce propos.

3 septembre: Ces nouvelles de massacres de nos catholiques d'Ankara arrivèrent encore aujourd'hui, qui annonçaient toutefois que la première rigueur ayant été adoucie, quelques uns de nos catholiques auraient pu rester en ville. On a entendu dire que le Gouvernement local aurait fait parvenir à nos déportés six chariots vides et trois pleins de pain.

4 septembre: Mgr. Dolci est allé voir l'Ambassadeur allemand pour le prier d'envoyer à Ankara un des aumôniers militaires allemands pour l'assistance religieuse des catholiques qui s'y trouveraient encore.

5 septembre: J'ai accompagné Monseigneur le Patriarche dans sa visite à l'Ambassadeur autrichien à Yéni Keuy pour l'intéresser au sort de nos catholiques d'Ankara. 27 Octobre: Je relate la remise par Mgr. Dolci de la lettre de S. S. Benoît XV à S. M. le Sultan Rechid, protestant contre les massacres des Arméniens et l'invitant à la clemence et à l'équité d'esprit d'un souverain à l'égard de ses sujets. Je parlerai de cet important document dans la IVème partie de ces Notes et j'en rapporterai le texte dans l'Appendice.

véritables torrents, traversèrent la ville entière et emportèrent maisons et habitants. Notre Curé, l'abbé Joseph Kermizian avait réussi à se mettre hors de danger quand il se rappela avoir laissé au Presbytère plusieurs de ses enfants de chœur. Ceux-ci, sans se douter du danger, étaient en train de préparer la Chapelle pour la fête de l'Assomption. Soudain, les eaux furieuses firent irruption dans la maison et l'ébranlèrent jusque dans ses fondations. Terrifiés, les enfants se mirent à pousser des cris. Alerté par ces cris, l'Abbé Kermizian revient aussitôt sur ses pas et parvient à sauver les enfants. Mais au cours de ce sauvetage il ne prend pas garde au danger et il est emporté par les flots qui augmentent sans cesse. Il mourut ainsi victime de son devoir. Le diocèse a longtemps déploré sa fin tragique, parce qu'on ne pouvait le remplacer par d'autres curés permanents.

Parmi les garçons sauvés par le courageux Abbé Kermizian, l'un Joseph Bariguian (Mihran de son nom de baptême) rejoignit au Séminaire arménien de Constantinople et de Rome, son cousin Jean Nalbandian. Tous les deux seront, par la suite, ordonnés prêtres pour le diocèse d'Ankara. Nous verrons plus loin un important rapport de l'Abbé Jean Nalbandian sur la situation, après l'armistice, de nos dicèses d'Ankara, de Césarée et de Brousse, qu'il a pu visiter en mission spéciale. L'Archiprêtre Joseph Bariguian, comme nous l'avons déjà vu, fut vicaire patriarcal à Smyrne, avec attributions civiles et Curé de Bilédjik, pendant la grande guerre.

Depuis 1890, la Paroisse de Yozghat ne fut desservie que périodiquement par des prêtres envoyés d'Ankara à l'occasion des grandes fêtes.

Pendant la Grande Guerre, le peuple arménien de Yozghat a connu un calvaire exceptionellement atroce.

En juillet 1915, le vice-gouverneur général d'Ankara Atif Bey rappela le Moutassarif de la ville de Yozghat, celui-ci s'étant déclaré hostile au programme de massacre des Arméniens élaboré par les pouvoirs supérieurs. Ce fut le Caïmacam de Boghasli, le nommé Kémal, qui fut envoyé à Yozghat comme Moutassarif. Kémal, natif de Van, nourrissait une haine implacable contre les Arméniens. Aussitôt qu'il eût pris possession de son poste, il jura sur la tête de son prophète Mahomet qu'il ne laisserait pas un seul arménien vivant à Yozghat. Il choisit comme exécuteur de ses ordres le commandant de la gendarmerie locale, Chukri bey, âgé de 65 ans. Il fit déporter les 9000 Arméniens mâles de Yozghat avec, à leur tête, l'Evêque Nersès Danièlan (Grégorien) dans une

vallée près de Yozghat où il fit rassembler tous les Arméniens mâles de l'arrondissement: 42.000 hommes y furent atrocement massacrés.

Kémal fit ensuite, par la voie des crieurs, porter à la connaissance des femmes et des enfants qu'ils pouvaient se mettre en route pour aller rejoindre leurs maris et leurs pères à Alep, en Syrie. Ainsi, un cortège de 6400 femmes et enfants — dont 4000 en voitures et chariots et le reste à pied sous la surveillance de 80 gendarmes — se mit en route. Mais arrivé dans une plaine un peu éloignée de la ville, le cortège s'arrêta. Trente femmes turques, amenées préalablement, se mirent à fouiller ces pauvres malheureuses et leur enlevèrent tous les objets précieux qu'elles emportaient. Ainsi dépouillées de leurs ultimes richesses, elles furent conduites sur une colline des environs de la ville où les attendaient 12.000 villageois turcs. Le commandant de la gendarmerie leur ordonna de choisir pour leur harem 250 jeunes femmes et jeunes filles. Après cette rafle, ce fut une vision apocalyptique; cette foule sanguinaire se jeta sur les pauvres malheureuses, les massacrant avec des haches, des pelles et d'autres instruments aratoires. Carnage immonde: il coupèrent en deux les enfants, ouvrirent le ventre des femmes pour y chercher les bijoux et l'or que ces pauvres créatures pouvaient avoir avalés pour les soustraire à la rapine de leurs bourreaux. Repus, comme des oiseaux de proie, ils laissèrent les cadavres nus, sans s'en occuper d'avantage, en proie aux chiens et aux loups. Mais des pluies torrentielles survinrent qui charrièrent les cadavres et les ossements jusque sur la chaussée principale de Yozghat. Et lorsque Talaat Pacha, ce génie diabolique des massacres, passant par Yozghat pour se rendre compte de l'exécution ponctuelle de ses ordres, vit les cadavres sur les bords de la route, il ordonna immédiatement de les jeter dans les fossés et de les couvrir.

Le commandant de la gendarmerie, Chukri bey, nullement effrayé du résultat de son œuvre, disait que le «Cheikh ul Islam avait décidé d'exterminer les Arméniens, traîtres de la patrie; que le Khalife l'avait ratifié et que le Ministre de l'Intérieur en avait donné l'ordre d'exécution.»

C'est Talaat qui fut l'ordonnateur et le premier responsable des massacres. A son arrivée à Berlin, il y fut décoré par l'Empereur Guillaume II. Mais c'est également à Berlin qu'il tomba sous les balles vengeresses du jeune étudiant arménien Teylérian. Les juges allemands acquittèrent celui-ci. Voulaient-ils montrer par là que les Allemands désapprouvaient les massacres? C'était

Mgr. Grégoire Bahabanian

Evêque d'Ankara

bien le moment! L'Allemagne vaincue ne pouvait pas justifier les actes de l'Allemagne alliée des Jeunes-Turcs, des massacreurs d'Arméniens.

Nous savons par ailleurs que l'Allemagne belligérante recevait le bronze et les autres métaux des ustensiles ménagers de centaines de milliers d'Arméniens massacrés; elle recevait le bronze des milliers d'Eglises et couvents arméniens pour en faire des canons. Un aveuglement volontaire couvrait cette bonne aubaine!

Le Moutassarif Kémal, de Yozghat, fut l'unique bourreau jeune turc qui fut traduit en conseil de guerre allié après l'armistice, condamné à mort et pendu à Constantinople.

L'avocat Léon Ramzi (Ättar-Mighirian) cousin de l'Abbé Nalbandian, l'avait dénoncé comme un bourreau exceptionnel. Mais le peuple turc le considéra comme un martyr victime pour sa patrie; à ses funérailles, qu'il organisa avec une solennité et une pompe extraordinaires, il fit des remontrances publiques sous les yeux des Alliés, maîtres de Constantinople.

Il est à noter que lors des déportations de Yozghat, un groupe de valeureux jeunes gens parvint à prendre le maquis et à se réfugier dans les fôrets du Tchat, près de la ville; ils s'y défendirent contre toute attaque de bandes turques et ils protégèrent beaucoup de déportés en les sauvant et parvenant à les envoyer en des localités sûres. Ils résistèrent jusqu'à l'armistice aux poursuites turques et ils ne voulurent rendre leurs armes qu'au général Allenby. Celui-ci les félicita de leurs actes héroïques. Après l'armistice, un autre petit groupe voulut se rendre à Yozghat, mais il fut arrêté par les gendarmes turcs et conduit à la prison de Césarée où les trouva, lors de sa mission inspectorale, l'Abbé Nalbandian, et grâce à la protection qu'il leur accorda, il facilita leur évasion; c'est ainsi qu'ils furent sauvés.

C) NECROLOGIE

106. Georges Ekizian, né à Angora le 20 décembre 1838, ordonné prêtre au séminaire Diocésain le 2 février 1867. Au cours de la déportation, il rendit son dernier soupir, à peine, arrivé à Konia.

107. Pascal Alagueozian, né à Angora, le 2 juin 1847, ordonné prêtre au séminaire diocésain le 2 décembre 1872, mort sur la route de la déportation.

108. Clément Djimdjimian, né à Angara en avril 1850,

ordonné prêtre au séminaire diocésain le 2 avril 1874, mort à Alep, par suite des souffrances endurées pendant la trajet.

109. Jean Tchiydémian, né à Angora en avril 1857. Ordonné prêtre au séminaire diocésain le 4 avril 1883, mort à Alep, également très malade au cours de la déportation.

110. Clément Kahvédjian, né à Angora le 2 septembre 1864. Ordonné prêtre au Grand Séminaire d'Orléans le 8 septembre 1890. A son arrivée à Alep, il fut déporté à Deir-el-Zor. et massacré.

111. Georges Vétenian, né à Angora le 7 juillet 1870. Ordonné prêtre au séminaire de Clermont le 12 juin 1892. Mort à Islahié pendant la déportation, exténué par la fatigue du trajet et les mauvais traitements.

112. Joseph Polatian, né à Angora le 16 janvier 1864. Ordonné prêtre au séminaire de Clermont le 12 juin 1892. Mort dans la traversée des monts Taurus.

113. Joseph Kazian, né à Angora en 1889. Ordonné prêtre au collège Urbain à Rome. Mort dans une écurie sur le chemin de Dair-el-Zor par suite de mauvais traitements.

114. Jean Tokatlian, né à Angora en 1899, ordonné prêtre au Séminaire de Saint Louis à Constantinople en 1914. Massacré à Deir-el-Zor.

115. Joseph Maksoudian, né à Angora en 1858, ordonné prêtre à Constantinople en 1888. Mort à Alep par suite des souffrances de la déportation.

a) Cas singulier de l'Abbé Khambourian

L'un de nos Prêtres déportés d'Ankara, l'Abbé Paul Khambourian, mérite une mention spéciale parmi plusieurs autres laïcs d'Ankara et d'ailleurs qui furent sauvés grâce à des manoeuvres clandestines et charitables de militaires et civils turcs bienveillants.

L'Abbé Paul Khambourian, de riche famille et, par là, muni de larges moyens pour se dérober à la surveillance des gendarmes d'escorte de la caravane en déportation, réussit à se déguiser en officier turc et put ainsi revenir à Konia et de là à arriver à Constantinople en chemin de fer. Il se tint caché dans cette ville pendant plusieurs semaines jusqu'à ce que sa barbe, qu'il avait dû raser, eût repoussé. Il se rangea ainsi, revêtu d'une nouvelle soutane, parmi le clergé diocésain du Patriarcat et il fut nommé plus tard Curé à la Cathédrale de Sainte Marie de Péra.

Prêtre sérieux et de haute culture, après avoir traversé bien des épreuves et souffert mille privations, il se dévoua surtout à

l'œuvre de l'assistance des enfants pauvres pour lesquels il créa une école paroissiale gratuite. Il s'y intéressa jusqu'à sa mort et en fit un choral admirablement organisé pour le service de la Cathédrale.

Ce cas de sauvetage ne fut pas l'unique et des laïcs, même des provinces et surtout d'Ankara, purent se mettre à l'abri des mesures d'extermination grâce à l'estime de hauts fonctionnaires turcs qui les connaissaient bien et les considéraient comme de fidèles compatriotes de la Patrie commune. Je me réfère à ce propos à mes notes sur la responsabilité exclusive du comité Jeune Turc «Union et Progès» dans les mesures d'extermination générale des Arméniens.

La défense aux Turcs de soustraire de n'importe quelle façon aux susdites mesures tout Arménien, sans distinction était très sévère et inexorable; nous avons relaté quelques uns des ordres de défense annoncés par des crieurs publics dans les rues des villes à évacuer et même après l'évacuation. Malgré tout, il ne manqua pas d'anciens amis turcs de nos familles les plus en vue qui les aidèrent sans se faire soupçonner.

La richesse laissée par nos déportés dans les principales villes d'Anatolie et plus particulièrement à Ankara fut énorme. A part des immeubles et des propriétés abandonnés en ville et dans le quartier des Vignes, le butin d'argent, d'or, de bijoux remplit des milliers de sacs et pour la caisse du gouvernement et pour celles des citoyens privés. Nos Catholiques d'Ankara qui, à cause du renvoi pour eux des mesures contre les Arméniens furent atteints à l'improviste quand ils se croyaient assurés d'une exemption, à laquelle ils avaient tout droit, n'eurent pas le temps matériel de cacher leur trésor et ils durent l'abandonner dans les mains des agents de police chargés d'évacuer les maisons et de les sceller devant les propriétaires expulsés de force. Malgré cette application foudroyante des mesures arrivées par surprise de nombreuses familles purent enterrer une grande quantité d'or et de bijoux dans les sous-sols des immeubles, surtout dans le quartier des Vignes, moins en vue et plus à l'écart des perquisitions.

Des jeunes gens mobilisés dans l'armée turque réussirent parfois à rentrer chez eux et à reprendre ce qu'on avait pu y cacher pour s'en servir pour leur sauvetage et pour celui de parents et de compatriotes déportés.

D'Ankara à Akchéhir, Ereyli, Konia, Pozanti d'une part, à Beypazar, Yénichéhir et Eskichéhir de l'autre, les communications secrètes entre militaires et déportés furent fréquentes et parfois

des équipes de jeune gens arméniens changeant de costumes réussissaient et sur les montagnes et surtout le long du chemin de fer des actes très audacieux de sauvetage. Si c'est au courage de cette brave jeunesse qu'on doit ce genre de sauvetage et d'assistance, nous devons avouer à l'honneur d'un grand nombre de Turcs, nobles et équitables, que ceux-ci ne manquèrent pas de s'y prêter dans la mesure du possible.

Il serait trop long d'énumérer tous ces épisodes émouvants et il serait encore plus long d'établir la liste de ces nobles Turcs au cœur d'or qui s'exposaient même au danger des rigueurs annoncées contre tous les libérateurs d'Arméniens.

XI. DIOCESE DE CESAREE

A) LA VILLE DE CESAREE

a) Situation des Arméniens en général

Césarée était l'un des Sandjaks du vilayet d'Angora, situé à l'ombre de l'Erdjech-Dagh et elle était séparée du Diocèse de Sivas par le Kizil-Irmak. Avec les anciennes Provinces de Capadocie, de Licaonie, d'Izaurié, elle avait pour principales villes: Evéreg, Akchéhir, Nevchéhir, Konia, Nikdé, Bar.

Dès le mois de novembre, les Jésuites, ainsi que les Religieuses de St. Joseph de Lyon, avaient été éloignés de Césarée et leurs maisons et établissements dévalisés sous les yeux du Commissaire de police Souny de Crète. A un prêtre arménien catholique, le Père Vartan Khatchérian, qui en voulait prendre la garde, en tant que biens catholiques, appartenant aux Catholiques, le Commissaire répondit qu'il était, lui, le représentant des Musulmans, maîtres du pays.

Plus tard, une troupe de bandits arriva de l'Ouest du pays vers l'Est, sous le nom «d'ambulance». Le Gouvernement invita la population chrétienne à ravitailler les gens de cette bande. Un comité de quête est constitué parmi les Arméniens, sous la présidence du Père Vartan, catholique, et du Père Aristaguès Tinarian, grégorien: en moins d'un mois, la respectable somme de quatre mille livres turques or est offerte au Gouvernement pour l'ambulance des massacreurs d'Arméniens.

Un incident alarme les Musulmans à Evérek; le 11 février 1915, une bombe avait explosé dans la maison du jeune arménien Kévork Hampartzoumian. C'était le signal préparé, par les Turcs eux-mêmes, pour se créer un prétexte aux massacres prémédités.

Tchérkez Zéki, qui avait remplacé le timide Caïmacam de cette ville, après avoir puni l'explosion de la bombe conventionelle par le massacre total de la population arménienne passa à la tête des bandes d'assassins pour consommer l'œuvre d'extermination.[138]) En récompense de ses mérites singuliers, il fut nommé Caïmacam à Der-el-Zor où il porta le dernier coup de grâce aux épaves de la nation arménienne.

Un autre signal de même nature, c'est-à-dire l'éclatement d'une bombe, mit aussi en mouvement le quartier de Baghtchébagh à Césarée: c'est dans la cour de la maison de Hagop Kayaian que l'explosion a eu lieu de nuit, le 10 avril 1915. La police est alertée, on arrête les innocents Kayaian, surpris eux-mêmes de l'incident. On incendie la maison, on viole les femmes, on tue les hommes. Puis, le 11 avril, une perquisition d'armes est menée par le Gouverneur Ahmed Midhat lui-même dans toutes les maisons arméniennes: à la découverte du moindre couteau de cuisine, ils infligent aux habitants, cent, deux cents, trois cents coups de bâtons et les obligent à acheter des armes pour fournir ainsi à leur bourreau la preuve qu'ils en possédaient.[139])

Entre temps, les potences sont à l'oeuvre. Du 11 juin au mois d'août, plus de soixante deux personnes furent pendues: des commerçants, des avocats, des médecins, furent les premières victimes et parmi eux le prêtre Der Ghévont Chémidjian. Ce furent leurs parents eux-mêmes qui furent chargés de descendre des potences les corps de leurs martyrs.

---

[138]) Le Caïmacam d'Evérek-Fénés, Salik Zéky fut rappelé à Constantinople le 4 septembre 1915 et remplacé par le Cadi Sézali, parce qu'il n'avait pas voulu exécuter les ordres du Moutassarif de Cécarée Zéki bey de faire déporter les hommes séparés des femmes et qu'ils les avait fait parvenir tous ensemble à Alep sains et saufs. Il faut signaler toutefois des bandits, qui se salirent largement du sang arménien dans ces parages: Keurum-Oghlou Osman qui égorgea de ses mains 60 Arméniens; Stamboullou Ahmed, Sari Ahmed, Pasatléli Topal Khalil, Hadji Seyid Osman, Islam Agha-Zadé Mahmoud, Djafar Zadé Osman et les frères Abdullah. — Le trésor de l'Eglise d'Evérek fut dévasté par Islam Agha Mahmoud; celui du Couvent de Tamardja fut saccagé par le Moutassarif de Césarée et le Cadi Sézali. — 200 familles protestantes toutefois y restèrent, exemptées des déportations.

[139]) L'Ambassadeur allemand Wangenheim accueille avec empressement l'incident de ces bombes conventionnelles comme preuve de l'existence de dépôts de bombes découverts à Cesarée; il en fait part à son gouvernement dans un rapport du 6 Mai 1915: «A Césarée on a découvert une énorme quantité de bombes, cachées par les Arméniens dans le grenier même de leur Eglise. Talaat en élève le nombre jusqu'à 400.» Tout est de pure invention turque, pour en faire prétexte à l'exécution du projet diabolique! Le Comité arménien de quête pour le ravitaillement a mené une enquête sérieuse et a démenti courageusement la fausse nouvelle en découvrant les vrais auteurs des explosions rejetées tendancieusement sur des innocents arméniens!

1. Le cas d'une héroïque déposition devant la Cour Martiale pendant la perquisition des armes à Césarée, mérite d'être signalé ici.

C'est le mois de juillet 1914. La mobilisation générale est proclamée. C'est une période de troubles et de confusion. Les Arméniens ont le sentiment de se trouver à la veille d'un grave et réel danger. Comme partout ailleurs, dans le Nahya de Césarée on vit aussi dans la terreur. Les hommes courent tous à la caserne qui vient d'être remplie, il n'y a ni costume militaire, ni lieu de campement et d'exercice, ni munitions suffisantes. Un désordre à la turque y règne.

On dirait que tous ont perdu la tête.

Kévork Vichabian, homme de particulière énergie d'esprit, voué au Comité Tachnag, en professa les idées et maximes de nationalisme par conviction et les pratiqua avec sacrifice de tout ce que la vie pouvait lui offrir d'attrait; il n'était ambitieux que du nom arménien et du relèvement de sa nation, dont les souffrances devenaient insupportables, même après la proclamation de la Constitution jeune-turque, laquelle devait finir par se révéler désastreuse, surtout pendant la guerre mondiale de 1914—1918.

Né pauvre, il avait un mépris de la richesse, et après une instruction primaire dans les écoles nationales, s'était livré à des exploits politiques de son parti, du côté de Smyrne. Poursuivi par la police, il se réfugia en Egypte, il ne rentra en son pays qu'après la détrônisation du Sultan Rouge et il resta à son poste jusqu'à 1915. Les premiers succès d'armes de l'Allemagne avaient enthousiasmé les dirigeants jeunes-turcs, qui se croyant assurés de la victoire finale, avaient commencé à mettre en exécution leur projet de suppression de la race arménienne en Turquie.

Les arrestations de tous les notables et des personnes en vue sont à l'ordre du jour, et Kévork, qui ne cherchait pas à se cacher, fut un des premiers emprisonnés et convoqués ensuite à la Cour Martiale. Il est soumis comme tous les autres collègues de prison aux tortures les plus atroces pour dénoncer et personnes et armes qu'on recherchait dans la perquisition de toutes les maisons arméniennes: des fers rougis au feu brûlaient les poitrines, des blessures sanglantes se suivaient impitoyables: coups de baïonnettes et de couteaux pour extorquer de la bouche de ces victimes la révélation de noms et lieux où seraient cachés les F é d a y s (révolutionnaires) et les armes. Kévork, plutôt chétif de constitution que gaillard, a voulu prendre seul toute la responsabilité en se déclarant seul responsable de toutes accusations qu'on pourrait rejeter

sur ses collègues; il a osé dire qu'aucun autre n'était complice des actes dont on venait d'incriminer les emprisonnés, lui seul en était responsable, prêt à subir tout interrogatoire devant la Cour Martiale.

Il y fut traîné de fait et il répondit intrépide, à toutes les questions posées par les juges; possédant parfaitement la langue turque, il les harangua avec un de ces discours si éloquents et émouvants, que les Membres du Tribunal furent surpris avec tous les assistants; le Président ému jusqu'aux larmes, ne put qu'admirer la franchise d'un accusé qui se proclamait seul coupable; il prétendait que tous les autres collègues de malheur étaient innocents. Il termina son discours en proclamant hautement en face de ses juges la justice des aspirations arméniennes et en montrant que les Turcs voulant les étouffer, exposeraient le pays à la ruine; le salut de la patrie commune ne pouvait consister que dans la fraternité et l'égalité de tous les éléments ethniques, qui la constituaient et non dans l'oppression et la persécution des non-turcs. Il énuméra tous les méfaits et injustices perpétrés par les autorités dominantes, en se criant prêt à mourir pour la patrie, la mort dans ces conditions même sur la potence ne lui inspirait aucune crainte. Il ne voulut trahir personne, il a voulu ainsi personnifier l'arménien de l'époque.

Au lendemain on a vu à la tête des premiers condamnés à la pendaison, K é v o r k V i c h a b i a n, le héros de la plus courageuse franchise et de l'amour de sa patrie. Chez les survivants de sa famille au Liban et en Syrie son nom est vénéré; des Cercles et des Comités nationaux arméniens s'honorent encore de ce patronyme (Extrait de la Revue Haïrenik de février 1951).

2. Déportations en général

Le 12 Juin, une affiche placardée sur les murs des maisons annonce que les Arméniens catholiques et protestants doivent être transférés en Syrie. Le lendemain un autre avis en exempte les familles des soldats. Entre temps, tous les deux ou trois jours, les hommes sont déportés par groupes de 80, 100, 180 et tous massacrés entre Césarée et Sivas.

Le 15 juin, l'ordre de déportation générale est donné et 30.000 Arméniens, en sept caravanes, sont partis pour l'exil sans issue. Le gouvernement avait fait la déclarration suivante:

1° tous les Arméniens doivent partir par groupes, les hommes séparés des femmes;

2° nul ne doit porter avec lui plus de 200 piastre (environ 45 francs) et si, après perquisition, il se trouvait en avoir plus il sera traduit devant un conseil de guerre;

3° nul n'a le droit de vendre ses biens. Celui qui est sans argent est autorisé à vendre une partie de ses biens jusqu'à concurrence de 300 piastres au maximum;

4° ceux qui embrasseraient l'islamisme pourraient rester chez eux. Mais, on ne réservait ce «privilège» qu'aux femmes et aux jeunes filles. Lorsqu'on s'adressa au gouvernement pour que les nourrissons fussent confiés à des familles musulmanes, pour les soustraire à la mort en cours de route, il répondit ainsi: «Je ne veux pas que l'odeur même des arméniens reste ici; allez dans le désert de l'Arabie et fondez-y l'Arménie.»

Quant à l'islamisation, mise comme condition d'exemption des mesures en cours, nous avons l'incontestable témoignage du Vicaire de l'Evêque de Césarée, le P. Vartan Khatchérian, lui-même pressé à apostasier avec l'Evêque pour avoir la liberté de leurs concitoyens turcs. Au questionnaire envoyé le 5 novembre 1932 par le Patriarcat à ce sujet pour relever le caractère religieux dans la persécution des Arméniens, il révèle des déclarations officielles et privées faites par les autorités de l'époque et des faits arrivés sous ses yeux, qui prouvent une fois de plus que si la décision à ce propos des dirigeants jeunes-turcs fut motivée par des vues politiques, son exécution ne put être effectuée que par un réveil du fanatisme religieux musulman, profitant de l'occasion pour islamiser tous ses ressortissants turcs. De hauts dignitaires turcs répétèrent à lui-même la fameuse réplique de Talaat: «Nos ancêtres à la première invasion de ces pays ont commis la plus grande faute politique d'avoir laissé les chrétiens libres dans leur croyance et de ne les avoir pas obligés à embrasser l'islamisme sous peine de massacre.» — Aziz Bey directeur de l'Administration des impôts (un turc mardiniote de langue arabe) en présence du chef Commissaire de la Police, Zéki bey, a osé dire au P. Vartan: «Papaz (prêtre) tout le monde embrasse l'islamisme, quand est-ce que nous te verrons faire la même chose?» — Comment pourrais-je me justifier devant le Pape, chef des Chrétiens?» — «Commence toi à t'islamiser, nous penserons ensuite à islamiser le Pape lui-même.» — «Commencez donc par nos hauts chefs, ensuite nous verrons à quoi nous en tenir» — A ces réponses évasives du Prêtre catholique, ses interlocuteurs se taisent et admirent son habilité. — En 1915 vers la fin du mois de septembre, l'Evêque et son Vicaire se trouvaient internés

Mgr. Antoine Bahabanian

Evêque de Césarée

à Talas; A Azis bey qui vient les trouver le P. Vartan demande ce qu'il arriverait d'eux du moment que tous les Arméniens venaient d'être massacrés; ce chef de Police prend en main la croix de la chaîne de montre qui lui pendait sur la poitrine et lui dit: Toute votre faute est d'adorer cette croix, pour cette raison vous serez tous tués. — Le Moutassarif de Césarée, Zéki bey, à sa visite à Constantinople avait été réprimandé par Talaat pour avoir épargné des Arméniens dans son nahié; aussi à sa rentrée à Césarée il met les Arméniens sans distinction devant l'alternative d'embrasser l'islamisme ou d'être tués; Sabri bey son remplaçant qui était le chef de la Commission chargée d'islamiser les chrétiens, a communiqué au Père Vartan cette disposition prise par le gouverneur. Madame Kéchichian qui avait été envoyée par l'Evêque pour demander à ce chef musulman sur ce qu'ils devraient faire lui et son Vicaire, rapporta pour toute réponse: «S'ils veulent se soustraire à la mort, il faut bien qu'ils se fassent musulmans.» De fait, ajoute le P. Vartan, tous ceux qui avaient apostasié, se promenait en pleine liberté. Madame Sislian Armaveni refuse de recevoir une subvention faite par le même Père, pour la simple raison que sur le conseil de celui-ci son mari Etienne ne s'était pas fait musulman et pour cela il avait été assassiné en la laissant veuve dans la misère. — Il est remarquable à ce sujet le cas du martyr de Kévork Kambarian, sacristain de l'Eglise catholique de Césarée: après de longues tergiversations devant l'alternative de l'apostasie et de la mort, il se décide pour cette dernière, et en s'approchant des Saints Sacrements, il se sent plus disposé qu'avant à mourir martyr pour Jésus-Christ plutôt qu'à renier sa foi; il est, par suite de cette décision, exilé au village de Veksé, et il y est arrêté de nuit et mis à mort. Il avait sa famille avec lui; les agents de police qui l'avaient arrêté, avant de l'amener à l'abattoir, l'invitèrent à entrer chez les siens pour en prendre congé; leur intention dans cet acte n'était que de le voir fléchir devant les pleurs et les plaintes des siens; Kévork voit le piège et il fait le sacrifice de cette dernière rencontre avec les siens pour ne pas s'exposer au danger de s'affaiblir dans sa foi décidée; il court ainsi au martyre. Caracachian Ohannès, de même, est lapidé à mort pour avoir refusé de se faire musulman. — Dans le village de Moundjoussour (Bindousa) tous les habitants grégoriens et catholiques arméniens sont déportés ayant à leur tête le prêtre grégorien (Der Bédros); arrivés dans le voisinage d'Azizié, quand on leur propose d'apostasier, tous d'une seule voix refusent catégoriquement de le faire, et ils sont

à l'instant massacrés, on tire le fusil enfoncé dans la bouche même du Prêtre, quand il l'ouvre pour prier sur l'ordre même des assassins pour les chrétiens morts sous ses yeux. Tout ceci, le P. Vartan le confirme par serment et sous sa signature.

Dans ces conditions, le gros des Arméniens parti, il ne restait plus que les catholiques et les protestants. A la fête de la Sainte Croix, au mois de septembre, un agent de police se présenta à l'Eglise catholique pour inviter le Père Khatchérian, au nom du commandant du district, à aller voir les réfugiés d'Angora nouvellement arrivés. Monseigneur Antoine Bahabanian et son vicaire, furent surpris devant le spectacle de 850 hommes et de leur Evêque, Monseigneur Grégoire Bahabanian tous dans un état pitoyable; en 17 jours, ils avaient pu à pieds atteindre Césarée. Un octogénaire, notable d'Angora, Onnik Hamalian, venait de mourir sous leurs yeux. Après un court arrêt, cette même caravane reprenait le chemin de l'exil vers Adana.

3. Les Arméniens Catholiques

Les chefs turcs de Césarée qui croyaient sérieusement que les Arméniens catholiques étaient exempts de la déportation, voyant la conduite tenue par le Gouvernement à l'égard des catholiques d'Angora, décident eux aussi de soumettre aux mêmes mesures ceux de Césarée.

Deux jours après, des affiches parurent donc sur les murs stipulant: «1° que toutes les familles catholiques et protestantes devaient être dispersées cinq par cinq dans des villages turcs des environs de la ville. 2° que ceux qui se feraient musulmans ne seraient pas déportés». Une retraite prêchée par le Père Khatchérian sur la valeur de la foi arrête le mouvement en faveur de l'islamisme; l'audacieux prêtre est déféré à la Cour Martiale, soumis à une enquête serrée où cependant il a pu prouver qu'il n'avait jamais dit de ne pas embrasser l'islamisme.

Au jour fixé pour la déportation, toutes les familles, par groupes de cinq, sont disséminées en des villages turcs. Monseigneur Antoine Bahabanian, et les Pères Khatchérian et Kazandjian sont internés à Talas, le 21 septembre, où ils restent deux mois.

Vers la mi-octobre, Sabri bey, le vice-gouverneur de Césarée, vint trouver l'Evêque et ses prêtres et leur présente à lire une lettre du Gouverneur (qui était parti entre temps à Constantinople, où il fut reçu par Talaat, ministre de l'Intérieur). Ce dernier lui avait reproché d'avoir épargné la vie des Arméniens qui auraient dû être exterminés ailleurs. Il lui reprocha de retenir encore

vivants, en sa province, de nombreux Arméniens, et ce contrairement aux instructions du Gouvernement. Le Gouverneur lui répondit que devant ce reproche il était décidé, dès sa rentrée, à exécuter les ordres de son suzerain. Rentré à Césarée au début de novembre, il donna tout de suite des ordres pour ramasser les hommes de tous les villages et les massacrer après leur avoir proposé d'embrasser l'islamisme, C'est dans ces conditions que tous les hommes et toutes les femmes furent exterminés.

Le dimanche, 15 novembre, pendant l'après midi, le Mudir de Talas communiqua à l'Evêque et à ses deux prêtres l'ordre de quitter Talas pour Mossoul. Ils n'obtinrent même pas un délai pour le faire le lendemain. Sur un chariot, on mit l'Evêque et ses deux prêtres ainsi que trois pasteurs protestants, et tout ce qu'on pouvait transporter, et l'on se mit en route. Arrivés à Césarée, les six voyageurs furent emprisonnés au Sérail. Vers le soir, le vice-Gouverneur les prévint que l'itinéraire vers Tarsous, que l'on disait plus à l'abri des dangers, leur était fixé et ajoutant qu'à Constantinople leur départ était ignoré, il leur suggéra en conséquence d'envoyer une dépêche au Délégué Apostolique à Constantinople, dès leur arrivée à Tarsous.

Dans cette dernière ville, sur l'intervention d'un ami égyptien Rasim bey, l'Evêque et ses prêtres furent admis dans la cité, mais après trois jours, ils durent poursuivre leur chemin; cette petite digression avait permis de faire disparaître les gendarmes porteurs d'ordres secrets sous pli cachetés de rouge et ainsi ils furent soustraits à la mort. Ils passèrent cependant huit jours au grand air sous la pluie à Manasé, près d'Osmanié. Le 8 juin, Djémal Pacha passait par là avec tout son Etat-Major. Monseigneur Antoine prend son courage à deux mains et lui envoie sa carte de visite pour lui demander une audience. Vers le soir, l'on signale le départ du pacha. Mais un officier allemand Kolin Knord vient les voir et leur conseilla de s'adresser au général von Kress. Cinq minutes après celui-ci descendait du train apportant une feuille détachée d'un carnet de note, où Djémal pacha autorisait l'Evêque et ses compagnons à rentrer à Alep et recommandait aux autorités civiles et militaires de faciliter leur voyage. Le lendemain, le commandant de la Place qui s'était conduit comme une bête féroce à l'égard des Arméniens, dès qu'il voit l'ordre écrit de Djémal pacha, le baise et après l'avoir porté à son front par respect, ordonne aux cochers qui avaient amené le même jour à Mecké le beau-père d'Enver Pacha de retour de son pèlerinage, d'emmener aussi avec eux les déportés jusqu'à Islahié d'où le

train les conduirait à Alep. Ils ont assisté durant ce trajet au triste spectacle des caravanes de déportés se traînant nus et exténués sous la neige, sur les montagnes et dans les vallées. A Islahié, ils rejoignent le pauvre Evêque d'Angora Monseigneur Grégoire, cousin de celui de Césarée et ils réussirent à le prendre avec eux ainsi que ses six compagnons de misère, le nombre n'étant pas fixé dans la feuille de Djémal pacha. Celui-ci rentre à Alep après 15 jours et il désigne Jérusalem comme destination à Monseigneur Antoine et à ses prêtres et Damas à l'Evêque d' Angora et les siens. C'est ainsi que ces deux Evêques et quelques prêtres avec eux purent survivre, mais pour être réservés pour d'autres angoisses après l'armistice.

B) KONIA

La ville de Konia a été une des villes les moins exposées aux mesures générales.

Mollah-Oglou, le grand Cheikh qui par droit héréditaire avait le privilège de donner l'épée symbolique au nouveau Sultan à l'occasion de son avènement, avait prêché aux Turcs, dans la grande mosquée, de respecter la vie de leurs concitoyens chrétiens, et avait fait parvenir son fetva humanitaire au Sultan.

Cependant, la déportation ne put être empêchée. Aussi après l'arrivée des déportés de Zéitoun, de Cilicie, de Brousse, de Bilédjik, de Panderma et d'Ankara (qui traversèrent Konia), ordre fut donné de déporter aussi les Arméniens de cette ville.

On donna un délai de huit jours pour s'y préparer avec défense de ne rien vendre. Ce n'est qu'en secret que les chrétiens purent se faire un peu d'argent en vendant des meubles. Quant aux immeubles, on devait les livrer aux autorités locales qui, après l'évacuation, les ont affectés au logement de familles d'officiers turcs. Ensuite les déportés furent soumis à la gare, à une deuxième perquisition, où ils furent dépouillés de tout ce qu'ils pouvaient posséder comme argent et objets de valeur.

Après la dispersion des déportés en différentes directions, on procéda à la fouille des maisons évacuées avant de les remettre à la disposition des familles des officiers; c'est ainsi qu'on a creusé les pavés, enfoncé les murs pour découvrir l'argent et des objets précieux. D'importantes sommes ont été ainsi récupérées et partagées entre les agents chargés de cette opération.

Au deuxième convoi de déportés, à la gare même, on donna l'ordre de rentrer. Ainsi avec les familles de mobilisés arméniens, qui avaient été exemptées de la déportation, un bon nombre

d'Arméniens, surtout des femmes et des enfants, ont pu rester en ville sans être inquiétés jusqu'à la fin de la guerre.

Cependant, les agents de Police, surtout le Commissaire, avait su extorquer beaucoup d'argent à ceux qui étaient restés, surtout aux familles qui cachaient des fuyards et des déserteurs. Ils les guettaient et les connaissaient de nom.

Cette spoliation a continué pendant toute la durée de la guerre, et les continuelles perquisitions ont fini par exiler les fuyards cachés, après leur avoir tiré jusqu'au dernier sou.

Les deux églises, grégorienne et grecque furent d'abord réquisitionnées et remplies de soldats, qui y commirent des excès d'abominables sacrilèges en y faisant venir des femmes publiques. Plus tard ces édifices furent détruits.

L'Eglise catholique seule, desservie par les Pères Assomptionnistes, ne fut pas touchée, aussi le Père Antoine (arménien d'origine) qui était resté, a pu se rendre utile à la population chrétienne.

Les déportés de Zéïtoun, dont nous donnerons quelques détails dans ces notes sur le Diocèse de Marache, méritent une mention dans les notices de Konia, où ils arrivèrent en groupes successifs après avoir attendu une vingtaine de jours à Pozanti, terminus de la ligne du chemin de fer du Taurus Oriental, parce que à cette époque, les trains de cette ligne étaient engagés au transport des troupes de l'armée de Syrie, qui partaient pour la défense des Dardanelles.

A leur passage par la Cilicie, Mr. Willy Seeger, directeur d'une maison allemande de commerce, Georges Biegel (Professeur), E. Maurer, ingénieur, tous allemands, à la vue de l'état pitoyable et des traitements inhumains, auxquels ils étaient soumis avec d'autres déportés de Nicomédie, d'Adabazar, de Caraman et d'ailleurs furent tellement émus, qu'ils n'hésitèrent pas à présenter aux autorités turques de fortes protestations en réclamant de la modération et une assistance plus humaine.

La première caravane des Zéitouniotes seuls étaient de 3000 et arrivés à Konia après, ils furent d'abord abandonnés à se traîner dans les rues. On les a vus offrir leurs enfants aux premiers chrétiens qu'ils rencontraient; des femmes enceintes enfanter sans assistance au grand air et parfois contraintes sous les fouets des gendarmes à se déplacer d'une rue à l'autre. A la fin on les entassa dans l'établissements du Médressé (école religieuse musulmane) et les chrétiens du pays furent autorisés à les aider. Alors éclata un grand mouvement de charité, dans lequel Armé-

niens et Grecs rivalisèrent de secours en distribuant de l'argent et tous genres d'objets de première nécessité.

Cette assistance non seulement les soulagea, mais était de nature à les faire survivre, tandis qu'ils étaient condamnés à être supprimés; pour cette raison le Comité chargé de cette triste besogne, ne tarda pas à les interner dans la campagne marécageuse de Kara Pounar, de Soultané, où ils finirent tous par mourir de maladies et de privations.

C) NECROLOGIE

On a déploré dans ce Diocèse de Césarée la perte de quatre prêtres:

116. L'Abbé Etienne Partamian, né à Marache le 5 septembre 1889, élève du Séminaire français à Beyrouth, ordonné prêtre le 9 mai 1907, tué à Moundjoussour.

117. L'Abbé Antoine Sislian, né à Marache, élève du Séminaire de Bzommar au Mont-Liban, ordonné prêtre en 1912, curé à Tchéphni, lieu de son exécution.

118. L'Abbé Pascal Latchinian, né à Evérek en 1864, élève du Séminaire de Bzommar, ordonné prêtre en 1886 (cf Adana).

119. Le R. P. Aghadjanian Pierre, né en 1875 à Césarée, arrêté à Angora pour trahison et emprisonné pendant six mois, en même temps que d'autres prêtres et fidèles de la ville. D'abord déporté à Tarse, puis à Alep entre deux gendarmes, où il arrive en haillon, pieds nus avec plusieurs blessures. Il est ensuite déporté à Rakka et ensuite à Ourfa. Le 28 juillet de nouveau arrêté et expédié à Der-el-Zor. Dans la seconde moitié d'août, il est déporté à Souar où il est fuisillé avec une centaine d'Arméniens, tous liés par des chaînes (Bulletin du Séminaire Orient. 1914—1924, page 24—28).

XII. DIOCESE D'ADANA

A) ADANA

a) Circonscription et conditions particulières du Diocèse

Ce Diocèse conprenait toute la haute Cilicie. Par son importance politique, par le fait qu'il fut le dernier Royaume arménien de la Dynastie Roupénienne, pour ses souvenirs arméniens catholiques des Conciles nationaux de 1243—1306 et surtout de celui de 1317, ce diocèse a donné le titre de Cilicie à notre Patriarcat, titre qu'il conserva même lorsqu'il dut résider à Bzommar (Liban 1742—1867) et à Constantinople (1867—1928).

La circonscription hiérarchique de ce Diocèse comprenait toute la Cilicie occidentale avec les villes principales d'Adana, et de Tarsus, Mersine, Sis, Anazarbe, Hadjine, Séleucie etc. ...

Ainsi, ce Diocèse a été le témoin de nos plus sûrs espoirs et de nos dernières déceptions. Son territoire, malgré sa position géographique exceptionelle, séparé des autres provinces arméniennes et situé en dehors de tout théâtre de guerre, a été éprouvé, surtout dans sa ville principale Adana, d'abord par les massacres de 1909 perpétrés par le Gouvernement jeune turc, successeur du régime du «Sultan Rouge» et par de nouvelles atrocités commises par le même gouvernement durant la guerre mondiale.

Je compléterai mes Notes sur ces événements par celles laissées sur Mersine et Hadjine par le Curé Khalkhovian dans son autobiographie. Ce prêtre y met en relief l'esprit jeune turc depuis les massacres de 1909, esprit poussé au plus haut degré d'un cruel chauvinisme, dépassant de beaucoup celui du Sultan Hamid, dont les massacres ont été limités à certaines Provinces, pour lesquelles on réclamait des Réformes Européennes tandis que ceux des Jeunes-Turcs visaient à l'extermination de la race arménienne en Turquie.

1. Evénements et massacres de 1909

«En 1909, écrit l'Abbé Khalkhovian, alors curé de Hadjine, ont eu lieu après Pâques, les massacres d'Adana; la ville de Hadjine n'en a rien appris par suite de l'interruption de toutes communications. Trois arméniens, cependant, déguisés en turcs arrivèrent de Sis à Hadjine et prévinrent les Hadjiniotes du danger qui pourrait les atteindre. Aussi, le 17 avril, les boutiques se fermèrent, les 50 ou 60 familles turques de Hadjine disparurent et deux jours après cette disparition mystérieuse, la ville de Hadjine s'est vue assiégée et attaquée par une fusillade nourrie. Les Arméniens alarmés se mirent sur la défensive avec les moyens bien limités dont ils pouvaient disposer. Après 15 jours de siège d'une part et de résistance de l'autre, une dépêche du Gouvernement d'Adana annonça l'arrivée du Commandant Loutfi Bey chargé de délivrer la ville assiégée par les Turcs. De fait, ce commandant dispersa les villageois turcs assiégeant la ville et il y entra le 28 avril 1909 portant la nouvelle de la destitution du Sultan Hamid.» C'était là une manœuvre politique des Jeunes-Turcs pour rejeter sur le Sultan Rouge la responsabilité des mas-

sacres de cette époque, lesquels n'étaient qu'un essai partiel de leur projet secret à l'égard des Arméniens.

Une explosion de joie fit oublier aux naïfs Arméniens les jours du danger et notre Curé offrit même un grand dîner en l'honneur du Commandant et de ses officiers en y invitant aussi des notables arméniens de la ville. Cette première manifestation de joie fut suivie d'une injuste perquisition effectuée par le Tribunal militaire turc en vue de découvrir ceux des citoyens, qui pendant la défense auraient tué l'officier turc dirigeant l'attaque et un certain Ali bey circassien, engagé dans la lutte. Les personnes soupçonnées furent conduites à Erzin pour y comparaître devant la cour martiale.

A la suite de la déposition d'un des accusés notre Curé fut aussi inculpé d'avoir été l'instigateur des meurtres. Mais l'Abbé Khalkhovian put se justifier et, acquité, il rentra à Hadjine après avoir constaté de ses yeux à Adana, la dévastation de notre Eglise, de l'Evêché et des autres établissements, tous incendiés, pendant les jours tragiques des massacres, durant lesquels notre Evêque, Monseigneur Terzian, s'était dressé en héroïque et vaillant défenseur de tous les Arméniens. C'est cette courageuse attitude de Monseigneur Terzian qui lui a valu plus tard la privation des attributions civiles du Patriarcat à Constantinople, dignité à laquelle il avait été promu en 1910; quant à l'Abbé Khalkhovian son attitude en cette affaire lui vaudra d'être exilé de Mersine après l'armistice, comme nous le verrons.

2. Déportations de 1915

Quoique les Arméniens de Cilicie aient subi deux déportations (pendant et après la guerre mondiale), cependant, c'est la première qui fait partie des déportations générales de 1915 et la deuxième portera le nom d'évacuation de Cilicie conséquente à la réoccupation du territoire par la Légion arménienne, sous commandement français.

Le premier exode d'Adana a commencé après le départ des déportés arméniens de Zéitoun vers Konia, et de ceux d'autres villes d'Anatolie: de Merzifoun, d'Angora, de Césarée surtout vers Alep. Les Adaniotes arméniens se sont intéressés à ces malheureux avec un dévouement très marqué, se croyant hors de danger. Cette circonstance a précipité d'abord l'internement des susdits déportés et ensuite leur exode. Les Turcs jaloux de cette entr'aide,

Mgr. Pascal Keklikian

Evêque d'Adana

en prirent prétexte pour exercer les mêmes rigueurs dans toutes les villes de Cilicie.[140])

Cependant les Arméniens d'Adana ne furent pas éloignés de leurs foyers, en masse, comme dans les autres villes, mais quartier par quartier et à l'insu des convois qui se succédèrent.[141])

Le Gouvernement avait laissé le choix aux partants de se servir, pour leur transport, des chariots à bœufs ou du chemin de fer. La classe riche seule put se servir des chariots, la classe pauvre dut s'entasser dans des wagons ou des fourgons de marchandises et de bestiaux. Il avait été prescrit à tous de ne prendre seulement que 30 kgs d'effets.

Nos curés de Mersine, de Sis, de Tarsus, alarmés, recoururent aux gouverneurs de leur district pour savoir quelque chose de certain sur le sort qui les attendait eux et leurs paroissiens. Tous eurent la même réponse que celle faite par le gouverneur de Sis à l'Abbé Khalkhovian, alors curé en cette ville. L'ordre du Ministère de l'Intérieur déclare les catholiques, Prêtres et fidèles, exempts des mesures de déportations. Ils peuvent rester tranquillement chez eux. Sur cette déclaration formelle, le curé de Mersine, l'archiprêtre Raphaël Bayian, celui de Tarsus, l'Archiprêtre Terzian Ignace, apaisent leurs ouailles et restent dans leurs Paroisses. Ces deux vieux et saints prêtres purent d'ailleurs rester respectivement à Mersine et à Tarsus, même après l'évacuation,

---

[140]) La nouvelle d'un soulèvement arménien à Adana même, au dire de l'Ambassadeur allemand Wangenheim qui écrivait à ce sujet dans un rapport à son gouvernement le 18 Juin 1915, est fausse; elle a été créée par le comité local de l'Union et Progrès pour justifier ses agissements.

[141]) L'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique a beaucoup insisté auprès du Gouvernement central pour empêcher les déportations des Arméniens au moins d'Adana, de Tarsus et de Mersine. Il paraissait avoir réussi dans ses démarches, puisque quelques familles du premier exode avaient eu le permis de rentrer dans leurs foyers, et un rapport du 7 juillet disait que la mesure de déportation serait restreinte à quelques localités. Mais un nouveau contre-ordre ne tarda pas à prescrire la déportation générale. Aussi jusqu'en mi-juin 30.000 Arméniens furent-ils deportés; des convois montant à 32.000 déportés les suivirent le 14 juin; le 20 juin c'était le tour des habitants de Hadjine, Sis, et Kars-Pazari; tous furent dirigés vers Alep et Der-el-Zor et poussés encore plus loin jusqu'à Bagdad et en différentes localités de la Mésopotamie. Le Consul allemand Rœssler à son tour rapportait qu'on avait donné l'ordre de disperser les déportés de Cilicie en des villages mahométans du Vilayet d'Alep; le plus grand nombre de ces déportés était des femmes, qui resteraient ainsi sans assistance à la merci de toutes brutalités. Il demande à son Ambassade de laisser ces épaves de déportés à leur place et de ne disperser dans les sus-dits villages que les hommes. Il donne le nombre des enfants tombés victimes de ces mesures. — Le 12 juillet le même Consul renseigne son Ambassade sur la continuation de la dispersion des femmes et des enfants même de Bab, Membidj et Idlib; ils sont condamnés à l'anéantissement et privés de toute assistance.

durant tout le temps de la guerre et purent ainsi se dévouer en assistant les déportés de toutes les villes de l'intérieur, de passage par la Cilicie.[142])

L'Abbé Khalkhovian, tranquillisé à son tour, crut pouvoir prendre un congé en allant chez son Evêque, à Adana, pour lui communiquer les assurances obtenues. Le curé de Hadjine Manouchian Grégoire, avait déjà quitté sa paroisse par suite de son évacuation et de la dispersion de tous les Arméniens sans distinction de religion, comme nous le verrons.

Un mois après, un agent de police se présente soudain à notre Evêché pour dire à Monseigneur Kéklikian, que tous les catholiques évêques, prêtres, religieuses et la population toute entière devaient immédiatement quitter la ville et s'en aller à Alep, dans les mêmes conditions que les Arméniens déjà partis.[143])

Le 11 septembre 1915, tous se résignent à obéir à l'ordre reçu en se préparant en hâte au départ imprévu.

L'Evêque obtient du vali l'autorisation de partir un peu plus tard que ses prêtres, Latchinian Pascal, Couyoumdjian Jean, l'Abbé Antoine, vieux prêtre nouvellement arrivé à Adana, partis vers Missis. Avant eux, l'Abbé Manouchian Grégoire, curé de Hadjine, l'Abbé Coulaksézian Vahan avaient pu se rendre jusqu'à Bzommar, leur couvent du Liban. Enfin l'Evêque ferme son Evêché et son Eglise et en confie les clefs aux autorités. Accompagné de l'Abbé Khalkhovian, il quitte la ville d'Adana pour rejoindre ses prêtres à Missis. C'est ainsi, que le 15 septembre, la dernière caravane des déportés de la Cilicie se met en route, soi-disant, pour Alep.[144])

---

[142]) Mgr. Terzian, Patriarche, dans sa requête présentée pour les Angoriotes, par l'entremise de l'Ambassade allemande, avait prié les Autorités turques de prendre des dispositions spéciales pour les catholiques de son ancien Diocèse d'Adana; des bruits à ce propos ont circulé en Cilicie; en dehors de Mersine et de Tarsus, où quelques exceptions ont été faites; partout ailleurs nos catholiques de Cilicie subirent les mêmes mesures de déportation.

[143]) Le 10 septembre le consul allemand d'Adana écrit à son Ambassade à Constantinople: «La communication faite à l'Ambassade par la Sublime Porte le 31 août au sujet des Arméniens était pur mensonge, puisque l'ordre donné pour exempter les Protestants et Catholiques arméniens des déportations fut retiré par suite de l'arrivée à Adana d'Ali Munir bey, qui ordonna à tous les Arméniens sans distinction d'évacuer la ville. L'évacuation continue et le nombre des Arméniens tués dépasse celui des massacres de 1909. Le changement des ordres précédents est dû, semble-t-il, à la crainte d'un débarquement des alliés et c'est ce qui décida les autorités locales à agir avec une fébrile hâte pour achever la déportation d'Adana.»

[144]) Le 11 septembre 1915 le même consul informe son Ambassade en ces termes: «Des milliers d'Arméniens venant du Nord de l'Anatolie, sont arrivés et transportés de suite dans la région d'Alep. Avec eux 6.000 furent

A Ekbès, des villageois kurdes, sous prétexte de vouloir acheter à nos déportés des tapis et autres objets transportés, tentent une attaque nocturne; les gendarmes d'escorte les dispersent. Cependant, le vrai spectacle de la déportation se dévoile au delà du village Radjo, parce que dans ces parages les populations musulmanes, encouragées par les soldats se mettent impunément à voler, violer et dépouiller; comme sur toutes les autres lignes d'exode des rapts furent commis. Des caravanes de différentes villes d'Anatolie s'entrecroisent ici et grossissent de jour en jour. En route, les défaillances par suite de l'épuisement et de la fatigue du voyage à pieds, sous le fouet des gendarmes, déciment les malheureux convois.

Dans ces conditions, nos déportés arrivèrent le 28 septembre à Alep, sans pouvoir y entrer. A Katma, où devaient d'abord se concentrer les caravanes, les gendarmes opèrent une sélection arbitraire. Au gré de leur caprice des groupes sont dirigés sur Damas, Der-el-Zor, ou tout simplement dans les villages environnants. Ceux qui peuvent glisser de l'argent dans les mains des agents d'exécution, pourront entrer à Alep même clandestinement. C'est par ce moyen que nos prêtres purent se sauver sans être poussés plus loin, jusqu'à Der-el-Zor, l'abattoir commun des survivants des déportations de toutes les villes d'Anatolie et de Cilicie.

3. Massacres d'après le récit de l'Abbé Couyoumdjian

Le massacre blanc cependant n'a pas manqué de faire ses victimes, par une extermination lente, parmi les réfugiés d'Alep et de ses alentours.

L'Abbé Couyoumdjian, qui avec les siens avait eu son odyssée particulière dans cette dispersion vers Damas, décrit en des termes émouvants le transfert des déportés vers Alep et Damas.

«A notre arrivée à Alep nous nous trouvâmes dans un état bien précaire et en danger d'être arrêtés et exilés. C'est grâce à l'assistance bien dévouée du P. Gabriel Gasparian et des deux excellents frères Assioun, prêtres distingués, que nous avons pu être soustraits à l'exil vers Der-el-Zor, où nous aurions été cer-

---

déportés de la ville d'Adana sans excepter les catholiques, pour lesquels on avait promis l'exception. — Près de la gare du Gueolek, peu loin de Tarsus, on voit de 10 à 15.000 de ces malheureux brûlant au grand soleil sans assistance ni abri. — Le nombre de déportés au 22 septembre s'élève à environ 25.000 et ceci en dehors des milliers de déportés venus du Nord de l'Anatolie traversant cette ville»

tainement massacrés. Cependant, l'Abbé Latchinian Pascal a été arrêté et interné à Mounboudj, un village d'Alep, où, exposé à toutes sortes de privations, il est mort de faim. L'Abbé Khalkhovian s'était réfugié chez les Syriens catholiques où il a pu traîner sa vie en bon anachorète jusqu'à l'armistice.

«Nos Religieuses, plus heureuses que les Prêtres, se sont tout de suite installées dans les maisons de leur Congrégation. Quant à moi, après un mois d'anxieuse cachette, j'ai dû prendre le chemin de Damas avec tous les miens à ma charge et de nombreux autres déportés. Le trajet d'hiver a été très pénible; nous avons été conduits sur une haute montagne assez loin de Damas; c'est ainsi que, avec 3000 ou 4000 déportés, parmi lesquels plusieurs Angoriotes, nous avons été retenus sur ce sommet, en plein air, sans abri, et cernés par des gendarmes et les soldats d'escorte. Personne ne pouvait bouger de sa place, moi seul, en tant que prêtre, je pouvais visiter les malades, administrer les sacrements aux mourants, enterrer les morts, qui se suivaient sans cesse. C'est ainsi que j'ai dû mettre en terre mon père et ma mère à peine arrivés depuis deux jours. Le typhus dont je fus moi-même atteint faisait rage parmi mes malheureux collègues d'exil. Cette vie de mort continuelle a duré pendant six mois, au sommet de la montagne, dans la campagne couverte de neige, près de la station de Cadem, et à Dérra, Mézérib, Tourra. La fuite seule a pu nous sauver les miens et moi et nous permettre ainsi d'arriver à la ville de Damas, où j'ai rencontré Monseigneur Grégoire Bahabanian, Evêque d'Angora, et son secrétaire l'Abbé Clément Babadjanian. Ici, grâce à un riche Circassien, qui a voulu devenir mon élève pour apprendre le français et s'instruire davantage dans la langue turque, qu'il connaissait très peu, j'ai pu trouver un moyen de vivre et d'assister mes nombreux survivants.»

Cependant, vers la fin du mois d'octobre 1918, l'armée anglaise approche de Damas. Le 22 octobre, des avions anglais survolent la ville et la bombardent, le 26 du même mois ils y entrent triomphalement, et le 11 novembre, les Allemands concluent l'armistice.

L'occupation de la Cilicie par la Légion arménienne, sous l'égide de la France, en 1919, avec le rapatriement de 120.000 Arméniens, ramène notre Evêque dans son Diocèse ainsi que ses prêtres survivants et les Religieuses. Le 6 mars 1919 des deux prêtres qui avaient pu rester au Diocèse l'archiprêtre Ignace Terzian seul est à sa place à Tarsus; l'Archiprêtre-Curé de Mersine, Raphaël Bayan, était interné à Adana où il meurt le 16 novembre à l'âge de 72 ans.

L'Abbé Khalkhovian le remplace à Mersine, où il reste, même après sa deuxième évacuation par les Français, jusqu'à ce qu'il soit à son tour interné à Castamoni, comme nous le verrons dans nos Notes d'après l'armistice.

Les Religieuses d'Angora, déportées, comme nous le verrons, de leur ville natale, avaient pu s'engager au service de l'Hôpital Municipal à Mersine et éviter ainsi d'être exilées plus loin.

B) HADJINE

Cette ville presque entièrement arménienne, rivale de Zéitoun et par sa position et par la vaillance de ses habitants, mérite une mention spéciale dans le récit de notre martyrologe. Nous avons donné quelques notes sur sa résistance pendant le siège opéré par des hordes et des troupes régulières turques, au moment des massacres d'Adana en 1909. Ici nous recueillons quelques notices données par un Hadjiniote survivant résidant dans le quartier de la nouvelle Hadjine à Beyrouth.

La ville de Hadjine était, nous l'avons dit, presque entièrement arménienne, parce que, avant les déportations de 1915, sur ses 52.000 habitants elle comptait à peine 250 ou 300 turcs qui parlaient le patois arménien du pays.

Au mois de mai 1915, le commandant de la gendarmerie d'Adana, Avni bey, se rend à Hadjine et réclame la reddition des soi-disant tchétés arméniens, composés de quelque 15 personnes des plus vaillants citoyens, qui auraient pu se défendre. Quelques uns des plus naïfs de ceux-ci se laissent prendre dans le piège, les autres se dispersent et se cachent.

Ce fut le premier signal des mesures contre les Arméniens. Après quoi on procéda, comme partout ailleurs à la réquisition des armes. 65 fusils seulement ont été trouvés lors de la perquisition opérée dans les maisons.

Au mois de juin deux «tabours» de soldats réguliers arrivent à Hadjine sous le comanndement d'un certain Ghalib bey. Les Arméniens les plus en vue sont arrêtés un à un et emprisonnés. C'est ainsi que mille personnes des plus riches et 75 familles de la classe moyenne ont été exilées les premières.

Après le départ de ce premier groupe d'autres suivent périodiquement: leur nombre atteindra 32.000 personnes. Ceux d'entre eux qui pouvaient encore disposer d'un peu d'argent, se procuraient quelques moyens de vivre. Mais la majorité en était dépourvue et dut subir toutes sortes de privations.

Le typhus survenu ravagea ces pauvres groupes d'hommes et des fosses publiques en devinrent les tombeaux sur les routes des déportations; avec les morts, comme d'habitude, des semi-vivants y étaient jetés sans égard.

Les survivants, qui souhaitaient la mort, ne déploraient pas du tout les disparus, cependant ils se disputaient souvent les haillons des défunts pour se protéger contre les rigueurs de la saison. Souvent on trouvait dans le même lit des vivants et des morts, on a vu un grand nombre de personnes gelées sous la neige, la plus commune des couvertures.

Nos déportés, d'ailleurs, ont trouvé dans les différentes étapes de leur chemin des devanciers en déportations d'autres villes d'Anatolie et de Cilicie, dans des conditions de misère encore pires et dans le dénuement le plus complet.

Cette situation a continué pendant 5—6 mois encore pour les disperser dans les villes et les villages de la Syrie. Ceux qui ont pu atteindre Alep ou Damas ont survécu jusqu'au jour de l'armistice pour rentrer en Cilicie et dans leur ville natale.

Les Hadjiniotes se trouvant dispersés en d'autres villes de la Cilicie, ont suivi les déportés du lieu où ils se trouvaient. La plupart internés à Der-el-Zor y ont été massacrés. Ne restèrent en ville que 350 familles, composées de veuves, d'enfants et d'invalides.

C) NECROLOGIE

120. Abbé Mathieu Karagueuzian, né à Constantinople en 1856, ordonné prêtre en 1880 chez les Religieux Antonins, a succombé pendant la déportation de 1915 par suite de durs traitements.

121. Archiprêtre Raphaël Bayan, né en 1847 à Zghorta, au Liban, ordonné prêtre à Bzommar en 1872, mort à Adana en 1919 après avoir assisté les déportés de passage à Mersine, pendant toute la durée de la guerre.

XIII. DIOCESE DE MARACHE

A) MARACHE

a) Circonscription du Diocèse et la situation dans la région

Siège Episcopal, le Diocèse de Marache comprenait la Cilicie Orientale et une partie de la Comagène. Ses villes principales étaient: Zéitoun, Albistan, Goguisson, Fernouz, Gaban, Ekbèz et Déirmène Déré.

D'après les statistiques de 1912, cette province de la Cilicie avait une population de 178.000 habitants dont 65.000 étaient arméniens. Ceux-ci se répartissaient ainsi: 37.000 à Marache et ses environs, 21.000 à Zéitoun et 7000 à Fernouz.

Le 21 juin 1914, sur différents points de la ville, des affiches de mobilisation étaient publiées invitant la population à sacrifier pour le pays, personnes et biens. Il y était dit aussi que pour subvenir aux besoins de l'armée, la population devait livrer tout ce que le Gouvernement lui demanderait. A cette occasion, toutes les injustices et tous les actes de barbarie furent commis sans que personne n'osât élever la moindre protestation.

De la mobilisation jusqu'à la déportation, c'est-à-dire jusqu'au 7 août 1915, il n'y avait pas eu de sacrifices auxquels ne consentît volontiers la population arménienne, à tel point qu'on peut dire qu'elle a été d'abord dépouillée de ses biens, puis déportée.

Trois mois avant la déportation, un convoi de sept familles avait déjà été expédié. Puis le gouvernement procéda au soi-disant désarmement des villages chrétiens des environs de Marache. Des détachements de soldats et d'officiers tombent sur les villageois, qu'ils pillent et battent atrocement, au point que plusieurs d'entre ces derniers furent obligés d'être transportés à Marache pour être soignés à l'hôpital allemand.[145])

A la vue des caravanes des déportés arméniens de Zéitoun, Marache attendait son tour. Le village purement chrétien de Findedjik avait opposé une résistance héroïque aux mesures de déportation et plusieurs gendarmes turcs avaient été tués. Quel-

---

[145]) Comme district militaire, Marache dépendait directement de Djémal Pacha, commandant en chef de toutes les forces turques de Cilicie et de Syrie. Ce général avait la renommée d'être opposé aux massacres des Arméniens malgré sa haute position dans le Comité jeune turc «Union et Progrès Sa conduite à l'égard des Arméniens de Marache et de ses environs révélera mieux ses dispositons d'âme louches et contradictoires. Dans le Sandjak de Marache il s'est souvent couvert de la personne du Vali d'Adana, plus ouvert et franchement décidé à l'exécution intégrale du projet jeune turc. — Voici ce que le Directeur de l'Orphelinat allemand de Harounié écrit le 2 Août 1915 sur l'évacuation des villages de Marache: «Les villages des environs de Marache sont vides. Les villageois y avaient commencé la moisson ils durent l'abandonner: champs de blé, arbres fruitiers, bétail, si soigneusement gardés n'étaient plus rien pour eux, ils les avaient cédés aux Turcs à des prix ridicules, pour ne prendre que le strict nécessaire de ce qu'ils possédaient. Vieillards, femmes, enfants, malades, aveugles et boiteux, tous se sont mis en route pour la déportation, s'éloignant à jamais de leurs foyers par des sentiers impraticables. Et par leur départ, tout ce qu'ils laissent de valeur, vient d'être livré à des mains qui ne l'ont pas gagné et qui pourtant s'en enrichissent. Nos orphelins de ces parages, tout y étant perdu, restent doublement orphelins».

ques uns de ceux-ci, blessés, furent amenés à Marache, ce[146]) qui exaspéra au plus haut point la colère et la haine musulmanes. Le 6 août 1915, les chefs des communautés catholiques, grégoriennes et protestantes, Monseigneur Avédis Arpiarian archêveque du Diocèse, le Père Sahak Derbedrossian et le pasteur Apraham Haroutiounian furent convoqués au Sérail, où, en présence des fonctionnaires civils et militaires, il leur fut signifié qu'à l'exception des Catholiques, les autres Arméniens devaient partir... On fit savoir que les Protestants pouvaient aussi rester.

Le 7 août, un dimanche, la triste nouvelle avait été diffusée dans tout la ville... Les Arméniens, hommes, femmes et enfants quittent Marache... la plaine est couverte de ces déportés. Le Gouverneur et le Commandant des troupes, qui étaient venus d'Adana, contemplaient la scène avec stupeur, car ils étaient fermement convaincus que les Arméniens s'insurgeraient devant une telle mesure ... Des jours et des jours, la même scène se renouvelait et ainsi par quartier la ville était évacuée.[147])

Une commission gouvernementale s'était formée entre temps pour s'emparer des biens meubles et immeubles des déportés.

---

[146]) A Marache, d'après les rapports du Consul allemand d'Alep, il n'y avait aucun prétexte pour appliquer ces mesures de déportations; toutefois des Turcs mal-intentionnés ont formulé de fausses dépêches par exemple, disant que les Arméniens s'étaient soulevés et qu'ils avaient occupé des mosquées à tel ou tel endroit. C'est ainsi que depuis le mois d'avril on continue l'évacuation des villages de Fouroundji, d'Alabache, de Gaba, de Calaghadj, Geuzagheuz, d'où l'on passa à Yargaz, Albistan, Goenksun, Findedjik.

[147]) Le Gouverneur d'Adana était venu à Marache comme représentant plénipotentiaire de Djémal Pacha. La nuit du 13 au 14 Août les notables chrétiens ont été convoqués par ce Gouverneur, qui leur a communniqué qu'au lendemain jusqu'à deux heures de l'après midi pas un Arménien ne resterait en ville sous peine d'être fusillé. Ce même Vali le 20 août à 6 heures donnait l'ordre que 5.600 personnes de la population arménienne au dessus de 15 ans fussent prêtes à quitter la ville. Le Moutassarif de Marache avait cependant pu modérer ces ordres, obtenant que la ville ne soit évacuée que par quartier, et que les hommes puissent accompagner leurs familles. C'était cependant ce même Moutassarif qui le 18 avril avait déclaré aux chefs religieux que les Arméniens de Marache ne seraient pas déportés. A l'arrivée en ville du Représentant de Djémal Pacha tout a changé. Pour revenir à des symptômes de décision finale, le 13 août on entendit une fusillade, 34 personnes, parmi lesquelles 2 enfants de 12 ans périrent; du 15 au 24 août furent pendus 14 hommes et 24 autres ligotés les uns aux autres furent emprisonnés. Le 16 août le Consul allemand d'Alep écrit à son Ambassadeur que la déportation des Arméniens de Marache avait commencé et il demandait des secours pour les Etablissements allemands. A la fin des ordres arrivèrent exemptant les catholiques et les protestants de cet exode. Les enfants et les employés arméniens de l'Orphelinat allemand furent aussi autorisés à rester en ville. Ainsi semble tout au moins exagéré ce que déclarait avec satisfaction le commandant Kadir Pacha que dans le district de la IV armée la population arménienne avait été totalement supprimée.

Mgr. Avédis Arpiarian Archevêque

Evêque de Marache

La déportation dura ainsi trois ou quatre mois; puis une accalmie de 9 mois suivit et lors de la déportation des ouvriers arméniens traivaillant au tunnel de la ligne du chemin de fer Aîran—Intili, une grande partie de la population arménienne catholique ou protestante fut à son tour déportée.

Entre temps la Cour Martiale de Marache ne restait pas inactive: d'un côté on déportait et de l'autre on pendait. Trois mille prisonniers arméniens, par groupes de 10 ou 50 furent pendus tous les jours à Kanli-Déré, près de la Régie des Tabacs. Les Prêtres grégoriens Agop Arsalanian et le Père Khatchadour ont confessé tous ces malheureux.

Le député arménien catholique, Agop Kherlakian a pu, par ses interventions auprès de Talaat Pacha, ministre de l'Intérieur, sauver de la déportation, le clergé catholique, une partie de la communauté catholique ainsi qu'une centaine de familles grégoriennes. Dans ces démarches auprès du Ministre, il était assisté par son neveu maître Raphaël Kherlakian.

b) Evénements à Marache

Nous laisserons maintenant la parole à Monseigneur Arpiarian, Evêque de Marache, qui, dans un rapport de 1923 nous donnera quelques renseignements complémentaires sur la situation de son Diocèse pendant et après la guerre. Ici nous détachons de ce Rapport seulement la partie du temps de la guerre.

Monseigneur Arpiarian, ancien vicaire patriarcal à Constantinople avait été exilé au Mont-Liban par le Sultan Hamid en 1905. En 1909 la politique ayant changé en Turquie, il fut nommé Administrateur patriarcal du Diocèse de Marache, vacant depuis 1905 par suite de la mort de l'Evêque Jean Mouradian. En 1911 à l'occasion du Synode arménien à Rome, il fut nommé définitivement Evêque de ce Diocèse. Après le Synode il accompagna le Patriarche à son retour à Constantinople afin de l'assister dans les troubles fomentés par les jeunes turcs au sein de la Communauté arménienne catholique. Puis ayant dû gagner son Diocèse et avec l'autorisation du Saint Siége, il entreprit un voyage aux Etats-Unis pour y trouver auprès d'Arméniens émigrés et de bienfaiteurs américains des secours destinés à relever son Diocèse dont il avait constaté les besoins.

Mais au cours de ce voyage la Grande Guerre éclata. Aussitôt le dévoué Pasteur décida de rentrer à Marache. C'est le récit de la situation depuis son arrivée jusqu'à l'armistice que nous rapportons ici:

1. Rapport de Mgr. Arpiarian

sur les épreuves du Diocèse Arménien-catholique de Marache, depuis le commencement de la guerre générale jusqu'à la liquidation du Diocèse en 1923.

Depuis la déclaration de la guerre générale jusqu'à notre exode:

«Nommé Evêque de Marache, pendant que je rentrais pour prendre possession de mon siège, les déportations étant déjà commencées, j'ai rencontré les expatriés de Zéitoun à Alep.

En avançant vers Marache, j'ai trouvé en chemin les chrétiens expatriés d'Albistan.

Le 11 juin 1915, arrivé à Marache, j'y ai trouvé le jeune curé arménien-catholique de Zéitoun, M. l'Abbé Joseph Akrabian, amené de Zéitoun et mis en prison: le seul prétexte en réalité c'était que ce bon prêtre était un chef spirituel à Zéitoun. En prison il fut pris de fièvre typhoïde; j'ai fait les démarches nécessaires et j'ai obtenu la permission de le prendre à l'Evêché. Après beaucoup de soins, il a pu guérir, mais immédiatement le Gouvernement s'en est emparé de nouveau et bien qu'il l'eût déclaré exempt de toute culpabilité, il l'a malgré nos instances, déporté à Deir-el-Zor. Là ce bon prêtre après avoir dignement accompli son ministère sacerdotal auprès des expatriés, eut le glorieux sort de tant de milliers de martyrs qui ont expiré au milieu des tourments atroces.

Quelques mois après, un autre de mes prêtres, M. l'Abbé Pascal Maldjian sous un prétexte futile et dénué de tout fondement a été jeté en prison à Marache, et, quelques semaines après, envoyé à la prison d'Alep où il a été condamné à la peine capitale qui dans la suite fut changée à 101 ans d'emprisonnement. Après 28 mois de prison, il en a été sauvé comme les autres par l'arrivée des Anglais à Alep.

Tous les villages chrétiens du district de Marache étant évacués, le 7 août ce fut le tour des chrétiens de la ville même. On déporta quartier par quartier de telle sorte qu'en peu de temps des 110.000 chrétiens du district de Marache 95.000 étaient déportés vers les déserts de la Syrie et de la Mésopotamie: les biens, l'honneur et la vie de ces pauvres déportés étaient à la merci des gendarmes qui étaient désignés soi-disant pour les protéger.

Ceux des chrétiens qui étaient laissés en ville étaient toujours dans les transes, par crainte d'être déportés; pour se faire oublier, ils se cachaient. Privés ainsi de tout commerce, ils étaient réduits à la dernière misère.

Pendant ces quatres longues années de la guerre générale, nous étions restés avec quelques familles catholiques pauvres, dans cette situation intolérable.

Des 95.000 expatriés, 10.000 à peine survécurent aux tortures indescriptibles et, après la cessation de la guerre générale, retournèrent dans leurs foyers.

Grâce à l'armistice et surtout à l'occupation française en novembre 1919 les 25.000 survivants avaient plein espoir de réparer leurs pertes dans un avenir prochain.»

2. Récit de l'Abbé Pascal Maldjian

Mgr. Arpiarian a fait allusion à l'emprisonnement de l'Abbé Pascal Maldjian sous un prétexte futile. Ce dernier nous fera lui-même le récit de son arrestation en 1916, de son emprisonnement à Alep, de sa condamnation et de sa délivrance.

Nous rapportons textuellement son récit qui donnera aux lecteurs une nouvelle idée des poursuites et des vexations infligées par les Turcs à des gens aussi inoffensifs que ce prêtre catholique et ses compagnons de prison.

Arrestation — juillet 1916: J'ai été arrêté par la police turque de Marache, par ce que j'avais expédié à mon jeune frère Pierre (résidant à Intilli où il avait un magasin d'alimentation) des denrées alimentaires par l'entremise des muletiers du gouvernement.

Motif — on avait arrêté quelques soi-disant révolutionnaires de «Sassountzi» dans les montagnes de Marache (Akhir-Daghi) et trouvé sur eux des denrées du genre de celles que j'avais envoyées à mon frère trois semaines (!!!) avant l'arrestation de ces dix jeunes gens d'Alep. Pour se débarrasser de moi aussi bien que d'autres négociants arméniens catholiques (les rares qui restaient encore en ville après les déportations) on m'arrêta et on m'amena devant le maire de la ville qui, après m'avoir accablé d'outrages et d'accusations infondées, m'a livré à la gendarmerie pour me garder en prison et puis pour m'envoyer devant la Cour martiale d'Alep qui me réclamait pour le procès général de tous les révolutionnaires «accusés du même complot» c'est-à-dire de couper les lignes de communications entre l'armée du Nord et celles du Sud et de la Mésopotamie.

En prison — 29 juillet — 2 août — Jours et nuits affreux! le 2 août, à force de pourboires, j'ai pu, avant de m'acheminer vers Alep, passer par l'Evêché pour voir mon Evêque Mgr. A. Arpiarian et les miens, en sanglots.

Trajet vers Alep, siège de la Cour Martiale.

Ayant les mains toujours liées, il m'était bien difficile de guider le cheval qui me portait. J'ai prié le gendarme et même lui ai offert un pourboire pour qu'il me déliât les mains et finalement avant d'arriver à la deuxième étape, sans accepter aucune rémunération, il me débarrassa de mes liens.

2ème étape — La nuit, à la deuxième étape, le gendarme caporal qui eut pitié de moi, sachant bien l'intention immonde des autres gendarmes, me fit coucher à côté de lui, dehors sur le balcon. Je n'ai pu réussir à lui faire accepter quelques méjidiés en remerciement de sa protection. Cette étape, sur le flanc d'une montagne s'appelle «Karabiyikli»; arrivé là le soir du 3, j'en repartis le matin du 4 août pour Aîntab.

3ème étape — Le soir du 4 août j'arrivai à Aîntab où l'on nous plaça tous dans une bâtisse confisquée à des Arméniens déportés. Deux ou trois jours après, quelques arméniens catholiques de Marache qui se trouvaient dans l'armée ouvrière (amelié Tabouri) ayant eu connaissance de mon sort, vinrent me visiter et me porter à manger. Ils intercédèrent pour moi auprès de leurs supérieurs, mais en vain.

J'attendis ici jusqu'au matin du 14 août pour partir avec d'autres accusés en un grand convoi pour Killis.

4ème étape — Le soir du 14 août, j'arrive sur un petit âne devant la porte de la prison de Killis. On inspecte mes effets, on s'approprie mon linge, mes souliers etc.... et l'on me flagelle sans pitié avec un «kirbadje» fait de nerfs de bœuf! on me jette en prison dans une cellule où pour me protéger contre les mauvais traitements, sur le conseil d'un grec-catholique j'ai donné 3 médjidiés au «chef» de la cellule, qui me céda ainsi sa place pour la nuit!

5ème et dernière étape — Alep — Le jour de la Fête de l'Assomption, le matin du 15 août, je partis pour Alep. J'arrive directement au Sérail dès 5 heures de l'après-midi et on nous conduit aussitôt devant la Cour Martiale. Après les formalités d'identité on nous envoie tous à la prison centrale contiguë au Sérail, au pied de la forteresse d'Alep. Là on me confine dans la grotte réservée aux condamnés à mort! Ce détail m'étant révélé par un Arménien qui s'y trouvait, m'a fait presque perdre la raison. Immédiatement, j'ai trouvé le moyen d'envoyer à l'Archevêché d'Alep un billet (en donnant un méjidié à un gendarme) pour faire connaître ma situation et implorer du secours. En réponse, je reçus un mot de réconfort du regretté R. P. Gabriel Assoun. Entre temps, un médecin vint m'administrer une injec-

tion que je pensais être la dernière piqûre destinée à insensibiliser avant la mort... Comme le docteur me voyait trembler, il me parla en ARMENIEN!!! Ciel! il m'expliqua que c'était une précaution d'hygiène (quarantaine) qu'on prenait vis à vis de tous les nouveaux arrivés. Il me dit qu'il était bon chrétien et m'assura que je serais transporté dans une autre cellule le lendemain. C'était le docteur Kéchichian qui avait été élevé chez les P. Jésuites à Beyrouth. Pour avoir guéri de l'épilepsie la fille, âgée de 12 ans, du Général Djemal Pacha, il avait eu sa liberté.

La cellule — en prison d'attente. — Deux jours après on me conduisit dans une cellule publique du «Nézaret» de la prison d'attente. Les conditions d'hygiène n'existaient ni dans la grotte ni ici... tout devait se faire au vu des internés dans la cellule!

2ème cellule. — Après deux semaines de cette vie abominable, on me fait passer (sur l'instance de quelques Arméniens emprisonnés pour le même motif d'accusation) à la «Petite» prison, où un certain Monsieur Vahan Cafafian (noble et riche négociant) m'invite à sa cellule, et me comble de gentillesses: nourriture, couverture etc. ... Celui-ci fut jusqu'à la fin le seul homme prévoyant et en qui je me confiais. Pour me faire avoir quelques piastres, il prenait avec deux autres des leçons de français. Ce petit gain continuel provenant de trois élèves et, dans les 10 derniers mois (des 30 mois) les honoraires des messes, ont pu non seulement nous aider un peu, mais aussi m'ont fait épargner quelques livres turques pour m'en servir en cas d'évasion. Le second élève était M. Meguerditche Meghriguian qui avec ce français a fait fortune par la vente de timbres: le troisième élève était le fils élégant et bien élevé (espion des Anglais) du Mufti d'Alep; ce dernier élève fut pendu avec son complice devant la porte de sa maison.

3ème cellule. — La Grande Prison était séparée de la Petite par un mur haut. Là se trouvait le Rév. Haroutioun Yessayan représentant de l'Evêque Grégorien d'Alep, qui était accusé d'avoir comploté pour la rupture de la ligne militaire à Intilli, pas loin d'Alexandrette.

Ce prêtre demande et obtient des autorités de la prison mon transfert à la «Grande prison» dans sa cellule.

Il y avait aussi dans les autres cellules de bons catholiques qui obtinrent de m'avoir parmi eux. J'étais bien consolé d'être entouré par eux.

4ème et dernière cellule. M. Emil Issa (arménien

catholique négociant d'Alep) fut la principale cause de ce changement. Pendant les neuf mois antérieurs à ce changement le procès allait lentement à cause des témoins.

Condamné enfin à la pendaison. — Sous cette sentence pendant 18 mois — 120 personnes étaient accusées du susdit complot. Aux premières séances de la Cour Martiale, vu les témoignages contradictoires, on me déclara (ainsi que quelques autres) innocent. Mais on continua à me garder en prison! Justice turque — et sûrement providentielle, pour ne pas me jeter dehors dans un convoi de déportés à la merci des gendarmes, comme tant d'autres prêtres et laïcs.

Soudain, sur l'ordre enragé du Général Djémal Pacha, on nous rappele tous à la Cour Martiale — au 9ème mois — et 65 des 120 sont condamnés à la pendaison sans appel, le reste est condamné de 5 à 20 ans de travaux forcés.

Appel au Général Djémal et à Constantinople — en vain. Tous se mettent à présenter des suppliques en offrant aux intercesseurs des sommes énormes en or. Un certain M. Zoulalian m'écrit ma supplique, cela arrivait au 9ème mois.

Autel et Messe à la cellule. — Environ deux mois après mon transfert dans la cellule des catholiques, accédant à leur désir, et secondé par un Arménien catholique de Marache, j'ai construit un Autel mobile qui me servait d'étagère durant le reste du jour. Le R. P. Gabriel Assioun m'a pourvu de tout ce qu'il me fallait pour dire la messe, y compris un ornement superbe: Quelle joie inouïe que cette messe en prison, sous la menace de la peine capitale! De très bonne heure chaque matin, pendant les dix derniers mois de prison, après que nous eussions fait notre toilette, je disais ma messe en présence de mes compagnons de cellule. Le prêtre grégorien ne pouvant plus vivre avec les siens se réfugia chez nous! Un père dominicain français, le Père Hyacinthe Simon, de Lille (France) missionnaire à Mardine, accusé d'espionnage, avec l'archevêque Gabriel Tappouni son «complice» vinrent dans notre cellule. Je célébrai l'office et ils recevaient la Sainte Communion.[148])

---

[148]) Monseigneur Djibraël Tappouni, archevêque Syrien de Mardine, dont nous avons parlé dans les événements de cette Ville héroïque se trouva parmi les 120 accusés. Il est juste de faire ressortir ici les mérites de ce très digne Prélat, qui a failli, après l'emprisonnement, passer pour toujours dans le nombre des victimes, pour avoir remplacé l'archevêque arménien catholique martyr dans son ministère pastoral auprès des survivants arméniens catholiques.

Monseigneur Djibraël Tappouni, archevêque syrien catholique, né à Mardine le 3 novembre 1879, a été élève des Pères Dominicains à Mossul

Le vin de messe. — Tout pouvait s'introduire en prison, excepté la boisson, le vin de messe. Il m'a fallu user de ruse. J'ai dit de mettre le vin rouge dans une bouteille presque noire, de champagne, d'y ajouter un ou deux pouces d'huile d'olive et de dire à la garde que cela contenait de l'huile pour la cuisine. Le gardièn y passait son doigt par l'huile et le retirait naturellement par l'huile, ce qui ne lui permettait pas de découvrir le vin, le principal contenu. Avec du coton j'absorbais l'huile et je me servais du vin pour presque deux mois.

Le gardien Arnavoudlou nous surprit deux ou trois fois pendant notre messe mais jamais il ne nous en parla!

Des 30 mois, 19 mois sous la peine capitale!!!

On m'avait arrêté pour la première fois en 1916 le samedi après Pâques. Après une déportation, on m'a laissé retourner à l'Evêché sous surveillance, puis finalement on m'a jeté en prison le 29 juillet à Marache. Après un trajet bien douloureux, je me trouvai enfin à Alep où je restais en prison jusqu'au 25 octobre 1918, jour de la prise d'Alep par les Alliés. J'ai vécu sous la sentence capitale 18 mois!! sans savoir le jour de l'exécution... Notre député de Marache, M. Hagop Agha Kherlakian, a fait des efforts surhumains pour nous délivrer mais en vain. Le gouvernement nous gardait comme victime pour calmer la populace furieuse d'apprendre les victoires des Alliés. Enfin, Mr. Kherlakian implora le Délégué Apostolique à Constantinople; Mgr. Dolci. Celui-ci intervint efficacement au nom du Saint Siège.

---

où il a été ordonné prêtre le 19 janvier 1913; à 34 ans Vicaire de l'archevêque de Mardine, à 36 ans il lui a succédé, sur le même siège.

Le P. Hyacinthe, auquel j'emprunte ces quelques notices, résume le caractère de Monseigneur Tappouni dans ces deux mots: «Autorité sans orgueil, mansuétude sans faiblesse».

Pendant les déportations des Arméniens à Mardine l'arbitraire y régna plus de trois mois. Les Chefs des communautés avaient reçu l'ordre de ne plus présenter de requêtes pour intervenir et de rester dans leur église pour y prier. L'arbitraire amena la terreur: perquisitions, arrestations, délations, tout encourait à faire de Mardine la proie de la police. La terreur produisit la méfiance; de peur, de suspicions, on garda t des secrets; on ne se parlait plus ... Dans cet état de choses Monseigneur Tappouni avait eu la hardiesse d'hospitaliser trois Dominicains français ex lés de l'intérieur de la Turquie. — Il parla — son crédit parvint à triompher du despotisme arbitraire gouvernemental; son calme que rien ne désempare, dissipa les craintes de sa nation et de sa nouvelle famille, la nation arménienne, dont il était devenu le Pasteur provisoire. — Il ne pleura que deux fois mais en secret: au départ du premier convoi des hommes de Mardine, qui emportait une grosse partie de son cœur; ensuite au récit des aventures émouvantes d'une filette arménienne d'Erzéroum, qui gardait encore, toute blessée, sa foi de chrétienne intrépide. La nation arménienne catholique, qu'on n'avait pas encore massacrée entièrement ou exilée, retrouve son archevêque disparu dans l'Evêque syrien épargné; tout le monde comptait sur

L'intervention du Pape nous délivre de la mort

Vers la fin juin on appelle tous les condamnés à mort à la Cour Martiale et on nous annonce que le «Padishah» nous change la peine capitale en travaux forcés à vie. Imaginez notre joie à tous! Les armées alliées avançaient constamment. Damas était occupée et le gouvernement local d'Alep se préparait à fuir à Adana ou ailleurs. On pensait nous envoyer à Diarbékir ou à Deir-el-Zor. Le 21 octobre, après les premières visites des avions alliés, le gouvernement fuit... où? Un gouvernement provisoire se forme. Je renvoie à la Cathédrale tous les effets de mon autel. Heureusement! l'attaque aérienne s'intensifie le jeudi 24 octobre et le venredi matin. La ville d'Alep occupée passe une journée d'anarchie jusqu'à la nuit de vendredi à samedi.

Ma sortie de prison. — Les bédouins commencèrent le pillage de la ville. Ils forcèrent les portes de la prison soit pour laisser échapper les prisonniers, soit pour les piller.

L'Archevêque Gabriel Tappouni était déjà acquitté, moyennant une forte somme, depuis le 1er octobre, tandis que le Père Hyacinthe Simon, le prêtre grégorien, moi et d'autres, étions encore dans nos cellules. Les portes de la prison ouvertes, le prêtre Harcutioun Yessayan et les autres compagnons de misère s'échappent... mais le Père Simon et moi ne connaissant pas la ville, attendions le moment opportun pour nous échapper aussi. Malheureusement, des bédouins armés arrivent et nous dépouillent de notre petit avoir. Un moment après, nous décidâmes de

---

lui; il fut un chef, mais un chef doublé d'un libérateur, qui devait, tout en authentiquant la nationalité de ses syriens catholiques, ne pas trahir les arméniens caholiques. Il réussit à franchir les lignes tout en gardant intacte la distinction des identités.

Les autorités turques ne perdaient toutefois pas de vue l'habile activité de Monseigneur Tappouni et ne tardèrent pas à la tourner contre sa personne. Un garçon, qui distribuait des «nouvelles» de guerre, fut saisi par deux officiers turcs pour en porter à l'Archevêque une copie rédigée par eux en des termes compromettants. Monseigneur Tappouni en est averti d'avance par des amis et la feuille susdite est refusée par lui. Cet acte qui devançait bien d'autres plus insidieux, le met en alerte. Il prend la précaution d'éloigner de sa résidence toutes ses archives. Une perquisition survenue n'y trouve rien qui puisse le compromettre; cependant son intérêt pour les Arméniens avait suffi pour le faire regarder comme coupable de complicité avec eux. C'est ainsi qu'il vient d'être arrêté, emprisonné, et déféré à la haute cour martiale, qui par une heureuse coïncidence fut pour lui celle d'Alep où il a pu être soigné et assisté par des personnes charitables dans les prisons, et, à la fin, sauvé pour passer à la tête de cet Archidiocèse, d'où il ne tarderait pas à être promu à la succession de Monseigneur Rahmani, le savant Patriarche syrien, qu'il a dépassé par l'éclat de la pourpre Romaine, dont il a été honoré plus tard. Cette pourpre cardinalice était bien le reflet du sang de l'Archevêque martyr arménien catholique, qu'il avait dignement remplacé jusqu'à l'épreuve des prisons.

partir lorsqu'on nous arrêta dans la cour des prisons et on nous dépouilla de tout ce que nous avions sur nous, habits et linge. J'avais mon bréviaire, 27 livres turques or cachées dans une poche intérieure de ma soutane, et un volume contenant en vers alexandrins toute ma vie de prison. Tout fut pris et, les bédouins m'ayant traîné dans la cour pour me déshabiller plus vite, mon dos n'était qu'une blessure sanglante! le même sort fut subi par le P. Simon. Nous nous retirâmes dans un coin pour nous donner l'absolution. Un vagabond nous menaça avec une dynamite mais le Bon Dieu ne permit pas ce crime. Peu après, un certain garçon nommé Camille nous vit et, terrifié, partit pour chercher quelqu'un pour sauver «les deux prêtres en habit adamique.» Comment a-t-il connu notre présence? Mystère! Un cocher neveu d'un archevêque syrien vint nous prendre et nous conduisit chez lui. Jusqu'à ce que j'aie vu dans son salon les images du Sacré Cœur de Jésus et de celui de Marie, je croyais qu'il nous emmenait chez lui pour nous massacrer avec plus de plaisir. Moment suprême, à l'aspect des deux images sacrées je crie: «Maison catholique!» et je m'évanouis. Après une heure et demie, je me réveille et je me vois couvert de ses linges et costumes. J'envoie un mot au P. Gabriel Assoun qui m'envoie une de ses soutanes, une paire de chaussures, un chapeau et un manteau. Samedi, je me rends à l'Archevêché et, avec de chaudes larmes, je rends grâce au Bon Dieu.

Vers le 1er février 1919, je suis envoyé par le gouvernement français à Marache où j'arrive le 8 février, précédant d'une semaine les troupes anglaises qui viennent occuper Marache, 'en attendant l'arrivée des troupes françaises'».

3. Le cas de la famille Kherlakian[149])

La famille Kherlakian, la plus noble et la plus importante parmi celles de toutes les communautés, chrétiennes et musulmanes, mérite une mention spéciale dans ces notes sur le diocèse de Marache. Elle avait mis sa situation privilégiée en fortune et en influence au profit, non seulement de sa communauté arménienne catholique, mais aussi de toutes les autres communautés, sans exclure les musulmans. Les services rendus au Gouvernement turc auraient dû l'exempter des mesures contre les Arméniens, au temps de la guerre mondiale, d'autant plus qu'elle ne

---

[149]) Je tiens ces notices de Mr. Joseph Kherlakian, fils de Mr. Agop Agha Kherlakian et je les laisse telles qu'elles m'ont été données par écrit, vue leur importance particulière.

s'était jamais écartée de la politique du Gouvernement turc et qu'elle s'était toujours montrée d'une fidélité sans reproche. Cependant, cette famille a été soumise, et aux mesures de déportation et à la spoliation la plus complète de son immense patrimoine.

La famille Kherlakian était originaire de Kara-Bagh (Caucase). Elle était toujours restée fidèle à la foi de ses ancêtres et l'avait manifestée aussi bien dans son attachement à l'Eglise catholique que dans sa soumission aux autorités civiles. C'est à cause de cette fidélité religieuse que vers 1800, elle dut fuir avec plusieurs autres familles arméniennes une persécution dirigée contre les chrétiens et venir s'établir à Marache. Avant cette émigration, le chef de cette famille était déjà un des principaux notables. Il avait réussi à transporter à Marache une partie de sa fortune, mais celle-ci lui fut ravie par des voleurs, au cours du déplacement. Néanmoins, les frères Kherlakian, auxquels leur père avait donné une bonne éducation, réussirent, grâce à leur travail à refaire une grosse fortune.

Les frères Kherlakian, Kévork, Avédis, Hagop et Haroutioun avaient la conviction que le bien de la nation arménienne consistait à vivre en bonne entente avec les Turcs et à ne rien entreprendre qui puisse déplaire au gouvernement des Sultans. Dans leurs agissements, les frères Kherlakian étaient fidèles à leurs principes. Aussi les fonctionnaires turcs avaient-ils une confiance absolue en eux. Profitant de cette confiance, les Kherlakian et surtout Hagop Agha, rendaient des services inestimables, non seulement aux Arméniens, mais aussi à tous ceux qui en avaient besoin, quelle que fût leur communauté.

Hagop Agha, qui jouissait d'une très grande influence auprès du gouverneur, passait la moitié de sa journée au sérail, afin de soustraire à la prison, les arméniens qui étaient tombés sous la griffe des fonctionnaires pour une question politique, juridique ou autre. Les Turcs eux-mêmes, plus que les chrétiens, avaient recours à ses bons offices et l'appelaient «notre bienfaiteur». Les Hintchakian, ses adversaires au point de vue politique et religieux, loin d'être mécontents, appréciaient, eux aussi, la conduite de Hagop Agha, et ils disaient entre eux: «Si on nous jette en prison, il y a heureusement Monsieur Hagop pour nous en retirer.»

En récompense de ses services, Hagop Agha fut sauvagement massacré, en 1920—1921, lors des révoltes contre les troupes françaises d'occupation, par ceux-là même qui autrefois avaient joui de ses bienfaits.

La famille Kherlakian, comme les autres familles catholiques, était d'avis, que seule une sage conduite vis-à-vis des autorités, et non une action violente, pouvait être utile au bien de la nation arménienne et amener progressivement la réalisation de ce que l'on appelait «les aspirations à l'unité nationale». Voilà pourquoi des personnages haut placés estimaient les Kherlakian et pensaient que si tous les arméniens avaient agi de la sorte, un dizième des malheurs qui ont frappé la nation ne serait pas arrivé.

Les services rendus à la nation arménienne par la famille Kherlakian sont innombrables.

Après les menaces de 1896, ils fondèrent un orphelinat d'environ cent lits où ils réunirent les orphelins catholiques. Non seulement, ils avaient acheté l'immeuble de l'orphelinat et l'avaient offert à la communauté arménienne catholique, mais encore ils entretinrent à leurs frais les pensionnaires, jusqu'en 1907. Par modestie jamais ils ne voulurent que l'orphelinat soit appelé «Orphelinat Kherlakian».

Chez les Arméniens catholiques, le clergé vivait en communauté avec son évêque. Lorsque les allocations de la «Propagation de la Foi» de Lyon, celles du Patriarcat et les revenus de l'église ne suffisaient pas, la générosité des Kherlakian se faisait un devoir de couvrir les frais de l'évêché. Chaque année, une semaine avant Noël et avant Pâques, cette famille rivalisait de zèle pour envoyer à l'évêché, afin qu'ils soient distribués aux pauvres, toutes sortes de dons en espèces et en nature, vêtements, denrées alimentaires, etc. ... Hagop Agha offrit à l'église un magnifique autel de style Renaissance, avec les ornements appropriés. Deux ans auparavant, il avait fait édifier un clocher élevé où il avait fait placer une grosse cloche commandée en Italie.

La famille Kherlakian couvrait encore plus de la moitié des frais des écoles primaires de la communauté. Deux ans avant la Grande Guerre, elle avait fait construire à ses frais, un couvent spacieux, tout en pierres de taille, et l'offrit aux Sœurs de l'Immaculée Conception. Dans leur testament, les frères Kévork, Avédis et Hagop avaient légué au diocèse de Marache plus de huit mille livres-turques or. Cet argent devait servir à acheter des immeubles dont le revenu assurerait à jamais les besoins de l'évêché. Ces legs avaient reçu un commencement d'exécution dans la construction du couvent des Sœurs. Mais les événements tragiques que nous connaissons, n'ont pas permis leur réalisation complète. De toutes les offrandes faites par la famille Kherlakian il ne reste aujourd'hui que le Salon et une grande chambre, cons-

truite à Jérusalem par les soins de Hagop Agha dans le vicariat patriarcal arménien catholique de la Ville Sainte.

Le Pape Léon XIII, pour récompenser le zèle et la générosité de ses fils de Marache, avait accordé la distinction de Commandeur de Saint Sylvestre à Kévork Agha et à Hagop Agha.

Un mois avant le début de la guerre mondiale, Hagop effendi fut élu député. Fidèle à sa conduite passée et à ses principes modérés, il employa toutes ses forces sinon à empêcher, du moins à atténuer le plus possible la déportation de Marache. Mais le gouverneur de la ville, qui était un adversaire politique du Comité Union et Progrès, l'appela auprès de lui et lui dit qu'il jouait un jeu dangereux, que le moindre geste de sa part en faveur des Arméniens mettrait sa vie en danger et serait cause du malheur de toute sa famille, car le Comité Union et Progrès était tout puissant, et que lui, le gouverneur, recevait les ordres de ce comité, composé des gens les plus fanatiques et les plus méchants de la ville.

La mort dans l'âme, Hagop effendi fut obligé de cesser toute activité. Ce même gouverneur l'avertit une seconde fois, quelques jours plus tard, que le Comité Union et Progrès avait décidé la déportation de son fils le lendemain même. Il lui conseilla de faire partir pour Alep au cours de la nuit son fils accompagné de quelques cavaliers turcs, en qui on pouvait avoir confiance.

Au moment où les déportations commencèrent, Hagop effendi en qualité de député partit pour Constantinople. Il tremblait pour sa vie et appréhendait d'être tué en cours de route, comme d'autres députés arméniens. Une fois dans la capitale, il fit tout son possible, pour gagner les bonnes grâces de Talaat Pacha, le sanguinaire. Il obtint de ce dernier que la famille Kherlakian ne soit pas déportée et que d'autres familles ne soient pas envoyées au-delà d'Alep. Une trentaine de notables arméniens d'Alep, et parmi eux le père Haroutioun Maldjian, actuellement à New-York au service du cardinal Spellman et le curé grégorien d'Alep, avaient été condamnés à mort par Djémal pacha. Ces malheureuses victimes réussirent à envoyer à Hagop effendi un émissaire persan. Hagop effendi, sans perdre une minute, intéressa à leur sort, le délégué apostolique, Mgr. Dolci. Ce dernier obtint, quelques jours avant l'exécution de la sentence, que Djémal Pacha commuât la peine de mort en celle de détention pour la durée de la guerre. On pourrait encore citer des dizaines d'autres exemples où Hagop effendi rendit de grands services à sa nation et à ses compatriotes.

Le Comité Union et Progrès de Marache, voyant qu'il était

impossible de faire le moindre mal à la famille Kherlakian, puisque celle-ci était couverte par des ordres formels de Constantinople, adressa à Djémal Pacha une supplique où il disait en substance que la famille Kherlakian faisait vivre sous sa servitude la classe ouvrière et agricole de Marache, que c'était elle qui avait fomenté les troubles et les soulèvements de Zéitoun et qui subventionnait les comités révolutionnaires arméniens, et que, aux yeux de tous les turcs de Marache, il serait plus utile au gouverneur turc de déporter les seuls Kherlakian plutôt que tous les autres arméniens de Marache.

Djémal Pacha, qui ne connaissait pas bien les services rendus à l'état turc par les Kherlakian, donna des ordres formels, dès la réception de ce «Mazbata» pour qu'on éloignât de Marache sans retard la famille Kherlakian toute entière. Alors, sans perdre de temps, la populace turque se précipita sur les immeubles, les magasins et les terrains appartenant à cette famille pour y livrer un pillage général. Quant aux membres de la famille, ils furent dirigés sur la route de l'exil. Néanmoins, par l'intermédiaire de jeunes arméniens, employés-télégraphistes à la Compagnie du Chemin de Fer de Bagdad, ils réussirent à prévenir Hagop effendi des tristes événements qui frappaient sa famille.

Dès qu'il eut appris cette nouvelle, Hagop effendi courut chez Talaat, qui lui jura n'avoir jamais donné un ordre pareil, et qui s'empressa de télégraphier aux autorités d'Aintab et de Biredjk pour que la famille Kherlakian soit dirigée sans retard sur Alep. Après avoir erré vingt jours dans le désert de Syrie, les Kherlakian arrivèrent à Alep, mais l'entrée de la ville leur fut interdite par le vali, un bourreau fanatique et sanguinaire du nom de Abdul-Khalik Bey qui prétendait n'avoir reçu aucun ordre pour les autoriser à pénétrer en ville. Chassée d'Alep sous les coups de cravache de la soldatesque, la famille Kherlakian ne dut son salut qu'à l'intervention, en sa faveur, du Consul Général d'Allemagne, qui par un message chiffré à son ambassade à Constantinople, fit aviser Hagop effendi que le vali d'Alep avait renvoyé sa famille à Meskéné.

Cette fois, Talaat s'adressa directement à Djémal Pacha, et la famille Kherlakian, après avoir parcouru de nouveau le désert pendant une quinzaine de jours, fut autorisée à s'établir à Alep, où ils arrivèrent, malades, exténués de fatigue, brûlés par le soleil dans le plus complet dénûment, ayant tout perdu de ce qu'ils avaient pu sauver du pillage de Marache. Ils avaient à déplorer la mort de cinq d'entre eux, dont la petite fille de Kévork agha.

et le fils d'Avédis agha, qui, malgré sa vigueur et son énergie, succomba dès son arrivée à Alep.

Au cours de cet exode inhumain, la famille Kherlakian avait perdu toute sa fortune qui était très importante. On peut évaluer le total des biens acquis par eux de 1870 à 1915 à quatre vingt mille livres turques or, somme importante, si l'on pense qu'à l'armistice de 1918, leurs terres et leurs immeubles bénéficiaient d'une plus value d'environ 800%. De plus, les trois frères Kherlakian avaient investi de gros capitaux dans de grands magasins de nouveautés, ils avaient commandité plusieurs entreprises et possédaient d'innombrables troupeaux de bétail et de moutons. Chaque année, leurs terres étaient ensemencées par plus de deux millions de kilos de graines de riz, de blé, d'orge, de coton etc.... A ceci, s'ajoute le rapport des immeubles qu'ils possédaient en ville ou des fermes dans les villages. Toutes ces constructions étaient les plus modernes et les plus fastueuses de la région. Dans ces chiffres, on ne compte pas la fortune de leur quatrième frère, Artine effendi, et celle d'Abraham effendi, fils d'un cinquième frère mort jeune. Artine effendi et Abraham effendi avaient leur commerce à part et étaient partiellement associés à Kévork, Avédis et Hagop. A tout cela, il faut ajouter les terres, les meilleures et les plus riches de Marache, que leur père, Toros Agha, avait administrées lui-même jusqu'à la fin de sa vie.

De tout ce qui précède, on peut conclure que la fortune des Kherlakitn s'élevait à près d'un million de Ltq or.[150]) Toute cette fortune a été anéantie, au cours de la grande guerre, pendant les événements tragiques de Marche en 1919—1920 et après le douloureux exode de Cilicie en 1922. Du jour au lendemain, les Kherlakian, n'ayant absolument rien pu sauver de leur fortune, se trouvèrent dans le plus complet dénûment.

Joseph et Sétrak, fils de Hagop effendi, avaient proposé au commandant représentant Djémal Pacha à Alep, de mettre à la disposition de l'armée turque leurs immenses terrains de Marache afin d'y cultiver des céréales et principalement du riz, et pourvoir ainsi au ravitaillement des troupes. Leur intention était de faire rentrer à Marache le plus grand nombre possible d'Arméniens partis pour l'exil. En effet, pour que l'entreprise réussit, il fallait un grand nombre de bras capables de cultiver la terre, et les

---

[150]) Je laisse ce détail de l'évaluation de la fortune de cette grande famille pour donner une idée des biens confisqués par les Turcs aux Arméniens dans leurs villes d'origine lors de leur départ.

Arméniens étaient tout désignés pour ce travail. Joseph et Sétrak comptaient ainsi, non seulement sauver d'une mort certaine un grand nombre de leurs compatriotes, mais encore former à Marache un nouveau noyau d'habitants chrétiens qui, après la guerre, repeupleraient la ville et en assureraient la prospérité.

Le commandant en chef d'Alep approuva pleinement cette proposition, mais avant d'en ordonner l'exécution, il voulut en référer au Moutassarif de Marache pour avoir son opinion sur cette question. Mais la municipalité de Marache, qui était trop contente d'être débarrassée des Arméniens et en particulier des Kherlakian, n'entendait pas les voir revenir. Elle fit donc avorter ce projet, grâce à des mensonges et à des calomnies. Artine effendi Kherlakian, qui était alors conseiller municipal, fut tellement affecté par la conduite de ses collègues, qu'il fut frappé d'un coup d'apoplexie; son fils, Ohannès effendi, nous l'a rapporté. Ce coup d'apoplexie aurait été causé par les insultes qu'Artine effendi subissait continuellement de la part de gens qui la veille étaient pleins de respect et de bienveillance pour lui et aujourd'hui, profitant des circonstances, prenaient un malin plaisir à humilier leur ancien ami.

En effet, à ce que l'on sache, les turcs de Marache ne témoignèrent aucune pitié vis-à-vis des arméniens, ni au cours des déportations ni au retour des survivants après l'armistice, ni pendant les événements de 1919—1920. Cependant, quelques turcs, foncièrement religieux, déclaraient souvent qu'Allah, un jour, demanderait compte de tous ces forfaits et de toutes ces atrocités et qu'Il punirait de la même façon les auteurs de toutes ces iniquités. «Allah sébébiné koymassin» disaient-ils, «Que Dieu ne pardonne pas à ceux qui sont la cause de ces événements». Mais, par ailleurs, ils n'étaient pas fâchés du départ des arméniens qui leur avaient laissé tous leurs biens.

A Alep, également, il s'est trouvé des notables turcs, qui non seulement ont plaint le sort injuste des Arméniens, mais qui sont intervenus auprès des autorités en leur faveur, bien que des sanctions très sévères aient été prises contre tout fonctionnaire qui porterait secours à un arménien. A Alep, Joseph Kherlakian était un jour en visite chez Koudret Ismet Bey. Il voit passer devant la maison de ce dernier un convoi de déportés, couverts de haillons, les pieds nus. Tous étaient exténués, malades et pouvaient à peine se tenir debout. Koudret Bey et sa femme, à la vue de cette scène atroce, se mettent à pleurer, et déclarent, le cœur navré, que si cela dépendait d'eux et d'autres turcs qui pensaient

comme eux, ils empêcheraient de toutes leurs forces le traitement inhumain qu'on faisait subir aux malheureux arméniens. Koudret Bey était le fils d'un ancien commandant de Beyrouth, Ismet pacha. Il avait fait ses études au Collège d'Antoura (Liban) avec Joseph Kherlakian.

Un commissaire de police d'Alep, originaire de Marache où il avait fait beaucoup de mal aux arméniens, à la vue de ce qui se passait à Alep, changea d'attitude et devint le protecteur des Arméniens. Cet homme, Aintabli-Oghlou Ahmed effendi, sauva de la déportation et de la mort dans le désert de nombreuses familles, exposant ainsi et sa situation et même sa vie. On pourrait encore citer d'autres actes de bienveillance de la part d'honnêtes fonctionnaires turcs, actes d'autant plus méritoires qu'ils exposaient leurs auteurs aux pires châtiments ou à la peine capitale.

Après la tourmente de la grande guerre et les événements de 1919—1920, les survivants de la famille Kherlakian se dispersèrent à travers le monde, en Amérique, en France, en Syrie et au Liban. C'est par un miracle que Joseph Kherlakian a eu la vie sauve. Condamné par le tribunal de Marache sous l'inculpation de haute trahison à une peine légère de prison, il fut envoyé à Césarée pour qu'on l'y condamne à mort. C'est certainement grâce à une protection toute spéciale de la Providence qu'à Césarée, il ne fut de nouveau condamné qu'à deux ans de prison seulement. Après avoir purgé cette peine, il a pu gagner, non sans difficultés, la ville d'Alep où il rejoignit sa famille qui s'y était établie.

B) ZEITOUN

Passons à l'autre bout du Diocèse à Zéitoun. Cette ville au cœur de l'Anti-Taurus, a su, au cours des siècles, garder intacte, par sa vaillance, l'héroïque fierté de ses ancêtres et livrer à cet effet des batailles victorieuses contre des armées ennemies comptant jusqu'à plusieurs milliers de soldats. Elle payait bien les impôts au gouverneur de Marache, mais elle s'administrait en fait d'elle-même sous la présidence purement nominale d'un Caïmacam turc.

Aussi le premier souci des Jeunes Turcs dans les derniers mois, qui précédèrent la guerre générale, fut-il de supprimer cette ville et bien que les Zéitouniotes eussent fait tout ce qu'il leur était possible pour satisfaire les exigences gouvernementales, ils n'échappèrent pas cette fois à la destruction.

Il faut dire qu'à la loi de mobilisation des Chrétiens de la Turquie, votée par le Parlement de Constantinople aussitôt après la promulgation de la Constitution turque de 1908, les Zéitouniotes avaient opposé leur privilège d'exemption du service militaire. Aussi depuis le 25 avril 1913 l'Evêque grégorien d'Alep, Nerses Danielian, était-il envoyé par son Catholicos à Zéitoun, pour convaincre les habitaits de se conformer aux désirs du gouvernement turc. Des jeunes gens qui s'y opposaient, réfugiés alors sur les montagnes, exigèrent un Iradé Impérial d'exemption, comme auparavant puisqu'ils regardaient la mobilisation dans l'armée turque comme piège de suppression de l'indépendance, dont ils jouissaient et par suite de cette suppression ils entrevoyaient la perte de toute liberté et un danger même pour leur existence. Cette opposition de 1913 fut brisée le 29 octobre 1914 après l'entrée du Gouvernement turc dans la conflagration mondiale. Par suite de cet état de guerre la mobilisation générale ayant été décrétée le 10 août et la ville de Zéitoun étant un des centres de recrutement militaire, des milliers de recrues musulmanes des environs furent acheminées chaque jour à la caserne de Zéitoun. Comme il n'y avait pas d'hôtel dans la ville, la population de Zéitoun, entièrement chrétienne, fut obligée de les hospitaliser dans ses foyers; mais elle comprit plus tard que le gouvernement en maintenant les recrues dans la ville ne poursuivait qu'un but: celui de s'emparer de Zéitoun et de massacrer ensuite sa population.

Déjà, vers la fin du mois d'août, Haidar Pacha, Gouverneur de Marache se mit en route avec 600 soldats pour réclamer des déserteurs à Zéitoun.

Les Zéitouniotes, apprenant cela, se mirent à délibérer. Yéghia Yénidounya conseilla à son neveu Nazareth Tchavouche, l'un des héros de Zéitoun, de s'opposer aux Turcs avec ses 500 ou 600 jeunes gens. Nazareth lui répondit par un «Non» formel à cause de la gravité de la situation mondiale et la majorité se rangea à son avis, vu que le Gouvernement turc avait des armées et que les Zéitouniotes ne possédaient que 200 fusils Martini et un surcroit de ravitaillement.

Dès son arrivée à Zéitoun, le gouverneur qui s'était fait accompagner par deux arméniens de Marache, Garabed Naltchadjian et Hazarabédian réclame les mobilisables arméniens. Yéghia Yénidounya pour donner l'exemple lui remet son neveu ... plusieurs centaines de jeunes gens se livrent aussi. Vieux renard, le gouverneur ne s'en tint pas là. Après avoir fait battre atroce-

ment ces jeunes gens, jusqu'à ensanglanter leurs pieds, il leur réclame des fusils. Plusieurs se font acheter des armes pour les lui livrer.

Les Zéitouniotes ne savent plus que faire: se battre ou se livrer entièrement? Mais du moment que le Catholicos de Sis, Sahag Kabaian leur avait fait parvenir des conseils de prudence et d'obéissance et que le Moutassarif de Marache avec serment sur son honneur avait donné toute assurance pour ceux qui se livreraient aux autorités, ils se décident pour ce dernier parti. C'est ainsi que 75 ou 80 notables, tous liés, ainsi que des centaines de recrues arméniennes furent conduits à Marache par le gouverneur au mois de septembre. Parmi ceux-ci se trouvait le Père Joseph Akrabian, curé arménien catholique de Zéitoun.

Malgré les promesses d'une part et la soumission de l'autre, l'entrée à Marache de ce premier convoi fut des plus émouvantes: près de la caserne les Zéitouniotes sont l'objet de toutes espèces d'insultes et d'ironie de la part d'innombrables musulmans. La fureur de la populace se concentrait spécialement sur Nazareth Tchavouche, qui peu de temps après, fut jeté en prison, flagellé à tel point que son corps ne formait qu'une seule plaie. Après l'avoir empoisonné, les Turcs le confièrent aux portefaix de l'église pour l'enterrer.

A la suite des multiples dépêches du Catholicos de Sis au Gouvernement central, 75 ou 80 Zéitouniotes furent libérés de la prison, mais le lendemain même, ils étaient convoqués au gouvernement et déportés à Der-el-Zor.

Mais pour exciter davantage les Zéitouniotes et les écraser ensuite, le gouverneur de Marache, toujours sous le prétexte d'arrêter des déserteurs, envoie à Zéitoun un nouveau groupe de forces, composé de 300 cavaliers sous la présidence du Caïmacam Hussein et la direction du Commandant Suleymani. Haig Asminian, que le gouvernement avait nommé président de la municipalité de la ville, se prêta malheureusement au jeu turc: ces cavaliers remplacèrent les gendarmes de garde turque de la ville et une fois installés se mirent de suite à vexer la population; les parents des déserteurs sont battus sauvagement et leurs sœurs et leurs femmes violées. Il était interdit à la population de sortir des maisons après le coucher du soleil. Les chefs arméniens protestèrent contre ces sévices auprès du commandant qui pour toute réponse rejeta sur la population la cause des désordres disant que des coups de fusils tirés sur eux à leur entrée en ville les avaient

provoqués. Après quoi il groupa ses cavaliers dans la caserne qui dominait la ville et les rangea en position de combat.

Dans de pareilles conditions, c'eût été un miracle que la fierté légendaire des Zéitouniotes ne se dressât pas sous l'effet des sentiments de vengeance et de légitime défense. Au mois de Février 1915, le Gouvernement de Marache, ayant besoin d'armes, avait fait ramasser les 300 ou 400 fusils de ses gendarmes à Zéitoun pour les mettre en dépôt au konak du gouvernement en vue de les expédier à Marache. Quelques centaines de Zéitouniotes décidèrent de profiter de l'occasion pour s'emparer des fusils. Au moment de l'exécution de leur projet, les notables et spécialement Baba Agha Pasilossian, vinrent à la rescousse pour les dissuader de faire le coup. Ils y réussirent, mais très difficilement. Le gouvernement, mis au courant du fait, avait déjà expédié les fusils vers Marache, le lendemain même. Mais vingt-deux de ces jeunes gens, probablement les plus fiers, s'insurgèrent et se retirèrent sur les montagnes, où deux jours après, coupant la route à l'un des groupes de gendarmes qui transportaient les armes à Marache, en tuèrent quelques uns et blessèrent les autres. Seuls, quelques gendarmes purent parvenir à Marache.

Le Caïmacam Hussein et le Commandant Suleymani tirèrent immédiatement la leçon logique de ce fait et se transformèrent soudain en agneaux: ils déclarèrent aux Zéitouniotes qu'ils ont télégraphié à Marache pour obtenir une amnistie en leur faveur et ils promettent en même temps tous les biens possibles. Tout cela, naturellement pour sauver leur propre tête.

Malheureusement les notables n'étaient pas d'accord entre eux, les uns étaient partisans de la résistance, d'autres y étaient opposés, le reste nageant entre les deux courants... Les plus sages pensaient que du moment que la Turquie n'était pas encore entrée en guerre, toutes les armées se trouvaient disponibles et toutes prêtes, et concluaient de ce fait que Zéitoun n'ayant ni armes, ni ravitaillement, la résistance dans ces circonstances serait vaine et de courte durée; que le parti le plus sage serait, si possible, de corrompre par l'argent Hussein et Suleymani afin de gagner du temps et de ne s'insurger, s'il le fallait, qu'après l'entrée en guerre de la Turquie.

Mais l'insurrection des 22 jeunes gens avait déjà précipité le cours des événements. Il ne faut pas oublier en même temps que le but du gouvernement était aussi de liquider au plus tôt la question zéitouniote, parce que les musulmans mobilisables des environs de Zéitoun et même de la province de Marache refusaient

de se faire inscrire aux bureaux militaires en prétextant le danger arménien de Zéitoun.

Quant à nos 22 jeunes gens, qui avaient tué les gendarmes, ils s'en vont, leur coup fait, se réfugier tout simplement au couvent de Zéitoun: ils y luttent jusqu'à minuit contre les forces de la gendarmerie. Malheureusement, la population ne se joint pas à eux, comme ils l'espéraient, et la bataille se termine donc par la mort de quelques gendarmes et de quelques Zéitouniotes neutres. Pourtant, peu après, le nombre des soldats turcs à la caserne atteint le chiffre de 5000 et lorsque ceux-ci font des exercices militaires, nos 22 insurgés en font autant sur le toit du couvent.

Le 24 mars 1915, une nouvelle délégation arménienne est envoyée de Marache à Zéitoun pour expliquer la gravité et l'extrême délicatesse de la situation et conseiller la livraison des déserteurs. Elle ajoute qu'après cela le gouvernement promet de ne pas porter atteinte à la sécurité de la population innocente. Elle exprime l'avis que, dans le cas contraire, l'existence même de Zéitoun et de la population toute entière de la Cilicie seraient en danger. Les zéitouniotes acceptent et le gouvernement en est informé.

Contre toute attente, le 25 mars, le premier coup de canon est tiré sur le couvent et la lutte recommence. Le nouveau gouverneur de Marache qui se trouvait dans la caserne avait donné l'ordre de combattre, et 3000 soldats turcs, sous le commandement de Khourchid, attaquent sans cesse le couvent.

Les 22 insurgés ripostent avec sans froid, en prenant bien soin à ce que chaque balle atteigne son but. La ville entière observait le combat ainsi que les tas de cadavres turcs qui s'amoncelaient. Cependant un groupe de soldats avait réussi à atteindre la porte du couvent et s'apprêtait déjà à l'incendier en l'aspergeant de pétrole. Soudain les insurgés ouvrent la porte du couvent, font feu sur les assaillants et tuent plusieurs soldats ainsi que le Commandant du régiment. Juste à ce moment, une bombe lancée de la caserne vient exploser parmi les soldats turcs et une grande confusion s'ensuit.

La bataille dura douze heures et nos insurgés, après avoir tué 300 soldats turcs, profitent de la nuit pour se réfugier à nouveau dans les montagnes.

Le 27 mars, l'armée turque fait un nouvel assaut contre le couvent, pensant que les insurgés y sont toujours barricadés et le brûle peu après.

Puis 15 jours passèrent sans incident, mais nos Zéitouniotes attendaient le malheur.

Le 9 avril, les notables sont soudain convoqués à la caserne et tout le monde attend avec angoisse ce qui va se passer. Quelques uns en reviennent, les familles des autres sont envoyées à la caserne près des leurs et ils sont déportés vers les régions inconnues.

Les Zéitouiotes, dans leur naïveté, ne comprenaient pas le sérieux de la chose ou n'y attribuaient pas l'importance voulue, pensant, que plusieurs des leurs autrefois ont subi le même sort, et qu'ils étaient même allés jusqu'à Constantinople, mais pour en revenir toujours quelques mois après. Ils estimaient que les choses se passeraient encore de la même manière. Cependant, 7 ou 8 jours après, tout le quartier du couvent est déporté. Puis, durant deux semaines, accalmie totale, pendant laquelle les villages entourant la ville étaient un à un déportés, sans que les Zéitouniotes en fussent au courant, en raison de la coupure par l'armée de toute communication. Un dimanche, alors qu'on pensait que tout était devenu définitivement calme plus de 400 familles reçurent l'ordre de partir pour la déportation. Dorénavant chacune attendait son tour. Le lendemain, deux autres quartiers reçoivent aussi l'ordre sinistre. Le jour suivant, calme. Puis 500 familles sont expédiées. Deux jours après la majorité de deux autres quartiers. Il ne restait plus en tout que 400 familles qui espéraient demeurer à Zéitoun, parce que le commandant Hussein avait juré que la déportation était finie. Un crieur public en avait même publié la nouvelle. Pourtant dans la deuxième moitié de mai, le même crieur public annonçait aux survivants des Zéitouniotes, l'ordre de leur déportation dans les 48 heures. Déportés à des dates différentes et en des groupes distincts au cours des mois avril-mai 1915, les Zéitouniotes trouvèrent leurs tombeaux après des tortures inouïes dans le désert de Syrie et dans les régions marécageuses de Konia; on évalue à 8000, les morts de faim et de malaria à Soultanié et à Karapounar; les assassinés à Der-ez-Zor à 19.000.[151])

---

[151]) Blank, l'un des membres de la dernière délégation auprès des Zéitouniotes, ainsi que le Dr. Graeter, suisse allemand, avouèrent plus tard que les insurgés de Zéitoun avaient raison de répondre qu'ils préféraient mourir les armes en mains, plutôt que d'être massacrés sur les routes des déportations, puisqu'ils étaient convaincus soit que s'ils se défendent soit qu'ils se livrent, qu'ils auraient été également exterminés. Des témoins oculaires allemands rapportèrent que dans la campagne près de Déré keuy ils trouvèrent le passage encombré de cadavres à tel point que les chevaux y passaient difficilement, la puanteur en était intolérable; on y rencontrait

Ainsi ce nid de hëros fut anéanti et le nom de Zéitoun changé en celui de Suleymanli, en l'honneur du commandant Suleyman, tué à la porte du couvent; puis il fut à la fin remplacé par celui de Yénichéhir.

Après la guerre, des 21.000 Zéitouniotes et des 7000 Arméniens de Fournouz déportés, il ne restait plus qu'un millier seulement de survivants.

C) AUTODEFENSE DE FENDIDJAK

C'était un village de 3000 habitants tous arméniens. Comme ils étaient muletiers pour le transfert de marchandises de ville en ville ou de village en village, pendant leur trajet ils virent de leurs yeux tout ce qui se passait sur les routes des déportations, ils rencontrèrent des milliers de leurs compatriotes d'autres villes noyés dans l'Euphrate, des jeunes femmes et filles arméniennes en vente aux enchères et aux choix des Turcs, etc. . . . Aussi quand leur tour d'être déportés arriva, décidèrent-ils de résister, comme les habitants de Suédia (dans le Sandjak d'Alexandrette), plutôt que de subir le sort de Deurt-Yol, de Hadjine, de Zéitoun.

Fendidjak et les deux villages de Dérékeuy et de Kilifli, situés à 4 heures de distance à cheval de Marache, aux pieds de la montagne Yavchan, dominant par ses sommets toute une vaste campagne, jouissaient d'une position imprenable. Leurs habitants réunis, à peu près 4000 âmes, constituèrent un front compact d'opposition à l'exode imposé. Ici, de même qu'à Zéitoun, le Catholicos Sahag Kabayan se prêta au jeu des Turcs et intervint auprès des Arméniens de ces villages pour leur conseiller de se mettre aux ordres du Gouvernement.

Le 30 juillet 1915 ces ordres furent communiqués à Fendidjak et aux deux autres villages, qui répondirent d'un commun accord, avoir décidé de mourir dans leurs foyers plutôt qu'en déportation. En effet, ils avaient constaté le sort misérable des Zéitouniotes et d'autres compatriotes.

Le lendemain 8000 soldats turcs cernèrent le village de Fendidjak sous le commandement de Ghalib Bey et le premier

---

pêle-mêle des hommes et des femmes égorgés, des jambes, des bras carbonisés, c'était le spectacle de la campagne entre Marache et Bahtché, quelques heures au delà les mêmes voyageurs avaient rencontré des convois successifs de 2000, de 5000 personnes chargées de ce qu'elles pouvaient emporter, toutes angoissées et en pleurs. Sister Paula Schæffer dit avoir donné de l'argent aux gendarmes d'escorte pour qu'ils se comportent plus humainement à l'égard des femmes enceintes. — Nous en avons noté ce passage et le sort par Konia.

dimanche d'août précisément commença la fusillade annonçant l'attaque. Devant des forces inégales, les combattants arméniens avec leurs familles cédèrent chèrement leur vie et ils ne déposèrent leurs armes de défense qu'après avoir épuisé leurs dernières cartouches.

N'ayant plus aucun moyen de défense et ayant perdu la moitié de leurs combattants, ils envoyèrent dire au chef des troupes ennemies: «Nous sommes maintenant sans armes, venez donc prendre livraison de nos survivants».

A une telle franchise des valeureux défenseurs de la vie, la réponse aurait dû être plus digne de l'esprit militaire et respecter la fierté loyale et courageuse des hommes, l'honneur des femmes, la faiblesse des vieillards, l'innocence des enfants; rien de tout cela dans les assaillants, les 1950 survivants, qui se livrèrent aux Turcs, furent tous tués, des amas de cadavres restèrent témoins de l'héroïsme d'une part, et de la cruauté de l'autre; il ne resta vivants que 100 femmes et des enfants aux jambes et aux bras brisés, qui tous estropiés furent conduits à Marache.

D) NECROLOGIE

122. L'Abbé Joseph Akrabian, curé à Zéitoun. Lors des événements de Zéitoun que nous avons relatés, il avait été convoqué à la caserne et inculpé de connivence avec les déserteurs puis enchaîné, conduit à Marache sous escorte et en secret et mis en prison. Le père Joseph est déféré avec les notables devant la Cour Martiale. Le bruit court qu'il va être condamné à mort. Les catholiques de Marache font tous leurs efforts pour le sauver. D'accord avec la Cour Martiale, ils produisent 50 témoins turcs payés chacun 50 livres or afin qu'ils viennent déposer qu'il est innocent et la Cour diffère sa sentence. Entre temps, il est pris de la fièvre typhoïde... on obtient la permission de le soigner à l'évêché ... il guérit, mais il est déporté directement à Der-es-Zor, dernier camp de concentration des derniers survivants. Le P. Akrabian, au mois d'août 1915, a été massacré avec le Père Clement Cahvédjian, un vieux prêtre d'Angora.

123. L'Abbé Partamian, s'était offert pour la Mission de Tchat, près de Césarée en collaboration avec le R. Père Gransault, jésuite et modèle de missionnaire. En 1914, il est à Dendil en compagnie du Frère Balian. En 1915, vers la fin d'août, quatre policiers et une vingtaine de gendarmes vinrent perquisitionner dans le village pour y découvrir des armes. On les livra sans aucune difficulté. Au bout d'une semaine, ils revinrent et arrêtèrent les

notables, le curé grégorien, le Père Antoine Sislian, curé de Tchépni et le père Etienne Partamian. Ils furent tous emprisonnés dans la maison de Boghos agha, le premier notable du village. D'après les dires des gendarmes, les prisonniers devaient être conduits à Charkichla pour subir un interrogatoire. Nous avons appris ensuite que les Turcs les avaient tous massacrés à Charkichla, près du moulin.

(Bulletin Or. 1914—1922, page 36—41.)

124. Le Frère Jean Balian, né à Marache, jésuite, qui fut martyrisé avec le P. Partamian Etienne en 1915.

XIV. ARCHIDIOCESE D'ALEP

A) ALEP

1. Situation du diocèse et événements en ville

Alep; Siège Archiépiscopal, comprend la Province de la Haute Syrie; ses villes principales sont Killis, Antioche, Aintab, Kessab, Beylan, Alexandrette, Nisib, Enghez, Der-el-Zor.

La ville d'Alep, située au carrefour de toutes les routes de Cilicie et d'Anatolie se trouve au sud du Taurus, qui sépare les provinces arméniennes de Turquie de celles arabes de la Syrie, de la Haute Djéziré, entre l'Euphrate et la Méditerranée; au Nord elle est le terminus d'une route descendant des montagnes de Cilicie qui passe par Aintab, au Nord-Est de celle traversant la ville d'Ourfa; par trois autres routes Alep est reliée aux pays du Sud et de l'Est, l'une de celles-ci arrive le long de l'Euphrate jusqu'à Der-el-Zor, l'autre par Bab, Membidj, à Ras-ul-Ain; la troisième par Meskéné à Ragge. Trois lignes de chemins de fer se croisent dans cette ville: l'une au Nord-Ouest la reliait à Constantinople traversant les montagnes du Taurus, de l'Amanus et la campagne de Konia, une deuxième ligne, dirigée vers le Sud-Est la relie à Bagdad, la troisième est celle qui va vers Damas, Médine et Beyrouth.

A cause de cette rencontre de routes et de lignes de chemins de fer, ce vilayet, notamment dans les régions de Ras-ul-Ain et Der-el-Zor, avait été choisi comme camp de concentration et ensuite de massacres massifs des survivants de la sanglante tourmente qui a déferlé sur toutes les Provinces de l'Empire.

En dehors de la ville même d'Alep, qui était considérée comme un lieu privilégié et à l'abri des massacres, les autres villes furent

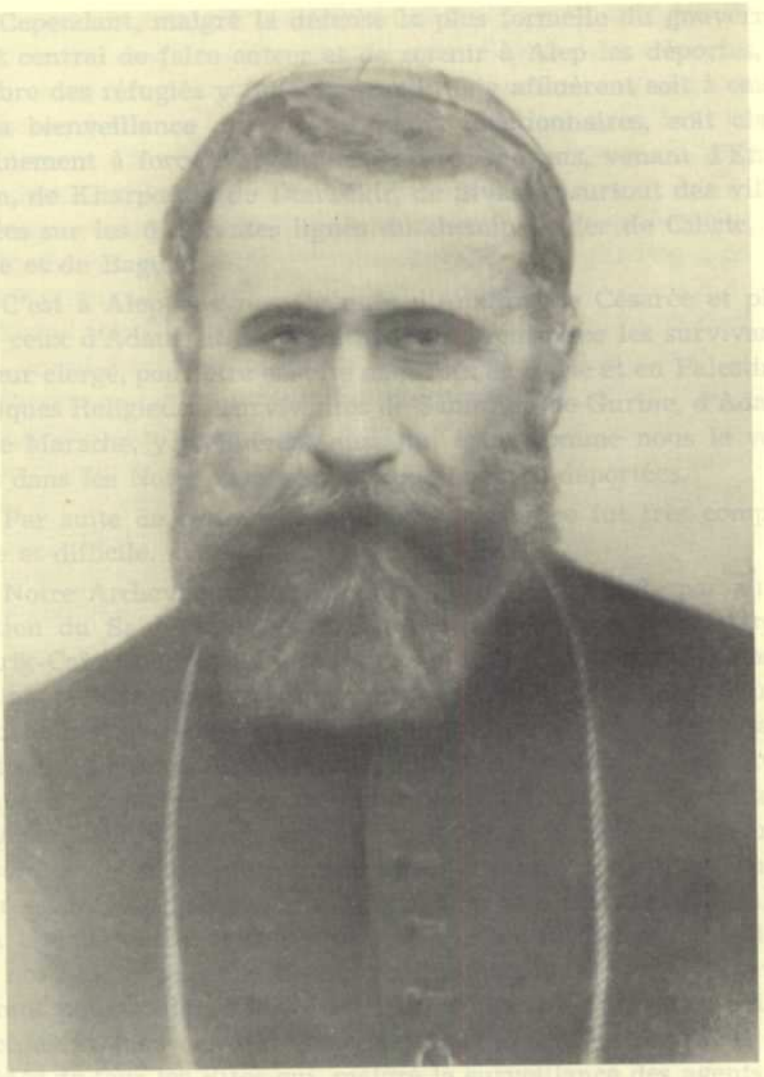

Mgr. Augustin Sayegh

Archevêque d'Alep — Locumtenens Patriarcal à Constantinople

dépeuplées d'Arméniens soumis aux dispositions barbares[152]). Ras-ul-Ain et Der-el-Zor furent le grand cimetière à ciel ouvert des dernières victimes de l'horrible hécatombe.

Cependant, malgré la défense la plus formelle du gouvernement central de faire entrer et de retenir à Alep les déportés, le nombre des réfugiés y fut très grand: ils y affluèrent soit à cause de la bienveillance de certains hauts fonctionnaires, soit clandestinement à force d'argent et d'autres moyens, venant d'Erzéroum, de Kharpouth, de Diarbékir, de Sivas et surtout des villes situées sur les différentes lignes du chemin de fer de Cilicie, de Syrie et de Bagdad.

C'est à Alep que nos Evêques d'Ankara, de Césarée et plus tard ceux d'Adana et de Marache, arrivèrent avec les survivants de leur clergé, pour être ensuite dispersés en Syrie et en Palestine. Quelques Religieuses survivantes de Samsoun, de Gurine, d'Adana et de Marache, y trouvèrent aussi un asile, comme nous le verrons dans les Notes réservées aux Religieuses déportées.

Par suite de cette affluence, leur assistance fut très compliquée et difficile.

Notre Archevêque, Monseigneur Augustin Sayegh, par autorisation du Saint Siège, était nommé Locum Tenens Patriarcal (Patrik-Caïmakami) pour les affaires civiles du Patriarcat à Constantinople et reconnu comme tel par le Gouvernement Jeune-Turc en remplacement de Mgr. Terzian, Patriarche, resté sans attributions civiles. Aussi l'Archevêché d'Alép fut-il géré effectivement par un jeune prêtre, très capable, Paul Assioun, coadjuteur du vieux Vicaire, l'Archiprêtre Jean Balitian. L'Abbé Assioun mit au service des foules de réfugiés arméniens sans distinction toutes les ressource de l'Archevêché. D'ailleurs, tous nos prêtres d'Alep à la tête desquels se distinguait le P. Gabriel Gasparian, ainsi que nos religieuses arméniennes de l'Immaculée Conception, rivalisèrent pour soulager la misère sans borne des caravanes qui se succédaient sans cesse et intéresser à leur sort les chrétiens indigènes de tous les Rites qui, malgré la surveillance des agents de police et du comité local des déportations, furent généreux dans leurs secours.

---

[152]) Un rapport du 30 juillet 1915, donné par le Consulat allemand, dit que le gouvernement a ordonné l'évacuation de la partie maritime de la Région d'Alep et avec elle des villes d'Aintab, Killis et Marache, quoiqu'elles ne soient pas dans la zone de guerre et de concentration des armées. Tout recours de notre part pour empêcher l'éxécution de cet ordre demeura sans résultat (Mordtmann).

Djelal bey, le Vali, ainsi que son successeur Békir Sami bey, qui n'approuvaient pas les mesures contre toute une population sans défense, furent très bienveillants à leur tour pour permettre à ces réfugiés l'entrée et la résidence à Alep et ils facilitèrent grandement leur installation; ils ne voulurent pas exécuter tous les ordres que le gouverment central donnait sans cesse pour éloigner d'Alep les épaves des malheureux et les exposer aux dangers du désert.

C'est du temps de Djelal bey que Marache a été rattachée au Vilayet d'Alep et les Arméniens de cette ville ne furent pas molestés à cette époque. Békir Sami, plus tard, bras droit de Moustapha Kémal, en habile diplomate, était Vali de Beyrouth quand, au mois de juillet 1915, il fut invité à remplacer Djelal bey; celui-ci quittant son poste rassura les Arméniens en leur disant qu'ils pouvaient se fier entièrement à la dróiture de son successeur. Djelal bey passait avec la même charge à Konia où il fut l'homme providentiel pour d'autres déportés arméniens qui durent passer par là. Békir Sami se retira peu de temps après dans la vie privée à cause de sa modération à l'égard des Arméniens; il fut plus tard chargé par Moustapha Kémal de délicates missions à Paris et à Londres où il obtint par sa diplomatie ce que la force des armes n'a pu gagner.[153])

Abdul Halik bey qui leur succéda, resta jusqu'à l'Armistice, fut le fidèle exécuteur des ordres de Talaat. Un de ses premiers actes fut d'interpréter l'ordre au sujet du maintien en ville des réfugiés arméniens catholiques et protestants en faveur des indigènes de la ville seulement et il ne voulut pas l'étendre aux déportés qui avaient réussi à entrer dans cette ville privilégiée. Il les traita donc avec les rigueurs communes aux Arméniens des Provinces d'Anatolie.[154]) Le Consul allemand Roessler qui était au courant de l'ordre donné pour ces rescapés intervint auprès du Vali mais il en obtint, pour toute réponse, son interprétation à lui. Il décrivit dans un rapport à son Ambassade l'état pitoyable de ceux qui arrivaient à Alep, venant de tous les coins d'Anatolie. «Le Vali est décidé à pousser immédiatement au delà d'Alep, dans le désert, ces foules de déportés et pourtant il ne s'agit que de

---

[153]) Il eut même une audience privée avec S. S. Benoit XV., mais il ne mit pas à profit les avertissement qu'il en reçus. — Il donna à son tour des assurances qu'il ne put tenir malgré ses bonnes intentions.

[154]) Nos Catholiques d'Adana avec le Clergé et l'Evêque purent entrer à Alep grâce à une habile et heureuse ruse de l'Abbé Gabriel Gasparian; les deux Evêques Bahabanian — Grégoire d'Ankara et Antoine de Césarée y entrèrent par autorisation de Djemal Pacha.

veuves, d'orphelins, de femmes de mobilisés arméniens, d'aveugles... Il faut incessamment intervenir auprès de qui de droit avant qu'ils ne soient internés».[155])

Le 18 septembre, le même Consul écrit que de longues caravanes de femmes affamées arrivèrent à Alep, venant d'Erzéroum et des autres provinces anatoliennes et furent toutes dirigées vers le désert.

Vers le 15 octobre l'ordre fut donné d'évacuer en vingt-quatre heures la ville des 20.000 nouveaux réfugiés avec les 40.000 arrivés du côté de Katma; aussi les déportés dans le désert de Hauran, Deir-ez-Zor etc. ... atteignirent-ils le nombre de 300.000.

Entre temps, à Alep 150 à 200 déportés mouraient chaque jour; la famine et les maladies faisaient de grands ravages et il fut décidé par le gouvernement d'affecter à l'usage de cimetière un champ en dehors de la ville où les cadavres étaient massés pêle-mêle.

Dans un rapport du 14 août 1915 et plus tard dans celui du 13 janvier 1916, M. Roessler écrivait à son Ambassade que Djemal Pacha se déclarait opposé aux massacres des Arméniens et qu'il en rejetait toute la responsabilité sur des employés du Vilayet qui n'exécutaient pas ses ordres à ce propos: il avoua que de nombreux arméniens étaient obligés de s'acheter des armes pour pouvoir les livrer aux agents chargés du désarmement. Cependant, ayant appris que dans les wagons de chemin de fer on avait trouvé des cadavres parmi les foules des déportés, il prit des dispositions contre le danger d'une épidémie qui pourrait infecter la ville d'Alep et toute la Province. Les Turcs profitèrent de ces dispositions pour pousser vers le désert tous les réfugiés. Des femmes et des enfants épuisés de fatigue avaient jonché les routes de Bab et Membidj.

Le même Djemal Pacha, aux dires de M. Roessler, lui avait donné l'ordre (le 18 mars 1915) de ne pas s'immiscer dans les affaires du gouvernement, et il avait insisté pour qu'il se conformât aux instructions des autorités militaires, ayant lui-même

---

[155]) Le Prince Hohenlohe, Ambassadeur allemand, répondait à son Consul le 17 septembre 1915 que Talaat lui-même, qui avait donné l'ordre d'exempter les déportés catholiques et protestants de l'internement dans le désert, avait fini par se déclarer contre le séjour de ceux-ci dans la ville d'Alep. Talaat, ensuite, sur une proposition du Vali de créer un orphelinat gouvernemental pour y recueillir les enfants arméniens à islamiser, répondit qu'il n'y avait pas besoin de pareils orphelinats et qu'il fallait les envoyer tous au désert.

défendu aux Turcs d'attaquer les Arméniens sous peine de les regarder comme perturbateurs de l'ordre public. Cependant, une patrouille de gardes avait enfoncé les portes d'une famille arménienne et imposé à ses membres d'embrasser l'islamisme. D'autre part, Djemal Pacha attribue à une révolte de Zéitouniotes la rigueur des mesures et des opérations entreprises par le gouvernement contre les arméniens.

2. Ordres secrets et officiels

Après ces quelques notices disparates, de source surtout allemande, pour donner une idée de l'ensemble de la situation si compliquée à Alep, à cause d'une part de l'affluence continuelle de déportés arméniens de toutes conditions venant de tous les coins divers et éloignés de la Turquie, et de leurs évacuations successives, d'autre part à cause des ordres et des dispositions parfois contradictoires de fonctionnaires civils et militaires turcs vis-à-vis de leurs malheureuses victimes, nous reproduirons ci-dessous quelques notes de Naim bey, qui ayant rempli sa fonction importante de Secrétaire principal de l'Administration des déportés à Alep, est digne de foi.[156])

---

[156]) Naim Bey a été un de ces rares turcs, qui se révoltèrent contre le crime de la suppression des Arméniens; ancien secrétaire principal de l'Administration des déportés à Alep, il eut le courage de rester sur place à l'entrée des troupes anglaises à Alep, car il n'avait rien à se reprocher et ne voulut pas imiter ses compatriotes criminels qui lâchement fuirent devant les vainqueurs par crainte des poursuites judiciaires. Il était content que les Arméniens ne le considèrent pas comme ennemi et qu'ils aient au contraire confiance en lui et s'en louent. Il eut entre les mains tous les ordres officiels ainsi que les rapports concernant l'exécution de ces ordres et il constata les horreurs commises dans toutes les villes de la Province d'Alep. Dans le recueil de ces documents, il a été certainement secondé par Ghalib Bey, Directeur des Postes et Télégraphes, dont les lecteurs doivent avoir rencontré le nom dans les «Détails du Diocèse d'Erzéroum». Il avait démissionné de son poste pour ne pas prendre part aux sévères mesures visant les arméniens. Transféré à Alep muni des mêmes fonctions, il finit par se suicider devant l'inflexibilité du gouvernement central. Naim Bey tout en gardant très vifs ses sentiments patriotiques et se tenant sur ses réserves imposées par ces mêmes sentiments, remit à Mr. Andonian grand nombre de documents en consentant aux reproductions photographiques des textes originaux pour les rendre incontestables; il le fit en déclinant toute offre, malgré que sa situation pécuniaire n'était pas très brillante. Ces documents au nombre de cinquante et plus sont des télégrammes, des ordres officiels des gouverneurs des provinces, des notes envoyées par le Comité Union et Progrès pour la suppression des Arméniens. C'est le cri du sang innocent, la vérité mise à jour par ces papiers portant les ordres donnés par les criminels responsables.

Quant à Mr. Aram Andonian, qui fut autorisé par l'Union Nationale Arménienne d'Alep à se procurer ces documents à tout prix, nous croyons nécessaire de reproduire ici la «Note du Traducteur» M. S. David Bey (Sarkis Sarkissian, originaire d'Arabguir, domicilié à Paris, où il était venu de Constantinople comme élève séminariste à Saint Sulpice en 1899).

Ces documents dévoileront dans leur cruelle nudité l'esprit, le plan, les méthodes, élaborés et exécutés par les Jeunes Turcs dans cette tragédie arménienne et en même temps ils éclairciront la réalité de la situation embrouillée à Alep à l'époque où nous sommes.

«Au début, écrit Naim Bey, il y avait à Alep, au soin de la direction des déportés, une commission spéciale chargée de l'expédition des déportés vers le désert. Tant que cette fonction fut exercée par cette commission, les déportés furent exempts de violences et d'oppression. Le gouvernement ayant compris que le but poursuivi par lui ne serait pas atteint de cette manière, destitua le préfet (Békir Sami Bey) et le remplaça par Moustapha Abdul Halik bey[157]), homme complètement acquis à ses visées. Cet homme était un ennemi des Arméniens et cherchait, au nom du

---

«L'auteur du présent ouvrage, M. Aram Andonian, est l'un de ces intellectuels arméniens qui, arrêtés à Constantinople le samedi 11 avril 1915, furent exécutés sur une simple décision administrative que rien ne justifiait. Au début, ils étaient 270 — médecins, avocats, juristes, littérateurs, poètes, publicistes, professeurs, artistes, acteurs, éditeurs, ecclésiastiques, etc. . . . qui furent déportés en partie à Aiache et en partie à Tchangheri, auxquels un peu plus tard vinrent se joindre des centaines d'autres intellectuels. A part quelques uns, qui purent s'échapper, tous ceux-ci, détournés du chemin de leur lieu d'exil qui devait être Diarbékir, furent égorgés avec une barbarie sans nom. Mr. Aram Andonian qui, lors de la mobilisation turque, avait été nommé censeur militaire, avait été arrêté une première fois à Constantinople sous l'inculpation d'avoir communiqué au Patriarcat arménien les rapports concernant l'assassinat de l'Archimandrite Sahak, prélat de Chabin-Karahissar et les massacres de Seghert.»

«Un de ses collègues l'avait dénoncé. Le Conseil de Guerre de Constantinople n'ayant pu confirmer cette accusation l'avait, dans le doute, révoqué et renvoyé aux armées comme simple «travailleur». Ayant réussi à prendre la fuite, il avait été arrêté de nouveau, le 11 avril et déporté à Tchangeri. Avec 32 de ses compagnons, il fut mis en route pour Diarbékir, mais en cours de route, s'étant cassé une jambe, on fut obligé de le laisser dans un hôpital où il resta jusqu'à la déportation générale du peuple arménien, quand les massacres avaient déjà pris fin sur les routes pour reprendre plus tard dans les déserts. Se mêlant ensuite à la population que l'on déportait à Deir-ez-Zor, il arriva à Tarse où il trouva le moyen de se cacher pendant neuf mois. Il se fait encore arrêter au moment où il recueillait en ville, auprès des soldats arméniens, cachés sous des noms turcs, des renseignements sur les massacres pour les envoyer en Amérique avec laquelle la Turquie n'avait pas cessé ses relations. Cette fois-ci, sous bonne escorte, on l'avait mis en route pour Mardine, mais déjouant la surveillance, il disparait pendant de longs mois, errant dans le désert de Deir-ez-Zor et il finit par retourner à Alep où il se fait encore une fois arrêter sous un nom d'emprunt. L'intervention de quelques amis le fait relâcher et lui procure le moyen de passer au Liban.» (Aram Andonian — Documents officiels concernant les massacres — Paris — Imprimerie H. Zurabian — Note du Traducteur.)

[157]) Ce monstre de gouverneur nous est déjà connu à Bitlis, où, entre autres barbaries, il fit brûler un millier d'enfants arméniens en déclarant à l'assistance qu'il fallait effacer à jamais de la surface de la Turquie le nom arménien. (Voir notre note en marge N° 62 dans les détails du Diocèse de Mouch.

turquisme, à détruire la nation arménienne. Les ordres communiqués par lui à la direction des déportés étaient d'une sévérité inexplicable. Quelques uns[158]) des membres arméniens du Parlement ottoman avaient. au prix sans doute de mille supplications, obtenu du Minisère de l'Intérieur que leurs familles restent à Alep. Le Ministère de l'Intérieur faisait parvenir à Mustapha Abdul Halik bey des instructions à leur sujet, mais il cachait ces instructions et envoyait aussi ces familles dans le désert. Je connais 15 à 20 familles dont la résidence à Alep était autorisée, mais qui furent envoyées au désert suivant ses ordres.»

«Le Gouvernement avait adjoint à cet homme Abdulahad Nouri bey, pour l'aider dans sa tâche, avec le titre de sous-directeur général des déportés. Nouri bey était un homme intelligent et cruel; il était particulèrement imbu de sentiments hostiles envers les Arméniens. Il était l'incarnation même de la cruauté raffinée. Le désastre et les malheurs des Arméniens, les rapports successifs de leur décès, le réjouissaient à tel point qu'il en perdait la tête jusqu'à danser tout seul. Car tout ce qui arrivait était le résultat des ordres donnés par lui. «Le gouvernement ne désirait pas, disait-il, que ces gens-là vivent.» Il racontait que quand il fut appelé à cette fonction, au moment de partir pour Alep, le Conseiller du Ministère de l'Intérieur lui recommanda de voir Talaat Pacha avant son départ, Nouri bey se rendit alors à la Sublime Porte.»

«Quelques visiteurs se trouvaient chez le Pacha. Pourtant il demanda à Nouri bey:»

« — Quand pars-tu?»

«Talaat pacha le conduisit ensuite près de la fenêtre et lui dit à voix basse:»

«Tu sais sans doute l'œuvre que tu dois accomplir. Je ne

---

[158]) Même des députés arméniens les plus en vue furent arrêtés à Constantinople et déportés comme nous le verrons; Vartkes et Zohrab, que nous avons mentionnés dans les événements d'Ourfa, une fois arrivés à Alep, furent l'objet d'une attention spéciale de la part du Consul allemand; celui-ci intervint inutilement (24 juin) auprès d'un haut fonctionnaire d'Alep le priant de ne pas les envoyer vers Diarbékir, ce qui signifiait les destiner à une mort certaine. Zohrab souffrait d'une maladie de cœur, la femme de Vartkes avait mis nouvellement au monde un enfant. Ils furent déportés quand même et massacrés. Mordtmann qui donne ces notices ajoute qu'ils furent suivis par Krikor Daghavarian, Agnouni, Zartarian et Khajak, tous des premiers intellectuels arméniens arrêtés à Constantinople au mois d'avril 1915. — Djemal Pacha fit arrêter l'assassin de Zohrab et Vartkes et le condamna à la pendaison; à Constantinople Talaat lui-même téléphona à la femme de Zohrab qu'il regrettait de venir lui annoncer la mort de son mari. Cynisme effronté d'un pareil tyran.

veux plus voir vivre ces maudits arméniens en Turquie[159]) Djemal Pacha avait ordonné que les cinq ou six familles arméniennes, qui travaillaient dans le tunnel de Intilli, aillent à Damas. Le préfet avait communiqué cet ordre à Nouri bey qui ajouta la note suivante: «Un grand gouvernement, qui fait déporter les Arméniens par centaines de mille a-t-il besoin de deux voitures démolies appartenant à quelques Arméniens pour séparer ces hommes de l'expédition générale (vers le désert) et les envoyer à Damas?» C'était un homme très nerveux et très dur.» (Page 32).

«Le principal collaborateur d'Abdulahad Nouri bey était son subordonné immédiat, Eyoub Sabri bey, un homme à la fois sanguinaire et corrompu. Il employa toute son activité à tuer et surtout à voler. Après son entrée en fonctions, ayant amassé de grandes richesses, il entreprit des affaires de transport et de commission. Cet homme qui, grâce au butin pris aux Arméniens, s'était enrichi, n'a jamais fait le moindre bienfait à aucun Arménien. L'argent était sa religion et sa conscience. La barbarie qu'il exerçait sur les Arméniens n'était point dictée par un idéal national. S'appropriant en grande partie les sommes destinées au ravitaillement et à l'expédition des déportés, il augmenta considérablement la faim et la misère de la plupart de ces malheureux» (page 33).

---

[159]) Pour distinguer de nos notes en marge, celles ajoutées par l'auteur nous les indiquons par les pages de l'édition de son livre dont nous faisons ces extraits.

(Page 31) Ce point des souvenirs de Naim bey est confirmé aussi par Ihsan bey, ancien caïmacam de Kilis, puis de Zahlé; actuellement il est le directeur du bureau spécial du Ministère de l'Intérieur à Constantinople. Ihsan bey a fait une déclaration semblable à propos de cette phrase d'Abdulahad Nouri bey, et sa déclaration est transcrite de la façon suivante dans l'acte d'accusation du procès intenté contre les membres de L'Ittihad «Ihsan bey dit que lorsqu'il était le caïmacam de Killis, Abdulahad Nouri bey, envoyé de Constantinople à Alep, avait cherché à le convaincre que le but de la déportation des Arméniens était leur suppression, qu'il avait eu un entretien avec Talaat bey qui lui avait donné l'ordre de la suppression, et qu'en cet acte consistait le salut du pays.»

(Page 32) Abdulahad Nouri bey ne fut jamais soudoyé. «J'aime les présents, les pots-de-vin, disait-il souvent, mais j'ai peur de les accepter, j'ai peur que contre l'argent qui entrerait dans ma poche, un Arménien, même un seul, ne fut sauvé.

(Page 33) Le gouvernement qui, au début des déportations arméniennes, était très prudent afin de dissimuler le véritable but de la déportation, décréta un crédit pour les déportés. Ce geste ne lui coûtait aucun sacrifice puisque la somme devait être fournie par la vente des meubles et immeubles séquestrés des Arméniens déportés. Malgré cela ce ne fut qu'une formalité; en certains endroits on donna, pendant un temps très court, un pain par jour aux déportés, et puis tout secours fut supprimé. L'argent décrété à ce propos fut approprié par les fonctionnaires turcs préposés à la surveillance des départs.

«C'est sur les instructions de ces deux personnages le préfet d'Alep Abdul Halik bey et le sous-directeur général des déportés, Abdulahad Nouri bey, que commencèrent toutes les opérations concernant le déplacement des déportés et dès qu'ils se mirent au travail les crimes succédèrent aux crimes. Un nouvel et effrayant ordre du Ministère de l'Intérieur parvenu à Alep, leur laissait toute liberté à ce sujet. Ils n'en avaient d'ailleurs pas besoin.»

«Voici ce décret:»

«Le Ministre de l'Intérieur à la Préfecture d'Alep»

«Le droit de vivre et de travailler sur le territoire de la Turquie est totalement aboli pour les Arméniens. Le Gouvernement assumant toutes les responsabilités à ce sujet a ordonné de ne laisser même pas les enfants au berceau. On a vu dans quelques provinces l'exécution de cette ordonnance. Cela étant ainsi, pour des raisons que nous ignorons. on fait des exceptions pour certains individus, lesquels, au lieu d'être envoyés dans le lieu de leur exil, sont laissés à Alep et de ce fait on met le gouvernement devant une nouvelle difficulté. Sans admettre leurs raisons, femmes ou enfants, quels qu'ils soient, même ceux qui sont incapables de se mouvoir, faites-les sortir de là et ne permettez pas à la population de vous en empêcher. La population met par ignorance ses intérêts matériels au-dessus de ses intérêts patriotiques. Elle n'est pas à même d'apprécier la grande politique que le gouvernement suit à ce propos. Etant donné que les actes de suppression commis ailleurs indirectement: rigueur, accélération de marche (en cours de route) les tracas de route, les misères peuvent être assurés là directement, employez-vous y d'arrache-pied sans perdre de temps. Le Ministère de la Guerre a informé tous les comandements d'armées que les chefs des stations militaires (page 34) ne doivent pas s'immiscer dans le déplacement des déportés. Informez les fonctionnaires qui se chargeront de cette affaire que sans craindre les responsabilités, ils doivent travailler à atteindre le véritable but. Veuillez me communiquer toutes les semaines les résultats de votre activité par des rapports chiffrés.

Le 9 septembre 1915
Le Ministre de l'Intérieur
TALAAT».

(Page 34) Pendant un temps les commandants des stations militaires choisissaient des artisans parmi les déportés pour la construction des bâtisses militaires. Profitant de ce fait, bon nombre d'Arméniens, sans même être des artisans, se firent embaucher comme ouvriers dans les stations. Les agents employés à l'expédition des déportés ayant adressé une plainte à ce sujet à Constantinople, le passage ci-dessus du télégarmme de Talaat Pacha fait comprendre que le droit de retenir des ouvriers parmi les déportés est enlevé au commandants des stations militaires.

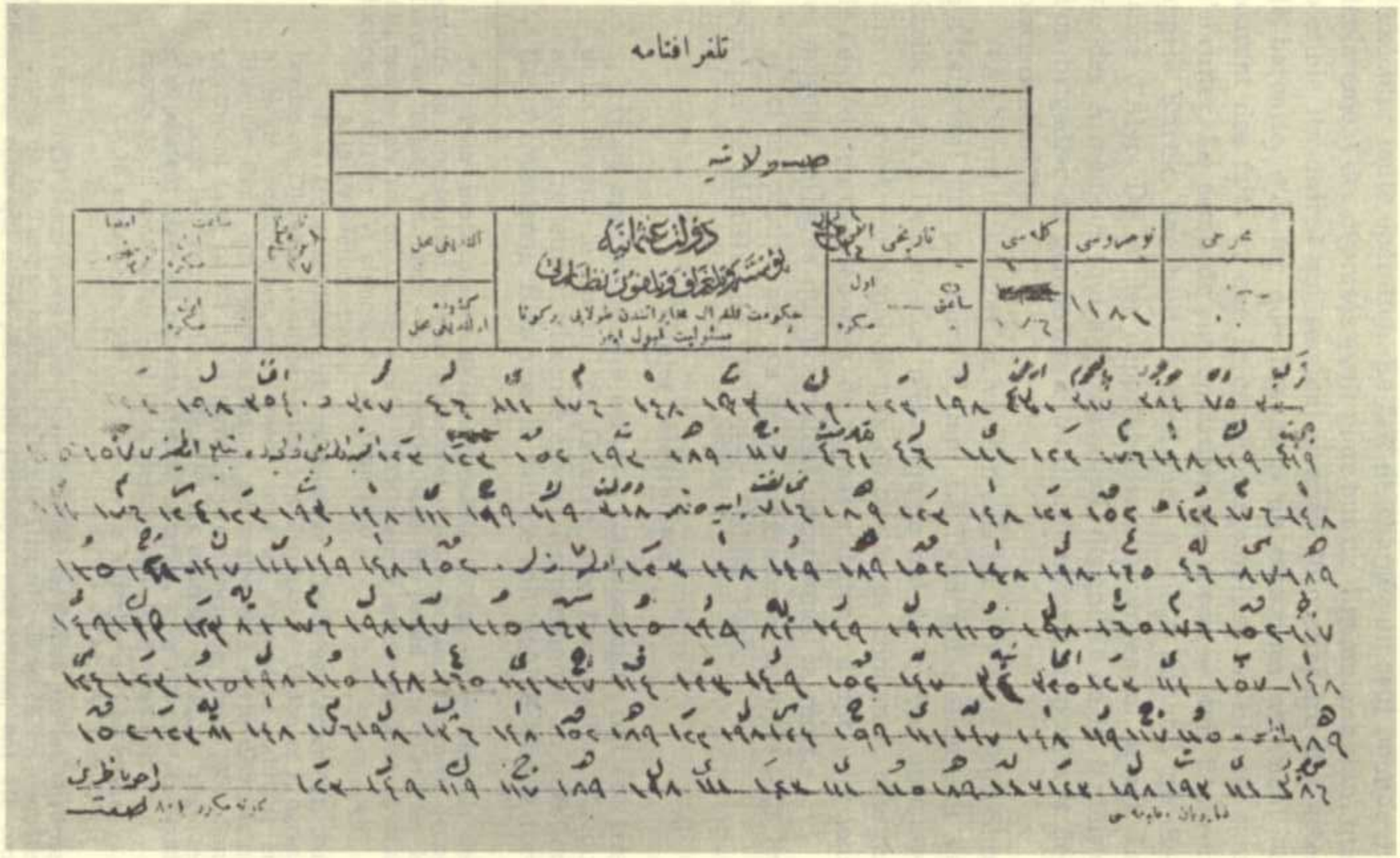

Télégramme chiffré de Talaat — Ministre de l'Intérieur — **du 15 septembre 1915**

Arrêté concernant la police de l'exil — Arrivée et circulation — du 12 septembre 1915

«Quand ce décret parvint à Alep, la direction générale des déportés avait déjà, par ordre direct du préfet, toute latitude d'exécuter toute opération. Le fait de charger un seul homme du déplacement des déportés avait pour but de dissimuler autant que possible les ordres qui seraient donnés de commettre des actes de barbarie, d'éviter que beaucoup de personnes ne soient au courant des faits et que le crime s'accomplisse en silence, sans s'ébruiter. Le camp de concentration des déportés était l'endroit appelé Karlik, une hauteur malfamée à vingt minutes de distance d'Alep. De là, les déportés étaient envoyés au désert. La vie des Arméniens, qui s'y trouvaient, dépendait de la fantaisie d'un brigadier de gendarmerie ou d'un employé préposé aux déplacements.»[160])

«Au surplus, l'espoir de vivre n'existait plus pour tous ceux qui faisaient un pas hors d'Alep. La ligne qui s'allongeait de Karlik jusqu'à Deir-ez-Zor, n'était qu'un nid de misère, un cimetière. On avait recommandé aux employés de confiance, chargés de l'expédition des déportés, de ne pas s'abstenir d'employer tous les moyens barbares qui pourraient occasionner la mort.»

«Ceci est prouvé par ces deux télégrammes envoyés tous les deux par le Ministre de l'Intérieur, Talaat Pacha.»

Premier télégramme:

Nous apprenons que certains fonctionnaires ont été traduits devant le Conseil de Guerre avec l'accusation d'avoir agi avec rigueur et violence envers les personnes en question (les Arméniens). Bien que le fait ne soit qu'une simple for-

---

[160]) Pour toute preuve de l'authenticité de ces ordres émanés des services du représentant le plus tristement célèbre du Gouvernement Jeune Turc, de Talaat lui-même, nous reproduisons ici parmi tant d'autres, le télégramme chiffré du 15 septembre 1915, comme spécimen, avec sa traduction déchiffrée (V. planche N° 11, page 146).

A la Préfecture d'Alep.

Il a été précédemment communiqué que le gouvernement, sur l'ordre du Djémiète (Comité «Ittihad et Térakki» — Union et Progrès) a décidé d'exterminer entièrement tous les Arméniens habitant en Turquie. Ceux qui s'opposeraient à cet ordre et à cette décision ne pourraient faire partie de la forme gouvernementale (page 145). Sans égard pour les femmes, les enfants et les infirmes, quelques tragiques que puissent être les moyens d'extermination, sans écouter les sentiments de la conscience — il faut mettre fin à leur existence.

Le 15 septembre 1915 Le Ministre de l'Intérieur
TALAAT

(Page 145) Nous lisons dans l'acte d'accusation dressé par le gouvernement actuel de la Turquie contre le Comité Ittihad: «D'après les enquêtes faites, tous ceux qui n'ont pas voulu participer aux crimes, ont été considérés comme des traîtres à la patrie.»

malité, il est de nature à atténuer le zèle des autres fonctionnaires. Pour ce motif, j'ordonne que de semblables enquêtes n'aient plus lieu à l'avenir.

Le Ministre de l'Intérieur
(TALAAT)

(page 35)

Deuxième télégramme:

La prise en considération des plaintes et des procès venant à propos de toutes sortes de questions personnelles relatives aux Arméniens pourrait, non seulement retarder leur envoi (au désert), mais elle donnerait encore lieu à certaines opérations, qui pourraient plus tard donner naissance à des inconvénients politiques. Pour cette raison, il ne faut pas prendre en considération ces démarches et il faut donner des instructions dans ce sens aux fonctionnaires intéressés.

Le Ministre de l'Intérieur
(TALAAT)

«Comme de temps en temps des plaintes étaient adressées à la Préfecture et à la direction des déportés contre différents fonctionnaires, un autre télégramme du Ministre de l'Intérieur recommanda d'accepter ces plaintes, mais de ne pas leur donner suite. Ce télégramme fut motivé par l'instruction secrète que la Préfecture d'Alep avait envoyée à l'administration des Postes de la même ville, lui défendant de recevoir les télégrammes de plaintes envoyés par les déportés arméniens. Il semble que le Directeur des Postes d'Alep ayant demandé des explications à ce sujet au Ministre des Postes à Constantinople, sur les démarches de ce dernier, celui de l'Intérieur avait envoyé ledit télégramme.»[161])

«Quand un pauvre malheureux dont la famille et les enfants avaient été égorgés, la fille ravie de force, l'honneur entaché, rencontrant un bourg sur son chemin, voulait envoyer un télégramme pour exposer son état lamentable et pour demander du

---

(Page 35) Le mudir d'Abou Harra (une grande station sur la ligne de l'Euphrate) était devenu la terreur des déportés qui s'y trouvaient. Avec un énorme gourdin, dont il ne se séparait jamais, il assassinait qui il voulait. Sur de nombreuses plaintes, il fut convoqué à Alep pour y être jugé pour la forme, mais en vertu de ce télégramme, il fut immédiatement renvoyé à ses fonctions sans même être interrogé. A son retour, il déchargea son révolver sur les déportés, en criant: «Vous vous êtes plaints. Et quel en fut le résultat? Me voilà dans mes fonctions.» On comprendra sans doute qu'après son retour les barbaries de cet homme, que les déportés appelaient «briseurs d'os», prirent de plus grandes proportions.

[161]) L'auteur de ces documents officiels était en possession de l'original de ce télégramme (V. note page 36).

secours, les employés du télégraphe lui faisaient des reproches: pourquoi voulait-il envoyer des dépêches dans ce style?»

«Mais c'étaient déjà des plaintes de condamnés à mort; elles ressemblaient à une voix venant d'au-delà de la tombe. Le Gouvernement avait peur de ces voix; c'était un supplice pour lui de les entendre; il ne voulait pas les entendre.»

3. L'œuvre d'assistance de notre clergé d'Alep

Après ces ordres officiels et si catégoriques, et ces mesures de précaution interdisant toute aide aux réfugiés, on comprend facilement pourquoi l'œuvre d'assistance par notre clergé d'Alep a été délicate et compliquée, pour ne pas dire impossible, comme nous l'avons remarqué. Les ordres, particulièrement N° 723 pour le renvoi dans les endroits de leur exil des Arméniens établis aux environs d'Alep; celui sous le N° 809 d'enterrer les cadavres des massacrés, pour qu'ils ne soient vus par des étrangers et celui du N° 840 de punir sévèrement toutes les personnes qui réussissaient à faire entrer en ville des déportés arrivant tous les jours, étaient de nature à rendre dangereuse toute activité de secours.

Notre Archevêque, Monseigneur Augustin Sayegh, était absent de son Diocèse, engagé à Constantinople comme nous l'avons dit au commencement de cette IIème Partie, par l'importante charge de Représentant de la Communauté Arménienne Catholique auprès de la Sublime Porte.

Il était remplacé dans l'Administration de son Archidiocèse par un Vicaire trop vieux pour satisfaire aux pressants besoins de l'époque, mais qui était assisté par un digne jeune Prêtre, l'Abbé Paul Assioun et par l'œuvre et l'initiative privée, très intense et efficace d'autres prêtres indigènes et de ceux qui avaient pu entrer à Alep, venus d'autres diocèses évacués. Aussi, malgré tout, notre clergé et nos Religieuses même n'ont-ils rien omis, de ce qu'ils pouvaient faire. Combien nombreux sont de fait ceux qui ont survécu parmi nos compatriotes, combien sont ceux qui furent délivrés même de la potence et d'une mort certaine soit par famine, soit par maladies, soit por l'internement dans le désert, grâce à des courageuses et opportunes interventions auprès des autorités, aux secours sous main procurés en s'exposant au danger personnel d'exil et de mort. Notre clergé du Diocèse d'Adana, de Marache et d'Ankara, nos Religieuses de Samsoun, ressentirent tout spécialement l'aide bienfaisante de leurs collègues d'Alep.

Notre Clergé d'Alep mit à la disposition des déportés sans distinction, les établissements de son Grand Collège et de l'Ecole paroissiale Saint Grégoire l'Illuminateur, jusqu'à leur occupation par les autorités militaires turques.

L'Archiprêtre Gabriel Casparian, digne d'être signalé tout spécialement pour son dévouement à ses compatriotes, déploya tout son zèle pour faire adopter par des familles charitables des enfants et pour placer surtout dans ces familles des jeunes filles afin de les soustraire au danger qui les menaçait de la part des loups à face humaine. Il réussit même en 1916 à convaincre Téfayk bey, le fournisseur de l'Armée, homme peu accessible à la pitié, à l'aménagement de quelques ouvroirs de bas et vêtements en laïne ou coton pour l'armée, en utilisant le travail des femmes capables. Les autorités militaires trouvèrent très avantageuse la proposition et aménagèrent de grands établissements en ouvroirs.

Aussi, dès les premiers jours de l'arrivée des convois de déportés, a-t-on pu inscrire 635 femmes et 72 spécialistes hommes pour le contrôle et la surveillance du travail. Ces ouvriers et ouvrières avaient pour récompense deux pains militaires par jour et le billet d'exemption de toutes poursuites de la part des agents de police. Plus tard, deux autres ouvroirs furent installés et plus de mille autres femmes et une centaine d'hommes y furent engagés avec leurs enfants.

Le même moyen de sauvetage a été employé par le P. Casparian auprès des fermiers turcs pour soustraire au danger d'une nouvelle déportation plusieurs centaines de réfugiés qui purent se cacher dans leurs fermes. Les familles chrétiennes à leur tour adoptèrent des enfants abandonnés et admirent au service des maisons des jeunes filles et des jeunes femmes.

L'entrée en ville de neuf Religieuses diocésaines de la Maison de Samsoun ainsi que celle de l'Evêque d'Adana, Mgr. Kéklikian avec son clergé, et de neuf familles de notables, est due à d'habiles manœuvres de notre clergé, surtout au dévoué P. Casparian, pour les faire entrer de nuit en ville, puisque les déportés qu'on laissait en dehors de la ville devaient être repoussés plus loin vers les lieux des massacres. Parmi ceux qui bénéficièrent de cette heureuse manœuvre, se trouvèrent 250 Sébastiotes accompagnés par l'Abbé Grégoire Pehlivanian, Vicaire de l'Archevêque de Sivas, dont nous avons parlé dans les détails de cet archidiocèse. Après une nuit de prison, il a pu se sauver avec ses compagnons de malheur grâce aux interventions de l'Abbé Paul Assioun et son

frère l'Abbé Gabriel, qui sont également à signaler pour les multiples services rendus en sous main et sans bruit, mais d'une façon suivie et généreuse, aux réfugiés surtout les plus abandonnés. C'est l'Abbé Paul Assioun encore qui distribuait les secours en argent obtenus et apportés du Consulat américain par le P. Casparian.

Le P. Georges Kordiguian, dont nous aurons à relever l'activité digne d'un prêtre, surtout à Damas où il s'était transféré après l'armistice par ordre de Mgr. Koyounian en Visite Apostolique, se trouvant à la tête de l'administration de nos wakef (legs pieux), loua à Alep des maisons, aux frais de la dite administration, pour abriter des réfugiés sans distinction.

Toute cette activité ne pouvait pas échapper à la surveillance des agents spéciaux qui étaient chargés d'exécuter les instructions bien connues du Gouvernement central pour achever l'œuvre de la suppression des déportés. Coupables ainsi d'avoir déployé tout leur zèle à l'égard de ces malheureuses épaves de leur nation martyre, nos prêtres furent également poursuivis: quelques uns d'entre eux furent dénoncés à la Cour Martiale et ils ne s'en échappèrent que par miracle: le P. Casparian, plus en vue, fut arrêté à son tour et exilé à Membidj, gros village des Circassiens et d'arabes où le typhus le surprit. Ce n'est qu'après six mois d'exil qu'il put rentrer à Alep pour y reprendre ses œuvres d'assistance. Quelques uns de nos prêtres déportés d'autres villes durent se coiffer de coiffures de prêtres d'autres rites pour échapper à la poursuite continuelle des agents de police.

Durant les trois années qui vont de l'arrivée des déportés jusqu'à l'armistice, l'on enregistra 40.000 réfugiés morts de misère, en dehors de ceux qui périrent dans les villages voisins. Le cimetière d'Alep débordait à cette époque de cadavres et d'ossements.

B) LES MASSACRES DE RES-UL-AIN

«Le premier grand crime, au dire de Mr. Andonian fut le le massacre de Rès-ul-Ain.»

«Naim bey écrit à ce sujet:

«A l'époque où l'envoi des déportés à Rès-ul-Ain se faisait en chemin de fer, le caïmacam Youssef Zia bey informa qu'il n'y avait plus de place à Rès-ul-Ain pour loger les Arméniens, que 5 à 600 déportés mouraient tous les jours, que l'on ne trouvait plus le temps ni pour renvoyer plus loin les bien portants, ni enterrer les morts.»

«On lui répondit dans les termes suivants:

«Activez les renvois; de cette façon ceux qui ne sont pas en état de mourir tomberont morts à quelques heures de la ville et le district sera ainsi débarrassé aussi bien des vivants que des morts.»

Les derniers rapports de l'employé chargé de l'envoi et ceux du Caïmacam de la localité montrent que dans l'espace de quatre mois de 13 à 14.000 arméniens sont morts de faim et de maladies. Malgré cela Abdullahad Nouri Bey envoie instructions sur instructions et des ordres très sévères qui ne lui semblent pas exécutés à point par l'employé. Il est bon cependant que Naim bey raconte lui-même ces faits:

«Les instructions envoyés d'Alep à l'employé préposé à l'envoi des déportés de Rès-ul-Ain ne sont pas exécutées», écrit-il dans ses mémoires. Abdullahad Nouri bey alla personnellement à Res-ul-Ain où, pressant de près Adil bey, l'employé chargé de l'envoi des déportés, il apprit que celui qui s'opposait au renvoi des Arméniens dans le désert était le gouverneur de Deir-ez-Zor. Souad bey.

A son retour d'Alep, Nouri bey fit un rapport au préfet Abdul Halik bey, lequel commanda immédiatement à Ali Souad bey:

«Le fait d'avoir laissé des milliers d'Arméniens à Rès-ul-Ain est contraire au but sacré du gouvernement. Expulsez-les immédiatement de là.»

«Souad bey répondit:»

«Les moyens de transport manquent pour déporter les populations. Si le but poursuivi est de les faire mourir, je ne puis, ni le faire, ni le faire faire.»

«Moustafa Abdul Halik bey envoya ce télégramme au Ministère de l'Intérieur à Constantinople, en y joignant le rapport suivant sur Ali Souad bey:

«Au Ministre de l'Interieur,

Du rapport du sous-directeur général des déportés qui dernièrement avait été faire une inspection à Rès-ul-Ain, il ressort que les Arméniens envoyés y ayant été laissés jusqu'à ce jour, s'y sont tout bonnement établis, et que celui qui les défend et autorise leur séjour n'est autre que le gouverneur de Deir-ez-Zor, Ali Souad bey. Nous n'en obtenons rien bien qu'il lui ait été maintes et maintes fois écrit que l'entassement de milliers d'Arméniens dans un bourg comme Rès-ul-Ain qui a une grande importance locale, et leur maintien sur place sous prétexte que «les moyens de transport manquent», attiraient des responsabilités. Ces appels n'ont eu aucun résultat.

L'attachement et la protection que Souad bey montre aux Arméniens ont pris des proportions étonnantes. On raconte qu'il fait lui-même la toilette de certains enfants (arméniens) qui se trouvent chez lui et qu'il se lamente sur les malheurs de leurs parents. De cette façon les Arméniens envoyés dans ces parages jouissent d'une vie heureuse et sont reconnaissants à Souad bey.

Mais comme le maintien de cette situation causerait un retard involontaire au renvoi des déportés d'Alep, nous nous adressons à Votre Altesse ministérielle pour demander une ordonnance à ce sujet.

Le 23 Décembre 1915. Le Préfet
Moustafa Abdul Halik

«C'est sur ce rapport que, peu après, Ali Souad bey allait être révoqué de Deir-ez-Zor, ainsi que Youssouf Zia bey de Rès-ul-Ain.»

«Kérim Réfi bey qui remplaça ce dernier à Rès-ul-Ain, commença la déportation le 17 mars. Pour cette opération on forma une bande de Tchétchènes de Rès-ul-Ain sous prétexte de préserver les exilés de toute attaque, lors de leur marche. Cette bande fut armée. Ces hommes qui devaient être, soi-disant, les gardes de corps des déportés, avaient la mission de les dévaliser et de les massacrer en route.»

«L'ordre de l'événement tragique de Rès-ul-Ain fut donné directement d'Alep. Il était adressé aux chefs de ladite bande. Quelques-uns de ces derniers allèrent à Alep pour se concerter avec le Vali Moustafa Abdul Halik bey (page 45). Quatre ou cinq jours après leur retour, le caïmacam Kérim Réfi bey par une dépêche chiffrée informa le vali de ce retour et des instructions qu'il avait reçues.»

«Les massacres succédèrent aussitôt aux déplacements, car ils eurent lieu dans des endroits très proches, principalement sur les bords de Djirdjib et sur le chemin qui conduit à Chéddadé, et ils durèrent des mois. Ils continuaient encore en Juin quand Adil bey, l'employé préposé au déplacement des déportés, considérant sa mission terminée, se mit en route pour Alep, les poches pleines de milliers de pièces d'or.»

«Mais après son départ, Kérim bey fut obligé d'arrêter les

(Page 46) Au nombre de ceux-ci se trouvaient Hussein bey, le frère d'Arslan bey qui, après la mort de ce dernier (au commencement de 1917) fut nommé président du Conseil Municipal de Rès-ul-Ain. Les deux frères jouèrent un grand rôle aussi dans les massacres de Deir-ez-Zor. Hussein bey allait constamment à Alep pour vendre les objets que son frère, leurs acolytes et lui-même prenaient aux déportés.

déportations comme les massacres. A cette époque Zéki bey était déjà arrivé à Deir-ez-Zor, comme gouverneur, à la place de Ali Souad bey, et comme les massacres y avaient déjà commencé, il avait besoin de bras pour mener à bonne fin l'oeuvre infernale. Ce n'était pas une mince besogne que de massacrer près de 200.000 personnes. Il était embarrassé devant l'énormité du travail. Il avait été forcé de faire venir à Deir-ez-Zor les Tchétchènes, exécuteurs des massacres de Rès-ul-Ain, qui étaient allés rejoindre leurs compatriotes à Séfa. Malgré cela, les massacreurs étaient encore insuffisants pour les victimes. Se rendant bien compte qu'avec les Tchétchènes seuls il ne pourrait jamais exterminer tout le monde, Zéki bey promit les vêtements des victimes aux tribus arabes des environs de Deir-ez-Zor si celles-ci aidaient à l'exécution des massacres. Elles acceptèrent le marché, et c'est ainsi que le plus garnd nombre des Arméniens furent égorgés par ces tribus.»

«A cause de cette absence momentanée des Tchétchènes, les deux ou trois cents familles arméniennes restées à Rès-ul-Ain, respirèrent un peu. Mais ce répit ne devait pas durer longtemps. Au moment où des massacres avaient lieu à la fois à Rès-ul-Ain et à Deir-ez-Zor, Djevdet bey était arrivé à Adana. Il avait passé par Intilli où l'on poussait activement la construction du tunnel du chemin de fer de Bagdad. Plus de 50.000 Arméniens, détachés des caravanes y travaillaient depuis qu'ils avaient été déportés, pour un morceau de pain.»

Naim bey écrit à ce sujet:

«La plupart des employés à la construction et l'administration du chemin de fer étaient des Arméniens. Le Gouvernement, comme s'il redoutait l'inconvénient de leur présence donna l'ordre suivant:

N° 801

A la Préfecture d'Alep

Il est décidé de renvoyer dans leur lieu d'exil les Arméniens employés en général dans tous les établissements au chemin de fer comme dans d'autres constructions, et le ministère de la guerre a informé à ce sujet tous les commandements des armées. Communiquez-moi les résultats.

Le Ministre de l'Intérieur
TALAAT

«Là dessus on demanda les noms de ces Arméniens au Commissariat militaire du chemin de fer. A cette occasion, le commissaire du chemin de fer, Khaïri bey, aussi bien que Djémal Pacha,

se montrèrent très humains. L'injustice de Talaat pacha est d'autant plus criante que les employés du chemin de fer, Arméniens pour la plupart, en dépit des multiples barbaries subies, n'avaient, dans le cours de 4 à 5 ans de guerre, rien fait d'autre que de travailler avec fidélité. Nulle part, dans leur travail, ils n'avaient donné naissance au moindre incident.»

Mr. Andonian fait suivre d'autres télégrammes dans leurs reproductions télégraphiques contenant les mesures de précaution recommandées par Talaat et prises par les autorités locales, pour que les Consulats et les officiers étrangers ne puissent découvrir les massacres ou en recueillir des nouvelles ou les photographier. Nous résumons quelques-uns de ces télégrammes.

Dans le télégramme du 18 Novembre 1915, Talaat recommande à la Préfecture d'Alep que les massacres ne se produisent pas en des endroits pouvant attirer l'attention des étrangers; parce que les Consuls Américains se procurent des nouvelles à ce sujet par des moyens secrets; il ordonne d'arrêter les personnes qui donnent ces nouvelles et de les livrer sous d'autres prétextes aux cours martiales: «il est provisoirement important d'étaler p o u r l a f o r m e une conduite délicate pour ne pas appliquer les moyens connus», (les massacres).

Le Préfet Abdul Halik, le 21 Novembre 1915, fait une enquête sur ces m o y e n s s e c r e t s en recherchant les intéressés afin de les poursuivre. Et le sous-directeur Abdulhallad Nouri le 21 novembre 1915 lui répond qu'il faudrait faire des recommandations énergiques à ce propos au Directeur de la Police.

Le 11 décembre 1915 Talaat ordonne d'arrêter les correspondants de journaux arméniens qui circulent dans les parages des lieux de massacre et qui cherchent à se procurer des photographies représentant les faits tragiques.[162])

D'autres télégrammes nous révèlent l'étendue des massacres prévue dans le projet de la suppression des arméniens: Talaat, le 3 septembre 1915 recommande de soumettre aussi bien les femmes que les enfants aux mêmes traitements que les hommes; le 29 du même mois, il interdisait totalement le mariage des turcs (hommes du peuple et fonctionnaires) avec des femmes arméniennes. D'ail-

[162]) Le Consul Allemand de Beyrouth, au cours d'une visite que je lui ai faite en 1936, m'a raconté que lors de ses déplacements avec les troupes durant la guerre, il avait remarqué que les Turcs prenaient soin de dissimuler les cadavres et squelettes des massacrés. Malgré tout, à l'insu des Turcs, les soldats allemands avaient réussi à prendre des photographies dont il m'a fait voir deux gros albums pleins.

leurs de ces pauvres créatures on ne se servait que pour les souiller, après quoi on les expédiait dans le désert.

Les arméniens originaires des six vilayets arméniens étaient plus particulièrement poursuivis et plus d'une fois on fit courir le bruit qu'à l'exception de ceux-là les autres arméniens devaient retourner dans leur pays d'origine. C'était un piège, comme le relève dans ses mémoires Naim Bey, pour ne pas laisser reposer les déportés dans les villes où ils arrivaient et faire arrêter tous ceux qui auraient pu se cacher; de fait, après cet ordre du 23 novembre 1915 et celui du 4 janvier 1916, la Direction de la Police d'Alep fit effectuer de nouveaux déplacements après une soi-disant enquête, et tous ceux qui furent arrêtés, sans distinction, furent infailliblement tués en route. A partir de cette date, par ordre exprès de Talaat, les arméniens venant des provinces du Nord furent directement conduits à leur lieu d'exil sans stationner dans aucune ville sur leur passage. Naim bey rapporte que sur ce ordre 14.000 déportés arméniens, venant des routes de Béhesni et Adiaman, Diocèse de Malatia, furent massacrés et jetés dans l'Euphrate par une bande envoyée du côté de Samosate. Le 11 janvier 1916 un ordre télégraphique de la Préfecture d'Alep au sous-préfet d'Aintab visait principalement la destruction des caravanes venant de Sivas et de Kharpouth.

C'est de cette façon que se fit ressentir la pénurie d'ouvriers surtout dans les Armées; Talaat autorisa aussitôt le 20 février 1916 les Arméniens aptes au service militaire a être employés en dehors des villes à l'aménagement de routes et autres, car il était impossible de les envoyer au front. D'autre part, leur séjour dans les villes n'était pas permis, à condition toutefois que leurs familles soient déportées avec les caravanes destinées à l'exil.

Le sous-directeur général des déportés à Alep Abdulahad Nouri mettait au jour le jour Constantinople au courant de tous les crimes commis, comme cela le lui avait été recommandé dans quelques-unes des ordonnances ministérielles. Le 10 janvier 1916, il télégraphiait à la Direction Centrale de Constantinople des Affaires des Déportés: «Il a été établi, après enquêtes, qu'à peine 10% des Arméniens soumis à la déportation générale, sont arrivés au lieu désigné et que les autres sont morts en cours de route de faim, de maladies... J'espère obtenir le même résultat des survivants en les traitant avec rigueur.»

Un mois plus tard, le même répétait encore une fois que le petit nombre qui avait survécu à la déportation générale, ne serait

pas épargné. En date du 7 mars 1916, il annonçait à la Direction générale à Constantinople, en réponse au télégramme chiffré du 3 mars que le nombre d'arméniens morts jusqu'à ce jour, serait, d'après les rapports reçus de 35.000 aux environs de Bab et de Meskéné, de 10.000 à Karlik (près d'Alep), de 20.000 dans les environs de Dipsi, d'Abouharrar et de Hamam, de 35.000 à Rès-ul-Ain, en tout 95.000 personnes. C'est un bilan qui couvrait à peu près la période d'une année et dans les parages cités seulement.

Malgré tous ces rapports Talaat n'était pas encore satisfait des résultats obtenus jusqu'alors et il insiste par le télégramme suivant pour que les agglomérations des Arméniens le long des chemins de fer soient dispersés et exterminés.

N° 840

A la Préfecture d'Alep,

Nous apprenons qu'à commencer par les environs d'Intilli et d'Airan jusqu'à Alep sur toute la longueur des chemins se trouvent de 40 à 50.000 Arméniens, pour la plupart des femmes et des enfants. Seront punies de la façon la plus sévère toutes les personnes qui occasionnent une agglomération de ces misérables sur ces points si importants pour les convois de troupes. En conséquence, de concert avec le Vilayet d'Adana, renvoyez immédiatement ces Arméniens à pied, dans les lieux de leur exil (au désert) sans les faires passer par Alep. J'attends avec impatience que d'ici une semaine vous m'en communiquiez le résultat.

Le 16 janvier 1916

Le Ministre de l'Interieur

TALAAT

Le même jour arriva aussi le télégramme suivant comme complément du précédent:

A la Préfecture d'Alep

Supplément au télégramme N° 840 du 16 janvier 1916.

Ceux des Arméniens laissés à Intilli et à Airan qui travaillent dans les constructions (chemin de fer) ne les renvoyez pas jusqu'à l'achèvement de ces travaux. Mais leur cohabitation avec leurs familles n'étant pas autorisée, installez-les provisoirement aux environs d'Alep dans des locaux appropriés. Les femmes et les enfants qui restent sans soutien, renvoyez-les tout de suite (vers le désert) conformément au télégramme précédent.

Le Ministre de l'Interieur

TALAAT

«L'envoi de ce dernier télégramme était motivé par la protestation faite par les ingénieurs de la Société de Construction du Chemin de Fer (page 51). Car l'éloignement des ouvriers Arméniens signifiait l'arrêt de la construction. Des groupes de familles de ces derniers furent emmenées à Alep. Elles devaient habiter dans les villages. On écrivit leurs noms, on forma des cahiers, les malheureuses commencèrent à espérer, mais leur espoir fut vain. La police les faisait partir au fur et à mesure. Elles présentèrent une requête. On prenait, disait-on, en considération la requête, mais on n'en faisait aucun cas. Des jours passèrent, il n'était plus besoin de requête ni d'action. Le Ministère de l'Intérieur, sur une demande du vilayet d'Alep, venait d'annuler l'ordre antérieurement donné suivant lequel ces femmes devaient être installées dans les villages des environs d'Alep. Le nouveau télégramme était très catégorique:

N° 860
A la Préfecture d'Alep
Réponse au message chiffré du 27 janvier 1916.
Persuadez-les que leurs maris viendront les retrouver plus tard et renvoyez-les au lieu de leur exil.

Le Ministre de l'Intérieur
TALAAT

«Et il fut ainsi fait; un jour on mit à l'improviste les femmes requérantes en route pour le désert de Meskéné et de là pour Deir-ez-Zor.

«Mais toutes n'avaient pas été envoyées si loin. Moyennant des gratifications et grâce à la protection des ingénieurs de la Compagnie du chemin de fer, la plupart avaient pu s'arrêter à Intilli, à Airan, à Bahtché, de sorte que lors du passage de Djevdet bey la grande majorité se trouvait encore là, surtout des hommes. Sans attacher de l'importance à la protestation des ingénieurs suisses, par l'intermédiaire du chef de la gendarmerie de Bahtché, un horrible monstre dénommé Yachar bey, auquel prêtèrent leur concours tous les fonctionnaires et la population turque des environs, Djevdet fit partir les Arméniens par groupes avec des recommandations précises. Ce n'était pas en réalité une déportation, mais un véritable massacre. Ces déportés étaient venus par la route Marache-Aintab. Tout d'abord, on égorgea 1800 Jeunes

(Page 51) Sont dignes d'une mention spéciale les ingénieurs suisses qui s'y trouvaient et en particulier le chef des ingénieurs de Intilli, M. Köppel, qui firent tous leurs efforts pour sauver la vie des Arméniens qui travaillaient chez eux, mais ce fut peine perdue.

gens préalablement sélectionnés. Les groupes suivants avaient passé par ce chemin de douleur en piétinant les cadavres des précédents. Ils ont rencontré par dizaines des jeunes filles toutes nues, ignominieusement violées et pendues par leurs cheveux aux branches des arbres. (page 52.)

«Quand tous les groupes furent renvoyés, des centaines de tout petits enfants restés sur les routes, nus et affamés, gémissaient sous les arbres près des cadavres. M. Köppel les ayant fait ramasser, les fit transporter dans des caisses vides de dynamite, à son orphelinat d'Intilli. Quelques jours plus tard, le directeur allemand de la construction du chemin de fer de Bagdad, son chef, lui faisait des reproches sévères à cause de sa conduite charitable.

«De ces groupes de déportés qui, suivant la ligne de Marache-Aintab, allaient à Mardine, un sur dix à peine put arriver à destination. Ils étaient égorgés et décimés en route. Une partie de ceux-ci (500 env.) avaient été conduits à Rès-ul-Ain où ils avaient trouvé cent autres familles arméniennes qui n'avaient pas été massacrées parce que les Tchétchènes étaient occupés à Deir-ez-Zor. Mais quand la déportation de Deir-ez-Zor fut achevée, les massacres furent plus faciles; les Tchétchènes revinrent vite à Rès-ul-Ain, en firent sortir les déportés qui y restaient avec ceux venus d'Intilli et les chassèrent jusqu'aux environs de Cheddadé où ils allaient être massacrés avec les derniers restants des Arméniens de Deir-ez-Zor.

«En avril, pendant que les massacres de Rès-ul-Ain avaient lieu et que les routes étaient jonchées de cadavres d'enfants à la mamelle, de filles aux seins coupés, de femmes et d'hommes empalés, l'explorateur germanophile suédois, Swen Hedin, passa par là. Une pierre se serait émue en voyant les cadavres de ces martyrs innocents, égorgés de la façon la plus cruelle. M. Swen Hedin n'avait même pas ce morceau de pierre à la place du cœur. Il fit l'éloge des Turcs à Constantinople et arrivé en Europe, il nia les massacres arméniens dont il avait été un des témoins oculaires . . .»

«Presque vers la même époque, Von Mukke, le fameux commandant du croiseur allemand Emden, se rendit à Djérablous en passant par Rès-ul-Ain. A ce moment se trouvait également à Djérablous la femme de l'un des médecins de la Compagnie de Construction du chemin de fer de Bagdad, Mme. Hréchedaguian,

---

(Page 52) Presque dans les mêmes jours, sur les mêmes routes, furent également massacrés des prisonniers anglais et indiens, dont une partie était employée à la construction du tunnel d'Intilli.

qui était allemande. Mme. Hréchedaguian, dont nous tenons ce récit, parla à Von Mukke des massacres des arméniens et lui demanda ce que l'Allemagne, après la signature de la paix, répondrait au monde civilisé à propos de ces sauvageries commises sous ses yeux. Von Mukke répondit: Il n'y a pas de quoi se faire du mauvais sang, Madame après la signature de la Paix, il y aura tant de questions à régler, que pas même une poule n'agitera ses plumes à cause des Arméniens.»

C) DEIR-EZ-ZOR

1. Les massacres

«Pendant que les massacres des Rès-ul-Ain étaient sur le point de finir, on avait déjà commencé à Deir-ez-Zor des massacres autrement plus effrayants par lesquels Zéki bey devait supprimer les 200.000 Arméniens déportés.

«Nous avons déjà eu l'accasion de dire que Zéki bey adressait impatiemment des télégrammes au vilayet d'Alep afin de se faire envoyer les Arméniens qui se trouvaient dans cette ville et ses environs.»

«Le gouvernement n'était pas moins impatient. Pour indiquer la cause de cette impatience nous sommes obligés de faire une digression et ce sera une occasion de jeter quelque lueur sur une page d'histoire.»

«La cessation de la campagne des Dardanelles, que le Gouvernement Jeune Turc glorifia comme la plus brillante victoire de l'histoire ottomane, avait laissé très sceptique le peuple turc, étant donné que les pertes en avaient été effrayantes. La meilleure et la plus grosse partie de l'armée turque avait été anéantie sous le feu anglo-français. Des villes avoisinant les Dardanelles au delà de la mer de Marmara, étaient devenues un vaste hôpital. On avait soin d'interner en ces villes des blessés arrivant à Constantinople tous les jours par milliers et sans discontinuer. Malgré cette précaution, quand les Anglais se retirèrent, personne ne voulait croire qu'ils avaient pris la fuite, comme l'annonçait le gouvernement qui, cependant, ne put jamais organiser une revue triomphale à Constantinople afin de stimuler l'esprit de résistance turque sur le point de s'éteindre définitivement. Il se contenta de donner ordre, même aux églises chrétiennes, de sonner leurs cloches en signe de réjouissance publique pour la victoire des Dardanelles. Mais les nouvelles des défaites, quelque dissimulées qu'elles fussent, arrivaient toujours aux oreilles du peuple turc.

Celui-ci, un moment, s'enthousiasma par les nouvelles de la reprise de Kut el Amara et de la reddition du général Tawnsend, mais celles de la chute de Bagdad survinrent pour le faire retomber dans le pessimisme. Les communiqués officiels turcs, qui étaient muets sur tous les fronts à la fois, furent ensuite réduits à l'invariable et désespérant cliché: »Rien de nouveau à signaler sur les fronts»[163])

«Durant toute cette période, l'opinion publique turque fut bercée par les nouvelles des victoires allemandes en Europe. Les Turcs, après avoir lu ces nouvelles, se demandaient entre eux: «Tout cela est fort bien, mais que faisons-nous donc nous-mêmes?» Près de la moitié du pays se trouvait entre les mains de l'ennemi. Le Gouvernement était incontestablement gêné. Il avait à la fois besoin d'homme et d'argent, mais il lui manquait l'appât pour pousser le peuple à un nouveau sacrifice.»

Ce fut encore l'Allemagne qui procura à la Turquie l'appât pour pousser le peuple à un nouveau sacrifice; cet appât fut l'idée de former l'armée «Yeldirim» (foudre). «Le général Falkenheim, le vainqueur de Roumanie, devait mener personnellement les opérations de cette armée, secondé par le plus capable des généraux turcs, Moustafa Kémal Pacha, qui avait acquis une grande popularité lors de la défense des Dardanelles.»

... L'armée qui allait être formée devait se rendre en Mésopotamie en suivant l'Euphrate pour la réoccupation de Bagdad, que les Allemands regardaient comme un centre de l'idéal de l'élément arabe, surtout de la Mésopotamie. Un Circassien, nommé Hikmet bey (page 57) était envoyé en mission spéciale dans le désert pour y soudoyer et surveiller les Cheikhs et les chefs de tribus arabes. Grâce à ses efforts, le cheikh Hachim, le plus im-

---

[163]) Pendant les combats aux Dardanelles, la flotte russe de la Mer Noire s'approcha du Bosphore et bombarda Kavak et Beuyuk-Déré, faubourgs de Constantinople. Cette apparition des forces de l'ennemi le plus redouté de la Turquie, provoqua à Constantinople une surveillance plus sévère des Arméniens de la part des agents de police. Deux de nos prêtres, l'abbé Joseph Djamdjian, Curé de Beuyuk-Déré, et l'Abbé Paul Kambourian, Curé à la Cathédrale de Péra, furent emprisonnés et soumis à des interrogatoires pendant quinze jours et ensuite furent relâchés sans autres poursuites. On les avait dénoncés comme porteurs d'instruments de T. S. F. et donnant des signaux aux ennemis. C'était un jeu d'agents de police pour prouver leur vigilante activité, mais ceci prouvait aussi la peur qui avait gagné les Turcs.

(Page 57) Ce Circassien s'était battu comme volontaire sur le front de Caucase. Puis il fut nommé chef de la police de Diarbékir, d'où il partit chargé de cette mission. Bien plus tard, on l'envoya à Damas pour inciter les Circassiens des environs à aller se battre contre les Anglais. A son retour à Alep, il fut nommé directeur de la police. A l'arrivée des Anglais à Alep il prit la fuite avec les autres fonctionnaires turcs.

portant des chefs, avait promis de contribuer à la formation de l'armée de «Yildirime». (page 58.)

«Depuis quelque temps Meskéné-Deir-ez-Zor était étudié par des officiers et des ingénieurs allemands. La présence d'une grande masse d'Arméniens tout le long de cette route leur causait des inquiétudes d'autant plus qu'ils étaient persuadés que les déportés arméniens étaient en relations avec les espions arabes envoyés par les Anglais pour inspecter les environs de Mossoul et de Deir-ez-Zor. Sur les observations réitérées des Allemands, le gouvernement envoyait télégramme sur télégramme pour pousser au plus tôt jusqu'à Deir-ez-Zor les Arméniens qui se trouvaient le long du fleuve, où ils devaient être égorgés d'une façon cruelle.»

... «La cause principale de l'empressement que les Allemands aussi bien que le gouvernement turc montraient à ce sujet provenait de ce que cette ligne de l'Euphrate où s'étaient installés les déportés arméniens, était justement la ligne d'approvisionnement de l'armée «Yildirim»; c'est par là que devaient passer les canons et les munitions. Les Arméniens étaient considérés comme un danger pour la sécurité de leurs approvisionnements. Les Arméniens qui y restaient encore n'étaient plus un peuple; ils étaient plutôt des rebuts humains qui s'obstinaient à ne pas mourir bien que rien de vivant n'existât plus en eux. Mais cette suspicion, certes intentionnelle, pesa toujours sur eux et c'est pour cela que le Gouvernement mit tant d'impatience à faire supprimer les Arméniens qui se trouvaient sur la ligne de Bagdad.

«La vie n'était pas facile dans ces conditions. Trois ans après, quand je pense à ces jours de terreur, il me semble que je retombe en enfer, non point cet enfer dont les écrivains religieux cherchèrent à rendre plus effrayantes les horreurs et que chanta Dante, mais quelque chose d'infiniment plus horrible, dont les épouvantes ne seront jamais comprises que par ceux qui l'ont vu, lesquels ne sauront jamais le décrire, car la langue humaine est incapable de le faire.»

«La véritable frayeur se répandit quand on commença à évacuer Alep et ses environs et à envoyer les populations vers Mes-

---

(Page 58) Le Cheikh Hachim était un rusé: je suis persuadé qu'il avait fait les mêmes promesses aux Anglais dont il recevait également de l'argent. Cet homme vint plus tard à Alep et reçut de grands honneurs et cadeaux de Moustapha Kémal Pacha. Il se trouvait encore à Alep quelques jours avant la reddition de cette ville; il était venu offrir ses services à l'armée turque qui, après la défaite en Palestine, s'était réfugiée à Alep. Le Cheikh Hachim reçut du commandant turc 10.000 fusils et des munitions et retourna au désert.

Spectacle d'horreurs après l'exécution des ordres reçus

kéné. Les caravanes étaient sans fin. Bab, Maara, Mounboudj étaient complètement vidés. Sans se préoccuper des rigueurs de la saison on poussait la population vers Meskéné en la fustigeant, la faisant marcher à pied et très rarement à dos de chameau ou d'âne. Mais elle n'avait pas l'autorisation de rester à Méskéné. Il fallait aller jusqu'à Deir-ez-Zor, tel était l'ordre.»

«La plupart des Arméniens qui se trouvaient sur la ligne de l'Euphrate étaient des déportés venant des environs de Constantinople, de Rodosto, de Nicodémie, de Bahtchédjik, d'Adapazar, de Gueyvé, de Konia, du long de la ligne de chemin der fer d'Anatolie et de Cilicie. Ils n'avaient pas été dévalisés en route, et tous ceux qui, après tous les frais et les présents faits pendant toute une année, possédaient encore quelque chose, en sacrifiant même le prix du pain de leurs enfants, s'accrochaient désespérément à la station de Meskéné, car ils comprenaient bien que plus loin un danger les menaçait. Et ils faisaient cela sans avoir la certitude que jusqu'à la fin ils pourraient y rester. Un jour ou l'autre, ils devaient être renvoyés à leur tour. Mais enfin ils auraient gagné du temps. Qui sait, peut-être cela aurait pris fin. On avait la conviction que les jours étaient féconds d'événements imprévus. Mais combien d'années allaient-ils durer ces jours?

«Chacun se demandait, inquiet, pourquoi avait lieu cette nouvelle déportation et pourquoi on envoyait le peuple à Deir-ez-Zor. Mais il y avait une cause plus grave d'inquiétude. La nouvelle des massacres de Rès-ul-Ain était parvenue aussi à Meskéné. Des massacres ayant duré des mois ne pouvaient pas rester cachés même dans le désert. Des bribes de nouvelles rapportées par les Arabes, nous avaient appris que presque tous les Arméniens qui se trouvaient dans ces parages avaient été massacrés. D'autre part, certaines personnes en relations intimes avec le mudir de Meskéné, affirmaient que de «mauvaises» instructions y parvenaient d'Alep. Dans un temps normal, l'adjectif «mauvais» ne signifie pas grand chose, mais dans ces jours de calamité, dans ce milieu de mort, il était un des synonymes de la terreur. De plus, la nouvelle s'était répandue que dorénavant on n'expédierait plus les déportés par la rive droite de l'Euphrate, mais par la gauche, et cette décision était quelque chose comme une condamnation à mort pour les caravanes à partir, car de cette rive jusqu'à Rakka, les gens seraient obligés de passer par les déserts sans eau, dans lesquels ils mourraient infailliblement de chaleur, de soif et de faim. La circonscription d'El Djeziré comme on appelle la rive gauche de l'Euphrate, était le chemin de la tombe (pg.: 63).

«La frayeur atteignit son apogée quand nous commençâmes à recevoir des nouvelles de Deir-ez-Zor, grâce aux petits enfants employés par nous comme estafettes. «Ne venez pas ici, fuyez», telle était la recommandation invariable qui nous venait de là-bas. Et ceux qui nous donnaient ces conseils nous faisaient comprendre qu'ils étaient tombés dans des traquenards dont ils ne pourraient sortir et qu'ils seraient inévitablement égorgés.

«Les déportés venant de Bab accrurent davantage les frayeurs, ayant apporté avec eux la copie suivante d'un télégramme qu'ils avaient pu se procurer pendant qu'ils y étaient encore, et que, sur l'instruction du Ministre de la Justice, le procureur général d'Alep avait envoyé au caïmacam de Bab, Chafi bey:

> Très urgent et très secret.
>
> Ne retenez même pas dans les prisons les Arméniens qui, condamnés ou accusés pour crime, ont été arrêtés par la police: renvoyez-les tout de suite en avant (Deir-ez-Zor) (page 63—64).

«Ce télégramme, envoyé à Chafi bey indiquait qu'il se passait sûrement quelque chose (page 64). La décision de pousser toujours plus loin, même les criminels, sans les surveiller, impliquait une mort certaine. Cela faisait supposer que le massacre allait être général. Chacun se rendait compte de ce qui l'attendait. C'était quelque chose de tellement effrayant qu'on n'osait pas y penser. On sentait le malheur d'autant plus proche que l'on assistait à l'enthousiasme méchant et confiant dont faisait montre les fonctionnaires turcs.»

«Que se passait-il pendant ce temps-là dans les cercles officiels? Ce sont encore les mémoires de Naim bey qui vont nous éclairer à ce sujet. Le Gouvernement dont le but réel était l'ex-

---

(Page 63) Après la prise d'Alep, j'envoyai le directeur de la régie de tabac de Mounboudj auprès du mudir de Meskéné, un Circassien originaire de Mounboudj, appelé Hussein effendi, pour lui demander les pièces officielles qui pourraient se trouver en sa possession. Hussein effendi vint tout de suite me trouver à Alep et m'affirma sous serment que la direction des déportés d'Alep dont le chef était Abdulahad Nouri bey, lui avait donné l'ordre de renvoyer les déportés par la rive gauche de l'Euphrate afin qu'ils périssent en grande partie et qu'ainsi le programme de les faire tous massacrer à Deir-ez-Zor fut simplifié. On lui avait repris plus tard cet ordre.

(Page 64) Après l'armistice, l'ancien directeur des Postes et Télégraphes de Hadjine, M. Evikhanian, nous affirma à Alep qu'à cette époque il se trouvait à Bab et que c'était lui-même qui communiqua ce télégramme aux déportés de la localité afin que chacun pût se débrouiller.

C'était un homme bizarre. Il ne touchait jamais aux vivants mais, muni d'une canne, il battait sans cesse les morts en disant «Mauvais chien tu es mort exprès ici afin que le jour où nous deviendrons malheureux comme vous — car nous le serons — tu puisses nous voir, n'est-ce pas»?

termination générale des Arméniens, n'avait jamais été d'avis que les déportés Arméniens fussent établis dans les villes particulièrement à Alep et aux environs. Nous savons déjà qu'un lieu spécial et fixe n'existait pas pour les déportés arméniens. Toutes les instructions du gouvernement recommandaient toujours: Renvoyez-les dans le désert. Cependant, même dans les désert les déportés arméniens n'avaient point un endroit fixe. Ils devaient toujours marcher, marcher encore, s'en aller, mais où? Personne ne le savait. Il suffisait qu'ils ne restassent nulle part longtemps et qu'ils fussent décimés en marchant. Ceux qui s'étaient entêtés à vivre en dépit de ces tortures, qui avaient pu endurer ces déplacements continuels, n'avaient rien gagné car ils devaient tomber fatalement dans des abattoirs, comme Deir-ez-Zor, Rès-ul-Ain où ils devaient périr.»

«Bien avant l'éclosion de l'idée de l'armée «Yildirim», le gouvernement avait envoyé à Alep le télégramme suivant:

N° 723; Télégramme chiffré du Ministère de l'Intérieur envoyé à la Préfecture d'Alep.

«Renvoyez sans délai dans les endroits de leur exil les Arméniens établis antérieurement aux environs d'Alep et informez-nous à ce sujet.»

Le 3 décembre 1915 Le Ministre de l'Intérieur
TALAAT

«A ce propos, Naim bey écrit dans ses mémoires:

«Au début des déportations, les villages des environs d'Alep étaient désignés comme lieu de résidence aux déportés Arméniens. De nombreux Arméniens s'établirent dans ces villages. Nombre d'entre eux, avaient même commencé à travailler. A la suite de ce télégramme, des gendarmes à cheval furent envoyés dans les environs d'Alep. Avec les pires brutalités, ils expulsèrent de ces villages les Arméniens et les poussèrent vers Meskéné, ce qui fut la cause de la destruction d'un grand nombre d'entre eux.»

«Quand parvint l'ordre d'expulser de Maara, de Bab et des environs d'Alep, les Arméniens qui s'y étaient établis antérieurement, écrit Naim bey, il fut donné des instructions tellement cruelles aux caïmacams qu'il était impossible de les lire sans verser des larmes.»

«On donnait d'Alep l'ordre aux gendarmes de faire tout leur possible pour laisser en cours de route les déportés affamés et assoiffés afin de diminuer autant que possible leur nombre.»

«Le 20 janvier 1917, Abdulahad Nouri bey écrivait à Mouharrem bey, le chef du service de la déportation à Bab:

«Vous apprécierez sans doute la confiance que la Préfecture a mise dans votre honorable personne ainsi que l'importance de l'œuvre qui, basée sur cette confiance, vous a été confiée par notre administration. Vous ne devez autoriser le séjour d'aucun Arménien à Bab. Seules la sévérité et la célérité que vous montrerez dans l'expulsion des déportés pourront assurer le but que nous poursuivons. Vous devez néanmoins avoir soin de ne pas laisser de cadavres sur les routes. Faites-moi savoir au plus tôt le maximum de salaire qu'il faut donner aux hommes désignés par vous pour accomplir cette besogne.»

«Ne vous préoccupez pas des moyens de transport. Les déportés peuvent s'en aller aussi bien à pied.»

«Les listes de mortalité qui nous ont été envoyées ces jours-ci n'étaient pas satisfaisantes. Elles prouvent que ces personnes (les Arméniens) vivent là-bas en paix. Le renvoi des déportés ne doit ressembler en rien à un voyage d'agrément. N'attachez aucune importance aux plaintes et aux gémissements. Les instructions nécessaires ont été données par la préfecture également au Caïmacam. Montrez du zèle.

Le 20 janvier 1916 ABDULHAHAD NOURI

Ce Mouharram bey était l'ancien directeur de la police de Bagdad et le plus sanguinaire des fonctionnaires préposés à l'envoi des déportés. La fonction qui lui était confiée était fort importante, et de peur que la cupidité ne lui dictât quelque tolérance, on lui allouait 150 livres par mois (à peu près 3800 francs d'avant-guerre). Cet homme fit de grands envois de déportés. A lui seul, il fut la cause de la mort de milliers d'Arméniens qui tombèrent sur les routes.

«Abdulahad Nouri adjoignit à cet homme cruel un capitaine de gendarmerie à cheval qui apporta avec lui à Bab la nouvelle instruction suivante:

«Les rigueurs employées pour débarrasser le Caza (bourg) de Bab des déportés ne sont soumises à aucune responsabilité.

ABDULAHAD NOURI

«Ce capitaine, avec les 5 à 10 gendarmes qu'il avait avec lui ne recula devant aucun crime.»

«D'après la dernière instruction, tous les déportés de Bab devaient être expulsés dans les vingt-quatre heures. Ils devaient en partir n'importe comment.»

«Dans tous les cas, ce déplacement devait aboutir à leur mort. Mis en route en plein hiver, presque nus des pieds à la tête, ils tombaient tout le long des routes et mouraient. Depuis Bab jusqu'à Meskéné le long des chemins, les champs furent jonchés de

cadavres arméniens. Ces cadavres ne furent même pas honorés d'une poignée de terre. Ayant appris que les cadavres étaient abandonnés en plein champ, le gouvernement montra quelques inquiétudes et, ayant fait remarquer que ces cadavres avaient été vus par des étrangers, il ordonna qu'ils fussent enterrés. On se procura des pelles et des pioches, on recruta des fossoyeurs. Comme si de cette façon on faisait disparaître les traces des crimes.»

«Tous les quinze jours, le nombre des morts était télégraphié en chiffre à Constantinople. Cela aussi prouve que la sous-direction générale des déportés était instituée dans une intention purement criminelle.»

«C'étaient des jours de véritable terreur. Y faisant allusion Naim bey écrivit:

»Le Gouvernement exigeait que la vie et l'honneur des Arméniens fussent détruits, le droit de vivre, le droit d'existence, ne leur était plus reconnu. Talaat Pacha écrivait:

> «Il faut punir sous un prétexte quelconque — et en aviser secrètement les fonctionnaires — comme traîtres de la patrie, tous ceux qui assureraient l'existence des Arméniens, élément d'embarras pour la Turquie depuis des siècles, qui cherche dans ces dernières années à étouffer toute la Turquie dans le sang.»

«Dans une partie de ses mémoires, Naim bey a enregistré une série de faits qui démontrent l'horrible situation faite aux Arméniens par les instructions criminelles successives qui émanaient de l'administration centrale. Nous ne rapporterons que quelques uns de ces faits:

«Au moment d'une recrudescence du typhus, écrit Naim bey, l'expulsion des déportés fut tellement activée à Alep que les agents de police et les gendarmes faisaient sortir les Arméniens cachés dans les maisons en les traînant par terre et les attachant, pareils aux porcs avec des cordes. On faisait sortir de la ville ces pauvres Arméniens qui n'avaient plus d'autre refuge que Dieu. Un jour, un malheureux présentant une requête déclarait que chez lui toute sa famille atteinte du typhus avait été jetée dans la rue et ensuite, entassée dans une voiture à ordures, avait été envoyée à Karlik, en dehors de la ville. Le pauvre homme suppliait, pleurait et demandait l'autorisation de rester au moins encore dix jours. Le malheureux ne savait pas qu'il était condamné à mort, que personne n'aurait pitié de lui. Pendant toute la durée de mes fonctions, 10.000 requêtes furent envoyées à notre administration par

les déportés arméniens; je n'ai pas vu que l'on en ait pris en considération, ne serait-ce que dix.»

«On voit dans les mains d'une pauvre femme de Diarbékir un plat représentant les armes de l'Arménie. On amène cette femme avec son plat à l'Administration générale de la déportation. On lui demanda où elle s'était procuré ce plat (pg. 76). La femme répondit que le plat se trouvait depuis fort longtemps dans sa famille et qu'elle ne savait depuis quelle époque il s'y trouvait. A la suite de cette réponse, on enferma cette femme dans une pièce de la gendarmerie où on la tortura pendant 8 à 10 jours afin de lui faire dire d'où elle avait ce plat. Mais la pauvre femme n'en savait rien. Elle mourut enfin de ces tortures et de la faim. Feyzi effendi, le commissaire de police de Bab-ul-Fardj (pg. 77) se rendant un jour à huit heures du soir dans le quartier de Djideidé, fit sortir de sa maison un prêtre arménien originaire d'Angora sous pretexte de le conduire à Karlik, et le tua à coups de révolver. Le cadavre du prêtre fut enterré dans le cimetière musulman qui se trouve près de la caserne, et le lendemain on en informa officiellement la sous-direction générale des déportés.»

«Après avoir été ainsi le témoin oculaire à Alep de centaines de milliers de drames, je fus envoyé comme fonctionnaire des déportations à Meskéné. Au moment de mon départ, Eyoub bey me fit demander:

«Naim effendi, me dit-il, nous n'avons eu à nous louer d'aucun des fonctionnaires des déportations envoyés à Meskéné; vous vous êtes trouvé dans l'affaire et vous êtes au courant des ordres reçus; tâchez de ne pas laisser vivants ces gens (les Arméniens); au besoin tuez-les de vos propres mains, c'est un plaisir que de les tuer.»

«Je suis allé à Meskéné. J'ai appris les crimes commis à Abouharrar par un brigadier de la gendarmerie (pg. 77). J'y suis resté deux mois où je n'effectuai qu'un seul envoi de déportés. Le nombre de ceux que je renvoyai ne dépassait pas trente.»

«Pendant que j'étais encore à Alep le télégramme suivant arriva de Constantinople:

(Page 76) Toutes sortes d'objets et d'images représentant ces armes se vendaient librement partout en Turquie, dans les rues comme dans les magasins, après la proclamation de la constitution. Lors des déportations, furent punis de mort ceux qui possédaient des objets de ce genre.

(Page 77) Bab-ul-Fardj est un quartier d'Alep. Quant au commissaire de police Feyzi auquel il est fait allusion, c'est l'un des principaux auteurs des crimes commis à Alep contre les Arméniens.

(Page 77) C'est Rahméddin, de sinistre mémoire.

«Télégramme chiffré du Ministère de l'Intérieur envoyé à la Préfecture d'Alep:

Bien qu'il faille montrer un zèle tout particulier pour l'extermination des personnes en question (les Arméniens) nous apprenons que celles-là sont envoyées dans des endroits suspects comme la Syrie et Jérusalem. Une semblable tolérance est une faute impardonnable. Le lieu d'exil des perturbateurs de ce genre est le néant (page 78). Je vous recommande d'agir en conséquence.

Le 1er décembre 1915 Le Ministre de l'Intérieur
TALAAT

«Au moment où je me rendis à Meskéné, le vieux prélat d'Ismid se trouvait là. Retiré sous une petite tente, il passait son temps à réfléchir sur son sort. A tous ceux qui se rendaient chez lui, il disait que ce fléau venait de Dieu et il recommandait à tout le monde de se garder de commettre des fautes. On ne sut comment cet homme, incapable de faire du mal à qui que soit sur terre, avait attiré l'attention de la sous-direction générale des déportés».

«Eyoub bey nous écrivait: «Vous avez un prélat d'Ismid, pourquoi l'avez-vous laissé là? Renvoyez-le afin qu'il crève en route dans un coin». Je ne pouvais dire que c'était impossible, ou je ne pouvais le faire. Mais nous ne l'avons pas renvoyé.» (page 78).

«Un autre jour on avait arrêté deux prêtres et on les avait envoyés à Meskéné. L'ordre donné à leur sujet était très sévère. On disait tout simplement de les tuer. Je n'ai pas renvoyé non plus ces deux prêtres. Je les ai gardés là. Je ne me rappelle pas leurs noms, mais je crois que tous les deux se trouvent actuellement à Alep» (pg. 79).

(Page 78) Il est bon de rappeler à propos de ce télégramme que lors des massacres exécutés en masse dans les provinces ecclésiastiques, les évêques, les moines, les prêtres furent ceux qui eurent la mort la plus affreuse. En général, après les avoir torturés pendant des jours dans les cachots, on les coupait en morceaux. On aurait même tué de la même façon le Patriarche grégorien de Constantinople quand on l'exila à Bagdad, sans la promesse faite au Délégué Apostolique par Talaat. Celui-ci, sachant que le massacre d'un Patriarche aurait suscité l'indignation générale en Europe, avait promis au Délégué Apostolique que le Patriarche serait simplement interné à Bagdad, son pays d'origine, et il veilla à ce que ses ordres à ce sujet fussent exécutés soigneusement.

(Page 78) Plus tard, sur l'intervention du Catholicos de Cilicie, Djemal Pacha autorisa cet ecclésiastique à aller à Jérusalem. D'autres ecclésiastiques eurent la même autorisation à la suite des démarches du Catholicos.

(Page 79) C'étaient des prêres catholiques déportés d'Angora. Quand le mudir de Meskéné fut destitué sans successeur, ceux-ci profitant de ce moment d'accalmie s'enfuirent à Alep en soudoyant le commandant de la gendarmerie et d'autres fonctionnaires.

«L'endroit appelé Dipsi, qui se trouve entre Meskéné et Abouharrar, était l'un des plus importants théâtres des crimes. C'était là que les condamnés à mort étaient tués et ensuite jetés dans le fleuve» (page 79). D'un bout à l'autre Meskéné était jonché de squelettes; il avait pris tout simplement l'aspect d'un vaste champ d'ossements.»

«De la seule ville d'Alep. 200.000 Arméniens furent expulsés par les routes de Rés-ul-Ain et de Meskéné et de ce grand nombre à peine 5 à 600 personnes ont pu survivre. On tua les enfants en les jetant dans l'Euphrate. Les femmes furent tuées sur les routes, à la baïonnette ou avec des balles par les gendarmes et la population.»

«Nous savons déjà que Naim bey fut bientôt révoqué et qu'avec lui fut également révoqué Hussein effendi, mudir de Meskéné parce qu'il n'avait pu débarresser cette étape des Arméniens. Hussein effendi était un homme qui aimait les femmes et les gratifications.»

«Ses fonctions lui donnaient une chance inespérée. Il avait amassé une fortune de plusieurs milliers de livres (pg. 80), avec les sommes qu'il avait reçues des déportés; il enlevait les plus belles filles arméniennes de l'étape et les amenait à Monboudj où il s'en servait comme concubines pendant quelque temps; ensuite, quand sa fantaisie était passée, il les renvoyait au désert ou bien il en faisait cadeau à ses amis. Aurait-il pu trouver une situation aussi avantageuse s'il avait fait évacuer l'étape?

«Mais à Alep toutes les hyènes étaient impatientes. Le Préfet Moustafa Abdul Halik bey voulait en finir avec les Arméniens le plus tôt possible afin de recevoir la récompense de «ses bons services» (page 80). Tous, Abdul Halik, Nouri bey, comme Eyoub bey et le délégué du Comité Ittihad, Djémal bey, étaient impatients. Mais il y avait un homme encore plus impatient: le gouverneur de Deir-ez-Zor, Zéki bey, qui à la fin de juillet envoya le télégramme suivant à Alep:

(Page 79) Des familles entières moururent de faim à Dipsi. Dans les derniers temps on n'y envoyait plus de déportés et les caravanes allaient directement à Abouharrar, car on ne pouvait s'y arrêter à cause de l'odeur nauséabonde des cadavres. Ici des pâtres arabes assassinèrent lâchement 36 femmes arméniennes parce qu'elles avaient mangé l'herbe de leurs troupeaux...

(Page 80) Des livres turques en or. Le papier monnaie turc n'avait pas cours dans les déserts. Presque partout on ne pouvait soudoyer les gens qu'avec des pièces d'or.

(Page 80) Un peu plus tard celui-ci fut nommé sous-secrétaire au Ministère de l'Intérieur près de Talaat Pacha.

Télégramme chiffré de l'administration de Deir-ez-Zor envoyé à la Préfecture d'Alep:

D'après l'ordre qui m'a été transmis par le Ministère, lorsque l'envoi des déportés d'Alep sera réduit, le lieu de résidence des Arméniens qui se trouvent ici doit être changé (page 80). Veuillez, par conséquent, me faire savoir jusqu'à quand doit continuer l'envoi des déportés.

Le 31 juillet 1916. Le Gouverneur
ZEKI.

«On comprend sans doute ce que signifie en réalité le passage le lieu de résidence des Arméniens qui se trouvent ici doit être changé». «Il voulait dire qu'ils «seraient massacrés». Et d'ailleurs, à cette date, on avait déjà commencé les massacres et Zéki bey était impatient de les achever.»

«Ce que Naim bey et Hussein effendi ne purent exécuter, Zéki bey allait l'accomplir peu après, en faisant envoyer tous les déportés arméniens éparpillés sur la ligne de l'Euphrate, dans l'abattoir de Deir-ez-Zor.»

«Je ne raconterai pas les massacres. Il faudrait des volumes pour le faire. Mais je vais mentionner quelques faits pour représenter le chef-d'œuvre de barbarie monstrueuse que Zéki bey réalisa en l'espace de quelques mois.»

«Les déportés furent renvoyés de Deir-ez-Zor en groupes séparés sous prétexte de les diriger vers Mossoul. Mais ils ne purent dépasser Cheddadé. Sur la route qui s'étend jusqu'à Cheddadé, Zéki bey choisit particulièrement les déserts de Marate et de Souvar; et comme il n'était pas possible de détruire cette foule en tuant, il créa une famine artificielle pendant laquelle les déportés mangèrent d'abord les ânes, les chiens, les chats et ensuite les cadavres des chevaux et des chameaux, et plus tard, quand ils ne trouvèrent plus rien à manger ils rongèrent les cadavres humains, de préference ceux des petits enfants» (page 82).

(Page 80) Naim bey écrit dans ses mémoires: «Le chef des correspondances de Deir-ez-Zor, Fouad bey, qui fut révoqué, racontait de la façon suivante le commencement des massacres de Deir-ez-Zor: un télégramme chiffré du Ministère de l'Intérieur arrive à Deir-ez-Zor qui disait: «L'envoi des déportés a pris fin, commencez à agir seul selon l'instruction précédente et activez autant que possible.» Deux jours après l'arrivée de ce télégramme chiffré les massacres commencèrent.

(Page 82) Ce n'était pas la première fois que cela se produisait dans les déserts. Des orphelins affamés ayant vu à Rakka, une marmite sur le feu avaient pensé que l'on y faisait cuire de la viande et en avaient volé un morceau. Ce qu'ils avaient volé n'était que la main d'un petit enfant. C'était la chair d'un enfant que l'on faisait cuire dans la marmite. Et les orphelins mangèrent cette main volée parce qu'ils avaient faim.

«Ce n'était plus que des caravanes de possédés dans lesquelles on pouvait rencontrer des scènes épouvantables qui n'ont point leurs pareilles dans les annales de l'humanité . . .»

. . . «Les acolytes et les aides de Zéki bey étaient le député de Deir-ez-Zor, Mouhamed, le caïmacam d'Ana, Tourki Mahmoud, le commissaire Moustafa, le chef de la municipalité de Rès-ul-Ain, Hussein bey avec ses deux fils, le mudir de Souvar, Cheikh Suleiman, le mudir de Chéddadé, Suleiman, le mudir de Hassitché, Eyssa Akhta, Tcherkès Omar-ul-Hakim, le fonctionnaire des déportations Abdoullah pacha etc. . . . et nous ne citons que les plus importants.

«Zéki bey, afin de stimuler le zèle de ses aides pour les massacres, se baissait souvent du haut de son cheval, prenait les petits enfants par le bras, les faisait tourner une ou deux fois en l'air, puis il les lachait. Les pauvres petits venaient s'écraser sur le sol. Et Zéki bey criait à ses acolytes: «Ne croyez pas que je viens de tuer un innocent, même les nouveaux-nés de ces gens (Arméniens) sont coupables, car ils porteront en eux le germe de la vengeance. Voulez-vous être certains du lendemain? N'épargnez pas non plus les tout petits.»

«Au milieu des massacres, seule une partie des plus jolies filles fut sauvée . . . Leur prix, tant qu'elles n'étaient pas encore violées, était de 20 piastres, mais celles qui avaient été violées se vendaient jusqu'à 5 piastres — un franc.»

«Une partie des femmes qui, réfugiées dans différents coins étaient restées vivantes, revinrent à Deir-ez-Zor. Le commissaire de police Moustafa, transformant l'église des Syriens en maison de tolérance, y entassa ces femmes qui furent obligées de se livrer à la débauche . . . C'est ainsi que fut consommé le massacre de Deir-ez-Zor, et de la presque totalité des Arméniens chassés dans les déserts, c'est-à-dire plus de deux cent mille personnes.»

«Quant à l'armée «Yildirim» dont la formation activa en quelque sorte ce massacre, elle était destinée à ne jamais aller à Bagdad. Avant que la formation n'en fut achevée, les Turcs furent obligés d'envoyer les quelques régiments déjà recrutés sur le front de Palestine où ils se trouvaient de nouveau en mauvaise posture. Le Général Falkenheim ne put arrêter l'avance des Anglais et bientôt on dut envoyer à sa place Liman von Sanders pacha en qui on mit de grands espoirs, lesquels eurent pour résultat cette défaite inouïe et presque sans précédent à laquelle le Général Allenby contraignit les forces ottomanes.»

«Bien peu de soldats revinrent de ce front. Liman von Sanders pacha revint le premier à Alep, avec son Etat-Major, car il avait pris la fuite dès le début de l'alerte. Après lui arrivèrent à Alep, presque nus, les pachas Mcustapha Kémal, Kéazim et Fouad. Ils avaient traversé une distance de plus de quatre cents kilomètres pour se réfugier à Alep et ils avaient fui avec une telle précipitation qu'ils n'avaient même pas trouvé le temps de passer un caleçon. Ce détail est absolument véridique. Deux de ces pachas fuyards, Fouad et Kéazim, furent transportés sans caleçon à l'hôpital Altounian à Alep.»

«Une semaine plus tard la Turquie était obligée de mettre bas les armes. C'était la fin.»

2. Les Petits Martyrs

L'idée de la suppression de la race arménienne était pour Talaat une obsession et l'exécution un acte de haute politique intérieure et de grand patriotisme turc. Pour parvenir à l'extermination radicale, jusque dans les germes même de la race, il n'a pas hésité à s'attaquer aux enfants, surtout à ceux âgés de plus de 5 ans. Il ne voulait pas les voir recueillis par des familles turques et dans les orphelinats auxquels auraient pensé quelques gouverneurs ou sous-gouverneurs plus patriotes que lui.

On sait déjà qu'ils furent partout dispersés et massacrés impitoyablement. Tout d'abord, le gouvernement avait décidé de laisser vivants tous les enfants âgés de moins de 15 ans, mais un ordre ultérieur prescrivait de n'épargner que ceux de moins de 7 ans. Ceux qui dépassaient cet âge furent donc égorgés dans les conditions les plus effroyables. Nous avons vu dans les détails sur quelques-uns de nos Diocèses les actes de cruauté écœurante. On pourrait allonger la liste en citant des centaines d'autres cas semblables.

Quel esprit diabolique animait ces massacres d'innocents? Le gouverneur d'Alep, Abdul Halik bey, quand il était encore Préfet de Bitlis, l'avait défini ainsi devant une foule de notables turcs venus assister comme à un spectacle, au bûcher où devaient être brûlés tout vivants un millier de ces pauvres enfants: «Il faut effacer à tout jamais le nom arménien des provinces arméniennes pour la sécurité de la Turquie.»

Nous avons relevé nous-mêmes, comme nous le verrons plus particulièrement dans la IVème Partie de ces notes, des récits déchirants sur les traitement cruels infligés aux orphelins recueillis par des familles et orphelinats turcs. Ils étaient affectés

aux travaux les plus vils et les plus pénibles et ils étaient soumis à des privations de tout genre dans le but de les exténuer. Toutefois les plus jeunes, ceux qui pouvaient avoir la nationalité turque étaient mieux entretenus dans le but de les élever selon les préceptes de l'islamisme.

Il y eut quelques familles turques qui se montrèrent et se comportèrent d'une façon si humaine et si charitable à l'égard de nos orphelins, qu'après l'armistice il fut difficile et parfois impossible de leur faire quitter ces adoptés auxquels ils s'étaient aveuglément attachés comme à des protecteurs et à des parents.

Nous résumons ici les quelques dépêches rapportées par M. Andonian pour montrer l'esprit qui animait la destruction.

Par une dépêche du 5 novembre 1915, envoyée comme circulaire à toutes les Provinces, le gouvernement interdisait l'admission des orphelins arméniens dans les maisons musulmanes par crainte qu'ils ne prennent la fuite et deviennent un jour l'élément destructif de la Turquie. La même dépêche ordonnait de les envoyer «au lieu de leur exil», et commandait d'aviser à ce sujet la population turque.

Quelques semaines plus tôt, on avait essayé d'organiser un orphelinat à Alep et on avait commencé à ramasser les petits dans les rues. Le gouvernement mis au courant de l'affaire, télégraphia qu'il était inutile de céder à des sentiments et qu'il fallait renvoyer ces orphelins dans le désert. C'est à la suite de cet ordre que le sous-directeur des déportés informa à Constantinople la Direction Générale de l'installation des tribus et des déportés que les enfants, qui se trouvaient dans l'orphelinat allait être envoyés au lieu de leur exil, à la première occassion.

Le 15 janvier 1916, Talaat réitéra l'ordre donné dans des termes encore plus caractéristiques de son esprit. C'était agir contre le gouvernement que de recueillir ces enfants dans des orphelinats, car c'était prolonger ainsi la vie à des créatures indésirables.

Mais l'admisison dans un orphelinat ne signifiait pas le salut. A Alep, cet établissement était dirigé par un monstre sanguinaire nommé Nazmi bey; 3000 orphelins arméniens avaient été admis. Quand les Anglais arrivèrent à Alep, il n'en restait qu'une cinquantaine. Tous les autres avaient succombé à des mauvais traitements ou à des tortures et les survivants, Nezmi bey ne les avait épargnés que pour justifier la permanence de l'orphelinat et pour continuer à toucher ses émoluments.

Dans une dépêche de la même époque, Talaat signalait qu'il était inadmissible de faire des dépenses pour les orphelins de la

race à exterminer, alors que des milliers de réfugiés, de veuves et d'orphelins musulmans avaient besoin de secours. Abdullahad Nouri le rassura disant qu'il envoyait ces enfants à l'endroit désigné pendant les froids et qu'en les traitant avec rigueur on s'assurerait leur repos définitif.

On interdit aussi aux orphelinats chrétiens l'admission et l'entretien des enfants arméniens; cet avertissement a été même donné aux établissements allemands et américains.

Le 10 juillet 1916, l'Ambassadeur allemand le Comte de Metternich écrivait à ce sujet à son gouvernement: «On a fermé inexorablement les orphelinats allemands et américains, les employés et les réfugiés garçons et filles ont été chassés et exilés.»

Les orphelins d'Alep devaient être envoyés à Sivas. «Le transfert des orphelins à Sivas, écrit Naim bey dans ses mémoires, avait pour but de les faire tuer. On m'avait donné des instructions au sujet de leur transfert qui devait avoir lieu sous la surveillance d'un fonctionnaire spécialement désigné, ces enfants devaient être conduits jusqu'à Ereyli d'où ils devraient être transportés à Sivas en voiture. Je devais rester à Ereyli. A cette époque la somme consacrée à l'expédition des déportés était épuisé. On attendait un nouveau crédit qui tarda et l'affaire fut manquée. 7 ou 8 mois plus tard une nouvelle décision ayant été prise, les orphelins furent envoyés à Constantinople.»[164])

Les enfants placés dans l'orphelinat du Docteur Altounian furent épargnés, grâce à une protection spéciale de Djémal Pacha qui entretenait des relations d'amitié avec ce médecin arménien, homme très influent et renommé par sa profession et par sa situation de famille. La fondation d'un pareil orphelinat est intéressante à cette époque de terreur et il eut été impossible sans lui de le conserver. Melle. Altounian, grâce à l'amitié particulière de son père avec Djémal Pacha, le dictateur de la Province, qui appréciait beaucoup le Docteur et qui le visitait chaque fois qu'il venait à Alep, réussit avec son père à mettre sous sa protection l'orphelinat, nouvellement fondé par eux, avec 30 à 50 enfants au début. Melle. Altounian obtint des subventions gouvernementales par autorisation directe du Pacha, car le nombre des orphelins augmentait de jour en jour et atteignit bientôt plusieurs milliers. Le Gouvernement essaya plus d'une fois de disperser ce nid de

---

[164]) Nous avons appris qu'à cette époque un millier de garçons orphelins avaient été solennellement circonsis dans l'établissement du lycée de Galata où ils étaient logés provisoirement; ils furent ensuite dispersés en différents établissements turcs.

petits arméniens, mais Djémal Pacha déjoua toutes les intrigues. Ne pouvant s'emparer de l'orphelinat la Police d'Alep en arrêta et incarcéra le gérant, mais Melle. Altounian intervint auprès du Pacha et le gérant fut immédiatement relâché et un sauf conduit lui fut délivré afin de ne pas être inquiété.

Quelque temps après, Enver Pacha, qui se rendait au front de Palestine, ayant rencontré des groupes d'orphelins, nus et affamés avait ordonné qu'ils fussent ramassés et nourris par les autorités des stations militaires. Ces enfants furent en effet ramassés et ils servirent comme estafettes entre Meskéné et Deir-ez-Zor, pendant qu'on y préparait les massacres, ils mettaient au courant nos émigrés. On ne savait pas comment vivaient ces enfants; pendant les 20 jours de leur trajet dans le désert, où l'herbe même faisait défaut. Ces enfants de 7 à 10 ans engagés à cette sorte de communication secrète, pénétraient dans la ville comme mendiants pour trouver les destinataires des lettres et en reprendre les réponses. Un enfant de Bardizag à peine âgé de 10 ans, enterré dans les sables sur la route entre Sebka et Hamam, à dix heures de distance de Deir-ez-Zor, cherchait à faire revenir sur leurs pas les déportés dirigés vers le lieu des massacres. Cet enfant ne pouvait parler, sa langue avait été coupée mais par des gestes, il faisait comprendre que plus bas (à Deir-ez-Zor) on allait les massacrer. Combien d'hommes furent épargnés grâce à cet avis. L'enfant se terrait de nouveau dans le sable et il attendait un nouveau convoi. Dans ces jours de terreur et de frayeur, quel admirable acte d'héroïsme de la part de ce mutilé.

Le gouvernement central, averti de cette œuvre d'Enver Pacha l'a voulu détruire; par un télégramme du 7 mars 1916 il donna ordre aux autorités militaires de reprendre ces enfants et de les exterminer.

Pour son importance, nous reproduisons ici le texte chiffré de ce télégramme avec sa traduction (planche 9).

«Quelque temps après, Hakki bey après avoir fait massacrer les derniers survivants des déportés qui erraient sur la route de Meskéné, Deir-ez-Zor, ramassa tous les orphelins et les achemina vers Deir-ez-Zor où les massacres avaient pris fin, parce qu'il n'y avait plus personne à massacrer. Ces orphelins étaient au nombre de plus de trois cents mais bon nombre d'entre eux n'allèrent pas jusqu'à Deir-ez-Zor. Près de Abouharrar, pendant que le mudir de la localité, Rahmeddin Onbachi, de sinistre mémoire, mettait ces petits en route, quatre ou cinq d'entre eux s'étaient

précipités vers le cheval de Rahmeddin et avaient commencé à s'arracher les grains d'orge qu'ils ramassaient dans le tas de fumier que le cheval venait de faire . . .»

«Qui sait depuis combien de jours ces enfants n'avaient pas mangé? Le cheval, pris de peur à cet assaut inattendu, s'était cabré et avait manqué de désarçonner Rahmeddin. Alors, dans un accès de fureur, le monstre sanguinaire avait poussé, sur le groupe des enfants son cheval qui les avait piétinés sous ses sabots. Un quart d'heure plus tard, quand la caravane s'était mise en route, il restait à peine deux cents petits en état de marcher. Les autres, les écrasés, étaient vivants en grande partie, mais ne pouvaient pas remuer. Certains d'entre eux avaient les membres écrasés ou fracturés, d'autres avaient le crâne fendu et tous nageaient dans des mares de sang, les entrailles sortis de leurs corps écrasés. Et ils furent abandonnés dans ces état. Les corbeaux qui depuis quelque temps étaient privés des festins de chair humaine, les déchiquetaient vivants, avec d'autres oiseaux de proie. Les pauvres enfants n'avaient déjà pas tant de chair; ils étaient amaigris, fondus, vidés. Pendant deux jours entiers, ainsi qu'en témoignèrent plusieurs arabes des environs, les gémissements affreux de ces petits qui étaient déchiquetés tout vivants dans des tortures inouïes, dominaient tout cri dans ce maudit coin de désert.»

«Les autres petits ne furent pas plus heureux. Une fois rendus à Deir-ez-Zor, on les mit avec les 1500 environ qui se trouvaient en cette ville, et Zéki bey les confia à un vieillard arabe, nommé Abdullah pacha, qui était le fonctionnaire de l'endroit chargé de l'expédition des déportés. Abdullah pacha les transporta en voiture dans le désert de Marate (près de Deir-ez-Zor) et là il en asphyxia une partie dans des cavernes en y faisant brûler de l'herbe humide; il en fit sauter une autre partie à la dynamite et le reste qui ne pouvait se mouvoir, il le brûla vivant en le couvrant d'herbe à laquelle il fit mettre le feu.»[165])

«Seuls deux petits purent se sauver de ce brasier, l'un un garçon de 13 à 14 ans, appelé Onnik qui, étant resté évanoui dans un coin de la caverne, avait pu s'échapper et revenir à Deir-ez-Zor où il fut recueilli par Ohannès Kurdian de Nicomédie,

---

[165]) Georges Picot, Haut Commissaire de Syrie et d'Arménie, à son arrivée à Alep donna l'ordre d'arrêter Abdullah pacha qui se trouvait en cette ville. Nous ignorons si cet ordre a été exécuté.

lequel était le fournisseur de pain de l'armée. Mais 3 à 4 mois plus tard ce garçonnet mourut. L'autre rescapé était une fille de Chabine- Karahissar, nommée Anna, sœur d'un officier arménien de l'armée ottomane. Cette fillette s'était évanouie à cause de la fumée. Mais revenue à elle, elle s'est mise à ramper, à se traîner et, ayant traversé ainsi une très grande distance, elle est parvenue à Ourfa «où elle vit encore».

«Ce fut le coup de grâce porté aux orphelins.»

«Sur l'état des réfugiés à Alep et sur les actes de brutalité auxquelles se livrèrent les autorités contre eux, nous n'avons qu'à nous référer au rapport détaillé du Professeur de l'école allemande à Alep:»

«En présence des scènes d'horreurs qui se déroulaient chaque jour sous nos yeux, à côté de notre école, notre travail d'instituteur devient un défi à l'humanité. Comment ... pouvons-nous apprendre à nos élèves arméniens à conjuguer et à décliner, quand dans les cours voisines de notre école, la mort fauche leurs compatriotes mourant de faim, quand des jeunes filles, des femmes, des enfants, presque nus, gisant sur le sol, les autres couchés entre des mourants ou en des cercueils déjà préparés, exhalent leur dernier soupir? ... Des 2000 à 3000 paysans de la Haute-Arménie, disent-ils, amenés ici en bonne santé, il ne reste que 40 à 50 squelettes. Les plus belles de ces femmes sont victimes de la brutalité de leurs gardiens. Les laides succombent aux coups, à la faim, à la soif; étendues au bord de l'eau, elles n'ont pas la permission d'apaiser le feu qui les dévore. On défend aux Européens de distribuer du pain aux affamés. On emporte chaque jour d'Alep plus de 100 cadavres ... 40 à 50 fantômes squelettiques sont entassés dans la cour, vis-à-vis de notre école. Ce sont des folles, elles ne savent plus manger. Quand on leur tend le pain, elles le jettent de côté avec indifférence. Elles gémissent en attendant la mort ... Epaves désespérées d'affreux massacres témoins de la mort de tous les leurs, des êtres qui leur étaient chers, elles sont là, dans ces camps de concentration, soumises à toutes les hontes, vouées à l'épuisement, sous l'œil des fonctionnaires turcs ... qui appuyés sur leurs fusils, sourient ... devant ces épaves de l'agonie. On peut s'attendre encore à de plus horribles hécatombes humaines, d'après l'ordonnance publiée par Djémal pacha. Il est interdit aux ingénieurs du chemin de fer de Bagdad de photographier les convois d'Arméniens les plaques utilisées doivent être livrées dans les vingt quatre heures, sous peine de poursuite devant le conseil de guerre. C'est une preuve que les autorités influentes craignent la lumière, mais ne veulent point mettre fin à ces scènes déshonorantes pour l'humanité ...»

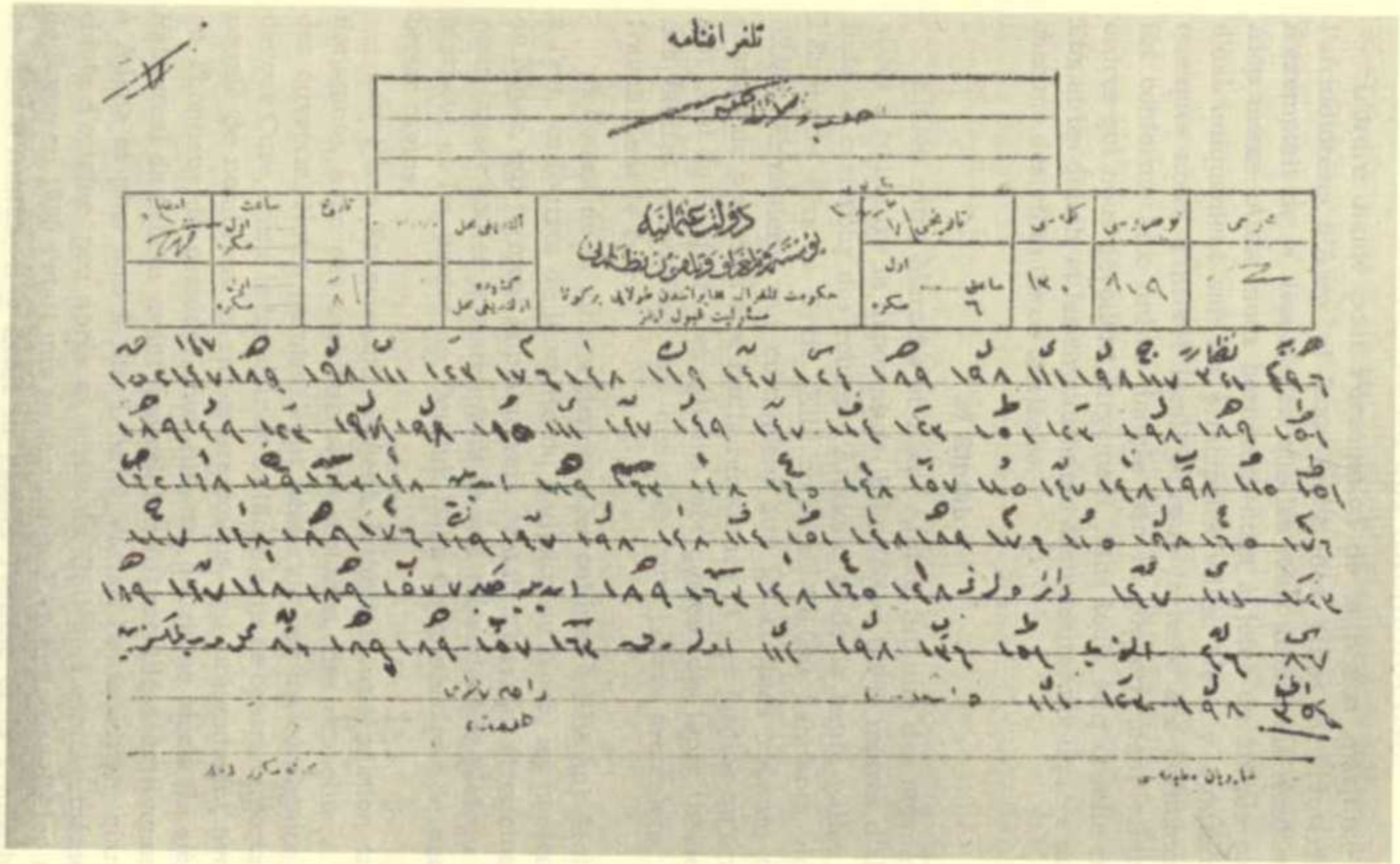

Télégramme chiffré de Talaat — Ministre de l'Intérieur — **du 7 mars 1915**

D) APERÇU SUR LA SITUATION DES AUTRES VILLES DEPENDANTES DE CET ARCHIDIOCESE

L'ordre donné pour l'évacuation de la région maritime de l'archidiocèse d'Alep et pour celle des villes de l'intérieur n'exemptait de la déportation que les seuls arméniens résidant à Alep même. Aussi nous bornerons-nous à jeter un simple coup d'œil uniquement sur les principales villes. Nous y ajouterons quelques notes d'intérêt local, puisque le reste des événements fut conforme aux ordres donnés par le gouvernement central, ordres qui nous dévoilent largement, dans toute leur cruelle réalité, et les détails et les circonstances des mesures appliquées dans chacune des villes de ce territoire.

a) Aintab

Située entre Marache et Alep, Aintab fut une des dernières villes à connaître la déportation. Elle s'élève à 900 mètres d'altitude au carrefour des routes d'Anatolie et de la haute vallée de l'Euphrate vers la Syrie. Elle comptait 70.000 habitants, dont 32.000 Arméniens, qui cultivaient sur les collines voisines des champs de pistaches aux fruits renommés et des jardins qu'arrosait l'eau du Sadjour. Les artisans fabriquaient des tapis, tissaient des étoffes, œuvraient des dentelles aux points arméniens ou travaillaient le cuir.

A l'ouest de la ville, s'étendent les collines à Kutchuk-Molla, à l'est, les fourrés de la vallée du Sadjour; au Nord, les hauteurs de Néjak, qui ferment la plaine vers Aintab, s'ouvrent étroitement pour laisser couler la route; vers le sud, s'étendent le plateau de Marbout et les pentes de Deulluk-Baba crevassées par de nombreux ravins.

Les Pères Franciscains avaient, à Aintab, une mission très florissante, avec des établissements scolaires, des orphelinats et des ouvroirs. Notre paroisse était desservie par un courageux et dévoué Curé, très à la hauteur de sa tâche dans ce centre important peuplé de nombreux et riches arméniens, qui prétendaient avoir eu l'honneur de posséder chez eux, au douzième siècle, le siège Patriarcal de Cilicie, avant que celui-ci fut installé définitivement à Adana et plus tard à Sis. L'Abbé Vartan Bahtchédjian, marachiote d'origine, peu après sa sortie du Collège Léonin arménien de Rome en 1895 s'était mis au service de l'Archidiocèse d'Alep en la ville d'Aintab; il y avait su gagner l'estime et la sympathie générale et des chrétiens et des musulmans.

En 1915, les arméniens de cette ville n'avaient pas même le moindre soupçon d'avoir été destinés au même sort que leurs compatriotes des autres villes d'Anatolie et de Cilicie. Aussi assistèrent-ils avec émotion, mais sans crainte pour eux-mêmes, au passage des longues et fréquentes caravanes des déportés qui se dirigèrent vers le Sud, déportés venant de Sivas, de Malatia et plus tard, de Mardine et des autres villes de l'intérieur. Ils rivalisèrent de dévouement pour leur procurer tous les secours nécessaires; notre Curé était à la tête de ce mouvement charitable. Nos Religieuses arméniennes catholiques de l'Immaculée Conception de Gurine (Diocèse de Sivas), à leur passage par Aintab, rencontrèrent ce brave prêtre qui venait à leur aide en dehors de la ville, puisque les déportés n'y entraient point. Il distribuait toutes sortes de secours en argent, en denrées alimentaires, en lingerie et en vêtements; il se privait lui-même pour aider ses malheureux compatriotes.

Mais le tour des Arméniens d'Aintab arriva, et sur les 32.000 Arméniens de la ville, il ne restait à l'armistice que quelques vieillards et quelques petits innocents confiés aux bons soins des Pères Franciscains.

Notre Curé aussi fut autorisé par le Gouverneur à rester en ville, mais il préféra suivre ses fidèles et confia les clefs de son presbytère, de l'église et de l'école aux agents de police, qui se disaient les gardiens des biens abandonnés jusqu'au retour des propriétaires. Après de longs détours dans le désert de Syrie, ce saint prêtre parvint à cet abattoir d'arméniens que fut la ville de Deir-ez-Zor. On nous a rapporté qu'arrivé à cet endroit, qui était le point de rassemblement des déportés survivants de toutes les provinces, il se joignit à d'autres prêtres arméniens catholiques d'Ankara. Exténué de fatigue, couvert de haillons, un simple sac sur le dos, il mendia quelques morceaux de pain pour se nourrir. Il ne traîna pas longtemps en ce pitoyable état, et peu de jours après, il mourut de faim et d'une crise cardiaque. L'archiprêtre Casparian écrit à ce propos: «En octobre 1915 on me convoqua de la Direction des Postes pour une communication: on m'a dit qu'un prêtre m'avait demandé de la petite ville de Bab, se trouvant à 45 km de distance d'Alep, mais on ne sut pas me donner son nom et son adresse. J'en ai supposé l'identité et je me suis empressé d'aller directement chez Ruchdi Bey fonctionnaire spécialement envoyé et chargé par le Gouvernement Central des opérations des déportations; il s'était installé à l'hôtel «Baron». Aussitôt j'ai expliqué à ce fonctionnaire l'ordre d'exemption venu de Constan-

tinople pour les Catholiques arméniens. Ruchdi Bey pour toute réponse me donna à lire une dépêche arrivée à propos de la population arménienne catholique d'Aintab et de son curé: «Faites habiter dans les alentours de Bab, Vartan Effendi le Prêtre avec sa population et ne poussez pas plus loin vers Deir-ez-Zor.» Malheureusement cet ordre télégraphique ne fut pas respecté et le brave Curé avec ses ouailles succomba à Deir-ez-Zor, où après avoir mendié un sac sur le dos du pain et du lait pour lui et les siens, il finit par mêler ses ossements à ceux des milliers massacrés en cette ville. Le spectacle des champs de Deir-ez-Zor rappelait la lugubre vision du Prophète (ch. XXXVII). Et voici la fin de ce Pasteur, âgé à peine de 40 ans, aux joues roses, à la taille et parole vigoureuses estimé et aimé par toutes les populations chrétiennes et musulmanes d'Aintab.

Le Gouverneur de Deir-ez-Zor était alors Ali Souad bey, homme qui compatissait sincèrement au misérable sort des déportés concentrés dans cette ville et dont le nombre augmentait tous les jours. Il recueillit dans un Orphelinat un millier d'enfants restés sans parents. Mais un ordre du Gouvernement central les fit disperser dans le désert avec 30.000 autres réfugiés. Des collines de cadavres et de squelettes s'élevaient aux bords de l'Euphrate, et les orphelins furent brûlés vifs au milieu d'eux.

b) Kessab

Après Aintab, la ville la plus importante du Diocèse d'Alep était Kessab, ville habitée depuis des siècles exclusivement par des arméniens indigènes; magnifiquement située sur le versant sud-est de l'historique montagne Cassius, elle est entourée de bois de lauriers, de vignes et de jardins. Dans cette enceinte verdoyante, les Arméniens avaient constitué un foyer national assez prospère, qui dépassait de beaucoup l'état des villages musulmans des alentours, et ceux-ci en suivaient le progrès avec jalousie. Aussi cette ville arménienne ne pouvait-elle échapper aux mesures dirigées contre les Arméniens au cours de la grande guerre 1914—1918.

De par sa situation spéciale, Kessab, bien qu'ayant toujours partagé le sort commun des Arméniens en Turquie, n'avait toutefois pas subi dans les mêmes proportions les conséquences des massacres périodiques. Depuis ceux de Cilicie (1909) jusqu'au commencement de la guerre mondiale la situation des Arméniens de Kessab et de ses villages était restée assez satisfaisante. Cependant des mesures plus ou moins vexatoires ne manquèrent pas:

soit des impôts toujours en augmentation, soit la tyrannie rapace de certains Caïmacams de Djezer Chaghour, soit les excursions fréquentes de brigands turcs, qui ravageaient la région. A tout cela s'ajouta la mobilisation des chrétiens en Turquie, qui enleva à la population de Kessab son meilleur élément de travail et de défense, surtout en 1914.

L'ordre de désarmement des Arméniens poursuivi à cette époque atteignit aussi les Kessabiotes, mais ceux-ci avaient au préalable porté et confié aux montagnards arméniens du Moussa-Dagh la partie la plus importante de leurs armes et cachaient soigneusement le reste.

Le nombre des habitants de Kessab et de ses 10 villages était au maximum de 8500, dont la moitié à Kessab même, environ 1300 à Karadoura, le reste disséminé dans les villages des alentours. Les fidèles de trois confessions religieuses se répartissaient comme suit: grégoriens: 5000, Protestants: 2000, Catholiques: 1500; ces derniers étaient divisés en deux groupes, l'un de rite arménien et l'autre de rite latin.

Les chefs spirituels de l'époque étaient pour les Arméniens catholiques depuis 1912 l'Abbé Guiragos Tilkian, pour les Arméniens latins le P. Sabatino de l'ordre mineur des Franciscains, qui a été un vrai apôtre depuis 1906 et parfois le sauveur des chrétiens, les chefs grégoriens étaient à Kessab le prêtre Paul Atikian, à Karadoura le prêtre Paboudjian et celui des Protestants était depuis 1908 le pasteur Dikran Kondakdjian.

Pour se faire une idée sur la situation politique, il faut noter qu'au sein de la communauté arménienne deux Comités politiques avaient été organisés, celui des Hentchaguistes et celui des Tachnag, guidés respectivement par Nicolas Bendjekdjian et par le docteur Avédis Indjédjikian. Ces deux Comités étaient d'accord aux débuts des déportations de 1915 pour se défendre comme ceux du Moussa-Dagh et même pour s'unir à eux; mais la majorité de la population sur le conseil surtout des personnes âgées, trouva dangereux l'essai d'un soulèvement quelconque qui provoquerait des réprésailles turques, auxquelles ils ne pourraient pas tenir tête. C'est en conséquence de cette décision, que les événements à Kessab se déroulèrent au désavantage des arméniens. On dit chez les Protestants que le consul allemand de Beyrouth, ayant eu connaissance de la discussion pour la défense armée, en aurait dissuadé les arméniens par l'entremise d'un jeune étudiant en cette ville avec promesse de les protéger. En tout cas survinrent pour

les arméniens de Kessab les jours tristes de l'exode et de la dispersion.

Aux débuts du mois de juillet 1915, environ 500 soldats turcs arrivent à Kessab venant d'Antioche par Djélaled-Djouchour et commencèrent par faire évacuer le village de Karadoura sous le prétexte qu'il était urgent de prendre des mesures de défense sur le littoral, exposé aux attaques ennemies. 150 soldats suffirent pour achever sans difficulté les opérations d'évacuation dans l'espace d'un mois en trois caravanes, toute cette zone fut vidée d'Arméniens, qui n'opposèrent aucune résistance.

A Kessab même on a procédé avec plus de précaution. On a d'abord exilé les chefs religieux et les notables, ensuite se succédérent les différents convois, et chaque communauté fut déportée séparément de façon que la ville ne fut complètement évacuée qu'au mois de septembre; la dernière caravane était celle de la Communauté protestante, ce qui prouvait une intervention en sa faveur. Cette précaution de déporter en convois distincts les trois communautés, et en différentes directions fut prise pour prévenir toute possibilité d'entente et de soulèvement. Aucun acte de violence ne fut commis sur place, au contraire on accorda toutes facilités pour le transport et les déportés de la première caravane reçurent même de la part du gouvernement des secours en argent. La promesse d'un proche retour à leur foyer facilita beaucoup l'exode de ces villageois, qui se résignèrent à l'ordre imposé de s'absenter provisoirement.

Les lieux de dispersion de cette population ainsi déportée furent les suivants: une dizaine de familles furent transférées au gros village turc d'Ordou sis en face de Kessab; 120 familles pour la plupart protestantes furent amenées d'abord à Djeser-Choughour, et ensuite poussés jusqu'à Deir-ez-Zor, où elles furent massacrées en grande partie. Les autres Kessabiotes furent déportés et dispersés à Homs, Hama et Déraa; les habitants de Karadoura furent dirigés vers Damas et Ammane. Ceux-ci purent rejoindre leurs compatriotes de Soueida à Port-Said après l'occupation de la Palestine par les alliés.

Par rapport aux déportés arméniens des autres villes ceux de Kessab ont été mieux traités et quelques unes des familles ont été l'objet d'une attention spéciale. Ce qui est triste à dire c'est l'apostasie de certains groupes d'Arméniens sur la proposition faite en 1917 par Djémal Pacha lui-même, afin de se soustraire au danger des massacres, apostasie que le Comité «Union et Pro-

grès» exigea à tout prix de toute personne voulant avoir la vie sauve.

A l'exception cependant de ceux restés dans le désert aux mains des musulmans, tous les survivants revinrent à leur croyance ancestrale et d'après le témoignage de nos catholiques l'apostasie fut apparente, puisque tous se réunissaient la nuit pour réciter leurs prières en commun et, les larmes aux yeux, ils imploraient du Bon Dieu le pardon de cette faiblesse et la grâce de les préserver de nouvelles chutes de ce genre. Ceux, qui étaient dispersés à Ordou, Djeser-Choughour et aux alentours de Konia, purent se préserver de cette tâche d'apostasie, car on ne leur fit pas cette même proposition.

La perte la plus nombreuse et par massacres et par apostasie a été celle de la Communauté protestante, dont le convoi de déportés a été le dernier à quitter le pays; la persécution à cette époque était plus inexorable et la poursuite des Arméniens plus intense à cause de la réaction du Moussa-Dagh, qui avait exaspéré les Turcs au plus haut degré.

Malgré tout, des 6500 déportés de Kessab, 2500 purent y revenir et les autres se dispersèrent à Alep, à Damas, en Egypte, en Palestine et à Beyrouth. Ainsi le nombre des massacrés et des disparus ne dépasse pas 2000. La rentrée clandestine par petits groupes commença en 1917 grâce à l'aide d'anciens amis turcs, auxquels nos déportés avaient rendu de grands services par l'industrie, dont ces villageois musulmans manquaient. Une centaine de familles musulmanes s'étaient installées à cette époque dans les maisons des arméniens pour exploiter surtout les produits des jardins et des vignes. Les déportés, dispersés à Konia, Hama, Homs et Déraa furent les premiers à revenir dans leur pays natal, soit parce qu'ils se trouvaient ou à proximité de Kessab, soit parce qu'ils étaient mieux traités dans les lieux de leur exil. Les derniers à y rentrer en 1919 furent ceux de Karadoura et ceux qui s'étaient éloignés jusqu'à Port-Said.

Il faut signaler avec admiration le dévouement dans l'assistance de tous nos réfugiés du P. Sabatino, lequel, bien qu'interné à Alep n'a jamais cessé de s'intéresser en vrai père aux habitants de Kessab et à ceux des alentours, partout où ils se trouvaient. Nous le verrons dans la troisième partie à la tête de la reconstruction de Kessab à l'occasion de la rentrée finale et de la reprise de la vie d'antan dans ce centre arménien le plus important du Sandjak d'Alexandrette.

Le curé actuel l'Abbé Pierre Atamian nous atteste que les

Kessabiotes auraient pu éviter les déportations et ses tristes conséquences, s'ils avaient consenti à renier leur foi chrétienne avant l'exode. Trompés et surpris par la soudaineté de la mesure ils acceptèrent et subirent toutes sortes de privations et ils furent soumis au danger d'être massacrés pour sauver leur foi ancestrale. Nos catholiques sont à signaler tout particulièrement dans cette fidélité à leur croyance et s'ils n'ont pas eu de martyrs dans le sens strict du mot, ils ont compté certainement plusieurs confesseurs de la foi dans laquelle ils persévérèrent malgré tout.

Parmi les chefs spirituels éloignés, ne rentrèrent que le P. Sabatino et le prêtre Grégorien de Karadoura Pierre Paboudjian. L'abbé Guigaros Tilkian, curé arménien catholique après avoir circulé à Birédji Ourfa etc. ... s'est retiré au couvent de Bzommar (Liban), dont il était ancien élève.

c) Les Arméniens de Djébel-Moussa

Une fois dévoilé le plan de l'extermination de leur race, sous le couvert de déplacement, les arméniens étaient en droit de se défendre contre les déportations de ce genre qui aboutissaient à des massacres en masse.

Mais justement, en vue d'empêcher toute réaction de pareille défense les Jeunes-Turcs avaient prémédité et exécuté le désarmement complet des arméniens.

Malgré toutes les mesures prises à cette fin, dans quelques villes, ayant été mis au courant de ce qui s'était passé ailleurs, les Arméniens ont résisté à la livraison de leurs moyens de défense, et ils se sont décidés à se défendre dans leurs quartiers.

Ces essais de légitime conservation de leur vie, n'ont réussi que dans deux endroits, à Van et au Djébel-Moussa; à Van à cause du voisinage de la frontière russe, au Djébel-Moussa à cause de la proximité du littoral de la Méditerranée. Dans les autres villes comme nous l'avons vu, à Mouch, à Chabin-Karahissar, à Ourfa, à Fournidjak, etc.... les défenseurs ont fini par mourir les armes à la main.

Les événements du Djébel-Moussa sont très connus; nous les résumons, d'après l'extrait du Livre Bleu du Gouvernement Britannique (Mélanges n° 31 [1916] traduits avec l'autorisation du Vicomte Bryce page 443—457), pour terminer les notes sur l'Archidiocèse d'Alep, dont le territoire comprenait à peu près tout le Sandjak d'Alexandrette.

Les habitants des six villages du Sandjak d'Antioche: Sélefké, Makof, Kéboussié, Kherder-Bey, Yoghan-Olouk, Hadji-Hababli,

Bitias, se retirèrent au nombre d'environ 5000 dans les points défensifs de leur montagne, qui s'élève au Nord-Ouest de ces villages et dont le versant opposé tombe presque à pic vers la mer. C'était le 30 juillet, quand l'ordre leur avait été communiqué d'évacuer leurs foyers et de s'en éloigner vers des destinations inconnues. Avant d'éxécuter cet ordre, mais à l'endroit de leur choix déjà fixé par eux, ces villageois invitèrent les habitants de Kessab à s'unir à eux, et nous avons vu que les Kessabiotes s'étaient contentés de leur remettre toutes leurs armes, ayant décidé de se résigner à l'ordre d'exode. Le ruisseau qui sépare Kessab de Selefké, bien qu'il fût gardé par des gendarmes turcs, n'a pas empêché ce transport d'armes et de munitions.

Le délai donné par le Gouvernement pour l'exode expirait le 8 août, mais les habitants des six villages étaient déjà retirés sur les montagnes. Ils avaient à peine 600 combattants armés de 150 fusils Martini et de 450 fusils de chasse; 4 hommes dirigeaient les opérations 8 surveillaient les non-combattants et 40 gardaient les chemins conduisant à la montagne. Les non-combattants creusèrent des tranchées pour les vieillards et les enfants, ou fabriquèrent des munitions pendant que les femmes préparaient les repas.

Cinq prêtres et un pasteur protestant les accompagnaient et ils se prêtèrent au service des armes et du culte en même temps.

Le jour même de la retraîte sur la montagne, une première rencontre avait eu lieu entre les résistants et 200 soldats réguliers et elle dura 6 heures.

Le 12 août, à la deuxième rencontre, les soldats, dix fois plus nombreux, attaquèrent la position de nos réfugiés avec deux canons. Les 16 et 17 août, de nouveaux renforts de troupes régulières élevèrent dans les lignes turques le nombre des assaillants à 4800; cependant c'est à eux malgré cette inégale supériorité numérique que les combattants arméniens enlèvent 7 mausers, 15.000 cartouches, des muitions et des équipements.

Après une trêve de 20 jours, les Turcs revinrent à l'assaut avec 7000 soldats, dont 4000 réguliers, mais ils ne réussirent pas à dénicher nos combattants et leurs familles.

Ceux-ci, dès les premiers jours de l'insurrection, avaient envoyé au bord de la mer un groupe de 20 personnes avec une lettre adressée au commandement de la flotte alliée qui avait bloqué les ports turcs de la Méditerranée et, comme une flotille française montait la garde, ils attendaient le secours imploré. Ils avaient hissé un grand drapeau, une croix rouge sur fond blanc

Monument Commémoratif de l'autodéfense de Moussadagh

pour attirer l'attention d'un bateau de guerre de passage devant ce littoral.

Les cuirassé français «Guichen» aperçoit le drapeau, le Commandant Joseph Brisson fait descendre un canot; un brave vieillard, des 20 personnes, qu'on relevait chaque 24 heures se jette à l'eau et monte sur le cuirassé. Le commandant, ému de l'héroïsme de ce vieillard et des détails qu'il lui raconte, télégraphie à Port-Said au Commandant du cuirassé «Jeanne d'Arc», qui arrive dans les 24 heures. Ce même jour le «Guichen» bombarde l'église de Kéboussié, qui était attaquée par les Turcs, pour massacrer les arméniens réfugiés dans l'église. Sur l'ordre télégraphique de l'Amiral du «Jeanne d'Arc», le cuirassé «Desaix» arrive dans les 24 heures, ayant à bord un drogman arménien. Le «Jeanne d'Arc» part pour Chypre et envoie trois autres cuirassés. Tous ces cuirassés réunis commencent à bomborder les positions turques, pour permettre aux 4200 arméniens de descendre au bord de la mer, d'où ils sont embarqués à bord des cuirassés; l'embarquement dure une journée et demie. — La lutte avait commencé le 8 août et prit fin le 10 septembre. Les Arméniens ont eu 20 tués et 16 blessés; l'ennemi a eu 300 tués et plus de 600 blessés.

Le 14 septembre, ils arrivèrent à Port-Said. Sir Henry Mac-Mahon, Haut-Commissaire, et le Général Mac-Welle s'occupèrent aussitôt du sort des réfugiés; le Sultan d'Egypte envoya un secours de 250 livres.

Ce sont les vieillards, les femmes et les enfants qui furent d'abord embarqués dans les quatre cuirassés; les combattants restèrent encore deux jours sur terre; ils demandaient des munitions pour continuer la lutte; mais l'amiral, sur les instructions reçues de son gouvernement refusa, ils arrivèrent en Egypte deux jours après.

Cet épisode épique[166]) prouve encore une fois que si les Russes de la frontière du Caucase et d'Erzéroum, avaient avancé, la seule menace de leur jonction auraient probablement amélioré le sort des arméniens de l'Anatolie et de la Cilicie. Les Turcs voyant que les alliés abandonnaient à leur merci nos déportés, poursuivirent avec plus d'acharnement l'œuvre de la suppression et de la destruction commencée.

Le Curé de Killis qui avait déserté son poste fut remplacé

---

[166]) Cet épisode a fait l'objet d'un remarquable roman «Les 40 jours du Moussa Dagh», ouvrage du célèbre écrivain Franz Werfel, autrichien juif, plus tard converti au catholicisme, décédé aux Etats-Unis après l'armistice en 1945, ayant reçu le baptême.

par l'Abbé Michel Kadid qui étant originaire d'Alep, n'a pas été inquiété. Il a pu ainsi administrer la Paroisse jusqu'à la fin de la guerre; mais à l'armistice, il fut remplacé par d'autres jeunes prêtres qui durent se succéder pour abandonner à la fin la riche Eglise avec ses propriétés inestimables dans le rang des «biens abandonnés».

E) NECROLOGIE

125. Pierre Terzibachian, né à Mardine le 23 novembre 1870, ordonné prêtre le 18 février 1890 au séminaire de Bzommar, curé de Deir-ez-Zor. Au moment où il célébrait sa Messe, il a été arraché de l'autel et déchiqueté par les gendarmes.[167])

126. Vartan Baghtchédjian, curé d'Aîntab, né à Marache en 1868, ordonné prêtre en 1895 à Rome, au Collège arménien Léonin. Il s'était totalement dévoué, comme nous l'avons vu, à sa Paroisse pendant la tourmente de la déportation; il se dépouillait de son linge pour en couvrir les déportés couverts de haillons; il se privait de son pain pour en nourrir les affamés. Il mourut à Deir-ez-Zor, victime de son devoir.

XV. DIOCESE D'ARTVINE

1. Administration Apostolique à Tiflis

Ce Diocèse comprenait l'ancienne Province de l'Arménie Livana, dont les centres catholiques principaux étaient la ville résidentielle d'Artvine, Ardanoutch, Batoum, Kars, Ardahan, Saklel, Olti, Armanali, Bachedegh.

Passée aux Russes en 1875, Artvine n'avait pas pu avoir de successeur à son dernier Evêque arménien-catholique, Mgr. Zakarian Jean (1878—1887); c'est pourquoi ce diocèse dépendait directement du Saint Siège sous l'assistance immédiate de l'Evêque latin de Saratow; c'est lui qui devait ordonner les prêtres catho-

---

[167]) Mgr. Zaven, Patriarche grégorien, exilé à Bagdad, écrit dans ses «Mémoires Patriarcales» (page 215) qu'il avait reçu à son passage à Deir-ez-Zor une requête de 12 prêtres destinés à un nouvel exil; l'un d'entre eux, était notre Curé de la ville, l'Archiprêtre Pierre Terzibachian, «qui avait rendu beaucoup de services à notre population» (arménienne grégorienne). Nos prêtres arméniens catholiques, surtout à cette époque, se firent un devoir de ne refuser aucun secours, aucune assistance à tous les déportés et réfugiés sans distinction de religion. L'Archiprêtre Pierre Terzibachian s'était particulièrement dinstingué dans cette oeuvre sacrée, principalement à l'arrivée des caravanes, quand celles-ci pouvaient encore s'installer à Deir-ez-Zor, grâce à la bienveillance du Gouverneur. Plus tard, il fut un des premiers à être arraché à son autel pour être exilé et massacré par les émissaires du Comité «Union et Progrès».

liques de rite arménien, pour que ceux-ci puissent exercer leur ministère en Russie. Le Gouvernement des Tzars ne tolérait pas que les Diocèses, Evêques et Prêtres de son territoire dépendent d'un chef religieux résidant en Turquie. En 1909, un accord conclu entre le Saint Siège et Saint Pétersburg avait créé une administration apostolique pour les Arméniens catholiques de toute la Russie. L'Administrateur Apostolique, reconnu pour Archimandrite avec des pouvoirs d'Ordinaire, devait résider à Tiflis, siège du Vice Roi pour le Caucase. Le Gouvernement Russe avait reconnu et confirmé dans cette charge, le 12 septembre 1909, Mgr. Der Abrahamian, originaire de Kars et par conséquent sujet russe, qui, ancien élève du Collège arménien de Rome, avait été ordonné prêtre à Saratow.

A la suite de cette convention et de cette nomination, l'Administration Apostolique pour les Arméniens catholiques comprenait le territoire du Diocèse d'Artvine, c'est-à-dire toute la Caucasie russe. Elle avait pour centres principaux Tiflis, Erivan, Alexandropole, Kars, Ardahan, Artvine, Bakou et la Crimée.

Cette Administration ecclésiastique ainsi constituée s'organisa canoniquement. Elle avait sa curie centrale à Tiflis, ville résidentielle de l'Archimandrite. Elle fut divisée en huit vicariats: Artvine, Akhalzkha, Akhalkalak, Alexandropole, Kars, Lori, Simphéropole, Crimée. Chacun de ces vicariats, présidé par un archiprêtre, avait sous sa dépendance immédiate de nombreuses paroisses, groupant soixante dix églises et cinq chapelles ou oratoires, desservis par 66 prêtres. Le nombre des Arméniens catholiques était évalué de 60.000 à 70.000, disséminés un peu partout jusqu'en Bessarabie.

2. La situation politique

La situation ecclésiastique de l'Administration Apostolique et par conséquent du Diocèse d'Artvine, se trouvait ainsi organisée et en état de progrès, quand la guerre mondiale survint; celle-ci jusqu'en 1917 ne changea rien à la situation et tout faisait croire à un redressement ecclésiastique et politique, par suite de la victoire des Alliés. Mais soudain, au mois de février 1917, le Tzar Nicolas II. fut détrôné par une révolution intérieure et toute la famille impériale fut exilée et massacrée impitoyablement.

Les vilayets d'Erzéroum, de Trébizonde, de Van et de Bitlis étaient occupés par les forces russo-arméniennes. 180.000 Arméniens combattaient dans cette armée régulière, sans compter les multiples détachements de volontaires arméniens qui coopéraient

étroitement avec l'état-major; leurs exploits héroïques firent l'objet de nombreuses citations.

Le 26 avril 1917, le Président du Conseil à Lewow, par un décret, prit sous son protectorat les populations arméniennes de la Turquie et nomma des fonctionnaires pour les régions habitées par les Arméniens.

En octobre de la même année, Lénine et Staline, après avoir pris en main le pouvoir par suite de la chute du Ministère de Kérenski, le 18 décembre 1917, conclurent avec les Turcs un armistice à Erzindjan et dispersèrent l'armée du front du Caucase et les troupes turques entrèrent dans les provinces arméniennes de la Russie. Les troupes arméniennes, aidées cette fois-ci par des volontaires russes, continuèrent seules la lutte sur le front oriental. Le 1er janvier 1918, Lénine signa un traité avec les Turcs et le 13 du même mois reconnut aux Arméniens le droit de décider de leur sort. Le traité de Brest-Litowsk donna la formule définitive de l'accord russo-turc.

Sous l'oppression du régime bolchevik, notre administrateur, Mgr. Serge Der Abrahamian, dut se retirer jusqu'à Rome pour gouverner de loin son territoire bouleversé par la révolution.

Dans cet état de choses, quoique profondément divisés entre eux, les Arméniens, les Georgiens et les Tartares d'Azerbadjian, proclamèrent leur indépendance et formèrent un Gouvernement central avec un conseil nommé S e y m, qui déclara la Transcaucasie une Républiqre confédérée, mais unie à la Russie soviétique. Ils protestèrent contre celle-ci quand elle céda à la Turquie Kars-Ardahan-Batoum. A la suite de cette cession, les Georgiens se tournèrent contre les Turcs, mais comme ils avaient parmi eux des musulmans, ils n'allèrent pas plus loin que des réclamations dans leur politique envers les Turcs. Les Tartares étaient tout à fait acquis aux Jeunes-Turcs et au Pantouranisme. Ainsi, en définitive les Turcs ne trouvèrent-ils contre eux que les seuls arméniens.

Ceux-ci ressentirent le danger qui les menaçait. L'Assemblée nationale formée depuis le mois de septembre 1917 pour diriger les affaires des Arméniens de Russie, entreprit la défense du Caucase, avec le consentement du Seym; elle avait à la disposition de ses armées les dépôts d'armes et de munitions des troupes russes congédiées. Devant cette coalition arménienne les Tartares d'Azerbadjian empêchèrent les nombreux arméniens de cette région de s'unir à leurs compatriotes de Transcaucasie.

Entre temps, Véhib Pacha profitant de la dispersion de l'armée

russe, conséquence du traité turco-russe du 1er janvier 1918, livra malgré l'armistice de violentes attaques contre le nouveau front arménien. Les troupes arméniennes du Caucase étaient commandées par le Général Nazarbékian au nom du Seym et le Général Antranik commandait celles des Arméniens de Turquie.

Les Arméniens se trouvèrent seuls contre les armées turques pendant que les musulmans du Caucase travaillaient en sous main avec les musulmans de Turquie. Les troupes turques tombèrent ainsi sur les villages arméniens, encerclèrent les villes arméniennes à l'intérieur du front occupèrent la ligne de chemin de fer Tiflis-Bakou, bloquèrent 12.000 volontaires arméniens dans cette dernière ville pour les empêcher de rejoindre le front. Ils ouvrirent même le feu sur les soldats arméniens partis de Tiflis et d'Erivan dans la direction du même front arménien.

Ainsi la retraite des troupes arméniennes opérant en territoire turc ne tarda pas; elles durent successivement évacuer Erzindjan, Erzéroum et Sary-Kamiche. Des tribus kurdes, comme d'habitude, aidèrent les Turcs et de nombreux arméniens furent massacrés.

Tandis que ces événements se déroulaient au cours du mois de février 1918, les Arméniens soviétiques signèrent le déplorable traité de Brest-Litowsk. Les Turcs en profitèrent pour marcher sur Batoum, qui tomba dans leurs mains le 1er avril 1918. Le Seym, Diète du Caucase, sous la pression turque, déclara séparée de la Russie la Transcaucasie, et trois jours après le Président Georgien Tcheńkelli donna l'ordre au Général Nazarbekian d'évacuer Kars pour la céder aux Turcs. Malgré ses insistances et ses multiples protestations, ce brave commandant arménien dut obéir et les Turcs pénétrèrent dans le cœur même de l'Arménie. Le 11 avril 1918, les trois populations transcaucasiennes durent signer un traité de paix avec les turcs. Khalil bey, le délégué de la Turquie, fut excessivement exigeant et posa des conditions tellement inacceptables que les Georgiens et les Arméniens durent les rejeter et recourir au armes.

Les Turcs, après Kars, occupèrent aussi Alexandropole et essayèrent de s'emparer de la ligne du chemin de fer conduisant à Djoulfa.

Pendant cette avance turque, les Arméniens opposèrent une résistance surhumaine sous le commandement des généraux Nazarbakian et Dro. Toute la population était debout les armes à la main. Les Arméniens parvinrent à repousser et à mettre en fuite les ennemis près de Sardarabade et de Karakilissé et les massacrèrent le 26 mai.

A cette date critique, la Diète de Transcaucasie se déclara dissoute et chacune des trois populations qui la formaient s'abandonna à son sort. Le même jour la Georgie se déclara indépendante. Le jour suivant, le 27 mai, l'Azerbadjian, qui faisait cause commune avec les Turcs, fit la même chose.

Les Arméniens, dans ces conditions, ne se fiant pas à leurs nouveaux voisins, tergiversèrent pour faire la même déclaration; cependant, comme l'indépendance était la seule condition pour avoir part dans les pourparlers avec les Turcs, ils durent malgré eux la déclarer pour leur pays le 28 mai.

A ces déclarations suivit le traité de Batoum. Sept jours après cette proclamation, le 4 juin, fut signé le traité en quatorze articles entre la naissante République arménienne et la Turquie des Sultans.

Ce traité ne dura pas longtemps, car les Turcs passèrent outre et le 15 août 1918 ils dirigèrent leurs troupes sur Alexandropole où les Arméniens résistèrent pendant quinze heures pour permettre à la population de cette ville et aux fugitifs d'Erzéroum, de Kars, d'Ardahan et d'Artvine d'évacuer la ville; ce qui fut fait tard dans la soirée. Tous les retardataires furent massacrés par les troupes turques. Comme la route d'Erivan même était sous le feu intense des Turcs, les fugitifs durent prendre la direction de Tiflis par Karakilissé.

Fidèle aux agissements et aux manœuvres des agents turcs, Tcherelli déclarait du haut de la tribune que les Tartares musulmans s'étaient adressés à la Turquie pour venir les annexer et concluait que dans ces conditions la Georgie se désolidarisait et de l'Arménie et de l'Azerbadjian... c'était justement le but recherché par les Turcs: l'isolement total des Arméniens du Caucase flanqués d'une République tartare, assoiffée elle aussi de sang arménien et vassale de la Turquie.

300.000 fugitifs arméniens succombèrent sur la route de Karakilissé et paralysèrent l'action des troupes. Les Turcs fondirent sur elles... nos soldats luttèrent avec le dernier courage et manquant de munitions ils évacuèrent Karakilissé en laissant sur le terrain 1500 des leurs.

La situation de l'Arménie russe était donc devenue désespérée: la mort dans l'âme les Arméniens signèrent avec les Turcs un traité d'armistice qui réduisait le territoire arménien du Caucase au tiers, à 12 kilomètres autour du lac de Sévan, avec Erivan comme capitale et un million d'habitants. Ce territoire tombait pratiquement sous la souveraineté turque.

Entre l'Arménie ainsi constituée et la Turquie était fixé pour frontière le fleuve Akhourian (Arpatchay) et la ligne de chemin de fer d'Alexandropole—Djoulfa restait en usage commun. Les Arméniens n'avaient pas de droit d'entretenir une armée en cas de besoin ils devaient recourir aux Turcs. L'armée turque aurait libre passage sur le territoire arménien. Les provinces et les villes du sud-est passaient à l'Azerbadjian et à la Turquie. Ainsi les Turcs avancèrent et prirent position à 10 kms d'Etchmiatzine et à 8 kms d'Erivan et par l'occupation de la ligne du chemin de fer ils établirent une communication directe avec l'Azerbadjian.[168])

Le 17 juillet 1918 le Premier Président du Conseil de l'Arménie indépendante, Katchaznouni se transférait à Erivan en compagnie de deux officiers allemands et un officier turc.

La Georgie traita nos fugitifs avec rigueur, elle les expulsa de son territoire, sachant qu'ils seraient victimes des Turcs et des Tartares. Ceux qui étaient demeurés furent enfermés dans les camps de concentration de Tsalké, de la «Belly-Klutch» et de la 300ème borne kilométrique où, par suite de conditions de vie inhumaines, ils furent décimés par la maladie, ce qui n'empêcha pas nos braves Georgiens de proclamer à la face du monde qu'ils avaient donné asile à 300.000 Arméniens.

Quant aux fugitifs de Surméli et de la plaine d'Ararat, ils furent exterminés par la faim et la maladie. Des horreurs eurent lieu sous les murs de la vieille cathédrale d'Etchmiazine, mais le peuple ne perdit pas sa foi! On rapporte entre autre scènes qu'une femme ayant perdu son mari puis son enfant se tenait silencieuse sans verser une larme (elle avait sans doute déjà pleuré toutes ses larmes). Elle s'arracha de la tête quelques cheveux grisonnants, les enfila dans le trou d'une aiguille et se mit à coudre rapidement un suaire pour ses chers morts: un tel peuple a droit à l'existence!

Cette population arménienne de différentes villes occupées et évacuées, qui suivaient forcément l'avance ou le recul des armées donnait lieu à des scènes navrantes, pareilles à celles des déportations en Turquie: «On arrachait les enfants à leurs mères mortes de faim, suçant encore le sein refroidi: on rassemblait les enfants arméniens qui s'étaient cachés dans les forêts et sur les

---

[168]) Les Turcs avaient l'intention de supprimer tous les Arméniens du Caucase. On doit l'existence de la petite République arménienne à une énergique intervention de l'Allemagne qui, ayant des visées sur le Caucase, ne voulait pas voir les Turcs s'y installer et surtout ne voulait pas voir massacrer la population arménienne qu'elle pouvait plus tard exploiter (cfr. Note en Marge 27).

routes.» Henri Bardy raconte que les enfants arméniens étaient devenus de petits sauvages, ils avaient perdu l'usage de la parole, ils mangeaient de la viande crue et poussaient des cris singuliers. Plus de 50.000 de ces orphelins, exténués, affamés, malades, avaient pu être dirigés sur Erivan, Etchmiazine et Dilidjane, malgré les combats en cours.

Devant les actes de sauvagerie de l'armée turque, le général arménien Antranik, qui ne voulait pas reconnaître l'accord intervenu s'était retiré dans les montagnes et guerroyait encore.

Mais il y avait encore un autre point important du Caucase, Bakou, ville des pétroles, qu'il fallait empêcher de tomber dans les mains des adversaires des alliés: les Arméniens entreprirent cette affaire. Les Tartares, sous la conduite d'officiers turcs, dressaient des embûches continuelles aux Arméniens; ils pénétraient dans les wagons et demandaient «Ermeni var» — (Y a-t-il des Arméniens?). C'est ainsi qu'ils avaient pu isoler Bakou de toutes les routes militaires et il n'a pas été possible aux nôtres, pris dans ce traquenard, de se frayer une voie. Des milliers et des milliers de Tartares armés par les Turcs affluaient tous les jours à Bakou de toutes les parties de l'Azerbadjian, qui devenait ainsi peu à peu la citadelle du panislamisme au Caucase. De force et par rapt, on entraînait les jeunes filles arméniennes dans les harems. Des hommes étaient tués sur place. Bientôt vint le moment où plus aucun arménien n'osa sortir de sa maison.

Le 18 mars 1918 à 4 heures du soir, une division tartare appelée «la division sauvage» attaqua et cerna les troupes arméno-russes de Chema-Kinka, pendant que la population arménienne était massacrée dans la ville et que le sang coulait à flots. Vers le matin, le combat devint plus acharné: les troupes arméniennes avancèrent le long de la rue arménienne, prirent Vorontsof et s'emparèrent de la Métropole. Dans la rue du marché, chaque maison fut prise d'assaut par ces troupes. Vers le soir du 19 mars, l'adversaire était battu. Mais plus de 30.000 Arméniens de la population civile avaient été massacrés par les Tartares durant cette guerre civile provoquée, animée, soutenue par les Turcs, tandis que les chrétiens firent preuve de beaucoup de tact et de courage en ne touchant pas aux dizaines de milliers de musulmans et en leur fournissant des vivres et des secours.

Après la paix avec le gouvernement d'Erivan, les Turcs, sur l'invitation de l'Azerbadjian vinrent assiéger Bakou tenue par la coalition arméno-russe. Après un siège de quatre mois les troupes turco-tartares commandées par Nouri Pacha, beau-frère d'Enver

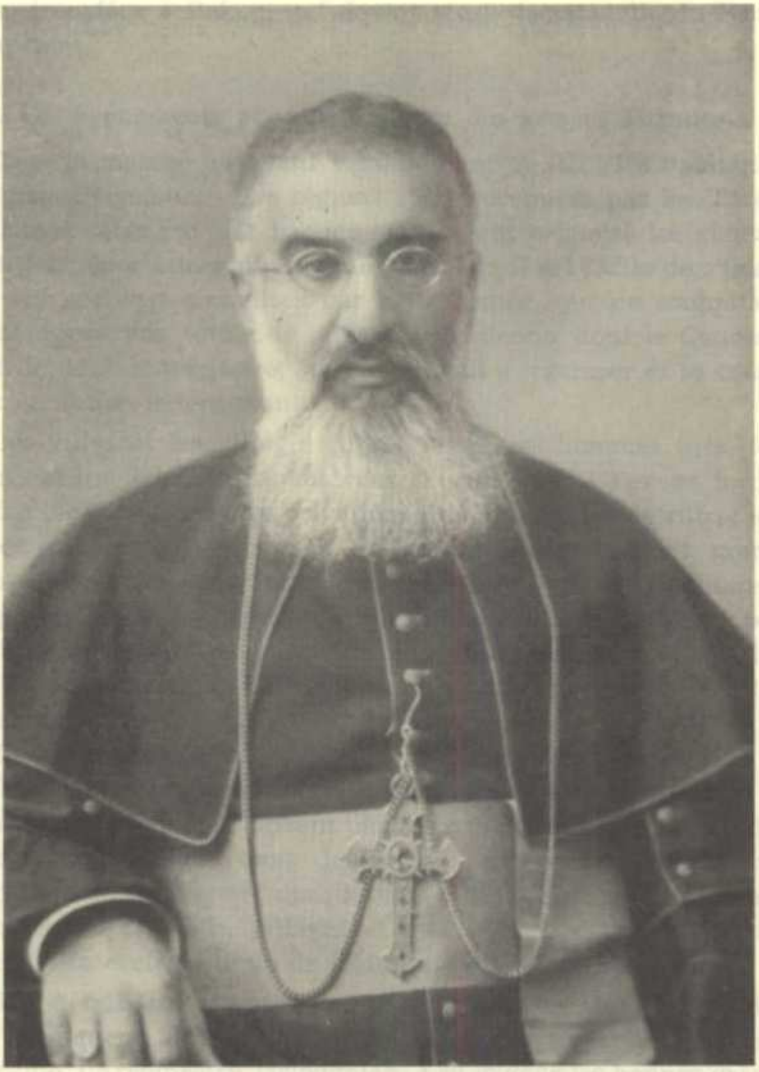

Mgr. Serge Der Abrahamian, Archimandrite,
Ier Administrateur Apostolique
des Arméniens Catholiques de la Russie (1909—1921)

Pacha, s'emparèrent, le 15 septembre 1918, de Bakou ensanglantée. La prise valut aux arméniens un nouveau massacre ... et le gouvernement tartare qui jusqu'alors avait son siège à Elisabethopole se transféra à Bakou, qui devint ainsi «la citadelle du Pantouranisme».

2. Les événements pendant l'avance des armées Turques

Dans la marche en avant vers Batoum et Olti, les habitants des villages arméniens des régions russes occupées par les Turcs furent massacrés par des bandes qui avaient organisé les massacres et les déportations en Turquie. Dès lors il est facile de s'imaginer les horreurs commises par cette armée, qui ne souhaitait que la suppression totale de la race arménienne, dont le Caucase restait le dernier territoire, où elle pouvait s'organiser et se constituer en nation indépendante.

Les villes et les villages furent pillés, les hommes tués, les femmes et les jeunes filles enlevées, tous exposés à l'exode forcé, à la famine et à toutes les privations de nature à les détruire; les troupes russo-arméniennes en délivrèrent naturellement grand nombre. Cependant ces foules à la charge de l'armée en gênaient les opérations et ces opérations elles-mêmes ne permettaient pas d'arriver au secours partout à temps. Aussi nombreux furent les cas d'empoisonnement et de suicides pour ne pas tomber dans les mains des Turcs.

Dans les districts du Tchorokh inférieur, qui se jette dans la Mer Noire, près de Batoum, les Adjaris (Georgiens musulmans) se joignirent aux Turcs et prirent part aux massacres que les bandes turques perpétraient dans les villes arméniennes d'Artvine, d'Ardanoutch, de Kars et dans la vallée du Tchorokh. Les mêmes barbaries, rapts, viols, pillages et destructions dévastèrent tout ce territoire ecclésiastique de l'administration apostolique.

Les détails sur chacune des paroisses et des vicariats forains nous manquent. Nous savons toutefois que l'excellent vicaire d'Artvine, l'Archiprêtre Tirloughian, a su gagner les bonnes grâces des Turcs et du Caïmacam et s'y installer après son occupation par les armées turques. On a ainsi laissé dans leurs domiciles les catholiques qui durent par la suite émigrer quand Artvine passa définitivement aux Turcs.

Avec l'armistice tout rentra dans son état normal dans l'attente de la solution définitive qui devrait décider du sort des différentes populations du Caucase.

En 1921 le premier administrateur apostolique, Mgr. Serge Der Abrahamian, retenu à Rome, fut remplacé par le deuxième et dernier administrateur: Mgr. Jacques Pacaradian, dont nous verrons la fin tragique dans la IIIème partie de ces Notes.

XVI. DIOCESE D'ISPAHAN (Iran)

1. L'état canonique du Diocèse

D'après le synode de 1911, ce Diocèse épiscopal s'étendait sur tout le territoire du Royaume d'Iran (Perse). Le siège épiscopal se trouvait à Ispahan dans le faubourg de Nor-Tchougha (nouvelle Djoulfa).[169])

Les principaux centres de ce Diocèse étaient Téhéran (capitale de l'Iran) Delmenkho, Tabriz, Artabil, Khoy, Ourmia, Khosrova, Moska, Sihna et Rechte.

En 1855 l'Archiprêtre Jean Derderian avait été élu Evêque de cet ancien siège. Depuis 1828 ce prêtre l'administrait déjà en qualité de Vicaire Patriarcal. Mais il mourut avant de pouvoir être sacré Evêque l'année même de son élection.[170]) La Primatie de Constantinople dont il relevait ne pouvait pour des raisons politiques nommer un autre Evêque; aussi ce diocèse a dû continuer à être administré par des Vicaires patriarcaux jusqu'en 1901.

Nous y trouvons cependant deux Pères Méchitharistes de Vienne, depuis 1850, qui seraient établis au village de Savra dans la région de Salmaste; le supérieur de cette mission est connu sous le nom de Père Clément Sibilian, on ignore la date de son départ.

Ainsi faut-il remonter jusqu'à l'année 1882 pour voir les

---

[169]) Les Arméniens catholiques de Nakhitchévan avaient suivi l'exode imposé à tous les Arméniens par le roi de Perse Chahabbas et étaient venus s'installer en 1605 près d'Ispahan. Leur quartier se nommait Nor Tchougha du nom de leur pays d'origine, Djoulfa.

[170]) L'archiprêtre Derderian écrit: «Je suis resté seul en mission avec beaucoup de peines et d'anxiétés et je n'ai pas pu mettre au courant de mes angoisses ni la S. C. De Propaganda Fide, ni l'Oeuvre de l'Allocation lyonnaise pour obtenir quelques secours» — L'Abbé Timothée écrit plus tard à son sujet: «C'est par un miracle qu'il a pu vivre ce pauvre prêtre; il lavait de ses mains son linge en attendant qu'il sèche pour s'en revêtir, sa nourriture était d'ordinaire du simple blé bouilli qu'il se préparait lui-même; il dormait pendant la journée pour pouvoir veiller la nuit de crainte des voleurs et des ennemis de sa mission. Il avait cependant reçu la Bulle de sa nomination épiscopale avec autorisation de se faire sacrer à Bagdad parce que cette ville était plus proche d'Ispahan que Constantinople, d'où il dépendait, et où il lui aurait coûté moins cher d'aller. Il lui aurait fallu ensuite, écrit-il une somme d'au moins 15.000 francs pour pouvoir exercer assez modestement le Ministère Episcopal. Comment l'assurer, quand il n'avait pas même la modique somme nécessaire pour aller à Bagdad et en revenir?

Méchitharistes de Vienne remplacés par ceux de Venise. Deux Pères de St. Lazare, le P. Serabion Baronian et le P. Cyrille Yéghoian s'établissent à Savra; ils y construisent une maison à deux étages et une école; ils ont réparé complètement la vieille église et le culte en rite arménien y est desservi régulièrement. Après l'arrivée, en 1887, d'un nouveau Vicaire Patriarcal en Perse, l'Archiprêtre Jean Mouradian, du clergé de Bzommar au Mont Liban, le P. Cyrille est transféré au service de la paroisse d'Ardanoutch dans le Diocèse d'Artvine; à sa place, on envoie de Venise le P. Moïse Nazarian. Entre temps le P. Serabion Baronian est tué traîtreusement dans sa chambre même, en haine de son Apostolat catholique. Il est remplacé au mois de mai 1893 par le P. Athanase Tiroyan; grâce au zèle et aux efforts de cet érudit Père, l'école progresse avec beaucoup d'élan et de succès. Le P. Garabed Akreyan le rejoint aussitôt mais en 1895 il est déjà rappelé à son couvent de St. Lazare et le P. Athanase le suit une année après en y laissant le P. Moïse, qui continue l'œuvre jusqu'à 1898. On trouve à cette époque, arrivé de Rome, un prêtre nouvellement ordonné l'Abbé Aristagues Haroutiounian qui meurt poitrinaire un an après (1899—1900). En 1902, les Lazaristes ouvrent la mission de Tavriz et sur leur demande le Patriarcat y envoie un coadjuteur, l'Abbé Avédis Tardjoyan pendant que Savra est desservie tantôt par l'abbé Thomas, tantôt par l'Abbé David.

Le Père Moïse, avant son départ définitif sur l'ordre de Mgr. Lesné, prépare au sacerdoce deux anciens élèves de l'école de Savra: M. M. Mikael et Marcos; un cours de deux ans de théologie en leur langue maternelle suffit pour les promouvoir aux Saints Ordres. Mgr. Lesné demande à Rome la permission de les ordonner prêtres après leur mariage. La S. Congrégation de la Propagande le refuse; alors M. Mikael renonce au sacerdote et rentre dans la vie séculière; M. Marcos persévère dans sa vocation et reste chez son père, prêtre lui aussi, Der Thomas Stépanian. En 1902, Mgr. Lesné, à Rome, au cours d'une audience privée, prie S. S. Léon XIII de lui permettre d'ordonner prêtre M. Marcos, déjà marié; le St. Père lui accorde la faveur demandée et M. Marcos Stépanian est ordonné en 1903.

Léon XIII en accordant à Mgr. Lesné l'autorisation susmentionnée d'ordonner prêtres des mariés, lui avait dit que ce serait pour la première et dernière fois; sur cette restriction le digne prélat, très dévoué pour les Arméniens, ne tarda pas à préparer et envoyer à Rome au Collège Léonin arménien des Séminaristes pour les missions de Perse. L'Abbé Joseph Khudaverdi en était

un, qui, rentré en Iran de Rome, resta d'abord un an à Ourmia, puis en 1906 fut transféré à Djoulfa-Ispahan; il y meurt saintement en son jeune âge. Dans cette mission, meurt en 1912 l'Abbé Arakélian, assisté par Der Marcos, qui le remplaça jusqu'à l'arrivée de l'Abbé Tazpazian Melkon du clergé patriarcal de Bzommar et qui y resta de 1914 à 1921.

En 1915 arrivent de Rome en leur pays natal deux jeunes prêtres, élèves du collège Léonin arménien, l'Abbé Stapan Sarkissian et l'Abbé Léonce Mardirossian. Celui-ci est désigné pour Djoulfa où il resta jusqu'en 1923. L'Abbé Stépan s'installe à Tabriz et à Rézayé où il est nommé pendant la guerre, Consul d'Espagne. Grâce à ce titre et grâce à son amitié personelle avec les chefs des kurdes (Simko) Ismaïl agha, il rend de très grands services jusqu'à l'armistice à tous les chrétien sans distinction et il sauve la vie à des milliers de chrétiens.

C'est aux Délégués Apostoliques de Perse que le Patriarcat a dû à la fin confier le soin de ce territoire ecclésiastique, après la promotion de Mgr. Mouradian, dernier Vicaire Patriarcal de cette série, en 1901 au siège épiscopal de Marache.

La Délégation Apostolique avait sa résidence à Rézayé (ex-Ourmia) jusqu'à la fin de la Grande Guerre et avait à son service des missionnaires Lazaristes français qui, profitant de la liberté obtenue par la France depuis 1840, s'étaient installés surtout à Tabriz ou Tavriz au début de ce siècle où ils étaient chargés de l'assistance religieuse des Chaldéens et des Arménens catholiques. Ils avaient des établissements scolaires et des œuvres bien organisées dans toute la Perse. Les chapelles et les écoles étaient ainsi fréquentés indifféremment par des Arméniens et par des Chaldéens catholiques. Ces missionnaires, bien approvisionnés possédaient aussi, à part, tout comme les Sœurs de Charité leurs propres maisons et leurs églises à eux.

Les Délégués Apostoliques prirent en mains le Diocèse arménien catholique d'Ispahan en qualité d'Ordinaires.[171])

---

[171]) Les Délégués Apostoliques de l'Iran qui se succédèrent jusqu'à l'organisation actuelle furent les suivants:

1)	Mgr. Augustin Cluzel	1874—1882
2)	Mgr. Thomas	1883—1890
3)	Mgr. Joseph Hilaire Montéti	1891—1893
4)	Mgr. François Lesné	1896—1909
5)	Mgr. Jaques Emile Sontag	1910—1918
6)	Mgr. Adrien Smets	1922—1930
7)	Mgr. Gillas Lari	1931—1935

Avant 1918, à Ourmia il y avait trois prêtres mariés arméniens catholiques, qui dépendaient juridiquement du Delegué Apostolique: tous les Arméniens catholiques de la province de «Nazlou Tchay» étaient confiés à l'Abbé Thomas Stépanian qui résidait dans le village de Chirabad où il y avait une chapelle à l'usage commun des chaldéens et des Arméniens. L'Abbé Marcos restait chez son Père comme Vicaire du Curé. Tous les Arméniens catholiques de la province de «Chaher Tchay» étaient desservis par l'Abbé David Marcarian, qui résidait dans le village de Rahva, où de même il y avait une chapelle dans les mêmes conditions. Ces trois prêtres étaient soutenus par les Missionnaires Lazaristes.[172])

2. La situation politique par suite des invasions militaires turques et russes

A la déclaration de la guerre mondiale, les armées russes occupèrent les régions de Khoy, Salmaste et Rezayé (Ourmia) en liaison avec le front du Caucase en prévision d'une invasion des armées turques qui, après leur entrée en guerre, avaient en vue de paralyser les centres arméniens limitrophes et de prévenir une éventuelle avance russe en territoire turc.

De fait, quand les troupes turques essayèrent une avance vers Kars par Sari-Kamiche, pour une offensive qui devait les conduire à Tiflis, l'armée russe qui se trouvait en Perse, pour ne pas être encerclée par les Turcs dut se retirer des régions susnommées et se concentrer au Caucase.

Un quart des populations chrétiennes de ces régions arméniennes et chaldéennes suivirent la retraite de l'armée russe et avec elles passèrent au Caucase. Le Gouvernement russe les logea dans les villages d'Erivan et de Nakhitchevan et les Arméniens de ces régions se montrèrent larges dans l'assistance des réfugiés. Cette retraite des troupes russes et l'émigration des chrétiens se se fit presque à l'improviste.

---

[172]) Depuis l'installation des Arméniens émigrés de Nakhitchevan (v. note en marge 169) les Pères de la Compagnie de Jésus (déjà en activité missionnaire dans ces provinces arméniennes) les ont suivis en Perse et plus particulièrement à Ispahan; d'autres missionnaires: Capucins, Carmes, Franciscains, Dominicains et, en dernier lieu, des Lazaristes se sont succédé. Cependant la première œuvre scolaire y fut organisée par les Pères Jésuites en 1681, par suite d'une autorisation obtenue du gouvernement Persan grâce à une intervention de la France; cette œuvre fut reprise en 1823 après une interruption due à des persécutions périodiques suscitées contre les catholiques comme en Turquie. Dans une de ces sorties d'un aveugle fanatisme, souvent fratricides, en 1686, la famille catholique Chahrimanian, très nombreuse et influente, tomba victime et fut dispersée.

Le Gouvernement persan à cette époque était très faible et impuissant pour tenir tête aux bandes kurdes qui étaient sur pied et créaient des désordres dans le pays; l'anarchie régnait partout. Les Tribus kurdes poussées par la propaganda turque commettaient librement toutes sortes de crimes contre les populations chrétiennes: pillages, violences, viols, massacres locaux étaient à l'ordre du jour, et les chrétiens en étaient les victimes. Cet état précaire et inquiétant continua jusqu'au mois de juin 1915, c'est au printemps de cette année que l'armée russe commandée par le Général Nazarbekof franchit de nouveau la frontière et s'engagea à Salmaste pour combattre les troupes turques qui à leur tour avaient envahi ces régions. Après une lutte de 24 heures les Turcs battus se retirèrent au delà de la frontière et les Russes avancèrent vers les régions de Vaspouragan et Van, où les Arméniens, comme nous l'avons vu, en butte à des massacres se défendaient avec courage dans la ville même de Van.

Les Russes s'emparèrent en même temps de Rezayé (Ourmia) et les chrétiens de ces régions, dispersés sortirent de leurs cachettes et rentrèrent dans leurs foyers qu'ils retrouvèrent saccagés; on avait enlevé jusqu'aux portes et aux fenêtres des maisons. A la même époque, ceux qui avaient émigré vers Erivan et Nahkitchevan durent également rentrer chez eux par ordre du Gouvernement russe.

Quand la révolution bolchévique se déclencha en Russie, les troupes russes de Perse se dispersèrent en désordre et les chrétiens restés sans protection furent obligés de se défendre par eux-mêmes contre les bandes kurdes et musulmanes revenues à l'attaque. Les munitions abandonnées par les Russes suffirent pour faire face aux brigandages renaissants. Les Nestoriens qui avaient pris part à ces opérations d'auto-défense chrétienne à Salmaste et Ourmia perdirent leur Patriarche Mar Chimoun, tué traîtreusement aux environs de Tchoulamérigue, dans les conditions suivantes. En 1917, Ismaël Agha (surnommé Simko) chef de la tribu kurde de Soma, feignit de se mettre à entretenir des relations amicales avec ce prélat qui s'était réfugié au village chaldéen-catholique de Khosrova. Il l'invita avec beaucoup d'égards à une entrevue à Khohnachade, village de Salmaste. A l'arrivée du Patriarche, Ismaël Agha alla à sa rencontre et à sa descente de voiture, tenant d'une main celle du Prélat, comme pour l'aider, de l'autre il tira sur lui des coups de revolver et l'étendit sur le sol: ses hommes en embuscade dans le voisinage ouvrirent le feu contre la nombreuse suite du Patriarche et les tuèrent presque tous. A la nou-

velle de ce crime, que des survivants avaient rapportée; les Nestoriens alertés s'armèrent et coururent à la revanche à Djara, où Ismaïl s'était retiré après le crime. Ils nettoyèrent à l'arme blanche tous les kurdes des villages, sis sur la route de Djara. Ils assiégèrent ensuite ce village, mais Ismaël trouva le moyen de s'enfuir avec ses hommes d'escorte à Khoy. Là-bas il souleva les habitants musulmans contre les Arméniens disséminés dans les villages des alentours.

A la retraite des troupes russes, les Turcs se tournèrent vers la frontière persane. En même temps, des Arméniens du voisinage, armés sous la direction d'un chef du comité des Tachnagtzagans, percèrent les lignes kurdes et par Kotour arrivèrent à Khoy et, de là, à Salmaste pour prendre part à l'auto-défense chrétienne contre les Turcs et les Kurdes. Autour d'eux, se groupèrent les chrétiens de ces parages et ceux de Mgr. Chimoun. Mais devant la réaction et la résistance des troupes régulières turques ils durent se replier. Par suite de cette retraite, les chrétiens de Salmaste furent traités par les Turcs comme des prisonniers de guerre et ils furent très durement opprimés.

Le Général arménien Antranik essaya lui aussi une attaque contre les troupes turques et arriva jusqu'à Khoy; mais, ne réussissant pas à entrer en liaison avec les combattants chrétiens de l'auto-défense il se retira. Après la retraite d'Antranik, les chefs de cette auto-défense décidèrent d'émigrer vers Hamadan. Mais ce trajet, à cause de la longueur des routes à traverser, dura des semaines et de nombreux émigrés tombèrent victimes de la faim, de la fatigue et des privations.

En 1915, le 18 avril, après le combat sur le front de Tilman, le Général Antranik attaqua l'Armée turque de Khalil Pacha, forte de 30.000 soldats. Jusqu'au 3 juin l'opération aboutit à l'expulsion des Turcs du Caucase et de la région de Van. Ce n'est que par suite de la néfaste retraite des troupes russes, que le Général arménien se trouva dans la nécessité de congédier ses soldats.

C'est alors que deux de nos prêtres: l'Abbé Thomas Stépanian, âgé de 76 ans, curé du village de Chirabad près d'Ourmia, et l'Abbé David Markarian, âgé de 55 ans, curé du village de Rahva, furent massacrés. Le premier fut tué dans la région de Souldouz, pendant la rencontre des Nestoriens contre les assassins du Patriarche; le deuxième, ne pouvant suivre la caravane des émigrés vers l'Irak, fut tué à Ourmia même. Les musulmans qui ne se sentaient pas assez forts pour repousser les foules armées des chrétiens, accourues pour venger l'assassinat du Patriarche, se

mirent à maltraiter et à massacrer toutes les personnes qu'ils rencontraient. C'est à ces mêmes traitements que furent soumis ceux des chrétiens qui n'avaient pas pu émigrer.

Les émigrés au contraire, après leur arrivée à Hamadan dont les Anglais s'étaient emparés, furent dirigés par ceux-ci vers Bagdad, mais ils devaient effectuer le trajet par leur propres moyens. Le voyage dura ainsi un mois, et des caravanes de 80.000 chrétiens arrivèrent enfin, après de dures souffrances aux bords du fleuve Diala, où on leur avait préparé des tentes. Les Arméniens et les Nestoriens furent installés séparément, mais ils jouirent de la même assistance alimentaire et médicale. Malgré tout, des maladies, surtout la dysenterie, contractées dans la longue traversée du désert faite à pied par la plupart de ces fuyards, firent beaucoup de victimes.

Les émigrés restèrent à Bagdad jusqu'en 1921 et après ils rentrèrent en leurs pays. Des Arméniens des alentours de Van se trouvaient parmi ces émigrés. Ils préférèrent partir pour l'Arménie, où ceux de l'auto-défense de Van, comme nous l'avons vu, s'étaient réfugiés en suivant la retraite des armées russes. Tous ces émigrés à Hamadan furent entretenus aux frais des Anglais et pendant le séjour en Irak et pendant leur retour.

Le diocèse d'Ispahan subit ainsi de grandes épreuves dans sa partie Nord. Mais ailleurs ses églises et ses établissements scolaires sous la direction des Missionnaires Lazaristes et des Sœurs de Charité ne furent aucunement affectés.

Les catholiques protégés par la France, s'y étaient installés depuis le XVIIème siècle quand, en 1605, ils avaient dû quitter leur pays d'origine avec leurs compatriotes pour se réfugier en Perse.

Grâce à cette protection et à cette assistance, différentes Congrégations Religieuses s'établirent à Ispahan et à Djoulfa: des Capucins, des Jésuites, des Carmes et des Dominicains. Elles y ouvrirent des écoles et construisirent des églises ou chapelles, 4 à Djoulfa et 3 à Ispahan.

Ce n'est qu'après les deux invasions afghanes au XVIIIème siècle, que la grande majorité des arméniens de Djoulfa dut s'émigrer vers les Indes, Java, Bagdad et Basra. Les Missions Catholiques subirent pareillement les funestes conséquences de ces invasions. Nombreuses églises des catholiques et des arméniens grégoriens furent frappées de destruction complète. Nous connaissons aujourd'hui le jardin des Jésuites et celui des Carmes, qui en portent le nom. On y remarque quelques débris de murs. Seule

l'Eglise St. Rosaire des Dominicains existe à Djoulfa, desservie par les Arméniens catholiques.

Une congrégation de Religieuses indigènes avait été fondée, sous le nom de Sainte Catherina de Sienne, mais elle fut supprimée à la fondation de la Congrégation de l'Immaculée Conception à Constantinople.

3. Nécrologie

127. Thomas Stépanian, curé de Chirabad, âgé de 75 ans, ordonné prêtre en 1888 par le Délégué Apostolique de la Perse, Mgr. Thomas (1883—1890).

128. David Markarian. Curé de Rahva, âgé de 55 ans, ordonné prêtre avec la précédent en 1888. Ces deux prêtres avaient été élevés par le P. Srabion Baronian, méchithariste de Venise, Vicaire Patriarcal, tué traîtreusement en haine de la foi catholique.

XVII. RELIGIEUSES MASSACREES OU MORTES PAR SUITE DE SOUFFRANCES SUBIES EN DEPORTATIONS

a) Notices sur les trois Congrégations de Religieuses arméniennes

Trois Congrégations proprement dites de Religieuses arméniennes catholiques avaient leurs maisons respectives dans la zone des déportations: I. la Congrégation de l'Immaculée Conception de Constantinople; II. la Congrégation diocésaine de l'Immaculée Conception d'Ankara; III. la Congrégation diocésaine de l'Assomption de Trébizonde.

Ces religieuses consacrées exclusivement à l'éducation et à l'instruction des jeunes filles[173]) vouées au service de Dieu par leur état et par la profession de leurs vœux religieux pouvaient-elles donner lieu aux moindres soupçons d'activité politique et d'insoumission aux Autorités turques de n'importe quel régime? Bien au contraire, ces autorités avaient de tout temps considéré leur œuvre comme étant d'utilité publique et elles avaient maintes fois témoigné en ce sens leur estime, voire leur reconnaissance. Ce n'est donc que par fanatisme sectaire des sans-Dieu que les membres du Comité «Union et Progrès» ont voulu englober les religieuses dans leur programme de suppression de la race et de

[173]) A Constaninople aussi bien que dans les Provinces, il y avait dans les écoles dirigées par nos Religieuses de nombreuses jeunes filles confiées à leurs soins par des familles de la plus haute société turque.

la civilisation chrétiennes et principalement du catholicisme.[174])

Par conséquent les déportations et les massacres de nos Religieuses ajoutent une nouvelle preuve et plus éclatante encore du sectarisme du Comité Jeune-Turc «Union et Progrès». C'est pourquoi nous avons voulu réserver dans ces Notes sur les massacres un paragraphe spécial aux victimes de cette catégorie innocente à tout point de vue.

A) CONGREGATION INTERDIOCESAINE DE L'IMMACULEE CONCEPTION DE CONSTANTINOPLE

Fondée en 1847, elle avait sa Maison Mère à Constantinople avec quatre filiales dans les différents faubourgs et quartiers de la ville: à Samatya, à Cadi Keuy (Calcédoine), à Pancaldi et à Péra; quatorze maisons avaient été fondées en différentes localités et se trouvaient en pleine activité jusqu'en 1913 dans douze Diocèses. A l'exception des maisons d'Alep et d'Alexandrie d'Egypte, toutes les autres subirent des mesures communes prises contre les Arméniens. A Alep, cependant, lieu de concentration des déportés, nos Religieuses, tout en restant exemptées de ces mesures, prirent une grande part dans l'assistance des foules des caravanes qui se succédaient sans arrêt. Ainsi nous pouvons donner la liste des Sœurs de l'Immaculée Conception de Constantiople qui se trouvaient dans les Diocèses à l'exclusion de celles d'Alexandrie d'Egypte.

1. Liste des maisons et des Religieuses dans les Provinces

a) Diocèse de Brousse

1. Maison de Bardizag (Bahtchédjigue)

1. Maison de Bardizag (Bahtchédjigue)
   Mère Mané Kazézian — Supérieure
   Sœur Marthe Goeubelian
   Sœur Laurence Alexandrian
   Sœur Justine Dayan
2. Maison de Panderma
   Mère Geneviève Casparian — Supérieure
   Sœur Séraphine Orchnalian
   Sœur Pergrouhi Saldjian
   Sœur Eulalie Bolanian

---

[174]) Dans une oraison funèbre prononcée par l'auteur en 1919 à Constantinople à l'occasion d'une Messe de Requiem pour les Religieuses tombées victimes de ces mesures inhumaines, on a relevé ce mobile moral des massacres des Religieuses dans l'exécution du projet jeune-turc.

Ces deux Maisons, comme celle de Biledjik, récemment formée, en ce Diocèse, relevaient directement de la juridiction du Patriarcat et par conséquent de la Maison Mère de Constantinople.

b) Diocèse d'Erzéroum

Maison d'Erzeroum

Mère Nectar Ismirlian — Supérieure
Sœur Akabie Kazézian
Sœur Euphrosine Djivanian
Sœur Thérèse Hovnanian
Sœur Marguerite Zohrabian
Sœur Natalie Der Nersessian
Sœur Nouné Balabanian

Diocèse de Tokat

Maison de Tokat

Mère Camille Pilibossian — Supérieure
Sœur Yéranouhie Moroukian
Sœur Candide Couyoumdjian
Sœur Isgouhie Gharibian
Sœur Raméla Khatchadourian

Diocèse de Sivas

Maison de Gurine

Mère Juliette Tachdjian — Supérieure
Sœur Aquiliné Zotzikian
Sœur Dirouhi Paklarian

c) Diocèse de Malatia

Maison de Malatia

Sœur Apoline Hovhanessian
Sœur Hyacinthe Dachdjian
Sœur Suzanne Azarian

f) Diocèse de Kharpouth (Mezré)

Maison de Kharpouth

Mère Vasilouhie Topalian — Supérieure
Sœur Makrouhi Parseghian
Sœur Hamaspiur Kalpakdjian
Sœur Anne Meghmouni

g) Diocèse de Diarbékir

Maison de Diarbékir

Mère Emilie Babian
Sœur Madeleine Ipekdjian
Sœur Clémentine Koeulian
Sœur Germaine Apriguian

h) Diocèse d'Adana

1. Maison d'Adana
   Mère Epraxé Khenguigian — Supérieure
   Sœur Agnès Tcherchian
   Sœur Dorothée Mélikian
   Sœur Marie Doudouzian
   Sœur Pauline Balian
2. Maison de Hadjine
   Mère Prioné Baldjian — Supérieure
   Sœur Florence Oulouhodjian
   Sœur Pulchérie Kalydjian

i) Archidiocèse d'Alep

Maison d'Alep
Mère Elbis Gabrachian — Supérieure
Sœur Catherine Djid
Sœur Lucie Djendji
Sœur Claire Khayat
Sœur Ernestine Assioun
Sœur Carméle Ghougas
Sœur Rebecque Ketchédjian

j) Diocèse de Marache

Maison de Marache
Mère Marianne Nahabédian — Supérieure
Sœur Stéphanie Tchakmakdjian
Sœur Joséphine Partamian

Il y avait des sœurs diocésaines qui ne constituaient pas une Congrégation; elles avaient cependant professé les vœux canoniques, se consacrant à jamais au service du Diocèse. Elles habitaient en communauté et, avant l'arrivée des Sœurs de l'Immaculée Conception de Constantinople, alles avaient dirigé l'Ecole des Filles de la ville de Marache. C'étaient: Sœur Cohariné, Sœur Lucie, Sœur Marguerite, Sœur Ovsanna, Sœur Takouhie, Sœur Marie.

Deux religieuses de Constantinople: Sœur Anasthasia Kundibeguian et Sœur Arsénia Azarian, voyageaient à bord d'un bateau russe pour Samsoun à destination de leur ville d'origine, Malatia. Ce bateau russe, comme nous l'avons vu dans le journal du Curé de Samsoun en date du 15/28 octobre, surpris par la déclaration de guerre entre la Russie et la Turquie, s'est dirigé vers un port russe sur la Mer Noire. Comme tous les autres voyageurs, nos deux religieuses durent débarquer à Odessa. Elles se transférèrent plus tard au Caucase, où elles restèrent pendant toute la durée de la guerre.

En ajoutant aussi ces deux sœurs au nombre de celles qui se trouvaient dans les Provinces en 1914, nous obtenons le chiffre total de 55.

2. Déportations et épreuves subies par ces Religieuses

Les Religieuses de Bardizag et de Panderma, au nombre de 8, purent, grâce à leur voisinage avec la capitale, rentrer à leur Maison Mère sur le recours et l'intervention de personnes influentes auprès du Gouvernement central.

Les 8 Religieuses d'Erzéroum, qui géraient l'Ecole dans la ville même, ont pu être exemptées des déportations, comme nous l'avons vu dans les détails de ce Diocèse, et elles furent autorisées à rentrer plus tard avec les Pères Méchitharistes de Vienne, protégés autrichiens. Toutefois, soit pendant leur séjour à Erzéroum, soit au cours de leur long voyage de cette ville à Constantinople à travers les provinces, elles virent de leurs yeux les tristes conditions de l'évacuation et les conséquences des déportations, ainsi que la situation des villes évacuées, qu'elles devaient traverser. Malgré les ordres réitérés en leur faveur sur l'intervention autrichienne, les dirigeants locaux de l'exode retardèrent le départ des sœurs, ainsi que celui des Pères pour les engager ensuite dans les Ecoles turques. Mais un ordre direct et péremptoire de Talaat lui-même trancha court la tergiversation et permit le départ des Pères et des Sœurs, leur voyage et leur entrée à Constantinople comme s'ils étaient des sujets allemands. Cet ordre coïncidait avec celui qui exemptait les catholiques, mais il arriva au mois d'août, quand les traces mêmes de ceux-ci avaient disparu car les mesures étaient déjà appliquées depuis longtemps. Partis le 21 novembre 1915 sur des chariots, les Pères Méchitharistes et les Sœurs traversèrent les villes d'Erzindjan, de Sivas, de Césarée, d'Oulou Kechla, toutes évacuées par les Arméniens et depuis cette dernière, ils poursuivirent en chemin de fer leur voyage pour arriver à Constantinople, le 3 janvier 1916.

A Tokat, quand les missionnaires et les sœurs françaises par suite de l'entrée en guerre de la Turquie, durent s'éloigner, les religieuses Oblates de Marie confièrent à nos sœurs de l'Immaculée Conception deux d'entre elles qui étaient arméniennes, et par conséquent sujettes turques: Sœur Marie Philomène Guerguerian, originaire de Tokat même, et Sœur Marie St. Jean Chrysostome Dzoviguian, originaire de Havza. Celles-ci se croyaient ainsi assurées de pouvoir rester et personne ne pouvait se douter du sort tragique qui les attendait avec les nôtres.

Quand le jour des déportations générales arriva, ces deux religieuses avec les cinq de notre maison reçurent l'ordre de passer dans le rang des caravanes de femmes et partirent de Tokat au nombre de sept. L'une d'elles était âgée de 69 ans, les autres de 28 à 40 ans. Dès que la ville de Tokat fut hors de vue, une foule de massacreurs et de pillards se lança contre le groupe de ces Religieuses. L'une d'elles, Sœur Candide, avait déjà été arrachée, et un chef de bande l'emportait. Mais la Mère Supérieure, alertée par ses cris et n'ayant aucun moyen de défense, enleva une grosse pierre de la route et la lança contre le bandit; celui-ci frappé et blessé sérieusement juste au front, abandonna sa proie et se dressa, l'épée à la main, contre Mère Camille. C'est probablement alors, ou un peu plus tard, qu'elle tomba victime de son acte courageux de protection de sa jeune compagne. Sœur Candide à son tour, profitant du trouble survenu, se réfugia d'abord dans une cachette jusqu'à la tombée de la nuit avec Sœur Yéranouhie, qui étant plus âgée n'avait pas voulu laisser seule la sœur poursuivie. Dès que l'obscurité fut descendue, elles se sauvèrent et traversant des collines et des montagnes par des sentiers impraticables elles parvinrent à s'éloigner de l'endroit dangereux. La peur, d'après l'expression du poète, leur avait donné des ailes aux pieds. Cependant, sœur Yéranouhie, épuisée de fatigue, de faim et de soif, pria la Sœur Candide de la laisser à la garde du Bon Dieu, parce qu'elle ne pouvait plus avancer et de continuer elle seule la route jusqu'à ce qu'elle rencontre une caravane de femmes où elle puisse se glisser et se sauver. Sœur Candide, dans l'impossibilité de soulever son ange gardien étendue à terre, lui fit ses adieux, les larmes aux yeux, et en sanglotant elle l'embrassa une dernière fois puis elle se dirigea inconnue, vêtue d'une chemise de nuit, vers une caravane qu'elle avait aperçue venant de leur côté. C'est vers le milieu du mois de mai 1915 qu'elle était partie de Tokat et elle arriva enfin à Alep au mois d'octobre.

Nos Religieuses d'Alep ne perdaient jamais de vue pareilles caravanes, qui arrivaient fréquemment à cet important camp de concentration. Elles avaient envoyé à la gare deux d'entre elles, Sœur Catherine et Sœur Claire pour empêcher le départ pour plus loin du plus grand nombre de déportés possible. Sœur Candide, méconnaissable et défigurée, les reconnut du wagon où elle se trouvait; elle leur cria de venir à son secours, mais ces Sœurs, en dehors de sa voix, ne retrouvèrent en elle aucun signe qui puisse la faire reconnaître; elle avait la tête ensanglantée et gonflée, enveloppée dans les linges sales, la peau endurcie comme une

écorce d'arbre, les pieds enveloppés de pièces d'étoffe. Assise devant une fenêtre du wagon, elle poussait des cris entrecoupés de sanglots. A la fin, deux braves religieuses, en longeant le train, aperçurent la personne qui poussait des cris désespérés; sous le nez aquilin, les lèvres de Sœur Candide se mouvaient pour se faire connaître; les deux Sœurs s'éclancèrent tout émues, l'accueillirent et l'amenèrent à la salle des voyageurs la plus proche. Un agent de police qui les avait suivies, demanda tout étonné aux Sœurs si cette femme déportée était l'une d'elles et, ayant appris la réalité, il ne put se retenir et lança mille malédictions à l'adresse des auteurs de ces mesures inhumaines.

Sœur Candide, assistée et soignée par ses Sœurs d'Alep, reprit sa grâce extérieure primitive et se consacra plus tard avec beaucoup de dévouement à l'assistance des orphelins à Turin et des Postulantes à Rome. Mais, minée intérieurement par de graves indispositions contractées à la suite des souffrances endurées dans le long trajet de Tokat à Alep, elle succomba à l'âge relativement jeune de 50 ans, en 1937, le 31 juillet. Elle était née en 1887, le 15 août et, entrée au Couvent le 20 avril 1901, elle y avait professé ses vœux le 9 décembre 1905. Sur ses collègues, nous avons pu avoir les renseignements suivants:

Mère Camille Pilibossian, qui s'était soulevée pour la défense de Sœur Candide, poursuivie ensuite par l'agresseur de celle-ci a dû être tuée dans le voisinage de la ville de Tokat. Sœur Yéranouhie Moroukian, que nous avons vue abandonnée sur la route avec la même Sœur Candide, doit avoir rendu son âme à Dieu, restée seule à l'endroit où elle avait dû s'arrêter dans l'impossibilité physique de continuer son voyage. Sœur Isgouhie Gharibian et Sœur Raméla Khatchadourian, les plus jeunes de ces Religieuses, furent dépouillées de tous leurs habits par les gendarmes. Pour se dérober à l'extrême honte, elles préférèrent se précipiter dans un puits sec, que par hasard elles rencontrèrent pendant leur fuite; elles n'en sortirent que pour entrer au ciel. Les deux Religieuses de l'Institut Français des Sœurs Oblates de l'Assomption n'ont laissé d'elles aucune trace; elles ont disparu pour toujours au cours des déportations.

Les trois Religieuses de Gurine ont pu arriver à Alep après les épreuves communes aux déportés. En passant par Aïntab, elles y ont rencontré le brave Curé Vartan Bahtchédjian, dont nous avons esquissé l'héroïsme en cette mission. L'une de ces sœurs, comme nous l'avons vu dans les Notes sur

Gurine, a sauvé une jeune fille confiée à ses soins, en s'exposant ainsi à la mort. Sœur Aquiliné Zotziguian, née à Arabguir (Diocèse de Kharpouth) en 1865, le 13 juin, était entrée au Couvent en 1896 et elle y avait professé le 9 décembre 1899. Elle a été en mission successivement à Tokat, à Perkenig, à Bardizag, et pour finir à Gurine. Après l'armistice, elle se voua au service des orphelinats dirigés par nos Religieuses, surtout à Turin d'où elle a été envoyée à Alexandrie pour aider ses Sœurs dans l'assistance de l'Asile Rudolphe; elle y a succombé au mois d'octobre 1943 à une grave maladie contractée sur les routes de déportations et dont elle avait souffert tout le reste de sa vie. Mère Juliette (ou Ida) Tachdjian, la Supérieure, a été l'ange gardien, non seulement de ses sœurs, mais aussi des déportés blessés à mort. Elle les assistait et les soutenait pendant leur agonie: Haroutioun effendi, surnommé Hadji Agha Guerguerian, était du nombre de ces martyrs.

Des trois religieuses de Malatia deux ont été gardées par un agent de police, dont la femme était arménienne; la troisième Sœur Suzanne Azarian, a préféré suivre ses parents en déportation. C'est elle qui a sauvé le Saint Sacrement resté dans le tabernacle de l'Eglise Cathédrale; en passant devant l'Eglise, alors qu'elle partait avec une foule de femmes et d'enfants, elle eut l'heureuse idée d'entrer et de faire une dernière visite. Agenouillée devant le maître autel, elle pensa à soustraire à la profanation le Saint Sacrement. Elle s'approcha du Tabernacle, l'ouvrit et, y trouvant le Ciboire, elle le mit dans les mains d'un petit enfant qui l'aida à distribuer les saintes espèces à ses compagnes d'exil, qui les reçurent comme viatique avec une très grande piété.

Des quatre Religieuses de Kharpouth, la plus jeune, Sœur Anne Meghmouni, a été enlevée par un Agent de Police à l'endroit même où ses trois collègues devaient être fusillées avec l'Evêque et le clergé, comme nous l'avons raconté dans les Notes sur le Diocèse de Kharpouth. On n'a jamais pu retrouver ses traces, même après l'armistice, époque où elle aurait pu donner de ses nouvelles si elle avait été encore en vie à ce moment.

Des quatre Religieuses de Diarbékir, l'une, Sœeur Madeleine Ipekdjian a disparu en se fiant à la protection d'un proche parent qui se croyait lui-même protégé. Les trois autres quittèrent leur maison à la suite de l'Evêque portant des cierges allumés à la main, à l'exemple des Vierges Sages de

l'Evangile. Après avoir assisté au meurtre de l'Evêque et en avoir embrassé la main sur l'ordre cynique d'un gendarme, elles furent tirées sur le rivage sablonneux du Tigre. Mère Emilie Babian, la Supérieure, soucieuse du salut des âmes de ses compagnes plus jeunes qu'elle, avait supplié les bourreaux de lui accorder trois faveurs: celle d'un bref délai de temps pour faire les prières en préparation à la mort; celle de l'exécuter elle-même la dernière pour que ses sœurs ne fussent pas tentées d'éviter le martyre, effrayées du carnage; celle de couvrir d'une couche de sable leurs cadavres après leur mort. Admirable Vierge soucieuse du sort de l'âme et de la pudeur du corps, même après la mort! C'est le cas de s'exclamer avec Virgile: «c'est d'une couche de lis que vous mériteriez d'être couverte: manibus date lilia plenis:»

Les huit Religieuses d'Adana et de Hadjine ont été simplement déportées à Alep, avec l'Evêque et le clergé, relativement dans de bonnes conditions.

Les Religieuses de Marache, avec les Sœurs diocésaines, ont pu rester en ville avec l'Archevêque, le clergé et la population dont une bonne partie avait été épargnée. Ce n'est qu'après le départ des troupes françaises d'occupation, comme nous le verrons dans la IIIème partie de ces Notes, qu'elles aussi, avec l'Archevêque, les prêtres et les fidèles survivants se sont rendus à Alep, passée définitivement à la Syrie.

B) INSTITUT DIOCESAIN DES SŒURS DE L'IMMACULEE CONCEPTION D'ANKARA

1. Origine et nature de l'Institut

Une des survivantes de ces Religieuses, Sœur Euphémie Nourachian, dans un rapport très précis sur le sort de son Institut donne des détails très intéressants sur la déportation générale des femmes catholiques d'Ankara, qui compléteront le récit que nous avons fait de ce diocèse. Nous l'insérons ici intégralement en précisant certaines données et dates des documents des archives du Patriarcat.

La Congrégation diocésaine de l'Immaculée Conception d'Ankara a été fondée par Mgr. Joseph Chichmanian, Evêque de ce Diocèse, dix ans après celle de la Congrégation interdiocésaine de Constantinople, soit en 1857. Trois Religieuses de cette dernière avaient été invitées par l'Evêque pour organiser et mettre sur pied la nouvelle Congrégation diocésaine d'Ankara. Ces trois Reli-

gieuses, après avoir tout réglé sous la conduite de l'Evêque et de la Fondatrice Mère Thérèse Holassian, rentrèrent à leur couvent de Constantinople. Mère Thérèse assura pendant vingt années consécutives le supériorat de la nouvelle congrégation pour préparer et former des Religieuses aptes à la remplacer. Ensuite se sont succédé dans le Supériorat les Sœurs Catherine Vartanian, Euphémie Guiragossian, Françoise Tchiydémian, Barbara Adjémian. Depuis son origine jusqu'à sa liquidation (1857—1928) l'Institut a eu cent religieuses.

2. Déportation et conséquences subies par ces Religieuses

Trente-six Sœurs professes, quatre Novices et quelques postulantes ont dû quitter leur résidence pendant les déportations.

Vers la fin du mois de juillet 1915, des employés du Gouvernement vinrent inspecter le Monastère des Sœurs construit en 1898 dans un style moderne et élégant. Après l'avoir parcouru, ils déclarèrent au nom du Vali que l'édifice serait réquisitionné à l'usage des blessés de guerre. «Ainsi les Religieuses, dirent-ils, rendraient aussi quelque service à la Patrie commune; demain, ajoutèrent-ils, des voitures seront envoyées pour le transport des effets.»

Monseigneur Grégoire Bahabanian, l'Evêque d'Ankara, prévenu de la réquisition annoncée, mit à la disposition des Sœurs le vaste établissement de l'Ecole des garçons. Ainsi, quinze jours avant les déportations, les Religieuses avaient-elles dû évacuer leur couvent. Pendant ce temps, 200 Arméniens grégoriens venaient d'être arrêtés de nuit et les mains liées derrière le dos, ils furent internés 12 kilomètres au delà de la ville et massacrés dans des tortures des plus cruelles. Dans ce but on avait transporté sur des chariots toutes sortes d'instruments de boucherie et d'abattoir, ainsi que d'enterrement: des couteaux, des haches, des pioches etc. Le lendemain de ce premier convoi, 150 autres hommes au dessus de 13 ans furent arrêtés et déportés dans les mêmes conditions hors de la ville.

Les Arméniens catholiques, alarmés par suite de ces arrestations successives, s'adressèrent, par leurs notables et leur Evêque, au Gouverneur pour obtenir des assurances sur leur compte. Celui-ci les accueillit avec bienveillance et, s'adressant à Mgr. Bahabanian, le félicita de se trouver à la tête d'une communauté très paisible et docile et il l'assura que rien de fâcheux

ne pourrait arriver aux catholiques tant que lui-même serait à la tête de ce vilayet.

Cette déclaration était faite le dimanche et le jeudi suivant l'Evêque, les prêtres et 32 des notables étaient emprisonnés[175]). En cette saison d'été, toute la population se trouvait en estivage dans les vignes. Seuls les artisans et les commerçants restaient de jour pendant la semaine dans leur boutiques. Et voici qu'un ordre est donné pour arrêter et emprisonner les hommes comme les prêtres. Les gendarmes chargés de cette opération fermèrent les magasins et les boutiques et ils en prirent les clés. Les hommes à partir de l'âge de 13 ans sont arrêtés et mis en prison. Les femmes, affolées et ne sachant à qui recourir, s'adressent à la Mère Supérieure des Religieuses pour l'engager à faire des démarches auprès du Gouverneur et lui exposer l'innocence de ces hommes. La mère Françoise, accompagnée de quelques Sœurs des plus âgées, se dirige vers le Konak. Des gendarmes les repoussent en les fouettant, mais à la fin, ils cèdent à l'insistance des Religieuses et les introduisent chez le Vali. La Mère Supérieure expose l'inquiétude des femmes au sujet de leurs maris et enfants et pour toute réponse elle reçoit de la bouche même du Vali l'ordre de se préparer elle aussi avec toutes les femmes, comme les hommes, à l'exode: «Où irons-nous, répliquent les Religieuses tout émues? — On vous l'indiquera», dit le Vali, et il les congédie brusquement. C'était le 29 juillet 1915.

Le 14 août, la Mère Supérieure revient sur sa requête auprès du Vali qui, cette fois, plus exaspéré déclare que les Religieuses devraient enlever leur costume pour ne pas se distinguer des autres femmes et les suivre en déportation dans les mêmes conditions. Consternée par cette disposition, la pauvre religieuse rentre en sanglotant au nouveau domicile de l'Ecole des garçons. Les Sœurs étaient en train de se mettre à table pour le déjeuner de midi. A peine averties du sort qui les attendait, elles entendent un crieur public qui disait: «Toutes les femmes n'appartenant pas à des familles de soldats mobilisés doivent quitter dans une heure leurs maisons et se rendre à la gare. Le gouvernement

---

[175]) Un nouveau Vali avait remplacé celui qui avait osé donner les assurances à l'Evêque et aux notables catholiques; ce nouveau gouverneur avant de mettre à exécution les ordres reçus de son chef de Constantinople, déclare à l'Evêque que lui seul pourrait rester en ville à sa place. Mgr. Grégoire répond que par devoir il doit suivre ses ouailles et partager leur sort. 24 heures plus tard, un crieur public annonçait qu'en dehors des soldats et de leurs familles arméniennes catholiques, tous les autres devraient sortir de leurs habitations et se diriger vers la gare du chemin de fer.

auquel doivent être remises les clés des maisons, en prendra possession; il n'est permis de prendre avec soi qu'un paquet de sept kilos par personne.»

La première impression d'épouvante passée, les Sœurs, sur l'ordre de la Supérieure préparent leurs paquets en prenant surtout des provisions, du pain et des chaussures. «Si nous devons voyager à pied, dit la Mère Supérieure, nous aurons besoin de souliers. Si nous ne sommes pas massacrées, c'est le pain surtout qui nous servira.» Ainsi préparée à la hâte, toute la communauté, au nombre de 45 personnes: sœurs, professes, novices et postulantes[176]) se dirige vers la gare, dont les abords étaient remplis d'une foule de femmes, de filles, d'enfants, exposés au grand soleil de cette journée caniculaire. On parassait être au jour du jugement dernier. Il n'y a, pour tous, qu'un départ par jour. Le tour arrivé, on les entasse confusément dans des fourgons de céréales. Elles y sont tellement serrées les unes contre les autres, qu'à peine les bouts des pieds peuvent toucher le fond des wagons. L'affolement, les gémissements, l'épouvante sont indescriptibles. Les Religieuses, quoique soumises aux mêmes souffrances que leurs compagnes d'exil, essayèrent de les encourager de leur mieux et de les soulager dans leur désespoir.

Le lendemain de bon matin, des femmes turques arrivent avec des jeunes hommes pour choisir des jeunes filles et des femmes en les invitant à embrasser l'islamisme pour se soustraire, disaient-elles, aux massacres auxquels elles seraient condamnées. Toutes ces braves femmes répondirent par un refus catégorique et déclarèrent préférer la mort à l'apostasie. Une femme turque, alors s'écria en face des gendarmes qu'on ne pourrait obtenir de ces femmes la perversion qu'en les séparant des Religieuses qui les soutenaient dans leurs convictions. Cette remarque insidieuse ne passa pas inaperçue. Le lendemain même toutes les Sœurs, qui d'ailleurs n'avaient pas quitté leur costume religieux comme le leur avait commandé le vali, furent transférées en groupes dans un grenier dont les portes furent fermées par des verrous et gardées par des agents de police.

Aprés 15 jours de réclusion, sans nourriture et sans sommeil, les Religieuses reçoivent l'ordre de partir. Elles doivent, en plus, payer les frais de voyage. Une fois les billets de chemin de fer achetés, elles sont enfermées au nombre de 80 avec d'autres dé-

---

[176]) Les Sœurs avaient avec elles une jeune institutrice belge qui ne voulut pas s'en séparer et les suivit dans leur exil.

portés, dans un wagon de 40 voyageurs. Une des sœurs, déjà tombée malade pendant l'emprisonnement dans l'entrepôt de la gare, est étendue sous un banc du wagon. Elle ne tarda pas à ouvrir la série des victimes et mourut un quart d'heure avant l'arrivée à Eskichéchir. Dans cette ville, ses compagnes confièrent au Curé qui y restait, l'Abbé Calpakdjian, le soin d'enterrer le cadavre de leur sœur, première victime de l'exode.

En cette ville, on a été plus humain avec les Sœurs, en leur offrant un logement dans un hôtel. Au bout de quatre jours, la Mère Supérieure est convoquée par le Gouverneur qui la convainc de rentrer à Ankara avec ses Sœurs, disant que le Vali s'était repenti de les avoir éloignées de là-bas, où elles auraient pu rendre service. Pour toute assurance, le Moutessarif donne à la Supérieure une lettre adressée au Vali. Les naïves religieuses ne se doutent pas du piège qu'on leur tendait ainsi et, encouragées par le document officiel dont elles étaient munies, elles reprennent le train de retour pour Ankara. A quatre heures du matin, arrivées à la gare, elles y sont reçues par des employés avec mille insultes et reproches pour avoir agi contre l'ordre d'expulsion. La Mère Supérieure présente alors l'insidieux document, mais on le lui arrache des mains, on le déchire, ordonnant de les renfermer dans un hangar éloigné de la gare, qui n'avait pour fenêtre qu'une étroite ouverture au plafond.

Nos prisonnières, isolées ainsi de toute communication, pensent à faire parvenir quelque nouvelle de leur présence par les enfants dont elles entendent les cris dans les rues entourant le hangar. Elles hissent sur les épaules des autres l'une d'entre elles jusqu'à l'ouverture du plafond et, de là, lancent à tout hasard un mot destiné aux familles des soldats arméniens catholiques restées en ville. L'écrit tombe providentiellement dans les mains des enfants catholiques et arrive juste à la mère de la supérieure. Il y était écrit que les Sœurs mouraient de faim. Elles priaient les personnes charitables de venir à leur secours en leur procurant de quoi les restaurer.

Le lendemain, la mère de la Supérieure arrive avec une grande quantité de provisions alimentaires et au gendarme, qui avait la garde de l'entrée du hangar, exprime toute son indignation contre cette façon inhumaine de faire mourir d'une mort lente et atroce des créatures aussi innocentes que des Religieuses. Après discussion, munie de l'autorisation nécessaire, pour entrer chez les pauvres prisonnières, la courageuse femme surmonte la résistance du gardien et entre, en protestant, chez les Sœurs qui

l'attendaient, exténuées par la faim et les veilles qu'elles enduraient depuis des jours.

Pendant cette réclusion, une nuit, ce même gardien introduit par surprise dans le même hangar le vieux prêtre arménien catholique Georges Ekizian, âgé de 70 ans, qui avait réussi jusqu'à ce jour-là à se cacher. En le poussant dans le hangar, l'insolent gendarme s'adressant aux Religieuses effrayées, leur crie: «Voilà votre mari.» A la vue du pauvre prêtre de leur connaissance[177]), les bonnes Sœurs se consolent d'avoir un ministre de Dieu qui peut les confesser et leur donner l'absolution, peut-être pour la dernière fois.

La nuit suivante, le malheureux prêtre est rappelé sous prétexte qu'il y avait un mort à enterrer. Après avoir donné l'absolution générale aux Religieuses, il s'éloigne pour être bientôt précipité du sommet d'une montagne sur la route de déportation.

Quinze jours s'étaient écoulés depuis ce dernier emprisonnement et voilà qu'un ordre est donné aux Religieuses de se mettre en route pour une troisième fois. Elles étaient à bout d'argent pour avoir payé chaque fois les frais d'aller et de retour en train. Recrues de fatigue, épuisées de faim et de soif, elles montent dans le train et la Providence leur fait rencontrer un soldat allemand catholique qui, sur leur prière, leur fait parvenir de la lingerie et du pain, ce dont elles manquaient.[178])

Arrivées ainsi à Konia, elles ont la chance d'y trouver pour chef de gare M. Antoine Afker, arménien catholique et neveu d'une des Religieuses. Dès qu'il s'aperçoit de la présence des Sœurs, ce brave homme s'approche du wagon et se rend compte de leur état pitoyable. Il s'empare d'un document qu'elles portaient comme une autorisation de voyage. Il y était écrit, au contraire, en arabe qu'elles devaient continuer le voyage jusqu'à la

---

[177]) Tout à côté de l'entrée du hangar il y avait la fosse ouverte des égoûts. Les gendarmes en le poussant vers l'entrée le font tomber dans le canal plein de saletés. Le pauvre vieillard risque d'y être noyé; il n'est sauvé que par les religieuses accourues à son secours. Elles l'aident à en sortir, le nettoient en changeant ses habits de leur mieux, lui lavant les vêtements imprégnés de saleté ou les étendant pour en faire passer l'odeur. Le pauvre prêtre croyait avoir assuré sa richesse en faisant coudre dans le manteau fourré les quelques livres turques or qu'il possédait. Le poids de l'or caché l'avait fait enfoncer davantage dans la fosse des égoûts.

[178]) A Esk'chéhir, où elles revenaient pour la deuxième fois, les sœurs laissent une deuxième victime de la déportation; le curé catholique arrive à peine à lui donner l'absolution, il ne peut retourner de l'Eglise pour administrer la Sainte communion et l'extrême onction avant qu'elle ne meure. Il se charge de l'enterrer parce que les sœurs étaient pressées de partir.

mort. M. Antoine déchire le néfaste document et fait descendre les Religieuses du wagon avec l'autorisation des employés supérieurs allemands. Il les loge dans un hôtel. Après deux jours de repos, les Sœurs ont le bonheur de pouvoir communier le premier vendredi du mois d'octobre dans l'Eglise latine desservie par deux Pères Assomptionnistes. De charitables catholiques syriens, qui se trouvaient à Konia font une quête entre eux et louent une maison pour les Sœurs qui pourront ainsi être convenablement installées pendant quatre ans, sous la surveillance, bien entendu, de la police, mais sans être sérieusement inquiétées[179]). Un jour, cependant, un agent de police, ayant arrêté quatre personnes, vient inviter la Mère Supérieure à le suivre, sans donner aucune autre explication. La pauvre Religieuse après quatre jours de réclusion avec des femmes de mauvaise vie, put être délivrée, non sans difficultés, et ramenée chez ses sœurs.

Pendant leur séjour à Konia, 15 religieuses succombèrent aux souffrances des voyages forcés entrepris dans les conditions décrites ci-dessus.

Enfin[180]) l'armistice arrive et les Sœurs peuvent accomplir leur vœu de pèlerinage à Jérusalem. Le Comité arménien d'assistance des déportés met à leur disposition un wagon à titre gracieux de Konia à Adana. Le départ eut lieu le 19 mars 1919. 24 Sœurs seulement étaient en état de voyager, six restèrent à Konia. D'Adana à Mersine un autre wagon transporte nos pèlerines par les soins des Ephories arméniennes déjà reconstituées. A Mersine, qui était sous occupation française, le gouverneur français accorda le passage gratuit à bord d'un bateau français à condition qu'elles s'établissent de nouveau à Mersine à leur retour. Arrivées à Beyrouth, elles y restent cinq jours, entourées d'égards par le Vicaire Patriarcal, l'Archiprêtre Nessimian Jacques.

---

[179]) M. Afker Antoine, le Père Antoine Otdjouyan, Assomptionniste, Madame Char Féridé, alépine, présentent en personne une requête au Vali et ils obtiennent pour les sœurs le permis de séjour à Konia. Madame Salihyé, autre dame alépine catholique, envoie des vivres aux Religieuses. Ce n'est qu'après 8 à 9 mois qu'elles peuvent s'installer dans une maison louée et, en s'engageant à donner des leçons de coupe et de couture, elles obtiennent du bureau de ravitaillement du pétrole, du sucre et du pain en quantité suffisante. Cette portion de ravitaillement est augmentée par la suite en raison du service qu'elles rendent au chef de ce bureau qui, tombé malade, fut assisté sur sa demande par nos dévouées sœurs. Elles sont les hôtes de M. Antoine Afker, et le R. P. Otdjouyan leur sert d'aumônier en disant la messe chez elles.

[180]) Pour compléter en une fois les notices concernant ces religieuses, je rapporte ici celles d'après l'armistice aussi, en réservant quelques références seulement dans la IIIème partie de ces Notes.

Parties de là pour Damas, où se trouvait depuis l'année de la déportation leur vénéré Evêque Monseigneur Grégoire Bahabanian, elles obtinrent des Autorités anglaises un wagon de voyageurs pour Caïffa et le samedi Saint elles sont, à Jérusalem, les hôtes des Sœurs de la Charité.[181])

Après vingt-cinq jours de visite aux Lieux Saints nos pèlerines réconfortées rentrent à Mersine le 18 mai 1919, où le gouverneur leur confie deux hôpitaux à diriger, l'un municipal, l'autre militaire. Elles trouvent insuffisante pour leur activité l'assistance des malades dans ces deux hôpitaux. Elles ouvrent aussi une école pour les enfants des réfugiés arméniens qui affluent de tous côtés. Absorbées dans ces œuvres de religieux dévouement, elles y restent jusqu'au jour de l'évacuation de la Cilicie.

En 1921, elles suivent l'exode des Arméniens de ce territoire et elles se rendent à Constantinople où, avec l'aide du Patriarcat, elles s'établissent à Makri Keuy avec des orphelines arrivées d'Ankara, que le Patriarcat avait dû prendre à sa charge sur la proposition du Comité américain N. E. R. de les transférer où il voudrait ou bien de les faire venir à Constantinople sous son entière responsabilité.

La situation devenait de jour en jour plus précaire à Constantinople. Les Religieuses d'Ankara ont cru convenable, pour leur avenir, de se transférer en France où, déjà, s'était rendu leur Evêque après le tragique épisode de la poursuite des Grecs. Aussi, en 1923, quelques unes des Sœurs, la Mère Supérieure en tête, partirent avec des orphelines pour la France et s'établirent près de la Grasse Plascassier et organisèrent un orphelinat dont un certain nombre de filles purent s'engager dans les fabriques de soie dirigées par M. Albert Vernet à Buis les Baronnies. Et c'est ainsi qu'elles ont pu se maintenir jusqu'à la liquidation de leur Congrégation qui mit fin à cet état précaire.

Le Patriarcat, d'accord avec l'Evêque d'Ankara, proposa aux dites sœurs de s'unir aux Sœurs de la Congrégation Interdiocésaine de l'Immaculée Conception, qui avait obtenu une maison à Rome et y avait établi son Noviciat et sa Maison générale. Autorisées par le Saint Siège 13 des Religieuses d'Ankara et une Novice

---

[181]) A Jérusalem, elles rencontrent Mgr. Antoine Bahabanian, cousin de leur Evêque d'Ankara, Mgr. Grégoire et à son tour Evêque de Césarée, interné à Jérusalem avec ses prêtres survivants. C'est lui qui les accompagne chez les Soeurs de Charité où elles sont logées charitablement pendant 29 jours. Pendant ce séjour, elles ont la douleur d'assister au décès et aux funérailles de l'Abbé Joseph Bahabanian, frère aîné de Mgr. Antoine déporté d'Ankara.

passèrent à cette Congrégation Interdiocésaine. Ce sont les sœurs suivantes: Sœur Philomène, Sœur Takouhie Apakian, Sœur Prioné Ablayan, Sœur Hripsimé Alexanian, Sœur Mathilde Vartanian, Sœur Angèle Yeghpairian, Sœur Pélagie Manavian, Sœur Agnès Ounanian, Sœur Marianne Torbadjian, Sœur Anne Kolakian, Sœur Marguerite Marie Apélian, Sœur Yevpimé Nourachian, Sœur Yébrasé Maldjanian, Sœur Sophie Abadjian (Novice).

Trois autres Religieuses préférèrent la Congrégation Française des Filles de la Charité: Sœur Houghida Parseghian, Sœur Cécile Késédjian, Sœur Thérèse Toukhadarian. Trois sœurs ont été admises parmi les Religieuses de Notre Dame de Sion: Sœur Varvaria Adjémian, Sœur Madeleine Caramanian, Sœur Catherine Férahian. Enfin Sœur Françoise Tchydémian, Sœur Suzanne Madjarian, Sœur Julienne Odabachian, passèrent à la Congrégation française de Notre Dame du Cénacle et Sœur Joséphine Satian seule opta pour la Règle de la Congrégation des Sœurs de l'Assomption.

C) CONGREGATIONS DIOCESAINES DES SŒURS DE L'ASSOMPTION DE TREBIZONDE

1. Origine et les trois maisons en trois villes du Diocèse

Quatre Religieuses de la Congrégation Interdiocésaine de Constantinople: Sœur Angèle Baliguian, Sœur Vartouhie Kardachian, Sœur Akabie Megherian, Sœur Scholastique Marmarian avaient été convoquées en mission à Trébizonde où elles avaient leur école. A l'expiration de la période fixée pour leur permanence à Trébizonde, elles furent retenues à Mersifoun par l'Evêque Marmarian qui avait décidé de fonder grâce à elles un Institut diocésain de Religieuses. Ces quatre Religieuses s'y engagèrent donnant ainsi naissance à la nouvelle Congrégation placée sous le patronage de Notre Dame de l'Assomption dont elles portèrent le nom.

En se développant dans la suite, l'Institut ou la Congrégation des Sœurs de l'Assomption avait pu ouvrir une maison à Samsoun et en 1914, une troisième à Havza en fusionnant chez elles la nouvelle Congrégation du Tiers Ordre de Saint Dominique, instituée dans cette ville de Havza sur l'initiative privée d'un prêtre diocésain, l'Abbé Grégoire Gamsaragan, avec des Sœurs Françaises du même ordre, et accrue par le recrutement de Canadiennes et d'Arméniennes.

A la date des déportations, la Congrégation dans ses trois maisons, comptait 23 religieuses professes, 4 novices, 8 postulantes.

2. Déportations

Il n'y eut que six survivantes parmi les religieuses déportées de Samsoun, dont trois: Sœurs Philomène (française) Marthe Oulouhodjian, originaire de Kharpouth, Eugénie Boghossian, originaire de Mouch, rentrèrent après l'armistice à Samsoun et plus tard à Trébizonde, pour récupérer leurs maisons et propriétés immobilières qu'elles abandonnèrent à nouveau devant l'invasion kémaliste et d'où elles s'éloignèrent pour se disperser.

Les Religieuses de Trébizonde, huit professes, quatre novices, quatre postulantes, se trouvaient à Totz dans leur maison de villégiature, quand elles reçurent l'ordre de suivre les caravanes de déportés; croyant qu'il s'agissait d'un voyage en règle pour se transférer dans une autre ville, qui leur serait indiquée par le gouvernement elles prièrent l'agent de police de leur permettre de rentrer en ville pour prendre les effets les plus nécessaires en vue du long trajet. On leur consentit ce retour de Totz à la ville à condition de ne pas trop se charger là-bas parce qu'il n'y avait pas des moyens de transports et qu'elles devraient par conséquent voyager à pied. Rentrées à leur couvent en ville elles remplirent à la hâte, sous la surveillance de l'Agent qui allait les escorter, leurs sacs à main. Ainsi pressées, elles sortirent de leur maison après une courte prière à la chapelle qu'elles laissèrent dans l'état où elle se trouvait. Elles fermèrent la porte extérieure et en remirent la clef à l'agent de police qui ne les perdait pas de vue. A peine arrivées à Meydan, place ou jardin public de la ville non loin de leur maison, elles se rendirent compte qu'elles étaient exposées à des traitements indignes; toute une foule de femmes et d'enfants turcs se moquait d'elles et les agents de police se permettaient de mettre la main sur les plus jeunes. Le Père Etienne Sarian, qui ne les avait pas abandonnées depuis le village de Totz et les accompagnait avec l'archiprêtre Nourian Joseph, protesta vivement contre les agissements indignes des agents d'escorte et les invita à respecter leur devoir de gardiens à l'égard de ces innocentes femmes sans armes, coupables seulement d'avoir servi avec abnégation la patrie, par l'éducation de la jeunesse féminine et d'avoir gardé intacte la foi de la profession religieuse. L'excellent Père, pour toute réponse à ses remarques, reçut des coups de grosses pierres à la bouche et tomba victime de sa franchise apostolique à Meydan même avant de sortir et d'aller plus loin de la ville.

Dans ces conditions les pauvres religieuses suivirent les caravanes des déportés jusqu'à Kharpouth par Eguin, pieds nus, par

un trajet allongé par des détours à travers des montagnes infranchissables et par des routes et des sentiers inconnus.

Ces attaques indignes et inhumaines ont été renouvelées fréquemment surtout à Eguin, qui a été une des dernières étapes de leur déportation. A leur sortie de cette ville, à peine traversé l'Euphrate, ces pauvres Religieuses ont été séparées les unes des autres par les gendarmes mêmes pour être soumises à des tortures inouïes. Une femme syriaque échappée de ce convoi et arrivée à Constantinople a rapporté à Monseigneur Naslian les détails de ce triste incident, qui n'a pas été le seul, ni le dernier, de ces traitements turcs vis-à-vis de nos Religieuses et de nos Prêtres. Transférées d'Eguin à Kharpouth, avec l'Abbé Ambarian, le seul prêtre resté avec elles, comme nous l'avons lu dans le journal du R. P. Louis Capucin, elles ont été plus tard internées plus loin, à quatre heures de distance de Mezré, vers Diarbékir. Elles ont été massacrées à coups de hache pour n'avoir pas voulu apostasier ... et cela s'est passé près du village nommé Molla-Keuy. Augustin Ambarian, un garçon de 12 ans et neveu de l'Abbé Ambarian ainsi que Madame Rose dont parle le journal du P. Louis, capucin, et que j'ai vus une première fois à Trébizonde pendant ma visite après l'armistice, une deuxième à Constantinople à son retour de Mezré, m'ont raconté tous ces détails et d'autres encore que j'omets de rapporter pour ne pas répéter les horreurs connues et appliquées à d'autres caravanes de déportés.

Les six sœurs professes et les postulantes qui avaient été expulsées de leur couvent de Havza bien avant la déclaration de guerre turque, comme nous l'avons vu dans le journal du Curé de Samsoun, avaient été invitées à se faire musulmanes et à prendre ensuite la direction de l'école gouvernementale des jeunes filles turques à Merzifoun. Le refus net et décidé ne s'est pas fait attendre et en conséquence les courageuses Religieuses, dont deux très âgées, furent sommées de partir en exil et mises à mort à quelques heures seulement de la ville, après des tortures excessivement inhumaines.

Des 9 Sœurs Professes de Samsoun, l'une française, Sœur Plilomène, a été séparée de ses compagnes à Samsoun et transférée plus tard à Amassia, d'où, rentrée à Samsoun après l'armistice, elle s'est réunie aux deux Sœurs survivantes, Sœur Marthe Oulouhodjian et Sœur Eugénie arrivées d'Alep. Les 8 sœurs avec deux postulantes ont été déportées de la même manière que leurs compagnes de Trébizonde jusqu'à Malatia, traversant les

gorges des montagnes de ces parages et ont été traînées dans le désert. Elles sont arrivées à Alep méconnaissables.

L'une d'entre elles a été abandonnée sur la route dans un khan, entre Samsoun et Amassia, débordant de cadavres. Les gendarmes n'ont pas permis à ses compagnes de lui apporter les derniers secours. C'était la Sœur Marie Cayané Yaghoubian. Des deux Sœurs Zoghouni, originaires de Merzifoun, l'une, Sœur Hripsimé, après avoir été dépouillée de ses habits sur le soupçon d'avoir caché de l'or, a été assassinée avant d'atteindre la ville d'Alep. Sœur Cayané, sa sœur aînée, accourue à son secours, eut la machoire fracassée et on lui fit subir d'atroces souffrances auxquelles elle succomba le jour même de son arrivée à Alep.

La Supérieure Sœur Vartouhie Kardachian, a été jetée trois fois dans le fleuve, elle échappa par miracle à la mort et après avoir été l'ange gardien des jeunes religieuses de son convoi jusqu'à Alep, elle y mourut exténuée de fatigue et de souffrances, assistée par son neveu, le Docteur Zaré Arslanian, installé à Alep depuis de longues années.

Quelques unes des Religieuses ont dû porter sur leurs bras des petits enfants pour se déguiser en mères afin de se soustraire aux outrages réservés aux jeunes filles.

D) NECROLOGIE DES RELIGIEUSES DES TROIS INSTITUTS AVEC LISTE RESPECTIVE DÈS SŒURS MASSACREES OU MORTES

Voici la liste des Religieuses martyrisées de ces trois Instituts, d'après les villes d'où elles ont été déportées.

I. Religieuses de la Congrégation Interdiocésaine de Constantinople

a) Sœurs de Tokat

1. Sœur Camille Pilibossian (Lucie), née le 2 janvier 1856. Entrée au couvent le 4 juin 1888. Novice le 5 février 1890. A émis ses voeux religieux le 6 octobre 1890; partie en mission à Tokat, son pays natal, comme supérieure le 14 août 1902.

2. Sœur Isgouhie Gharibian (Takouhie), née à Perkénik le 6 novembre 1879. Entrée au couvent le 27 septembre 1894 Novice le 25 novembre 1901, a émis ses voeux religieux le 9 décembre 1902; partie en mission à Tokat le 27 novembre 1913.

3. Sœur Raméla Khatchadourian (Gadarig), née à Kharpouth (Mezré) le 2 mars 1884. Entrée au couvent le 4 no-

vembre 1898, novice le 6 février 1905; a émis ses voeux religieux le 9 décembre 1905. Partie en mission à Tokat le 27 novembre 1913.

4. Sœur Yéranouhie Moroukian (Maritza), née à Tokat le 24 juin 1872; entrée au couvent le 29 novembre 1905; partie en mission à Tokat le 2 mai 1909.

b) Sœurs de Malatia

5. Sœur Suzanne Azarian (Hripsimé), née à Malatia le 30 novembre 1870; entrée au couvent le 29 septembre 1881; novice le 8 février 1895; a émis ses voeux religieux le 10 décembre 1895. Partie en mission à Malatia le 26 septembre 1915. Cette brave religieuse nous a laissé le souvenir d'un trait touchant de piété à son départ, qui, sous le pinceau d'un peintre ferait revivre une scène des chrétiens des premiers siècles. Avant de se mettre en route pour la déportation, elle a voulu faire une dernière visite à l'Eglise. En voyant que le Saint Sacrement ainsi abandonné pourrait tomber en des mains infidèles et être profané, elle prend des bras d'une mère, compagne de son exil, un enfant et le met sur l'autel devant le tabernacle qu'elle ouvre et en prenant le ciboire elle fait distribuer par l'enfant, à elle-même et à tous les chrétiens présents, toutes les hosties consacrées. Après avoir ainsi soustrait au sacrilège son divin maître elle prend la route vers le martyre.

c) Sœurs de Kharpouth

6. Sœur Vassilouhie Topalian (Philomène), née à Ankara le 25 octobre 1852, entrée au couvent le 1er septembre 1869; novice le 25 mars 1873; a émis ses voeux religieux le 21 janvier 1878; partie en mission à Kharpouth comme Supérieure locale, le 20 août 1906.

7. Sœur Makrouhie Parzigkian (Suzanne), née à Bahtchédjik le 28 septembre 1866; entrée au couvent le 14 octobre 1891; Novice le 21 novembre 1899; a émis ses voeux religieux le 9 décembre 1903; partie en mission à Kharpouth le 19 août 1910.

8. Sœur Hamaspiur Calpakdjian (Esther), née à Merzifoun le 1er janvier 1885; entrée au couvent le 7 février 1907; novice le 30 novembre 1908, a émis ses voeux religieux le 9 décembre 1909; partie en mission à Kharpouth le 15 juillet 1910.

9. Sœur Anne Meghmouni (Coharig), née à Merzifoun le 22 mai 1891; entrée au couvent le 13 janvier 1909; novice le 21 novembre 1910; a émis ses voeux religieux le 13 mai 1912, partie en mission à Kharpouth le 4 avril 1914.

d) Sœurs de Diarbékir

10. Sœur Emilie Babian (Anne), née à Erzéroum le 25 mars 1862; entrée au couvent le 20 août 1879; novice le 24 octobre 1881, a émis ses voeux religieux le 25 septembre 1882, partie en mission à Diarbékir, comme supérieure locale le 19 août 1910.

11. Sœur Madeleine Ipekdjian (Elise), née à Constantinople, le 8 août 1881, entrée au couvent le 15 janvier 1895, novice le 21 novembre 1902; a émis ses voeux religieux le 9 décembre 1902; partie en mission à Diarbékir le 19 août 1910.

12. Sœur Clémentine Keuylian (Véronique), née à Merzifoun le 7 avril 1879; entrée au couvent le 7 février 1907; novice le 30 novembre 1908; a émis ses voeux religieux le 9 décembre 1909, partie en mission à Diarbékir le 19 août 1910.

13. Sœur Germaine Apriguian (Baïzar), née à Diarbékir, entrée au couvent le 21 mars 1896; novice le 6 février 1905; a émis ses voeux religieux le 9 décembre 1905; partie en mission à Diarbékir le 19 août 1910.

Au nombre de ces Religieuses, comme nous l'avons indiqué parmi nos Sœurs de Tokat, il faut ajouter deux Religieuses de l'Institut Français des Oblates de l'Assomption, en mission dans la même ville que nos Sœurs de l'Immaculée Conception:

14. Sœur Marie Philomène Guerguerian à Tokat née le 2 avril 1868 de Ohannès Guerguerian et de Philomène Odabachian; a fait sa profession de religion le 12 août 1901 à Bimas.

15. Sœur Marie Chrysostome (Verkiné) Djoziguian, née à Havza le 1er janvier 1885 de Megherditch Djoziguian et de Noyemzar Divanian, a fait sa professe religieuse le 30 avril 1912 à Raremonde (Hollande). La plus jeune Sœur Marie Chysostome a dû se jeter dans un puits sec comme ses compagnes de déportation les deux religieuse de l'Immaculée Conception; la plus agée est morte en route de déportation par famine.

II. Religieuses de la Congrégation Diocésaine d'Ankara

(1.) 16. Sœur Marie Clara Magharian, âgée de 65 ans, morte dans le train en 1915 en voyage pour Eskichéhir.

(2). 17. Sœur Yéranouhie Kaissérian, âgée de 42 ans, morte à Konia en 1915.

(3.) 18. Sœur Sophie Avakian, âgée de 63 ans, morte à Konia en 1916.

(4.) 19. Sœur Agatha Topouzian, âgée de 21 ans, morte à Konia en 1918.

(5.) 20. Novice Rose Biynatian, âgée de 25 ans, morte à Konia en 1916.

(6.) 21. Sœur Aghavni Orchnialian, âgée de 33 ans, morte à Constantinople en 1918.

(7.) 22. Sœur Marie Hustiané Indjedjian, âgée de 40 ans, morte à Constantinople en 1918.

(8.) 23. Sœur Marie Nectarine Harounian, âgée de 75 ans, morte à Konia en 1919.

(9.) 24. Sœur Marie Kristiné Séferdjian, âgée de 78 ans, morte à Konia en 1920.

(10.) 25. Sœur Marie Baghdassarian, âgée de 80 ans, morte à Konia en 1920.

(11.) 26. Sœur Marie Brigitte Parseghian, âgée de 70 ans, morte à Konia en 1922.

(12.) 27. Sœur Marie Rose Marouchian, âgée de 72 ans, morte à Constantinople en 1924.

(13.) 28. Sœur Marie Herminé Ourganlian, âgée de 72 ans, morte à Constantinople en 1925.

(14.) 29. Sœur Marie Bernadette Hamalian, âgée de 68 ans, morte à Constantinople en 1939.

(15.) 30. Novice Eugénie Eurdékian, âgée de 18 ans, morte à Konia en 1916.

Dans cette liste les noms des Religieuses âgées et mortes après 1920 de mort naturelle, ne peuvent se dire victimes directes des déportations; cependant, ayant parcouru tout le trajet de ce calvaire arménien, elles méritent d'être commémorées, ne fût-ce que pour compléter la liste des Religieuses déportées d'Ankara.

III. Religieuses de la Congrégation Diocésaine de l'Assomption de Trébizonde

a) Sœurs et Novices de la ville de Trébizonde

Massacrées à coups de hache au delà de Kharpouth probablement près du village de Mollah-Keuy:

(1.) 31. Sœur Agnèse Marmarian
(2.) 32. Sœur Marie Karagoeuzian
(3.) 33. Sœur Dirouhie Keumurdjian
(4.) 34. Sœur Isgouhie Hovaguimian
(5.) 35. Sœur Thérèse Pilibossian
(6.) 36. Sœur Christiné Keulian
(7.) 37. Sœur Takouhie Odabachian
(8.) 38. Sœur Yéranouhie Melkonian

(9.) 39. Sœur Brigitte Baliguian
(10.) 40. Sœur Arméla Melkonian
(11). 41. Novice Pélagie Aprahamian
(12.) 42. Novice Gertrude Atamian

b) Sœurs de Samsoun

(13.) 43. Sœur Vartouhie Kardachian, supérieure locale, morte à Alep par suite des souffrances endurées pendant le long trajet de la déportation.

(14.) 44. Sœr Marie Cayané Yaghoubian, morte en route de déportation entre Samsoun et Amassia.

(15.) 45. Sœur Cayané Zoghouni, morte à Alep ayant eu la machoire brisée à coups de pierres en cours de déportation.

(16.) 46. Sœur Hripsimé Zoghouni, tuée pendant la déportation dans le voisinage d'Alep

c) Sœurs de Havza, transférées à Merzifoun

(17.) 47. Mère Angèle Baliguian, fondatrice de cette Congrégation diocésaine, supérieure Générale en tournée de visite
(18.) 48. Sœur Akabie Merguerian, supérieure locale
(19.) 49. Sœur Anne Oulouhodjian
(20.) 50. Sœur Véronique Oulouhodjian
(21.) 51. Sœur Serpouhie Tatiguian
(22.) 52. Sœur Yéranouhie
(23.) 53. Postulante Mathilde
(24.) 54. Postulante Hortense
(25.) 55. Postulante Emilie
(26.) 56. Postulante Elisabeth
(27.) 57. Postulante Ardémise
(28.) 58. Postulante Béatrice

Toutes ces Religieuses et Postulantes ont été massacrées à coups de hache non loin de Merzifoun pour n'avoir pas voulu apostasier.

XVIII. EXTRAIT DE MON JOURNAL PERSONNEL

1. (1914—1918)

Un journal turc, sur la supposition infondée selon laquelle j'aurais été le Patriarche qui aurait présenté à Mussolini même une statistique de nos victimes des massacres, eut le courage de me le reprocher en écrivant que pas un des catholiques n'avait été molesté et que moi-même j'avais passé ces années tragiques tout

tranquille au Patriarcat de Sakiz Aghadj à Constantinople, sans avoir rien souffert et que par conséquent toutes plaintes de ma part à ce sujet étaient mensongères. Les lecteurs, après tout ce qu'ils ont pu lire dans la première et deuxième parties de ces Mémoires, après les quelques détails de l'horrible hécatombe de nos fidèles et de la dévastation de nos diocèses, détails constatés par moi-même et bien inférieurs à l'ensemble de la triste réalité, pourront se faire une idée de l'impudence et de l'arrogance de certains publicistes turcs devant le sang innocent pas encore tari et les ruines fumantes de toute l'Asie Mineure. J'étais, oui, à Constantinople à cette époque, providentiellement soustrait aux massacres de mon diocèse où j'aurais été certainement la première des victimes si je m'y étais trouvé; mais justement cette survivance à ces événements, cette assistance de près et de loin aux épouvantables massacres sans que je puisse accourir au secours de mes ouailles, de mes parents, de mes amis et compatriotes, ont été un martyre d'esprit plus pénible à endurer que la mort même de nos martyrs.

Témoin de la situation à Constantinople pendant cette époque, dans une atmosphère étouffante, sous la crainte même de subir le même sort, sous la poursuite des agents des polices secrète et publique, objet de l'indigne surveillance d'espions et de délateurs, et continuellement mis au courant des faits par des nouvelles qui nous parvenaient en dépit d'une surveillance tracassière, mon état d'esprit et mon mode d'existence ne pouvaient être, selon l'accusation même du journal turc, que ceux d'un journaliste. Le Bon Dieu, je suppose, m'avait réservé la peine de porter témoignage de la traversée de ces vicissitudes sans précédent dans notre histoire. Malheureusement, je n'ai pu ni garder ni rapporter la totalité des renseignements que j'avais pu recueillir mais le peu que j'ai transcrit dans ces Mémoires suffira pour donner une idée de ma situation personnelle. Et puisque j'ai parlé de la situation à Constantinople pendant la période suivant l'armistice (IVème partie) je me contenterai, pour l'époque de la guerre, de donner quelques notes de mon journal personnel et quelques extraits de presse, pour clôturer cette deuxième partie de mes Mémoires sur les détails par diocèse et en combler les quelques lacunes.

1914

Après ma rentrée à Constantinople, le 25 novembre 1914, le lendemain une des premières nouvelles de mon Diocèse fut celle

de la réquisition par les Turcs du couvent de Havza, regardé par eux comme un établissement français.

30 novembre. Les Etablissements des Pères Assomptionnistes à Kady-Keuy auxquels le Patriarche Terzian avait confié ses séminaristes, ont été réquisitionnés par le Gouvernement turc. Les agents de police, dans leur perquisition, ayant constaté la présence de cercueils de Religieuses dans les caves, firent circuler des histoires abominables sur le compte des Pères éloignés. Les élèves du Séminaire patriarcal furent plus tard transférés à la résidence du Patriarche à Sakiz Aghadj rue Baïram.

8 décembre. C'est le tour de l'établissement des Pères Jésuites à Agha-Hamam à être réquisitionné. J'ai assisté aux insultes avec lesquelles on a fait sortir les Pères. J'ai visité M. Ledoux, drogman de l'ambassade française, le Consul français de Trébizonde, les Sœurs de St. Joseph de l'Apparition arrivées de Trébizonde et de Samsoun, pour en recueillir des nouvelles sur la situation de mon Diocèse.

22 décembre. Recours de ma part à l'Ambassade d'Autriche pour l'intéresser au cas de la réquisition illégale du Couvent de Havza.

30 décembre. Des dépêches de Samsoun et de Havza annoncent l'inexorable réquisition et l'évacuation du Couvent de Havza, malgré toutes les démarches faites auprès des autorités turques locales et centrales.

1915

Janvier. Par suite de l'attaque des Dardanelles par la flotte alliée le Gouvernement jeune turc et le Sultan, craignant que les Détroits ne soient forcés, décident de quitter Constantinople pour s'installer à Konia. A cette nouvelle, le Patriarcat grégorien de Koum-Kapou prend lui aussi, la décision de suivre le Gouvernement à Konia.

4 janvier. Il y a une conférence entre la Patriarcat et la Délégation Apostolique pour nommer un Locum Tenens, soi-disant civil, intermédiaire entre l'autorité patriarcale et la Sublime Porte qui avait retiré à Mgr. Terzian, Patriarche, son Bérat. Les Jeunes Turcs, maîtres du Gouvernement ottoman, avaient soulevé contre le Patriarche un tout petit groupe du laïcat et le soutenaient dans son insubordination sous le prétexte de faire valoir des droits communautaires, contestés, disaient-ils, par le susdit Patriarche. Celui qui, à son tour, ne voulait plus reconnaître ni assemblée, ni

conseils nationaux composés d'hommes de telles tendances, ne pouvait plus s'entendre avec des gens qui semblaient insurgés contre ses attributions. Le conflit donc, opposait en apparence le laïcat et le patriarcat mais en réalité, quoique indirectement, il opposait le Saint Siège et le Gouvernement jeune turc. Mais comme aucun contact diplomatique n'existait entre eux, l'accord pour la nomination d'un Locum Tenens ne pouvait être conclu que par des actes officieux, surtout par l'entremise de l'Ambassade française, avant la déclaration de la guerre. Le Patriarche, dépourvu de toutes ses attributions civiles, ne pouvait exercer qu'avec difficulté son autorité spirituelle; le laïcat avec son Conseil, persistait dans sa position acquise avec l'appui des Jeunes Turcs et par suite du retrait du Bérat par eux au Patriarche, et il prétendait administrer les affaires civiles et financières du Patriarcat. Cependant, il était paralysé par le manque d'un chef, lequel ne pouvait être qu'un ecclésiastique. On convint d'inviter l'archevêque d'Alep, Mgr. Augustin Sayegh, à cette charge intermédiaire. Les laïcs, réunis en assemblée générale, donneraient une forme d'élection à cette nomination tolérée par l'autorité ecclésiastique avec le consentement du Saint Siège. Le Locum Tenens, ainsi élu, serait présenté au Gouvernement ottoman par l'assemblée nationale mixte composée de laïcs et des représentants du Clergé pour obtenir un Teskéré (édit) de reconnaissance officielle. Le Locum Tenens ainsi confirmé représenterait la communauté auprès de la Sublime Porte en remplaçant provisoirement le Patriarche; il serait en quelque sorte un vicaire Patriarcal pour les affaires civiles, gérées par les deux conseils de la Communauté: l'Assemblée générale et le Conseil administratif. Il serait subordonné ainsi au Patriarche qui continuerait l'exercice de ses fonctions religieuses avec son vicaire «in spiritualibus» et ses conseils ecclésiastiques. Cet arrangement était une demi-mesure prise pour réconcilier, devant la situation trouble en Turquie, l'élément laïc soulevé contre le Synode célébré à Rome.

On se contenta donc de cet arrangement et Mgr. Sayegh fut élu Locum Tenens Patriarcal (Patrik-Caïmacami) après qu'on eût obtenu son consentement écrit et il fut invité à quitter son archidiocèse d'Alep pour rejoindre son nouveau poste à Constantinople.

11 janvier. Le nouveau Locum Tenens Patriarcal, Mgr. Sayegh, qui avait annoncé, par une dépêche de Beyrouth, le jour de son arrivée, est reçu solenellement par le Patriarche et les laïcs, qui avaient envoyé une délégation à sa rencontre.

12 janvier. Mgr. Sayegh s'installe dans la résidence pa-

triarcale de Sakiz Aghadj, qui était occupée par le Conseil laïc depuis l'éloignement du Patriarche.

Ce même jour et les jours suivants, sont tenues avec Mgr. Sayegh et les autres Evêques présents, sous la présidence du Patriarche, des réunions pour définir les normes à suivre dans la nouvelle situation du Patriarcat. Le Saint Siège s'intéresse à cette affaire et nous lui adressons un rapport par l'entremise du Délégué Apostolique.

14 janvier. A ma demande, Mgr. Sayegh entreprend des démarches auprès du Gouvernement pour les affaires de mon diocèse et en particulier pour celles de Havza; aucun résultat positif.

7 février. Sous la présidence du Locum Tenens, Mgr. Sayegh, ont lieu des élections pour un nouveau Conseil administratif de la Communauté pour que le Conseil soit plus conforme à la discipline traditionelle. Le précédent conseil, en effet, avait été imposé par les Jeunes Turcs.

9 février. S. B. le Patriarcle, par un mandement, prescrit l'usage du calendrier Grégorien, en application d'une décision du Synode de 1911 dont les Actes et Canons viennent d'être promulgués.

12 février. Arrivé à Constantinople de Mgr. Pascal Djamdjian, Evêque de Brousse.

Au mois de février-mars, le désarmement de toute la population chrétienne et musulmane avait commencé dans les Provinces sous forme de dispositions militaires. Mais tandis que les armes prises aux chrétiens étaient bel et bien confisquées, celles prises aux Musulmans leur étaient ensuite restituées en cachette. Puis les armes des Arméniens, auxquelles le Gouvernement en ajoutait d'autres, étaient entassées et photographiées et les photographies servaient à illustrer les brochures de propagande anti-arménienne, car elles servaient de preuve à la préparation d'un complot arménien dirigé contre la Turquie.

5 mars. Mgr. Djamdjian, que j'ai visité ce jour même, est reparti pour son Diocèse de Brousse (c'est la dernière fois qu'il devait y retourner).

14 mars. Une des premières démarches de Mgr. Sayegh; Locum Tenens, fut pour obtenir de la Sublime Porte le Brevet d'investiture civile aux neuf Evêques diocésains à qui le Gouvernement Jeune Turc l'avait refusé parce qu'ils avaient été nommés directement par le Saint Siège en 1911. Pour donner un appui influent à cette démarche, S. B. le Patriarche Mgr. Terzian est

allé, le jour même, chez l'Ambassadeur allemand pour lui exposer l'objet de la démarche entreprise et l'y intéresser.

18—20 mars. Sur l'ordre de S. S. Benoît XV, nous célébrons un triduum pour la paix du monde. A cette occasion, le Souverain Pontife a fait ajouter aux invocations des Litanies de Lorette, l'invocation suivante: «Reine de la paix, priez pour nous.» A Rome, le même Pontife a fait sculpter une statue de la Sainte Vierge sous le même vocable (Reine de la Paix) et l'a fait installer dans la Basilique de Sainte Marie Majeure. La statue représente la Vierge tenant dans ses bras l'Enfant Jésus qui porte un rameau d'olivier.

19—20 mars. Dans la chapelle de la Maison Mère de nos Sœurs de l'Immaculée Conception j'ai ordonné prêtre le diacre Abbé Jean Baptiste Kazezian. Il était élève du Séminaire français de Saint Louis dirigé par les Pères Capucins. Après la fermeture de cet établissement français, les élèves Arméniens étaient dispersés: Khantzian, originaire de Malatia, Derderian, originaire d'Ankara, avaient pu être placés dans l'Administration du chemin de fer; l'Abbé Kazezian et Akrabian, restés au Séminaire Patriarcal ont été promus aux ordres majeurs. Louis Batanian et Joseph Djennandji sont partis pour Rome au Collège Léonin arménien. Les deux nouveaux prêtres étaient exempts de l'obligation du service militaire; l'abbé Akrabian fut exempté pour maladie des yeux, mais l'Abbé Kazezian, par crainte de s'attirer des soupçons de la part du gouvernement turc, très sévère à ce sujet envers les Arméniens, fut laissé mobilisé au grand étonnement des laïcs arméniens dont plusieurs jeunes gens avaient pu être exemptés de ce service en s'inscrivant simplement comme Diakos, c'est-à-dire chantres au service des églises.

28 mars. A Amassia, notre Curé est expulsé de son presbytère, lequel est réquisitionné ainsi que tous les autres établissements catholiques, y compris l'Eglise qui appartenait aux Pères Jésuites.

3 avril. A Kharpouth, mon frère Haroutioun Naslian, est arrêté et emprisonné, la veille de sa fête onomastique, Pâques (Haroutioun-Pascal).

8 avril. Talaat Pacha, Ministre de l'Intérieur, déclare que le Gouvernement Jeune Turc n'a aucune politique spéciale vis-à-vis des Arméniens.

Ce même jour, le même Talaat fait procéder au désarmement des soldats arméniens, sous prétexte que «les armes et les munitions font défaut en Turquie»!

9 avril. Je rends visite au Colonel Monbelli, attaché militaire à l'Ambassade italienne à Constantinople.

13 avril. Les bérats impériaux sont octroyés aux évêques des diocèses de Marache, d'Erzéroum, d'Ankara, de Césarée, de Mouch et de Mardine. On les a refusés à l'Evêque d'Adana et à moi-même, Evêque de Trébizonde. Mgr. Dolci essaye d'en parler à la Sublime Porte où il s'est rendu aujourd'hui.

25 avril. Arrestation à Constantinople de 500 intellectuels arméniens, parmi lesquels Varoujan, directeur du collège arménien catholique Saint Grégoire à Péra, dont Mgr. Sayegh prend alors la direction.

Sayid Halim Pacha, le Grand Visir, assure à cette occasion que ces arrestations sont dirigées uniquement contre les comités politiques arméniens et non contre la population arménienne en général. Cependant, il déplore qu'on ait parfois dépassé les limites dans l'application de ces mesures. Mais Talaat, à son tour, déclare que les arrestations s'étendront non seulement aux comités politiques, mais encore à toute personne qui, par ses écrits, ses discours ou ses actes, serait susceptible d'avoir favorisé le nationalisme arménien. En même temps, nous recevons des Provinces des nouvelles d'arrestations identiques, opérées le même jour qu'à Constantinople. Nous sommes effrayés par la soudaineté de ces mesures. Cependant, nous les interprétons comme conséquences des imprudences commises par les comités politiques arméniens et dirigées seulement contre eux. Les Jeunes Turcs, en effet; ont divulgué des nouvelles sensationelles sur la révolte de Van, œuvre, disent-ils, des Comités politiques arméniens.

27 avril. Comme l'autorité ecclésiastique a pris en main la direction du Collège Saint Grégoire à la suite de l'arrestation de son directeur Tachnagtzagan, le poète Varoujan, le Patriarche fait installer à l'étage supérieur de cet établissement les Séminaristes qui, expulsés du Couvent des P. P. Assomptionnistes à Kadi-Keuy logeaient provisoirement au rez-de-chaussée du Presbytère, rue Bayram (Le Patriarcat de Sakiz Aghadj, le Presbytère et le Collège St. Grégoire, ancienne résidence du Séminaire Patriarcal, rue Yéchil, forment un îlot de bâtiments autour de l'Eglise cathédrale Sainte Marie.) Le groupe des laïcs, qui se donnait pour maître du Patriarcat, se disperse à la suite des arrestations et des mesures de déportations à l'intérieur des Provinces d'Anatolie.

30 avril. Une dépêche de notre communauté de Samsoun adressée au Ministère des cultes et de la Justice, réclame pour moi le Bérat Impérial qui m'est toujours refusé.

5 mai. Des nouvelles m'arrivent au sujet de l'incendie de l'Eglise et du Presbytère de Merzifoun.

8 mai. Le Père Anasthase, capucin, curé latin de Samsoun, est arrêté par le Commissaire de Police et envoyé par chemin de fer à Constantinople où il arrivera le 26 mai. Le même jour, dans la même ville, un certain Hampartzoum Zakarian est emprisonné et meurt mystérieusement dans sa prison. Il est accusé d'avoir fabriqué des bombes. Le seul fait qu'il exerce le métier de mécanicien a suffi pour donner un prétexte à cette accusation contre ce malheureux jeune homme. Le moindre prétexte, en effet, est accueilli par les agents de police pour de semblables mesures contre les Arméniens.

12 mai. Des prisonniers arméniens sont transférés à Bafra. Parmi eux se trouvent des garçons de 15 à 16 ans.

17 mai. Les P. P. Méchitharistes de Vienne reçoivent la nouvelle de la mort du P. Thomas, emporté par le typhus à Erzéroum.

27 mai. La Sublime Porte ne reconnaît plus aux Patriarcats le droit de présenter des requêtes (Takrir) pour des affaires civiles.

10 juin. Bombardement de Samsoun par un bateau de guerre russe.

24 juin. Révélation du projet de la déportation des Arméniens dans toutes les Provinces d'Anatolie.

26 juin. S. B. le Patriarche Mgr. Terzian, Mgr. Sayegh, Locum Tenens, et moi-même, nous allons visiter l'Ambassadeur allemand Wangenheim et nous lui exposons les tristes nouvelles de la déportation générale des Arméniens, faite sans aucune distinction entre les coupables et les innocents, les femmes, les enfants, les vieillards, les prêtres et les religieuses. L'Ambassadeur nous répond: «1. Les déportations sont prescrites seulement pour les villes limitrophes de la frontière russe et pour les seuls hommes capables de porter les armes. C'est une pure précaution d'ordre militaire, en usage dans tous les pays en guerre; 2. On ne peut pas excuser le massacre des déportés, car c'est une application à la turque d'une mesure de précaution. Prenons une comparaison, poursuit le même ambassadeur, entre un domestique turc qui, pour nettoyer un bureau, devraient déplacer l'encrier. Le premier, c'est-à-dire l'allemand, prendrait l'encrier avec soin et le poserait délicatement à l'autre bout du bureau; quant au Turc, il attraperait l'encrier sans aucune attention et le jetterait violemment de l'autre côté, brisant ainsi et l'encrier et la glace du bureau. Ainsi, les déportations à la turque finiront par l'écrasement des per-

sonnes déportées; 3. d'autre part, cette affaire, c'est-à-dire les déportations arméniennes, est une affaire intérieure, pour laquelle les Turcs n'admettent aucune intervention, pas même de leurs Alliés. Si nous insistons dans n'importe quelle démarche de ce genre, ils nous menacent de se tourner vers nos ennemis, parce qu'ils sont entrés en guerre avec nous, disent-ils, à condition d'avoir les mains libres pour liquider leurs affaires intérieures.» Aussi, l'ambassadeur allemand croit-il qu'une intervention de sa part serait nuisible plutôt qu'utile aux Arméniens. Cependant, il nous promet de faire des démarches auprès de la Sublime Porte pour donner suite à notre recours.

Nous le remercions de sa promesse et nous insistons sur le fait qu'il est de l'intérêt même du gouvernement impérial allemand de ne pas impliquer son nom dans les mesures abusives et inhumaines de la Turquie. Etant donné que ce même gouvernement est parfaitement au courant de la mentalité et de la psychologie turques, il a le devoir d'empêcher la destruction de l'élément arménien, destruction dont on tiendrait responsable l'Allemagne alliée de la Turquie.

26 j u i n. Nous allons essayer de faire exempter des mesures en cours contre tous les Arméniens, tout au moins les catholiques. Abdul Hamid lui-même, pendant les massacres ordonnés par lui en 1896, avait épargné les catholiques. Mgr. Dolci, à qui nous remettons nos «Pro Memoria» dans ce sens pour les présenter au Sadrazam, tâte les dispositions d'âme des Jeunes Turcs et constate: 1° que ceux-ci ne reconnaissent plus aucune distinction de religion chez les Arméniens; 2° qu'ils sont au fond plus hostiles que jamais au catholicisme et au Saint Siège et ce, pour des raisons d'ordre politique et doctrinal; que s'ils tolèrent encore la présence à Constantinople du Délégué Apostolique, ce n'est que par pure politique pour ménager les Catholiques d'Autriche et d'Allemagne; 3° que, par ailleurs, ils tiennent pour plus dangereux pour la Turquie l'élément catholique, lequel peut, disent-ils, provoquer une intervention étrangère plus que les autres Arméniens; 4° qu'ils regardent les catholiques comme des adversaires en tant que protégés de la France; 5° qu'ils considèrent les Arméniens catholiques aussi nationalistes que les Grégoriens.

Malgré toutes ces allégations injustes, Mgr. Dolci est décidé à intéresser au sort des Catholiques l'ambassadeur autrichien à Constantinople et le Cardinal archevêque de Cologne en Allemagne.

27 juin. A Samsoun, l'exode des catholiques arméniens se poursuit.

7 juillet. Madame Ohannés Khanlian, de Trébizonde mais domiciliée à Constantinople, vient me trouver, porteuse d'une dépêche qu'elle a reçue de son gendre résidant à Samsoun. Celui-ci, sous un nom musulman, lui avait télégraphié: «Nous sommes sains et saufs.» Madame Khanlian avait interprété cette dépêche comme annoncant un malheur survenu à Samsoun. C'est pour cela qu'elle vient me voir et me demander si j'ai des nouvelles sur la situation en cette ville. Je lui promets de me renseigner le plus tôt possible par l'intermédiaire de l'Ambassade autrichienne.

8 juillet. Je vais à l'Ambassade d'Autriche pour avoir des nouvelles de mon Diocèse. M. de Parcher, premier Drogman, que j'avais intéressé à mes affaires, m'annonce que le courrier vient d'arriver à l'instant. Aussitôt, il va dépouiller la correspondance de Trébizonde et de Samsoun. Il revient tout impressionné et me communique la triste nouvelle que ces deux villes ont été complètement évacuées par tous les Arméniens, malgré les démarches de leurs consuls en vue d'exempter tout au moins les catholiques. Hélas: ils n'ont pas réussi.

20 juillet. J'accompagne le Patriarche dans sa visite à l'Ambassadeur allemand pour le mettre au courant de ce qui s'était passé dans mon diocèse et pour l'intéresser au sort des déportés au cours de leur exil. Aucune assurance ne nous est donnée à leur sujet.

28 juillet. Benoît XV. lance un appel à la paix en s'adressant aux nations belligérantes.

4 août. J'ai le pressentiment d'un malheur prochain pour mon frère Haroutioun à Kharpouth. (C'était la veille de l'incendie des prisons à Mamuret-el-Aziz [Mezré Kharpouth] où se trouvait également détenu mon frère Pascal).

6 août. Le Docteur Mordtmann, drogman de l'Ambassade allemande, vient au Patriarcat pour nous faire part de la nouvelle, parvenue à l'Ambassade, du massarce de Mgr. Israélian, Evêque de Karpouth, et de Mgr. Maloyan, Archevêque de Mardine. Il nous conseille de faire toutes les démarches possibles avant que le malheur ne s'étende aux autres diocèses, parce qu'eux ne peuvent rien faire. Mais les mesures avaient été appliquées simultanément partout, et les Allemands en étaient bien informés! Pendant les trois jours suivants, je célèbre la Messe pour ces chers et vénérés Evêques et pour les prêtres qui les ont accompagnés dans le martyre.

26. août. Pour avoir des nouvelles précises sur les événements de Kharpouth et plus particulièrement sur le sort des familles de mon frère et de ma sœur, je m'adresse à l'Ambassade des Etats-Unis où le Premier Secrétaire, M. Chemavonian, me promet d'écrire immédiatement à son Consul à Mamouret-ul-Aziz.

30 août. Apak effendi, arménien catholique d'Ankara domicilié à Constantinople, est venu ce soir pour m'annoncer l'arrivée clandestine d'un grec notable de cette ville, qui vient exprès pour intéresser le Patriarcat au sort de nos catholiques de là-bas, Evêque, prêtres et fidèles, arrêtés à l'improviste et emprisonnés à l'instar des Grégoriens déjà exilés et massacrés. Je m'empresse de prévenir le Délégué Apostolique qui me demande de dire au Patriarche d'aller, entouré de ses Evêques présents, le lendemain même à l'Ambassade d'Allemagne pour intéresser le Prince Hohenlohe à ce cas inattendu. Il me promet de faire, de son côté, toutes les démarches possibles pour sauver cette population que l'on croyait exemptée.

31 août. S. B. le Patriarche, accompagné des trois Evêques présents à Constantinople; Mgr. Rokossian, son vicaire, Mgr. Sayegh, Locum Tenens patriarcal, Mgr. Naslian, Evêque de Trébizonde, va exposer le cas d'Ankara au Prince Hohenlohe, Ambassadeur allemand, et l'engage avec insistance à intervenir pour empêcher l'extermination des catholiques dans l'unique diocèse épargné jusqu'à ce jour. Le Prince, vivement impressionné par la gravité de l'exposé, promet de faire son possible auprès du Ministre de l'Intérieur. Nous avons également recours à l'Ambassadeur d'Espagne après l'avoir informé de ce qui se passe dans les Provinces. Le soir, Mgr. Dolci vient au Patriarcat pour nous rapporter le résultat de ses démarches auprès des ambassades allemande et autrichienne.

1er septembre. Les nouvelles qui parviennent d'Ankara semblent très tristes: les catholiques arméniens seraient allés aux massacres comme des agneaux (Plus tard, nous aurons des détails précis sur ces premiers bruits qui étaient exagérés).

2 septembre. Des détails nous sont parvenus sur l'exode de la population d'Ankara. Les femmes ont été séparées des hommes et déportées en chemin de fer. Les maisons et les magasins arméniens ont été réquisitionnés, comme partout ailleurs. L'Ambassade d'Allemagne nous a communiqué également un rapport en langue allemande sur les événements d'Ankara. D'après elle, Talaat aurait donné des ordres pour l'exemption des catho-

liques, et le Gouvernement distribuerait des «Baksimates» (pains séchés au four) à nos déportés.

3 septembre. Malgré les assurances du rapport de l'ambassade allemande, l'exode a été complet à Ankara, avec moins de rigueur cependant que dans les autres provinces. Le gouvernement aurait envoyé six chariots vides et trois pleins de pains pour nos déportés en route vers l'exil.

4 septembre. Monseigneur Dolci a proposé à l'ambassadeur allemand d'envoyer auprès des survivants catholiques d'Ankara l'un des aumôniers catholiques des troupes allemandes.

5 septembre. Nous sommes allés avec Mgr. le Patriarche, à Yéni Keuy pour exposer à l'Ambassadeur autrichien le cas de nos catholiques des Provinces. Nous sommes rentrés à Péra le soir.

15 septembre. Des dépêches de Russie parlent d'un attentat commis contre le Tzar par un soldat. Le Tzar est resté indemne. Son chambellan a été grièvement atteint. On considère cet acte comme le prélude d'un grand mouvement révolutionnaire. On a expédié 300.000 soldats à Pétersbourg et à Moscou pour y maintenir l'ordre (Hilal).

24 septembre. J'ai reçu d'Alep la nouvelle de l'arrivée en cette ville de nos sœurs déportées de Samsoun ainsi que de l'une de mes cousines de Kharpouth avec sa fille. Aussitôt, je leur ai envoyé un premier secours de 15 Ltqs. or.

21 octobre. M. Chemavonian, secrétaire de l'Ambassade des Etats-Unis, a reçu la réponse de son Consul de Mamouret-ul-Aziz sur l'état des survivants de ma famille. Il m'a fait prévenir de lui envoyer un homme de confiance pour lui communiquer les nouvelles qui me concernent. J'ai envoyé l'Abbé Saroukhanian, qui est revenu porteur de nouvelles émouvantes sur la mort de mon frère, brûlé dans l'incendie des prisons, et sur la dispersion des familles de mon frère et de ma sœur. Le consul américain de Mamouret-ul-Aziz avait recueilli tous ces détails de la bouche même de mon neveu Sarkis (fils de ma sœur) retrouvé par hasard à Mezré. Le Consul me propose de faire venir ce garçon chez moi à Constantinople. Il se charge de toutes les formalités pour le déplacement contre l'envoi de la somme nécessaire pour le voyage. Aussitôt après cette communication, je me suis rendu à l'ambassade américaine pour demander que l'on fasse venir à Constantinople, si possible, tous les survivants de la famille de ma sœur disparue.

24 octobre. L'ambassadeur allemand Wangenheim est mort subitement. On lui a fait de splendides funérailles, auxquelles ont assisté les membres du Gouvernement, les autorités civiles, militaires et religieuses, les corps diplomatique et consulaire. Le Gouvernement Jeune Turc, par un acte diplomatique, avait tenu spécialement à inviter le Délégué Apostolique, Mgr. Dolci.

27 octobre. Mgr. Dolci a été admis en audience chez le Sultan Rachid pour lui remettre la lettre autographe de S. S Benoît XV qui invitait le Sultan et son gouvernement à des sentiments de justice et de clémence à l'égard des sujets arméniens, dont il avait appris l'inexorable condamnation à l'exil et les massacres inhumains perpétrés sans aucune distinction entre les innocents et les coupables, les vieillards, les Evêques, les prêtres, les enfants et les femmes, qui ne pouvaient pas tous mériter des mesures aussi rigoureuses que celles qui étaient appliquées.

Cette lettre est datée du 10 septembre. C'est seulement aujourd'hui qu'elle a pu parvenir au Palais (et nous saurons par la suite qu'elle ne fut remise que deux mois plus tard entre les mains du Sultan, inconscient de tout ce qui se passait autour de lui).

1er novembre. Les filles de Chukri Pacha viennent d'arriver de Kharpouth. Ce sont des amies de nos Religieuses qui, aussitôt, sont allées les trouver pour leur demander des nouvelles. Elles leur ont raconté le massacre de l'Evêque, de son clergé et des religieuses, dont l'une aurait été enlevée par un agent de police.

14 novembre. J'ai reçu la triste nouvelle de la mort à Alep de la Supérieure de nos Religieuses de Samsoun. Elle a succombé aux terribles souffrances endurées au cours de la déportation. La lettre me donne aussi des détails sur la mort de quelques autres religieuses: Sœur Marie Cayané, abandonnée agonisante sur la route aux environs de Tchakhalli, entre Samsoun et Havza; Sœur Hrépsimé Zoghouni, massacrée près d'Alep par un gendarme qui la soupçonnait de cacher de l'argent sur elle; Sœur Cayané, écrasée à coups de pierre pour avoir voulu se porter au secours de sa sœur, Sœur Hrepsimé Zoghouni; Sœur Philomène, de nationalité française, a pu rester à Amassia. Les autres religieuses se trouvaient groupées à Alep dans le plus complet dénuement.

17 novembre. Accompagné de l'Abbé Paul Meguerditchian, je suis allé à l'Ambassade des Etats-Unis, où j'ai fait à

l'Ambassadeur lui-même[182]) un exposé sur la triste situation actuelle à laquelle il s'intéresse tout particulièrement.

31 décembre. J'ai résumé dans mon journal les principaux événements de cette douloureuse année, si tragique pour les Arméniens. J'ai dû procurer et envoyer quelques petits subsides à Alep à des rescapés de ma famille ou de mon Diocèse arrivés en cette ville.

C'est un secret adorable de la Providence qui m'a préservé en me retenant à Constantinople, malgré toutes mes tentatives et tout mon empressement pour rentrer en mon Diocèse de Trébizonde.

Pour clôturer l'année 1915, je résume les dates des déportations et des massacres arméniens ainsi classés par ordre chronologique:

15 mai: Evacuation de la Campagne d'Erzéroum;

14—26 juin: Evacuation de la ville d'Erzeroum;

24 juin: Evacuation de la ville de Chabine Karahissar;

26 juin: Evacuation de la ville de Kharpouth et de la ville de Trébizonde;

27 juin: Evacuation de la ville de Samsoun;

1er juillet: Evacuation de Bitlis, de Nisib, de Tell-Ermen, de Mardine;

10 juillet: Evacuation de Mouch;

15 juillet: Evacuation de Malatia;

27 juillet: Evacuation du littoral de la Cilicie;

28 juillet: Evacuation d'Aïntab et de Killis;

30 juillet: Evacuation de Souedia, Kessab etc. ...

12—19 août: Evacuation de Nicomédie, de Bardizag, d'Adapazar;

16 août: Evacuation de Marache, de Konia;

30 août: Evacuation d'Ankara.

1916

1er janvier: Nous n'avons pas pu nous faire les souhaits d'usage pour la nouvelle année, car la tournure des événements et la guerre qui se prolonge ne nous font pas espérer un soulagement dans nos malheurs et l'ouragan qui nous a frappés l'année dernière ne semble pas vouloir s'apaiser.

---

[182]) C'était l'Ambassadeur Morgenthau qui plus tard a publié ses intéressants Mémoires: «Pages d'un Journal» (Paris-Payot-132), livre qui a eu un grand retentissement.

3 janvier. Arrivent d'Erzéroum les Pères Méchitharistes de Vienne et les Religieuses de l'Immaculée Conception comme protégés autrichiens.

16 janvier. Ohannès effendi Kardachian, chef du laïcat réconcilié, a fait chanter une messe de Requiem pour le repos de l'âme de sa sœur religieuse, Sœur Vartouhie, Supérieure des Religieuses déportées de Samsoun et décédée à Alep à la suite des souffrances qu'elle avait endurées sur la route de l'exil. Mgr. Sayegh et moi-même avons assisté à cette messe où j'ai prononcé le discours funèbre.

20 janvier. Nous avons appris la mort subite de l'Evêque de Brousse, Mgr. Pascal Djamdjian, frappé d'une crise cardiaque à la suite de l'application des mesures contre les Arméniens. Il avait essayé d'intervenir en leur faveur auprès du Vali, mais celui-ci s'était montré inexorable et n'avait eu aucun égard pour l'Evêque.

28 janvier. J'ai chanté la messe de Requiem pour le repos de l'âme de Mgr. Pascal Djamdjian, Evêque de Brousse. Ce même jour nous avons appris la mort de l'Empereur François-Joseph. A Sainte Marie in Draperis Mgr. Dolci a célébré une messe solennelle de Requiem, à laquelle ont assisté tous les hauts fonctionnaires du gouvernement et les Evêques catholiques.

7 mai. Une dame de la Croix-Rouge autrichienne, rentrée à Constantinople après sa tournée en Anatolie, est venue me trouver pour me donner des nouvelles, principalement des Religieuses de Trébizonde et de Samsoun, qu'elle avait rencontrées sur la route de déportation dans un état pitoyable. Elle m'a raconté aussi la lugubre description que lui avait faite le Prince allemand de Magdembourg, chef des troupes en Anatolie. En traversant une vaste campagne, il avait rencontré des milliers de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants massacrés. Parmi eux, il avait remarqué une mère grièvement blessée mais encore vivante, qui, exténuée n'avait même plus la force de remuer les mains pour chasser les vautours et les autres oiseaux rapaces qui venaient déchiqueter à coups de bec le cadavre de son petit enfant mort sur sa poitrine. A la vue de cet horrible spectacle, le noble prince avait été tellement bouleversé qu'il avait décidé de donner sa démission et de rentrer chez lui en Allemagne. Il avait annoncé en outre qu'il avait l'intention de décrire cette horrible scène à un peintre de talent pour avoir toujours sous les yeux cet inoubliable épisode de l'hécatombe arménienne.

15 juin. J'ai reçu quelques précisions sur l'endroit où se

trouve la femme de mon frère, déportée avec ses enfants, dont les trois plus jeunes, deux garçons et une fille, ont disparu aux environs de Malatia, l'aînée des deux autres a été retenue en cette ville, et la deuxième Bernadette, est arrivée avec sa mère à Aïntab. Je lui ai envoyé un secours en argent.

18 juin. J'ai chanté la messe pour le repos de l'âme de Mgr. Léon Ketchédjian, mort à Sivas. J'ai fait aussi son éloge funèbre.

5 août. J'ai remis à l'Ambassade des Etats-Unis la somme demandée par leur Consul de Kharpouth pour les frais de voyage de mes quatre neveux, fils de ma sœur disparue.

10 août. Le gouvernement jeune-turc, qui avait déjà décidé de tenir les Patriarcats à l'écart de toute ingérence dans les affaires civiles, même celles concernant leurs communautés respectives, est passé à l'exécution d'une réforme radicale pour le Patriarcat arménien grégorien de Koum Kapou. Ahmed et Béha beys, du Ministère des Cultes, s'y sont rendus et ont communiqué au Patriarche, Mgr. Zaven, un ordre écrit, soi-disant impérial, émanant de ce même ministère, qui: 1. Supprime les Catholicossats grégoriens de Sis et d'Aghtamar et en crée un seul pour les Arméniens de Turquie, qui ne devaient plus dépendre du Catholicos d'Etchmiadzine (au Caucase), 2. supprime les deux patriarcats de Constantinople et de Jérusalem, pour les fondre en un seul, dont serait titulaire un ecclésiastique dorénavant dénommé Catholicos, Patriarche des Arméniens de Turquie; 3. Mgr. Sahag Khabayan, catholicos de Sis, est nommé à cette dernière charge; 4. Il résidera à Jérusalem.

A la suite de ces décisions, Mgr. Zaven a été déchargé du titre et de l'autorité patriarcale et on lui a assigné un traitement mensuel.

Les deux employés du Ministère des Cultes ont ensuite scellé les portes des bureaux, ont pris les clefs du Patriarcat et ont invité le Patriarche à sortir, en attendant celui à qui le gouvernement confierait le local.[1]

21 août. Mgr. Zaven a été conduit au Commissariat de Police de Galata (quartier de Koum-Kapou). Le Commissaire lui a annoncé son transfert à Bagdad, son pays natal.

27 août. Mgr. Djévahirdjian a été nommé Vicaire de Mgr. Khabayan, catholicos-Patriarche de Turquie et on lui a remis les locaux du Patriarcat en présence de Mgr. Zaven. Celui-ci, par l'entremise du docteur Vahram Torkomian, son ami, a intéressé à son sort l'ambassade des Etats-Unis, celle de l'Allemagne et la Délégation Apostolique.

28 août. Mgr. Dolci, Délégué Apostolique, qui en d'autres circonstances, n'avait jamais refusé de se rendre utile au même Patriarche, lui a promis, toujours par l'intermédiaire du docteur Torkomian, de se mettre d'accord avec les ambassades intéressées pour combiner une intervention efficace.

Ce prélat très habile m'a confidentiellement communiqué par la suite que les susdits ambassadeurs, quand il s'agissait d'ecclésiastiques, le lançaient le premier dans les interventions en tant que représentant du Pape, chef suprême des chrétiens et autorité impartiale en politique, et ensuite ils l'assuraient d'un appui indirect.

Quoi qu'il en soit, Mgr. Dolci n'a pas manqué de faire savoir au gouvernement jeune turc, par les moyens qu'on lui consentait: 1. que le cas d'un Patriarche pourrait provoquer en Occident un mouvement d'opinion peu favorable à la Turquie et que, par conséquent, un Patriarche devait être traité avec plus d'égards et d'attentions; 2. qu'il serait nécessaire d'assurer au préalable la vie du Patriarche à déporter. Cette assurance devrait être garantie officiellement et portée à la connaissance publique, et ceci dans l'intérêt même du gouvernement turc, déjà gravement accusé en Occident pour les mesures dirigées contre les Arméniens.

Les remarques de Mgr. Dolci ont été accueillies favorablement par la Sublimee Porte, qui lui a donné des promesses formelles de prendre toutes les précautions nécessaires pour la sauvegarde de la personne du Patriarche pendant son transfert à Bagdad; pour le reste, le gouvernement se croit dans la nécessité d'agir, d'après ses décisions contre le danger et particulièrement contre celui venant du front du Caucase.

Le Chargé d'Affaires de l'Ambassade des Etats-Unis, en l'absence de l'Ambassadeur en congé, et l'ambassadeur allemand, le comte de Metternich, avaient reçu la même réponse à leurs démarches, faites pour appuyer celles du Délégué Apostolique.

(En tout cas, le docteur Torkomian a assuré que c'est grâce à l'efficace démarche de Mgr. Dolci que Mgr. Zaven a eu les garanties voulues pour arriver sain et sauf à sa destination).

4 septembre. Mgr. Zaven a quitté Constantinople par chemin de fer à la gare de Haïdar Pacha.

17 septembre. Messe de Requiem pour Mgr. Garabed Ketchourian, Evêque démissionnaire d'Erzéroum, décédé à Sivas, où il avait été déporté avec sa famille.

25 septembre. Après un mois de voyage, mes neveux sont arrivés à Haïdar Pacha où ils ont été arrêtés par la Police,

comme des fuyards déguisés sous des noms étrangers (Ayant rapporté cet épisode au cours de mes Notes, je n'en répéterai pas ici les détails).

11 octobre. Mgr. Sayegh Locum Tenens du Patriarcat, s'apprêtait à faire une dernière démarche pour la délivrance de mes neveux toujours emprisonnés, quand soudain le domestique du sénateur Yéram effendi Yéramian qui, sur ma requête, était intervenu directement auprès de Talaat, a amené les enfants chez moi. Talaat avait voulu faire cette grâce au susdit sénateur, Questeur du Sénat, car de temps à autre celui-ci lui était utile pour certains crédits à faire voter aux deux Chambres.

Aux quatre enfants s'étaient jointes deux autres filles: Vartounouche, fille aînée de mon frère brûlé dans les prisons de Kharpouth, et Isabelle, fille de mon frère résidant aux Etats-Unis, dont le femme et la fille, naturalisées américaines, après une visite à Kharpouth, étaient de retour en leur pays.

J'ai placé Vartanouche, Isabelle et Yervantanouche au Pensionnat de nos Religieuses de l'Immaculée Conception; l'aîné de ma sœur, Sarkis, au Pensionnat du Collège autrichien St. Georges; les deux autres garçons, Victor et Léon, provisoirement au Séminaire Patriarcal.

12 octobre. Je suis allé exposer le cas de mes neveux à Mgr. Dolci, Délégué Apostolique, pour l'intéresser aux frais dont je me suis chargé. C'est lui d'ailleurs qui m'avait procuré l'argent remis à l'Ambassade des Etats-Unis pour couvrir les frais de voyage. Mgr. Dolci aussi content qu'il pouvait l'être pour un succès diplomatique, m'a annoncé que le Patriarche grégorien, Mgr. Zaven, était bien arrivé en son pays natal Bagdad. Il m'a dit que Talaat lui-même lui avait communiqué cette nouvelle par téléphone en des termes flatteurs ou ironiques, disant que «son protégé» l'ex-patriarche arménien, était arrivé à sa destination le 6 octobre (23 septembre d'après l'ancien calendrier).

31 décembre. A la fin de cette année aussi tragique que la précédente, j'ajoute dans mon journal des expressions de gratitude et de reconnaissance pour tous ceux qui m'ont soulagé dans mes détresses si fréquentes et si graves et dans mes anxiétés continuelles causées par les tristes nouvelles de mon Diocèse et de mon pays natal: après Mgr. Dolci, Yéram effendi Yéramian, M. Chémavonian, Premier secrétaire de l'Ambassade des Etats-Unis, ce sont nos Religieuses de l'Immaculée Conception, dont la Mère Générale, Sœur Brigitte Yaghlekdjian, fut vraiment d'une amabilité maternelle pour moi, surtout en admettant gratuitement

dans son Pensionnat mes nièces si éprouvées. En remerciement, j'avais accepté de faire des classes dans son noviciat, et ceci aussi pour me créer une agréable et utile distraction dans l'angoisse où je vivais.

Un jour que je me trouvais au parloir de ces mêmes Religieuses avec la Mère Supérieure, un agent de Police est venu dire de faire sonner les cloches de leur oratoire parce que les ennemis avaient été chassés des Dardanelles: Les Turcs aimaient alerter la ville par ces nouvelles sensationnelles.

1917

J a n v i e r. J'ai reçu des détails sur l'odyssée de Maritza, la femme de mon frère. Elle avait d'abord été retenue à Aïntab avec sa fille Bernadette. Ensuite, vendues et revendues, elles tombèrent dans une famille d'Arabes du désert où elles échappèrent par miracle au jeune homme de la maison. Celui-ci fut frappé soudain de cécité au moment où il voulait s'emparer de Bernadette, âgée de 12 ans, la menaçant de la fusiller si elle se refusait.

Le vieux grand père du jeune homme, un musulman superstitieux, crut à un châtiment du ciel. Il pria donc Maritza de faire des prières à son Dieu sur une tasse d'eau qu'il lui présenta pour laver ensuite avec cette eau les yeux foudroyés de son petit-fils qui hurlait de douleur. Mais Maritza, versant sur l'eau toute l'amertume de son cœur, proféra toutes les malédictions les plus graves. Le vieillard, déçu dans son espoir de voir guérir l'enfant et craignant d'autres malheurs pour sa famille, proposa à la mère et à la fille de les ramener où il les avait achetées. Revenues ainsi vers Aïntab, la mère et la fille arrivèrent à Nizibe et s'installèrent dans une famille turque, ayant perdu tout espoir de retrouver l'un des leurs qui pût les sauver.

Sœur Ida (Hoghida) Tachdjian, Supérieure des sœurs de l'Immaculée Conception de Gurine, déportée elle aussi vers Alep, apprit pendant son trajet que Maritza, une de ses anciennes connaissances de Kharpouth, se trouvait à Nizibe avec sa fille. Dès son arrivée à Alep, elle me le fit savoir et me donna son adresse. Aussitôt, j'écrivis à Maritza pour lui dire que j'étais en vie, que j'allais essayer de l'assister et que je lui conseillais d'aller à Alep. Elle est encouragée par ma lettre, à laquelle elle ne s'attendait pas puisqu'on avait fait croire aux déportés qu'il ne restait plus aucun Arménien vivant en Turquie, pas même à Constantinople. Grâce à quelque argent que j'ai pu lui envoyer elle, déguisée en femme turque, a réussi à rejoindre nos Religieuses à

Alep. Je lui ai assigné une somme de 6 ltqs. or par mois en attendant qu'il me soit possible de la faire venir à Constantinople.

(Le P. Jacques Kossian, des Méchitharistes de Vienne, a publié en de petites brochures les récits de déportés choisis parmi les survivants de chacune des principales villes d'Anatolie. L'odyssée de Maritza Naslian figure dans une de ces brochures).

Depuis ce mois et pendant toute l'année, je suis en correspondance avec des rescapés de Trébizonde, de Samsoun, d'Amassia, de Kharpouth et d'Arabguir. A tous, je m'efforce d'être utile.

24 octobre. Une somme d'argent est arrivée à la Délégation Apostolique pour les déportés arméniens. Elle a été distribuée suivant une liste établie au cours d'une réunion entre le Patriarche et les Evêques, sous la présidence de Mgr. Dolci. Un incendie autour de notre Eglise de Saint Jean Chrysostome à Taxim ayant causé des dommages à plusieurs de nos familles arméniennes, celles-ci ont bénéficié elles aussi du partage de la dite somme.

27 octobre. L'Abbé Pierre Kedidjian et l'Abbé Tchoukhadjian, élèves du Collège arménien à Rome, ont envoyé des subsides pour leurs parents par l'entremise de la Délégation Apostolique qui m'a chargé de les faire parvenir aux destinataires. C'est l'œuvre de distribution des secours qui nous occupe presque tout le temps.

5 novembre. Le nouvel ambassadeur allemand, Von Kühlmann, est venu rendre visite au Patriarcat. Le Patriarche, entouré des Evêques présents, s'est entretenu avec lui de la situation désolante dans les provinces d'Anatolie. L'Ambassadeur, qui semblait mieux renseigné que nous sur l'irréparable malheur de la nation arménienne, n'a fait que le déplorer et a souhaité que la fin de la guerre puisse bientôt réparer les torts commis de part et d'autre. Il nous a assurés qu'il prendrait toutes ses dispositions pour nous être utile.

Novembre. Au cours de ce mois, le Kaiser Guillaume II a rendu une visite officielle au Sultan. A cette occassion, le Gouvernement turc a pris des mesures exagérées de précaution, dirigées contre les Arméniens. On a fait circuler le bruit d'un attentat en préparation contre la personne de l'Empereur, à qui on voulait faire croire que le danger d'un soulèvement politique, fomenté par les Arméniens, existait toujours, bien que ceux-ci eussent été dispersés et massacrés dans les Provinces. Aussi, le séjour du Kaiser à Constantinople est-il passé presque inaperçu du public.

7 janvier. J'ai célébré ma messe pour Antoine effendi Khanlian, décédé à Constantinople. M. Antoine, drogman du vilayet de Trébizonde, avait été exempté des déportations avec toute sa famille. Il avait pu ainsi gagner Ankara sans difficultés. Mais quand arriva la déportation des catholiques de cette ville, il dut partir, lui aussi, avec sa famille. Arrivé à Tarsous, il avait été reconnu par le Caïmacam de la ville, son ancien ami de Trébizonde, et grâce à l'intervention de ce gouverneur, il obtint le permis de se rendre à Constantinople. Il devait y succomber, à la fin de l'année 1917, exténué à la suite de tous ces déplacements effectués pendant l'hiver.

Pendant toute cette année, je n'ai noté que des rencontres de personnes venant de l'intérieur de l'Asie Mineure. Je recueillais de leur bouche des nouvelles sur les Arméniens survivants et des détails sur la tragédie qui semblait avoir terminé son oeuvre d'extermination.

La femme du député turc de Kharpouth m'a rapporté ce qu'elle avait vu en cette ville et pendant son long voyage jusqu'à Constantinople. Elle possédait une grande quantité d'obligations du Crédit foncier égyptien et d'autres titres dont elle ignorait la valeur. En les examinant, nous avons constaté que ces valeurs avaient été enlevées à des déportés arméniens.

Un père Franciscain de nationalité espagnole, expulsé de Saint Jean d'Acre en Palestine, est arrivé à Constantinople. Je suis allé le trouver dans la maison de la Terra Santa, près de l'Eglise latine De Sainte Marie in Draperis, à Péra. Le bon religieux, pendant son voyage, avait rencontré des caravanes de déportés arméniens et les amas de cadavres laissés par ces caravanes. Il avait été tellement impressionné par ce spectacle qu'il semblait avoir perdu la raison. Les gendarmes ne laissaient pas les déportés s'approcher de sa voiture et il les voyait de loin tendre les mains pour demander l'aumône. La faim, la soif, et les souffrances en avaient fait des squelettes vivants à peine couverts de quelques haillons. Dans cet état pitoyable, ils devaient quand même poursuivre leur route vers l'exil, poussés par les coups de cravache des gendarmes.

Je devrais refaire toute l'histoire rapportée dans mes Notes si je résumais ici les détails que j'ai pu recueillir de nombreux témoins. Au mois de mai, nous avons assisté à l'arrivée de l'Empereur Charles d'Autriche et de l'Impératrice Zita, venus en visite

officielle auprès du Sultan Réchid. Pendant son séjour, l'Empereur a distribué des décorations à droite et à gauche. Mgr. Terzian, notre Patriarche et Mgr. Sayegh, Locum Tenens, étaient parmi les décorés.

Vers le 20 juin, arriva à Constantinople une commission d'Arméniens du Caucase qui avaient dû signer le 4 juin à Batoum un traité de paix sous la pression des armées turques entrées au Caucase en maîtresses de la situation, avec l'aide des Tartares et des Géorgiens musulmans. Cette commission était composée d'Avédis Aharonian, président, de Khadissian, ancien maire de Tiflis, de Babadjanian, ancien membre de la douma russe, expert en droit international, du général Gorganoff, conseiller militaire, d'Adjemoff, conseiller financier, et de Taghtadjian, secrétaire général. A leur arrivée à Constantinople, un certain enthousiasme se manifesta parmi les Arméniens, mais les Turcs les prévinrent aussitôt de se tenir à l'écart car ces affaires ne les regardaient pas. La commission, en tant que hôte de la Sublime Porte, était descendue à l'Hôtel Tokatlian.

Les membres de la commission voulurent avoir les conseils du Délégué Apostolique. Pour ne pas éveiller de soupçons, ces relations devaient être indirectes et je me chargeai donc de faire l'intermédiaire entre Mgr. Dolci et la commission. Mgr. Dolci fut très heureux de ces relations et il eut beaucoup d'estime pour ces hommes qu'il considérait être vraiment à la hauteur de leur tâche. De l'autre côté, Mr. Avédis Aharonian déclara que leur meilleur conseiller avait été le représentant du Saint Siège.

Le Gouvernement Jeune Turc, pour gagner du temps et continuer ses vexations contre les Arméniens du Caucase, trouvait des prétextes pour retenir le plus longtemps possible la commission à Constantinople.

A la signature de l'armistice, les jeunes turcs disparurent. Les membres de la Commission durent rejoindre précipitamment le Caucase pour prendre la direction des affaires dans la jeune république arménienne. Ils laissèrent à Constantinople le secrétaire M. Taghtadjian pour les représenter.

Au mois de juillet, le Sultan Réchid Mahomet V meurt et a pour successeur le Sultan Mahomet Vahteddine qui, à cette occasion, accorde une amnistie aux détenus et exilés politiques; mais les Arméniens survivants, dispersés dans le désert et dans l'impossibilité de faire le voyage de retour, n'ont pas pu profiter de cette faveur et ils ont dû rester en exil.

Enver Pacha cède son grade de généralissime au nouveau Sul-

tan, qui ne le gardera pas très longtemps, puisque Enver le fait assassiner peu après. Mais sa mort est attribuée au suicide.

Ahmed Riza, un jeune-turc rusé, qui avait dû pressentir la fin prochaine de la guerre, est venu au Patriarcat présenter ses condoléances pour les massacres. D'ailleurs, il avait déjà élevé la voix au Sénat contre l'atrocité des mesures concernant les Arméniens. (Malgré tous ses appels de justice en faveur des Arméniens, son esprit de vieux turc fanatique, comme nous le verrons dans la IVème partie de ces Notes, considérait la question arménienne avec un oeil de jeune turc, imbu d'une haine implacable contre le catholicisme et en particulier contre la Papauté).

2 octobre. Texte d'une dépêche de M. Luigi Luzzatti, ancien Ministre et Président du Conseil italien, au Président Wilson à Washington:

«Ami cause arménienne comme tout homme de cœur fervent adhérent principes droits, justice, liberté, humanité, hautement proclamés par vous, viens solliciter vouloir bien intervenir avec votre haute autorité incontestable auprès Gouvernements alliés, pour que, en reconnaissance martyre 700.000 Arméniens tombés holocauste cause alliée et efforts héroïques déployés dans ces quatre années de notre lutte épique par nation arménienne dont vaillants volontaires combattent encore à ce jour sur divers fronts alliés, en considération enfin opinion publique en faveur Arménie qui prend proportions irrésistibles, décisions et mesures immédiates soient prises afin que avant conclusion armistice avec Turquie le peuple arménien soit reconnu comme nation constituée belligérante et alliée et que par un acte solennel international soit définitivement consacré son droit à l'independance sur son territoire historique délivré et unifié. Leur haute culture, leur esprit de sagesse morale, leur valeur économique et la longue éducation des malheurs exultant leur patriotisme rendent les arméniens dignes de constituer un Etat libre indépendant, qui sera un joyau de la Nouvelle Société des Nations.»

Une dépêche identique fut envoyée à M. Clémenceau.

Vers la fin d'octobre, nous avons appris les défaites des armées turques en Mésopotamie, en Palestine et ailleurs. Le 30 octobre, c'est la signature de l'armistice avec la Turquie, à Moundros.

1 er novembre. Le Patriarcat grégorien de Koum-Kapou, sur une requête présentée à la Sublime Porte par Mgr. Djévahirdjian, Vicaire de Mgr. Kabayan, Catholicos patriarche de Turquie, a obtenu la suppression de l'état anormal créé par le Gouvernement jeune-turc le 10 août 1916 et a repris son administration d'après

son ancienne Constitution. Aussi attend-on incessamment le retour du Patriarche grégorien, Mgr. Zaven, exilé à Bagdad.

17 novembre. Entrée triomphale à Constantinople des troupes alliées sous le Haut commandement du Général Franchet d'Esperey. La ville est pavoisée aux couleurs des puissances alliées. Pour la première fois, on y voit arborées les trois couleurs arméniennes sur la résidence de Taghtadjian, représentant de la nouvelle république arménienne. Nous sommes au comble de l'enthousiasme et notre joie est délirante!

Les dirigeants jeunes turcs, par crainte des représailles, ont pris la fuite. Talaat, s'est réfugié à Berlin, le Sadrazam en Italie; quant à Enver et à Djemal Pacha, on dit qu'ils sont partis pour le Caucase, pour y réaliser un rêve de pantouranisme chez les populations musulmanes du Caucase, de l'Afghanistan et du Turkestan.

Un Gouvernement provisoire s'est formé, composé de vieux turcs, qui doivent assumer la lourde responsabilité de relever le pays que la folie des jeunes turcs a précipité dans l'abîme. Un nouvel ordre de choses va commencer en Turquie entre les autorités occupantes, les autorités turques vaincues et les populations qui espèrent voir enfin se réaliser toutes leurs aspirations.

2. Conclusion de cette partie et de mon journal

A la fin de la guerre 1914—1918, époque que j'appellerai pour nous «Epoque du grand Deuil national», mais cependant pleine d'espoir quant au triomphe de la justice pour notre peuple opprimé et dispersé, nous nous trouvons devant la situation suivante: 14 diocèses complètement dévastés, deux à demi ruinés, cinq Evêques tués et quatre morts à la suite des déportations, 127 prêtres, 58 religieuses et des fidèles sans nombre massacrés impitoyablement.

A la clôture du Synode National à Rome en 1911, les élèves du Collège arménien avaient organisé une séance familiale en l'honneur des Pères Synodaux. Parmi les chants composés à cette occasion par le Rev. Raphaël Antolisei, Salésien, directeur du choral du collège, figurait un hymne très significatif et qu'après les événements survenus par la suite on peut qualifier de prophétique. Les paroles en étaient empruntées à la Sainte Ecriture (I. Maccabée Ch. III, 43—99). Elles forment comme un émouvant appel à la justice divine qui jaillirait de la bouche même de nos martyrs. En voici la traduction, en guise de conclusion pour la deuxième partie de ces Notes.

«Ils se réunirent en conseil pour préparer le combat, pour prier et pour implorer la miséricorde et la pitié du Très Haut.»

«Et ils se disaient l'un à l'autre: Réveillons-nous, brisons les chaînes de notre population abattue et combattons pour la défense de notre peuple et de nos saints.»

«Armons-nous et soyons puissants et courageux, prêts pour le lendemain à tenir tête à ceux qui conspirent contre nous pour nous disperser, nous et tout ce que nous avons de plus sacré.»

«En effet, il vaut mieux mourir que de voir les malheurs de notre population et de nos Saints.»

Nos Evêques étaient bien armés en esprit, mais dépourvus de tout moyen matériel de défense. Ils ont tenu parole: ils ont préféré mourir plutôt que de voir leurs Diocèses exterminés, leurs fidèles supprimés, leurs temples et leurs sanctuaires profanés. Un autre poème du même auteur, chanté à la même occasion, les y invitait:

»En avant! Courage! Des Saints tel est le langage.«

Au courage et au martyre les disposaient aussi les paroles de Pie X, à l'audience d'adieu accordée aux Evêques après la clôture du Synode. Aux notes de l'Eglise Une, Sainte, Apostolique, déclare le Souverain Pontife, j'en ajouterai une quatrième: Persécutée. En effet, si l'Eglise n'était pas persécutée, elle ne serait plus l'Eglise de Jésus-Christ et il lui manquerait une preuve de sa vérité.»

C'est cette foi en cette suprême preuve de la vérité de l'Eglise que plus tard devait professer hautement le vaillant archevêque de Mardine avant d'aller au martyre: «Nous venons avant tout vous exhorter à raviver votre foi et à fortifier votre espérance en la Sainte Croix arborée sur le rocher de Pierre, sur lequel Notre Seigneur a fondé son éternelle Eglise, fécondée par le sang des martyrs. Puissions-nous, pauvres pêcheurs que nous sommes, avoir le grand honneur d'être dignes de mêler notre sang à celui des innocents héros de la chrétienté si la Volonté du Très Haut en a décidé ainsi.»

Nous avons vu quel genre de martyre était réservé aux Evêques, à leurs prêtres et à leurs fidèles. C'était l'épreuve pressentie et nous dirons même plus, prévue par le successeur de Pierre, reconnue et soutenue avec courage par nos martyrs. C'était l'espérance chrétienne du triomphe de la vérité, de la justice, du droit de tout un peuple dont le seul crime était d'avoir adoré et suivi la Sainte Croix, triomphalement dressée sur le rocher de Pierre!

APPENDICE

ANNEXES

de Documents cités dans le Premier Volume

ANNEXE I (V. page 38)

(Copie de la Lettre autographe de S. S. Benoît XV.)

A Sua Maestà

MAOMETTO V

Imperatore degli Ottomani

Maestà,

Mentre il cordoglio per gli orrori della lotta tremenda, nella quale insieme con le grandi Nazioni dell'Europa è coinvolto il possente Impero di Vostra Maestà, Ci strazia l'animo, Ci giunge pure dolorisissima l'eco dei gemiti di tutto un popolo, il quale nei vasti domini ottomani è sottoposto ad inenarrabili sofferenze. La Nazione Armena ha già veduto molti dei suoi figli mandati al patibolo, moltissimi, tra i quali non pochi ecclesiastici ed anche qualche vescovo, incarcerati od inviati in esilio. Ed ora Ci vien riferito che intere popolazioni di villagi e di città sono costrette ad abbandonare le loro case per trasferirsi con indicibili stenti e patimenti i lontani luoghi di concentrazione, nei quali oltre le angosce morali debbono sopportare le privazioni della più squallida miseria e sin le torture della fame.

Noi crediamo, Sire, che tali eccessi avvengano contro il volere del Gouverno di Vostra Maestà.

Ci rivolgiamo, pertanto, fiduciosi, a Vostra Maestà ed ardentemente La esortiamo di volere, nella Sua magnanima generosità, avere pietà ed intervenire a favore di un popolo, il quale per la religione medesima, che professa, è spinto mantenere fedele sudditanza verso la Persona della stessa Maestà Vostra. Se vi sono tra gli Armeni traditori o colpevoli di altri delitti, che essi siano legalmente giudicati e puniti. Ma non permetta Vostra Maestà, nell'altissimo Suo sentimento di giustizia, che nel castigo siano travolti gl'innocenti ed anche su i traviati scenda la Sovrana Sua clemenza. Dica Vostra Maestà l'invocata e possente Sua parola di pace e di perdono e la Nazione Armena, resa sicura da violenze e da rappresaglie, benedirà al nome augusto del suo Protettore.

In questa dolce speranza Noi preghiamo Vostra Maestà di gradire i migliori voti, che formiano per la Sua conservazione e prosperità e per la felicità de Suoi popoli

Dal Vaticano, 10 Settembre 1915.

BENEDICTUS XV.

(Lettre de la Nonciature Apostolique communiquant à Mgr. NASLIAN de la part du Secrétariat de Sa Sainteté l'Autorisation de publier.)

N° 1837

Beyrouth, le 11 novembre 1948

Eccellenza Reverendissima,

Con lettera del 24 settembre u. s. Vostra Eccellenza Reverendissima ha chiesto l'interessamento di questa Nunziatura Apostolica per avere una nuova copia dell'Autografo inviato dal Sommo Pontifice Benedetto XV, di f. m., al Sultano Rachid Mahmed V, il 10 settembre 1915.

Non ho mancato di trasmettere il desiderio di Vostra Eccellenza all'Eccellentissima Segreteria di Stato di Sua Santità, che ben volentieri vi ha aderito.

Mi do premura pertanto di rimetterLe, qui unito in copia, il documento in parola.

Mi valgo dell'occasione per rinnovarLe, Eccellenza, gli atti del mio distinto ossequio e per confermarmi

dell'Eccellenza Vostra Reverendissima

dèvmo Alcide Marina

Nunzio Ap.

Sua Eccellenza Reverendissima
Mons. Giovanni NASLIAN
Arcivescovo Tit. di TARSO

BEYROUTH

ANNEXE II (V. page 39)

28 juillet 1915. — Le Pape et la Paix. — (Hilal dans son N° du 15 septembre 1915 reproduit la Lettre de S. S. Benoît XV. adressée aux belligérants publiée dans le N° du 5 septembre du Bulletin du Vicariat Apostolique de Constantinople).

Benoît XV. aux Peuples belligérants et à leurs chefs. — Lorsque Nous avons été appelé à succéder, malgré Notre peu de mérite, sur le trône Apostolique au doux Pontife Pie X, dont la vie sainte et bienfaisante fut abrégée par la douleur de la lutte fratricide allumée peu auparavant en Europe, Nous avons senti aussi, en tournant Notre regard tremblant vers les champs ensanglantés de la guerre, le déchirement d'un père qui voit sa maison dévastée et rendue déserte par un ouragan furieux. Et en pensant avec une douleur inexprimable à nos fils fauchés par milliers, à la fleur de

l'âge, par une mort cruelle, Notre cœur dilaté par la Charité de Jésus-Christ a ressenti tout le tourment des mères et des épouses rendues veuves avant le temps, toutes les larmes des enfants inconsolables privés trop vite de la direction paternelle. Dans Notre âme qui partageait l'agitation et les troubles d'innombrables familles et était saisie par l'impérieux devoir à Nous imposé par Sublime mission de paix et d'amour, qui nous était confiée en des jours si tristes, Nous avons conçu la résolution ferme de consacrer toute Notre activité et toutes nos forces à reconcilier les peuples combattants. Nous en avons fait une promesse solennelle au divin Sauveur qui, au prix de son sang, a rendu tous les peuples frères. Les premières paroles que nous avons adressées, comme suprême Pasteur des âmes, aux nations et à leurs gouvernants, ont été des paroles de paix et d'amour. Hélas! Notre conseil affectueux et pressant de père et d'ami n'a pas été écouté. — En ce triste anniversaire la douleur s'accrut en Nous; mais la résolution ne s'est point affaiblie. Dans ce but, Nous avons continué à nous tourner, plein de confiance vers le Tout-Puissant qui tient dans les mains les cœurs des sujets comme des Rois, implorant de Lui la cessation du cruel fléau. Nous avons voulu que tous les fidèles fussent associés à notre humble et fervente prière, et pour la rendre plus efficace, Nous avons voulu qu'elle fut accompagnée des œuvres de la pénitence chrétienne. Mais aujourd'hui, triste anniversaire où a éclaté ce terrible conflit, le vœu pour la cessation de la guerre sort plus chaud de Notre cœur et le cri paternel pour la paix se fait entendre plus fort. Puisse ce cri vaincre le bruit effroyable des armes et arriver jusqu'aux peuples en guerre et à leurs chefs conciliants! — Au nom saint de Dieu, au nom de Notre Père et Seigneur du Ciel, par le sang précieux de Jésus-Christ, prix de la rédemption des hommes, Nous vous conjurons, Vous que la divine Providence a préposé au gouvernement des nations belligérantes, à mettre enfin un terme à cet horrible carnage qui depuis une année déjà déshonore l'Europe. C'est le sang des frères qui se verse sur les continents et les mers. Les plus belles régions de l'Europe, le jardin du monde, sont parsemées de cadavres et de ruines. Là, où peu auparavant, on voyait en pleine activité l'industrie, le travail des usines et l'œuvre féconde des champs, maintenant on entend le bruit épouvantable des canons, qui dans sa fureur dévastatrice n'épargne ni villages, ni cités et répand partout le sac et la mort. — Vous qui devant Dieu et les hommes, avez la terrible responsabilité de la paix et de la guerre, écoutez Notre prière, écoutez la voix du Vicaire de l'Eternel Juge à qui

vous rendrez compte des entreprises publiques comme de vos actes privés. Ces grandes richesses, dont le Créateur a fourmi les terres qui vous sont soumises, Vous permettent la continuation de la lutte. Mais à quel prix? Que de milliers de jeunes vies qui s'éteignent tous les jours sur les champs de bataille, que de ruines de tant de cités et de villages, de tant de monuments dûs à la piété et au génie de nos aïeux vous donnent la réponse. Et ces larmes amères versées dans le secret des foyers et aux pieds des autels où l'on prie, ne disent-elles pas aussi que le prix de cette lutte, qui continue, est grand, trop grand? — Qu'on ne dise pas que le conflit cruel ne peut s'arranger sans la violence des armes. Qu'on mette de côté la résolution de la destruction mutuelle. Qu'on réfléchisse bien, que les nations ne meurent pas. Humiliées et opprimées, les nations portent en frémissant le joug qui leur est imposé; elles préparent leur revanche et transmettent de génération en génération un triste héritage de haine et vengeance. Pourquoi dès ce moment ne pas peser avec une conscience calme les droits et les justes aspirations des peuples? Pourquoi ne pas commencer, avec un esprit plein de bonne volonté, un échange de vue direct ou indirect, avec l'intention de tenir compte, dans la mesure du possible de ces droits et de ces aspirations et d'arriver ainsi à mettre fin à cette cruelle lutte, comme cela a eu lieu en de pareilles circonstances? Béni soit celui qui le premier élèvera le rameau d'olivier et tendra la main à l'ennemi, en lui proposant des conditions de paix raisonnables. — L'équilibre dans le monde et la prospérité tranquille et sûre des nations reposent sur la bienveillance mutuelle et sur le respect des droits de la dignité d'autrui beaucoup plus que sur le nombre des soldats et les remparts formidables des forteresses. — C'est le cri de paix qui sort du plus profond de Notre âme en ce triste anniversaire. Et Nous invitons tous ceux qui sont les amis de la paix dans le monde à nous tendre la main pour hâter la fin de la guerre qui depuis une année déjà a changé l'Europe en un vaste champ de bataille. Fasse le Christ miséricordieux, par l'intercession de sa Mère des Douleurs, qu'après une si terrible tempête, l'aurore radieuse et seraine de la paix, image de son visage divin, resplendisse enfin dans le monde! Que les hymnes de reconnaissance s'élèvent bientôt vers le très-Haut, auteur de tout bien, pour la réconciliation accomplie des divers Etats. Que les peuples, rendus frères par la charité,

retournent aux joutes pacifiques des études, des arts, de l'industrie; rétablissent l'Empire du Droit et se résolvent à confier désormais la solution de leurs différends non plus au tranchant de l'épée, mais plutôt aux raisons de l'équité et de la justice, étudiées avec calme et pondération. Ce sera leur belle conquête. — Dans la douce confiance, que l'arbre de la paix, chargé de fruits si désirables, vienne bien vite réjouir le monde. Nous accordons le bénédiction apostolique à tous ceux qui forment le troupeau mystique qui Nous est confié, et pour tous ceux qui n'appartiennent pas encore à l'Eglise Romaine, nous prions le Seigneur de les unir à Nous par les liens d'une parfaite charité.

Benoît XV.

Rome, du Vatican, le 28 juillet 1915.

ANNEXE N° III (page 40)

Note Diplomatique adressée par Benoît XV aux Puissances belligérantes le 1 août 1917 — Situation qui la motiva — Comparaison de la Note avec le Message de Wilson (1918) et avec le Pacte de Kellog (1928)

L'année 1917 se levait bien désastreuse pour les Alliés. Le 5 janvier Bukarest, la capitale de la Roumanie venait d'être envahie et occupée par les Austro-allemands. — Deux mois après l'Amiral Beresford annonçait à la chambre des Lords le désastre de la guerre sous-marine, les chiffres suivants à la main: neuf cents navires marchands Britanniques, alliés et neutres coulés au fond de la mer dans un mois; 150 mille tonnages perdus en sept jours. — Aux premiers jours de Mars se déclenchèrent les grèves et une famine désespérante sévissait dans tout le monde. La Révolution Russe, ayant à la tête pour peu de mois Kérenski, passait dans les mains de Lénin, qu s'empressa de conclure la paix avec l'Allemagne. — En France, un mois après, (en avril), eut lieu la désastreuse offensive dans la Champagne, offensive organisée et voulue par le général Nivelle, succédé à Joffre, et qui fut obligé à céder la place à Pétain en des conditions rendues difficiles par suite des désastres de la Craonne et de Chemin Des Dames; des désertions de plusieurs Unités de l'armée, suivies par un défaitisme manifeste à l'intérieur du pays, empirèrent la situation. — La nature aussi semblait-elle coincer les belligérants par la rigueur

de l'hiver de 1916—1917; elle fut particulièrement dure pour l'armée italienne qui, engagée sur les hauteurs de ses frontières du Nord, mal approvisionnée et isolée de ses nouveaux alliés ne put obtenir ni Trente, ni Trieste, et elle subit au contraire la défaite du 24—31 octobre au Caporetto. La promenade militaire allemande bien sanglante cependant, avait concentré contre elle les armées autrichiennes. Les énormes sacrifices de sang d'une part, les illusions d'une guerre de courte durée et victorieuse de l'autre, finirent par provoquer dans la péninsule d'un bout à l'autre de la méfiance et des mécontentements décourageants; ce fut la période de la passion du Beau Pays.

Devant cet état désolant des alliés, celui des Puissances Centrales ne fut guère tout à fait gai. On commençait déjà à douter de l'efficacité décisive des Sous-Marins, et la confiance dans la victoire finale diminuait avec la paix. Et Scheidemann proclamait déjà que la guerre ne pouvait pas se résoudre par la guerre; Erzberger, le Wurttenbergois, à son tour faisait accepter au Reichtag la motion du 12 juillet ainsi formulée: l'Allemagne aspire à la paix et à des accords avec la réconciliation durable des peuples.

Mais plus que l'Allemagne, l'Empereur Charles I d'Autriche, qui avait succédé à François Joseph, désirait voir la fin d'une guerre, dont il n'était pas responsable, parce qu'il envisageait la paix entre des belligérants, ni vainqueurs, ni vaincus, comme unique moyen de sauver la dynastie et l'intégrité de l'Empire; il était poussé à ce désir par les frères surtout de l'Impératrice Zita de Bourbon et il avait avancé même une demande de paix séparée. Lloyd Georges et le Président du Conseil Français Ribot en avertirent Sonnino, Ministre des affaires Etrangères d'Italie le 19 août 1917 à Saint-Jean-de Maurienne.

Le problème de la Paix ainsi venait-il de s'imposer. Il était donc tout naturel que le Pape, unique autorité impartiale et universelle prît l'initiative d'une offre de conditions pour la Paix. Dès le 8 septembre 1914, quelques jours après son avènement au trône de S. Pierre, Benoît XV. effrayé du spectacle des dévastations de la guerre mondiale avait déclaré qu'il était décidé «à ne rien omettre dans la possibilité de ses moyens pour solliciter la fin de cette calamité». Il invitait donc tous à réfléchir sur le malheur, et sur les conséquences désastreuses de tout genre. Il se déclara dès cette époque en faveur de la Paix et on le surnomma le Pape de la Paix. Vicaire du Prince de la Paix éleva-t-il ainsi le premier sa voix pour la pacification du monde, quand personne

n'osait pas en parler. (Il Corr. della Sera 18 août 1917.) Dans Son appel aux peuples belligérants, du 28 juillet 1915, premier anniversaire de la conflagration, déplorant le versement de sang, les ruines et les dévastations des villes et des pays et des champs, l'arrêt de toute industrie et de tout commerce, il faisait entrevoir les conditions d'une paix possible en les réduisant à trois points:

1. Echange de vues;
2. Tenir compte dans cet échange des aspirations des peuples;
3. Une paix impartiale, ne favorisant plus spécialement aucun des partis en conflit.

Le 24 décembre 1915 dans son discours de Noël, plus affligé encore par la constatation que le monde entier était devenu déjà un hôpital, un ossuaire pendant une première année de guerre, il revenait sur la nécessité de conclure la paix au plus tôt.

Le 18 décembre de la même année, Wilson à son tour demandait par l'entremise de ses Ambassadeurs à toutes les nations en guerre de donner leurs conditions, à la base desquelles pourrait-on mettre fin à la guerre.

Le 22 janvier 1917 dans un message au Sénat le même Président proposait que les nations suivissent la doctrine de Monroé disant qu'aucune des nations cherchât d'étendre sa politique sur n'importe quelle autre population, et qu'elle laissât à chacune petite ou grande, la liberté de fixer sa propre politique pour se développer d'elle-même, sans qu'elle soit empêchée et menacée de l'extérieur... Que toutes les nations évitassent dorénavant des réseaux d'Alliance, qui les puissent prendre dans des pièges d'intrigues et de rivalités.

L'intervention des Etats-Unis d'Amérique dans le Conflit mondial au cours de cette même année 1917 aux côtés des Alliés finit cependant par enlever toute importance à ces propositions, qui par ailleurs ne purent pas être concrètes, pour la simple raison que la position des Etats-Unis même avant son entrée en guerre ne pouvait pas être regardée comme tout à fait désintéressée.

Alors Benoît XV. crut de son devoir d'interposer son autorité, qui ne pouvait pas être raisonnablement regardée comme suspecte de partis pris. Il adressa donc le 1er août 1917 une Note Diplomatique à tous les gouvernements en conflit et il fit remettre copies officielles aux Chancelleries respectives.

Nous en donnerons ici le texte intégral le traduisant de celui en italien, que nous avons sous les yeux.

«Depuis le commencement de Notre pontificat, devant les horreurs de la terrible tourmente qui s'était abattue sur l'Europe, Nous nous proposâmes trois choses de préférence à toutes autres: — une parfaite impartialité à l'égard de tous les belligérants, telle qu'elle convient à celui qui est le Père Commun de tous et qui aime d'un égal amour tous ses fils; — un effort continuel de faire à tous le plus grand bien qui nous était possible et cela sans exception de personnes, sans distinction de nationalité ou de religion, comme Nous prescrit soit la loi universelle de la Charité, soit le Suprême Pouvoir Spirituel confié à Nous par Jésus-Christ; — enfin une sollicitude assidue, réclamée également par Notre Mission pacificatrice, de n'omettre rien, autant qu'il était en Notre pouvoir, qui contribuât à hâter la fin de cette tourmente, invitant les peuples et leurs chefs à de conseils plus réconciliants, à des calmes délibérations de paix juste et durable.

Quoique ne soit pas rendu public tout ce que Nous avons fait dans la noble intention de restituer la paix au monde, celui qui a suivi Notre activité pendant le triennat qui vient d'être clôturé, a pu reconnaître que comme Nous fûmes fidèles au propos d'une impartialité absolue et de bienfaisance, ainsi ne cessâmes jamais d'exhorter soit les peuples soit les Gouvernements belligérants à se fraterniser de nouveau.

Vers la fin de la première année de guerre, Nous nous adressâmes à eux avec les plus vives recommandations, Nous indiquâmes la voie à suivre pour atteindre une paix stable et digne pour tous. Malheureusement Notre appel ne fut pas exaucé: la guerre continua acharnée pour d'autres deux années encore avec toutes ses horreurs; elle s'exaspéra et elle s'étendit au contraire par terre, par mer et même par l'air, d'où tombèrent la désolation et la mort sur des villes sans armes, sur des villages paisibles, sur leurs habitants innocents. Et à l'heure actuelle personne ne peut s'imaginer combien se multiplieraient et s'aggraveraient encore les maux communs, si d'autres mois et pire, si d'autres années encore s'ajoutaient au sanglant triennat. Devrait-il donc le monde civilisé se réduire à un champ de mort? Et l'Europe, si glorieuse et florissante, courra-t-elle, entraînée par une folie générale, vers l'abîme, à la rencontre d'un vrai et proprement dit suicide?

Dans un tel état angoissant de choses, devant une si grave menace, Nous élevons de nouveau le cri pour la paix et Nous renouvelons un chaud appel à ceux qui tiennent en mains les sorts des nations et nous le faisons non pour des vues politiques particulières, ni par la suggestion, ou par l'intérêt de quelqu'un des

partis belligérants, mais poussé uniquement par la conscience du suprême devoir de Père Commun des fidèles, par les soupirs de fils, qui invoquent Notre œuvre et notre parole pacificatrice, invités par les appels même de l'humanité et de la raison.

Mais pour ne pas Nous tenir sur les généralités, comme les circonstances nous conseillèrent dans le passé, Nous voulons cette fois détailler des propositions plus concrètes et pratiques et inviter les gouvernements des peuples belligérants à se mettre d'accord sur les points suivants, qui paraissent devoir être les bases d'une juste et durable paix laissant aux mêmes gouvernements de les préciser et compléter.

1. Et premièrement, le point fondamental doit être le principe qu'à la force matérielle des armes survient la force morale du Droit. Par conséquent doivent-ils tous les gouvernements se mettre d'accord sur la diminution simultanée et réciproque des armements, d'après des normes et garanties à établir, dans la mesure nécessaire et suffisante pour le maintien de l'ordre public dans chacun des Etats, et en remplacement des armes doit intervenir l'Institut d'arbitrage avec sa haute fonction pacificatrice, selon les normes à convenir et selon la sanction à établir contre l'Etat qui refuserait ou de soumettre les questions d'ordre international à l'arbitrage, ou d'en accepter la décision.

2. Etabli ainsi l'empire du droit, doit-on supprimer tout obstacle aux voies de communications entre peuples, avec réelle liberté et communauté des mers; cela, en éliminant les multiples causes de conflit, ouvrirait à tous de nouvelles sources de prospérité et de progrès.

Quant aux dommages et frais de guerre, nous ne voyons d'autre solution que la norme générale d'une entière et réciproque condonation, justifiée d'ailleurs par les immenses bénéfices du désarmement, d'autant plus que la continuation d'un si grand carnage ne pourrait pas être supposée pour des raisons uniquement d'ordre économique.

Si cependant dans quelque cas s'opposeraient des raisons particulières, qu'elles soient celles-ci examinées avec justice et équité.

3. Mais ces accords pacifiques, avec les avantages qui en dériveraient, ne sont pas possibles sans restitution réciproque de territoires actuellement occupés. Par conséquent il faut que de la part de l'Allemagne soient évacués soit la Belgique toute entière avec pleine indépendance politique militaire et économique vis-à-vis d'une puissance quelconque, soit le territoire français; de la part

adversaire doivent également être restituées les colonies allemandes.

4. Pour ce qui concerne les questions territoriales, comme par exemple celles qui s'agitent entre l'Italie et l'Autriche; entre l'Allemagne et la France, il est à espérer qu'en vue des avantages immenses d'une paix durable, les partis en contestation voudront bien les examiner avec un esprit conciliant, tenant compte dans la mesure de justice et de la possibilité, comme nous l'avons dit autre fois, des aspirations des populations et en coordonnant, en l'occurence, les intérêts propres à ceux communs de la grande société humaine.

5. Le même esprit d'équité et de justice devra régler l'examen de toutes les autres questions territoriales et politiques, et nommément celles relatives au rétablissement de l'Arménie des Etats balcaniques, des pays constituant la partie de l'ancien Royaume de Pologne, envers lesquels, leurs nobles traditions historiques et les souffrances endurées particulièrement pendant la guere actuelle, doivent de droit leur attirer la sympathie des nations.

Ce sont les principales bases, sur lesquelles, nous croyons, doit se fonder le futur rétablissement de l'ordre parmi les peuples. Elles sont de nature à rendre impossible la reprise de pareils conflits et elles préparent la solution de la question économique, si importante pour l'avenir et le bien-être matériel.

En les présentant, pourtant, à Vous, qui dirigez en cette heure tragique les sorts des peuples belligérants, Nous sommes animé de la chère et douce espérance de les voir acceptées et d'atteindre ainsi au plus tôt la cessation de cette terrible lutte, laquelle se révèle tous les jours un massacre inutile.

D'autre part, tous reconnaissent que reste ainsi sauvegardé dans l'un et l'autre champ de bataille l'honneur des armes. Exaucez donc Notre prière, accueillez l'invitation paternelle que Nous vous adressons au nom du divin Rédempteur, Prince de la Paix. Réfléchissez sur votre très grande responsabilité devant Dieu et devant les hommes; c'est de vos résolutions que dépendent la tranquillité et la joie d'innombrables familles, la vie de milliers de jeunes gens, le bonheur même des peuples, à qui Vous avez le devoir absolu de le procurer. Que le Seigneur Vous inspire des décisions conformes à sa plus sainte volonté et qu'il fasse qu'en Vous méritant l'éloge de l'ère présente, Vous puissiez Vous assurer aussi auprès des générations à venir, le nom de pacificateurs.

En Nous unissant cependant avec ferveur aux prières et aux pénitences de toutes les âmes fidèles, qui aspirent à la paix, Nous implorons du divin Esprit pour Vous lumière et conseil.»

Benoît Pp. XV.

Du Vatican le 1er Août 1917.

Cet acte était si logique et opportun après tout ce que le Pape avait fait en faveur de la Paix et pour le soulagement des peuples en guerre; ces actes du Père Commun de tous les peuples, Monsieur Crispolti, Sénateur Italien, en les énumérant, les appelle Encyclopédie de la Charité. Il les résume en 14 points:

1. Impartialité, non froide et d'écartement, mais accompagnée de la condamnation des délits et crimes, indépendamment de qui les avait pu perpétrer;
2. Participation aux souffrances avec ardent désir de les soulager;
3. Propositions de trève le jour de Noël;
4. Echange de prisonniers invalides;
5. Assistance morale et religieuse dans les camps des prisonniers de tous les peuples;
6. Institution d'un bureau international pour la recherche de notices;
7. Hospitalisation en Suisse des prisonniers de toute nationalité aussi nombreux que ce pays pourrait contenir;
8. Intervention efficace en faveur des condamnés à mort pour des crimes politiques vrais ou supposés;
9. Démarches pour sauver les arméniens des mesures cruelles prises par la Turquie contre eux;
10. Empressements en faveur des Polonais pour les approvisionner;
11. Accueil de la requête des Juifs d'Amérique en faveur de leurs coreligionnaires;
12. Intervention contre les déportations des populations de la Belgique et du Nord de la France;
13. Secours et subventions aux innombrables victimes de la guerre de toute race et de tous les pays;
14. Etrenne de Noël aux prisonniers italiens en Autriche.

La Note donc du 1er août n'était qu'un corollaire de tous les actes précédents.

Et ce qui est intéressant de relever c'est la délicatesse à l'égard des partis en conflit pour ne pas blesser la susceptibilité de chacun,

déjà trop exaspérés; aussi Benoît XV. ne présentait-il pas comme sa proposition à lui, mais il avait fait les siens des points manifestés ou déclarés par les différents Gouvernements ou Parlements, recueillis par lui et paraissant des plus équitables et acceptables pour tous comme critères d'une entente. D'ailleurs il les proposait comme des points de départ vers un accord pacifique et définitif. Il voulait à peu près dire comme cela: «Les éléments ou les bases de la paix déjà existent: Vous-mêmes vous les avez posés et revendiqués en formes décisives et solennelles; discutez-les donc et mettez-vous d'accord pour votre bien et celui des peuples confiés à votre garde.» De fait Benoît XV. avait remarqué avec satisfaction que les partis en conflit, en abandonnant des prétentions qui rendaient impossible tout traité de paix, venaient de se rapprocher par l'accord sur certains points fondamentaux du conflit. Tout en laissant ainsi à des discussions particulières certaines questions territoriales, le Saint-Siège ne faisait que résumer les différents propositions et désirs des Puissances pour un possible contact entre les belligérants. Il a cru ainsi le moment venu pour lancer son appel aux chefs des Nations belligérantes.

A la promulgation de la Note Pontificale, Woodrow Wilson, Président des Etats-Unis d'Amérique était à l'apogée de sa popularité, et lui qui devrait plus tard emprunter à cette Note les points principaux de sa proposition pour la Paix, sous main voulait avoir l'autorité du Pape à l'appui de son action au même but.

De fait en 1915, le Cardinal Gibbons Archevêque de Baltimore vint à Rome comme intermédiaire entre Wilson et Benoît XV. pour coordonner les actes de l'un et de l'autre dans le but de mettre fin à la guerre.

Cependant «L'Arabie», qui transportait des voyageurs Américains fut soudain attaqué par des sous-marins Allemands, et l'Allemagne devant la protestation des Etats-Unis a dû promettre de changer sa méthode dans les combats par sous-marins.

Malgré ces promesses de l'Allemagne toujours plus agressive, le gouvernement Américain ne tarda pas entrer dans le Conflit aux côtés des alliés. Ainsi tout ultérieur contact avec le Pape n'eut pas lieu et les Etats belligérants devenus plus intransigeants ne prirent pas en considération les propositions de Paix par Benoît XV., et la guerre se prolonga encore pour deux autres années en ajoutant de nouveaux forfaits et ruines à ceux des trois ans précédents.

Les nations alliées ne répondirent pas à la note pontificale, remarque «Il Correo Espanol» de 1917 (sans date), l'attitude de l'Entente fut injustifiable. En aucune époque de l'histoire s'est

tenu à l'égard de Sa Sainteté une attitude aussi impudente... Cependant le Pape représente une force morale immense.»

Le Pape a fait son devoir et on a fini par venir à ses points de vue, comme nous l'avons dit plus haut, par Wilson lui-même. Par ailleurs entre la Note Papale et les derniers messages de Wilson avant son entrée dans la mêlée et ceux de Lloyd George il n'y a pas de différence fondamentale.

La vérité ne craint pas ni le mutisme des alliés, ni la réponse des puissances centrales, qui n'inspira du tout dans l'opinion du monde une conviction de sincérité. Et le Souverain Pontife content d'avoir accompli son devoir inspiré par la charité universelle envers tous sans distinction de race et de religion, continua à s'adonner à de nouveaux Actes de bienfaisance. C'étaient des Actes du Misereor super populo du Christ: Cor paternum comme s'inscrivait l' Album du P. Joseph Américo S. J. qui mettait sous les yeux du monde: Faits et non paroles.

Ces faits sont les meilleures preuves de l'esprit d'équité et de compassion de Benoît XV. à l'égard de toutes les populations, esprit dominant dans sa Note diplomatique. Cette Note n'a jamais eu l'intention d'extorquer de la main des Puissances Centrales la victoire comme s'exprimait Ludendorff, ni de les favoriser au détriment des alliés, elle restera dans l'histoire le document le plus éclatant à l'honneur du Pontificat Romain.

Ces actes nous les avons vu résumés par le Sénateur Italien Crispolti.

Au moment de la dépression de la raison par le sentimentalisme était difficile pour des écrivains de différentes nationalités, hostiles ou alliées, de saisir et de reconnaître la portée à sa juste valeur des actes pontificaux, mais après la faillite de ceux de Wilson, le Pape-laïc de l'époque comme on le disait, on en a pu se rendre compte chez les Alliés vainqueurs qu'à la base de la Note de Benoît XV. et à l'époque de sa remise aux puissances belligérantes aurait été plus avantageuse la paix, que celle Wilsonienne d'après guerre, qui a fini par préparer une deuxième guerre mondiale avec des conséquences non moins désastreuses.

Wilson le pape en jaquette, esprit né de nouvelles idées, comme le présentait «La Riforma» journal italien dans son numéro du janvier 1919, a fait son temps pour finir soudain dans l'oubli et même dans le mépris de tout le monde, tandis que Benoît XV. a eu un monument érigé par contribution de toutes les Nations à Constantinople à la même date. Ce monument interné, il est vrai, dans la cour de la Cathédrale latine à Pancaldi, mais inau-

guré en présence des plus hautes Autorités alliées, Turques et chrétiennes de toutes les races et croyances, cette statue en bronze donnera dans l'histoire avec une éloquence un témoignage encore plus durable que le bronze lui-même: Aere perennius — L'épigraphe suivante en est l'écho: «Au grand Pontife de l'heure tragique mondiale — Benoît XV. bienfaiteur des peuples — sans distinction de nationalités et de religions — en signe de reconnaissance.» (V. le monument reproduit dans le 2e volume.)

La raison de l'insuccès Wilsonien fut, d'après le Professeur Tredici Hyacinth, son unilatéralisme et la substitution rêvée par lui d'un nouvel impérialisme politique aux anciens; choses qui, après des mois d'intrigues semblaient se moquer du sang versé au nom de la justice et de la fraternité humaine.

Le mutisme des alliés à l'égard de la Note Pontificale était prévu dans le Traité de Londres du 24 avril 1915 entre l'Angleterre, la France et la Russie. La maxime du Droit moderne de tenir à l'écart de toutes questions entre Puissances l'autorité même morale du Pontife Romain était préparée par les philosophes et les politiciens du XVIIIème et XIXème siècles, cependant en ces mêmes siècles les gouvernements ont rivalisé à avoir dans leurs mains cette autorité surnationale de la plus haute importance. Ce «Recede a nobis, scientiam viarum tuarum nolumus (Job. XXI. 14): «écarte-toi de nous, nous ne voulons pas savoir de vos voies» pourtant a fini dès la première Conférence de la Haye jusqu'à la constitution de la Société Des Nations par se révéler impuissante sans l'appui d'une autorité morale supérieure à tous les conflits politiques.

Lloyd George dans un discours à la Chambre des Communes avait déclaré: que cette guerre «était un conflit pour le droit international, pour la bonne foi internationale», et son dévouement ne fut, au dire de quelque journal, qu'un marchandage sous le couvert de paix à l'anglo-saxon, puritaine et laïque (Etienne Fournol).

Quant à la Société Des Nations, préconisée par Wilson, l'Eglise n'a jamais voulu la remplacer, en tant que Société Internationale, ou bien mieux surnationale, des Individus de toutes races et de toutes populations. Aussi s'est-elle tenue à l'idée de S. Augustin: «Cette Cité céleste, pendant qu'elle est en exil sur la terre, invite, convoque chez soi des citoyens de toutes les nations et elle en compose une seule société de pèlerins d'ici-bas; elle ne tient pas compte de la diversité des coutumes, des lois et des insti-

tutions propres à chacune d'elles, ces choses, pourvu qu'elles contribuent au maintien de la paix sur la terre, elle ne les répudie pas ne les détruit pas; parce que malgré leur variété d'après les différentes nationalités, elles viennent d'être adressées au même but de la paix, pourvu qu'elles n'empêchent pas l'exercice de la religion, qui enseigne d'adorer l'unique, le suprême et vrai Dieu.» — L'unité de l'origine commune des hommes réclame leur union, leur fraternité.

La Société donc des Nations envisagée par l'Eglise ne pouvait pas être celle basée sur des intérêts ou droits temporaires, qui ne pouvaient être que politiques et transitoires. L'Eglise esquivant cette politique ne pouvait avoir en vue que sa mission spirituelle pour les intérêts éternels des âmes et pour soulager tous les affligés du monde dans les malheurs de la vie présente sans distinction de races et de religions.

Benoît XV. a su se maintenir au-dessus de toutes les mêlées politiques par son impartialité pour continuer sa mission spirituelle et de charité. Aussi fut-il félicité par la S.D.N. elle-même pour avoir lancé p. ex. un appel le 5 août 1921 pour arriver au secours des affamés de la Russie, et une Commission pour la Russie fondée par Lui, n'a eu que la charge de continuer à l'avenir aussi l'œuvre de la même charité chrétienne. — «La Société des Nations a enregistré ainsi la plus haute et respectueuse considération à l'égard du Pape Benoît XV. et sa reconnaissance la plus sincère pour la généreuse initiative que Sa Sainteté prenait pour le soulagement de toutes les douleurs humaines» (Nouvelles Religieuses 1er décembre 1921: «La paix par le droit» — janvier 1922).

Aussi à sa mort survenue le 22 janvier 1922 le deuil fut-il mondial: dans la longue série de 44 Nations qui, par leurs Chefs d'Etat s'exprimèrent en des termes très élogieux pour l'auguste décédé, l'Arménie s'exprima aussi par l'entremise de la Délégation Nationale: «La Délégation Nationale Arménienne, désolée de la nouvelle de mort de Sa Sainteté Benoît XV. protecteur et bienfaiteur des Arméniens, se permet de déposer aux pieds de Votre Eminence ses plus sincères et émues condoléances.»

Tous les journaux même libéraux n'ont fait que rendre justice à l'œuvre de Benoît XV. pour le soulagement de toutes les nations en guerre, pour la paix mondiale.

Que suffisent les paroles de son successeur immédiat Pie XI. prononcées dans sa première Allocution Consistoriale du 11 décembre 1922 pour résumer tout ce qu'on dit de bien de Benoît XV. après sa mort: «Nous voulons d'abord qu'en cette assemblée réson-

ne l'éloge de Notre regretté Prédécesseur ... qui pendant une époque plus que jamais orageuse gouverna l'Eglise de telle façon que non seulement il se gagna l'admiration enthousiaste des Catholiques, mais aussi celle des adversaires.» — Et le Doyen du Sacré Collège des Cardinaux, le Cardinal Vanutelli Vincenzo, présentant les voeux et souhaits de Noël au nom de ses Eminentissimes Collègues le 24 Décembre 1917, affirma que «L'Histoire transmettra à la postérité, dans toute sa réelle et éloquente splendeur, le cadre fidèle de Vos bienfaisants actes, exercés en si difficiles circonstances et les nuages qui se sont condensés tout autour de cette activité par de préjugés de partis, serviront à les rendre encore plus éclatants.»

Une simple collation des 5 Points de la Note de Benoît XV. rapportée par nous plus haut avec les 14 Points du Message de Wilson, communiqués au Sénat Américain le 8 janvier 1918, ainsi que avec les 3 articles du Pacte, connu sous le nom de Kellog, fera constater mieux la justesse, l'équité de la Note Pontificale:

Wilson propose:

1. Conventions publiques de Paix, ouvertement stipulées, en vertu desquelles il n'y aura pas d'autres accords secrets de n'importe quelle nature, et la Diplomatie n'agira qu'au su et à la vue de tous.

2. Liberté absolue de navigation par toutes les mers, en dehors des eaux territoriales, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre; sauf le cas, où certaines mers seraient fermées en partie ou totalement par une action internationale en vue de l'exécution d'accords internationaux.

3. Suppression, autant que possible, de toutes barrières économiques et création de conditions égales pour le commerce entre toutes les nations, qui auront adhéré à la paix, et seront associées à la maintenir.

4. Garanties adéquates données et prises pour la réduction des armements nationaux à l'extrême limite compatible avec la sécurité des pays.

5. Règlement libre avec esprit large et avec impartialité absolue de toutes revendications coloniales, se tenant à la plus rigoureuse observance du principe que dans la définition de toutes les questions de souveraineté, les intérêts des populations, ayant droit, doivent avoir une valeur égale à celle des demandes équitables du Gouvernement, dont le titre de propriété doit être déterminé.

6. Evacuation de tous les territoires russes et solution de toutes questions concernant la Russie de façon qu'elle assure la meilleure

et la plus libre collaboration des autres nations pour donner à la Russie le moyen de déterminer d'elle-même, sans qu'elle soit empêchée ou troublée, l'indépendance de son développement politique et de sa propre politique nationale, pour lui assurer un accueil sincère dans la Société des Nations libres avec les institutions de son choix, plus qu'un accueil, pour lui assurer toute aide dont elle ait besoin et qu'elle désire avoir. Le traitement fait à la Russie de la part des nations sœurs pendant les mois à venir sera la pierre de repère de la bonne volonté et de la compréhension de ses besoins, abstraction faite de leurs intérêts propres et de leur intelligence et sympathie désintéressée.

7. Quant à la Belgique, le monde entier sera d'accord qu'elle doit être évacuée (des troupes occupantes) et reconstruite sans aucune tentative de limiter la souveraineté, dont elle jouit dans le concert des Nations libres. Aucun autre acte servira mieux que celui-ci à rétablir la confiance entre les nations dans les lois établies par elles et confirmées pour régler leurs réciproques relations.

8. Tout le territoire français doit être libéré et reconstruit; le tort fait à la France par la Prusse en 1871, pour ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, tort, qui a troublé la paix du monde pendant presque cinquante ans, doit être réparé, afin que la paix puisse encore une fois être garantie dans l'intérêt de tous.

9. La délimitation des frontières italiennes doit être effectuée selon les lignes de nationalité clairement reconnue.

10. Les peuples d'Autriche-Hongrie, dont nous désirons voir protégée et garantie la place parmi les nations, doivent être en conditions aussi larges qu'exige leur développement autonome.

11. La Roumanie, la Serbie et le Montenegro doivent être évacués et les parties encore sous occupation en doivent être restituées; à la Serbie doit être accordé un accès libre et sûr à la mer, et les relations entre les Etats Balkaniques doivent être fixées à l'amiable, d'après les conseils des Puissances et à la base de nationalité historiquement établie; des garanties seront fournies à ces Etats Balkaniques pour leur indépendance politique et économique ainsi que pour leur intégrité territoriale.

12. Une souveraineté sûre sera garantie aux parties turques de l'Empire ottoman, mais aux autres nations qui se trouvent en ce moment sous la domination turque, doivent être garantis, et la sécurité réelle d'existence et les moyens de se développer sans obstacles à leur autonomie. — Les

Dardanelles doivent être ouverts en permanence et donner libre passage aux bateaux pour le commerce de toutes les nations à la base de garanties internationales.

13. Doit être établi un Etat Polonais indépendant, qui devra contenir les territoires habités par les populations incontestablement polonaises, à qui doit être assuré un libre et sûr accès à la mer et devront être garanties par des accords internationaux l'indépendance politique et économique, ainsi que l'intégrité territoriale.

14. Une Société générale des Nations doit être instituée à la base des conditions spéciales dans le but de fournir des garanties réciproques d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux grands et petits Etats.

En coïncidence avec le 11ème anniversaire de la Note Diplomatique de Benoît XV, eut lieu en 1928 l'ouverture de la Salle de l'Horloge au Quai d'Orsay de Paris pour y recevoir des Délégués invités de 15 Nations à signer le Pacte de Kellog, «ceci signé, ces jours-ci écrivait Contri Joachin sur le «Resto del Carlino», sous les auspices de Kellog et de Briand, peut-être est le point de descente d'une parabole dont le rayon commença de s'élever sur l'Europe Belligérante en 1917 à travers la note diplomatique de Benoît XV. (8 septembre 1928 — Parabole du pacifisme).

Voici le texte de ce pacte:

«Le Président des Etats-Unis d'Amérique, le Président de la République Française, S. M. le Roi des Belges, le Président de la République Tchécoslovaque, S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions britanniques au-delà des mers, l'Empereur des Indes, le Président du Reich allemand, S. M. le Roi d'Italie, le Président de la République Polonaise, dans le profond sentiment d'un accord solennel, qui leur incombe de contribuer au bien-être de l'humanité, convaincus que le moment est venu de renoncer franchement à la guerre, en tant qu'instrument de politique nationale, dans le but de perpétuer les relations pacifiques d'amitié qui existent actuellement entre eux, convaincus que tout changement dans l'ordre de leurs relations réciproques, ne doit être recherché que par des moyens pacifiques et qu'il ne doit être réalisé que dans l'ordre et la paix, et que toute puissance signataire qui recherchât dorénavant servir à ses intérêts nationaux recourant à la guerre doit être privée de tous ces avantages résultant du présent Traité, dans l'espoir que toutes les autres nations du monde encouragées

par leur exemple s'uniront à ces efforts humanitaires et en adhérant au présent Traité après son entrée en vigueur, elles mettront leurs populations en état de bénéficier de ces stipulations; en unissant ainsi toutes les nations civilisées du monde dans un renoncement commun à la guerre en tant qu'instrument de leur politique nationale, ont décidé de conclure un Traité et dans ce but ont désigné comme leurs plénipotentiaires respectifs (N. N. de 15 nations) qui après un échange réciproque de leurs pouvoirs, reconnus en bonne et due forme, se sont mis d'accord sur les articles suivants:

Art. 1. Les hautes parties contractantes déclarent solennellement au nom de leurs populations respectives qu'elles condamnent le recours à la guerre pour l'arrangement des controverses internationales et elles renoncent à celle-ci en tant qu'à un instrument de politique nationale dans leurs réciproques relations.

Art. 2. Les hautes parties contractantes reconnaissent que l'arrangement ou la solution de toutes questions, de tous conflits, de n'importe quelle nature d'origine qui pourraient être soulevées entre elles, ne doit pas être recherchée que par des moyens pacifiques.

Art. 3. Le présent Traité sera ratifié de la part des parties contractantes, désignés dans le préambule conformément aux exigeances de leurs constitutions respectives et il aura valeur immédiatement après la déposition des divers documents de ratification.»

Ce n'est que la solution à l'amiable de toutes questions entre nations, qui est envisagée dans ce Traité. Ainsi après 11 ans de distance de la Note de Benoît XV. aux chefs des peuples belligérants . . . «nous pensons, écrit l'Osservatore Romano, que ce document de la plus haute importance est encore vivant, et capable de donner la vie; et toute année, qui s'ajoute à cette période de l'après-guerre, justifie l'œuvre de celui, qui, pour l'avoir émané avec intelligence et clairvoyance et avec la fermeté de cœur pendant l'horrible fracas et bouillonnement de passions et de haine, fut fait signe aux contradictions les plus fières et les accusations les plus contradictoires.» — C'est à Benoît XV. que Wilson dans ses 14 points et le Pacte Kellog ont emprunté les conditions de paix; mais trop tard et pour être démentis par suite d'autres démêlées internationales!

Je donnerai en tableau synoptique les trois documents: celui de Benoît XV., celui de Wilson et celui de Kellog:

BENOIT XV.	WILSON	KELLOG
1. Accords pacifiques Empire du Droit	1. Accords ouverts non secrets	(V. N° 1)
2. Liberté des mers	2. Liberté absolue des mers.	
	3. Suppression de barrières économiques, conditions égales de commerce.	
1° Réduction simultanée des armements — la force des armes remplacée par celle du Droit.	4. Réduction des armements à l'extrême limite.	1. Renoncement au recours à la guerre pour questions à régler.
	5. Règlement avec impartialité de toutes questions coloniales.	2. Moyens pacifiqués pour solution de tous les accords.
	6. Evacuation des territoires russes, collaboration admission au sein de la S.D.N.	
3. Evacuation de la Belgique — indépendance politique, militaire, économique.	7. Evacuation et reconstruction de la Belgique.	
(V. N° 4)	8. Evacuation des territoires Français — Restitution d'Alsace-Lorraine.	
4. Solution des questions territoriales d'Italie et de l'Autriche et de celles franco-allemandes.	9. Délimitation des frontières italo-autrichiennes.	
(V. N° 4)	10. Austro-Hongrie Autonomie.	
(V. N° 5) Etats Balkaniques restitués tenant compte des aspirations nationales.	11. Roumanie, Serbie, Monténégro, Evacués, restitués.	
	12. Souveraineté turque sur les parties turques de l'Empire-Garantie d'existence et sécurité de autres nationalités.	
5. Restauration de l'Arménie — de la Pologne avec esprit d'équité et de justice, avec sympathie à leurs nobles traditions historiques et les souffrances endurées particulièrement pendant la guerre.	13. Etat Polonais indépendant. Accès à la mer.	
		3. Ratification des articles convenus.
	14. Société des Nations.	

(Extrait de la Biographie de Benoît XV. par l'Abbé Francesco Vistalli — page 205—221, page 507).

ANNEXE IV (page 304)

Une héroïne de la chasteté **Le 29 septembre 1934**

De loin en loin, à mesure qu'on remonte dans l'histoire du drame mondial, un coin du voile en est levé et ce sont des héros et des héroïnes qui apparaissent et qu'on voudrait ne pas voir laissés plus longtemps dans l'ombre. — Cette brève histoire, ou mieux cet épisode, entre mille, qu'on trouve dans les événements tragiques des déportations, euphémisme employé à dessein pour masquer les massacres de 1915, sera, en même temps qu'un hommage rendu à la vertu de l'héroïne, anonyme, que nous nommerons Marguerite Coharian (Cohar = Perle), une gloire pour le vaillant, mais malheureux peuple martyr arménien, une gloire également pour l'Eglise. Ce sera là encore, une histoire émouvante et édifiante, à la fois, d'autant plus qu'elle est authentique et certaine, qu'elle fut déposée avec serment par un gardien de la municipalité, bien placé par conséquent à connaître la réalité du fait qu'il avançait; d'autant plus que le rapporteur croyait, par erreur, le raconter à un allemand, leur allié. — On est en juillet 1915. La panique est générale; l'écho de bruits sinistres avait répercuté partout. Aucun chrétien, surtout arménien, ne se faisait plus illusion que des choses graves et désastreuses se préparaient dans les ténèbres, qu'un plan infernal se tramait contre tous. On ne se trompait pas. Les policiers, improvisés par centaines, pour cette néfaste besogne, sont inopinément, répandus dans tous les quartiers. Des perquisitions minutieuses sont faites dans toutes les maisons en vue de saisir les armes; pas de coin de logis qui ne soit fouillé. Très souvent, ils n'y découvrent même pas un poignard; n'importe, il leur faut des armes pour pallier leurs forfaitures: toute réponse négative est suivie de tortures ... Celui-ci subit une forte et longue bastonnade, celui-là est suspendu au plafond de sa chambre, tête en bas, sous laquelle un réchaud de feu lui brûle la figure ou le suffoque par sa dense fumée; à cet autre, on arrache les ongles ou les cheveux et les dents; à d'autres, c'est le fer à cheval qu'on applique ou qu'on plonge dans les ordures des cabinets et etc. ... ; tout cela pour se faire rendre les armes, ou si l'on n'en a point, d'en faire acheter pour les leur donner. Aussi, la période des perquisitions fut-elle la plus cruelle de toutes: pas de genre de tortures qui n'aient été mises en oeuvre contre ces pauvres victimes, tortures laissant bien loin celles des plus farouches tyrans des anciens temps. Ce fut la tactique sauvagement, lâchement employée partout.

La main d'homme ne saura jamais décrire l'atrocité de ces tourments, prélude de l'extermination projetée. C'est horrible à dire, mais plus horrible encore à voir. Mais continuons. C'était un matin clair, plein de soleil et de couleurs. Le Ciel pur comme un cristal, semblait avoir mis ses tentures d'un bleu profond et inaccoutumé. Soudain, dans l'air on entend le lointain écho d'un ordre sinistre: c'est la voix tonnante du crieur public: «Tous les chrétiens, petits ou grands, riches ou pauvres, savants ou ignorants, âgé d'un à cent ans, sont déportés: qu'Allah aiguise le glaive de notre Padichah!» On sent, à ces accents, plutôt qu'on ne dise, le frisson passé à travers les âmes de tous ces chrétiens qui doivent quitter tout et partir sans savoir où... Entre-temps, les policiers pénètrent dans les maisons pour en faire sortir le monde; pour leur en imposer l'ordre sans faire soupçonner de ce qui les attendait ensuite, ils tâchent de leur faire croire à une simple déportation, à une transhumance... De leur part, les chrétiens n'y opposent aucune résistance. Les voilà, tous ces habitants de «Tchenkouche», ville au nord-ouest de Diarbékir dont elle relevait administrativement, à 39° latitude nord et 38° longitude, sont réunis aux émigrés des villes et des bourgades environnantes; un convoi de 35 mille personnes, sans compter les hommes, qui marche vers son calvaire, qui marche à la mort sans s'en douter. — Notre héroïne, Marguerite, d'une bonne famille, jeune épouse, d'une beauté remarquable, à l'âme ardente et bien chrétiennement trempée, était du nombre. Prévoyant le risque que pouvait lui faire encourir son brillant extérieur, comme jadis Sara, femme d'Abraham, elle se dérobait aux regards voluptueux des convoyeurs. Malgré toutes les industries employées pour demeurer cachée elle fut, dès la sortie de la maison, remarquée par un des gendarmes circassien. Epris subitement d'elle, ce dernier forme le triste projet d'en faire le jouet de ses lubricités. Le convoi lugubre, cependant, s'était mis en mouvement; au bout de quelques heures de marche, les hommes, les jeunes gens en particulier, sont retenus et séparés de la masse. Une vague de tendresse, au moment de la séparation, soulevait son cœur à la pensée qu'elle ne reverrait plus, au bout de son voyage, son mari adoré, objet de toutes ses affections. Cette perspective lui déchirait l'âme: c'est celle, (la séparation), de Roméo et de Juliette de Victor Hugo: «Pourquoi partir déjà? mon bien-aimé, demeure», Roméo de répondre: «Soit, qu'on vienne en tes bras me prendre et que je meure.» Dès ce moment sa gaieté sombrait et sa vive imagination le voyait déjà tombé sous le coutelas de ses ennemis acharnés. Elle

ne s'y trompait guère, car, comme dans tous les convois, les mâles, surtout les jeunes gens, étaient exécutés les premiers. Le voilà, ce cortège funèbre, ce troupeau d'innocents, de nouveau en route. La brume, en longues traînées, courait, les premiers jours, sur la campagne, par où, inconsciemment, il s'acheminait vers sa dernière demeure. Pour plusieurs semaines, cette masse humaine, traînée par monts et vallées, par des chemins pleins d'épines et de cailloux, exposée à toutes les intempéries, sans nourriture, ni sommeil, rejoignait, toute exténuée, plus morte que vivante, sous les reflets dorés des crépuscules de juillet, la colline, dure à monter, d'où elle découvrait la fosse qui devait bientôt la dévorer. Là, encore inconsciente de son sort, la foule est littéralement dépouillée de son argent. Le Chef du convoi, mes amis, leur dit-il, à partir de ce point, la route qui va vous conduire à Karpouth, n'est plus sûre; elle est infestée de bandits-tchetés et de Kurdes. Que chacun de vous me confie donc son argent et tout ce qu'il porte de bijoux... La somme remise sera marquée dans un cahier avec le nom de la personne, à qui tout sera rendu, à peine arrivée à destination. Aussitôt dit aussitôt fait... Tous s'y soumettent et plusieurs sacs de livres or et de joyaux etc.... sont confiés à cet officier qui, aujourd'hui leur voleur, sera demain leur assassin. Mais, en cours de route la jeune femme, toute concentrée dans sa douleur, n'était point perdue de vue; plus d'une fois, son persécuteur s'en était rapproché pour lui demander si elle n'avait pas besoin de quelque chose! Mais, elle, d'un ton triste et grave, l'avait, chaque fois éloigné d'elle. Le fougeux soldat, pris par son charme, n'en détournait pas moins son regard. La nuit tombée, une détresse mystérieuse semblait étreindre tous ces malheureux étendus par terre. Aucun œil ne peut se fermer. Enfin, l'aube du dernier jour de leur vie apparaît; l'heure fatale avance, le Ciel s'empourpre et, au soleil qui se lève, les lames des étincelles: tout ce groupe est cerné par les gendaremes, le fusil au poing. Une dizaine en est détachée et conduite au bord d'un puits appelé, à cause de sa profondeur: «Youdan Déré = Vallon dévorant, ou, «Dibsiz déré» — vallon sans fond. Là, à la vue des restants, spectacle cruel autant que sauvage, ces pauvres victimes sont percées par la baïonnette et jetées dedans!!

Des cris, des gémissements allaient faire fendre les rochers d'alentour. mais non les cœurs de ces inhumains bourreaux. La foule ne s'illusionne plus sur la mort affreuse qui l'attendait (d'un instant à l'autre); elle a un mouvement d'hésitation, et puis des voix retentissent: lâches, cruels homicides! Vous voulez notre

mort, eh bien nous mourrons de nos propres mains. A ces paroles, la foule s'ébranle et les mères affolées par un mouvement instinctif et désespéré, serrent nerveusement leurs enfants contre leur sein et, d'un bond, vont se précipiter dans ce gouffre, creusé par la main de la nature pour être leur tombeau. Les balles pleuvent sur ces victimes affolées, mais rien ne les arrête. Celles qui s'écroulent, dans la course, sont foulées par celles qui les suivent. Notre héroïne s'élance à son tour, vers le précipice; mais, soudain, un bras robuste réussit à la saisir et à la ramener à l'écart, sous une tente. Entre-temps, une grêle de balles sont dirigées par les autres gendarmes contre les malheureux, entassés au fond de cet abîme d'où leur sang, comme jadis celui d'Abel, crie vengeance vers le Ciel! L'horrible sacrifice est consommé... Son brutal maître, revenu vers sa proie qu'il trouve en prière; allons, lui dit-il rageusement, suis-moi; elle, toute confiante en son Dieu, n'y résiste point, le suit. — Bien que le soleil eût disparu de l'horizon, la chaleur était encore accablante. Au bout d'une demi-heure, le circassien s'arrêtait devant la cabane d'un village Kurde. Dans la disposition d'esprit où il était d'assouvir un instant avant sa brutale passion, le gendarme eût voulu sa proie loin, bien loin, enfoncée dans les bois... Avant de poursuivre son rêve et en venir aux actes, il veut s'assurer des gens de la mansarde; il y entre, il n'y trouve qu'une vieille paysanne; l'absence d'hommes le décide à y passer la nuit. La jeune chrétienne est introduite dans une chambrette à côté, toute pénétrée de la pensée de sauver son honneur, fût-ce même au prix de sa vie. Le soldat, après s'être copieusement bourré, lui porte à manger. Exténué de peines et de fatigues, la femme n'y goûte guère. Le circassien insiste en changeant de ton: mais, pourquoi ne manges-tu pas? tu ne dois plus avoir peur, ma chérie..., tu es à moi et je suis à toi... mange donc à ta faim et nous nous amuserons tout à l'heure. — Bon homme, crois-tu que je puisse manger? répond-elle, j'ai besoin de pleurs et non de pain, d'ailleurs, je ne puis me croire ta chérie... Comment? toi, dont la main sanguinaire, naguère encore s'apprêtait à me percer le cœur et tu oses maintenant me demander ce même cœur? — Croyez-moi, réplique-t-il, c'est mal de songer au passé; il ne faut donc pas être pessimiste à ton âge! Jeune, charmante comme tu l'es, avec de l'avenir, si tu m'obéis, meux que cela... De l'amour devant toi... tu seras heureuse. — Ah! cela, jamais! — Jamais? qui t'inspires donc ce courage? — C'est la crainte de Dieu — Dieu n'a rien à faire ici... Tout cela ne désarme pas le voluptueux soldat; la femme, pour gagner du

temps, mais, lui dit-elle, dans chaque religion il y a le mariage; or si tu me veux, tu n'as qu'à appeler ton «moullah» et puis, on verra. Mais misérable laisse-moi d'abord t'embrasser... Non, non, tu perds ton temps! — Quoi? je perds mon temps ?— sur cela, la cravache fait descendre ses plus rudes coups sur le corps de cette femme forte, qui restait immobile. Vaincu par cette résistance à laquelle ne s'attendait guère le circassien, il s'en va se reposer, avec la pensée bien arrêtée de revenir, dans quelques heures, à la charge, afin de la fléchir. — C'était minuit. Abandonnée à elle seule, la pauvre prisonnière, malgré les tortures de son cœur, qui éloignaient le sommeil de ses paupières, avec un redoublement d'énergie, appelait, par des soupirs et des sanglots, la Vierge Marie à son secours, afin de sortir sans atteinte du combat qu'elle prévoyait de devoir soutenir bientôt. De son trône, la Vierge Sainte n'a point manqué d'abaisser ses regards maternels sur la fille, en lui inspirant, comme on le verra, une force quasi surhumaine! L'épreuve n'a point tardé à venir. A 2 heures du matin, en effet, le brutal soldat séducteur, armé de son fouet, se rend de nouveau auprès de sa victime; il la trouve réveillée et à genoux et, tel un tigre blessé, femme, lui dit-il, d'un ton menaçant, tu n'as donc pas pitié de toi-même? tu dois être reposée, tu dois maintenant pouvoir me supporter, me le refuseras-tu? Homme méchant et immonde, réplique courageusement la femme, je te l'ai dit, tu ne m'auras jamais, tu peux bien me tuer, mais nullement changer ma résolution; tes violences ne peuvent rien contre celle qui se confie en Dieu — Oh! misérable, je saurai bien briser ton entêtement et là-dessus, des coups, encore des coups! il la tourne et retourne et cette lutte inégale entre le vice et la vertu, dure deux longues heures. La vertu en sortait victorieuse, grâce sans doute, à la protection de la Mère du Ciel. De fait, devant cette résistance héroïque, le persécuteur, les yeux étincelants de fierté indignée, las, pris d'une sorte de respect mêlé, d'admiration, femme, déclare-t-il d'une voix tremblante de colère: ta vertu est plus forte; dès ce moment, je te le jure, tu es ma sœur; je ne te toucherai plus, crois-moi; je ne suis plus ton tyran, mais ton frère. Cependant, comme tu n'as point voulu accepter ma main, je ne puis, à mon extrême regret, te garantir la vie: l'ordre d'anéantir les chrétiens est trop formel. Brave homme, ajoute-t-elle, la vie ne me tient pas tant au cœur que la bonne mort... je ne te demande qu'une chose: mets le comble à ta bonté, emmène-moi toi-même à ma dernière demeure, à «Youdan Déré» afin que personne n'ose me toucher. — Je te com-

prends, ma fille, je te le promets; je serai avec toi et j'écraserai la tête à l'agresseur, à quiconque osera mettre la main sur toi. Assurée de la sorte, elle attend, toute calme et résignée, le moment du départ. — Le matin, à son lever, le soleil, voilé de brouillard en signe dirait-on de deuil, trouvait déjà l'intrépide martyre sur pied. Le soldat selon sa promesse, avec plusieurs kurdes du village, accompagne en personne la jeune chrétienne vers sa tombe. En route, bien qu'abattue et souffrante, l'héroïne paraissait ravissante; c'était un exemple de modestie et de patience. Tous ses farouches convoyeurs, cent fois assassins, l'avaient en respect; plus d'un d'entre eux, ravis, répétaient à voix basse: c'est dommage qu'elle disparaisse! Mais, nul n'eut la hardiesse de la toucher... D'ailleurs, son ravisseur d'hier, devenu aujourd'hui son ange gardien, était là. La voilà, enfin, au bord de l'abîme, terme de son existence terrestre. Là, elle tombe à genoux, et après une prière ardente, jaillissant du cœur, pour elle-même et pour ses chers parents, au sang de qui elle allait bientôt confondre son sang, elle se lève, elle se dépouille des habits précieux qu'elle portait sous ses vêtements plus simples, tenez, dit-elle au jeune soldat, celui-ci pour toi, je te le laisse en souvenir avec mon pardon..., cet autre, tu le vendras et en distribueras le prix aux pauvres, et, par un signe de croix plein de foi, l'héroïne se lance, sans même attendre que ses ennemis l'y poussent, dans ce gouffre, sur cet horrible amas de membres meurtris et ensanglantés, déjà exhalant une infernale odeur, pour s'envoler, de là, vers ses nouvelles noces, éternelles, cette fois. Tous ceux qui l'entouraient, émus et ahuris, essaient de la retenir en se penchant sur l'abîme. Mais, Ô miracle! Qu'y aperçoivent-ils? Un globe lumineux, de la grosseur d'un tambour de basque, symbole de son innocence, plane en l'air. Durant 3 heures, ces spectateurs, avec stupeur, sont témoins de ce prodigieux phénomène: ils ne s'en écartent qu'à sa disparition, tout bouleversés. Ainsi, le Ciel se complut-il à récompenser dès cette vie, sa fidèle servante: ce fut là l'auréole de sa vertu: son apothéose!

ANNEXE N° V

LES KURDES (page 377)

Le mouvement de 1925 aussi audacieux que fanatique du Cheïkh Saïd contre celui des Nationalistes Turcs ne fut pas en réalité un épisode réactionnaire de la Question Kurde proprement dite, qui naquit au lendemain de la fin de la guerre mon-

diale en 1919, mais il en pouvait être un revirement, s'il n'était pas étouffé aussitôt par les troupes de Moustafa Kémal. Aussi croyons-nous utile aux lecteurs d'apporter ici en Appendice quelques notices, empruntées de Mr. Giannini dans son Livre que nous venons de citer, sur le Problème d'un Kurdistan indépendant et sur les Kurdes eux-mêmes en général.

Un Comité en effet pour l'Indépendance Kurde se forma à cette époque ayant pour but principal de contrecarrer les revendications arméniennes sur les provinces Orientales d'Anatolie. Ce mouvement par conséquent à son origine a paru comme une manœuvre turque pour influencer les sympathies des Alliés à l'égard de l'Arménie.

Une Délégation Kurde, présidée par le Général Chérif Pacha, présenta le 22 mars 1919 un Mémorandum protestant devant la Conférence de la Paix contre les prétentions arméniennes sur les Vilayets de Diarbékir, Van, Erzéroum et Bitlis, mais réclamant en même temps des provinces persannes pour en constituer un Kurdistan uni, dont les frontières étaient marquées dans une Carte géographique annexée au Mémorandum: de Zivine (frontière du Caucase) jusqu'à Sinna (Province d'Ardilan en Perse). Ce territoire engloberait ainsi à l'Ouest, Erzéroum, Erzindjan, Kémakh, Arabguir, Béhesni, Sévérek, et au Sud, Hauran, Sindjar, Tell-Afar, Irbil, Kerkouk, Suleymanié, Sinna; à l'Est, Revendouz, Bash-Quéleh, Vézir-Quéleh.

Parallèlement aux revendications Kurdes se soulevèrent d'autres de la part des Assiro-Chaldéens, réclamant leur constitution en Etat indépendant dans le Territoire de la haute Mésopotamie (Vilayet de Mossoul, le Moutassarifat de Der-el-Zor et Ourfa) de la partie méridionale de l'Arménie (Vilayet de Van, de Bitlis et de Diarbékir); d'une partie de la Perse Occidentale (Tabriz et Sinna); de la basse Mésopotamie (Vilayet de Bagdad). En outre l'Etat Assyro-Chaldéen réclamait le bassin, s'étendant jusqu'à Alexandrette, unique port, pouvant lui servir de débouché sur la mer afin d'avoir un passage de communication avec l'Occident.

Le Patriarche Chaldéen Catholique, Mgr. Joseph Emmanuel Thomas, dont nous avons mentionné les bienveillantes attentions à l'égard des réfugiés arméniens en Mésopotamie, se trouvant en même temps que mon séjour à Paris dans le même C é n a c l e de la Fraternité Sacerdotale au Boulevard Péréire, ne m'a pas caché ses doléances contre les réclamations arméniennes pour les Provinces de Van et de Bitlis, qu'il préférait voir réservées aux

assyro-chaldéens. Dans sa tournée en Angleterre, il avait laissé des traces de sa propagande en ce sens, que j'ai dû remarquer pendant mon passage après lui par Londres.

La Conférence ne tint aucun compte des revendications assyro-chaldéennes, mais sanctionna le principe de leur protection.

Au contraire, la même Conférence prit en considération les Requêtes Kurdes, sans en vouloir cependant aborder immédiatement le problème de l'indépendance et sanctionna un Régime transitoire d'autonomie Kurde, qui pourrait se transformer, dans un bref délai de temps, en Régime d'indépendance.

Ces principes, délibérés et étudiés dans leurs détails à Londres, furent approuvés à San Rémo, et insérés ensuite dans le Traité de Sèvres (Art. 62-63-64). Une Commission interalliée de trois membres Anglais, Français et Italien, à être nommés par leurs respectifs gouvernements, et siégeant à Constantinople, aurait à élaborer un projet d'autonomie locale pour les régions, situées à l'Est de l'Euphrate, au Sud de l'Arménie méridionale et au Nord de la frontière turque limitrophe de la Syrie et de la Mésopotamie (Art. 27. n. n. 2. 3. du Traité). Le projet devrait contenir des garanties complètes pour les assyro-chaldéens et les autres minorités de race et de religion différentes habitant dans les susdites régions. Les membres de la susdite Commission accompagnés par des Persans et Kurdes devraient visiter les lieux pour examiner et décider aussi des rectifications éventuelles de frontière, entre la Turquie et la Perse, pour compléter le territoire à assigner aux Kurdes, selon les normes du Traité de Sèvres.

La Société des Nations enfin se chargerait de se prononcer si les populations Kurdes, constituant la majorité dans les régions susdites, fussent-elles en état de jouir d'une indépendance, telle que réclamait le projet de la Délégation Kurde. Dans le cas d'une décision favorable à constituer un Etat Kurde indépendant, la Turquie devrait renoncer à tous droits et titres sur les mêmes régions par un accord spécial à stipuler entre elle et les alliés.

La Délégation Turque opposa à cet projet d'un Kurdistan des raisons d'ordre intérieur et confessionnel, qui n'étaient pas sans fondement. Elle répliqua donc avec conviction que les Kurdes étaient de tout temps et indissolublement attachés au Sultan-Khalif et que par conséquent ils ne pouvaient jamais désirer de s'en détacher en rompant leurs liens d'union politique et confessionnelle avec le peuple turc. Cependant elle faisait remarquer que si jamais la population Kurde aurait exprimé le vœu d'une

Autonomie, ses fractions nombreuses ne pourraient pas répondre à la situation ethnographique dans les limites prévues pour un Kurdistan à créer. Les parties Ouest et Sud du Vilayet de Mamouret-ul-Aziz et de Diarbékir, ainsi que le Sandjakat de Dersime sont entièrement turcs. La population kurde n'est nombreuse et compacte que dans les Vilayets de Van, dans la partie Nord de celui de Mossoul, voisinant la Perse.

Ces remarques turques furent prises en considération à Spà; et dans la réunion à Londres (avril-mai 1921) les Turcs réclamèrent nettement l'annulation des normes établies pour un Kurdistan.

Le mouvement Kurde de 1925, auquel nous avons fait allusion par un sobre récit d'un témoin oculaire de Kharpouth a prouvé que l'avis de la Délégation turque au sujet de l'attachement de la population Kurde en général au Sultan-Khalif de Constantinople, était bien fondé. Parce que ce mouvement de réaction n'était dressé que contre les Nationalistes d'Ankara, considérés par eux pour des révoltés au Sultanat et des renégats de l'Islamisme, adversaires du Khalifat. Aussi le problème, posé devant le Conseil Suprême de la Conférence de la Paix par Chérif Pacha, d'origine Kurde, ne pouvait avoir d'autre but que de diminuer la portée historique et surtout territoriale des réclamations arméniennes.

La preuve de la divergence des deux mouvements Kurdes en est dans le fait, que les autorités Nationalistes d'Ankara ne se soucièrent du tout du Problème Kurde de Chérif Pacha, tandis qu'à peine s'aperçurent-elles que le mouvement du Cheikh Saïd avait pris une tournure de révolte contre elles directement en faveur du Sultanat sous le couvert d'une guerre sainte islamique, ne tardèrent pas à réagir avec énergie. Aussi des expéditions militaires assez fortes en 1925 furent inexorables pour réprimer cette émeute Kurde qu'elles finirent par étouffer définitivement en 1937 pendant ses dernières agitations.

De plus, ces mêmes autorités nationalistes, une fois rassurées et consolidées dans leur position, prirent prétexte de ces émeutes Kurdes pour soulever une question de rectification de frontières entre la nouvelle Turquie et la Perse, d'où disaient-elles, partaient ces mouvements d'agitation et de révolte. Et quoique pendant la guerre mondiale, les troupes turques quand elles traversèrent les frontières persannes, firent cause commune avec les Kurdes de ce pays contre l'élément chrétien (chaldéen et arménien) comme ils l'avaient fait en Turquie dans l'application des mesures de

suppression des arméniens, après la guerre, elles se tournèrent contre les Kurdes en général dans l'intention de les supprimer à leur façon dans les régions turques contestées par eux.

Il n'est pas impossible qu'à l'avenir éclatent de nouveaux revirements Kurdes avec coalition de toutes leurs races dispersées en Perse, en Iraq, en Syrie en revanche des défaites subies et dans le désir de faire valoir leurs aspirations communes (cfr. Amedeo Giannin — L'ultima fase della Questione Orientale, chapitre VII., page, 213—219).

Sous le nom générique de Kurde il ne faut pas entendre une race homogène, d'origine commune, ayant des traditions historiques, sociales et culturelles à la base d'une nationalité proprement dite; le nom de Kurde est un appellatif donné à tous groupements nomades, ou plus ou moins agglomérés en demeure stable autour d'un Chef ou Agha formant une Achirête, caste ou race de langue et de coutumes spéciales, qui depuis les temps de Xénophone ont existé en Anatolie, Mésopotamie et Perse vivant en état primitif et arriéré. Cependant il y avait des régions avec des villages écartés, habités exclusivement par eux. Dans ces concentrements on pouvait retrouver des indices d'anciennes traditions et d'origine parfois chrétienne, comme parmi les Kurdes de Dersime. Un mélange de races allogènes, de type et de constitution physiologique, d'us, de coutumes différents, qui se variaient d'un pays à l'autre était connu sous le nom générique de Kurde. La majorité était musulmane, avec des variations indéchiffrables; mais on y rencontrait aussi des adeptes à des cultes païens avec un mélange de croyances imprécises, comme par exemple les Yézidiz et les Kezel-baches.

On pourrait cependant les classer en une cinquantaine de groupements composés de 300 à 1000 maisons ou familles. Ces groupements, restes et débris d'anciennes populations disparues ou fusionnées, sous la domination de différents conquérants de ces régions du Moyen-Orient, changèrent de physionomie raciale et de croyance pour finir à s'assimiler la note prédominante de plus longue durée. L'Empire ottoman turquisé leur donna la dernière empreinte sans en pouvoir changer les marques particulières. Aussi sous le nom générique de Kurde, on pouvait rencontrer des traits d'origine circassienne, tartare, géorgienne, arménienne, assyro-chaldéenne, arabe et grecque.

Sans nous arrêter donc sur ces variations multiples et indéfinies, nous dirons que les Kurdes de l'empire ottoman constituaient une population à elle et jouissant d'une certaine

autonomie, due principalement à l'abandon à ses instincts au point de vue social. Pour le Gouvernement turc peu importait leur formation ou civilisation, il lui suffisait qu'ils ne fussent pas chrétiens dans le vrai sens du mot, et en état de pouvoir rivaliser l'élément dominant. La multiplicité de races, les divisions intérieures et extérieures, leurs compétitions entre elles, et surtout leur hostilité contre les races chrétiennes, suffisaient au gouvernement turc pour les tenir subjugués, et pour s'en servir à l'occurence à ses fins de demain.

Dans ces conditions, les Kurdes en général se croyaient hors-la-loi, libres de se comporter comme il leur convenait. Les impôts gouvernementaux ne pouvaient être encaissés que parmi les groupements de demeure stable et habitant des régions fixes; les nomades, les vagabonds, qui en constituaient un grand nombre, s'en exemptaient facilement se transférant d'une région à l'autre.

Les Chefs cependant, les Aghas et les Beys, jouissant d'un pouvoir absolu sur ses foules asservies, se faisaient payer d'elles de tout ce qu'ils avaient besoin. Ces Aghas ou Beys, les seuls redoutés et respectés, avaient à leur service, d'après les moyens de richesse dont ils pouvaient disposer, de 5 à 10, de cent et plus serviteurs ou acolytes, maintenus et armés par eux, constituant comme un corps de garde permanent.

Les conflits entre races étaient fréquents, qui dégénéraient souvent en des vrais combats sous le commandement des Aghas eux-mêmes, maîtres et arbitres suprêmes de vie et de mort.

Les villages chrétiens et, dans notre cas, Arméniens, si nombreux dans certaines provinces, comme de Van, de Bitlis, de Kharpouth et de Sivas, étaient ainsi exposés à des incursions inattendues de ces hordes, et ils en subissaient toutes les conséquences des pillages, d'assassinats et de massacres en masse.

Il est facile par là de s'imaginer comment les sultans pouvaient organiser par ces bandes des massacres périodiques des chrétiens mal vus ou soupçonnés de relations ou d'entente avec les étrangers; et comment les jeunes-turcs purent exécuter par les mêmes bandes aussi radicalement leur plan d'extermination des arméniens pendant la grande guerre mondiale.

Les études de Mr. L. De Contenson (Chrétiens et Musulmans, Paris 1901) compléteront ces quelques notices sur ce mélange d'anciennes races, vivant plus d'instincts que de raison et de loi. Une tradition quelconque ou une habitude raciale ou confessionnelle en formera les multiples groupements. Voilà pourquoi l'Auteur mentionné reconnaît qu'«il serait long de discuter les

crigines ethnographiques assez obscures des Kurdes» et Mr. Giannini se tient à des généralités des plus en vue. Toutefois nous tenons à citer, avec Mr. De Contenson, «l'opinion qu'au travers des migrations asiatiques aient formé progressivement ces tribus diverses. Il y est permis surtout de reconnaître les P a r t h e s, comme élément prépondérant».

Les Parthes, peuples voisins et partenaires parfois des Arméniens, sont connus dans l'histoire pour des peuples belliqueux et agressifs. Mithridates et Tigran le Grand, respectivement Rois des Parthes et des Arméniens, seraient-ils à signaler comme types historiques dans cette alliance militaire et raciale.

«La masse la plus compacte se trouvait sur la rive gauche du Tigre, au Nord de Djézireh, avec les tribus-mères de Bôktan et de Baadina, dont les ramifications s'étendent au loin dans toute la Turquie d'Asie. Au nord ce groupe imposant déborde sur l'Arménie et à l'Est sur le pays des Nestoriens. Il donne la main au Sud-Est aux Kurdes de la Perse, mêle ses tentes au Sud avec celles des Arabes et s'enfonce à l'Ouest vers Kharpouth dans la haute vallée de l'Euphrate.»

Indépendants, vers le milieu du siècle passé, «les Kurdes purent être considérés comme définitivement vaincus, quand Rashid Pacha, gouverneur de Bagdad, s'empara en 1840 de leur prince Bedri-Khan Bey au retour d'une fructueuse expédition que celui-ci venait de diriger contre les Nestoriens».

— Nous savons par une note de ces Mémoires que ce coup n'a pas pu être définitif, et que les Kurdes trop encouragés dans leurs exploits de métier: ravages, pillages, vols et viols sans bride, ils s'adonnèrent à tout excès de ce genre pendant les déportations et massacres des Arméniens et ceci sur un signal donné par les Jeunes-turcs à cette époque-là, comme autrefois par le Sultan-Rouge.

Mr. De Contenson croit que les Kurdes des tribus du Bôktan proprement dit furent dans le passé les seuls à ne pas massacrer les Arméniens, mais de nos temps nous n'avons pas pu remarquer à ce propos de différence entre Tribus Kurdes. Et celles-mêmes arabes, «à l'esprit si profondément religieux», ont été les massacreurs les plus farouches dans le désert de la Syrie. Parce qu'elles étaient autorisées et poussées par les Comités locaux de l'Union et Progrès, à se permettre les procédés les plus inhumains à l'égard des Arméniens.

Par ailleurs les Kurdes, dans l'ensemble, mal habitués à la soumission à une vie légale, ils déviaient toute autorité aux tri-

bunaux ottomans en ne se réclamant que la justice militaire. Ils feignaient souvent d'ignorer n'importe quelle attribution au fonctionnaire turc; au fisc ils refusaient l'impôt ne reconnaissant que celui imposé par ses chefs respectifs.

«Par une marche logique», pense Mr. De Contenson, nous ajouterons à leur insu, que les Kurdes s'acheminaient ainsi peu à peu vers des revendications politiques.» Ce fut peut-être un épisode de cette marche celui de l'émeute du Cheïkh Saïd, suffoquée de suite par les troupes nationalistes, mais bien symptomatique pour des bonds toujours possibles vers des revendications plus vastes et plus sérieuses que celles du général Chérif Pacha.

Les Turcs en ce cas, ne regretteraient-ils pas de s'être servis de ces mêmes Kurdes pour exterminer l'élément Arménien, si nécessaire pour l'équilibre en Turquie, en tout cas plus utile qu'eux pour le relèvement du pays?

ANNEXE VI

Responsabilité du Comité Jeune-Turc «Union et Progrès» dans les mesures de déportations et des massacres des arméniens.

(V. page 17)

Le secrétaire général du Comité «Union et Progrès» Mihdat Chucri dans une interview à la rédaction de la Revue turque «Resimli Tarik» (Histoire illustrée) est encore revenu sur les déportations et massacres en masse des Arméniens, et il a voulu dégager la responsabilité de son Comité pour la rejeter toute entière sur Béhaëddine Chakir, qui, seul et de son initiative, aurait organisé et perpétré ce crime dans toute son ampleur et dans tous ses détails. Et il aurait osé faire tout ceci indépendamment du Gouvernement Central et de la Direction générale du susdit Comité et même contre leurs instructions de clémence et de bienveillance à l'égard des arméniens.

Voici les quelques extraits de déclarations de ce jeune-turc, que le Journal arménien de Beyrouth «Aztag» rapporte dans ses numéros du 10-11-30 juillet 1953.

«Quoique peu de personnes croiront à mes paroles, je ne cesserai pas cependant de répéter à ce sujet la vérité historique. Il n'est pas possible de regarder la Direction du Comité central du parti «Union et Progrès» comme individuellement responsable des déportations en masse et des massacres des Arméniens.» — Talaat, d'après lui, aurait «donné des instructions à tous les Gou-

verneurs des Vilayets en vue d'éviter tous genres de provocations, qui nous (les turcs) obligeraient d'entrer en guerre contre la Russie»; tandis que lui-même, Mihdat Chucri, aurait expédié une instruction secrète par dépêche chiffrée à Behaëddine «Directeur Général des Comités locaux» (organisations spéciales chargées de l'exécution des mesures de suppression des arméniens de Turquie). Cette instruction aurait dit entre autres: «Il est connu que les arméniens ne sont pas disposés à collaborer avec nous collectivement, il faut donc leur tenir secrets les moyens que nous avons décidé d'exécuter. En même temps, il est nécessaire dans l'intérêt du Gouvernement et du Parti (Jeune-Turc) d'assurer le bien-être et le bonheur de nos compatriotes; votre dignité par conséquent Vous engage de donner à ce propos toutes les garanties et satisfactions aux esprits (alarmés).»

Continuant ses déclarations Mihdat Chucri ajoute entre autres: «Mais la conflagration subite (de la guerre) n'a pas tardé; alors les Arméniens, par instigation des Agents de la Russie Tsariste, s'armèrent partout et opérèrent des attaques sanguinaires dans nos Provinces limitrophes (de la Russie). Si nos compatriotes arméniens ne s'étaient pas empressés de suivre ces mauvaises suggestions, le Comité Central de l'«Union et Progrès» aurait continué à maîtriser complètement la situation, et Béhaëddine Chakir n'aurait pas eu la possibilité d'agir ainsi sans retenue.» — «Certains arméniens suspects nous avaient créé l'impérieuse nécessité de pousser notre défense nationale derrière les lignes de nos opérations aux frontières.» — «La violente politique de Béhaëddine Chakir fut celle qui a donné à ces opérations la tournure de déportations générales.» — Après avoir signalé que Djémal Pacha s'était comporté avec bienveillance à l'égard des arméniens, il ajoute que «Si les massacres des arméniens avaient eu pour origine un principe du Comité central «Union et Progrès», Djémal Pacha aurait-il pu faire un affront pareil au Comité, dont il était l'un des princpaux membres?» — «Béhaëddine Chakir ne se croyait pas obligé à rendre compte au Comité Central de ses méfaits sanguinaires. Il vivait en une époque, où il était de nécessité absolue de placer les intérêts suprêmes de la patrie audessus de tous intérêts. Malgré tout, il y a eu des moments où le Comité Central a dû adresser de graves reproches à Béhaëddine Chakir.» — Et entre autres Mihdat, le Secrétaire Général du Comité, rappelle la destitution de certains Gouverneurs des Provinces Orientales et leur convocation auprès du gouvernement central, qui, à son tour, donna à leurs remplaçants l'ordre formel

de prendre des mesures les plus énergiques pour faire cesser les plaintes (à ce propos).

Après ces déclarations Mihdat Chucri fait à la rédaction de «Résimli Tarik» un large exposé de ses entretiens à ce sujet avec le Vali de Diarbékir Docteur Rachid bey. — «Vous êtes médecin, lui aurait dit, et en tant que tel, vous aviez le devoir de sauver la vie des hommes, comment donc vous êtes-vous permis d'arrêter en masse des foules d'innocents et de les livrer à la mort? — Docteur Rachid lui aurait répondu: «Ma profession de médecin ne pouvait pas me faire oublier ma position de Vali. Dr. Rachid est médecin, mais il est turc avant tout.» — Et après de graves et multiples incriminations à la charge des arméniens, il a ajouté «Par suite des perquisitions faites dans leurs domiciles (des arméniens) il a pu s'emparer de telle quantité de munitions qui serait capable de faire sauter toute une armée.» — Ensuite le secrétaire général du Comité «Union et Progrès» raconte que Docteur Rachid était convaincu d'avoir fait une œuvre éminemment patriotique en tout ce qu'il a perpétré contre les Arméniens et il ajoute: «Peu avant, vous m'aviez demandé, comment, en tant que médecin, j'avais pu tuer un si grand nombre d'hommes? Voici ma réponse: des traîtres arméniens s'étaient fait leur nid dans le sein de la patrie, ils en étaient des microbes dangereux; n'était-il pas du devoir d'un médecin de détruire ces microbes? — Vous ne m'auriez pas fait cette remarque, si vous aviez pu étudier, comme moi, sur place et connaître les dispositions d'âmes des Arméniens envenimés contre la Turquie par des promesses faites de sous-main par nos ennemis, dont ils étaient devenus les espions dans les provinces Orientales. Ils étaient tellement surexcités que s'ils restaient en leur place, pas un turc ou musulman n'aurait pu survivre. Par des perquisitions, je suis parvenu à découvrier leur organisation terrifiante et épouvantable. Si nous avions laissé impunie cette organisation, nous aurions cherché en vain, bougie en main, le Turc en Anatolie... — Eh, donc, Docteur Réchid, je me disais: ou les arméniens auraient supprimé les Turcs, ou ceux-ci auraient dû nettoyer des arméniens le pays. Devant cette alternative je n'ai pas hésité longtemps; c'est à nous de les supprimer.» — J'ai demandé à Réchid, ajoute Mihdat, si cette conduite ne lui tourmentait pas la conscience? — Il répondit: sans doute, mais ce que j'ai fait ce n'était ni pour satisfaire mon ambition personnelle, ni pour me remplir la poche d'argent. J'ai constaté que la patrie nous échappait des mains, je me suis lancé de suite et aux yeux fermés dans cette aventure,

convaincu d'agir pour l'avantage de mon pays. — Mais ne redoutez-vous pas les responsabilités devant l'histoire? — Si l'histoire, répliqua-t-il, rejette sur ma personne la responsabilité de cette attitude, d'ores et déjà je l'accepte. Mais je me moque de tout ce que peut écrire l'histoire des Nations étrangères, pourvu que l'histoire turque ne me condamne pas. —

Et du temps de Rachid, ajoute Mihdat, ils n'étaient pas rares, ceux qui pensaient comme lui. Mais quand le gouvernement turc se trouva dans l'obligation de signer un armistice dans d'assez lourdes conditions et que les armées victorieuses des Alliés entrèrent à Constantionple, les langages et les convictions changèrent. (On sait que Docteur Réchid à cette époque se suicida.) — Mihdat ajoute à son tour: «qu'avant de terminer mes déclarations je veux attirer l'attention sur un autre point: les maux les plus grands furent perpétrés par les arméniens, nos compatriotes, sur leurs congénères. Avec leur mentalité de Comitadjis (révolutionnaires), ils minaient les fondements de la patrie. Pour cette raison fut versé le sang de nombreux innocents arméniens. De cette amère aventure du passé la leçon peut apprendre aux turcs et aux arméniens à s'aimer mieux à l'heure actuelle.»

Après les décisions draconiennes, prises par le Comité «Union et Progrès» dans ses Congrès de Salonique; après les instructions explicites et formelles données aux Comités locaux et aux gouverneurs par le gouvernement central Jeune-turc, dont nous possédons les documents secrets; après les témoignages les plus incontestables d'hommes officiels et privés, allemands, turcs et d'autre nationalité; après tout ce que nous avons rapporté dans nos Mémoires, après l'aveu du Docteur Réchid lui-même, son héros et complice, ce ne serait pas la falsification de Mihdat Chakir, qui pourrait soustraire son Comité à la grave responsabilité, dont a dû le flétrir Tevfik Pacha devant le Conseil Suprême de la Conférence de la Paix le 11 juin 1919: «Au cours de la guerre, a-t-il déclaré solennellement et nous l'avons rapporté, presque tout le monde civilisé s'est ému au récit des crimes que les Turcs auraient commis. Loin de moi la pensée de travestir ces forfaits qui sont de nature à faire pour toujours tressaillir d'horreur la conscience humaine. Je chercherai encore moins à atténuer le degré de culpabilité des auteurs du grand drame... Nous ne faisons pas d'illusion sur l'étendue du mécontente-

ment qui nous entoure... La responsabilité de la guerre en Orient, entreprise à l'insu du souverain et du peuple ottoman,... retombe entièrement sur les signataires des traités secrets inconnus du peuple ottoman autant que sur les chancelleries européennes. Ces pactes furent conclus entre le gouvernement du Kaiser et les chefs du Comité révolutionnaire jeune-turc qui, au début de 1913, s'étaient emparés du pouvoir par un coup d'Etat... Au sujet des autres événements tragiques, je me permettrai de répéter ici ce que j'ai maintes fois déclaré devant le Sénat ottoman. La Turquie déplore le meurtre d'un grand nombre de ses conationaux chrétiens, autant que le meurtre de musulmans proprement dits. En effet, non contents des crimes perpétrés contre les chrétiens, le comité «Union et Progrès» voua à la mort, par tous les moyens trois millions de musulmans. Quelques centaines de ces malheureux, chassés de leurs foyers, errent encore aujourd'hui au centre de l'Asie Mineure, sans aucun secours. Et s'ils retournaient dans leurs provinces, ils se trouveraient aussi dépourvus, car un grand nombre de villages musulmans et chrétiens ont été détruits et ruinés à dessein. L'Asie Mineure, aujourd'hui, n'est qu'une vaste ruine. Et malgré sa vigilance, le nouveau guvernement n'a pu atténuer encore les effets désastreux du cataclysme. Il sera toujours facile de confirmer ce que j'avance par une enquête faite sur les lieux même. Ce qu'il faut écarter, c'est l'hypothèse d'un conflit de races et l'explosion du fanatisme religieux (?). — Tevfik Pacha ne veut pas avouer que si le projet jeune-turc de l'extermination des arméniens fut motivé par la jeune Turquie pour des raisons politiques, son exécution fut encouragée et poussée par le réveil du fanatisme musulman comme nous l'avons longuement prouvé. — Ce même diplomate cependant après avoir esquissé un tableau de la situation dans les pays slaves de la Russie de l'époque, tableau analogue à celui de la Turquie dévastée par la révolution jeune-turque, ajoute: «Les Turcs,

qui se sont trouvés sous la domination du comité, dans la même situation que les Russes sous celle des terroristes, méritent, de la part des dirigeants des grandes nations, maîtresses des destinées du monde, la même aide humanitaire et bienveillante. — La vérité commence depuis quelque temps à pénétrer dans l'opinion publique européenne. Le grand procès des Unionistes à Constantinople, a montré les responsabilités des chefs du comité, qui tous occupèrent les plus hautes fonctions de l'Etat, en ce qui concerne la guerre et les événements tragiques de l'Orient.»

Tevfik Pacha donc, qui ne saurait pas travestir les responsabilités, ni atténuer la culpabilité dans ce crime de lèse humanité contre toute une race, reconnaît, avoue, déplore et fait retomber sur le Comité «Union et Progrès» toute la responsabilité de ces forfaits, qui sont de nature à faire tressaillir d'horreur la Conscience humaine.

Cette conscience a manqué au Docteur Réchid pendant l'exécution des instructions, qui devaient être passées par le secrétariat général du Comité Révolutionnaire et par conséquent au vu et au su de Mihdat Chukri lui-même, à qui semble manquer cette conscience aujourd'hui.

Mais la conscience du Vali de Diarbékir s'est-elle tout au moins révoltée pour se faire justice par le suicide, se révélant ainsi un vrai microbe du pays à détruire à la place de ses innocentes victimes; tandis que Mihdat, qui survit encore à sa complicité dans les forfaits inhumains contre les arméniens, ne ressent aucun remords à cette reminiscence, et ose rejeter toute la culpabilité et la responsabilité sur des individus, forcenés, oui, mais fidèles exécuteurs des ordres reçus du Comité «Union et Progrès», si solennellement flétri par Damad Tevfik Pacha, comme unique responsable de la guerre et de tout ce qui fut perpétré pendant la guerre.

En tout cas par l'avœu du Docteur Rachid d'une profession microbicide, prise en sens métaphorique pour les arméniens à détruire, Mihdat nous fournit une preuve en plus des principes invoqués par le Comité «Union et Progrès», que nous avons signalés dès la Première Partie de ces Mémoires pour en affirmer toute la responsabilité dans la décision et l'exécution des mesures

de suppression des arméniens de Turquie. La destitution de certains Gouverneurs des Provinces, nous le savons, n'a pas eu lieu à cause de leur culpabilité dans les crimes en question, mais au contraire, parce qu'ils s'étaient opposés aux ordres donnés par le Gouvernement Jeune-Turc, ou ils s'étaient montrés faibles et retardataires dans l'exécution de ces mêmes ordres. Leurs remplaçants ont été choisis parmi les plus farouches et fidèles exécuteurs des décisions prises par le Comité Central, alors en pouvoir et maître obsolu du Sultanat, du Gouvernement, et de tout le pays.

Les preuves de cette responsabilité du Comité jeune-turc sont tellement irréfutables et nombreuses, qu'il n'y avait pas besoin de la sortie de Mihdat de ses réserves, où il s'était caché, pour révéler son passé aussi de criminel responsable en sa qualité de Secrétaire général de son Comité. En tout cas nous soulignons cet avœu public fait par lui aussi de l'existence du Crime sans précédent contre les arméniens, et ses contradictions dans l'essai de le justifier; il serait le cas de répliquer à Mihdat aussi l'adage populaire turc: «Oezuru Cabaatendan Beuyuk»: La justification d'une criminalité serait parfois plus grave que le crime lui-même!

ANNEXE VII

Résumé du Rapport du Docteur Johannes Lepsius imprimé comme manuscrit en 1916 à Potsdam — publié le 1er octobre 1918 avec une préface par René Pinon

(Page 46 I. Vol. de nos Mémoires)

Mr. René Pinon commence sa Préface au Rapport du Docteur Lepsius par une analyse de la mentalité et psychologie allemandes, que nous pourrions adapter plus facilement à celles des Turcs en général, de la masse populaire turque en particulier sous le régime surtout des Sultans. Le turc p e n s e c o l l e c t i v e m e n t par le fatalisme qu'il professe et pratique, par la soumission aveugle à l'autorité du Sultan-Khalif et de son gouvernement, dont les ordres considérés comme d i v i n s, émanés de Celui qui se disait «Ombre de Dieu sur la terre». Cette disposition d'âme dévenue chez le turc comme un i n s t i n c t g r é g a i r e le poussera à se ranger, d a n s u n e i n c o n s c i e n c e m o r a l e a b s o l u e, autour de s e s c h e f s ; «sans l'ombre d'esprit critique l'opinion «turque» avale le mensonge officiel et se l'assimile»; l'ordre de son gouvernement «devient le seul critère du juste et de l'injuste, du vrai et du faux, ou plutôt, par l'un des phénomènes de psychologie collective les plus extraordinaires et les plus dangereux qui

ait paru jamais dans l'histoire, le bien et le vrai se confondent avec l'intérêt» turc, comme il serait envisagé ou formulé par son gouvernement de l'époque, et ceci «s'identifie à lui dans une monstrueuse synthèse, à laquelle la doctrine du Coran, interprétée d'après les circonstances par le Chekh-ul-Islam, asservi à son gouvernement, prête les apparences d'une métaphysique» d'une religion «de la force», «de l'épée» et «les aspects logiques» d'un patriotisme à base religieuse, d'une conscience capable de réagir au nom d'une morale, conforme à ses instincts, contre les lois les plus élémentaires de la justice naturelle. Ses dirigeants de l'époque peuvent sciemment pousser la masse à des excès les plus énormes en l'égarant par des insinuations et communiqués mensongers, qui constitueraient seuls «l'objectivité» de l'époque. Ainsi, par exemple, la proclamation artificielle d'une «Guerre Sainte», du «Djihad», contre n'importe quelle catégorie d'ennemis, soulèverait cette masse contre ceux-ci par la seule croyance aveugle et inconsciente à l'autorité divine du Sultan et de son gouvernement. Par conséquent des calomnies, comme celles que les arméniens auraient agi d'accord ou de connivence avec les ennemis de la Turquie pour l'écroulement de l'Empire, qu'ils auraient «massacré des innocents turcs» etc. «des falsifications inouïes des faits et de textes» seraient «acceptées» par la masse «sans discussion», pourvu qu'elles émanassent du gouvernement central.

En ce qui concerne les Allemands nous laisserons l'Auteur de la Préface dans ses droits d'écrivain français, bien érudit d'ailleurs et judicieux pour dire que le «Rapport du Doctor Lepsius sur la situation du peuple arménien en Turquie» pendant la première guerre mondiale a été «une des voix isolées» d'Allemagne, «très rares et timides, qui, nous ne dirons pas, se sont élevées, car le monde ne les a pas entendues, mais qui ont «murmuré dans la pénombre». En tout cas ce que ferait le turc par fatalisme inconscient, l'Allemand le ferait par esprit de solidarité nationale, par militarisme, dirait-on, manœuvré et imbibé des passions d'hégémonie.

Ce Rapport était «imprimé comme manuscrit» c'est-à-dire qu'il ne pouvait pas «être vendu et mis dans le domaine public», parce que toute réimpression et utilisation étaient défendues et il devrait rester «strictement confidentiel»; un document de telle nature avait cependant «d'autant plus de valeur qu'il lui» était «difficile d'être entendu», son jugement a «d'autant plus de poids qu'il va à l'encontre des intérêts et des passions allemandes» de

l'époque, «et que les pouvoirs publics ont cherché» alors «plus âprement à l'étouffer».

«Johannes Lepsius, Docteur en Théologie, s'est acquis dans la science allemande une haute réputation comme spécialiste des questions arméniennes; son livre sur les massacres de 1894—1895 fait autorité. En même temps qu'un savant, Lepsius est un homme d'action et d'apostolat; il est Président de la Mission allemande d'Orient (mission protestante) et de la société germano-arménienne. Les études philologiques et historiques, ses longs séjours en Arménie et dans tout l'Empire ottoman, donnent un poids tout particulier à ses jugements sur les hommes et les choses d'Orient. Il est, en même temps un patriote allemand; en s'occupant des Arméniens il ne perdait pas de vue l'influence politique et économique de l'Allemagne et il caressait l'espoir que les Arméniens deviendraient un jour les meilleurs agents de la pénétration commerciale allemande dans l'Asie turque. A la nouvelle des massacres et des déportations de 1915, Lepsius se rendit à Constantinople et y fit une enquête prolongée; il recueillit les matériaux dont est fait son rapport. Revenu en Allemagne en février 1916 il fit, à Berlin et à Halle, des conférences sur les massacres d'Arménie devant un public d'invités uniquement composé de théologiens et de missionnaires. Son dessein était de créer en Allemagne, dans ce milieu spécial et fermé, un courant de pitié agissante à l'égard des arméniens et d'amener, dans l'intérêt même de l'Allemagne et de son influence en Asie, le gouvernement de Berlin à intervenir soit diplomatiquement soit en envoyant des secours charitables aux malheureuses victimes. C'est ce qu'il explique dans la lettre à ses «amis de la Mission» qui sert d'Avant-Propos à son rapport. A la suite de ses conférences, il fut décidé qu'une délégation de dix membres, choisis parmi les comités du monde ecclésiastique protestant, solliciterait une audience de l'Empereur et du Chancelier afin de leur soumettre les doléances de la Chrétienté au sujet des massacres d'Arménie. Guillaume II reçut la délégation au grand Quartier-Général à Kreuznach et promit d'adresser des lettres autographes au Sultan et à Enver Pacha pour les prier d'intervenir en faveur des malheureux Arméniens. Le Chancelier promit de son côté d'intervenir; Lepsius, dans son Avant-Propos, rappelle le texte de ses paroles. Mais le haut commandant Allemand s'opposa à l'envoi des lettres impériales en faisant valoir qu'il s'agissait d'une question intérieure p u r e m e n t t u r q u e et qu'il était d'autant plus impossible d'intervenir que les Arméniens avaient fomenté des mouvements

révolutionnaires dans les diverses parties de leur pays. L'Empereur s'inclina devant les injonctions de l'Etat-Major, mais il chargea Lepsius de se rendre à Constantinople pour y faire part de ses désirs à Enver; celui-ci aurait, dit-on, répondu à l'envoyé du Kaiser: «Je ne fais que ce que les Allemands ont fait en Pologne» et il le fit expulser de Turquie; puis il donna l'ordre de fermer toutes les stations de la Orient-Mission et celles de la «Armenische Gesellschaft». Revenu en Allemagne, Lepsius y acheva la rédaction et l'impression de son rapport (page IX—XI).

Ce rapport parvenu dans les mains de René Pinon dans des circonstances, qui l'en dégageraient entièrement de la responsabilité, put-il placer sur le Chandelier la lumière que Lepsius pour des raisons de guerre a dû mettre sous le boisseau.

Les faits des déportations et des Massacres rassemblés et critiqués par un savant Allemand, confirmés par des témoignages allemands, prouvent une importance supérieure à toutes contestions et réserves. Parce que après ses enquêtes et la sûreté de ses informations «la responsabilité du gouvernement Jeune-turc dans l'œuvre de sang et d'horreur éclate en pleine lumière; celle du gouvernement allemand transparaît à chaque instant, encore que l'auteur s'applique à la dissimuler.»

M. René Pinon inculque encore une fois que dans ces massacres d'Arménie si l'exécution fut turque, la méthode en fut allemande «et nous ajouterons encore une fois que si pendant la guerre cette méthode fut allemande, pendant l'Armistice elle fut Française, Italienne, Russe et dans tous les deux cas fut au fond sectaire par coalition des sectes de tous les pays.»

Nous tenons encore pour la question de responsabilité à distinguer entre le fait et les raisons de la Conflagration mondiale et entre les faits avec leurs détails qui la suivirent. Celle-là peut se dire préméditée et conduite par la volonté du Grand Etat-Major allemand, et personnellement, si vous voulez, du General-Staab «incarnation du militarisme allemand», mais des conséquences fâcheuses pour les arméniens en Turquie et ailleurs, où l'Arménie turque a pu pénétrer, restent responsables directs et immédiats les Jeunes-turcs. Si l'Allemagne a ménagé ces assassins du temps de la guerre, nous pouvons affirmer, sans crainte d'exagérer, que les Alliés à leur tour ont, non seulement, ménagé, mais caressé aussi, flatté et protégé ceux des turcs, qui ont continué et parachevé l'œuvre jeune-turque pendant l'Armistice. Si donc des velléités humaines de Guillaume II et de son

Reichstag n'ont pas résisté au Véto du Grand-Major de l'Armée allemande, nous demandons devant quel autre Véto ont dû s'arrêter les Armées Alliées victorieuses pour ne pas occuper les principaux Centres des Provinces Arméniennes et pour se contenter seulement de l'occupation de Constantinople? Quel autre Véto aurait obligé les Français à évacuer la Cilicie en même temps que les Italiens Atalia? Paul de Véou l'a révélé dans sa «Passion de la Cilicie» cette œuvre des sectes de tous les Pays alliés, qui avec de l'argent et avec de la fourniture de munitions de tous genres ont collaboré avec le Révolté contre la Sublime Porte de l'époque, pour en faire de vaincu un grand Vainqueur des Alliés eux-mêmes. C'est l'enseignement des Allemands qui l'a instruit dirait le simple turc du temps de la guerre, en répondant à ceux qui lui demanderont quels sont les instigateurs de ce forfait; mais c'est aussi la misérable lâcheté des gouvernements alliés du temps de l'Armistice, qui a fini par abandonner la Question Arménienne avec les Arméniens survivants eux-mêmes à leur sort que nous connaissons. C'est le jugement de l'histoire, devant lequel nous répliquerons aux alliés aussi ce que Mr. Harry Stuermer reprochait aux allemands: «Il suffit d'avoir gardé, comme homme, un peu de sentiment de dignité, pour ne pas pouvoir voir, sans rougir de honte, la même misérable lâcheté allemande» de l'époque de la guerre, que celle des alliés victorieux du temps de l'armistice. Oui, «tout ce triste ensemble de manque de conscience», d'infraction de la parole donnée, de sotte imprévoyance dans tout ce qui s'est passé après guerre à Constantinople, dans les provinces Anatoliennes et en Cilicie. «Dorénavant», nous aussi avec Mr. Pinon, reprocherons à tous les gouvernements des pays civilisés, Austro-Allemands ou Alliés «cette honte... savoir que l'extermination avec une cruauté raffinée de tout un peuple de grande valeur culturelle, de plus d'un million et demi d'âmes, coïncida à la plus grande influence allemande» pendant la guerre, et à la toute-puissance des Alliés pendant l'Armistice.

Nous ne nous attarderons pas dans ces constatations de Lepsius, que nous avons faites dans nos Mémoires, à l'appui de témoignages de toute catégorie. Dr. Lepsius en est un pour l'époque des déportations et des massacres arméniens. C'est sous les impressions de nos constatations personnelles que nous allons résumer le Rapport de cet Allemand; nous en laisserons de côté les détails pour prouver dans l'ensemble contre tous contradicteurs:

1. Que les massacres ont existé;

2. Que ce crime avait en vue la suppression de toute la race arménienne;

3. Que cette suppression était un projet jeune-turc, prémédité, préparé d'avance et exécuté à l'occasion propice de la guerre mondiale;

4. Que le Comité jeune-turc «Union et Progrès» et son gouvernement est le vrai et immédiat responsable;

5. Que c'est sur les ordres du gouvernement central turc du temps de la guerre que les susdites mesures ont été exécutées d'une façon sans précédent;

6. Que les Gouverneurs et fonctionnaires de toute catégorie, qui se sont opposés à ces ordres gouvernementaux, ont été remplacés par d'autres plus décidés à y obéir;

7. Que ces mesures avaient en vue de rendre impossibles pour les Arméniens toutes réclamations de réformes ou d'amélioration de la vie nationale en Turquie, d'étouffer pour toujours à l'avenir toutes aspirations les plus légitimes des Arméniens, en un mot du «Problème Arménien»;

8. Que ce crime dans les intentions des Auteurs et dans son but a été politique mais dans son exécution a été religieux;

9. Que le projet, l'exécution de ces mesures radicales est un crime de lèse-humanité contre toutes lois humaines et divines.

RAPPORT

Dans son Avant-propos Docteur Lepsius s'adressant à ses amis déclare avoir fait parvenir ce Rapport «tout à fait confidentiellement», et «comme manuscrit», parce que la censure de son pays ne pouvait autoriser, durant la guerre, des publications sur les événements de Turquie. «Nos intérêts politiques et militaires nous obligent à des égards impérieux. La Turquie est notre alliée.» — «La vaillante défense des Dardanelles par les Turcs, l'alliance des Bulgares, due aux cessions consenties par la Turquie à la Bulgarie, notre fraternité d'armes avec la Turquie, nous imposent des obligations, mais elles ne doivent pas nous empêcher de remplir le devoir de l'humanité, s'il faut nous taire en public, notre conscience ne cesse cependant pas de parler.»

Après ce prélude il avoue que «le plus ancien peuple de la Chrétienté est en danger d'être anéanti, autant que cela est au pouvoir des Turcs.» Et il

déclare sans réserve que «le gouvernement impérial Allemand, auquel ces faits sont connus, a fait ce qu'il a pu pour empêcher ces ruines.» Des notables de l'Eglise évangélique et des Catholiques, ont exprimé au Chancelier de l'Empire les craintes et les vœux des Chrétiens allemands. — Le Chancelier a communiqué la réponse suivante: «Le gouvernement impérial considérera toujours à l'avenir comme dans le passé, comme un de ses devoirs principaux d'employer son influence pour que des peuples chrétiens ne soient pas persécutés à cause de leur foi. Les Chrétiens allemands peuvent avoir confiance que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour tenir compte des craintes et des vœux exposés par eux.»

Il est à noter:

1. Que le gouvernement Allemand connaissait les faits;

2. Qu'il considérera à l'avenir à l'instar du passé et non à l'heure des événements qui venaient d'anéantir les six septièmes du peuple Arménien;

3. Que ce devoir assumé ou promis par le gouvernement serait restreint au cas de persécutions à cause de leur foi; or les arméniens étaient sous menace de suppression pour des motifs politiques, parce qu'ils menaçaient, d'après les Jeunes-turcs, la sécurité de l'empire turc, ils étaient soulevés contre le gouvernement etc. ...., calomnies jeunes-turques admises aussi par des représentants du gouvernement allemand; donc le gouvernement pouvait ne pas tenir compte des craintes et des voeux exposés par les chrétiens à l'heure actuelle. C'est ce que signifierait la réponse du Chancelier, mais que Docteur Lepsius trouve satisfaisante: «L'assurance formelle que les efforts en vue de soulager les misères trouveraient un appui énergique dans le gouvernement impérial» (Post factum landa — les faits sont connus et au moins tolérés — mais ce n'est que pour les efforts en vue de soulager les victimes du fait accompli que le gouvernement impérial prêterait son appui énergique; et nous connaissons ces appuis par suite du recours de notre Patriarcat au prince Hohenlohe — Ambassadeur à Constantinople. — Voir nos détails sur le Diocèse d'Ankara et notre interview avec Wangenheim (Ière Partie, VI — page 57).

Ce rapport «doit exclusivement servir à éveiller (chez les chrétiens d'Allemagne) la persuasion et le devoir d'accorder largement leur aide afin de sauver au moins» les survivants... «Nous n'avons pu empêcher l'extermination d'une moitié de cette nation. La délivrance de l'autre moitié (il serait plus exact de dire des

survivants: de femmes et d'enfants, qui restaient encore sous menace d'être supprimés dans le désert de Mésopotamie) s'impose à notre conscience.»

Il joint ensuite à cet appel des formulaires à faire parvenir à des bienfaiteurs isolés des communautés ou des sociétés pour des contributions à verser d'une manière continue dans le but de porter un secours de quelque durée, parce qu'il s'agit «de sauver la vie à une partie des dizaines de milliers d'orphelins, qui n'ont personne pour s'occuper d'eux.» Quoique «l'accomplissement des impérieux devoirs qu'impose la lutte pour la patrie, nous est imposé par la guerre; il s'agit ici aussi pour notre peuple d'accomplir un devoir d'honneur et de prouver qu'au-dessus même de notre volonté de nous défendre et de vaincre, nous ne pouvons renier les devoirs de l'humanité et de la conscience chrétienne.» Tout en recommandant de nouveau de ne se servir de ce Rapport qu'autant qu'il sera nécessaire de secourir ces malheureux (les arméniens) et d'établir leur droit à la sympathie, il ajoute: «En aucun cas nos intérêts politiques doivent souffrir du discrédit jeté sur la Turquie.»

Il finit cet appel en invoquant le Dieu tout-puissant pour mettre fin à cette lutte des peuples et pour souhaiter qu'en présence de tout homme qui a besoin de secours, puissent-ils eux aussi se montrer «hommes et chrétiens».

PREMIERE PARTIE

Les faits — La Déportation

Docteur Lepsius divise les Provinces habitées par les Arméniens en proportion, d'après lui, de dix à quarante pour cent de la population totale, en trois groupes:

I. La Cilicie et le Nord de la Syrie;
II. L'Anatolie Orientale;
III. L'Anatolie Occidentale avec le Moutassarflik d'Ismid.

La Déportation de la population arménienne de Cilicie commence à la fin de Mars et continue.

Celle des Vilayets Orientaux (à l'exception du Vilayet de Van) à la fin de mai et se poursuit systématiquement à partir du 1er juillet.

Celle dans les districts de l'Anatolie Occidentale débute au commencement d'août et se continue durant le mois de septembre.

«Dans la Syrie septentrionale et en Mésopotamie les mesures furent limitées, au début, à l'emprisonnement des notabilités. Les déportations commencent à la fin de mai et continuent jusqu'en octobre.»

I. LA CILICIE

La déportation de la population arménienne de la Cilicie (Vilayet d'Adana et Sandjak de Marache) commence avec les événements dont le théâtre fut la ville de Zeïtoun.

1. Zeïtoun,
2. Deurt-yol,
3. Les villages de Taurus et de l'Amanus,
4. Vilayet d'Alep.

Pour ne pas répéter tout ce que nous avons rapporté dans nos Détails, nous nous contenterons de quelques passages sur ceux qui peuvent mieux éclaircir nos notices.

Nous connaissons suffisament le sort de Zeïtoun.

Pour Deurt-yol (page 17—18) et pour les villages du Taurus et de l'Amanus il suffira de rapporter en résumé ce que Docteur Lepsius écrit (page 18—19).

2. Deurt-yol

«La déportation de Zeïtoun était déjà en bonne voie lorsqu'on commença à procéder contre Deurt-yol (Tchok-Merzifoun) dans la plaine . . . , au golfe d'Alexandrette. Après que cinq arméniens de Deurt-yol eurent été pendus publiquement à Adana, la population mâle de ce populeux district fut emmenée pour travailler sur les routes. On apprit bientôt qu'en divers endroits les travailleurs sans défense avaient été tués par leurs camarades mahométans munis d'armes. Comme les hommes de Deurt-yol refusaient de travailler avec les Mahométans, le gouvernement envoya des soldats pour les emmener tous dans la région de Hadjine pour y travailler sur les routes. Un seul arménien résista et tua un gendarme; là-dessus les gendarmes tuèrent six arméniens. On n'a jamais plus eu de nouvelles des hommes de Deurt-yol envoyés pour travailler à la construction des routes. On craint qu'ils n'aient été tous tués. Après le départ des hommes, les femmes et les enfants furent déportés vers Der-el-zor et le village complètement vidé. Deurt-yol est la seule localité, en dehors de Zeïtoun, qui se soit défendue avec succès au temps des massacres d'Abd-ul-Hamid. C'est bien la raison du sort actuel de Deurt-yol.»

3. Les villages du Taurus et de l'Amanus

«Le nombre des déportés de ces régions était déjà de 50.000 Les Turcs sont dans un complet délire» écrit notre référendaire: «il est impossible de décrire les angoisses par lesquelles passent les déportés.». — «Tandis qu'aucune ville ou village de Cilicie ne fut épargné.» Docteur Lepsius dit que l'on attribue à l'initiative du Commandant en chef de Syrie, Djémal Pacha, ex-Vali d'Adana, que les 196 familles déportées à cette date de cette ville furent reconduites chez elles. Toutefois nous connaissons et les dispositions d'âme de ce Commandant jeune-turc et les moyens, efficaces pour les turcs, dont nos déportés et d'autres survivants ont dû se servir chez lui pour attarder la complète exécution de l'ordre du gouvernement.

Cet ordre disait: «Art. 2. Les Commandants d'Armée, de corps d'armée indépendants et de divisions peuvent dans le cas de nécessité militaire et dans le cas où ils soupçonnent de l'espionnage et de la trahison, déporter des individus ou des groupes de population des villages et des villes et les établir dans d'autres localités.» — (Ici l'on voit évidents les motifs que n'importe quel Commandant ou fonctionnaire turc pouvait alléguer pour justifier des actes les plus arbitraires contre les arméniens; les motifs d'espionnage et de traîtrise étaient préconçus et laissés au gré de ces fonctionnaires de l'époque pour sévir contre ces condamnés au préable, sans aucune procédure légale).

Le Rapport continue: «Les ordres des commandants d'armée peuvent avoir été relativement humains. L'exécution en a été, en très grande partie, d'une rudesse insensée et en beaucoup de cas d'une brutalité atroce contre des femmes et des enfants, des infirmes et des vieillards, les seuls condamnés à mourir de souffrances et non des massacres immédiats, comme les hommes». — «Dans le Vilayet d'Adana méritent d'être mentionnés: dans la sandjak de Khozan, les villes de Sis, Hadjine, Karsbazar et les localités de Schéhir et de Roumlou; dans le Sandjak de Djébel-Béréket, Osmaniyeh, Hassan Beyli, Dengala, Harni, Dertadli, Tarpous, Odjakli, Enzerli, Lapadjli. Dans le Sandjak de Marache, outre Zeïtoun, les villes d'Albistan, Guében, Gôksun, Fournouz, et les localités de Tachilik, Djévikli, Tundadjak et tous les villages d'Alabache.»

Je laisse tous les autres détails, identiques partout, de la façon subite de notifier les mesures, de l'abandon par les déportés de tous leurs vivres et garnitures de lit, de vêtements etc., sur les routes de passage pour finir à se priver de tout et à mourir de

faim, à subir toutes sortes de tortures organisées d'avance par les Comités Jeunes-turcs locaux. «Trois cas sont parvenus à ma connaissance, poursuit Dr. Lepsius, où des femmes accouchèrent sur la route publique et y moururent de perte de sang, parce que leur brutal conducteur s'acharnait contre elles» — et les cas des enfants nouveau-nés, jetés en l'air et reçus au bout de baïonnettes, seraient-ils moins brutaux? — Tirons-y un rideau de respectueuse pudeur et terminons par dire que «Le nombre des arméniens de Cilicie (à cette époque) monte à plus de 100.000».

4. Vilayet d'Alep

Nous renvoyons le lecteur à nos détails sur l'archidiocèse d'Alep pour des notices plus exactes sur la succession des Valis (page 410). Djélal Bey, ainsi que son successeur immédiat Békir Sami, gouverneur de Beyrouth et non de Van, comme suppose Lepsius, furent de ceux qui n'approuvèrent pas les mesures de suppression de toute une population. Le premier par conséquent fut transféré à Konia et l'autre se retira peu après dans la vie privée pour comparaître plus tard au public sous le Régime de Moustapha Kémal.

Nous ne nous attarderons pas sur les événements de Marache, détachée d'Alep et attachée au Vilayet d'Adana du temps du gouverneur Djélal-Bey, pour mieux exécuter les ordres reçus du Gouvernement central. Il nous suffit de dire avec Lepsius, que la situation devint de jour en jour plus critique, «car on ne peut prévoir la fin de tout cela.» La fin était la même partout: évacuation de toutes les villes habitées par les arméniens, suppression de ceux-ci par tous moyens dont pouvait disposer un gouvernement, comme celui des Jeunes-turcs, soustrait, dans son indépendance d'agir, à tout contrôle ou à toute intervention même de ses alliés d'armes.

II. LES VILAYETS DE L'ANATOLIE ORIENTALE

Dr. Lepsius se garde de parler explicitement de l'Autodéfense des Arméniens de Van contre l'application des mesures jeunes-turques; il dit simplement: «La population (de Van) ne fut pas déportée. Celle-ci dut cependant elle aussi abandonner ses foyers, lorsqu'au moment du recul des troupes russes, elle fut obligée de fuir au Caucase» (Page 28). Il n'omet pas d'accentuer que «le sort (de ce Vilayet) fut de souffrir à cause des opérations de guerre des Russes.» Nous y ajouterons que grâce à ces

opérations russes les dirigeants de la population de Van purent organiser l'auto-défense connue, pour pouvoir ensuite suivre en grand nombre la retraite des armées russes. Dr. Lepsius regarde cette auto-défense comme une opération militaire russe.

La déportation des arméniens des Vilayets de l'Anatolie Orientale est partagée par Dr. Lepsius en deux étapes: l'une depuis le 24—25 avril, date de l'arrestation des intellectuels à Constantinople, en même temps que des Notables dans les Vilayets de l'intérieur. Pour ce fait initial des mesures il écrit: «Il est à présumer qu'il s'agissait d'une mesure générale, qui avait pour but de priver le peuple arménien de ses chefs et de ses organes, pour que la déportation pût s'accomplir sans bruit et sans résistance... Toutes ces arrestations de milliers d'arméniens considérés et instruits, députés, publicistes, écrivains, poètes, juristes, avocats, notaires, fonctionnaires, médecins, commerçants, banquiers, et tous les éléments particulièrement aisés et influents, furent exécutés sans qu'aucune procédure judiciaire régulière ait précédé» (Page 28—30).

«La seconde étape précédant la déportation générale concerne la partie mâle de la population, qui avait été déjà recrutée pour l'armée ou qui le fut durant le cours des événements (page 30). Même ceux des soldats arméniens, «qui s'étaient, selon le témoignage du Ministre de la Guerre, vaillamment battus non seulement aux Dardanelles, mais aussi sur le front du Caucase contre la Russie, furent en grande majorité désarmés et employés pour le service de l'armée, comme portefaix et pour la réparation des routes... Non seulement ainsi les ouvriers arméniens ont été tués par leurs camarades de religion mahométane, mais des détachements entiers aussi ont été, en groupe de 80, 100, ou plus, fusillés par les soldats et la gendarmerie au commandement de leurs officiers.»

«Les arméniens de Van et de Chabine-Karahissar refusèrent de livrer leurs armes parce qu'ils avaient des raisons de craindre un massacre» (page 31).

«C'est depuis le 21 avril, où eut lieu l'arrestation des notables, que la déportation générale commença vers le milieu de mai.» — «Comme le gouvernement central était décidé à mettre à exécution l'ordre de déportation, les fonctionnaires turcs, récalcitrants, fussent-ils Valis, Mutassarifs ou Caïmacams, furent rappelés et remplacés

par des instruments plus dociles, le plus souvent, par des membres des Comités jeunes-turcs» (page 34).

«Les protestations de la population turque furent étouffées (par la menace des mêmes mesures contre elle).

1. Vilayet de Trébizonde

De la population totale de la province de Trébizonde, de 1,047.700 d'après Cuinet, les arméniens seraient 53.000, dont 10.000 dans la ville et ses environs, 12.700 dans d'autres localités de la côte, 30.800 dans le Sandjak de Samsoun.

Lepsius donne ensuite un extrait du Rapport du Consul des Etats-Unis M. Oscar S. Heizer du 28 juillet 1915. Nous en tenons à noter seulement la façon de pillage des mille maisons vidées à Trébizonde: «Les maisons arméniennes — au nombre de mille — sont démeublées les unes après les autres par la Police. Meubles, garnitures de lits et tous les objets précieux sont conservés dans de grands bâtiments, en ville. Il n'y eut aucun essai d'inventaire, et la pensée de conserver ces biens dans des «balles», sous la protection du gouvernement, pour les rendre à leurs propriétaires à leur retour, est simplement ridicule. Les objets sont entassés les uns sur les autres sans aucune tentative de les enregistrer, ou même de suivre un ordre quelconque dans la manière de les entasser. Une foule de femmes et d'enfants turcs suivent pas à pas les employés de police, comme une bande de vautours pour s'emparer de tout ce qu'ils peuvent saisir. Une fois que les objets les plus importants sont emportés d'une maison par la police, la meute se rue aussitôt dedans pour prendre tout ce qui reste. Je vois ces faits tous les jours de mes propres yeux. Je crois que plusieurs semaines seront nécessaires pour vider toutes les maisons; on dégarnira alors les magasins et les maisons de commerce arméniens» (page 41—42).

2. Vilayet d'Erzéroum

Je me contente d'extraire la statistique donnée par l'auteur; sur 645.700 habitants, 227.000 chrétiens, dont 215.000 arméniens et 12.000 Grecs, ou autres chrétiens; sur la population musulmane il y a 240.700 turcs ou turkmènes, 120.000 Kurdes (dont 45.000 sédentaires, 30.000 Zazas et 45.000 nomades; 25.000 Kizilbaches (chiites) — 7000 Tcherkesses et 3000 Yézidis (les soi-disant adorateurs du diable). Dans les villes d'Erzéroum, Erzindjan, Baï-

bourt, Khenous et Terdjan, les arméniens forment du tiers à la moitié de la population et dans certains districts plus de la moitié. — Il est à remarquer, que ce Protestant ne parle du tout du quartier de 12 villages, nommés d'un nom commun Khodor-tchour, tous habités exclusivement d'arméniens-catholiques. Pour Evêque d'Erzéroum il ne nomme que celui démissionnaire, Mgr. Ketchourian, dont le frère serait violemment séparé d'un compagnon allemand de voyage et il serait assassiné. Mgr. Ketchourian aurait télégraphié au Patriarcat à Constantinople; c'est au contraire Mgr. Joseph Melchisedechian, l'Evêque Ordinaire l'auteur de la dépêche que nous avons mentionnée dans nos Détails.

Erzindjan

Le 8, 9 et 10 juin ces caravanes quittèrent Erzindjan; le 11 juin des troupes régulières de la 86ème brigade de cavalerie furent envoyées au défilé de Kémakh sous la conduite de leurs officiers, p o u r c h â t i e r; disait-on, les Kurdes, mais en réalité ces troupes turques massacrèrent tout ce qui restait encore en vie des caravanes presque exclusivement des femmes et des enfants (page 56—57).

Baïbourt

«Trois jours avant le départ des arméniens l'évêque arménien (le prélat grégorien) Vartabed Hazarabedian fut pendu avec sept autres arméniens notables, après être restés huit jours en prison» (page 57). — Les turcs ne voulaient jamais prendre les enfants mâles, ils les tuaient quel que fût leur âge (61).

3. Vilayet de Sivas

Sur une population de 1,056.500 habitants, 271.000 étaient chrétiens, dont 170.000 arméniens, 76.000 grecs, 25.000 syriens. Les Musulmans étaient composés de 2/3 de turcs sunnites, turkmènes et tcherkesses, de 1/3 de kizilbaches chiites.

Mersivan (Merzifoun) (67—75)

Le 5 juillet, avant que l'ordre d'expulser les femmes fût exécuté, l'un des missionnaires alla protester auprès du gouvernement, au nom de l'humanité, contre l'exécution d'un tel ordre. On lui répondit que l' O r d r e n' é m a n a i t p a s d e s a u t o r i t é s l o c a l e s, m a i s q u' o n a v a i t r e ç u d u p l u s h a u t l' o r d r e d e n e l a i s s e r a u c u n a r m é n i e n d a n s l a v i l l e — 12.000 arméniens sur 24.000 habitants. — Résumons

ici le récit d'un Missionnaire sur le sort de ces victimes des mesures de suppresion:

«Les mauvaises actions se font dans l'obscurité. Un peu avant minuit, les gendarmes tirèrent de leurs prisons 300 prisonniers, leur lièrent les mains et leur défendirent de prendre avec eux des provisions quelconques, des vêtements ou des lits. Ils devaient, soi-disant, aller à Amasia; mais, à 3/4 d'heure de la ville, sur la route de Zilé (Zéla) — le célèbre endroit d'où Jules César envoya à Rome son message: Veni, vidi, vici — ils furent tous tués à coup de hache. Chaque jour ils furent ainsi déportés, selon le dire des employés 1215 hommes... D'après le témoignage de témoins oculaires turcs, on avait érigé, sur le lieu de l'exécution, une grande tente, où les victimes étaient minutieusement questionnées et fouillées. Les questions qu'on posait, étaient surtout au sujet des armes, de soit-disant plans révolutionnaires et de noms de personnes. On leur enlevait alors tous les objets précieux qu'ils possédaient. — A quelque distance de la tente on avait creusé une grande fosse. Les prisonniers y étaient conduits 5 à 5 environ, ayant seulement leurs vêtements de dessous, et les mains liées derrière le dos. Ils se mettaient alors à genoux, et par des coups de poignards, ils étaient expédiés dans l'autre monde. Ces faits ont été constatés par des témoins oculaires et même par les gendarmes qui ont pris part à cette besogne sanglante»

Après s'être débarrassé des hommes de cette façon, on laissa aller les vieillards et les garçons au-dessous de 18 ans, avec ces mots: «Sa Majesté le Sultan vous accorde le pardon; allez, et priez pour lui!»

Ce pardon ne fut que pour un jour, parce que ces pauvres gens qui sautaient de joie pour avoir sauvé leur vie, au lendemain, sur l'avis d'un crieur public, furent déportés avec les femmes et les enfants, disait-on, vers Mossoul. Tous les hommes furent tués en chemin et les femmes dispersées.

Chabine-Karahissar (page 75)

Le seul endroit du Vilayet de Sivas où il y ait eu une résistance de la part de la population arménienne. «Quelques centaines d'arméniens s'enfuirent sur les rochers escarpés de la citadelle, sur laquelle se trouve un ancien château byzantin et s'y barricadèrent jusqu'à ce que, le 3 juillet, le château fut exposé au feu des canons turcs; les défenseurs furent tués, quelques uns s'enfuirent sur les montagnes.»

Zileh

Des soldats revenant du front dans leur pays de Zileh ont rencontré l'Evêque de Sivas, qui avait été ferré par les turcs, comme un cheval, avant d'être en exil. (Note). — Cette histoire est racontée du côté turc, mais en sens inverse; la torture aurait été infligée par les arméniens à un Caïmacam turc. Le trait d'esprit cynique du Vali nous garantit que la version ci-dessus est la vraie.

La ville de Sivas (page 77)

«A Sivas, après l'arrestation de tous les arméniens influents, 8 ou 10 furent pendus. Ensuite, les personnes arrêtées furent conduites à Yozgat. La déportation générale eut lieu en plusieurs fois. Lorsque le Missionnaire Américain Partridge quitta Sivas, les $^2/_3$ de la population avaient été déjà déportés, et 500 maisons mises sous scellés. Chaque famille obtenait un chariot à bœuf pour le voyage.»

4. Vilayet de Kharpouth

(Mamuret-ul-Aziz)

Sur 575.300 habitants 174.000 chrétiens, dont 168.000 arméniens, 5000 Syriens et 1000 grecs; les musulmans 180.000 chiites, Kizilbaches, — 95.000 Kurdes (75.000 sédentaires et 20.000 nomades) et 126.305 turcs.

Le rapport du Consul Américain Leslie A. David affirme: «Jamais aucune accusation d'aucune part ne fut élevée contre ces gens. Ils furent arrêtés et tués pour la seule raison que le plan général du gouvernement était de se débarrasser de la race arménienne.

Le nombre des arméniens massacrés ou déportés des vilayets de Trébizonde, Erzéroum, Sivas et Kharpouth, est estimé à 600.000 dans un rapport d'un missionnaire américain (page 78—85).

Malatia

«Le Moutassarif Nabi Bey, un bon vieillard extrêmement doux et bien intentionné, fut renvoyé vers le mois de mai, à notre avis, pour la raison qu'il n'avait pas procédé avec assez de dureté à l'exécution des mesures contre les arméniens.

Son remplaçant, le Caïmacam d'Arrha, était l'homme qu'il fallait. — Son successeur légitime, Réchid pacha, qui vint de Cons-

tantinople à la fin de juin, un Kurde conscienscieux, d'une bonté de cœur vraiment étonnante, fit dès le premier jour de son entrée en charge, tout ce qu'il put pour soulager le sort de nombreux arméniens emprisonnés, pour empêcher les attaques des soldats irréguliers et des zaptiés contre la population arménienne, et pour rendre possible une solution humaine et conforme aux lois, dans des affaires extrêmement difficiles, non sans courir quelquefois le risque de se mettre lui-même dans une très fâcheuse position . . .

L'agitation était déjà très forte à son arrivée, le parti adverse très puissant, et les moyens d'exécution en son pouvoir trop peu nombreux et trop peu sûrs, pour qu'il pût représenter le point de vue du droit d'une façon efficace. Il succomba sous la violence de ses adversaires et, en peu de jours, il perdit sa santé et sa force d'âme. Même durant sa grave maladie, il déploya toute son énergie pour assurer le transport sûr des exilés et de leur entretien.»

5. **Vilayet de Diarbékir** (86—8)

Sur sa population totale de 471.500 habitants 166.000 étaient chrétiens, dont 105.000 arméniens, 60.000 syriens (Nestoriens et chaldéens), 1000 grecs — 63.000 turcs, 20.000 kurdes, 27.000 kizilbaches (chiites) et 10.000 tcherkesses, 4000 yézidis — 1500 Juifs. La population chrétienne forme donc le $^1/_3$ et les musulmans $^2/_3$.

Le Caïmacam de Lidjé (Palou) avait refusé l'ordre verbal du Vali apporté par un messager, de massacrer les Arméniens, en ajoutant, qu'il désirait avoir un ordre écrit. Il fut destitué, rappelé à Diarbékir et en chemin, tué par les hommes qui l'accompagnaient.

A Mardine aussi le Moutassarif fut déposé parce qu'il ne voulut pas agir contre les arméniens, comme le voulait le Vali.

6. **Vilayet de Van** (89)

Sur une population de 542.000 habitants, 290.000 chrétiens, dont 192.000 arméniens, 98.000 syriens, 5000 juifs. — Les 247.000 mahométans se composaient de 210.000 kurdes, 30.500 turcs et 200 tcherkesses, les yézidis sont 5400 et les Tziganes 600.

Artwin et Ardanouch (90)

Dans la marche en avant des Turcs contre Batoum et Olti, les villages arméniens des régions russes, occupées par les Turcs, furent massacrés par des bandes semblables. Les Adjaris (Géorgiens mahométans) se joignirent aux turcs et prirent part aux massacres, que les bandes turques firent dans les villages arméniens d'Artvine et d'Ardanoutch dans la vallée de Tchorokh.

(Les arméniens catholiques formaient la majorité des arméniens, détail que Dr. Lepsius comme ailleurs néglige aussi dans ces régions).

Alaschkert, Diadin et Abagha

Dans la région d'Alaschkert et Diadin jusqu'à Bayazid les arméniens (40.000 âmes) vivaient en 52 villages.

Au printemps, toute cette région fut complètement dévastée par les milices irrégulières turques et kurdes. A Bayazid, à Karakilissé et dans 18 autres villages il y eut aussi des massacres.

Dans la pleine d'Alaschkert ce furent les trois cheiks kurdes hamidiens, Moussa Bey, Abdul-Médjid, et Khalid Bey, qui organisèrent le pillage et les massacres.

Il n'y avait pas de soldats réguliers dans la région frontière, les Kurdes et les Tcherkesses étaient les seules troupes dont disposât le gouvernement. Les 3000 gendarmes étaient occupés à piller les villages.

Le Vali de Van avait donné à tous les Caïmacams l'ordre de procéder, au moindre motif, contre les arméniens.

Khalil Bey dans le nord de la Perse

L'armée de Khalil Bey (neveu d'Enver pacha) avait pénétré au nord de la Perse, dans la région de Ourmia et de Dilman. Aux 20.000 soldats réguliers s'étaient joints 10.000 kurdes de la région du Zab supérieur. Djevdet Bey, Vali de Van, prenait part à ces opérations... La population syrienne de la région d'Ourmia et les arméniens de la plaine de Salmas (au tour de Dilman) furent impitoyablement massacrés.

Djevdet Bey à Van

«Lorsque Djevdet Bey, Vali de Van, rentra de Salmas au milieu de février, il salua amicalement les chefs arméniens, leur promit de faire cesser les pillages des villages et d'indemniser ceux qui avaient été pillés. Il pria seulement d'attendre quelques

semaines jusqu'à ce que l'expédition de Perse prît fin. On apprit aussitôt après, qu'il avait dit dans une réunion de notables turcs: «Nous avons fait place nette des Arméniens et des Syriens d'Azerbaidjan (nord de la Perse), nous devons maintenant agir de même à l'égard des arméniens de Van.»

A la tête du Comité des Daschnakzagans se trouvaient alors trois arméniens très connus: Vramian, député de Van, Ischkhan et Aram.

(Nous connaissons le sort de Vramian et Ischkhan et de leurs trois compagnons qui furent assassinés de nuit à Hrintsch pendant un voyage vers Chatakh pour y régler un différend, soulevé par suite de l'arrestation d'un Dachnakzagan. Aram, heureusement, était absent pendant la convocation par le Vali de ses deux malheureux collègues et il passa, comme nous le savons, à la tête de l'héroïque défense du quartier arménien.)

Le siège de Van

Nous aimerions voir appelé l'auto-défense au lieu de siège de Van. Nous avons donné dans nos Détails des notices sur cette héroïque réaction arménienne, recueillies par la bouche d'un de nos Prêtres, qui s'est trouvé lui aussi au milieu des événements, comme le missionnaire américain cité par Dr. Lepsius, avec cette différence que ce missionnaire a dû se trouver en dehors de la mêlée, tandis que notre témoin, Curé de nos catholiques Arméniens, à cause de son ministère, a dû suivre le sort de ses ouailles.

En renvoyant donc le lecteur à nos détails, nous croyons inutile de les répéter par le récit rapporté par Docteur Lepsius (page 96—114).

Les opérations des Russes (page 114—128)

De même nous laissons de rapporter les résumés que fait Lepsius de ces opérations et des conséquentes dévastations des régions de Van, d'Ourmia, et de Salmas (page 118—128) pour en avoir parlé dans nos détails avec plus d'exactitude d'après le rapport d'un de nos Prêtres, qui s'est trouvé sur place.

La ville de Bitlis (page 133)

Tout l'exposé peut être résumé en ces quelques phrases: A la suite de la proclamation du Djihad les mahométans s'agitèrent, s'armèrent et mirent à sac et incendièrent les villages arméniens.

Les survivants furent transportés vers Diarbékir en des conditions et issues identiques aux déportés d'autres provinces. — Les hommes furent tués, les femmes et les enfants furent jetés dans le Tigre, pour y être noyés.

La plaine de Mouch (page 134)

Le 3 juillet commença le massacre à Mouch. Les canons turcs dévastèrent la ville haute; et successivement anéantirent complètement les quartiers de Brout, de Smaréni, de Zov, où des cruautés inouïes furent commises. Plusieurs arméniens s'empoisonnèrent pour ne pas tomber vivants dans les mains de leurs bourreaux.

Le 4 juillet, le bombardement et les attaques des hordes turques atteignirent la plus grande violence contre les arméniens survivants, peu nombreux, qui essayèrent de se défendre; ayant épuisé tous moyens de résistance, finirent par s'enfuir sur les montagnes de Sassoun, ceux qui purent échapper de la ville et de la plaine de Mouch.

Les Kurdes rassemblèrent alors tous les blessés et les quelques hommes et femmes, cachés en ville, et les brûlèrent sur un immense bûcher.

Sassoun (page 135)

Turcs et Kurdes réunis dispersèrent et tuèrent plus de 30.000 arméniens de cette contrée pour avoir refusé de rendre leurs armes. Les quelques survivants avec leurs chefs purent se rendre dans la région de Van et arriver avec la foule sauvée par l'auto-défense à Erivan vers la fin de septembre.

Si ces vaillants montagnards durent ainsi renoncer à la résistance jusqu'au bout, c'est parce qu'ils ne disposaient plus de vivres; c'est la famine qui les obligea à se disperser.

III. LES VILAYETS DE L'ANATOLIE OCCIDENTALE (page 141)

Les arméniens du Moutassariflik d'Ismid étaient	71.000
Dans le Vilayet de Brousse	90.000
Dans celui d'Aîdin (Smyrne)	27.000
Dans le Vilayet d'Angora (Ankara)	67.000
Dans le Vilayet de Konia	25.000
Dans le Vilayet de Kastamouni	14.000
	294.000

1. Ismid et Brousse

Pour la réquisition d'armes fut envoyé de Constantinople Ibrahim bey, ancien comitadji dans les guerres Balkaniques, à Ismid, Adabazar, Baghtchédjik.

Celui-ci, signalé dans les massacres d'Adana en 1909, se vantait d'avoir obtenu pleins pouvoirs du gouvernement central, pour procéder à des arrestations et y faire la recherche des armes. «Trois ans auparavant ce même Ibrahim avait, dans ce même district, sur l'ordre du Comité Jeune-turc, distribué des armes aux arméniens», ce sont ces mêmes armes qu'il venait rechercher pour en créer le prétexte de la persécution préméditée. — Pour exciter les mahométans, on propageait les mensonges les plus ridicules. Un officier turc racontait que les femmes arméniennes auraient caché chez elles 10.000 rasoirs pour couper le cou aux turcs. Aussi pendant la perquisition même les femmes subirent-elles la bastonnade pour révéler ces armes cachées.»

Le 30 juillet 20.000 personnes furent déportées de Baghtchédjik, d'Ovadjik et de Dönguell.

A Bilédjik, à Trilla, à Marmaradjik et partout fut la même méthode et mesure de traitements terribles: un soldat turc a avoué d'avoir pleuré trois jours et trois nuits pour ces traitements qu'on infligeait aux arméniens.

2. Smyrne, Angora, Konia, Kastamouni

«Dans l'Anatolie Occidentale (page 146) ... on désirerait se débarrasser aussi de la population arménienne (page 147) ... Une déportation des arméniens de Smyrne était un défi au bon sens, et on ne pouvait trouver aucun prétexte à une telle mesure. Malgré tout l'ordre de déportation parvint au Vali. Celui-ci, Rahmi Bey, refusa d'exécuter l'ordre; il dût pour cette raison aller à Constantinople pour se justifier. — 30.000 âmes sur une population totale de 1,400.000 furent épargnées. Cela est dû uniquement à l'intelligence du Vali.»

Le Vilayet d'Angora, d'après les statistiques turques, compte 95.000 arméniens sur 892.000 habitants. La ville d'Angora est un centre important d'Arméniens Catholiques, de 15.000 âmes environ.

A Kaïserieh et dans ses villages d'Indjésou, Tamarzé, Fénessé, les populations furent évacuées en quelques heures le 13 juin.

A Yozgat, dont le Sandjak comptait 243.000 mahométans, 29.000 arméniens grégoriens, 15.000 catholiques et 5000 protestants, on leur donna l'ordre de quitter la ville dans l'espace de deux heures.

A Devank, à une heure et demie de Talas, la population fut déportée en punition de trois déserteurs cachés.

A Evérek une bombe avait explosé de 11 février; le Caïmacam, homme sensé et bienveillant fit arrêter quelques personnes, mais ne rendit pas toute la population arménienne responsable du fait. Cette conduite déplut au Moutassarif de Kaïsérieh, qui destitua le Caïmacam et mit à sa place un Tcherkesse, du nom de Zéki bey, une vraie brute. Arrivé en ville, celui-ci pénétra dans toutes les maisons avec une cravache à la main et une suite de gendarmes, fit des arrestations en masse, de sorte que les prisons étaient bondées et fit torturer les prisonniers.

Le cas d'Evérek, qui eut lieu en février, est, d'après les témoignages que nous avons, le seul cas où un arménien fut pris avec une bombe.

Des Vilayets Orientaux ... les transports ont été en partie exterminés en route ou noyés dans les eaux du Tigre (et de l'Euphrate).

Seuls les habitants des régions frontières du Vilayet d'Erzéroum et des environs du lac de Van pouvaient arriver à se réfugier au-délà des frontières turques.

Tous ceux qui furent transportés vers le Sud, venant des vilayets d'Erzéroum et de Trébizonde, durent passer par le défilé de Kémakh, où s'enfonce l'Euphrate Oriental, et prendre le chemin de Kharpouth et Malatia, par Eguine et Arabkir. Les transports du Vilayet de Sivas passèrent également pour la plupart, par Malatia et Kharpouth.

Des villages de Souédieh à l'embouchure de l'Oronte, une foule de 4058 personnes, parmi lesquelles 3004 femmes et enfants, purent s'enfuir sur le Djébel-Moussa. Ils furent recueillis sur la côte par un croiseur français et mis en sûreté à Alexandrie.

Rapport du Consul Américain

Kharpouth, le 11 juillet 1915.

«S'il ne s'agissait simplement que d'aller d'ici à un autre endroit ce serait supportable; mais chacun sait que dans les événements actuels, il s'agit d'aller à la mort! S'il pouvait encore régner quelque doute là-dessus, il serait complètement dissipé par

l'arrivée d'une série de transports, qui, venant d'Erzéroum et d'Erzindjan, comprenaient plusieurs centaines de personnes. J'ai plusieurs fois visité leurs campements et parlé avec quelques uns d'entre eux. On ne peut absolument pas s'imaginer un aspect plus misérable. Ils étaient tous, presque sans exception, en haillons, affamés, sales et malades. Il n'y a pas de quoi s'étonner, puisqu'ils sont en route depuis deux mois, sans avoir jamais changé de vêtements, sans pouvoir les laver, sans abri, et n'ayant que très peu de nourriture. Le gouvernement leur a donné une ou deux fois, des rations insuffisantes. Je les observais un jour qu'on leur apportait à manger. Des animaux sauvages ne pourraient être plus avides. Ils se précipitaient sur les gardes qui portaient les vivres et ceux-ci les repoussaient à coups de gros bâtons. Plusieurs qui eurent assez pour toujours: ils étaient tués! Quand on les voyait, on pouvait à peine croire que ce fussent des êtres humains.» Après avoir décrit quelques autres détails et rapporté ses entretiens avec quelques uns des déportés, parlant l'anglais, il finit par conclure que «L'état de ces gens laisse deviner le sort de ceux qui sont déjà partis d'ici et qui partiront encore. On n'a jusqu'ici aucune nouvelle d'eux, et je suis d'avis que l'on n'en aura jamais. Le système qu'on suit semble être le suivant: on les fait attaquer en chemin par les Kurdes, pour tuer surtout les hommes et incidemment aussi les femmes. L'ensemble des mesures me paraît constituer le massacre le mieux organisé et le mieux réussi auquel ce pays ait jamais assisté.»

Le rapport d'un employé Allemand du Chemin de fer de Bagdad (page 159—165) et le récit d'une dame arménienne de Hussénik (à une demie-heure de Kharpouth) déportée jusqu'à Alep, complètent celui du Consul Américain de Kharpouth.

Mlle. L. Mohring, en date du 12 juillet 1915 raconte ce qu'elle a vu à Der-el-Zor et sur la route d'Alep vers cette ville, choses que nous connaissons largement par ceux qui ont eu leur part de souffrances et par des documents d'ordres officiels rapportés dans nos détails sur l'Archidiocèse d'Alep.

DEUXIEME PARTIE

La Question des responsabilités

«Des faits que nous venons d'exposer, il ressort indubitablement que les déportations ont été organisées et exécutées par le gouvernement de Constantinople. Une mesure aussi générale,

s'étendant à une région de 800.000 kms² (l'Arménie, le Kurdistan, l'Asie-Mineure, le Nord de la Syrie et de la Mésopotamie, c'est-à-dire, un pays aussi grand que l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse réunies), ne peut avoir eu des causes qui échapperaient à tout contrôle.»

Nous en savons assez et nous tenons à rappeler au lecteur une circonstance, que nous avons fait relever dans nos Détails; que les traitements de plus vaste envergure ordinairement auraient-ils lieu après le passage de convois militaires allemands, pour faire croire qu'ils étaient appliqués sur les instigations ou ordres de ces derniers. Cette manœuvre jeune-turque ne pourrait pas cependant exempter de toute responsabilité les Alliés de l'époque de la Turquie.

«Dans la Presse allemande, qui en l'absence de nouvelles précises (le gouvernement du Kaiser en avait suffisantes et assez précises) était réduite à des conjectures et puisait plus dans l'imagination que dans la réalité ses jugements sur les événements, qui se sont accomplis «là-bas en Turquie», on a souvent répété qu'il s'agissait dans ces massacres et déportations d'Arméniens, de quelque chose de comparable aux persécutions contre les Juifs au moyen-âge.» — (Nous dirons aux persécutions contre ce même peuple d'antan ordonnées par les Pharaons) ... Mais la thèse principale, selon laquelle il s'agit, dans la déportation et l'extermination du peuple arménien, de «procédés» illégaux ... ne repose «sur aucun fondement». Le projet était établi d'avance dans les Congrès Jeunes-turcs, l'exécution en fut imposée à la population turque par les ordres les plus formels et pressants du gouvernement Jeune-turc, maître du pays pendant la guerre.

Aussi Dr. Lepsius a-t-il raison d'écrire et nous avons signalé dans nos détails: «Un nombre considérable de fonctionnaires du gouvernement, comme le Vali d'Alep, Djélal bey, les Mutassarifs de Malatia, Nabi bey et Réchid pacha, et beaucoup de caïmacams, ont résisté, avec ou sans succès, à l'exécution des mesures. La population turque, qui vivait partout en paix avec les Arméniens, a souvent désapprouvé la déportation de ses concitoyens et élevé des protestations auprès des autorités contre leur extermination. La population turque d'Erzéroum a adressé une requête au gouvernement central. Les Turcs d'Alaschkert ont télégraphié à Constantinople pour protester contre le traitement infligé aux Arméniens. Les Turcs de Van firent savoir à leurs concitoyens armé-

niens qu'ils ne combattaient contre eux que parce qu'ils y étaient contraints; une protestation, restée sans résultat, fut élevée par plusieurs turcs notables contre la guerre civile fomentée par le gouverneur. En plusieurs endroits de la région de Nicomédie, la population a essayé d'empêcher le départ des Arméniens. A Adabazar, les musulmans de la ville se rassemblèrent à la gare pour s'opposer à la déportation. Le même fait eut lieu à Moudania, de sorte que l'ordre fut d'abord retiré. Dans un village près de Kaïserieh, les turcs qui vivaient dans les meilleurs rapports avec leurs voisins chrétiens, refusèrent de laisser partir les arméniens et déclarèrent au Caïmacam que, s'il mettait à exécution l'ordre de déportation, ils partiraient eux aussi. Là aussi le Caïmacam dut retirer provisoirement l'ordre de déportation. La populace a sans doute pris part, dans les villes, dans la mesure où le gouvernement le permit, au pillage des biens des Arméniens; mais nulle part on n'a vu un débordement des passions populaires, mais une occasion bienvenue de pillage. Ce fut le gouvernemnt qui séquestra les champs, les maisons, les marchandises et le mobilier des déportés, pour les mettre, après leur départ, aux enchères publiques à un prix ridicule. Ce qui est arrivé, c'est l'expropriation, sur une grande échelle d'un million et demi de citoyens de l'Etat qui avait contribué le plus, par leur tenace énergie au travail, au développement économique du pays.» (page 178—179) ... La vieille méthode de gouvernement des Sultans turcs était le divide ut imperes, principe qui a réduit la population de la Turquie en un quart de ce qu'elle était à l'origine. Les mesures actuelles (plus radicales) prises par le gouvernement turc, qui a dépeuplé un pays déjà si peu peuplé, est ... de procéder par voie administrative (il faudrait ajouter: à la suppression de toute une race).

Dr. Lepsius passe ensuite à exposer la nature et l'organisation du Comité jeune-turc «Union et Progrès» qui d'abord retenu pour un second gouvernement, placé à côté de l'authentique gouvernement turc, ensuite s'est emparé du gouvernement central. Cette organisation «n'est qu'une petite collection d'intellectuels turcs avec leurs créatures» et cependant a su par ses manoeuvres faire impliquer dans l'exécution de son crime toute la population turque et l'en rendre complice.

Docteur Lepsius expose longuement l'une de ces manoeuvres dans le Complot turc du parti d'opposition au gouvernement

jeune-turc, qu'il a su rejeter sur les arméniens, pour passer à l'exécution de ses mesures de suppression de la race arménienne en Turquie. Nous l'avons résumé cet exposé à la page 5 de nos Mémoires pour compléter notre Note Marginale N° 4.

Il est intéressant de lire à la page 195—96 une «liste des dignitaires ecclésiastiques», tous arméniens grégoriens, à l'exclusion des dignitaires arméniens-catholiques, dont cependant il a pu avoir connaissance de son Ambassade à Constantinople, qui la première rapporta à notre Patriarcat de Sakis Aghadj le cas d'assassinat de nos Evêques de Mardine et de Kharpouth.

Nous tenons à transcrire ici cette liste telle qui est donnée pour compléter nos Détails sur les Diocèses:

1. Diarbékir, le Vartabed (Archimandrite) Tschekhlarian, brûlé vif.
2. Ismid, l'Archevêque Hovaguim, exilé.
3. Armasch, l'Evêque Mesrop, Abbé du Couvent d'Armache, exilé.
4. Brousse, le Vartabed Taniklian, emprisonné.
5. Kaïserieh, Behriguian, emprisonné.
6. Sivas, l'Evêque Knel Kalemkerian, tué.
7. Ourfa, le Vartabed Kasparian, exilé.
8. Chabine Karahissar, le Vartabed Torikian, pendu.
9. Samsoun, le Vartabed Hamazasp, déporté.
10. Trébizonde, le Vartabed Tourian, emprisonné.
11. Baïbourt, le Vartabed Hazarabédian, pendu.
12. Kemagh, le Vartabed Hemayak, déporté.
13. Kharpouth, le Vartabed Khorenian, tué.
14. Tcharsandjak, le Vartabed Nalbandian, pendu.
15. Alep, l'Evêque Nerses Daniélian, déporté.
16. Bitlis, le Vartabed Kalenderian, déporté.
17. Erzéroum, l'Evêque Saadedian, tué.

Nous savons le sort de ces malheureux Prélats, qu'à l'époque du Rapport Dr. Lepsius ne pouvait pas connaître. Sa liste d'ailleurs n'est pas complète. Il serait souhaitable une liste exacte des Prélats et des Prêtres arméniens grégoriens victimes des mesures connues. Dans notre Appel à la France Catholique (V. IIme Vol.) nous avons fait allusion à 37 Evêques ou Prélats et 700 Prêtres; mais nous croyons que ces chiffres surtout ceux des Prêtres sont approximatifs.

5. Les Dachnakzagans

Le Comité politique arménien le mieux organisé et le plus puissant, ne s'est jamais écarté de sa ligne de conduite vis-à-vis du gouvernement Jeune-turc, qui aurait dû respecter ces déclarations officielles, surtout celle au congrès d'Erzéroum, autorisé par le Ministre de l'Intérieur Talaat Bey: «Le peuple arménien ... ne peut compter sur une autonomie ni en Turquie, ni en Russie. Il doit donc profiter des avantages d'un équilibre entre ces deux pays pour protéger son caractère national qui serait mis en péril par une complète annexion à la Russie ... Les arméniens devraient inventer une Turquie, si elle n'existait déjà, pour y trouver un appui contre l'extension russe» (page 201). Ces phrases suffisent pour dire que les Dachnakzagans malgré toutes les déceptions antérieures, au commencement de la guerre aussi (jusqu'au jour des déportations) étaient décidés à rester aux côtés des Jeunes-turcs et du Comité «Union et Progrès». Leur arrestation par conséquent fut inopinée et leur déportation et massacres ne purent être expliqués que par la généralité du programme jeune-turc de la suppression totale des arméniens de Turquie.

La seule faute qu'on pourrait leur reprocher c'était d'avoir prêté trop de foi aux promesses sectaire de Fraternité, d'Egalité et de Liberté faites par les Jeunes-turcs et d'avoir excédé dans leurs confidences avec eux.

Après l'arrestation du 24 avril, qui prouva que l'épée de Damoclés était suspendue sur leur tête et sur celles de tous les arméniens, leur protestation à la dernière heure ne fut qu'un réveil tardif. La protestation suivante suffit pour toutes autres: ce sont Aknouni, Zartarian, Dr. Pachayan qui l'adressèrent d'Ayasche à Talaat:

«L'organisation des Dachnakzagans, qui avait uni tous ses efforts aux vôtres pour travailler à la prospérité et au progrès de l'Empire, se trouve aujourd'hui dans une situation si étrange et si inconcevable, que ce fait seul devrait vous suffire pour mettre un terme à cet état honteux. On devrait penser qu'une telle attitude du gouvernement turc vis-à-vis des représentants du peuple arménien est de nature à troubler les relations entre les deux nations, et à rendre hostiles l'un à l'autre les deux éléments de la population. Nous n'aurions jamais songé qu'après notre travail en commun, nous serions un jour obligés de traiter avec vous, depuis ici, par le télégraphe.»

La fin tragique de tous ses arrêtés et internés en différentes directions de l'Anatolie restera la tache la plus noire de la traîtrise jeune-turque.

6. L'explication turque

A peine l'Agence Havas avait publié le 24 mai l'avertissement des Puissances alliées au gouvernement turc qu'elles tiendrait responsables des nouveaux massacres tous les membres du gouvernement turc ainsi que ses fonctionnaires que l'Agence Wolff répondit alléguant des chefs d'accusations générales de soulèvement contre le Gouvernement Impérial — d'organisations clandestines de faire venir d'autres groupes d'arméniens pour collaborer avec ceux de la Turquie à en précipiter l'écroulement etc. ... On attribue aux arméniens le déraillement de quelques trains aux alentours d'Alexandrette, pour dire que «les arméniens devaient être amenés par l'Entente à un soulèvement ourdi à l'étranger par les comités révolutionnaires; c'était le cas du Complot turc de l'opposition qu'on attribua aux arméniens. Enfin les perquisitions des maisons et de personnes arméniennes auraient prouvé l'existence de préparatifs pour ce soulèvement imaginaire. — Des communiqués pareils se suivent le 17 juin, le 28 juin, le 12 juillet, le 16 juillet pour travestir des faits, pour démentir des massacres, pour justifier les mesures contre les Arméniens.

Résultat

Les faits cités dans les cinq communiqués turcs se résument ainsi:

1. Garo Pastermadjian, domicilié à Tiflis, se rend à la fin d'août 1914 — donc avant que la Turquie soit en guerre — d'Erzéroum au Caucase et se joint, au début de la guerre, à un prétendu corps de volontaires arméniens. Le reste de ce qu'on lui reproche concerne la manière dont les Russes conduisent la guerre.

2. Deux arméniens font dérailler des trains en Cilicie.

3. Des commandants de bateaux anglais et français se mettent en rapport avec des arméniens des régions de la côte.

4. Des Arméniens de Zeïtoun ont opposé de la résistance aux autorités.

5. Les chefs de parti de l'opposition turque ont tramé un complot dans lequel étaient impliqués quatre Hintchaguistes (le complot a été découvert avant la guerre).

6. Les Arméniens de Van, Chatakh Havassour, Kevegh et

Timar, au sud-est du lac de Van, «se sont levés les armes à la main.»

7. Les arméniens de Chabine-Karahissar se sont emparés de la citadelle.

Dr. Lepsius après tout ce qu'on sait de la réalité des choses conclut:

«Puisque les organisations politiques et ecclésiastiques du peuple arménien ont gardé une parfaite loyauté, et même ont été déçues dans leur loyauté; puisque d'autre part il n'existait point et il n'a point été découvert par le gouvernement turc d'autres organisations capables de mettre en révolution le peuple arménien, on doit nécessairement chercher d'autres motifs plus profonds qui puissent expliquer tout le cours des événements.»

7. Le programme panislamique

C'est un des motifs profonds de l'attitude hostile contre les arméniens, le programme panislamique, rêve des Jeunes-turcs, dont il est inutile de parler, ayant trait de rupture avec tout le monde civilisé à la base de la religion islamique, dont eux, les jeunes-turcs, étaient des renégats notoires (page 243—255).

8. L'exécution (255—262)

Dans nos Détails nous avons parlé assez de la méthode de l'application des mesures contre les arméniens, aussi pouvons-nous nous dispenser de reproduire l'exposé du Dr. Lepsius.

9. Témoignages russes et turcs

Il ne serait également que répéter tout ce que nous savons des témoignages d'hommes politiques de tout le monde à ce sujet.

TROISIEME PARTIE

I. Les conséquences économiques (page 271—281)

Talaat avait prévu ces conséquences et il se disait qu'en 50 ans après la suppression des arméniens, les turcs seuls à eux pourraient faire face aux nécessités économiques du pays. — Souhaitons-le, mais avec les arméniens, l'empire ne serait pas ruiné et la patrie commune aurait pu mieux et plus solidement s'assurer la prospérité, dont on a des raisons sérieuses pour croire à sa stabilité.

II. Les conversions forcées (281—288)

Elles faisaient partie du programme général Jeune-turc de la fusion et de l'unification des races en Turquie, poursuivies encore de nos jours.

III. La Question arménienne et la presse allemande (288—325)

«La presse est, pendant la guerre, sous la dictature de la censure. Des faits survenus dans les pays alliés et qui sont gênants pour nous, ou dont la publication est en opposition avec nos intérêts politiques, ne peuvent être débattus en public» écrit Dr. Lepsius. Il déplore par conséquent qu'on ne peut pas dire la vérité; on ne peut redresser les contre-vérités et les choses à moitié vraies n'ont point de valeur» (page 289).

La presse allemande a consciencieusement reproduit, dans les premiers mois de la guerre, les aveux et les louanges de la presse turque au sujet de l'attitude des arméniens (page 290).

Mais, lorsque plus tard, aux mois d'août et de septembre, on publia en Amérique, les premières nouvelles sur les mesures d'extermination prises par le gouvernement turc contre les arméniens, la presse allemande n'y ajouta pas foi (page 291).

Cependant les rapports américains ont été publiés par un Comité, dont font partie des hommes qui jouissent aussi en Allemagne d'une grande confiance. (ib.)

Les récits publiés par le Comité américain . . . sont dépourvus de toute tendance politique (page 292).

En Allemagne . . . après la première excitation injustifiée contre les rapports américains — qui furent entre-temps confirmés dans toute leur étendue, — on arriva, à la dérobée, à connaître la vérité.

La même réserve s'est imposée à l'égard de la Question Arménienne. «Un seul pamphlet, qui a provoqué une attention imméritée, a besoin d'être réfuté. C'est la brochure de C. A. Bratter: La Question Arménienne. (Berlin S.W. 11 Concordia, Deutsche Verlagsanstalt 1915). Sur la couverture on désigne M. Bratter comme «ressortissant d'un Etat neutre et journaliste allemand.» Il est sujet Américain. L'auteur a été manifestement poussé à produire cette élucubration par l'appel «en faveur des Arméniens» (page 293—294). — Dr. Lepsius fait une analyse de cette brochure et finit par dire que l'auteur se donne l'air de produire de son propre fond tout ce qu'il dit, mais les déclarations fondamentales y sont copiées des passages de l'interview du Dr. Rifaat, qu'il réfute avec ses connaissances des mensonges turcs:

1. Sur l'auto-défense arménienne de Van;

2. Le combat des Arméniens du Caucase du côté des Russes, ne pouvait pas être imputé aux arméniens de Turquie; «Les arméniens russes, tout comme les Polonais russes, devaient combattre du côté russe» (page 302).

3. Que la majeure partie de la population arménienne de la Turquie d'Asie se soit déclarée neutre dans cette guerre, est une idée si enfantine qu'elle n'a pas besoin d'être réfutée.

Dans un style correct Dr. Lepsius réfute toutes les fautes de Bratter pour conclure que «ces observations suffisent pour corriger les jugements portés par l'Albanais, dont s'est servi Bratter, et qui était sans doute nullement informé des choses arméniennes, mais qui s'est appliqué néanmoins à porter un jugement plus impartial que M. Bratter» (page 310).

«M. Bratter en vient ensuite à parler particulièrement des Arméniens Catholiques; il consacre aux querelles de ces derniers avec les Arméniens grégoriens des commentaires tout à fait superflus» (1). — Et la note ajoute: «Il était aussi superflu que M. Bratter tirât de l'oubli une prétendue insulte au Pape de Rome par un patriarche arménien de 1828) — Car cela n'a pas d'intérêt pour le sort des arméniens catholiques d'aujourd'hui (2) qui ont partagé le destin de leurs frères grégoriens ou protestants» et la note (2) ajoute: «Il est insensé d'appeler une dilacération réciproque les querelles confessionnelles entre les Grégoriens et les arméniens catholiques unis avec Rome, querelles qui n'ont aucune importance pour la «question arménienne». Les Grégoriens sont en tout 3,800.000; les Arméniens Catholiques 140.000; les protestants 60.000; les Grégoriens forment donc 95%, les catholiques $3^1/_2$% et le protestants $1^1/_2$% du total. Les Catholiques d'Allemagne ont adressé aussi une requête au Chancelier de l'Empire au sujet de leurs frères en religion d'Arménie».

«Il n'adresse pas ses sympathies aux arméniens catholiques vivant aujourd'hui, comme l'a fait le Pape dans son dernier manifeste pour la Paix du monde et par ses démarches énergiques auprès de la Sublime Porte; mais il les adresse à 12.000 arméniens catholiques d'antan, morts depuis longtemps, qui furent forcés en 1828, de revenir des environs d'Angora à Angora même» (page 324). — Il est étonnant que Dr. Lepsius fasse de pareilles parallèles entre Bratter et le Pape de Rome en faussant les actes de celui-ci auprès des Puissances Belligérantes pour la paix et auprès de la Sublime Porte pour les arméniens en général, actes qui en désapprouvant les mesures de suppression de tous les arméniens sans distinction de religion, réclamaient la justice pour tous; le Pape n'a nommé du tout les arméniens catholiques séparément de leurs conpatriotes, et il n'a fait aucune allusion à

des déportations antérieures des arméniens catholiques de 1828. Nous avons rapporté et la lettre du Pape Benoît XV. à ce sujet au Sultan Mahomet V. et sa Note Diplomatique aux Belligérants où au N° 5 il proposa l'Indépendance de l'Arménie pour une des conditions de la Paix.

Il serait donc le cas de tourner contre ce brave homme, ce qu'il reproche et avec justesse à M. Bratter: «Combien grands doivent être le manque de mémoire et la crédulité des lecteurs auxquels on peut présenter de pareils mensonges.»

Il a pleine raison de se plaindre que M. Bratter en dehors de ses attaques contre le Pape de Rome, apostrophe aussi indûment les signataires d'un appel de Suisse, où ces hommes qui ont eu «depuis longtemps, beaucoup de relations avec les parties même les plus éloignées de la Turquie» ... et avec pleine connaissance des choses ils parlent «au sujet d'une campagne d'extermination des Turcs contre les chrétiens arméniens». Dr. Lepsius dans sa note marginale signale qu'à propos de cette sortie de Bratter dans la question des arméniens, il a reçu une réplique méritée dans l'Ami de l'Eglise de Bâle N° 2. 14 janvier 1916 (page 30). — «L'analyse du pamphlet de Bratter mettra les auteurs des articles», cités par lui, «à même de rectifier leur jugement» et je pense le sien aussi à propos du «Manifeste du Pape» (Note Diplomatique) et de sa lettre au Sultan, d'après lui adressés exclusivement en faveur des catholiques arméniens. Nous invitons nos lecteurs de repasser ces Documents de haute valeur insérés par nous dans l'Appendice de ce Volume — Annexe I et Annexe III.

Conclusion

Après avoir résumé les faits rapportés par lui dans son Rapport, il écrit à la page 327—28, comme suit: «Le gouvernement turc a caractérisé la déportation comme «une colonisation de la Mésopotamie par les familles non exemptes de toute prévention». Une colonisation aurait exigé qu'on assignât aux déportés un terrain, des maisons, du bétail, des instruments agricoles, des outils etc. — Rien de pareil n'a été fait.»

Au contraire l'expropriation qui atteint un million et demi de sujets de la Turquie, a été totale et les survivants sont réduits à mendier et meurent en nombre croissant de faim et de maladies ...

«Grégoriens, Catholiques et protestants, ont été atteints par les mêmes mesures. L'organisation ecclésiastique est ruinée... La magnifique organiation scolaire du peuple arménien, qui ccmptait plus de 120.000 élèves (contre ceux des écoles gouvernementales estimés d'après la statistique officielle turque de 242.000 élèves des deux sexes) — ... On a été jusqu'à arracher les uns aux autres les membres d'une même famille, on a séparé les maris de leurs femmes, les enfants de leurs parents... Et les arméniens russes du Caucase, environ un million et demi, qui, n'avaient jusqu'à présent, aucune raison de s'identifier avec la Russie; ils désiraient bien plutôt le maintien de la Turquie, qui, semblait offrir plus de garanties que la Russie par la conservation de leur Eglise et de leurs écoles de leur langue et de leurs coutumes nationales. Par la persécution des Arméniens en Turquie, les Arméniens du Caucase furent obligés de se jeter dans les bras de la Russie» (page 328—329). Le monde entier ne se laissera pas convaincre que des considérations stratégiques aient exigé la déportation d'un et demi-million de femmes et d'enfants, des conversions en masse à l'islam, et l'extermination de milliers de gens sans défense... Non seulement les chefs politiques du peuple arménien s'étaient gardés de tout acte déloyal envers le gouvernement turc, mais ils avaient, depuis la proclamation de la Constitution, soutenu le parti Jeune-turc actuellement au pouvoir.» ... Chez les intellectuels Arméniens il y a «la conviction que les mesures d'extermination, qui ont frappé leur peuple, ont leur origine dans les tendances panislamiques du gouvernement turc actuel et non point dans des actes de déloyauté du peuple arménien.» — Et nous ajouterons d'après l'aveu même du Congrès Jeune-turc, que pour relever l'élément turc de son infériorité intellectuelle, morale et industrielle vis-à-vis de l'élément chrétien et particulièrement de l'élément arménien, a été arrêté par des dirigeants Jeunes-turcs le projet de la suppression des Arméniens de Turquie, suppression projetée avant même la guerre mondiale et exécutée pendant cette conflagration, qui les mettait hors de toute intervention étrangère.

INDEX DES NOTES EN MARGE

Page

1. — Pourquoi je donne le qualificatif «religieux» à l'histoire des massacres arméniens. X
2. — Lamartine croit que le fanatisme musulman a conservé la Turquie; cependant ce même fanatisme a été exploité par les Jeunes-Turcs, renégats de l'Islam, pour supprimer l'élément arménien. 3
3. — Application partielle du régime de l'épée — massacres de 1895 (Enrico Vitti) 4
4. — Dates et donnés historiques du mouvement «Union et Progrès» — celui-ci exploite les rivalités des Puissances Occidentales. . 5
5. — Les Jeunes-Turcs formés à l'école d'Auguste Comte. — Méfiance musulmane, réclamations chrétiennes. 8
6. — Talaat soutient au Congrès de 1910 le maintien de la supériorité numérique de l'élément turc; cette thèse fait décider en 1911 la suppression des Arméniens de Turquie. 10
7. — Ordres donnés pour l'exemption des arméniens catholiques et protestants; et contre-ordres. 14
8. — Importance morale de l'élément arménien-catholique en Turquie. 15
9. — Ahmed Riza. 16
10. — Chiffre des massacrés d'après un missionnaire Italien. 17
11. — Communication du 6 Mai 1915 faite par Wangenheim sur la nature des massacres, comme des précautions, d'après lui, prises par le gouvernement jeune-turc. 18
12. — Le 10 Février 1916 le crime était déjà consommé à l'époque de la visite en Turquie par Erzberger. 25
13. — Erzberger semble ignorer la xénophobie turque. 28
14. — Wangenheim présente en des couleurs fallacieuses le soulèvement des Arméniens, que son Consul d'Erzeroum démentit. . . . 29
15. — Renvoi au Livre du P. Dashian pour la documentation allemande. 30
16. — Le Délégué Apostolique à Constantinople, poussé dans ses démarches auprès de la Sublime Porte par les Ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche, comme moins suspect de vues politiques aux yeux de celle-ci. 34
17. — Un mot de précisions à propos des responsabilités du crime. 35
18. — Résumé de la lettre autographe de S. S. à S. M. Mahomet V. Empereur des ottomans en date du 10 Septembre 1915. (Appendice-Annexe I). 38
19. — Appel de Benoît XV. aux populations des Pays belligérants. (Appendice-Annexe II). 39

Page

20. — Ce qu'a été Ahmed Riza par rapport au Comité jeune-turc. 40
21. — Les dépouilles mortelles de Talaat transférées de Berlin à Constantinople et tumulées sur la colline de la Liberté. . . . 45
22. — Mon rendez-vous avec Lepsius. 47
23. — L'état des soldats turcs d'après un allemand; — les déserteurs enrôles dans la milice; — dilemme d'Enver à propos de la suppression arménienne. 49
24. — Héroïsme de femmes arméniennes (V. IIème Partie dans les détails). 55
25. — Dépêches d'Erzéroum, de Césarée et de Kharpouth reçues à cette époque par notre Patriarcat. 55
26. — Wangenheim était bien renseigné des massacres pendant son entretien avec notre Patriarche. 58
27. — La Question des Réformes en Anatolie est bien antérieure à son essai d'application en 1914. 58
28. — Changement significatif dû à l'Angleterre dans le Traité de San Stéfano. 59
29. — L'aide militaire promise à la Turquie par l'Angleterre en 1878 contre une avance éventuelle de la Russie vers le Sud 61
30. — Les Réformes, réclamées par les arméniens, n'étaient dans leur ensemble qu'une garantie internationale de sauvegarder la vie, l'honneur et les droits de propriété aux chrétiens. 62
31. — Les imputations injustes de la Russie aux démarches de Noubar Pacha pour les Réformes, malgré les démentis réitérés de celui-ci. 62
32. — Projet de Réformes élaboré par un Ambassadeur russe. . . . 64
33. — Précautions suggérées confidentiellement par un Ambassadeur Britannique aux représentants des Patriarcats arméniens (Grégorien et Catholique). 66
34. — Liste des persécutions périodiques contre les Arméniens Catholiques. 68
35. — Le Chef religieux arménien Catholique de l'époque, représentant auprès de la Sublime Porte des Catholiques de Bosnie, d'Herzégovine et de l'Exarcat Bulgare. 86
36. — Nombre de l'élément arménien en Turquie. 89
37. — Idée jeune-turque de la fusion raciale des Arméniens avec les turcs. 90
38. — Soin des jeunes-turcs de faire retomber sur les chrétiens la méfiance de la population turque contre le changement de régime et du Sultan. 91
39. — Révélation confidentielle du Moutassarif d'Amassia et du Caïmacam de Havza. 92
40. — La concession de Réformes préconisée pour ouverture de la porte de Constantinople devant la Russie, d'après Wangenheim. 93
41. — Ligne de chemin de fer Samsoun-Sivas, et emprunt français à la Turquie. 93
42. — Intention de la Russie d'entrer en Anatolie, arrêtée en 1876 sous prétexte de massacres des chrétiens. 94
43. — Convocation de Mgr. Azarian par l'Ambassadeur Britannique en 1876—77 à propos des Réformes. 95
44. — Motifs de la guerre mondiale vus dans le traité même de Berlin par l'historien Goridinow. 95
45. — La guerre italo-turque de 1911 provoque celle dans les Balkans. Accord 13 Mars 1912 Serbo-Bulgare. 96

Page

46. — L'Ambassadeur Allemand invité par Enver à ne pas l'empêcher de mettre fin à l'espionnage arménien. 96
47. — Actes Pontificaux interprétés pour des Actes politiques. . . . 101
48. — Arrestations des intellectuels arméniens et ordres de déportation et de massacres. 102
49. — Diocèse de Mouch, étymologie du nom. 127
50. — Coadjuteurs chrétiens aux gouverneurs Turcs, après les massacres Hamidiens. 128
51. — Les familles nombreuses dans les maisons arméniennes des Provinces. 128
52. — Hentchaguistes pendus à Constantinople le 15 Juin 1915. . . 132
53. — La formule adoptée par les Tachnaguistes au Congrès d'Erzéroum en réponse aux Jeunes-Turcs. 133
54. — Le 23 Avril 1915 le Gouvernement jeune-turc sort de toutes réserves à l'égard des arméniens. 134
55. — Incident de résistance arménienne à un essai de massacre par les turcs, réglé pacifiquement. 135
56. — Détails des massacres de Mouch rapportés par la Sister Alma Johansson. 135
57. — Servet le gouverneur de Mouch trouve son châtiment par le suicide. 138
58. — Nombre des Arméniens de la Province de Van d'après le Livre Bleu Britannique. 141
59. — Nouvelles mensongères d'un journal allemand 143
60. — Le Directeur de l'Orphelinat allemand confirme l'exactitude des notices américanes. 143
61. — Le Commandant russe reconnaît le gouvernement provisoire arménien à Van. 145
62. — Un millier d'enfants brûlés par le Préfet de Bitlis Moustafa Abdul Halik. 146
63. — 900 femmes et enfants noyés dans le Tigre. 146
64. — Nécrologie — Liste des Evêques et Prêtres massacrés. . . . 146
65. — Ce qu'un Consul Allemand écrit le 18 Mai 1915 au sujet des déportations d'Erzéroum. 148
66. — Instruction aux Comités locaux pour exécuter le projet des déportations en commençant des coins les plus reculés des régions à évacuer. 149
67. — Instruction de l'Ambassade Allemande à son Consul d'Erzéroum d'éviter toute apparence de protéger les arméniens. 157
68. — Erzéroum, ville arménienne sans arméniens. 161
69. — Programme jeune-turc confirmé par le Consul Allemand d'Erzéroum. 161
70. — Oeuvre de sauvetage des rescapés des massacres organisée par de jeunes gens arméniens. 163
71. — Le Député turc d'Erzindjan emploie la façon la plus expéditive de supprimer la race arménienne en ses germes. 164
72. — Islamisation forcée à Trébizonde dans un rapport allemand du 21 Décembre 1915. 171
73. — Un lieutenant turc raconte au Consul général Allemand ce que ses parents avaient écrit le 30 Septembre 1915 sur les massacres de Trébizonde. 172
74. — Rapport de l'Ambassadeur Allemand le Prince Hohenlohe en date du 4 Septembre 1915 sur le nombre et sur le sort des survivants arméniens à Trébizonde. 173

Page

75. — Calendrier Grégorien et Julien employé à la fois. 176
76. — Pourparlers de l'Ambassadeur Allemand avec Enver Pacha sur les conditions d'une alliance armée. 181
77. — Le nom grec de Diacos — diacre. 182
78. — Mr. Antoine Keuylian et les autres martyrs de sa famille. . . 183
79. — Le vice-consul Goukhov écrit le 4 Juillet 1915 que les exemptions des arméniens catholiques et protestants ne sont pas respectées. 192
80. — Rapport de Mr. Othon Hékimian présenté au Ministère des Affaires Etrangères à Paris. 193
81. — Régime des Capitulations. 193
82. — Famille Missirlian. 194
83. — Evaluation de la richesse enlevée aux arméniens. 194
84. — P. Jaques Kossian a recueilli des récits faits par des survivants des principales villes d'Anatolie. 194
85. — Arméniens islamisés et massacrés. 196
86. — Malatia ancienne Mélithène. 202
87. — Engagement pris par l'Allemagne et par l'Autriche de non-intervention dans les affaires intérieures de la Turquie regardé pour condition d'entrée en guerre de celle-ci. 209
88. — Mr. Del Torre, Consul Autrichien à Samsoun. 209
89. — Détails décrits par un témoin allemand sur un épisode de massacres dans le voisinage de Marache. 241
90. — Chiffre donné par le P. Chiniara de nos Catholiques de Sivas et Tokat. 241
91. — L'Abbé Balian. 242
92. — Spectacle écoeurant d'extermination rapporté par des témoins oculaires. 243
93. — Spectacle analogue à Gamarak. 243
94. — Mgr. Ange Marie Dolci — Délégué Apostolique à Constantinople 245
95. — Le cas de Vartanouche Naslian. 250
96. — Quatre de nos Evêques, objets d'égards princiers en 1904 par les turcs, massacrés en 1915 comme des criminels. 250
97. — Témoignage d'un Allemand des massacres à Kharpouth et à Malatia, attestant que toutes protestations pour l'exemption des protestants et catholiques étaient inutiles. 251
98. — Enfants brûlés à Adiyaman. 252
99. — Dévouement de Religieuses pendant les massacres de 1895. . 253
100. — Liste de massacreurs donnée par Fazil Bey en 1917 et nombre de massacres d'après lui. 255
101. — Etymologie du nom de la ville de Kharpouth. 257
102. — Précautions prises dans les déportations de les commencer par les villages les plus reculés. 258
103. — Ordres pour l'exemption des catholiques et des protestants . . 259
104. — La faculté de se faire musulmans n'était pas en général accordée aux hommes. 260
105. — Livraison d'armes pour condition d'exemption, qui n'est pas respectée. 260
106. — Poursuite par des amis turcs du mari pour s'en emparer de la femme et des filles. 262
107. — Professeurs du Collège français de Mezré arrêtés. 263
108. — Cas de l'Archiprêtre Grégorien Besag Derkhorenian. — L'Abbé Léonce Khorkhorouni de Malatia. 264

Page

109. — Propositions faites aux rares rescapés à Kharpouth d'embrasser l'islamisme pour ne pas être molestés. 267
110. — Firmanian père et fils parmi les brûlés dans les prisons. . . 271
L'Abbé Léonce Khorkhorouni y était aussi, déporté de Malatia à Kharpouth. . . . . .
111. — L'Abbé Grégoire Pilibbossian. 271
112. — Mme. Christine Khatchadourian. 272
113. — Ahmed Izzet Pacha, Albanais, envoyé à Kharpouth pour gagner les Kurdes de Dersime. 276
114. — Notes du Docteur Pierre Tacho. 277
115. — Mme. Rose Oulouhodjian. 280
116. — Religieuses de l'Assomption de Trébizonde arrivées à Kharpouth avec l'Abbé Ambarian. 281
117. — Première installation des Khatchadourians à Mezré. 281
118. — Déportations et massacres des villages de Pazmachène (Bezmechene) — de Koey-Vank, et Kurd-Yemlig. 288
119. — Le cas de Der Vahram Nahiguian et de Varter Yégavian. . . 291
120. — Mgr. Israélian et les massacres de 1895 à Arabguir. 298
121. — Dépôt de bombes chez les arméniens à Diarbékir d'après Wangenheim. 300
122. — Ce qu'écrivait le successeur de Wangenheim à propos du Vali de Diarbékir Rachid Bey. 301
123. — Herr Jacob Künzler, philanthrope suisse. 304
124. — Tableau chronologique de Lepsius sur les massacres d'arméniens de Juin-Août 1915. 313
125. — La date invraisembladle de l'Eglise cathédrale de Mardine d'après l'abbé Ahmaranian. 315
126. — Solidarité apostolique de deux archevêques catholiques—syrien et arménien — de Mardine. 319
127. — P. Léonard Baabdathi martyr — Note de P. Hyacinthe Simon à propos des Jacobites Syriacs. 321
128. — Détail raconté par P. H. Simon prouvant que le projet de suppression des Arméniens fut antichrétien dans son exécution. 322
129. — Détails intéressants sur les arrestations de 3 au 10 Juin. . . 323
130. — Phénomène extraordinaire pendant le viatique administré par Mgr. Maloyan. 326
131. — Détails sur les massacres de Tell-Erman. 335
132. — Chapeau des Prêtres arméniens catholiques en Turquie. . . . 336
133. — Un enfant de Bardizag dans le désert de Der-el-Zor. 351
134. — Jeunes-turcs exilés à l'époque des poursuites hamidiennes. . . 352
135. — Ordre de Talaat pour ne pas massacrer les catholiques arméniens déportés d'Ankara sur l'intervention du Prince Hohenlohe à qui notre Patriarcat s'était adressé. 356
136. — Les déportés d'Ereyli et d'Akchéhir profitent mieux des dispositions favorables. 357
137. — Extrait de mon Journal personnel sur les résultats obtenus par nos démarches à l'Ambassade d'Allemange. 358
138. — Le Caïmacam d'Evérek-Fénés révoqué pour ne pas avoir voulu exécuter les ordres de déportations. 365
139. — Wangenheim accueille avec empressement un incident de bombes conventionnelles de Césarée. 365
140. — Nouvelle d'un soulèvement arménien à Adana créée par le Comité «Union et Progrès». 377

Page

141. — Malgré les démarches de l'Ambassadeur des Etats-Unis pour empêcher les déportations à Adana, celles-ci eurent lieu avec celles générales de Cilicie. 377
142. — Requête de Mgr. Terzian pour exempter tout au moins les catholiques. 378
143. — Le Consul Allemand dément la fausse communication de la Sublime Porte au sujet des mesures de déportations. 378
144. — Le même Consul informe son Ambassade sur l'état des déportés du nord d'Anatolie arrivés en Cilicie et transportés à Alep. . . 378
145. — Le Directeur de l'Orphelinat Allemand de Harounié décrit l'état des déportés des villages du district de Marache. . . . 383
146. — D'après le rapport du Consul allemand de Marache il n'y avait pas de prétextes pour appliquer les mesures de déportation en cette ville. 384
147. — Le gouverneur d'Adana venant à Marache communique aux notables arméniens qu'aucun arménien resterait en ville. . . . 384
148. — Notices données par P. H. Simon sur Mgr. Tappouni, archevêque syrien de Mardine. 390
149. — Notices données sur sa famille par Joseph Kherlakian, fils de Agop Agha Kherlakian. 393
150. — Evaluation de la fortune financière de la famille Kherlakian. 398
151. — Mr. Blank et Dr. Graeter, suisse Allemand, trouvant raisonnable la préférence des insurgés de Zeïtoun de mourir les armes en mains plutôt que d'être massacrés. 405
152. — Le Consulat Allemand rapporte l'ordre du Gouvernement turc pour l'évacuation de la partie maritime de la région d'Alep. 409
153. — Békir Sami en audience chez Benoît XIV. 410
154. — Evêque et clergé arménien Catholique d'Adana arrivent à Alep par une habile manoeuvre. 410
155. — Talaat se déclare contre le séjour des déportés catholiques et protestants à Alep. 411
156. — Naïm Bey, un des rares turcs, qui se révolte contre les mesures de suppression d'arméniens. 412
157. — Moustafa Abdul Halik, gouverneur de Bitlis avant d'être désigné au même poste à Alep. 413
158. — Députés Arméniens non épargnés des mesures de déportation et des massacres. 414
159. — Pour distinguer nos Notes en marge de celles d'Aram Andonian, cité par pages de cet Auteur. 415
160. — Reproduction avec traduction du Télégramme chiffré de Talaat du 15 septembre 1915. 417
161. — Possession de l'original par le même auteur. 418
162. — Aveu du Consul Allemand de Beyrouth. 425
163. — Deux de nos Prêtres de Constantinople arrêtés pendant le bombardement des Dardanelles et de Beuyuk-Déré sur le Bosphore. 431
164. — Orphelins Arméniens circoncis à Constantinople dans le Lycée de Galata Seraï. 445
165. — George Picot, H. C. de Syrie donne ordre d'arrêter Abdullah Pacha. 447
166. — Les 40 jours de Moussadagh — Roman de Franz Werfel. . . 457
167. — Mgr. Zaven rend témoignage du dévouement de notre Curé de Der-el-Zor. 458
168. — Opposition allemande au projet turc d'extermination des arméniens du Caucase. 463

Page

169. — Les Arméniens Catholiques de Nakhitchévan à Nor-Tchougha en Perse. 466
170. — Les conditions financières de Mgr. Derderian en Perse. . . . 466
171. — Les Délégués Apostoliques en Perse. 468
172. — Mission des Pères de la Compagnie de Jésus, remplacée successivement par des Pères Dominicains, Capucins, Carmes et enfin Lazaristes. 469
173. — Jeunes filles turques élèves de nos Religieuses de l'Immaculée Conception. 473
174. — Oraison funèbre sur le mobile moral du massacre des Religieuses Arméniennes Catholiques. 474
175. — Mgr. Grégoire Bahabanian autorisé de rester à Ankara, préfère suivre le sort de ses ouailles. 483
176. — Une demoiselle belge, institutrice, déportée avec les Religieuses d'Ankara. 484
177. — Sort pitoyable du vieux prêtre Ekizian. 486
178. — Deuxième victime des Soeurs d'Ankara à Eskichéhir. . . . 486
179. — Mr. Afker Antoine, P. Otdjouyan Antoine assomptioniste et des dames Aleppines à Konia au secours de nos Religieuses d'Ankara. 487
180. — Raison de l'anticipation de notices se référant à la 3ème Partie. 487
181. — Les Religieuses d'Ankara à Jérusalem. 488
182. — «Pages d'un Journal» de Morgenthau. 509

INDEX DES ANNEXES

DANS L'APPENDICE

Page

I. ANNEXE — Copie de la Lettre Autographe de S. S. Benoît XV. à S. M. Mahomet V. Empereur des Ottomans — 10 Septembre 1915 (I. Partie page 38). 523

— Lettre de Mgr. Alcide Marina, Nonce Apostolique — 11 Novembre 1948 — remettant à Mgr. Naslian copie de la susdite Lettre. 524

II. ANNEXE — Appel du Pape Benoît XV. du 28 Juillet 1915, aux peuples belligérants et à leurs chefs, pour la Paix (I. Partie page 39). 524

III. ANNEXE — Note Diplomatique adressée par Benoît XV. aux Puissances belligérantes — le 1 Août 1917 (I. Partie page 40). 527

IV. ANNEXE — Une Héroïne de la Chasteté à Tchenkouche — Récit du P. Basile Capucin (II. Partie page 304). . . . 543

V. ANNEXE — Les Kurdes (II. Partie page 277 Note marginale N° 114). 548

VI. ANNEXE — Responsabilité du Comité Jeune-Turc «Union et Progrès» (I. Partie page 17). 555

VII. ANNEXE — Résumé du Rapport secret du Docteur Johannès Lepsius (I. Partie page 46 et ailleurs). 561

TABLE DES MATIERES

Page

Déclaration IV
Dédicace V
Avant-propos (1er Février 1951). VII
Remercîments XII

PREMIERE PARTIE

Page

Aperçu général des massacres et de leur responsabilité. . . . 1

I. Les massacres arméniens en général au point de vue politique et religieux. 1

II. Principes invoqués par les Jeunes-Turcs à l'appui de leur programme et de leur méthode d'extermination. 8

III. Mentalité jeune-turque et dispositions particulières à l'égard des Arméniens catholiques pendant les déportations et massacres de 1914—1918. 13

IV. Le fait des massacres, responsabilité. 17

V. La réaction mondiale devant les massacres. 36

VI. Quelques témoignages d'hommes politiques et documents sur la nature et les méthodes des massacres. 46

VII. Prétextes politiques de l'attitude hostile des Jeunes-Turcs à l'égard des arméniens. 58
A) Problème des Réformes. 59
B) Rivalités des Puissances européennes dans leurs interventions en Turquie. 67

VIII. Politique jeune-turque. 77

IX. Prélude et pronostics des massacres. 89

X. Extrait de mon Journal personnel. 103

DEUXIEME PARTIE

Quelques notices préliminaires. 125

I. — **Diocèse de Mouch**, voir de Vaspouragan et de Daron.

A) **Mouch.** 127
1. La situation en général pendant 1913—1915 d'après des lettres privées de l'Evêque Mgr. Jacques Topouzian. 127
2. La situation politique par suite de l'entrée en guerre de la Turquie. 132
3. Le sort de la ville de Mouch et de ses nombreux villages arméniens. 136

B) **Van, Bitlis.** 139
a) La situation. 139
1. Motifs donnés par les turcs aux arméniens de Van pour recourir aux moyens de défense contre les mesures jeunes-turques. 140
2. L'autodéfense: une guerre en règle entre arméniens et turcs. 141
b) Le sort tragique des arméniens de la province de Bitlis. 145

C) **Nécrologie.** 146

Page

II. — **Diocèse d'Erzéroum.**

A) **Ville d'Erzéroum.** 147

a) Circonscription du diocèse. 147

1. Les déportations. 148
2. Les massacres. 154
3. Le cas exceptionel de l'exemption des Pères Méchitharistes et des Sœurs de l'Immaculée Conception. 157

b) La première occupation de la ville par les Russes. 160

B) L'épisode de l'Abbé Vahan Ketchourian pendant les déportations et massacres de ses Collègues et les fidèles de Khodortchour. 161

C) **Baïbourt.** 163

D) **Erzindjan.** 164

E) **Nécrologie.** 165

III. — **Diocèse de Trébizonde.** — Circonscription du diocèse. . . . 170

A) La ville de **Trébizonde.** 170

1. Les déportations. 170
2. Le cas du Docteur Léon Arslanian. 174

B) **Samsoun et les autres villes du Diocèse.** 175

a) Extrait du Journal du Curé arménien catholique. . . 175

1. La situation à **Samsoun.** 176
2. Les déportations de **Samsoun.** 189
3. Récit de Madame Philomène Hékimian. 193

b) Le Couvent des Sœurs Diocésaines de **Havza.** . . . 206

C) Les Paroisses **d'Amassia** et de **Merzifoun.** 214

D) **Nécrologie.** 216

IV. — **Diocèses de Sivas—Tokat.**

Circonscription de ces Diocèses réunis. 221

A) **Sivas.** 222

1. Attitude des autorités turques et mesures préliminaires à Sivas. 222
2. **Perkenig.** 227
3. Les déportations. 227

B) **Tokat.** 232

1. Réquisition d'armes. 232
2. Déportations et massacres. 233

C) **Gurine.** 237

1. Importance de la Communauté Arménienne Catholique. 237
2. Déportations. 238
3. Trois épisodes édifiants. 240

D) Pages d'exil à **Sivas** et à **Tokat** par un témoin oculaire. 241

1. Deux Evêques Arméniens Catholiques morts à **Sivas**; quelques détails sur les massacres des arméniens, fin décembre 1915. 241
2. Séjour à **Tokat.** 245

E) **Nécrologie.** 247

V. — **Diocèse de Malatia** (Mélythène). 249

1. Situation et massacres. 249
2. Les circonstances spéciales du meurtre de l'Evêque. 252
3. Nécrologie. 255

Page

VI. — **Diocèse de Kharpouth.** 256
A) **Mezré—Kharpouth** et villages. 256
a) La situation. 256
1. Journal du R. P. Louis, Capucin, sur les détails des événements. 260
2. Un cas d'exemption des déportations. 283
3. Le Palais rouge. 285
B) **Arabguir.** 289
1. Situations, déportations. 289
2. Détails édifiants sur les massacres d'Arabguir donnés par une mère de famille, témoin oculaire, victime elle-même de la persécution. 291
C) **Eguin.** 293
D) **Zovk—Teghyag.** 294
E) **Nécrologie.** 297

VII. — **Diocèse de Diarbékir.** 300
A) La ville de **Diarbékir.** 300
1. Situation et généralités sur les événements. . . . 300
2. Déportations. 300
B) **Tchenkouche.** 302
C) **Ourfa.** 304
1. Révélations d'un arménophile sur le sort des arméniens. 304
2. Premières arrestations et déportations. 306
3. L'Autodéfense de ceux qui refusèrent d'être déportés. 308
D) **Nécrologie.** 313

VIII. — **Archidiocèse de Mardine.** 315
A) La ville de **Mardine.** 315
a) Sources et témoignages sur les événements. 315
b) Circonscription et importance de l'archidiocèse . . . 317
c) Les événements d'après les témoins les plus autorisés. 318
1. Récit et témoignage du P. Hyacinthe Simon. . . 318
2. Extrait du rapport du P. Béré. 327
B) Aux environs de Mardine: **Tell-Ermen.** 332
C) **Nécrologie.** 335
1. Du Clergé. 335
2. De quelques notables de Mardine: 338
— Hommes. 338
— Témoignage et le cas de Elias Djerdji Nasri Nazarian. 341
— Femmes. 342
D) **Mésopotamie.** 344
a) **Bagdad.** 344
b) **Mossoul.** 346

IX. — **Diocèse de Brousse.** 348
A) La situation dans la ville de **Brousse.** 348
B) **Keutahia.** 349
C) **Bahtchédjik** (Bardizag), **Izmid** (Nicomédie) et **Panderma.** 350
D) **Bilédjik.** 352

Page

E) **Eskichéhir.** 352
F) **Nécrologie.** 354

X. — **Diocèse d'Angora** (Ankara). 354
A) **Ankara.** 354
1. Situation et événements. 354
2. Démarches du Patriarcat à Constantinople alerté par des nouvelles clandestines et résultats obtenus. 355
B) **Yozghat.** 358
C) **Nécrologie.** 361
a) Cas singulier de l'Abbé Khambourian. 362

XI. — **Diocèse de Césarée.** 364
A) **La ville de Césarée.** 364
a) Situation des arméniens en général. 364
1. Le cas d'une héroïque déposition devant la Cour Martiale. 366
2. Déportations en général. 367
3. Les Arméniens Catholiques. 370
B) **Konia.** 372
C) **Nécrologie.** 374

XII. — **Diocèse d Adana.** 374
A) **Adana.** 374
a) Circonscription et conditions particulières du Diocèse. 374
1. Evénements et massacres de 1909. 375
2. Déportations de 1915. 376
3. Massacres d'après le récit de l'Abbé Couyoumdjian. 379
B) **Hadjine.** Déportations. 381
C) **Nécrologie.** 382

XIII. — **Diocèse de Marache.** 382
A) **Marache.** 382
a) Circonscription du Diocèse et situation dans la région. 382
b) Evénements à Marache. 385
1. Rapport de Mgr. Arpiarian. 386
2. Récit de l'Abbé Pascal Maldjian. 387
3. Le cas de la famille Kherlakian. 393
B) **Zeïtoun.** 400
C) **Fendidjak.** Autodéfense. 406
D) **Nécrologie.** 407

XIV. — **Archidiocèse d'Alep.** 408
A) **Alep.** 408
1. Situation du Diocèse et événements en ville. . . 408
2. Ordres secrets et officiels. 412
3. L'œuvre d'assistance de notre Clergé. 419
B) Les massacres du **Raz-ul-Aïn.** 421
C) **Der-el-Zor.** 430
1. Massacres. 430
2. Les petits martyrs. 443
D) Aperçu sur la situation des autres villes de cet Archidiocèse. 449

Page

a) **Aintab.** 449
b) **Kessab.** 451
c) Les arméniens de **Djebel Moussa.** 455
E) **Nécrologie.** 458

XV. — **Diocèse d'Artvine.** 458
1. L'Administration Apostolique de Tiflis. 458
2. La situation politique. 459
3. Les événements pendant l'avance des armées turques. 465

XVI. — **Diocèse d'Ispahan** (Iran). 466
1. L'état canonique du Diocèse. 466
2. La situation politique par suite des invasions militaires turques et russes. 469
3. Nécrologie. 473

XVII. — Religieuses massacrées ou mortes par suite de souffrances en déportations. 473
a) Notices sur les trois Congrégations de Religieuses Arméniennes 473
A) Congrégation Interdiocésaine de l'Immaculée Conception de Constantinople. 474
1. Liste des Maisons et des Religieuses dans les Provinces. 474
2. Déportations et épreuves subies par ces Religieuses. 477
B) Institut Diocésain des Sœurs de l'Immaculée Conception d'Ankara. 481
1. Origine et nature de l'Institut. 481
2. Déportation et conséquences subies par les Religieuses. 482
C) Congrégation Diocésaine des Sœurs de l'Assomption de Trébizonde. 489
1. Origine et les trois maisons en trois villes du Diocèse. 489
2. Déportations. 490
D) **Nécrologie** des Religieuses des trois Instituts avec liste respective des Sœurs massacrées ou mortes. 492
1. Religieuses de la Congrégation Interdiocésaine de Constantinople. 492
2. Religieuses de la Congrégation Diocésaine d'Ankara 494
3. Religieuses de la Congrégation Diocésaine de l'Assomption de Trébizonde. 495

XVIII. — Extrait de mon Journal personnel
1. (1914—1918). 496
2. Conclusion de cette partie et de mon Journal. . . 519

Appendice. 521

Index des Notes en marges. 595
Index des Annexes. 602
Table des Matières. 603

Fin du Premier Volume